This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Geog
192
3

Harvard College
Library

IN MEMORY OF
Archibald Cary Coolidge
PROFESSOR OF HISTORY
1908–1928
DIRECTOR OF THE UNIVERSITY LIBRARY
1910–1928

GIVEN BY A FRIEND

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE FRANÇAISE

DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES

ET

EXPLORATION

GAZETTE GÉOGRAPHIQUE

TOME XVII — 1er SEMESTRE — 1893

Digitized by Google

Digitized by Google

1893. — 1er Semestre.

REVUE FRANÇAISE

DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES

ET

EXPLORATION

GAZETTE GÉOGRAPHIQUE

(Fondée en 1875. — Dix-huitième année.)

MÉDAILLE DE BRONZE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE BARCELONE DE 1888

MENTION HONORABLE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS DE 1889

Directeur Fondateur : ÉDOUARD MARBEAU

TOME XVII

Nos 157 et 158. — 1er et 15 janvier.	Nos 163 et 164. — 1er et 15 avril.
159 — 160. — 1er et 15 février.	165 — 166. — 1er et 15 mai.
161 — 162. — 1er et 15 mars.	167 — 168. — 1er et 15 juin.

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE CINQ MILLIONS

Rue Bergère, 20

1893

Digitized by Google

Geog 192.3

HARVARD COLLEGE LIBRARY
GIVEN IN MEMORY OF
ARCHIBALD CARY COOLIDGE
OCT 21 1930

Digitized by Google

REVUE FRANÇAISE
DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES
ET
EXPLORATION
GAZETTE GÉOGRAPHIQUE

LES DÉPOTS DE CHARBON DE L'ANGLETERRE

Dans l'exposé qu'il a publié il y a deux ans sous le titre *Problems of Greater Britain*, sir Charles Dilke a consacré une part fort importante à la défense de l'Empire Britannique. Une des questions traitées dans cette étude, celle des dépôts de charbons des possessions britanniques, mérite d'être particulièrement signalée pour le cas où une grande guerre navale viendrait à éclater. Depuis que la vapeur a détrôné la voile, les conditions de la guerre maritime ont été totalement changées et l'emploi du charbon, absolument indispensable pour les nouveaux bâtiments de guerre, a amené l'Angleterre à établir dans toutes les parties du monde une série de stations navales qui forment une véritable chaîne entre toutes ses colonies. Désormais, la puissance maritime qui saura trouver, pour ses navires de guerre, des ports de refuge et de ravitaillement à des distances assez rapprochées du théâtre de ses opérations, sera presque sûre, à forces égales, d'avoir la suprématie maritime.

Actuellement, la question importante pour l'Angleterre est d'assurer la liberté de la route des Indes et de la Chine, mais en cas de guerre, quelle sera la route à suivre, Suez ou le Cap? La route de Suez est de beaucoup la plus directe et la plus pratique, mais c'est aussi la plus exposée. Il suffit de quelques croiseurs pour rendre très difficilement accessible l'entrée et la sortie de la mer Rouge. Et quand bien

Digitized by Google

même les voies d'accès seraient libres, ne suffirait-il pas d'un bâtiment habilement échoué dans le canal ou d'un éboulement pratiqué sur ses rives avec un explosif puissant, pour intercepter totalement la navigation? Aussi, pour ces raisons, sir Charles Dilke se prononce-t-il en faveur de la route du Cap.

Il faut ajouter également que, tant que le Canada ne sera pas indépendant, l'Angleterre aura, par l'intermédiaire du Pacifique canadien, une voie ferrée très importante qui permet de transporter d'Europe en Chine, en vingt jours, un corps de troupes avec ses accessoires.

Examinons, maintenant, quels sont les dépôts de charbon anglais.

De Gibraltar au Cap. — La première station qui se trouve à la fois sur les routes de Suez et du Cap est celle de Gibraltar; bien que son mouillage ne soit pas parfait, elle est encore d'une très grande importance à cause de sa situation. Les progrès de l'artillerie moderne ont atténué sa valeur militaire. Gibraltar, en effet, n'est pas à l'abri d'un bombardement de la côte d'Espagne, en cas d'hostilités émanant de cette dernière puissance. Cependant, comme dépôt de charbon, Gibraltar offre les plus grandes ressources et, dit sir Charles Dilke, « sa possession par un de nos ennemis serait si gênante pour l'Angleterre, que nous sommes forcés de le conserver ou de le remplacer par un port d'égale importance situé dans le voisinage ». Comme il n'y a rien à prendre sur la côte d'Espagne, ce ne peut être qu'à Tanger que fait allusion l'écrivain britannique, qui ajoute du reste : « Tout sentiment mis de côté, il est certain qu'un point de la côte d'Afrique, aussi bien fortifié que Gibraltar, nous serait aussi utile que ce dernier; mais les travaux coûteraient plusieurs millions de livres sterling et leur construction serait de longue durée. »

Les visées du gouvernement britannique sur la côte du Maroc correspondent trop bien aux sentiments exprimés par sir Charles Dilke pour qu'il y ait lieu de craindre, au moindre incident au Maroc, de voir les Anglais s'implanter dans le voisinage du détroit. Installés ainsi à Gibraltar et à Tanger, ils couperaient pour ainsi dire toutes les communications entre la Méditerranée et l'Océan.

Les établissements anglais de la Gambie n'offrent que peu de ressources et ce n'est qu'en poursuivant sa route sur la côte occidentale d'Afrique que l'on trouve la colonie de Sierra-Leone, c'est le meilleur port de la côte occidentale d'Afrique, il possède un *importan*

Digitized by Google

dépôt de charbon. Ce dernier point est assez malsain comme climat, aussi la population civile blanche ne dépasse-t-elle pas 200 âmes sur un total de 25.000 âmes. Sa garnison est faible, ne comptant que 800 hommes (4 compagnies du West India Régiment), 3 ou 400 nègres, et serait très exposée en cas d'hostilités avec la France. Des batteries armées de gros canons ont été élevées dernièrement pour la défense du port; mais les autres fortifications ne sont pas en état de défense; des forts construits récemment n'ont ni artilleurs, ni armement et il faudrait y mettre en permanence une garnison assez forte pour pouvoir se défendre en toute occurence.

L'Ascension et Sainte-Hélène n'offrent que très peu de ressources. A Sainte-Hélène, la garnison ne compte que 300 hommes.

Des travaux de défense importants viennent d'y être construits au-dessus de la ville pour la défense du port Sainte-Hélène; c'est un dépôt de charbon important.

Mais il est un point de la plus haute valeur pour les flottes anglaises, c'est le cap de Bonne-Espérance, avec ses deux ports, la baie de la Table et Simon's bay, servant alternativement de mouillage selon la direction des vents. Dans le cas où il serait impossible d'utiliser le canal de Suez, le Cap est un point en vue duquel il faut forcément passer; aussi sir Charles Dilke estime-t-il qu'il n'est pas un point du globe plus important. La baie de la Table est pourvue d'excellentes défenses; des travaux importants y sont en voie d'exécution, ainsi qu'à Simon's bay, Port Élisabeth, Port Alfred et East London. (Ils ont coûté 1.596.105 £ en 1890.) La colonie a pris à sa charge la construction du port de la Table et la construction des ouvrages de défense jugés nécessaires par la métropole; celle-ci doit donner les canons et les munitions, mais la colonie fournira la garnison et une partie des dépenses des fortifications. Les troupes blanches du Cap et les volontaires constituent une force militaire très suffisante pour la défense de la colonie : 5.695 hommes en tout. On fortifie actuellement le port de Durban, à Natal, au moyen de gros canons.

En faisant ressortir l'importance du Cap, sir Charles Dilke ne peut s'empêcher de signaler la mise en défense de Dakar et l'acquisition de Diégo-Suarez par la France, seuls points de relâche véritables et de ravitaillement que nous ayons dans cette partie de l'Atlantique et de l'Océan Indien.

Digitized by Google

Du Cap en Chine. — Au delà du Cap et de Natal, la première station anglaise est l'île Maurice, qui possède un port admirable et un dépôt de charbon d'accès facile. De nouveaux travaux de fortifications sont en voie d'exécution et il existe un service des torpilles organisé dans la colonie; mais la garnison est incomplète et sir Charles Dilke signale qu'il est absolument nécessaire de la renforcer, surtout à cause des sympathies pour notre pays qui règnent parmi la population d'origine française. Au dire de sir Charles, M. de Lanessan, dans son ouvrage sur l'*Expansion coloniale de la France*, compte pleinement que la France sera en mesure de reconquérir Maurice aux premières hostilités. Le centre de ravitaillement de Maurice est l'Angleterre, qui s'en trouve distante de 8.000 milles, en vertu du système de centralisation britannique. L'Inde n'en est éloignée que de 2.000 milles. Pourquoi donc Maurice n'y prendrait-il pas tous ses approvisionnements?

A Ceylan se trouvent deux ports, Colombo et Trinquemalé; leur état satisfaisant de défense et le voisinage de l'Inde leur donnent une assez grande sécurité.

A l'entrée du détroit de Malacca se trouve Singapour, point important au double point de vue stratégique et commercial. Dans ces derniers temps, des travaux de fortifications importants y ont été exécutés en vue d'y protéger les dépôts de charbon; les autorités maritimes anglaises sont d'avis que Singapour doit être en état de résister, non seulement aux croiseurs, mais à une escadre. Les habitants des Établissements des Détroits ont largement contribué aux dépenses militaires. Les premières dépenses des forts ont coûté 100.000 £.

Sur le continent australien, toute la région côtière située au N. et à l'O. a été jusqu'à ce jour dépourvue de moyens de défense. Ces parages devenant de plus en plus fréquentés, il a paru nécessaire de fortifier l'île Thursday, dans le détroit de Torrès, ainsi que Port-Darwin, en face de Timor, et le sound du roi George (King George's sound), situé à l'extrémité S. de l'Australie occidentale. L'établissement de travaux de fortifications dans ces dépôts de charbon complétera la défense de l'Australie.

A l'entrée des mers de Chine se trouvent Labouan et Hong-Kong. Labouan fait partie des nouvelles possessions du nord de Bornéo et n'offre qu'une importance secondaire vis-à-vis de Hong-Kong. Ce dernier point présente un mouillage des plus faciles à défendre; ce

Digitized by Google

mouillage, qui se trouve en dedans d'une île, a été appelé le Spithead de l'Asie. Le mouvement considérable du commerce à Hong-Kong et l'importance stratégique de premier ordre de la position en font pour les flottes anglaises une possession de la plus haute valeur. Dans ces dernières années, les anciennes fortifications ont été sensiblement renforcées, mais sa garnison est absolument insuffisante. Hong-Kong relevant directement de la métropole pour son ravitaillement et son administration, sir Charles prétend que cette place ne sera jamais en sûreté tant qu'elle sera obligée de s'adresser aux arsenaux de la Grande-Bretagne, au lieu de tirer tous ses approvisionnements de l'Inde.

De l'Inde à Gibraltar par Suez. — La question de la défense de l'Inde, qui a déjà été traitée antérieurement, n'a été qu'effleurée ici par sir Charles Dilke. Néanmoins, il fait remarquer l'insuffisance des moyens de défense de cette vaste contrée, obligée de s'adresser quand même à l'Angleterre. Dans tout l'empire des Indes, il n'y a point de fonderie de canons et s'il survenait de graves accidents dans l'armement des places fortes, il serait presque impossible d'y remédier. L'Inde devrait posséder les arsenaux maritimes et les arsenaux de terre de toute l'Asie anglaise, et c'est de cette région que devrait partir tout le système de défense.

Sur la route du canal de Suez se trouve Aden, dont les fortifications sont en très bon état et s'augmentent chaque jour et dont la garnison, par exception, relève de l'Inde, ce qui permet d'assurer plus facilement sa défense. Tout à côté se trouve l'îlot de Périm, au débouché de la mer Rouge, dépôt de charbon et port excellent, mais très insuffisamment fortifié.

Sans parler autrement de l'Égypte, faisons seulement remarquer qu'il existe des dépôts de charbon à Suez et à Port-Saïd.

Chypre est une sentinelle située en face du canal de Suez, mais l'île n'est pas fortifiée et aucun travail n'a été entrepris pour rendre accessible le port de Famagouste. La garnison de l'île est très faible, mais elle peut être facilement renforcée et servir de point d'appui à une expédition anglaise; on a l'intention d'y créer un port de guerre.

Malte est une position de premier ordre; sa valeur est considérable, non seulement comme station de la route des Indes par le canal de Suez, mais encore comme pivot d'opérations maritimes dans tout le

Digitized by Google

bassin de la Méditerranée. Ses ports sont magnifiques, ses travaux de défense ont été sensiblement améliorés et on cherche actuellement à la mettre en état de se défendre seule contre un bombardement et une tentative de débarquement en l'absence de l'escadre. Sir Charles Dilke paraît craindre une brusque attaque au moment d'une déclaration de guerre ou même avant, mais la force stratégique de Malte semble devoir la mettre à l'abri d'un coup de main.

Comme on le voit, le cordon des postes britanniques a été placé avec une remarquable habileté sur toutes les mers du globe. Les observations que fait sir Charles Dilke dans son étude ont une réelle valeur. Mais il faut lui reprocher un pessimisme, qui est sans doute de commande, afin de réveiller la somnolence de certaines branches de l'administration britannique.

G. Vasco.

LA PÉNINSULE MALAISE

RESSOURCES ET AVENIR

(Suite) (1)

Sungei-Ujong.

Ce petit État, situé entre celui de Selangor au nord et à l'ouest et la principauté indépendante de Rambow au sud et à l'est, est, au point de vue de l'étendue et de l'importance, au-dessous du district de Kinta, l'un des 6 de l'État de Pérak, qui, en 1890, avait un revenu de 4 millions 657.615 francs. La superficie officiellement reconnue n'est que de 660 milles carrés et la population, d'après le recensement de 1891, est de 23.602 seulement de toutes nationalités.

Cette même année les recettes se montèrent à . . Fr.	1.389.550
tandis que les dépenses atteignaient le chiffre de. . .	1.308.235
Malheureusement, le bénéfice net résultant, soit . . .	81.315

était absolument insuffisant pour solder le chiffre des dépenses néces-

(1) Voir la *Revue Française*, t. XVI, pages 305 et 369, nos 151 et 152.

Digitized by Google

sitées par les travaux publics, qui ont dû être faits au moyen de fonds empruntés à la Colonie des Détroits.

Cet emprunt se montait, au 1er janvier 1891, à la somme de . . . . . Fr.	995.000
suivant M. Maxwell, tandis que le *Colonial office list* donne	470.000
pour 1891, il faut lire sans doute 1er janvier 1892, la différence.	525.000
aurait donc été regagnée pendant l'année 1891.	

D'après les documents officiels, la dette publique reconnue se montait, en 1891, au chiffre de 94.000 dollars, soit 470.000 francs. On a dû aussi recourir à l'emprunt pour la construction d'une voie ferrée, achevée l'an dernier, entre Seremban, la ville principale, et Port-Dickson, sur la côte. Cette ligne, de 17 milles 1/2, n'est pas la propriété de l'État; elle a été entreprise par une Compagnie, le Gouvernement des Détroits ayant seulement garanti le paiement de l'intérêt sur le capital, à 4 0/0. Une importante voie ferrée actuellement à l'étude doit relier les deux côtes de la péninsule. Partant de Seremban, elle traverserait l'État de Negri-Sembilan pour atteindre, à 85 milles de là, Kuala-Semantan (Temerloh) dans l'État de Pahang. Si cette ligne se construit, on peut espérer que la prospérité et l'importance de Sungei-Ujong seront considérablement augmentées.

Jusqu'ici, en effet, cet état est loin de faire des progrès aussi intéressants que ceux de ses deux voisins du nord. On peut douter qu'il soit assez fort pour marcher seul, bien qu'il ait, depuis 1885, l'avantage d'être dirigé par des résidents anglais et que ces derniers aient déjà amené un immense changement pour le mieux dans l'administration du pays.

Son développement a été arrêté par le manque de revenus, mais il est constant cependant, depuis l'année 1874, date de l'installation du premier résident anglais. En 1875, un léger arrêt eut lieu. C'était le contre-coup forcé de la rébellion des mineurs chinois dans l'État de Pérak. En 1885, l'État indépendant de Jelebu fut annexé et mis sous la dépendance du résident de Sungei-Ujong. On sait que le Jelebu est riche en minéraux, principalement en étain, et s'il est possible d'y donner un libre essor à l'exploitation au moyen de coolies chinois, on pourra en retirer un grand avantage pour les revenus de l'État.

Digitized by Google

Mais deux compagnies anglaises y ont obtenu des concessions de terrains miniers, et, tant que leurs limites n'auront pas été définitivement fixées, le mineur chinois se tiendra à l'écart dans la crainte qu'on lui enlève un jour les terrains d'exportation vaguement définis dont il a entendu parler. Cependant l'exploitation de l'étain des mines de Jelebu augmente tout doucement, tandis que la production des mines de Sungei-Ujong est en décroissance.

Une bonne route charretière traverse aujourd'hui Sungei-Ujong, de la frontière de Selangor au nord de la rivière Lingi, sur la frontière de Malacca, au sud. Une autre route excellente et également praticable aux voitures relie Jelebu à Sungei-Ujong, en passant par la chaîne de montagnes de Bukit-Tanga de 1.000 pieds d'élévation. On trouve de plus hautes montagnes dans le pays; le Bukit-Berebun atteint 4.000 pieds. C'est au sud de cette montagne que l'on doit faire passer, par un col appelé Bukit-Putus, la ligne de chemin de fer devant aller au Negri-Sembilan.

La seule grande rivière du pays est celle de Lingi, sur laquelle eurent lieu, avant 1874, des scènes de violence et d'extorsion qui affectèrent grandement le commerce de Malacca.

D'assez bons édifices ont été construits pour les nécessités des services publics. Ils sont cependant plus modestes que ceux de Pérak et de Selangor. Voici la liste des fonctionnaires qui les habitent, avec leurs appointements annuels :

Chef indigène principal (Datu-Klana Petra). . . .	Fr.	18.000	»
Résident anglais (W.-F.-B. Paul).		27.000	»
Trésorier et magistrat (H. Vane).		15.000	»
Percepteur st magistrat à Jelebu (A.-L. Keyser). . . .		15.000	»
Surintendant de police (W.-W. Douglas).		12.000	»
Surintendant des travaux publics (H. Caldicott). . . .		12.000	»
Auditeur des comptes (C. Trotter).		10.500	»
Médecin (W.-L. Briddon)		15.000	»
Total.	Fr.	124.000	»

L'industrie principale du pays est représentée par les mines d'étain dans lesquelles la main-d'œuvre est fournie par les coolies chinois. La population malaise s'adonne entièrement à l'agriculture, et on l'emploie avec avantage dans les grandes plantations de café et de manioc, sur lesquelles on fonde des espérances.

Digitized by Google

Negri-Sembilan

C'est le nom malais qu'on a laissé au seul des cinq États protégés qui se trouve entièrement à l'intérieur. Cela signifie neuf États; il est en effet composé de 9 anciennes principautés malaises dont voici les principales : Sri-Menanti, Johol, Inas ou Jelei, Tampin, Jempol, Ulu-Muar, Rembau, etc.

Son histoire, en tant que pays administré par un fonctionnaire anglais, ne date que de 1887. Les travaux publics y sont encore à l'état naissant et y sont naturellement entrepris par le Gouvernement avec des désavantages qui ont depuis longtemps cessé d'exister, dans les autres états déjà mentionnés. On a cependant commencé hardiment par l'établissement de bonnes routes dont on compte 53 milles de carrossables et 90 milles de praticables aux bêtes de somme (*bridle paths)*, sur lesquelles on peut voyager avec plaisir et facilité. On travaille à quelques petites mines et l'on espère que les mineurs d'étain pourront trouver profit à venir s'y établir en plus grand nombre. En 1890, il y en avait seulement 300 environ. On a découvert l'or et ouvert des mines du précieux métal en plusieurs endroits.

Les droits sur l'étain exporté sont aussi une abondante source de revenus. On compte encore sur l'agriculture, car le pays est parfaitement arrosé par les rivières Muar, Jelei, Rembau et autres, et, comme il possède plus de plaines que ses voisins, la culture y sera beaucoup plus facile. Le manioc y pousse en abondance.

Cette même année 1890, les revenus se montaient à la somme de.	Fr.	535.165 »
tandis que les dépenses atteignaient celle de		577.945 »
ce qui laisse un déficit de	Fr.	42.780 »

Aussi a-t-on dû recourir à un emprunt de 904.485 francs (à la date du 1er janvier 1891).

A cette même date, la population était de 41.617 âmes (34.000 seulement suivant M. Maxwell). Elle est répandue sur une étendue de 2.000 milles carrés et possède un intérêt tout particulier, car, habitant des districts éloignés des côtes, elle a gardé intactes nombre de curieuses coutumes de Sumatra, d'où elle tire son origine. Ces Malais de l'intérieur ont dû changer entièrement leurs habitudes essentiellement maritimes et baser leur existence sur les produits de l'agricul-

Digitized by Google

ture, au lieu de vivre de pêche comme ils le font sur les côtes. Les fertiles vallées de Terachi et Sri-Menanti possèdent les paysages les plus pittoresques de la péninsule.

Le gouverneur du pays est un Malais portant le titre de Yam-Tuan-Besar et le nom de Tungu-Mohammed-bin-Antah. Il n'est assisté que de deux fonctionnaires anglais: le résident et un magistrat. Les deux premiers habitent à Kuala-Pilah, la ville principale.

Sa Hautesse Tungu-Mohammed reçoit annuellement.	Fr.	24.000 »
Le Résident britannique (l'honorable Martin Lister) . .		18.000 »
Le magistrat à Tampin (A. Hale)		9.000 »
TOTAL	Fr.	51.000 »

PAHANG

L'État protégé de Pahang est le plus étendu de tous ceux du protectorat; il s'étend en effet sur une superficie de 10.000 milles carrés, entre les montagnes centrales et la côte orientale. Borné au nord par Tonganriu, au sud par Johore. La mer de Chine le baigne sur une étendue de 120 milles. Nous le citons en dernier, parce qu'il a été le dernier annexé en 1889. C'est donc le plus jeune de tous.

La population, estimée par Maxwell à 35.000 âmes, est indiquée comme en comptant 52.803 en 1891 par le *Colonial office list* (1).

Les recettes accusées par ces deux autorités concordent pour 1890.	Fr.	310.385 »
Les dépenses, pour la même année, étaient de.		1.488.510 »
Soit un déficit de.	Fr.	1.178.125 »

Comme pour Negri-Sembilan, nous ne possédons pas les chiffres indiquant la valeur des importations et exportations. Il a fallu, là aussi, contracter un emprunt, tant pour payer la liste civile du sultan et de ses chefs, se montant à 293.000 francs, que pour commencer les premiers travaux d'utilité publique, et payer les établissements du Gouvernement et la police.

Cet emprunt se montait, au commencement de 1891, à 1 million 862.500 francs; il a été consenti par le Gouvernement des Détroits, et

1) Le *London and China Telegraph* du 18 juillet 1892 donne le chiffre de 4.000 âmes, d'après les derniers tableaux du recensement.

Digitized by Google

celui-ci n'a pas lieu de s'inquiéter de ce placement, car l'État dernier venu sous le gouvernement de l'Angleterre promet de grandes ressources à l'industrie des mines comme à celle des forêts. Une puissante Compagnie s'est organisée en Angleterre sous le nom de Pahang Exploration Company et a déjà obtenu des résultats importants. En remontant la grande rivière de Pahang, le Lipis, puis le Jalaï et autres, on a trouvé des dépôts aurifères et stannifères importants. Malheureusement, l'insurrection du régent Tungu-Mohammed, causée, dit-on, par la mauvaise administration du résident, crée en ce moment de graves difficultés au gouverneur des Détroits, qui a dû envoyer deux canonnières pour venger le meurtre de deux explorateurs et assurer la sécurité des fonctionnaires et colons. Coûte que coûte, l'Angleterre viendra à bout de cette révolte et en profitera pour s'établir solidement dans le pays. Les mines d'or de Raub donnaient déjà de bons résultats et le pays tout entier est riche en étain et galène ; aussi plusieurs compagnies, sous une direction européenne ou australienne, dont l'une a son siège à Hong-Kong (The Dua Semantan Gold Company) se sont-elles déjà formées pour l'exploitation des mines de ce pays, qui a l'avantage d'être arrosé par de nombreuses rivières et d'avoir une grande étendue de côtes avec un port important à Pekan, à l'entrée de la rivière de Pahang.

Cette ville est la capitale de l'État et la résidence du sultan Ahmad-Muatham-Shah. Des officiers anglais, sous les ordres du résident, sont stationnés à Kuala-Pahang, Kuala-Kuantan, Rumpin et Ulu-Pahang. Les communications avec l'intérieur du pays se font encore à la mode malaise, au moyen des rivières, mais la navigation, en temps de sécheresse surtout et à contre-courant, est longue et pénible, et la grande rivière de Pahang n'est même pas toujours navigable pour des embarcations à vapeur. Pendant la mousson de nord-est, la côte orientale de la péninsule est exposée à la force brisante des hautes lames venant de la mer de Chine, et l'atterrissage est des plus difficiles. Aussi, pendant cette saison, les relations commerciales avec Singapour au moyen des bateaux du pays sont-elles complètement arrêtées. Cependant, l'audace et l'énergie entreprenante des armateurs de Singapour ont réussi à établir une communication régulière de quinzaine, en toute saison, entre ce port et celui de Pekan, au moyen de navires à vapeur d'une force suffisante pour traverser la

Digitized by Google

barre. Le moment du passage de ce petit navire côtier sur les hautes vagues roulantes à l'entrée de la rivière en mousson de N.-E. est capable, dit Maxwell, de donner des sensations nouvelles aux plus intrépides chercheurs d'émotions. Aussi n'est-il pas étonnant que beaucoup de ceux que leurs affaires appellent à Pahang préfèrent s'y rendre par la route de terre, venant de la côte ouest. Débarquant à Selangor, ils prennent le chemin de fer puis la grande route et arrivent à Kuala-Kubu dans le district d'Ulu-Selangor. De là, ils se rendent à Raub, dans l'État de Pahang, par un excellent sentier praticable aux chevaux et passant à travers les montagnes centrales.

L'un des pics principaux de cette chaîne, le Gunong-Tahan, atteint, dit-on, la hauteur de 10.000 pieds. Il serait le plus élevé de toute la péninsule. Il a été exploré, en juin 1891, par une expédition organisée par le Gouvernement des Détroits. La rivière de Pahang est aussi la plus considérable de la presqu'île de Malacca.

Une ligne télégraphique suit la route de Selangor à Raub.

REMARQUES GÉNÉRALES

Nous allons maintenant laisser entièrement la parole à M. Maxwell et citer exactement le texte de sa conférence, car il est intéressant de connaître le jugement de ce fonctionnaire sur les États du protectorat. A nous d'en tirer des conclusions et des comparaisons, comme l'a fait M. Chailley-Bert pour les colonies anglaises de l'Indo-Chine et de la Chine : Birmanie et Hong-Kong. Nous aurons ainsi conscience d'avoir apporté notre pierre à l'édifice en nous aidant de l'expérience de nos voisins dans la péninsule malaise et en essayant de compléter le travail de cet auteur.

Pour avoir une idée juste des progrès accomplis, il faut examiner également l'état actuel de la population. On peut dire que l'administration de ces pays par l'Angleterre y a mis de l'argent dans les mains de tout le monde. Les rajahs, ainsi que les chefs héréditaires et leurs familles, reçoivent aujourd'hui des pensions régulières qui, la plupart du temps, sont beaucoup plus élevées que leurs revenus d'autrefois. A Pérak, les droits territoriaux de certains chefs malais sur des districts miniers ont été reconnus et ils prennent leur part des profits de l'exploitation. Ils ont donc tout intérêt à faire progresser l'industrie minière du

Digitized by Google

pays. On a donné des places honorables, telles que chefs de district et de village, à des hommes influents et de bonne famille, dont il était très important d'assurer le concours au Gouvernement. Partout il y a demande de travailleurs et les gages sont élevés. Par suite, personne n'a besoin de rester à rien faire et aucun homme valide n'a la crainte de mourir pauvre. Des progrès sont partout visibles, surtout dans les perfectionnements apportés par les Chinois et les Malais à la construction de leurs maisons particulières. Les villes chinoises possèdent aujourd'hui des rues entières de solides maisons en briques; quelques-unes d'entre elles, ainsi que les temples, sont même luxeusement décorées. Or, dans Taïping, la capitale de l'État de Pérak, il n'y avait pas, antérieurement à 1880, une seule construction en briques. En général, les Malais n'habitent pas les villes et ils bâtissent en matériaux temporaires. Aujourd'hui pourtant, on constate que, dans leurs maisons, les bons murs ainsi que les planchers en bois sont beaucoup plus fréquents qu'autrefois. Alors, en effet, tout individu qui n'était pas riche et influent se contentait d'un plancher en bambou et de murs en feuilles de palmier. L'établissement des routes et des voies ferrées a amené de grands perfectionnements dans la production des vivres et le peuple est mieux nourri aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été. Des fruits, qui dans l'ancien état de choses ne pouvaient être apportés au marché, vu l'absence de voies de communication, y trouvent maintenant un écoulement facile, et des propriétés, qui étaient à peu près inaccessibles autrefois, ont acquis aujourd'hui de la valeur.

Dans l'État de Selangor, le poisson pris sur la côte et soigneusement emballé dans de la glace est transporté par chemin de fer jusqu'au centre des principaux districts miniers, à 24 milles de distance, et y est toujours de bonne vente. Dans ce cas, ce sont les Chinois qui ont copié les procédés de la civilisation occidentale. Quant à la glace, elle est fabriquée par un Anglais.

La vaccine a été introduite et est devenue, autant que faire se peut, obligatoire. Les gens qui la craignaient jadis en ont maintenant reconnu l'utilité. L'éducation primaire est pratiquée, et chaque village un peu considérable a une école dirigée par un maître payé par l'État.

Les tribus aborigènes, qui présentent un grand intérêt au point de vue des études ethnographiques, sont protégées efficacement contre les attaques des Malais, qui avaient coutume de les opprimer. Enfin, un fait

Digitized by Google

d'importance capitale a été l'abolition, dans les protectorats, de l'esclavage domestique et de l'esclavage pour cause de dette, institutions que les Malais, en leur qualité de musulmans, pratiquaient encore il n'y a que quelques années. Même à Pahang, qui n'a été soumis au Gouvernement anglais que depuis deux ans, on a déjà proclamé la loi contre l'esclavage et, dans quatre ou cinq ans, le dernier esclave de cet État aura reconquis sa liberté. En 1882, on estimait que un seizième de toute la population malaise de Pérak était esclave.

La disparition de l'esclavage dans les États malais soumis au protectorat de l'Angleterre est le témoignage le plus honorable, comme le plus durable, des heureux résultats obtenus dans la condition de ces peuples, sous la direction du secrétaire d'État pour les colonies.

RESSOURCES DE LA PÉNINSULE MALAISE

Ceux qui lisent le merveilleux récit des progrès de ce pays se demandent actuellement si la prospérité dont on parle repose sur une base solide, si les colons et les capitalistes anglais peuvent espérer trouver dans la péninsule malaise un placement certain pour leur industrie et leurs capitaux : on se demande si l'Angleterre a vraiment mis la main sur un Ceylan futur, dans cette presqu'île formant la pointe la plus méridionale de l'Asie. Beaucoup l'accusent de tenir la balance trop égale entre Asiatiques et Européens et de ne pas donner assez d'encouragement à ses sujets. On a entendu des critiques hollandais et allemands rire de bon cœur de la politique britannique et affirmer, avec un grain de vérité après tout, qu'elle ne fait que maintenir la paix et préparer l'intérieur du pays à l'occupation chinoise, en y ouvrant des routes qui permettront aux Célestes d'y venir faire fortune. Ils mettaient en parallèle le désintéressement anglais avec la politique de la Hollande dans la florissante province de Deli, à Sumatra, où la culture du tabac est exclusivement aux mains des Européens et où aucun Chinois ne peut devenir propriétaire. La réponse toute naturelle, pour nous Anglais, la voici : *Tros Tyriusve mihi nullo discrimine agetur*. Les Chinois ont été les pionniers de l'industrie de l'étain dans la péninsule, tout comme ce sont les Européens qui ont créé le commerce du tabac à Sumatra. Ces derniers ont toutes les facilités possibles pour obtenir dans les États indigènes des terrains miniers non encore octroyés aux Chinois.

Digitized by Google

Si Deli nous appartenait, nous permettrions certainement aux capitalistes chinois de prendre leur part dans la culture du tabac, s'ils le désiraient, et le résultat serait plus que probablement avantageux aux revenus de l'État.

Quel champ peut-il exister, nous demande-t-on, pour l'emploi utile des capitaux européens dans la péninsule? Pour y répondre, occupons-nous d'abord des mines, nous passerons ensuite à l'agriculture.

En 1889, les États du protectorat indigène ont exporté 443.386 piculs d'étain, soit 26.392 tonnes.

En 1890, l'exportation de ce même métal a été de 450.777 piculs, soit 28.173 tonnes. Voici la répartition de ces deux totaux pour chaque État :

Exportation de l'étain.

États	1889	1890
Pérak.	235.651 piculs	237.158 piculs
Selangor	182.236 —	174.538 —
Sungei-Ujong	24.554 —	34.526 —
Negri-Sembilan . . .	945 —	1.000 —
Pahang	pas de statistiques.	3.555 —
TOTAUX. . . .	443.386 piculs = 26.392 T.	450.777 piculs = 28.173 T.

A raison de 86 £ (2.150 francs) la tonne, ce qui est une bonne moyenne, le métal exporté en 1889 représente une valeur de 2.269.712 £ (56.742.800 francs); en 1890, cela donne une valeur de 2.422.878 £ (60.571.950 francs).

Avec d'insignifiantes exceptions, la somme totale de cet argent, moins le droit d'exportation prélevé par le Gouvernement, est entrée dans les poches des Chinois. Est-il donc impossible aux Européens de prendre pied dans les districts miniers et d'exploiter leurs concessions avec profit? Pas le moins du monde, pensons-nous, à condition que les mineurs aventureux sachent se contenter d'un modeste profit pour commencer. Mais les événements des dernières années justifient au contraire le plus extrême scepticisme en ce qui concerne la possibilité pour une Compagnie anglaise de réussir à exploiter une concession encore vierge. Les actionnaires des Compagnies qui versent une grosse somme au concessionnaire ou fermier d'un champ d'étain nouveau, ne savent certainement pas qu'ils peuvent obtenir la concession d'autant de terrains stannifères qu'ils peuvent en désirer, rien qu'en en faisant la demande et à la seule condition, toutefois, qu'ils soient prêts à

Digitized by Google

l'exploiter de suite. Les Gouvernements de Pérak et de Selangor, en effet, n'ont jamais exigé un centime pour les terrains sur lesquels travaillent les Chinois. Les mineurs européens sérieux *(bonâ fide)* peuvent obtenir des terrains à peu près aussi facilement et dans les mêmes conditions qu'on obtenait des concessions dans les champs d'or d'Australie, à l'époque de l'exploitation des placers d'alluvion de ce pays.

Dans son rapport annuel pour l'année 1889 sur l'État de Pérak, le résident, M. Swettenham, mentionne l'existence à Larut d'une Compagnie australienne pour l'extraction de l'étain, qui avait déjà payé en dividendes une somme supérieure au total du capital versé. L'histoire de cette mine est quelque peu singulière. La Compagnie se forma alors que les fonds européens étaient attirés pour la première fois dans la péninsule. Elle eut seulement à remercier le Gouvernement et non à payer un expert scientifique de son choix, pour l'excellent terrain stannifère qui lui fut concédé. L'assistant résident de Pérak lui choisit un lot de terrain situé non loin de la ville principale, entre deux mines chinoises où l'on avait obtenu de bons résultats. Rien ne fut demandé ou payé pour prix de la concession et on put commencer les travaux de pair avec les Chinois. Comparez ceci avec la situation d'une Compagnie qui l'an dernier commença dans Selangor l'exploitation de trois concessions de 150 acres chacune et pour lesquelles elle eut à payer, si nous comprenons bien son prospectus, une somme de 70.000 £ (1.750.000 francs) en argent et en actions, avant même d'avoir donné un seul coup de pioche.

Si l'on s'était entendu avec le Gouvernement de l'État, au lieu de se confier à un ingénieux spéculateur, pour qui le terrain fut choisi *gratis pro Deo*, on n'eût eu à subir aucune autre dépense que le seul prix du travail de bornage (*selection*).

Mais, indépendamment du sujet des paiements ainsi extorqués à des Compagnies, ce qui est tout à fait impossible à empêcher, quelque bienveillant que puisse être le contrôle du Gouvernement, il y a des difficultés à vaincre pour les Européens qui veulent exploiter avec succès des mines d'étain dans la presqu'île de Malacca. Il est juste d'en parler d'autant que nous ne les considérons pas comme insurmontables pour la persévérance britannique.

En première ligne se trouve la difficulté de diriger la main-d'œuvre chinoise. A moins qu'il ne soit prouvé que des Européens, secondés

Digitized by Google

par des machines économisant la main-d'œuvre de toutes manières, peuvent tout faire par eux-mêmes, comme cela se voit en Australie, il est assez évident qu'on ne pourra se passer du coolie chinois. Or, là où les capitaux engagés sont considérables, il faut employer une proportion adéquate de coolies. Prenons, par exemple, une Compagnie minière travaillant avec un capital engagé de 2.500.000 francs : elle doit, pour réussir, extraire de sa concession, en l'espace de 20 années, une quantité d'étain représentant cette valeur majorée de celle des dividendes et des frais d'exploitation. Pour chaque tonne de métal produit dans l'année, il faut compter l'emploi d'au moins quatre coolies. Cent coolies exploiteront en un an 1 acre 1/3 d'un terrain stannifère ordinaire. Pour extraire en un an 250 tonnes d'étain valant 86 £ la tonne, soit 537.500 francs (moins ne serait pas de nature à satisfaire les spéculateurs), il faut employer 1.000 coolies. Or, il est rare de trouver dans les colonies des Détroits un contre-maître européen capable de surveiller une pareille troupe de travailleurs chinois. Une commission, qui l'an dernier fit une enquête sur la question du travail dans la colonie, a constaté que sur les exploitations agricoles, les Chinois sont entièrement dirigés par leurs propres chefs. Ils ne sont jamais payés directement par le Directeur qui dans beaucoup de cas ne connaît pas leurs noms. Le travail fait étant rémunéré aux termes d'un contrat, par l'intermédiaire d'un contremaître dont les comptes ne sont même jamais examinés, les coolies sont ainsi entièrement au pouvoir de leurs contre-maîtres. Si ces derniers travaillaient honnêtement pour le patron européen et exigeaient de leurs coolies le meilleur travail possible, tout serait parfait ; mais ils ne font ni l'un ni l'autre. Il y a une différence bien marquée entre le travail d'une bande de coolies, suivant qu'ils travaillent pour un patron européen ou un patron chinois. De plus, l'ignorance où se trouve le premier de toutes les coutumes minières des Chinois fait qu'il est constamment exposé à être volé de toute façon par ses hommes. Les travaux qu'une bande de coolies doivent exécuter dans une mine sont de nature si variée, qu'il n'est pas souvent facile de pouvoir s'assurer que ces hommes, dont le patron ne connaît pas même la figure, se trouvent réellement occupés chacun à leur affaire. Qui peut dire par exemple que les hommes portés sur les comptes journaliers comme employés au défrichement, au creusement des rigoles, à la coupe des rotins et du bois à feu, aux terrassements,

Digitized by Google

à l'extraction et au lavage du minerai, dans les divers endroits d'une vaste exploitation, sont bien à leur poste, occupés au travail pour lequel la mine leur paye une somme qui figure à son compte. Une surveillance européenne incessante est le seul moyen d'éviter les tromperies; or elle est extrêmement coûteuse.

De ces remarques, nous tirons les conclusions générales suivantes : pour réussir dans l'exploitation d'une mine d'étain, l'Européen, qu'il soit individu ou Compagnie, doit remplir les conditions ci-après :

1° Traiter directement avec le Gouvernement pour la concession minière, au lieu de l'acheter à un entremetteur;

2° Commencer avec un petit capital et par suite avec un petit nombre de coolies, qu'on peut ainsi surveiller facilement. L'expérience une fois acquise, on pourra, si l'on réussit, entreprendre des travaux plus vastes échelle avec une plus grande quantité de travailleurs;

3° Prendre modèle sur les Chinois, et, comme eux, dépenser aussi peu que possible pour tout ce qui n'est pas rémunérateur.

Les ressources de la presqu'île pour ce qui concerne l'or sont encore si peu connues que nous n'en pouvons dire que quelques mots. On peut y trouver le précieux métal en quantité suffisante pour piquer la curiosité, exciter l'envie et pousser à la spéculation. Cependant les plus actives recherches n'ont encore pu amener la découverte d'aucune mine capable de payer un dividende. On connaît depuis longtemps l'existence de l'or dans le district de Pérak appelé Batang-Padang. Le rapport officiel de l'Administration de Pérak pour l'année 1890 mentionne la découverte récemment faite dans ce district d'un minerai d'étain riche en or grossier et le résident ajoute : « le pays a toujours produit de la poudre d'or, provenant des ruisseaux, mais on n'a jamais essayé de faire des travaux de mine spéciaux pour rechercher l'or d'alluvion ou l'or en roche. » Dans le Negri-Sembilan, on trouve également des cours d'eau charriant de la poudre d'or et on espère arriver un jour à en tirer parti. Mais le résident par intérim ajoute : « On n'a guère fait ici autre chose que de l'exploration *(prospecting)* et encore fort peu. » On a constaté çà et là l'existence de strates aurifères, on a même enregistré certaines demandes de concessions, mais on n'a encore fait aucun travail sérieux. Les rapports de Pahang pour 1890 montrent qu'on avait exporté cette année-là de l'État seulement 929 onces d'or.

Digitized by Google

Nous recommandons à toute personne intéressée dans les ressources minières de ces pays de lire les descriptions et d'étudier les statistiques données dans le très intéressant ouvrage que M. J. Errington de la Croix a publié en 1882, à l'imprimerie nationale de Paris, sous le titre : *Les mines d'étain de Pérak.*

Les mineurs ne font pas les meilleurs colons et quelques-uns d'entre nous préféreraient sans doute voir dans les États malais un calme paysage semé de villages ruraux au lieu de villes fiévreusement construites pour abriter la population flottante des mines. Si nous laisson de côté l'entreprise européenne des mines pour ne nous occuper que de l'agriculture, d'où tirerons-nous nos travailleurs ? Quel sera l'intérêt qui en poussera à venir se fixer en très grand nombre dans ces pays, sinon l'espoir de trouver aux mines un marché pour leurs produits ?

Voyons un peu quels sont maintenant les avantages que la péninsule peut offrir aux agriculteurs.

Le climat, bien que chaud et humide, n'est pas malsain pour les Européens. A l'exception de la fièvre paludéenne qui attaque quelquefois les imprudents, il n'y a rien à craindre pour la santé (1). Les cyclones et les tremblements de terre sont inconnus. Les vents y sont soumis au régime des moussons, ils soufflent d'une façon générale du sud-ouest d'avril à juillet et du nord-est de décembre à février. Les saisons ne sont pas autrement marquées, la pluie tombant en général assez également toute l'année, mais janvier et février sont les mois les plus secs. La température moyenne des États est de 2° à 6° Fahrenheit plus chaude qu'à Singapour : maximum 91° F = 32° 7 centigrades, minimum 67° F = 19° 4 centigrades, moyenne 82° 5 F = 28° centigrades.

Le riz y pousse bien et est cultivé par les Malais dont il forme la base de la nourriture. Ils préfèrent le riz du pays à celui qu'on importe du dehors et qui par suite ne se vend pas à des prix aussi rénumérateurs que le premier. Cependant on ne peut pas le cultiver sur une assez grande échelle pour qu'il puisse lutter avantageusement contre

(1) Mme Innes, femme d'un sous-résident à Durian-Sabatang, donne, dans son livre, *La Chersonèse d'Or dédorée*, un tout autre tableau du climat dont elle fit, là et à Langat, une triste expérience.

Par contre, une voyageuse, également anglaise, Miss Bird, admire ce pays dont elle fait de brillantes descriptions. Il est vrai que la première y passa six longues années de souffrances, tandis que la seconde n'y fit qu'un court séjour. A. A. F.

Digitized by Google

l'importation des riz de Birmanie et de Siam qui forment la base de la nourriture de la population chinoise dans les établissements des Détroits et dans les Etats protégés. Les mesures mêmes prises par le Gouvernement pour rendre les transports plus faciles et moins coûteux arriveront peu à peu à diminuer l'étendue des cultures de riz du pays. En effet, quand le paysan malais de l'intérieur pourra acheter à bon marché le riz d'importation, il sera sans doute tenté d'abandonner ses champs pour porter son industrie ailleurs.

Les cocotiers et arbres à fruits rapportent à leurs propriétaires indigènes, car dans toutes les villes minières il existe une demande continue pour ce genre de produits. Cependant les Malais n'essaient pas de lutter avec les industrieux Chinois dans la culture maraîchère.

On peut cultiver dans ces pays d'excellents ananas, et à Singapour même, il s'est développé un marché très important pour ce fruit, dont on conserve de grandes quantités dans le sirop et qu'on exporte en Europe.

Le gambier *(Uncaria gambir* Roxb.*)*, plante qui produit le gambier du commerce, fort employé dans la tannerie, pousse à la perfection dans la péninsule. D'industrieux Chinois l'ont introduit à Selangor, ils le cultivent sur une concession de 11.000 acres accordée dans ce but. Il est planté depuis longtemps à Singapour et à Johore et une population chinoise considérable est employée à en extraire le tannin.

Si nous étudions maintenant les produits végétaux plus connus des planteurs anglais, on peut mentionner le sucre, le café (variétés d'Arabie et de Libéria), le thé, le poivre et le tapioca. La période d'expériences sur ces produits est passée depuis longtemps et on les cultive aujourd'hui avec succès. La culture de la canne à sucre est déjà ancienne dans la province Wellesley (Penang) et une grande plantation s'est ouverte à Pérak sous la direction d'Européens. Dans le même État, on compte vingt et une propriétés sucrières possédées par des Chinois. Elles mesurent ensemble 21.663 acres d'étendue et emploient environ 5.500 travailleurs. En 1890, elles ont exploité 84.382 piculs (5 millions 096.672 kilos) de sucre, valant 10.028.050 francs. Mais, ici comme ailleurs, la compétition du sucre de betterave se fait sentir et les planteurs européens des Détroits demandent au Gouvernement de leur procurer de la main-d'œuvre à bon marché.

Il est à craindre que, pour le moment, il soit difficile de trouver des

Digitized by Google

capitaux anglais pour fonder de nouvelles plantations de cannes. Les colons ont sans doute beaucoup à apprendre de ceux de Java, en ce qui concerne les machines et la culture. Tant qu'ils n'auront pas adopté des moyens de produire la canne à bon marché, ils ne pourront espérer sortir de leurs embarras.

A Pérak, l'avenir de la seule propriété sur laquelle on cultive le café d'Arabie est, dit-on, excellent, et l'on trouve des lieues de pays de montagne favorable à cette culture. Il est à espérer que l'insuccès des planteurs de café à Ceylan, dû à l'invasion de l'*Hemileia vastatrix*, n'empêchera pas l'extension de cette industrie dans la péninsule malaise. Actuellement on y préfère le café de Libéria, qui croît plus facilement. Des planteurs anglais et écossais s'en occupent activement à Pérak, Selangor et Sungei-Ujong, et le Gouvernement de ces États est profondément intéressé à les voir réussir. Il est actuellement prouvé qu'à Selangor on peut obtenir un rendement de 9 à 10 hundredweights par acre (457 kilos à 507 kilos par 0,405 are).

Aujourd'hui les thés de Ceylan ont remporté un si merveilleux succès que l'on peut espérer voir cette colonie envoyer dans les États de la presqu'île quelques planteurs de thé expérimentés. Il n'y a pas de doute, en effet, que ce pays est aussi bien adapté que Ceylan à cette culture spéciale. Un échantillon de thé manufacturé sur une plantation de Pérak a été envoyé à Londres en 1889 et y a été fort bien coté sur le marché. Aussi, nous ne désespérons pas de voir le thé malais devenir comme le thé de Ceylan, un article de consommation en Angleterre.

Ce dernier y a acquis une telle vogue qu'on parle de certaine marque comme ayant réalisé des prix insensés. S'il faut en croire la renommée des produits du Gartmore estate auraient été vendus au prix fabuleux de £ 25.10 (637 fr. 50 c.) la livre pesant 453gr,60. Ceci dépasserait de beaucoup les prix que l'on donne en Chine pour certains thés réservés à l'usage de l'empereur et que nous avons vu payer 1 taël d'argent, le taël pesant, soit 7 à 8 francs les 37gr,80. J'ai visité moi même, en 1887, près de Johore, une plantation et manufacture de thé, appartenant au sultan de Johore et dirigée par des Chinois experts en la matière et qu'il avait fait venir exprès des districts de thé du centre Chine. Les produits préparés à la main m'ont paru excellents. Le contre-maître chargé de l'exploitation m'a affirmé qu'ils trouvaient un fort bon débouché sur le marché de Londres.

Digitized by Google

Le poivre réussit sur une petite échelle à Pérak et à Selangor, c'est là une vieille industrie ressuscitée. C'était en effet avant 1810, le principal produit de Penang et à certaine époque plus de 3.000 piculs (181.200 kilos) étaient exportés chaque année. Mais une baisse sérieuse dans les prix amena l'abandon graduel de cette culture. Les planteurs chinois de gambier ajoutent généralement l'exploitation du poivre à leur industrie principale, parce que les déchets de fabrication de l'extrait de gambier constituent un excellent engrais pour les poivriers.

Le manioc *(Jatropha manihot)* est planté sur une vaste échelle à Sungei-Ujong et dans le Negri-Sembilan. On en trouve aussi une grande plantation à Selangor. La principale objection à cette culture est qu'avec le système employé par les Chinois, elle nécessite une étendue considérable de terrain qu'elle épuise d'ailleurs si complètement qu'on doit ensuite l'abandonner.

Une expérience intéressante d'élevage des vers à soie a été faite à Pérak. Le mûrier peut être cultivé avec succès dans la péninsule. Le planteur chinois qui a inauguré cette industrie a déjà expédié six caisses de cocons en Chine pour y être dévidés. Les renseignements, de source officielle, disent que la soie obtenue est excellente et extraordinairement blanche (ce qui, comme on sait, en augmente beaucoup la valeur). On peut s'attendre à une extension de cette industrie, car des Chinois prennent déjà des concessions de terrain pour y planter le mûrier de Chine.

On a fait des fortunes en plantant le tabac à Sumatra, nous voudrions pouvoir promettre à nos compatriotes qu'ils ont une chance égale de succès en rivalisant sur le continent avec les plantations de Deli et de Langkat. La feuille produite dans ces endroits est tendre, d'une couleur agréable, sa texture est fine et soyeuse ; aussi sert-elle presque exclusivement pour la couverture ou robe des cigares. Jusqu'ici elle a joui d'une grande faveur en Amérique et en Europe, mais on dit que le tarif Mac-Kinley a opéré un mouvement défavorable dans le commerce de ce produit, centralisé entre Amsterdam et New-York. Il reste à prouver que dans la péninsule malaise il est possible de trouver des endroits où le tabac peut être cultivé dans les conditions favorables de sol et de climat qu'il trouve sur la côte orientale de Sumatra. Nous avons vu de magnifiques échantillons de plants de tabac poussant à Pérak. Mais toute expérience, pour être heureuse, doit satisfaire aux

Digitized by Google

exigences commerciales, tant en ce qui concerne la qualité de la feuille, qu'au point de vue du poids de feuilles produit par l'acre de terrain. C'est sans doute à ce dernier point de vue qu'on trouvera une infériorité dans les plantations de la côte ouest de la péninsule. Raisonnant par comparaison de la situation et de l'aspect des terres, nous inclinons à penser que l'on peut espérer de plus grands succès de cette culture du tabac en la transportant sur la côte orientale. Il serait intéressant de voir une des nombreuses Compagnies propriétaires de concessions tenter cette expérience dans l'État de Pahang.

En somme, pour ce qui concerne les ressources agriculturales de la péninsule, on peut dire que nous possédons là un climat éminemment adapté à la culture de toutes sortes de plantes tropicales et un sol suffisamment convenable pour qu'elle soit rémunératrice. Cependant, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, le pays n'a qu'une population restreinte, et le recrutement de la main-d'œuvre trouve là une difficulté considérable. Nous n'avons ni le temps ni l'espace pour discuter ici cette grave question, dont les détails sont en dehors du cadre de cette étude. Nous pouvons seulement dire que, comme la population indigène n'est ni assez nombreuse ni assez industrieuse pour fournir un élément permanent de main-d'œuvre à bon marché, il faut aller la chercher sur les marchés de l'Inde et de la Chine (1). L'enrôlement des coolies est une occupation, on peut dire un trafic qui emploie une foule de gens : recruteurs, courtiers, armateurs, gardiens de dépôt, etc. Un pareil système, touchant comme il le fait aux libertés des hommes et peut-être à leurs vies, demande une surveillance rigoureuse de la part du Gouvernement. Le coolie doit être protégé, mais si la main-d'œuvre ainsi obtenue n'est pas à bon marché, le planteur dit avec certaine raison qu'elle ne lui est d'aucune utilité.

La difficulté consiste à fournir au coolie tout ce à quoi il a droit tout en donnant satisfaction aux patrons.

---

(1) Le recensement de 1891 donne comme population totale des États du Protectorat le chiffre de . . . . . 425.065 habitants
et celle des Établissements des Détroits . . . . . 512.342 —

C'est donc un total de . . . . . 937.407 habitants

que le gouvernement anglais administre dans la péninsule de Malacca, chiffre bien faible, en somme, étant donnée la grande étendue du pays.

Digitized by Google

Les planteurs peuvent se procurer dans l'Inde autant de familles de bons coolies tamouls qu'il leur en faut, à condition toutefois qu'on leur donne des gages égaux à ceux qu'ils reçoivent sur les propriétés du gouvernement. La durée de l'engagement est de trois années, à l'expiration desquelles le coolie est libre de chercher un autre emploi où bon lui plaît. Le planteur ne peut espérer retenir ses travailleurs après l'expiration de leur contrat; nous ne voyons pas, d'ailleurs, pourquoi il le désirerait. On peut toujours trouver de la main-d'œuvre chinoise, bien que le prix en ait été, à la vérité, augmenté par la concurrence des plantations de tabac de Sumatra. On se sert également beaucoup de coolies javanais.

Quant aux terrains, on peut s'en procurer facilement à des prix modérés. Le gouvernement de Pérak offre au public par la voie d'affiches spéciales, des concessions aux Anglais possédant des capitaux suffisants, ainsi que de l'initiative. Comme les divers États ne se font pas concurrence, nous croyons pouvoir affirmer que les conditions à remplir sont les mêmes dans chacun des Pays de Protectorat de la Péninsule.

Les dix premiers concessionnaires approuvés peuvent choisir des terrains de 1.000 acres (405 hectares) en deux lots de 500 acres (202 hectares 1/2) chacun; ils leur sont accordés francs de toute charge. A la fin de la seconde année d'occupation on leur impose un léger impôt de vingt centièmes de dollar (environ 1 franc) par acre (0.405 hectare). Si la concession choisie possède une frontière formée par une route, la propriété doit avoir une profondeur égale à trois fois la longueur de cette façade. On doit faire preuve d'un essai sérieux de culture dans les 12 premiers mois qui suivent la prise de possession. Le gouvernement se réserve le droit ultérieur de lever une taxe d'exportation sur les produits ne dépassant pas 2 1/2 0/0 de leur valeur. Les demandes doivent être faites au Secrétaire Colonial à Singapour; elles sont immédiatement examinées.

On a suggéré qu'il devrait y avoir des colonies agricoles subventionnées par l'État. Nous avouons que l'idée d'établir ainsi dans la Péninsule malaise des centres ruraux, en y plaçant des villages entiers d'industrieux paysans chinois ou indiens, ayant chacun leur femme et leur famille, leur maison et leur pièce de terre, possède un certain attrait. Mais peut-on arriver à cet heureux résultat sans engager ainsi

Digitized by Google

des capitaux hors de toute proportion avec le but à atteindre? On peut se demander pourquoi la colonisation de la Péninsule ne pourrait réussir en imitant avec les Chinois, les Tamouls et les Javanais, le procédé qui a si matériellement stimulé l'émigration anglaise vers l'Australie et qui consistait à offrir à des émigrants anglais choisis la faveur de passages gratuits ou à prix réduits ainsi que des concessions gratuites. La réponse est celle-ci : le système pratiqué jusqu'ici avec les coolies a accoutumé ces gens à l'idée qu'un passage offert gratis ou à prix réduit, soumet en retour l'émigrant à une période de travail obligatoire et, par suite, la faveur offerte est toujours regardée avec défiance (parce que pour eux elle cache une sorte d'esclavage). Même en supposant qu'on arrive à surmonter cette difficulté, après une courte expérience, comme propriétaire foncier, l'émigrant trouvera sans doute qu'il peut gagner beaucoup plus comme manœuvre dans les mines, ou comme serviteur ou coolie dans les villes de la colonie. S'il abandonne sa concession, quel est le résultat de la dépense faite pour lui par l'État? En supposant que le projet vaille la peine d'être essayé, le meilleur système serait probablement celui qui consisterait à offrir une récompense de tant de mille dollars et une grande concession de terrain au capitaliste, indien ou chinois, qui au bout de trois ou quatre années pourrait montrer une population stable d'un nombre de familles (à fixer si l'on veut) réellement établies dans un district inhabité auparavant. Ces familles devraient être composées de paysans amenés par lui de l'Inde ou de la Chine et vivant entièrement des produits du pays.

On doit se rappeler, cependant, qu'une population ainsi surajoutée est un fardeau plutôt qu'un bien pour un gouvernement si elle ne contribue directement ou indirectement au revenu de l'État. A ces gens, en effet, il faut des routes, des écoles, la protection de la police, et si le cultivateur reçoit son terrain gratis ou pour une somme nominale il jouit de fait de tous les avantages de la civilisation aux dépens du mineur qui doit ainsi supporter tous les frais de l'administration.

(A suivre.) A.-A. Fauvel.

Digitized by Google

LA MISSION MONTEIL

DU SÉNÉGAL AU TCHAD ET A TRIPOLI

Le commandant Louis Monteil (XVI, 582) vient d'effectuer la dix-huitième traversée de l'Afrique. De Tripoli, il s'est rendu à Tunis, d'où il s'est embarqué pour Marseille où il est arrivé le 18 décembre; il était à Paris le 20 décembre. Plusieurs Français habitant Tripoli avaient essayé vainement d'aller à la rencontre de l'expédition; ils se sont tous heurtés au refus des autorités turques, qui défendent aux étrangers, de franchir, autour de Tripoli, une distance supérieure à trois heures de marche. Le commandant Monteil a communiqué à l'agence Dalziel le récit suivant de son voyage :

« C'est le 9 octobre 1890 que nous avons quitté Saint-Louis, Badaire et moi. Le 20 décembre, nous étions à Segou-Sikoro, à la limite de notre occupation effective dans le Soudan. Le 15 janvier 1891, j'arrivai à San, jusqu'alors presque inconnu, et j'obtenais de l'almany un traité qui a dû parvenir à Paris. Après quoi, je poussai jusqu'à Kinian, où je retrouvai, chez le roi Tiéba, le capitaine Quiquandon et le docteur Crozat. Au milieu d'avril, j'atteignais Lanfiera (Dafina), après avoir traité avec l'almany des Bobos de Boussouma. A Lanfiera, j'obtins encore un traité de l'almany; j'en repartis le 14 pour Ouagadougou, point extrême atteint par Binger et Crozat. J'y parvins le 21. Jusque-là, je n'étais guère sorti de notre champ d'action soudanais; maintenant j'allais tenter la traversée de la boucle du Niger. A Ouagadougou, l'accueil fut assez froid. Je repartis dans la direction du Gourma. A Ouegou, chez le naba de Boussouma, la réception fut médiocre. Nous partîmes vers Djemmare, ou Dori, capitale du Liptako, pays alors ravagé par la guerre civile. C'est sur ce chemin que mon convoi fut désorganisé par cette peste bovine qui a fait des ravages incalculables dans toute l'Afrique centrale. Il n'est pas resté un animal vivant sur mille. Contrairement à mon attente, j'ai reçu à Dori un accueil presque triomphal. J'y ai conclu un traité. Après avoir traversé une région déserte de 70 kilomètres, nous pénétrons dans le Yagha. Je fus retenu 45 jours dans la capitale Zebba, dont j'ai gardé encore plus mauvais souvenir que Barth. J'ai été là près de mourir. J'ai encore

Digitized by Google

fait signer un traité. Enfin, le 19 juillet, nous quittions Zebba, accompagnés des vœux de la population, meilleure pour nous que ses princes. Nous traversâmes le Torrodi pour arriver à Ouro-Guelioso (3.000 hab.) où règne Ibrahim, suzerain des petits rois voisins. Ce puissant potentat, contre l'avis de ses conseillers, me fit l'accueil le plus bienveillant, rappelant que son père avait agi de même avec Barth. »

(Là, le commandant eut à répondre aux accusations des envoyés de notre ennemi Ahmadou-Cheickou, ancien sultan de Séjou et Rivro, devenu sultan du Macina.)

« Le 12 août, je signai avec Ibrahim un traité et, le 18, nous reprenions notre voyage. Arrivée à Say le 19. En raison des recommandations d'Ibrahim, même accueil du roi, signature du même traité. A partir de ce point, ainsi acquis à la France, j'avais pour règle d'étudier la délimitation qui devait être la conséquence de la convention anglo-française. Nous nous dirigeâmes vers Argoungou et Tamkala, à travers une région qui fut dangereuse à l'extrême. Nous traversâmes le Maouri et le Kebbi, capitale Guiouaé. Le puissant serki de ce pays jugea ma venue heureuse, parce qu'il avait pris d'assaut un grand village, et pour cette raison me reçut bien et me laissa venir à Argoungou, sur le Mayé. Kebbi, capitale du Kebbi indépendant, est une ville fortifiée importante (20.000 hab.). C'est le boulevard de la résistance des Haoussas contre les Peuhls du Sokoto. Nous avons couru là un sérieux danger, car le serki N'Kebbi n'est rien moins qu'aimable. Pourtant, j'ai pu l'amener à signer une lettre donnant droit de libre passage aux Français dans son pays. C'est le 18 octobre que nous arrivons à Sokoto, ayant ainsi passé d'un peuple ami chez un peuple ennemi. Heureusement, on connaît là mes différends avec le serki N'Kebbi et cela me vaut un accueil enthousiaste du lam Dioulbé, sultan du Sokoto. C'est de lui-même que ce souverain signa avec moi le même traité que ceux des autres sultans placés sur ma route. Les Anglais n'ont aucune relation avec le Sokoto, qui n'a lui-même que des rapports religieux avec le Gando et l'Adamaoua. Le lam Dioulbé m'acheta un grand nombre de marchandises, qu'il me paya en traites sur Yola, payables à Kano. Je suis arrivé dans cette ville, le plus grand marché de la région, en décembre 1891, après avoir passé par Gandi, Kaoura, Aïdja, Mussaua. J'ai eu beaucoup de difficultés à y négocier les traites qui m'avaient été données par le lam Dioulbé; cela m'a forcé

Digitized by Google

à séjourner pendant deux mois, durant lesquels je n'ai eu à me plaindre ni des autorités, ni de la population.

» A Kano, j'avais appris la présence de blancs au Bornou. On me disait qu'ils avaient dû rebrousser chemin. Je dus lever beaucoup d'oppositions pour entrer au Bornou. J'y pénétrai à la fin de février 1892, par Hadeidja. Le souverain me donna une forte escorte, affirmant, comme celui de Kano, que les gens du Bornou n'étaient rien moins que sûrs. Le 3 mars, nous pénétrions au Bornou par Goummel, Surrikolo et Madia. J'ai eu à vaincre, à partir de ce moment, les plus grandes difficultés. Tout un parti, à Kouka, voulait qu'on m'éloignât. De la frontière à Kouka, nous passâmes par Bargui, Borsari, Kaliloua, subissant partout des sortes de quarantaines, en attendant des ordres de Kouka. Enfin, arrivé dans la capitale, où plus de 50.000 personnes me firent escorte, je fus logé chez le frère du favori du cheick Malam-Adam. Le 12 avril, je fus reçu par le cheik en audience solennelle. Il y avait là l'ancien domestique de Nachtigal, Mohammed-el-Mousselmani (Valpreda), sujet italien. Le cheik Achem me fit bon accueil, me disant de me considérer au Bornou comme chez moi. Je lui remis une lettre qui m'accréditait auprès de lui de la part du roi — on n'aurait pas compris un autre terme — Carnot, et du vizir Étienne, avec un exemplaire des *Mille et Une Nuits* en arabe, objet désiré par le cheik. Ce n'est qu'un mois et demi après mon arrivée à Kouka que j'appris que les blancs expulsés du Bornou étaient des Anglais. Je le reconnus à ce fait que Mohammed-el-Mousselmani avait pris l'empreinte d'un bouton d'un soldat d'escorte. Or, c'était un soldat de la Royal Niger Company. Mohammed appelait le chef Chaly. C'était probablement le prénom défiguré de Charley Mac-Intosh (1). Le cheik Achem n'est pas sous l'influence des Senoussis. J'eus à Kouka des renseignements sur le séjour de Mizon à Yola et sur son départ pour

(1) La cause dominante de l'échec de la mission Mac-Intosh tient à la façon de faire des Anglais; ils commirent la faute de pénétrer au Bornou avant d'avoir obtenu l'autorisation préalable. Puis, c'est en qualité de marchands qu'ils se présentèrent et, malgré cela, on pouvait les voir chaque jour dans leur camp, hors de la capitale (où ils n'ont pas pénétré), faire manœuvrer ostensiblement les 50 hommes armés qui formaient leur escorte. Les Arabes insistèrent auprès du cheik pour obtenir l'expulsion des Anglais. Après la réception des cadeaux, le cheik, ne croyant pas à l'authenticité d'une lettre donnée comme étant de la reine Victoria, leur enjoignit de quitter ses Etats immédiatement, ce qu'ils firent.

Digitized by Google

Nhaoundère. A Kouka, nous avons observé une épidémie d'influenza qui a fait beaucoup de victimes. Je séjournai quatre mois à Kouka, attendant toujours une occasion pour prendre la route de Tripoli. Le 15 août 1892, je pus enfin partir, profitant d'une maigre caravane. Le 22, nous parvenions à Barroua, repère de la limite actuelle de la zone d'influence française.

» A partir de ce moment, la route a été effroyablement pénible. Il nous a fallu faire des marches forcées incessantes pour atteindre les oasis de Bilma, puis de Kaouar. Dans cette dernière, nous demeurâmes une quinzaine de jours. Voici ensuite notre itinéraire : Anay, Sigguedin, Mafaras, Birlahamou, Ellwar, Birmeschrou, enfin Tedjerri, premier village du Fezzan. Le 19 octobre, nous étions à Gatroun, ayant parcouru 350 kilomètres en huit jours. Le 25, après de nouvelles marches forcées, nous atteignions Mourzouk et étions désormais à l'abri du danger, mais dans un état lamentable (1). Nous avons reçu le meilleur accueil de la part des autorités turques. A Mourzouk, j'ai habité la maison de l'infortunée Mlle Tinné. Depuis Mourzouk, grâce aux chameaux que j'avais pu me procurer, la route n'a pas présenté de grandes difficultés. »

Le commandant Monteil emprunta au gouverneur de Mourzouk 2.400 francs, remboursables chez le consul général de France à Tripoli. Avec ces ressources, il put louer des chameaux et arriver à Sokna le 16 novembre, chez les Beni-Ouled le 3, et à Tripoli le 10 décembre.

Le commandant a fréquemment rencontré dans le Sokoto, les Touareg Kil Ovi et les Aouelimiden. M. Monteil n'a eu avec eux que des rapports motivés par le besoin d'animaux. A son avis, on peut passer sans encombre chez les Touareg si l'on loue chez eux les bêtes nécessaires au voyage. En agissant de la sorte, il a lui-même traversé (aux environs de Gatroun) un passage difficile, infesté de coupeurs de routes. Quant aux Senoussi dont on représente la puissance comme formidable, l'opinion du voyageur se résume ainsi : « Si les Senoussi sont nombreux en tant qu'individus, en revanche leur cohésion, leur organisation comme parti ne paraissent pas exister. » Sur la route du Bornou à Tripoli, il existe bien des zaouaïs de la secte (entre autres

(1) Tous les chameaux avaient succombé sous l'influence de la chaleur. MM. Monteil et Badaire durent eux-mêmes porter des fardeaux.

Digitized by Google

à Sokno), mais elles n'ont qu'une influence locale. Quant au Ouadaï, qui est représenté comme l'une des forteresses du senoussisme, le nombre de ceux qui obéissent à ce rite serait, au contraire, restreint dans cette contrée, dont la majeure partie des habitants sont des Tidjania.

LE COMMERCE DU TONKIN

Le Journal officiel (10 août 1892) a publié un long rapport sur le mouvement commercial du Tonkin. Il ressort de ce document que le mouvement des denrées et des marchandises a atteint, en 1891, une valeur de 59.635.009 francs, se répartissant comme suit :

Importations	Fr.	31.171.886
Exportations et réexportations		16.475.083
Transit		4.996.658
Cabotage		6.991.382

Soit une augmentation totale de 11.094.369 francs sur 1890.

Les importations se divisent ainsi :

Marchandises venant directement de France	Fr.	9.413.552
Numéraire venant directement de France		4.829.241
Marchandises venant directement de l'étranger		14.443.589
Numéraire venant directement de l'étranger		1.183.345
Marchandises venant de l'étranger par frontière de terre		1.110.820
Marchandises venant des entrepôts		156.070
Marchandises venant des colonies françaises		35.269

Les exportations comprennent :

Marchandises pour la France	Fr.	572.827
Marchandises pour l'étranger		11.146.354
Numéraire pour l'étranger		4.646.570
Numéraire pour colonies françaises		2.450

Le transit se compose uniquement de marchandises allant de Hong-Kong au Yunnan ou *vice versa*.

Voici le relevé du commerce extérieur, non compris le numéraire, le transit, le cabotage et les réexportations, depuis la création des douanes françaises au Tonkin :

Digitized by Google

	Importations	Exportations
1875. . . . . Fr.	865.551	681.909
1877.	8.603.251	7.978.681
1879.	4.432.615	6.520.333
1881.	5.181.498	7.412.167
1883.	3.648.020	4.440.124
1885.	18.490.700	721.071
1887.	28.825.787	608.414
1889.	26.165.690	13.887.012
1890.	21.933.690	7.139.488
1891.	34.028.779	19.605.053

Il ressort de l'examen de ces chiffres que le total du commerce au Tonkin, qui était évalué en 1875 à 1.547.460 francs, est passé en 1891 à 53.633.832 francs; cependant il ne faut pas prendre cette progression à la lettre, car le service douanier a été de mieux en mieux organisé, et dans les premières années la plupart des marchandises passait clandestinement, ce qui ne peut plus se faire actuellement; néanmoins, les progrès sont manifestes si l'on ne considère seulement que les dernières années. Nous voyons aussi que le Tonkin achète pour près du double de produits qu'il n'en vend, et que les marchandises provenant de France sont notablement inférieures aux provenances étrangères; le même fait, et dans de plus larges proportions encore, se constate pour les exportations. Les produits importés au Tonkin en 1891 sont surtout les suivants :

	France	Etranger
Denrées coloniales de consommation. Fr.	446.615	1.130.593
Huiles et sucs végétaux.	168.474	641.734
Pierres, terres et combustibles minéraux .	38.940	1.025.920
Métaux	967.566	1.156.117
Compositions diverses.	186.982	1.569.355
Boissons.	2.963.618	122.961
Fils	3.760	4.815.838
Tissus.	562.035	1.054.534
Papier et applications.	134.013	534.267
Ouvrages en métaux et machines	7.407.335	2.184.200
Ouvrages en matières diverses	217.032	580.022

Les exportations du Tonkin portent surtout sur les produits suivants :

Animaux vivants . . . . . Fr.	143.691
Produits et dépouilles d'animaux	2.067.559
Produits de pêche.	435.416
Farineux alimentaires	7.295.867
Huiles et sucs végétaux	273.111
Filaments, fruits et tiges à ouvrer	385.086
Teintures et tanins	208.888
Métaux.	144.044
Ouvrages en métaux et machines.	4.664.150

Digitized by Google

EXPLORATEURS ET VOYAGEURS

AFRIQUE

M. *Charles Rouvier*, nommé résident de France en Tunisie, en remplacement de M. Massicault, décédé, est entré en fonctions.

M. *Patouillard*, président de la Société mycologique de France, est chargé d'une mission en Tunisie, à l'effet d'y poursuivre ses recherches sur les cryptogames. M. Gaillard, secrétaire de la Société mycologique lui est adjoint.

M. *Hocart*, missionnaire wesleyen, a reçu du gouvernement français l'autorisation de propager son culte en Kabylie, à la condition de respecter les us et coutumes indigènes.

L'émir *El-Hachem*, fils d'Abd-el-Kader, a été autorisé à habiter l'Algérie. Jusqu'ici, il vivait à Damas. Il est arrivé à Alger avec 26 personnes, dont 20 femmes.

M. *Alex. Boutroue*, chargé d'une mission archéologique en Algérie, a rendu compte de ses recherches à la S^te^ de géogr. de Paris (décembre).

M. *Gaston Méry* a quitté Biskra le 6 décembre 1892 pour rejoindre les ambassadeurs touareg, qui se dirigent sur El Oued (Souf), d'où les Touareg doivent servir de guides à M. Méry vers Ghadamès.

M. *Foureau*, chargé d'une mission dans l'extrême Sud, doit quitter Biskra avec une escorte de Châamba.

M. *Harley Moseley*, administrateur de la Gambie anglaise, a terminé à la fin d'octobre une expédition dans l'intérieur. Accompagné d'un détachement commandé par le major *Marchall*, il s'était rendu à Toniataba, ancienne capitale du chef Fodécaba, où les chefs voisins lui ont juré fidélité.

Le capitaine *Binger*, explorateur de la boucle du Niger (1888-90) et de la Guinée française (1892), vient d'être promu officier de la Légion d'honneur.

Le Dr *Crozat* est décédé de maladie à Tengrela, village de Tiéba. C'est Tiéba qui a annoncé sa mort dans une lettre au colonel Archinard. Le Dr Crozat avait fait partie de la mission de délimitation du capitaine Binger. Au départ de Kong, alors que ses compagnons revenaient

Digitized by Google

à la côte, il s'était dirigé au S.-O., vers Sakhala et Seguela, pour retrouver les papiers du capitaine Ménard. Après avoir accompli cette mission, il devait remonter au nord, par Tengrela, pour rejoindre Tiéba à Sikasso. Le Dr Crozat avait été pendant deux ans l'hôte de Tiéba, lors de la mission du commandant Quiquandon auprès du « fama » de Sikasso. Il avait, au cours de ce séjour (1889-1891), refait le voyage de Binger de Sikasso au Mossi et renoué avec les Nabas de Ouagadougou les relations commencées par Binger.

Le colonel *Archinard* est arrivé à Kayes le 15 octobre; il va bientôt commencer la campagne contre Samory; le lt-colonel *Combes* est parti en avant avec les troupes d'avant-garde.

M. *Mizon* a écrit d'Hi, sur la Bénoué. Le voyage sur le Niger s'était effectué sans encombre et l'expédition comptait pouvoir atteindre Yola (Adamaoua). M. Mizon a eu de nouveaux démêlés avec le directeur de la Cie royale du Niger qui l'a averti qu'il ne lui permettrait pas de faire du bois. M. Mizon a répondu que les traités lui accordaient le droit de couper le bois nécessaire au chauffage de ses canonnières, qu'il avait 2 canons-révolver et 40 fusils pour faire respecter ce droit, qu'il consentirait à donner des reçus du bois coupé et que les contestations seraient réglés par les gouvernements respectifs.

M. *H.-A. Galloway*, vice-consul anglais d'Oil-Rivers, a remonté l'an dernier le Bénin jusqu'à sa source près de Lapoba. Il a accompli le premier voyage entre le Bénin et Lagos, par les lagunes côtières (250 kilom.) en 5 jours.

Le major *Thys*, administrateur des Sociétés du Haut-Congo et du chemin de fer, est rentré en Belgique. Le chemin de fer de Matadi à Léopoldville était poussé, en octobre, jusqu'au kilom. 14; il doit en comprendre 400, mais il ne reste plus que 8 kilom. pour atteindre le point où les travaux se poursuivront sur un terrain plat. Un pont de 20 mètres a été jeté sur le Lomposo.

M. *de Roubaix* a inauguré, il y a cinq ans, l'élevage du bétail au Congo, dans l'île de Matéba; cette île renferme aujourd'hui 1.560 têtes de bétail qui y prospère; l'épizootie n'a pas fait d'apparition.

M. *Galant*, parti de Majunga, explore la côte ouest de Madagascar.

La mission *Wissmann* (XVI, 438), qui remonte le Zambèze et le Chiré, et transporte au lac Nyassa un bateau démontable, a à sa disposition 14 canots, dont un à vapeur. Le major avait engagé des

Digitized by Google

Soudanais mais n'ayant pu compléter ses cadres, il fit appel aux Somalis. La mortalité a été effrayante; les trois quarts de l'effectif sont inutilisables. On a dû engager des Cafres, qui ont mieux résisté. (Lire sur la voie de pénétration par le Chiré l'étude du Dr O. Lenz, *Revue Française*, 1er août 1889, n° 75, p. 142).

M. *Thomson*, qui a parcouru en 1892 la région comprise entre les lacs Nyassa, Tanganika et Bangouelo et le Zambèze, assure que cette région (anglaise) est très saine, très fertile, favorable à l'émigration. Mais elle est désolée par les chasseurs d'esclaves. Le Luapoula reçoit le Lohombo et le Mœngashe, qui ont leur source au 14° lat. S. Le mont Vimbe, au S.-E. du Bangouelo, a 1.650 mètres. Le lac se vide de plus en plus; il a 1.140 mètres d'altitude, soit 160 de moins qu'au temps de Victor Giraud (1882). Le point extrême vers le N.-O. atteint par Thomson, sur le territoire congolais, est Kwa-Kavoi (12°,30′ lat. S. et 28°,35′ long. E.)

M. *D.-J. Rankin*, ancien consul anglais au Mozambique, a parcouru (1890-92) le nord de la Zambézie et exploré le Chinde, seule branche du Zambèze accessible aux steamers. La culture du café s'étend sans cesse, l'or est abondant, le climat est favorable à l'acclimatation des blancs. (Voir sur le fleuve Chinde les discussions entre Anglais et Portugais, *Revue Française*, 15 mai 1889, n° 70, p. 606).

Les expéditions allemandes *Schweinitz*, *Meyer* et *Spring* (XVI, 438) sont arrivées au lac Victoria. Le Dr *Baumann* assure que le golfe Speke (lac Victoria) peut recevoir des navires de 2 mètres de tirant d'eau.

Le capitaine *Mac-Donald*, qui avait été chargé de faire une enquête sur les événements de l'Ouganda, et qui était revenu avec le capitaine Lugard, vient de repartir pour l'Afrique orientale, où il doit faire des études cartographiques pour le gouvernement anglais.

Le lieutenant *Giacomo Locatelli* et un officier anglais vont diriger une exploration anglo-italienne aux lacs Rodolphe et Stéphanie, en remontant le fleuve Djouba. Ce fleuve n'a été exploré qu'en 1865 par le navire *Welf* qui y fit naufrage. Le *Kenia*, appartenant à la British East Company, remontera la nouvelle mission sur la Djouba.

Le prince *Eugène Ruspoli* doit partir de Massaouah, avec 200 hommes armés, pour se rendre au Soudan, auprès du Mahdi *(Mouv. géogr.?)*.

M. *Chefneux* vient d'obtenir du gouvernement français la conces-

Digitized by Google

sion de l'exploitation des salines du lac Assal, situées sur le terrain du Gabbet-Kharab (Obock); une partie du lac sera laissée aux indigènes pour leur consommation. M. Chefneux devra verser 50.000 francs par an, au profit de la colonie d'Obock. Dès que l'exportation du sel dépassera 50.000 tonnes par an, il devra payer pour l'excédent un droit de 1 franc par tonne.

M. *Maurice Maindron* est chargé d'une mission sur les rives de la mer Rouge et du golfe Persique, pour y recueillir des documents relatifs à l'histoire des armes et l'ethnographie.

Asie et Océanie

M. *Edouard Blanc* est chargé d'une mission en Russie et en Asie centrale, à l'effet d'y poursuivre ses recherches scientifiques.

MM. *White* et *Hoffmann* ont exploré le N.-E. du massif du Kantchindjinga (Himalaya). Partis du monastère de Talung, au S.-E. de ce massif, ils découvrirent à 1.000 mètres au-dessus de ce village la chute d'eau Tizong-Babza, puis franchirent un col de 4.800 mètres, au pied du Yeumtso-La. Ils descendirent ensuite le versant opposé, longèrent la rivière Zemu, traversèrent un glacier et montèrent à 4.300 mètres. M. Hoffmann revint sur ses pas. M. White continua seul, au nord, puis rentra à Dardjiling.

Le Dr *Ten-Kate*, chargé d'une mission en Insulinde, a visité l'île de Tonga-Tabou. La plupart des habitants sont métissés de Fidjiens; ils sont grands, robustes, et tendent à l'obésité. Leurs mœurs d'autrefois ont disparu. Près de Mua, les monuments funéraires mégalithiques, décrits par Dumont d'Urville sont à peine reconnaissables, la végétation les ayant recouverts. En dépit des efforts des missionnaires, les Tongous continuent à boire le « kava »; leurs chants sont toujours accompagnés de pantomimes; au lieu des guerres sanglantes d'autrefois contre les Fidjiens, c'est entre eux que les Tongous sont aujourd'hui en querelle continuelle, et ce pour des questions religieuses. Dans chaque village, on trouve des partisans de trois religions, auxquelles le mormonisme est venu s'ajouter récemment. De Tonga-Tabou, le Dr Ten-Kate s'est rendu à Tahiti, où il a constaté que la population indigène diminue. Un des derniers cadeaux de la civilisation a été l'opium, qui l'achèvera; physiquement, les Polynésiens en général, et même les Tahitiens, ont considérablement baissé.

Digitized by Google

Amérique

M. *Karl Sapper* a exécuté en 1890 un voyage, sur la côte est du Guatémala, au lac d'Yzabal ou golfe Dulce; venant de l'est, il a passé par Panzõs et le Rio Polochic. Le lac d'Yzabal a 50 kilomètres de long sur 19 de large. Le climat est insalubre.

M. T. *Scowell*, qui vient d'explorer le Mexique, a trouvé que le pic d'Orizaba ou Citlaltepetl (mont de l'Étoile) mesurait 5.580 mètres; il dépasse de 170 mètres le Popocatepetl et de 60 mètres le mont Saint-Élie; c'est donc le point culminant de l'Amérique du Nord.

M. *Everard F. inn Thurn*, qui a exploré la Guyane anglaise de 1883 à 1892, a publié les résultats de ses voyages dans les *Proceedings* de Londres (1892, IX et X).

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES ET COLONIALES

Afrique

Dahomey (XVI, 579) (1) : *Occupation du pays.* — Le général Dodds a fait établir des postes de douane à Abo, Whydah, Avreketé et Godomey. Les populations du littoral se rallient à nous; les grands chefs du sud, qui s'étaient réfugiés à Allada, ont fait leur soumission. On prépare une mission pour établir des relations avec les peuplades environnantes situées au nord et leur ouvrir les routes et le commerce de la côte. A Abomey, on découvre tous les jours d'anciennes pièces de canon et même des nouvelles enfouies dans les champs. Tous les grands chefs ont suivi Behanzin. Les Nagos arrivent en foule. L'enquête sur les Allemands faits prisonniers se poursuit.

Behanzin se trouve toujours au nord d'Abomey, avec 2.000 hommes environ. Il semble attendre l'évacuation d'Abomey par nos troupes pour se remettre en campagne; mais des désertions se produisent autour de lui, et il paraît avoir perdu son crédit auprès des commerçants qui lui fournissaient des armes et des munitions. Une ligne télégraphique a été commencée entre Kotonou, Whydah et les Popos.

Le blocus de la côte dahoméenne a été levé le 19 décembre; établi le 18 juin, ce blocus aura donc duré six mois.

Rapatriement des blessés. — Le *Stamboul* est arrivé à Marseille le 16 décembre, ramenant des malades et blessés du Dahomey. Nos soldats ont eu à

---

(1) Voir les cartes du Dahomey, *Revue Française*, 1er juillet 1890 et 1er mai 1892.

Digitized by Google

souffrir du manque d'eau potable, notamment devant Akpa, où, pendant trois mois, ils ont dû se désaltérer dans des flaques d'eau bourbeuse, n'ayant comme nourriture que des conserves et des biscuits. Ils avaient également à souffrir du voisinage des cadavres dahoméens, qui entraient rapidement en décomposition. On les inhumait le plus vite possible; mais la brousse en dissimulait toujours, et le camp était infecté d'émanations putrides, en dépit du travail des grands vautours noirs. Le manque d'eau est la privation dont souffre le plus la colonne; on est obligé de filtrer de la boue. Cinq spahis partis en reconnaissance ont été attaqués par les Dahoméens; deux ont été faits prisonniers; ce sont, avec l'artilleur et le maréchal des logis capturés au début de la campagne, les seuls Français qui soient tombés vivants aux mains de l'ennemi. Au siège de Cana, les Dahoméens possédaient 12 canons Krupp, dont le tir était dirigé par des Allemands de Whydah, nommés Barth, Schram et Witt; on les a reconnus à leurs casques; l'un portait les insignes de capitaine. Nos troupes ont pris pendant la campagne 1.000 fusils dahoméens, mais aucune pièce d'artillerie. A Kotopa, un canon dahoméen a été réduit en miettes par nos obus, et son pointeur, un Anglais, a été tué. A Akpa, le clairon Daudart, blessé à la jambe en sonnant la charge, a continué de sonner jusqu'à ce qu'il s'affaisse.

Congo français : *Nécrologie.* — L'agent auxiliaire Laval a été tué le 18 novembre dans une rixe avec les indigènes, à 25 kilom. du poste de Comba. M. Laval conduisait à Brazzaville 80 miliciens qui avaient été expédiés sans armes. Le poste de Comba est à 100 kilom. de Brazzaville.

État indépendant du Congo : *Explorations.* — Durant ces deux dernières années, l'État du Congo a été le théâtre de nombreuses tentatives de pénétration, dont plusieurs ont eu un dénouement fatal. Quatre de ces expéditions furent envoyées par la Cie du Katanga, dans cette région :

1° Expédition *Stairs*, partie de Bagamoyo (côte orientale), le 1er juin 1891, traversa le Tanganika, puis arriva à Bunkeia, capitale du Katanga (14 décembre 1891) où elle eut à lutter contre Msiri, qui fut tué ; la famine obligea l'expédition à retourner à la côte orientale; son chef mourut d'épuisement aux bouches du Zambèze (8 juin 1892) (Voir *Revue française*, XVI, 137 et 169).

2° Expédition *Bia*, partie du Stanley-Pool (8 août 1891), elle passa par le camp de Lousambo (Sankourou), puis arriva à Bunkeia (Katanga), le 30 janvier 1892, enfin se dirigea vers Kazembé (voir ci-après).

3° Expédition *A. Delcommune*, partie de l'embouchure du Congo au commencement de 1891, elle remonta le Lomami, atteignit le Lualaba (27 août) et Bunkéia, le 6 octobre 1891, descendit ensuite jusqu'à l'extrémité sud de l'État du Congo; arrêtée par la famine et les chutes, elle revint à Bunkéia (8 juin 1892), puis, allant vers l'est, atteignit le Tanganika, y rejoignit Joubert et Jacques (20 août) et lutta contre les Arabes (voir ci-après). On n'a pas trouvé au Katanga l'or qu'on supposait, mais le cuivre y serait abondant.

4° Expédition *A. Hodister*, partie de l'embouchure du Congo, arriva sur

Digitized by Google

le Lomami en avril 1892, et fut massacrée par les Arabes révoltés près de Riba-Riba (mai 1892) (XVI, 248, 290, 332 et 377) (voir ci-après).

En outre, le comité antiesclavagiste de Bruxelles envoya sur le Tanganika :

5° Expédition *Jacques*, partie de Zanzibar (côte orientale) le 7 juin 1891. Elle arriva au Tanganika (16 octobre 1891), rejoignit *Joubert*, établi à Mpala depuis plusieurs années, puis fonda des stations et eut à lutter contre Roumaliza, chef arabe (depuis juillet 1892) (XV, 395, XVI, 132 et 336) (voir ci-après).

6° Expédition *Hinck*, partie en juillet, remonta le Congo, puis le Lomami (Bena-Kamba, novembre 1891) ; elle se dirigeait vers le Tanganika.

7° Expédition *Long*, chargée de ravitailler Jacques, partit de Bagamogo (côte orientale) le 26 juin 1892, arriva à Tabora le 30 août 1892, où elle aida les Allemands à lutter contre l'Arabe Sekki le 4 septembre. Le 18, les Allemands repoussaient les assiégeants arabes, et, le 21, le lieutenant Long espérait pouvoir se remettre en route pour le Tanganika.

Enfin, nous avons encore à signaler :

8° Expédition *Vankerckhoven* (officielle), partie au commencement de 1891, elle remonta le Congo, atteignit l'Itimbiri (26 mai 1891), puis l'Ouellé et enfin Wadelaï et Lado, sur le Nil (1892) (XVI, 341, 380, 530).

9° Expédition *Ponthier*, détachée de la précédente, défit les traitants arabes sur l'Ouellé (27 octobre 1891) (XV, 411).

10° Expédition *Dhanis*, envoyée du camp de Lousambo, sur le Sankourou, pour réduire les bandes de Gongo Lutita, sur le Lomami (1892) ; de retour à Lousambo, elle quitta ce poste le 15 août 1892 pour aller à Bunkeia (Katanga) (XVI, 249).

Expédition Bia (1). — L'expédition commandée par le capitaine Bia (XV, 208 et XVI, 169) fut envoyée au Congo par la Cie du Katanga, de même que les expéditions Stairs, Hodister et A. Delcommune. M. Bia avait atteint Bunkéia, au Katanga, en janvier 1892 ; au mois de mars, il était encore dans cette localité et avait annoncé son intention de revenir par l'ouest. Le *Mouvement géographique* (nos 29 et 30 de 1892) a publié les dernières lettres de M. Bia, que nous allons résumer.

Partie de l'embouchure du Congo, l'expédition Bia remonta ce fleuve, puis le Sankourou ; au Stanley-Pool, l'expédition s'était divisée en deux contingents qui se retrouvèrent réunis au camp de Lousambo, sur le Sankourou, le 16 octobre 1891. Le 17 novembre, le capitaine Bia prenait la voie de terre, avec 450 soldats et porteurs. La ligne de faîte, entre les bassins du Sankourou et du Lomami, a été franchie à 1.235 mètres, près de Kifumbi ; le pays présente une série de grands plateaux où la marche fut

(1) Voir la carte du Congo, R. F., t. XVI, p. 353.

Digitized by Google

facile. L'expédition descendit vers le Lomami par la vallée du Luete, affluent navigable pour les pirogues. Le Luete vient du sud, puis s'infléchit vers l'est; il a été traversé deux fois par M. Le Marinel. Le bassin du Lomami est plus pauvre que celui du Sankourou; la première rivière fut atteinte par M. Bia le 21 décembre, à 1.060 mètres d'altitude; la rivière n'est pas guéable; l'expédition dut la passer sur des pirogues indigènes. Deux jours après, elle entra dans le bassin du Loualaba (ligne de faîte, franchie à 1.133 mètres), coupé de forêts marécageuses, et où la pluie est fréquente. La mission traversa ensuite la rivière Lovoï, affluent de gauche du Lualaba, dans lequel elle se jette en amont du lac Kassali. Le Lovoï reçoit, à gauche, le Kilubilui; la région est une immense savane. Le 14 janvier 1892, le Loualaba (500 mètres de large) fut traversé, à Mushimuna, près des lacs Kabele et Molunda, sur la rive gauche, Kabire et Upemba, sur la rive droite; ces lacs communiquent avec le fleuve par plusieurs émissaires. Le Kabele est à 730 mètres d'altitude. Le Lualaba serait barré, en amont, par les rapides de Bundwe (Kalenguè). L'expédition, après avoir exploré la région lacustre du haut Loualaba, explora la Fungere (Fungue), son affluent de droite, qui reçoit elle-même le Kafunge (eaux thermales sulfhydriques, 70°, examinées par M. Cornet). Les indigènes cultivent le ricin, mais les sauterelles ravagent les plantations. Le 21 janvier 1892, l'expédition fut attaquée dans la plaine de Manika, sur la rive droite de la rivière Tembwe Mufile, qui coule vers l'Est pour se jeter dans le Luvilambo, affluent de la Lufira; les Basangas tuèrent 10 hommes de l'expédition. La marche se continua sans incident; on franchit le Luvilambo, le Dikulwe et la Bulea; le pays était désolé, désert et affamé. Le Dr Amerlinck signale la présence du cotonnier; la région produit le maïs, le sorgho et le millet, base de la nourriture indigène. Le 30 janvier 1892, Bunkeia, ancienne capitale de Msiri, fut atteint; Stairs y était depuis le 14 décembre. M. Bia occupa le fort construit par Stairs, puis le céda à M. Legat, agent de l'État du Congo. Kandu-Bantu, successeur de Msiri, venait d'être intronisé. Plus de 450 personnes suivaient l'expédition, qui a été attaquée par des pillards armés de flèches empoisonnées. Depuis le 5 février 1892, on n'a pas eu de nouvelles officielles de l'expédition. Les observations géographiques ont été faites par le lieutenant Derscheid.

Expédition A. Delcommune. — L'expédition Alexandre Delcommune, envoyée d'abord par la Société du Congo et reprise par la Cie du Katanga (XVI, 131, 169 et 387), partie du bas Congo au commencement de 1891, est arrivée à Congo-Lutita, sur le Lomami, en mai 1891, et au mois d'octobre elle était à Bunkeia, résidence de Msiri (Katanga), qui fut tué peu de temps après par le capitaine Stairs. De là, elle se dirigea vers l'extrême sud de l'État du Congo, puis remonta au nord et, le 20 août 1892, elle était à Mpala, sur le Tanganika, après un voyage dans les régions ruinées par la famine. M. Delcommune, le Dr Briart, l'ingénieur Didderich et le sergent Cassaert (le lieutenant Hakansson avait été tué par une flèche empoisonnée

Digitized by Google

en août 1891, à Kikondia, sur le haut Lomami) (1), se proposaient de revenir par l'ouest, c'est-à-dire vers Lusambo, sur le Sankourou.

Le *Mouvement Géographique* (14 décembre 92) a publié le rapport de Delcommune daté d'Albertville (Tanganika), 15 septembre. De Gongo-Lutita (4° 48′ 36″ lat. S.), où elle se trouvait le 18 mai, la mission partit avec 370 hommes dont 200 Manyémas ; elle passa à Lupungu (8 juin), Moina-Goio (22 juin), traversa le Lomami (par 7° 30′ 29″ lat. S.), le 13 juillet, et atteignit Kilemba-Masseia, résidence de Kassongo, grand chef de l'Urua, le 19 juillet, où elle resta un mois. Après avoir exploré les lacs Bogda ou Mosya, au nord, et Samba, au sud, et mis en fuite 300 traitants d'esclaves, l'expédition, allant vers l'Est, atteignit le Lualaba au lac Kassali qu'elle découvrit le 27 août ; au sud du lac le Lualaba reçoit le Lovoï, sur sa rive gauche. Le lac Kibambo, marqué sur quelques cartes, n'existe pas. Le 30 août, le lt Hakansson et 12 soldats de l'arrière-garde furent massacrés par les Baluba de Kikondja ; l'expédition fut à son tour attaquée par les Baluba. Le 6 septembre, la Lufira fut atteinte à Kayombé ; c'est un affluent de droite du Lualaba. Après de nouvelles escarmouches, l'expédition, marchant au sud, arriva aux monts Kibala (1.600 mètres), puis longea la Lufira jusqu'aux chutes de Djuo, traversa la Likulua et arriva à Bunkeia le 6 octobre 1891. Le lendemain, M. Legat, chef du poste fondé par Le Marinel, vint voir Delcommune. Msiri, roi du Katanga, reçut brillamment les Belges et essaya en vain de les entraîner à faire la guerre aux Bassanga révoltés. Le Katanga, l'Iramba et le Lunda étaient en proie à la famine et à la guerre. Delcommune quitta néanmoins Bunkeia, visita le poste belge du Lofoï, puis allant au sud, passa par Katanga (22 novembre) et arriva à Ntenke, le 30 novembre, (mines de cuivre). La famine empêcha d'aller plus loin. Les hommes mouraient à raison de 10 et 15 par jour. Le retour à Bunkeia fut terrible ; il s'effectua par Mussima, près des sources du Lualaba (20 décembre, — 25 février) où l'expédition put se réconforter ; puis le Lualaba fut descendu en pirogues sur 200 kilomètres jusqu'aux chutes de Nzilo, en passant par Kazembé (11 avril 1892). Aux chutes de Nzilo, le Lualaba se rue dans une gorge haute de 300 mètres d'altitude, étroite de 30, longue de 76 kilomètres ; la différence de niveau aux deux extrémités de la gorge est de 500 mètres. L'expédition prit alors la route de terre, vers l'Est, et escalada des montagnes, mais la famine revint, les désertions commencèrent ; Bunkeia fut atteint de nouveau le 8 juin, mais de 700 hommes partis du Lomami, l'expédition n'en comptait plus qu'une centaine dans un état pitoyable. A Bunkeia, Delcommune apprit le passage de Stairs et la mort de Msiri ; il y rencontra MM. Cornet, Amerlinck et Derscheid, de l'expédition Bia (2). De Bunkeia, l'expédition se dirigea vers le Tanganika ; le poste du Lofoï fut

(1) Deux autres membres de la mission, MM. de Roest et Protsch, durent quitter l'expédition pour cause de maladie, en mai 1891.

(2) MM. Bia et Franqui, avec le reste de l'expédition Bia, s'étaient dirigés vers Kazembé, sur le Louapoula.

Digitized by Google

quitté le 11 juillet, le lac Moëro atteint le 3 août, le Louapoula traversé le lendemain. Le Louapoula, contrairement à l'opinion admise, est la branche maîtresse du Congo ; à sa sortie du lac Moëro, son débit est de 520 mètres cubes, tandis que celui du Loualaba, au confluent du Lovoï, à Kikondja, n'est que de 253 mètres. De Mpueto, sur le Louapoula, la mission atteignit Roumbi, sur le Tanganika, le 20 août 1892, où elle rencontra Joubert. Le 23, Delcommune partit pour Albertville, au Nord, sur le lac, où le capitaine Jacques était menacé par les Arabes établis dans un fort, à 2 kilomètres. Les gens de Joubert et de Jacques auxquels s'étaient joints ceux de Delcommune (400 fusils en tout) tentèrent inutilement l'assaut du boma arabe. Les indigènes dont Jacques dispose sont sans bravoure; sa situation semble difficile à tenir.

M. Crawford, missionnaire écossais du Katanga, a écrit de Bunkeia que la famine a rendu très précaire la situation des habitants de la région. Après la mort de Msiri, le capitaine Stairs donna un petit territoire à son fils Kandu-Bantu et partagea le reste entre divers chefs qui acceptèrent le drapeau de l'État du Congo. Le fort de Bunkeia, bâti par Stairs, a été abandonné par suite de la maladie et de la famine, mais d'autres forts ont été élevés au Katanga. Les cultures reprennent.

Expédition Vankerckhoven. — L'expédition du capitaine Vankerckhoven se trouverait actuellement à Lado, sur le Nil. Le capitaine Christiaens est parti pour la rejoindre.

Expédition Hodister. — La cause du massacre de la mission Hodister réside surtout dans l'intention manifestée par le lieutenant Michiels de hisser le pavillon congolais à Riba-Riba, sur le Lomami, et dans le reproche adressé à Van Kerckhoven d'avoir enlevé pour 1.200.000 francs d'ivoire aux Arabes. MM. Michiels et Noblesse furent arrêtés. M. Noblesse fut tué et décapité.

Au lieutenant Michiels on inflige une correction à coups de chicotte, on lui coupe le nez, la langue, les oreilles, les parties sexuelles, et deux blessures, coups de feu ou coups de lance, lui sont faites à hauteur des hanches. Ce malheureux invitait ses assassins à le frapper à la tête. Les Arabes firent manger devant lui, par les indigènes, le corps de son compagnon. Il mourut enfin, et sa tête, plantée au haut d'une perche, fut exposée à côté de celle de M. Noblesse, devant le barza de Nséréra, chef de Riba-Riba. M. Hodister et ses compagnons arrivèrent sur ces entrefaites. Aussitôt après avoir envoyé MM. Noblesse, Page, Doré et Jouret sur le haut Congo, il était passé sur le Lomami pour installer des factoreries à Yanga, Bena-Kamba et Lômo. Cela fait, il partit de Bena-Kamba avec trois Européens, dont le Dr Margerie et M. Desmedt, pour gagner le Congo à Riba-Riba. On refuse de l'écouter, on se saisit de ses camarades, qui sont mis à mort et mutilés. Les têtes sont enlevées et les corps mangés. Le supplice d'Hodister fut le plus cruel. Après qu'on l'eut mutilé, on lui coupa les bras pour les faire manger sous ses yeux. Le cheval et les trois ânes d'Hodister furent également décapités, et leurs têtes exposées à côté de celles des Européens!

Digitized by Google

Le boy du lieutenant Michiels, petit esclave appartenant à Rachid, le neveu de Tippou-Tib, a été le témoin de ces assassinats. Il a eu la vie sauve et a été laissé en liberté parce qu'il s'est réclamé de son maître. C'est lui qui a rapporté aux Stanley-falls les détails qui précèdent.

Rachid, le gouverneur arabe des Falls, a montré à M. Hodister 30.000 kilogr. de poudre, provenant de la côte orientale, dont disposeraient les Arabes le jour où la famille de Tippou-Tib rompprait avec l'État du Congo. Quant aux Arabes révoltés de Nyangoué et de Riba-Riba, ils disposent de 2 à 3.000 fusils perfectionnés des types Winchester, Colt, Albini, Snyder et Martini.

Expédition Jacques. — A la date du 27 août 1892, le capitaine Jacques était à Albertville, sur le Tanganika ; il a télégraphié à la Société antiesclavagiste de Bruxelles pour demander l'envoi de renforts immédiats, sa situation étant critique. Les Arabes ont élevé un fort en face d'Albertville. Le comité de Bruxelles a ouvert une souscription pour secourir cette mission.

Dans une lettre du 4 août, Joubert a accusé réception des fusils qui lui ont été envoyés. La dernière lettre du capitaine Jacques est du 8 septembre. Il raconte que, le 16 août, il voit se dresser près de son campement une redoute construite par les Arabes. Roumaliza fait savoir à Jacques qu'il l'obligera, avant trois mois, à se retirer et à payer une indemnité de guerre. Le soir même, Jacques envoie un courrier à Joubert pour lui demander des secours. Le 24 août, il aperçoit une voile qui lui amène Joubert, Delcommune, Diederich et Cassart avec 25 soldats. Le 26, ils attaquent la redoute arabe. L'ennemi se blottit dans des tranchées profondes. Pendant douze heures, Jacques, Joubert et leurs compagnons luttent vainement pour ébranler l'ennemi. Enfin, un coup de fusil des Arabes abat un des chefs des forces auxiliaires des Européens et jette la débandade parmi elles. Les blancs, qui en sont à leurs dernières cartouches, se replient sur Albertville.

Nécrologie. — M. *Charles Lejeune* est décédé à Matadi le 11 novembre 1892, à l'âge de 32 ans. De 1886 à 1889, il fut successivement attaché aux stations de Matadi, de Lukungu, de Vivi, d'Isanghila et de Manyanga. Il rentra en Europe en 1889, puis y retourna en 1891, comme agent de la Société belge pour le commerce du Haut Congo. Il fut chargé des transports dans la région des cataractes.

Nous avons annoncé l'assassinat du sous-lieutenant *Liégeois* (XVI, 438), près de Yakoma, sur l'Ouellé, au moment où il arrivait d'Europe. Le lieutenant Hennebert, dit une lettre de Yakoma publiée par l'*Indépendance*, fut envoyé sur le théâtre de l'assassinat de Liégeois avec 150 hommes. Il a appris que l'embuscade avait été dressée par des indigènes habitant les villages de la rive française de l'Oubanghi. Bien que la population soit très dense et cruelle, le lieutenant Hennebert eût pu l'écraser; mais le commandant Balat n'a pas voulu porter les armes de l'État du Congo sur un territoire étranger. Il s'est adressé aux autorités du Congo français. Celles-ci, pleines de bonne volonté, mais d'une faiblesse numérique dérisoire, ont

Digitized by Google

fait une démonstration chez les assassins et ont dû se retirer après avoir brûlé quelques huttes.

Force publique. — 600 soldats engagés à Massaouah et Keren (Abyssinie) par le capitaine Haneuse viennent d'arriver à Boma; ils constitueront une partie importante de la force publique de l'État du Congo. Une partie serait destinée à renforcer l'expédition Vankerckhoven.

Compagnie du Katanga. — Au conseil d'administration de la Compagnie du Katanga, réuni à Bruxelles, le 12 novembre, le commandant Cameron, qui représente le groupe anglais, a annoncé qu'il avait fondé une Société de transport par eau et par terre dans le S.-E. de l'Afrique, par le Zambèze et le Grand-Lac. Il a offert à la Société du Katanga de faire tous ses transports et de lui racheter tous les terrains qu'elle possède sur la rive gauche. Ces propositions ont été adoptées. La Cie a dépensé 1.127.000 francs pour les expéditions Delcommune, Bia, Stairs et Hodister; ses concessions s'étendent sur 20 millions d'hectares en Afrique centrale.

Expédition du duc d'Uzès. — L'expédition du duc d'Uzès, partie au printemps dernier pour le Congo, comprenait, outre le duc d'Uzès, le Dr Hess, qui l'avait organisée et entreprenait de la guider; M. Jean Rogier, chef de la caravane et le lieutenant Julien, faisant fonctions d'interprète et chargé du commandement des tirailleurs algériens recrutés pour servir d'escorte; M. Pottier. Après avoir quitté Matadi (25 juin 1892), l'expédition traversa le Congo à Manyanga, puis se rendit à Brazzaville, où elle resta en subsistance jusqu'au 24 septembre, et d'où elle partit à bord des steamers français *Djoué* et *Ubangui*. Depuis longtemps, une inimitié existait entre MM. Hess et Julien. Le duc d'Uzès ayant donné le commandement à M. Julien, MM. Hess et Rogier ont quitté l'expédition et vont en organiser une autre. Le duc d'Uzès aurait l'intention, non plus de traverser l'Afrique, à cause des troubles qui y ont éclaté, mais de remonter l'Oubanghi ou la Sangha.

Le cardinal Charles-Allemand Lavigerie est mort le 26 novembre, à Alger. Il était né à Bayonne, en 1825. Reçu docteur en théologie à Paris, il devint professeur d'histoire ecclésiastique à la Sorbonne. A la suite des massacres de Syrie, il fut envoyé dans ce pays. En 1867, il fut nommé archevêque d'Alger. En 1874, M. Lavigerie fonda la mission du Sahara et du Soudan; puis, sur la demande de Pie IX, des missions dans l'intérieur de l'Afrique (lac Nyanza, lac Tanganika, Congo), et il établissait en Tripolitaine et en Tunisie les missionnaires d'Alger. Lorsque la Tunisie fut placée sous le protectorat français, il fut nommé par le pape administrateur du vicariat de Tunis; laissant l'église d'Alger aux soins de l'archevêque de Damas, il se fixa à Tunis. Il fut promu cardinal le 28 mars 1882. En 1888, M. Lavigerie commença sa campagne pour la répression de l'esclavage et de la traite en Afrique. Il était officier de la Légion d'honneur depuis 1866.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie Firmin-Didot. — Celui qui voyage aux Etats-Unis et a pour guide *la Vie américaine*, le magnifique ouvrage de P. de Rousiers, peut prendre, avec une expérience acquise, le chemin de l'Exposition de Chicago. Celui qui reste en France peut

Digitized by Google

revivre tout son siècle par l'étude d'un beau livre, le *XIXe Siècle*, de John Carteret. Toutes les particularités, les physionomies, les modes, les engoueme cette période centrale se trouvent sous la rubrique de chapitres tels que : inve nouvelles, salons et clubs, goût littéraire et goût intime, fêtes civiles et milit costumes et mœurs de l'époque, etc. Chaque règne, chaque gouvernement y t sa place, et une grande largeur de vue préside à chaque sujet. Une illustration et variée, originale surtout par des reproductions de l'époque donne plus de rel texte et fait grand honneur à la maison Firmin-Didot. La même originalité pr à l'ornementation de *Croquis de cavalerie à travers l'Europe* par L. Vallet, avec face de R. de Beauvoir. C'est un historique de l'organisation des cavaleries de l'Eu où défilent tour à tour les principales nations, officiers de tous grades et sol Cette belle collection se recommande surtout par le choix délicat de ses gravures., la jeunesse studieuse, *Potaches et bachots* d'A. Lemaistre est une étude rétrospe sur l'histoire de l'Université. La vie de collège, la préparation aux examens, les h sportives qui forment l'objet d'études qui seront appréciées par les jeunes ge leurs familles. Dans un cadre analogue, mais dans un genre différent, *Gaucher Ma* de Gheusi et P. Lavigne, est l'histoire aventureuse d'un escholier féodal. Ses été de Salamanque à Toulouse et à Paris, servent de prétexte à une reconstitu humoristique de la vie universitaire au moyen-âge.

Librairie Hachette. — Les régions polaires sont toujours l'objet d'explorati suivies, comme le démontre : *A travers le Grönland*, l'ouvrage de F. Nansen, duit du norvégien par Ch. Rabot. Ce magnifique volume, illustré avec un soin particulier, est le récit de la première traversée du Grönland en 1888, par l'exp rateur Nansen. Ce n'était pas une petite affaire que de traverser en largeur un p glacé dont la superficie est plus de 2 fois celle de la France. Aussi fallut-il 39 jo d'une marche accidentée de péripéties sans nombre pour atteindre le but, c'est-à-d le rivage opposé. Que d'obstacles furent surmontés, que de fatigues encourues ! C'e ce que raconte le courageux explorateur dans un récit vivant où abondent les ép sodes dramatiques et les détails pittoresques sur le pays et ses habitants.

Librairie Delagrave. — *A travers la Russie*, par le major Sibille (illustrations J. Delonde), répond au besoin actuel de l'opinion. C'est un récit de voyage, parsem d'observations fines et pénétrantes, qui entraîne le lecteur à travers les différen mondes de l'Empire du tzar : Russie officielle à Saint-Pétersbourg ; Russie impéria et militaire à Krasnoë-Sélo ; Russie mère à Moscou ; Russie commerciale à Nijni Novgorod ; Russie sainte à Kiew, avec Varsovie comme point de départ et Cracovi comme terminus. Cette énumération suffit pour donner le désir de lire un ouvrag d'un style vivant et patriotique. Toujours dans le monde slave, nous trouvons *l'Histoire d'une princesse russe*, par Henriette Pravaz, récit mouvementé et description des mœurs et coutumes de la Russie, d'Odessa à Cracovie. Dans la même collection : *la Fillette au Héron bleu*, adapté par E. Dupuis, récit original dont l'action se passe à la Nouvelle-Orléans, et *les Contes patriotiques*, par Montet, œuvre passionnée, qui relate avec émotion les souffrances et les humiliations de 1870-71. A ces ouvrages, tous illustrés, se rattache un beau volume : *les Enfants de Grand-Pierre*, par Eug. Muller, dont l'Académie a couronné plusieurs fois les travaux. C'est encore dans le monde rustique où il excelle à trouver de pittoresques physionomies, que l'auteur a emprunté les éléments de grands effets dramatiques.

Le Propriétaire-Gérant, Édouard MARBEAU.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 27700-12-92. — (Encre Lorilleux).

Digitized by Google

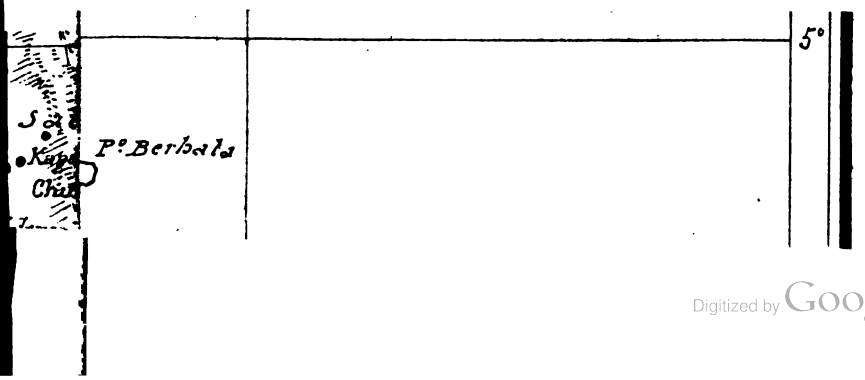

Digitized by Google

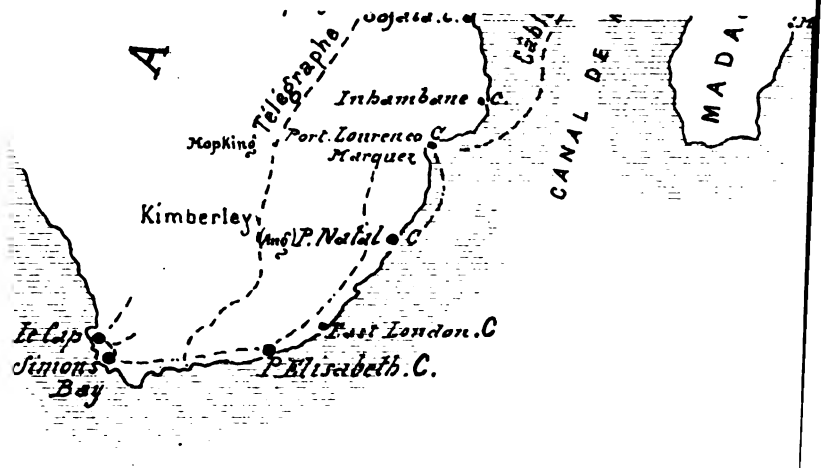

Digitized by Google

LES DÉPOTS DE CHARBON DU GLOBE

En lisant dans le dernier numéro de la *Revue* l'analyse de l'exposé de sir Charles Dilke sur les dépôts de charbon de l'Angleterre, plus d'un lecteur s'est fait la réflexion suivante : Puisque les Anglais placent au premier rang des problèmes de la Grande-Bretagne la judicieuse répartition des dépôts de charbon sur le globe, comment n'existe-t-il jusqu'à ce jour en France, ni un annuaire, ni une carte, ni même une simple nomenclature des dépôts dépendant des diverses puissances maritimes dans tous les Océans ?

Il est incontestable que si, dans les leçons de géographie faites dans les lycées, les professeurs introduisaient des renseignements précis sur cette question, il sauterait aux yeux des élèves que c'est là la raison de décider pour nombre de questions coloniales et plus spécialement pour la prise de possession par diverses nations d'îlots ou de points de côtes inoccupés. Il est de toute évidence que dans une mer sans dépôt de charbon, les croiseurs sont parfois réduits, comme force maritime, à celle de bouchons de liège dans une cuvette. Plus tard, quand le hasard de la politique aurait amené quelques-uns de ces jeunes gens sur les bancs du Parlement, ils sauraient comprendre à demi mot les invitations discrètes d'un ministre de la Marine ou d'un sous-secrétaire d'État aux colonies, et, loin de marchander les crédits nécessaires pour assurer à notre flotte des points de ravitaillement, ils sauraient stimuler l'initiative ministérielle et finiraient par faire prédominer dans les Chambres, sur cette question comme sur bien d'autres du même ordre, une politique coloniale vraiment nationale.

Les Anglais ont pris un moyen pratique pour faire pénétrer dans le grand public des notions précises sur cette question qui intéresse au plus haut degré le maintien de leur prépondérance maritime. Il y a chez eux un accord tacite pour cette propagande entre les pouvoirs publics et les sociétés privées. C'est ainsi qu'on voit le département hydrographique produire en août 1889 une carte des dépôts de charbon et des lignes télégraphiques du globe et reviser cette carte en novembre 1891 et le même service tenir soigneusement au courant le *Dock book*. D'autre part, l'étude des dépôts de charbon, des cales de radoub... dans l'océan Indien et l'océan Pacifique est publiée en 1891

Digitized by Google

dans les *Reports of Proceedings of the Royal Colonial Institute*, tandis que la Société de géographie écossaise, suivant cet exemple, publie de son côté, en 1892, la carte des dépôts de charbon de la Grande-Bretagne et des puissances étrangères, des lignes de navigation et la position des stations navales.

Depuis longtemps nous cherchons dans les organes spéciaux français quelque chose de semblable. N'avait-on pas réalisé depuis 1888 un progrès très appréciable par la publication, dans diverses revues de France, de renseignements sur l'état comparatif des forces navales des diverses puissances? Mais en dehors de *l'Album de statistique graphique* (1890-1891) et du *Bulletin du Ministère des Travaux publics* (mars 1890) qui permettent de citer dans les quatre grands océans les ports et les rades accessibles aux navires calant 8 mètres, rien n'a encore été tenté dans ce sens. Puisqu'aucune initiative ne se manifeste, *la Revue Française* doit à ses lecteurs de poser les premières bases, laissant à d'autres le soin de perfectionner le travail et de le tenir plus tard au courant.

Ce qu'il importe le plus, pour nos jeunes officiers de marine et pour les capitaines qui commandent nos bateaux de la marine marchande, c'est d'avoir sous les yeux une nomenclature des ports possédant des dépôts de charbon ayant un stock disponible de plus de 500 tonnes *(dépôts)*; des dépôts de moins de 500 tonnes *(petits dépôts)*; des cales de radoub, de halage et grils de carénage défendus ou non par des forts; la liste des ports dans lesquels les navires de 8 mètres de tirant d'eau peuvent accoster un quai (A); les ports dans lesquels ces mêmes navires trouvent un abri suffisant pour opérer par allèges en tous temps, mais dans lesquels il n'y a pas de quai qu'ils puissent accoster (B); les ports dans lesquels les mêmes navires sont réduits à mouiller sur rade sans abri ou avec abri insuffisant (C).

Notre collaborateur, M. A.-A. Fauvel, a bien voulu apporter dans le groupement de tous les documents un soin et une méthode qui seront hautement appréciés par les gens du métier.

Édouard Marbeau.

Notons, pour l'intelligence de la carte, que les dépôts anglais portent les chiffres impairs 1, 3, 5 et les dépôts de toutes les autres nations, les chiffres pairs, 2, 4, 6. Les dépôts non fortifiés sont indiqués par les chiffres inférieurs 1 et 2; les dépôts fortifiés par les chiffres 3 et 4. Quant aux chiffres 5 et 6, ils indiquent les cales de radoub.

Digitized by Google

Les dépôts de charbon de plus de 500 tonnes sont indiqués par un point noir ; ceux de moins de 500 tonnes sont indiqués par une croix.

Les autres ports indiqués sur la carte n'ont pas de dépôts de charbon, mais offrent certaines ressources ou facilités pour les transbordements suivant les indications A B C expliquées plus haut.

Les câbles ou lignes télégraphiques qui relient entre eux les dépôts de charbon et permettent de s'assurer d'un port à l'autre de la quantité disponible, sont indiqués par des traits.

Puissances	Régions	Lieux de Dépôt	Ressources
	LITTORAL DE L'ASIE MÉRIDIONALE : OCÉAN INDIEN		
Angleterre.	Arabie.	Aden	Dépôt fortifié. 2 cales de halage dont une aux messageries maritimes . . . . . C.
Turquie. .	d°	Makalla	. . . . . C.
d° . .	d°	Mascate	Dépôt. . . . . C.
d° . .	d°	Koveït.	. . . . . C.
d° . .	Perse	Bassorah	Petit dépôt. . . . . (1).
d° . .	d°	Bouchir	Dépôt. . . . . (1).
d° . .	d°	Bender-Abbas	. . . . . C.
Angleterre.	Inde	Karatchi (Manora) . .	Dépôt fortifié. 1 cale de radoub en projet . . B.
d°	d°	Mandavi.	. . . . . C.
d°	d°	Cambay	. . . . . C.
d°	d°	Surat	. . . . . C.
Portugal .	d°	Daman	. . . . . C.
Angleterre.	d°	Bombay	Dépôt fortifié. 10 cales de radoub. 1 cale de halage. 1 dock hydraulique à Elephanta. . . . . A.
Portugal .	d°	Goa.	. . . . . C.
Angleterre.	d°	Karwar	. . . . . C.
France . .	d°	Mahé	. . . . . C.
Angleterre.	d°	Cochin	. . . . . C.
d° . .	d°	Aleppey.	. . . . . C.
d°	d°	Quilon	. . . . . C.
d°	d°	Tuticorin	. . . . . C.
d°	Ile de Ceylan	Colombo.	Dépôt fortifié . . . . B.
d°	d°	Pointe-de-Galles. . .	d° . . . . B.
d°	d°	Trincomali.	d° . . . . A.
d°	Inde	Negapatam.	Dépôt. . . . . (1).
France . .	d°	Karikal	. . . . . C.
Angleterre.	d°	Tranquebar	. . . . . C.

(1) Non mentionné par le *Bulletin du Ministère des Travaux publics.*

Digitized by Google

Puissances	Régions	Lieux de Dépôt	Ressources
France . .	d°	Pondichéry	. . . . . C.
Angleterre.	d°	Madras	Dépôt . . . . . B.
d°	d°	Masulipatam	. . . . . C.
d°	d°	Cocanada	. . . . . C.
d°	d°	Bimlipatam	. . . . . C.
d°	d°	Calcutta.	Dépôt fortifié. 11 cales de radoub . . . . . A.
d°	Birmanie	Chittagong.	Petit dépôt. . . . . C.
d°	d°	Akyab.	d° . . . . . C (1).
d°	d°	Bassein	Dépôt . . . . . C.
d°	d°	Rangoun	Dépôt fortifié. Cale de halage. . . . . C.
d°	d°	Maulmeïn	Petit dépôt. . . . . C.
d°	Iles Andaman	Port Blair	Dépôt . . . . . C (1).
d°	Ile de Penang	Georgetown	Dépôt. 1 cale de radoub. 1 cale de halage . . C.
d°	Péninsule Malaise . .	Malacca	. . . . . C.
d°	Ile de Singapour. . .	Singapour	Dépôt fortifié. 4 cales de radoub. 1 cale de halage. . . . . A.

AFRIQUE ORIENTALE

MER ROUGE

Egypte . .	. . . . .	Suez	Dépôt. 1 cale de radoub. C
d° . .	. . . . .	Souakim.	Petit dépôt. . . . . C.
Abyssinie .	. . . . .	Massouah	d° . . . . . B.
Turquie. .	Arabie.	Djeddah	. . . . . C.
d° . .	d°	Hodeïdah	. . . . . C.
Angleterre.	Ile de Périm. . . .	Périm.	Dépôt . . . . .

OCÉAN INDIEN

France . .	Afrique	Obock.	Dépôt . . . . . C.
d° . .	Somalie	Tadjourah	. . . . . C.
Angleterre.	d°	Berbera	. . . . . C.
Italie . . .	d°	Magadoxo	. . . . . C.
Angleterre.	d°	Port Durnford	. . . . . B.
Angleterre.	Zanzibar.	Mombaz	. . . . . B.
d°	d°	Zanzibar.	Dépôt . . . . . C.
Portugal. .	Mozambique	Conducia	d° . . . . . C.
d° . .	d°	Mokambo	. . . . . C.
d° . .	Zambésie	Quélimane.	. . . . . C.
d° . .	d°	Sofala.	. . . . . C.

(1) N'est pas mentionné au *Bulletin du Ministère des Travaux publics*, mais l'est dans la carte de l'amirauté anglaise.

Digitized by Google

Puissances	Régions	Lieux de Dépôts	Ressources
d° . .	d°	Inhambane.	. . . . . C.
d° . .	d°	Lourenço Marques . .	. . . . . C.
Angleterre.	Natal	Port Natal.	Dépôt fortifié. Cale de halage. . . . . C.
d°	Le Cap	East London.	. . . . . C.
d°	d°	Port Elizabeth (Algoa Bay).	Dépôt. Cale de halage. C.
d°	Iles Seychelles	Mahé (Port Victoria) .	Dépôt. Petite cale de halage aux messageries maritimes . . . C.
France . .	Ile de Mayotte	Dzaoudzi	Dépôt. . . . . C.
d° . .	Ile de Nossi Bé. . . .	Hell-Ville	d° . . . . . C.
d° . .	Madagascar	Diego Suarez.	Dépôt fortifié. . . . . B (1).
d° . .	d°	Sainte-Marie.	Dépôt. . . . . B (1).
d° . .	d°	Mahambo	. . . . . C.
d° . .	d°	Tamatave	Petit dépôt. . . . . C (1).
d° . .	d°	Mahanoro	. . . . . C.
d° . .	La Réunion	Port de la Pointe des Galets.	Dépôt. . . . . B (1).
d° . .	d°	Saint-Pierre	Cale de radoub. . . . (1).
Angleterre.	Ile Maurice	Port Louis.	Dépôt fortifié. 3 cales de radoub. 1 cale de halage. . . . . B.
d°	Iles Chagos	Chagos.	Dépôt. . . . . C (1).

ÉTUDE DÉMOGRAPHIQUE SUR LA TUNISIE

I. — Proportion des Français

L'arrivée d'immigrants est d'ordinaire une bonne fortune pour le pays de peuplement qui les reçoit. Leur nationalité paraît n'être qu'une question secondaire. Ils se fondent généralement dans la population qui dirige les affaires du pays, Les centaines de mille Européens qui, chaque année, débarquent aux États-Unis, y deviennent Yankees dès la seconde génération, quelle que soit leur provenance. Sans aller chercher au dehors, les divers peuples méditerranéens qui fournissent des immigrants à l'Algérie fusionnent facilement avec la nationalité française. Les intermariages le prouvent par leur nombre croissant. Nos

(1) Non mentionné par le *Bulletin du Ministère des Travaux publics*.

Digitized by Google

lois sur la naturalisation, sur le cabotage, sur le service militaire, hâtent encore ce mouvement. On peut rappeler à ce sujet la statistique du remarquable rapport de M. Burdeau sur l'Algérie (1). La moyenne annuelle des naturalisations y a été :

1865-1877.	274
1877-1881.	519
1882-1886.	746
1887-1889.	1.862

Entre les recensements de 1881 à 1891, le chiffre des naturalisés recensés y a augmenté de 7.700, c'est-à-dire d'une quantité presque identique à celle des colons français venus en Tunisie, dans la même période de temps.

La proportion des Franco-Algériens s'accroît régulièrement malgré une très forte immigration étrangère. Sur 1.000 Européens, 501 étaient Français en 1876, 519 en 1881, 554 en 1891 ; et si même on tient compte des israélistes indigènes naturalisés, cette proportion s'élève à 593 citoyens français sur 1.000 Européens. Ces résultats sont frappants si l'on se reporte aux premiers recensements algériens. En 1841, par exemple, la proportion des Français était de 425 pour 1.000 Européens.

La Tunisie est plus mal partagée que l'Algérie en 1841. Ainsi, d'après les données de la géographie de Perpétua, sur 24.217 Européens on comptait, en 1881, 3.394 Français. C'est une proportion de 140 Français pour 1.000 Européens, proportion absolument infime. En 1891, il y aurait, d'après les supputations des divers consulats, 50.000 Européens en Tunisie. Ce nombre, sujet à caution, il est vrai, donnerait 200 Français pour 1.000. Nous sommes loin des 593 Français d'Algérie ! Que d'efforts pour arriver à ce chiffre !

En 1891, la population européenne de Tunisie se répartirait alnsi : sur 1.000 habitants, il y aurait 500 Italiens, 240 Maltais, 200 Français, 60 autres. Il est véritablement surprenant que le peuple protecteur n'ait pas pu mieux asseoir sa nationalité après dix ans d'occupation.

II. — Les protégés français

L'importance des intérêts français est accrue, il est vrai, de la présence de 22.530 protégés recensés en 1891. Mais ces protégés, musul-

(1) Burdeau. *L'Algérie en 1891*. Hachette, éditeur.

Digitized by Google

mans d'Algérie, sont loin de fournir aux agents français l'occasion de faire sentir notre influence. Les contrôleurs refusent, en effet, d'accorder leur protection consulaire aux Algériens, s'ils n'ont pas acquitté au préalable certains droits fiscaux de chancellerie. La nationalité, ou plutôt la protection, se trouve ainsi subordonnée à une question de perception. Le fait de n'avoir pas versé les droits consulaires entraîne très fréquemment l'abandon des droits de la France sur beaucoup de nos sujets, qu'on laisse le gouvernement du Bey traiter comme Tunisiens. C'est une politique d'effacement véritablement coupable, surtout quand on voit avec quel soin les autres consulats s'occupent des intérêts de leurs ressortissants et s'empressent de les défendre. C'est ainsi que l'Angleterre, qui n'a pas vingt de ses nationaux en Tunisie, s'est créé, par suite de la présence des Maltais en Tunisie, de très gros intérêts dans ce pays. Et ces Maltais sont sujets britanniques au même titre que les Algériens, sujets français. Ce désintéressement de notre gouvernement fait que l'on ne s'est donné la peine de recenser que les Algériens ayant des rapports avec les consulats. Ce sont presque tous des habitants de Tunis, parmi lesquels nombre de Mozabites. Il faudrait, au bas mot, doubler ce nombre de 22.000 pour avoir le nombre exact des Algériens de Tunisie.

Tout l'est de la Tunisie, au sud de la Medjerda, et plus spécialement la région qui s'étend entre la frontière et Téboursouk, est l'objet d'une colonisation algérienne des plus intenses. Dans ce pays dépeuplé, les Algériens viennent louer des terres. Comme ce sont presque tous des Kabyles qui arrivent, ils sont beaucoup plus travailleurs. Leurs charrues sont aussi mieux conditionnées. Aussi font-ils de plus belles récoltes. Cette supériorité leur permet d'offrir des prix de location plus élevés que ceux des Tunisiens. Les propriétaires les préfèrent de beaucoup à ces derniers. Bien dirigé, ce mouvement transformerait rapidement tout ce pays en une province peuplée non de protégés, mais de sujets français. On a garde de s'en occuper. Il y aurait plutôt tendance à l'entraver.

III. — La Colonie italienne

Cette négligence des intérêts français, qu'il s'agisse des nationaux ou des Algériens, paraît d'autant plus répréhensible, quand on examine l'émigration étrangère la plus importante, celle des Italiens. Nous ferons cette étude d'après leurs documents. L'un des plus intéressants

Digitized by Google

à consulter est intitulé « Tunis et le protectorat en 1888 » (1). L'auteur anonyme commence par rappeler que, dès 1862, Cattaneo rêvait de peupler le pays désert de Tunisie par ses compatriotes. La Tunisie, ajoute-t-il, entre les mains des Français, colonisée par eux, constitue pour l'Italie un triple danger: 1° militaire, comme complément de l'Algérie et position avancée, par suite de l'organisation de Bizerte ; 2° économique, comme marché fermé aux produits italiens ; 3° colonial, comme gêne apportée à l'expansion de la race italienne. Une partie du danger est heureusement compensée ; car, grâce au développement actuel de la colonie italienne, la race arabe pourra résister à l'absorption française et se révolter en cas de conflagration. De plus, il y a conflit d'intérêts entre l'Algérie et la Tunisie. Ce conflit rendra l'annexion bien difficile. Les résultats de l'occupation se trouveront, de la sorte, en grande partie annihilés. Comme on le voit, la colonie italienne nous est, dans la pensée du monde officiel, franchement hostile. Son gouvernement ne cache nullement son désir de se servir d'elle pour paralyser tous les efforts que nous pourrions faire dans le sens français. Quelle est l'importance exacte de la colonie italienne de Tunisie? Les Italiens donnent 34.878 habitants en 1888. La façon dont est établie cette statistique est la suivante. Les trois villes de Sousse, la Goulette et Tunis, 731 naissances. En admettant une naissance pour 38 habitants, le consul de Tunisie donne à ces trois villes : 731 × 38 = 27.778 habitants.

Donc Sousse, la Goulette, Tunis.	27.778 hab.
Bizerte, Gerba, Sfax, Mahedia, Monastir, Gabès, Souk el Arba auraient.	1.400
Dans d'autres localités, on aurait	700
Soit, au total.	29.878
Il faudrait y joindre : Italiens n'ayant pas de rapports avec les consulats.	2.000
Immigrants annuels	1.000
Italiens de passage..	2.000
TOTAL.	34.878 (2)

Il n'est pas besoin d'être très initié aux difficultés de la statistique pour voir le peu de cas qu'il faut faire de celle-ci.

(1) *Tunisi ed il Protettorato nel 1888.* (Anonyme.)
(2) *Tunisi ed il Protettorato*, p. 17.

Digitized by Google

La proportion de une naissance sur 38 habitants correspond à une natalité de 26 pour 1.000. Or, la natalité italienne est de 37 pour 1.000, dans la mère patrie. En Algérie, qui a tant de ressemblance pour le climat avec la Tunisie, les Italiens ont toujours eu une fécondité bien supérieure. D'après Bertillon, les Italo-Algériens ont eu eu 1855-1856, une natalité de 39 pour 1.000 (1). D'après Vallin, dans la mauvaise période de 1867-1872, les naissances italo-algériennes ont atteint la proportion de 40 pour 1.000 habitants! Le Dr Vallin ajoute (p. 179) : « les Italiens réussiraient mieux en Algérie que dans leur pays même : ils doublent leur population en 99 ans en Italie; ils la doubleraient en 63 ans en Algérie. » Ces chiffres se maintiennent dans les études plus récentes du Dr Ricoux sur la « Démographie de l'Algérie ». Ce même auteur a étudié tout spécialement la population d'une ville assez rapprochée de la Tunisie, Philippeville (2). La population italienne de ce centre y a eu, pendant la période qui s'étend de 1859 à 1873, une natalité moyenne annuelle de 39,28. Dans certaines périodes, comme dans celle qui comprend les cinq dernières années, objet de cette étude (1869-1873), cette natalité a atteint le chiffre énorme de 47,36 pour 1.000 !

Connaissant ces faits, bien établis par des documents officiels, sachant qu'à Tunis en particulier, les jeunes gens se marient de très bonne heure, les hommes à 20 ans, les filles souvent à 15 ; ayant vu les foudoucks habités par les Italiens, où grouille véritablement toute une population de jeunes enfants qui se succèdent d'année en année, nous pouvons affirmer que la natalité italienne doit être pour le moins de 39 à 40 pour 1.000 en Tunisie, c'est-à-dire qu'il naît un enfant par 25 ou 26 sujets italiens, et non sur 38. Dans ces conditions, le chiffre des 731 naissances enregistrées aux consulats des villes de Sousse, la Goulette, Tunis, doit donner une population de 18 à 19.000 personnes, au lieu de 27.778, soit près d'un tiers en moins.

Les chiffres de 1.400 pour Bizerte, Gerba et autres localités, ainsi que celui de 700, nous semblent exagérés, mais nous les admettrons pour vrais.

Les Italiens qui n'ont pas de rapports avec les consulats font inscrire leurs naissances dans les diverses municipalités. Celles-ci transmettent

(1) Article *Migration. Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales.*
(2) Ricoux. *Contribution à l'acclimatement des Français en Algérie. 1874.*

Digitized by Google

leurs déclarations aux consulats intéressés. De la sorte, le chiffre de 2.000 se trouve compris dans celui des 18 ou 19.000 Italiens de la région nord. Quant aux immigrants annuels ou aux Italiens de passage, ils contribuent autant que les sédentaires à la natalité. Les calculs ont été faits en Algérie pour les divers Italiens sédentaires ou de passage et c'est en les comparant dans les statistiques que l'on a trouvé les taux de natalité italienne variant de 39 à 47 pour 1.000.

L'analyse de la statistique italienne, qui trouve près de 35.000 nationaux en Tunisie, montre qu'elle est fausse; on n'arrive à étayer ces chiffres qu'au moyen de supputations fantaisistes et en faisant figurer à diverses reprises les mêmes sujets, comme dans certaines pièces à grand spectacle. Une estimation rigoureuse ne permet pas d'estimer le nombre des Italiens à plus de 20 à 21.000, en Tunisie, en 1888. En tenant compte de l'immigration annuelle, ils étaient environ 25.000 en 1891, époque de notre recensement.

En 1881, la géographie de Perpetua évaluait leur nombre à 10.228. Il y a donc eu dans cette période une augmentation de 15.000 personnes, du double supérieure à celle des Français. En décembre 1881, on comptait 3 Italiens pour un Français; en 1891, la proportion restait sensiblement la même (2,5). Le protectorat était loin d'avoir nui à l'expansion italienne, comme l'appréhendait l'auteur de la brochure citée ci-dessus

Le relevé de l'émigration tunisienne en Tunisie en fait d'ailleurs foi :

1° Avant l'occupation.

1876	278	immigr.
1877	282	—
1878	585	—
1879	467	—
1880	260	—
1881	265	—
TOTAL . .	2.137	—

Soit 356 par an.

2° Depuis l'occupation.

1882	2.235	immigr.
1883	1.867	—
1884	637	—
1885	818	—
TOTAL . .	5.557	—

Soit 1,389 par an.

Nous n'avons pu nous procurer des chiffres exacts pour les années qui suivent 1885. Cependant, en 1888, 10.920 immigrants italiens ont abordé en Tunisie. C'était une mauvaise année, aussi a-t-on compté 10.500 retours. Ces chiffres montrent le peu de fixité d'une partie de l'immigration italienne. Aussi ne faut-il pas s'inquiéter outre mesure

Digitized by Google

à la vue, de ces longues files d'immigrants que l'on voit parcourir nos rues les jours d'arrivée des paquebots d'Italie. Beaucoup, après un court séjour, se rembarqueront pour regagner leur patrie.

Quelle est la composition de cette colonie de 25.000 Italiens? Deux mille d'entre eux n'ont aucune relation avec le consulat, comme nous l'avons constaté. Ce sont, dit la brochure déjà citée (page 17), des déserteurs, des évadés des établissements pénitentiaires, et en général ceux qui ont eu des démêlés avec la justice. Les consulats se gardent bien de signaler ces sujets à l'attention du gouvernement du protectorat. Ce sont eux qui accomplissent les assassinats et les vols à main armée que l'on signale fréquemment dans la colonie. Sans ces gens, les assises n'auraient à peu près pas lieu de fonctionner. Les consulats italiens agissent mal et contre les intérêts de leur propre pays en ne signalant pas ces malfaiteurs, car ceux-ci jettent leur déconsidération sur toute la colonie à laquelle ils appartiennent. Bien des honnêtes gens reçoivent les éclaboussures de ce vilain contingent.

Il y a 3.000 israélites. La plupart proviennent de Livourne. Il faudrait peu connaître le caractère israélite pour espérer que les 3.000 Italiens de ce groupe seraient d'un grand secours, le jour d'un conflit franco-italien. Par contre, en temps ordinaire, ces israélites sont les ennemis les plus acharnés de notre occupation. Avant notre arrivée, ils exerçaient une sorte d'hégémonie sur la communauté israélite. Ceux de ces Tunisiens qui voulaient se modeler sur les habitudes européennes prenaient leurs exemples chez les Livournais. De plus, ils s'étaient rendus indispensables auprès des Beys et des riches familles indigènes, soit comme banquiers, comme courtiers ou administrateurs. La plupart des impôts recouvrés sous forme de monopoles étaient entre leurs mains. Ils en tirèrent de gros revenus. Notre intervention, en mettant quelque ordre dans les affaires tunisiennes, a sinon tari, du moins fortement diminué le débit de cette source de richesses. L'alliance israélite a créé un courant français chez les israélites tunisiens, qui cessent d'être dirigés d'une façon aussi absolue par leurs coreligionnaires de langue italienne. Telles sont les principales causes de leur hostilité, liée plus à leurs intérêts qu'à un ardent patriotisme.

Quoi qu'il en soit, grâce à son passé, cette fraction de la colonie italienne possède toute la fortune de cette colonie. Les banques ita-

Digitized by Google

liennes, au capital total d'une quinzaine de millions, sont entre ses mains. Tant à Tunis que dans les autres villes, elle a accaparé les terrains urbains les meilleurs. Cette population fournit aussi le plus fort contingent de professions libérales. La moitié des médecins de langue italienne sont israélites, malgré le petit nombre de cette communauté. Il en est de même des avocats, etc. Aussi, par l'importance de leurs affaires et les situations en vue occupées par quelques-uns d'entre eux, ces israélites dirigent-ils complètement la colonie italienne. On les trouve à la tête de toutes les œuvres italiennes, surtout gallophobes. On les a même vus, récemment, se mettre à la tête d'un mouvement destiné à demander le rappel de capucins italiens, retirés de Tunisie, par ordre du pape ! La moitié du comité de cette protestation, ayant un caractère éminemment religieux et catholique, se composait de juifs livournais.

Il est inutile de dire que, par les relations qu'il entretient avec les musulmans, ce groupe est un des plus chauds détracteurs de notre action auprès des indigènes.

Les 20.000 autres Italiens se subdivisent en deux portions à peu près égales. L'une est depuis un temps immémorial dans le pays. Ses ancêtres y sont parfois arrivés comme esclaves. Dans certaines petites villes de la Régence, ces Italo-Tunisiens étaient même quelque peu arabisés. Vu les difficultés qui ont existé jusqu'à ce jour, les Italo-Tunisiens étaient, sauf à Tunis, généralement peu instruits. La sphère de leurs affaires ou de leurs ambitions ne dépassait pas le pays où ils avaient toujours vécu. Aussi, au début de l'occupation surtout, se disaient-ils Tunisiens, plutôt qu'Italiens. Ils étaient d'avis qu'une puissance européenne devait mettre fin au gâchis dans lequel se débattait l'administration tunisienne. Vu la communauté d'origine, l'intervention de l'Italie leur eut été plus agréable. A défaut de l'Italie, ils ont vu arriver la France sans aucun ressentiment. Beaucoup de ces familles avaient, d'ailleurs, contracté des alliances avec d'anciennes familles françaises. Aujourd'hui encore, les intermariages si nombreux entre Français et étrangers, se font surtout avec les familles italo-tunisiennes. Notre occupation leur a été plutôt favorable. La plupart exerçaient de petits commerces assez languissants. La présence de nombreuses troupes, à un moment donné, a imprimé à leurs affaires un essor qui, pour beaucoup, a été un commencement d'aisance. Avec

Digitized by Google

une meilleure connaissance des hommes et des choses, le gouvernement du protectorat aurait pu gagner complètement ces braves gens au nouvel ordre. Malheureusement, on n'a souvent su que les froisser du côté français. Aussi se rapprochent-ils de plus en plus de leurs compatriotes italiens, à qui ils donneront une nouvelle force.

(A suivre). Dr BERTHOLON.

LA PÉNINSULE MALAISE

RESSOURCES ET AVENIR

(Suite et fin) (1)

AVENIR DE LA PÉNINSULE MALAISE.

Nous avons entendu beaucoup de voyageurs, ayant visité la Péninsule, prédire un magnifique avenir aux Protectorats, mais nous ne pouvons nous payer d'une pareille généralisation. Nous voyons, en effet, toutes chances d'espoir, nous dirons même de confiance, mais nous ne pouvons cacher qu'il y a encore pour nous beaucoup à faire et beaucoup à apprendre.

Tout d'abord, partant du connu pour arriver à l'inconnu, quel a été le progrès obtenu dans les possessions anglaises formant la colonie dite Établissements des Détroits? Penang a un passé historique de cent-cinq ans, Singapour en a un de soixante-douze années, tandis que Malacca n'est anglais que depuis soixante-sept ans. Le résultat le plus remarquable a été la création des deux ports maritimes de Singapour et de Penang. Le premier est aujourd'hui une ville remarquable, le second un entrepôt commercial d'une importance au-dessus de la moyenne.

L'étendue totale des *Straits Settlements* est de 1.310 milles carrés seulement, la population entière, suivant le recensement de 1891, ne compte que 505.080 âmes, savoir : Singapour 182.650; Penang

(1) Voir la *Revue Française*, t. XVI, p. 305 et 369 (nos 151 et 152), et t. XVII, p. 10 (no 157).

Voir la CARTE DE LA PÉNINSULE MALAISE, t. XVII, p. 48.

Digitized by Google

231.480 : Malacca 90.950. C'est dire que la colonie est à peu près égale en étendue au comté de Shropshire et que la population est inférieure à celle de la ville de Glascow. En dehors des villes, la population est éparse, bien qu'il y ait sur la côte des districts possédant une agglomération assez considérable.

Les possessions coloniales du Détroit de Malacca, où le pavillon anglais a si longtemps garanti paix et protection à tout venant, possèdent cependant une moyenne de beaucoup plus d'habitants au mille carré qu'aucun des États de la Péninsule. Or, nous avons à envisager le fait, que si l'on veut faire fleurir les États malais protégés, comme un jardin, cela ne pourra être obtenu qu'au moyen d'une population amenée du dehors, autrement le développement des districts ruraux sera très lent.

Les établissements anglais que nous avons mentionnés ci-dessus n'ont aucune ressource minérale, et ils doivent compter sur le commerce et un peu sur l'agriculture pour arriver à la prospérité. Ce n'est que depuis 1867 qu'ils sont arrivés à l'équilibre dans leurs finances, et leurs institutions portent la marque profonde de ce fait que, pendant de longues années, leurs dépenses durent être minutieusement contrôlées par le gouvernement des Indes.

Telle qu'elle est, la colonie doit au gouvernement indien beaucoup de ses monuments publics, de ses routes, qui furent construits avant la séparation. La question est de savoir si les progrès de la population et du commerce des parties de la Péninsule actuellement administrées par l'Angleterre seront aussi lents que ceux de la colonie, ou s'il y a lieu d'espérer qu'ils seront plus rapides ? De plus, la colonie pourra-t-elle continuer de subvenir aux dépenses des États arriérées, comme l'Inde est venue autrefois à son aide et comme elle-même a fait récemment d'une main généreuse pour les États malais qui en ont eu besoin ?

L'espérance de la colonie repose presque complètement sur l'industrie de l'étain. Ce métal est, en effet, le facteur qui gouverne toutes choses dans ces États. L'Angleterre ne peut espérer établir dans le Détroit de Malacca un nouveau port pour le commerce océanique *(ocean borne)* alors qu'elle possède déjà Penang au nord et Singapour au sud. En l'absence d'une population indigène agricole comme en possèdent tous les districts de Java, le progrès de la culture doit être lent. Même si l'on peut espérer le succès remarquable effectué

Digitized by Google

par une culture particulière, comme celui que nous avons vu suivre les plantations de tabac de Deli à Sumatra, de café puis de thé à Ceylan, on ne pourrait jamais le comparer comme résultat immédiat au succès d'une fièvre minière. Lorsque le prix de l'étain est élevé, on ouvre de nouvelles mines, les coolies et les capitaux arrivent abondamment de Chine; avec l'augmentation de la population le rendement des impôts grandit, terres et maisons acquièrent une plus-value et une impulsion générale est donnée à toutes choses. Mais d'un autre côté, si des prix peu rémunérateurs règnent pendant quelque temps, il faut fermer les mines de moindre puissance, les coolies quittent le pays, les fermiers de l'impôt sont ruinés et la baisse est générale.

Appuyés par de splendides ressources minérales, les principaux États, à l'inverse des principales colonies anglaises du détroit de Malacca, ont pu fonder leur indépendance financière quelques années seulement après l'établissement du gouvernement britannique. Ils peuvent ainsi ouvrir des routes et des voies ferrées avec leurs propres ressources, agissant comme si l'étain devait un jour leur faire défaut. Nous ne pensons pas pourtant que les dépôts stannifères puissent être épuisés dans une période pouvant nous toucher pratiquement. Nous pensons qu'on peut compter sur de nouvelles découvertes de gisements d'étain dans ces États lorsque les mines actuellement connues et à peine ouvertes commenceront à donner des signes d'épuisement.

Nous pouvons même prévoir qu'il en sera là comme en Australie où l'exploitation de l'or en roche a suivi la disparition des mines d'alluvion ou placers d'or roulé. A Pérak le rapport administratif pour 1890 mentionne déjà la découverte de roches stannifères ; mais les mines en roches, qui semblent offrir à l'entreprise européenne un meilleur champ que l'exploitation en placers alluvionnaires, n'ont pas encore pris un rang proéminent parmi les industries de la péninsule.

Pour ce qui concerne Pahang, M. Clifford, résident par intérim, dans le rapport de 1890, parle de son avenir en termes généraux, mais pleins de promesses. Il fait remarquer, avec justesse, que, à l'encontre de Pérak et de Selangor, Pahang ne possédait pas, quand il passa à l'Angleterre, une abondante population de résidents chinois. Suivant lui, cet État serait encore fermé au mineur jaune indépendant, parce que la majorité des terrains miniers disponibles est comprise dans des concessions possédées par des Compagnies européennes. Il n'y

Digitized by Google

a malheureusement pas de grands succès à enregistrer pour aucune d'elles. La mine de Raub a bien produit 1.500 onces d'or mais les prix auxquels sont actuellement cotées ses actions, ne paraissent pas, aux yeux du monde commercial, impliquer des profits pour les actionnaires. C'est sur les droits d'exportation des métaux, sur les rendements des fermes d'impôts, qui n'ont de valeur que là où il existe une vaste population chinoise, que Pahang peut compter trouver des fonds pour la construction de ses routes et de ses chemins de fer. Si les compagnies minières, en faveur desquelles on réserve les ressources de l'état, n'arrivent pas à produire l'or ou l'étain en grande quantité, et ne peuvent employer en même temps des milliers de mineurs chinois, l'état ne pourra prospérer jusqu'au jour où le mineur avantureux et indépendant y trouvera libre admission.

Nous connaissons naturellement, les difficultés nombreuses que l'absence complète de communications par terre apporte au développement des industries de toutes sortes dans l'État de Pahang. On s'en rend si bien compte que l'on a déjà fait les études du plan d'une ligne de chemin de fer qui relierait Seremban dans le Sungei-Ujong avec Semantan dans le Pahang. Nous ne voulons pas entrer ici dans une discussion oiseuse, à l'effet de savoir si l'on doit exécuter cette ligne et comment il faut la faire, puisqu'elle est actuellement l'objet des études du gouvernement. Nous pouvons seulement remarquer, pour satisfaire l'impatience de ceux qui regrettent le délai en cette affaire, que: 1° Aucun centre d'industrie n'a encore été créé à Pahang alors que la direction des voies ferrées à Pérak, Selangor et Sungei-Ujong a été donnée par l'existence de centres miniers. 2° Dans ces derniers États, le commerce de la mer aux mines et des mines à la côte, a passé par deux étapes préliminaires avant d'atteindre la troisième, savoir celle du chemin de fer. Au début, toutes les marchandises furent transportées, dans les deux sens, au moyen de bateaux naviguant sur les rivières, puis quand les routes s'ouvrirent, les charettes remplacèrent la navigation, enfin les trains roulèrent sur la voie ferrée. A Pahang, l'évolution naturelle des choses semble devoir être pareille. Quand des centres miniers d'importance suffisante auront été créés le reste suivra de soi-même.

Digitized by Google

CHEMINS DE FER

Ceci nous amène tout naturellement à la question de l'établissement des voies ferrées dans la péninsule en général. Il est des personnes en faveur de la création d'une ligne principale, courant du nord au sud, reliant les divers États entre eux et avec Singapour et Penang. On pourrait un jour la pousser au nord à travers le Siam pour se greffer sur une ligne indienne à Tenasserim. Cette idée trouve un accueil favorable chez ceux qui rêvent d'une route rapide entre l'Inde et l'Australie. Elle est par contre combattue par d'autres qui approuvent l'idée émise par Sir F. Dickson alors qu'il était gouverneur des Détroits en 1891. « Avec une si belle route toute faite et ne coûtant rien à entre- » tenir, savoir celle du détroit de Malacca, il n'est actuellement et » pour bien des années à venir, nulle besoin de cette voie ferrée (1). » Mettant de côté les difficultés techniques, nous pouvons affirmer, sans nous tromper, que ni l'Inde, ni les Détroits ne pourront trouver les fonds nécessaires à l'exécution en une fois, d'un plan de cette envergure. Nous pouvons même être certains que si jamais les colons d'Australie trouvent nécessaire de raccourcir de cette quantité leur voyage en Angleterre par voie entièrement maritime, ils auront à trouver eux-mêmes le moyen de construire cette voie ferrée avec des fonds australiens. Cependant il n'est pas douteux que la communication des États entre eux, au moyen des voies ferrées est chose fort désirable. Il est même aussi sage que politique de ne pas perdre de vue, dans toute prolongation projetée des lignes actuelles, la possibilité d'établir tôt ou tard cette jonction.

Une communication terrestre au moyen de voies ferrées entre les districts siamois du nord-est de la Péninsule, véritables greniers à vivres, serait d'une importance et d'un bénéfice incalculable en cas de guerre, pour les colonies des Détroits, et même pour l'Empire britannique dont Singapour est, en sa qualité de dépôt de charbon, un poste militaire avancé.

Ici se placent, dans les conférences de M. Maxwell, des considérations sur le gouvernement et la constitution politique des États de protectorat, qui sont moins intéressantes. Il suffit de rappeler que chacun d'eux est

(1) Cfr. *Parliamentary Papers*, C. 6222, p. 8.

Digitized by Google

gouverné par un sultan doublé d'un agent anglais, assisté d'officiers anglais et de conseillers indigènes, recrutés parmi les chefs du pays, tous payés par le gouvernement anglais. Il n'y aurait, suivant lui, aucun avantage à amener définitivement ces pays à l'Empire britannique. Il prétend même qu'il y aurait danger à le faire. Les chefs malais qui ont demandé d'eux-mêmes le protectorat, ne manqueraient sans doute pas de se révolter si on les annexait avant qu'ils aient demandé à devenir sujets de la couronne d'Angleterre. Ce serait suivant l'expression de Sir F. Weld, ancien gouverneur de Singapour, un véritable manque de bonne foi envers ces gens. La confédération de ces États entre eux, pourra devenir possible un jour, et cela sera avantageux pour les petits États dont un revenu insuffisant retarde le développement. On pourra alors réduire considérablement le nombre des fonctionnaires européens et effectuer ainsi de grandes économies. Le gouvernement colonial des détroits pourrait imiter avantageusement celui de l'Inde en favorisant l'étude du malais, en encourageant des traductions en cette langue des principaux ouvrages anglais, et en faisant paraître une gazette statistique de la colonie et des États de protectorat. Il propose également de faire étudier le hollandais, au lieu de l'italien, aux futurs employés du gouvernement, car la plupart des livres importants sur les Malais ont été écrits en hollandais. Quels excellents conseils et comme nous ferions bien, nous autres français, d'en tirer parti pour notre colonie voisine du Tonkin, par exemple, où l'on fait juste le contraire. Mat Gioï ne nous dit-il pas dans son dernier ouvrage récemment paru *Deux années de luttes* (1890 à 1891), que l'institution des résidences, dont l'autorité était quasi souveraine, eût été un excellent système d'organisation, si on eût copié jusqu'au bout l'institution similaire anglaise. Malheureusement il n'en fut pas ainsi. « Il » eût fallu que les hauts fonctionnaires fussent aussi modestes que puis- » sants... les cadres furent mal recrutés, les choix malheureux. » Comme le dit M. Luro dans son livre *Administration coloniale*, on voulut dominer et changer d'emblée une organisation vieille de deux mille ans, au lieu d'en conserver ce qu'elle avait de bon. On voulut européaniser le Tonkin. « On s'est figuré qu'il était plus simple de forcer » vingt-cinq millions d'Annamites à apprendre le français que de con- » traindre cent fonctionnaires à apprendre l'annamite... le peuple est » resté pour nous un livre fermé, ses mœurs, ses coutumes, sa civili-

Digitized by Google

» sation nous ont échappé », et nous l'avons vexé, contrarié, froissé de toutes façons au lieu de chercher à nous l'assimiler. Quoi d'étonnant à ce qu'il nous déteste, nous méprise souvent, ne nous comprenne jamais, à l'exception peut-être des chrétiens devenus français, par le fait que le catholicisme les a détachés de leurs frères et jetés dans nos bras; je dirai plutôt dans ceux de la France que dans ceux de nos fonctionnaires, qui ont trop souvent affecté de les mépriser et les accusent constamment d'être plus vicieux que les païens. Cela est vrai sans doute pour les quelques malheureux déclassés, parlant plus ou moins bien le français, que de trop nombreux colons ou fonctionnaires ont pris comme domestiques ou plutôt comme complices de leur immoralité. Lisez à ce sujet les tristes révélations de Mat Gioï dans le livre déjà cité. Aussi ai-je souvent vu au Tonkin comme en Cochinchine et en Chine nos missionnaires regretter profondément l'obligation où ils se trouvent quelquefois mis par le gouvernement ou les consuls, d'apprendre le français à leurs néophytes.

Puisse ce modeste travail compléter un peu l'étude magistrale de M. Chailley Bert, sur la colonisation anglaise en Birmanie et à Hongkong (1) et indiquer comme lui à nos gouvernants de l'Indo-Chine et du Tonkin la meilleure source de renseignements, le meilleur exemple à suivre, pour faire de nos deux colonies des pays prospères à l'exemple de Singapour et des États de Protectorat de la Péninsule malaise.

Sur la carte publiée par la revue *la Nature* le 16 juillet dernier et accompagnant un petit article sur la Péninsule malaise, l'État encore indépendant de Johore a été marqué par erreur comme faisant partie des États protégés. Le sultan de Johore, homme très éclairé, a voyagé en Chine et en Europe. Il se propose d'aller à l'Exposition de Chicago, où il enverra un modèle très complet d'un Kampong malais avec ses diverses industries. Il est en excellentes relations avec le gouverneur des Détroits et est assisté dans la gérance de ses propriétés à Singapour par des Anglais. Son palais à Johore possède les portraits en pied de la reine d'Angleterre et du prince de Galles. Il est plus que probable qu'après sa mort l'Angleterre annexera son territoire pour se rembourser, car le sultan dépense largement et ses conseillers anglais l'encouragent à s'endetter, croyons-nous.

A.-A. Fauvel.

(1) *La Colonisation de l'Indo-Chine. L'expérience anglaise*, par J. Chailley-Bert.

Digitized by Google

LA MISSION JEAN DYBOWSKI

DU CONGO AU CHARI

La mission Jean Dybowski, organisée par le comité de l'Afrique française pour renforcer la mission Paul Crampel, et qui a réussi à venger le massacre de cette dernière et à pénétrer, en Afrique centrale, au delà du Chari, qui se jette dans le lac Tchad, a fait l'objet de plusieurs notices dans la *Revue française* (1). Nous allons aujourd'hui les compléter et présenter une vue d'ensemble sur cette expédition, en nous aidant de la conférence faite par son chef à la Sorbonne, le 18 novembre 1892. Les ministères de l'Instruction publique, des Colonies, des Affaires étrangères et de l'Agriculture avaient concouru dans une large mesure à la formation des missions Crampel et Dybowski. Il ne s'agissait pas de poursuivre la route vers le Tchad, mais bien de remonter le Congo, puis la rivière Oubanghi, de pénétrer ensuite le plus profondément qu'il serait possible à l'intérieur du plateau central et là de fonder des postes français. M. Dybowski devait ensuite faire sa jonction avec la mission Crampel, et dès lors les deux explorateurs devaient agir de concert. Il quitta la France au début de 1891. Il ne s'agissait donc nullement d'une de ces missions qui peuvent franchir rapidement de très grands espaces parce qu'elles ne traînent derrière elles aucun convoi qui retarde la marche et même l'arrête fréquemment. Il emportait tout le matériel nécessaire non seulement pour subvenir aux besoins de son nombreux personnel, mais encore à la fondation de postes.

A son arrivée à Loango (commencement d'avril), son premier soin fut de chercher des porteurs. C'est là, en effet, une des plus fortes entraves à la marche dans l'intérieur de l'Afrique. Dans ces sortes d'expéditions, on ne peut utiliser aucun animal de portage, car ni les chevaux, ni les chameaux, ni les bœufs ne peuvent résister aux difficultés du terrain et aux rigueurs du climat ; seul l'homme est assez souple pour se ployer aux exigences multiples des explorations. M. Dybowski avait avec lui, à l'arrrivée, 550 charges ; il lui fallait donc 550 porteurs. La mission se composait à ce moment de trois

(1) Voir les tables des tomes XIII, XIV, XV et XVI.

Digitized by Google

Européens que le comité de l'Afrique française lui avait adjoints : M. Brunache, chef de la caravane; M. Chalot, chargé des collections, et M. Bigrel, chef d'escorte. Ce dernier, pris par les fièvres, fut obligé bientôt de s'arrêter et mourut quelque temps après. L'escorte ne se composait que de 42 tirailleurs sénégalais. On approchait de Brazzaville, à 600 kilom. de la côte. On y apprit que la mission Fourneau, dirigée dans la Sangha, avait été attaquée par les indigènes, qu'un blanc avait été tué et qu'un grand nombre de porteurs avaient succombé. Cette nouvelle produisit une grande surexcitation dans la caravane de M. Dybowski. Le lendemain, 26 de ses porteurs s'étaient enfuis.

Il était à Brazzaville depuis peu lorsque, pour le 14 juillet, il eut l'idée d'organiser une petite fête. Pendant cette fête on vint l'avertir que l'évêque de Brazzaville demandait à lui parler. L'évêque lui dit qu'il avait une fatale nouvelle à lui apprendre. La mission Crampel venait d'être anéantie. L'évêque, venant du haut Congo, avait rencontré la canonnière qui descendait l'Oubanghi et qui portait à son bord le dernier survivant de la mission, M. Albert Nebout. Cette canonnière arriva à Brazzaville le lendemain et M. Nebout raconta comment il avait appris l'assassinat de Crampel par des musulmans qui avaient fait subir le même sort à son chef d'escorte. (R. F., XV, 346.) M. Nebout n'ayant que 10 tirailleurs sénégalais et 32 porteurs armés, ces hommes l'avaient exhorté à revenir en arrière. « Cependant, dit M. Dybowski, je ne devais pas me contenter de simples assertions, on avait insisté sur ce fait que je devais rejoindre la mission Crampel, la secourir. J'avais aussi à fonder des postes. Dans cette circonstance, je n'eus pas d'hésitation. Je décidai l'abandon du programme primitif; j'irais sur les lieux voir si réellement les blancs avaient été anéantis ». D'après M. Nebout, il restait aux mains de l'ennemi 30.000 cartouches, 300 fusils et 300 kilogr. de poudre.

La mission se composait alors, outre M. Dybowski, de 5 blancs : M. Bobichon, qu'on venait d'adjoindre à la mission; MM. Brunache et Chalot, déjà nommés; un nouveau chef d'escorte, M. Briquez, pour remplacer M. Bigrel, décédé; enfin M. Nebout, qui avait consenti à servir de guide. Lorsque la nouvelle du désastre de Crampel fut connue, ce fut un désarroi complet dans le personnel des porteurs. Ils s'enfuirent tous pendant une nuit. Après avoir à la hâte engagé des

Digitized by Google

noirs de la région, il pria l'administrateur de Brazzaville de mettre des canonnières à sa disposition pour le transporter, lui, ses hommes et son matériel, vers le haut Oubanghi. La traversée fut pénible. Les canonnières, qu'on n'avait pas eu le temps de réparer, marchaient si mal, qu'au lieu de mettre seulement 20 à 25 jours pour remonter le Congo et l'Oubanghi, on mit 57 jours. Les vivres s'épuisèrent et l'on dut s'arrêter fréquemment dans des villages généralement hostiles, toujours habités par des anthropophages et où l'on eut beaucoup de peine à s'approvisionner. Les Banjo, riverains de l'Oubanghi, sont éminemment anthropophages; ils n'admettent comme marchandise d'échange que des esclaves destinés à être consommés. On conçoit dès lors les difficultés que la mission avait à se ravitailler. Chemin faisant, on rencontrait de grandes pirogues où les hommes pagayaient debout, se dirigeant vers le haut fleuve. Ces hommes étaient des esclaves qui se rendaient au lieu où ils devaient être mangés.

L'aspect de l'Oubanghi, immense nappe d'eau de 2 à 3 kilomètres de largeur, est saisissant. Les rives en sont tantôt escarpées, tantôt plates et sablonneuses. A Bangui, la rivière, subitement resserrée, commence à ne plus être navigable pour les embarcations à vapeur; à partir de là, il faut se servir de pirogues de 60 centimètres de large, avec une profondeur à peu près égale, mais elles ont souvent de 16 à 18 mètres; elles peuvent contenir un millier de kilos de marchandises. Les noirs, à l'aide de longues perches, font avancer ces embarcations au milieu d'une eau qui semble sans cesse en ébullition par suite des nombreuses cascades que forme la rivière. La flottille de la mission était composée de 18 pirogues. Après les rapides de Bangui, le paysage change. « Autant auparavant il avait eu un aspect calme, tranquille, autant maintenant il se montre sous une forme tourmentée; les rapides se succèdent sans interruption et, de chaque côté de la rivière, s'élèvent des montagnes dont quelques-unes atteignent une assez grande hauteur; en même temps la faune et la flore se modifient ». Les Banziris, qui transportèrent la mission jusqu'à un grand village qui porte le nom du chef Bembé, ne sont pas anthropophages, bien que vivant au milieu de populations qui le sont toutes; ils se consacrent à la pêche; toute l'année, ils jettent leurs filets et prennent ainsi des quantités de poissons qu'ils vendent aux populations environnantes. La pêche est pour eux un monopole dont ils sont très

Digitized by Google

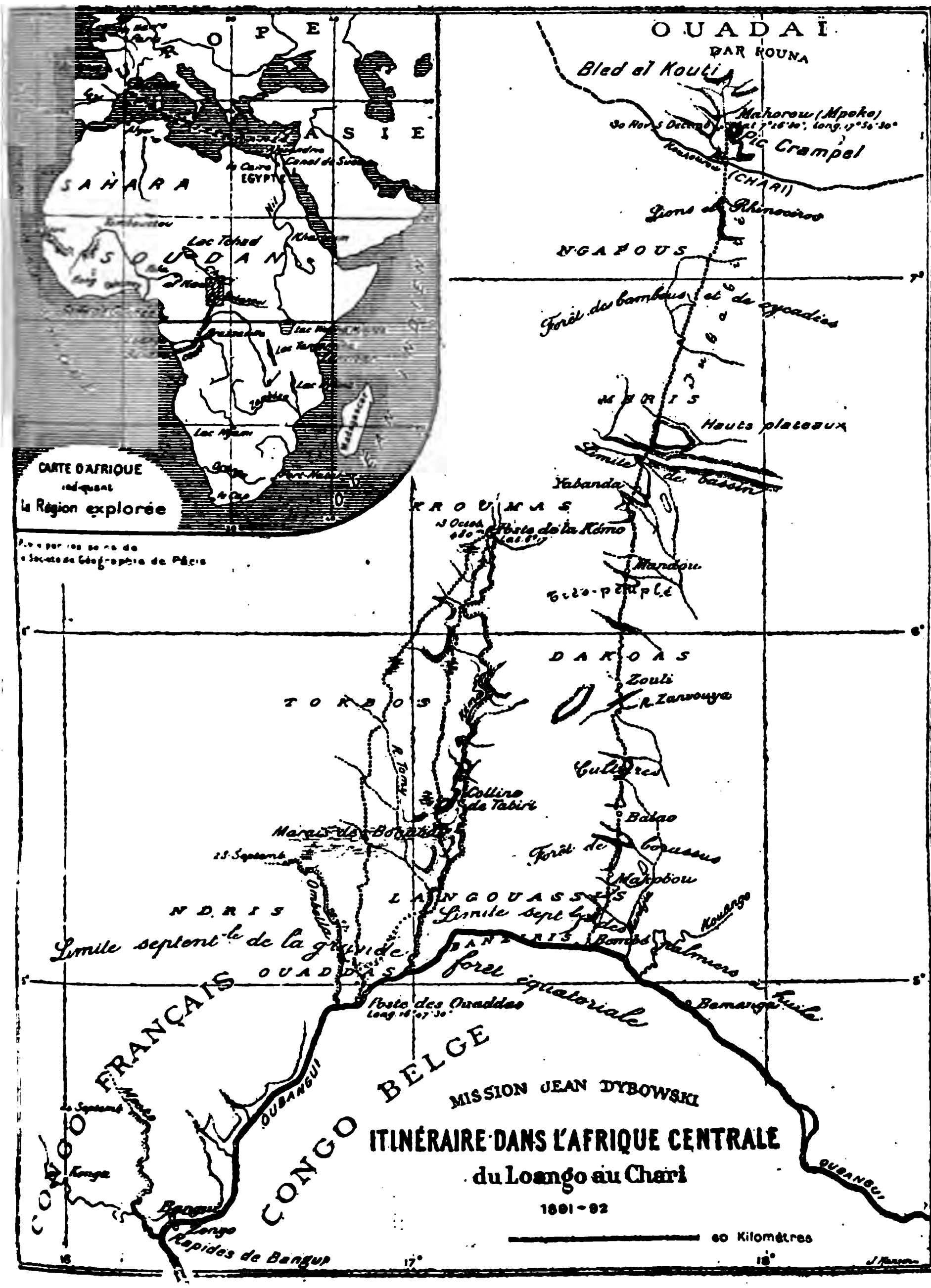

Digitized by Google

jaloux. Leur physionomie se ressent de leurs mœurs pacifiques; leur air de franchise plaît à voir; ils ont le nez bien arqué, les lèvres peu épaisses.

A Bembé, la mission apprit que les musulmans qui avaient anéanti la mission Crampel étaient proches. Marchant en avant, on rencontra les Langouassis, guerriers qui n'attaquèreut pas, puis on approcha du camp musulman. M. Dybowski, avec ses 42 tirailleurs, le surprit la nuit et les musulmans s'enfuirent, laissant un grand nombre de morts et de blessés. Un tirailleur sénégalais avait été tué. Les prisonniers musulmans ne voulurent donner aucun renseignement sur la fin de Crampel. A la suite de ce châtiment, M. Dybowski traversa une vaste forêt, et, après 10 jours de marche, retrouva les restes de l'ingénieur Lauzière, qui ont été depuis ramenés en France. Il voulut continuer plus au nord, mais les vivres manquaient, les villages ayant été pillés par les Musulmans; les provisions de riz étant épuisées, on dut revenir. Le point extrême atteint par la mission (30 novembre-5 décembre 1892) est Mahorou (Mpoko), sur la rive droite du Chari ou Koukourou, par 7° 26′ 30″ de lat. N. et par 17° 54′ 30″ de long. O. Paris. Le Ouadaï est au nord de ce point.

La mission Dybowski, au retour, grâce à l'heureux effet produit par la répression énergique consommée sur les Musulmans, réussit à signer, avec les chefs des villages, de nombreux traités établissant le protectorat français de l'Oubanghi jusqu'au delà du Chari.

De retour sur l'Oubanghi, M. Dybowski ne considérait pas sa tâche comme achevée. Il voulait chercher une voie de pénétration vers le nord; mais il avait déjà épuisé une partie de ses forces et de ses provisions; aussi, sans perdre de temps, il installa un poste au point de jonction de la rivière Kémo avec l'Oubanghi. Immédiatement après avoir fait cette installation, il se dirigea vers l'intérieur. Il avait divisé ses forces en deux colonnes, de façon à pouvoir explorer en même temps la rive droite et la rive gauche de la rivière Kémo. On rencontra d'abord une certaine difficulté pour avancer. En effet, c'étaient les premiers blancs qu'on apercevait dans ce pays, et leur aspect causait autant de surprise que de frayeur. Heureusement le voyageur gagna les bonnes grâces d'un des chefs Togbos qui lui fit des cadeaux, dont le plus important était une poule blanche. M. Dybowski put fonder un poste sur la Kemo, le 13 octobre, par 6° 17′ de lat. N., à 480 mètres

Digitized by Google

d'altitude. Cette région est habitée par des anthropophages. Le roi voulait absolument faire manger de la chair humaine à M. Dybowski. Ce dernier fonda encore le poste des Ouaddas, sur l'Oubanghi, par 16° 47′ 30″ de long. O. et explora la rivière Ombella, à l'ouest de la Kemo. Sa mission étant terminée, il redescendit le Congo et revint en France. M. Jean Dybowski vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

CORRESPONDANCE DU DAHOMEY

PRISE D'ABOMEY. — OCCUPATION GÉNÉRALE DU PAYS

On nous écrit de Kotonou, 20 décembre :

Je vous disais dans ma dernière correspondance que nos troupes, après des combats acharnés, s'étaient emparées de Kana et que le général Dodds avait fait mander près de lui le lieutenant-gouverneur Ballot, afin de négocier les bases d'un traité avec les mandataires du roi de Dahomey. Cette fois, en effet, Behanzin avait envoyé au général des émissaires sérieux, ministres et grands cabécères, parmi lesquels le cassugan de Whydah. Nous avons bien failli, après cette pénible campagne, aboutir à un traité qui ne nous aurait pas donné toutes les satisfactions auxquelles nous avions droit et qui aurait laissé au roi un prestige qu'il était indispensable d'abattre complètement.

Les fatigues inouïes subies par la colonne durant cette marche du fleuve Ouemé à Kana, (marche qui n'avait été qu'une suite ininterrompue de combats les plus rudes), la grande diminution des effectifs, causée tant par les nombreux tués et blessés que par les malades continuellement évacués, faisaient souhaiter d'arriver à la conclusion de la paix et les diplomates noirs très habiles seraient sans doute arrivés à obtenir des clauses moins sévères et dont s auraient profité par la suite.

Heureusement que le gouvernement de Paris, bien inspiré pour une fois, a télégraphié au général de ne traiter à aucun prix avant d'avoir occupé Abomey, ou de s'être assuré de la personne de Behanzin. Devant cet ordre, le général a élevé ses prétentions et a exigé l'occu-

Digitized by Google

pation d'Abomey et de toute la côte, une contribution de 15 millions et la reddition de toutes les armes.

Ces conditions ont paru inacceptables au roi, qui s'est enfui vers le nord, après avoir brûlé une partie de sa capitale. Nos troupes n'ont plus trouvé aucune résistance à partir de ce moment et sont entrées sans combat à Abomey. On y a trouvé une quantité considérable de provisions de toutes sortes, de liquides principalement, et le génie pratique des fouilles méthodiques dans les environs pour découvrir les armes et munitions de guerre qui, assure-t-on, ont été enterrées avant le départ des Dahoméens.

Le général Dodds a lancé une proclamation dans tout le pays par laquelle il déclare que la France se substitue au roi du Dahomey. chassé de sa capitale ; il fait appel à tous les chefs, les engage à se soumettre, leur promettant le maintien de tous leurs droits ; il menace au contraire des châtiments les plus sévères ceux qui essaieraient de fomenter des troubles. Un grand nombre de cabécères ont fait immédiatement leur soumission.

Un corps d'occupation composé de compagnies indigènes, Sénégalais et Haoussas, sous le commandement du lieut-colonel Grégoire, a été laissé à Abomey. Plusieurs pointes ont été faites dans différentes directions autour de la capitale ; on n'y a rencontré aucune résistance. Les villages qui longent la route de Tohoué à Kana commencent à se repeupler.

Une colonne composée des compagnies de débarquement des navires, d'une des compagnies d'infanterie de marine arrivées par le *Mytho* et d'une compagnie de Sénégalais a été formée à Kotonou pour l'occupation de Whydah. Le commandement de ce corps a été confié par le général Dodds au capitaine de frégate Marquer, commandant supérieur des bâtiments dans le golfe de Benin. L'embarquement a eu lieu à Kotonou le 1er décembre sur le *Talisman* et les avisos et l'escadre a fait route pour Whydah où elle est arrivée au milieu de la nuit.

Dès le lendemain au jour la mise à terre a commencé au moyen de 12 pirogues prises à Kotonou et Grand Popo.

L'opération, parfaitement dirigée, a été faite avec une grande rapidité ; à 10 heures, tout le personnel (plus de 700 hommes y compris les porteurs) se trouvait installé dans les factoreries de la plage. Le 3 décembre, la colonne a marché sur Wydah par la lagune et la

Digitized by Google

ville a été occupée sans que l'on ait eu à tirer un coup de fusil. Le pavillon français, hissé à 10 heures sur le fort français, a été salué par les troupes pendant que le *Talisman* faisait sur rade une salve de 21 coups ne canon.

On a trouvé à Whydah trois Européens qui n'avaient pas quitté le pays pendant toute la durée des hostilités; ils ont été faits prisonniers et embarqués sur la *Mésange* à destination de Kotonou, où ils ont été internés à bord du transport le *Mytho*. Ces Européens sont: 2 Allemands, MM. Schramm et Buss, et un Suisse, M. Barth ; ce dernier est accompagné de sa femme.

La colonne de Whydah a ensuite occupé Savi sur la route d'Allada, pendant que des détachements partis de Kotonou occupaient Abomé, Calavi et Godomé.

Les factoreries de Godomé Plage et d'Avrékété ont aussi reçu des postes pour empêcher le pillage que les habitants du pays commençaient à organiser de tous côtés.

De plus, les Ouatchis, nos si braves alliés, voyant aujourd'hui les Dahoméens bien anéantis, ont retrouvé leur vaillance et ont traversé l'Aroh pour piller les villages voisins de cette rivière. On a dû leur faire savoir qu'ils auraient à s'abstenir de ces manifestations tardives que nous serions dans la nécessité de leur faire expier. Nous allons certainement être obligés de protéger le Dahomey contre ses voisins qu'il a si longtemps terrorisés.

Voilà donc l'expédition terminée et l'invincible Dahomey devenu une nouvelle terre française.

Allons-nous demeurer les possesseurs paisibles de ce territoire, ou bien nous trouverons-nous en face d'un petit Tonkin avec des ennemis insaisissables harcelant nos postes sans trève ni merci ?

A mon avis, nous n'avons pas à craindre cette dernière alternative. Behanzin s'est bien enfui avec 200 guerriers environ, mais je ne pense pas qu'il redevienne jamais redoutable. Les dispositions qui ont été prises rendent cette alternative d'ailleurs presque impossible.

Le gouvernement a agi très sagement en envoyant par le *Thibet* et le *Pélion* des troupes nouvelles destinées à remplacer celles qui sont actuellement épuisées par les fatigues supportées et que l'on ne peut songer à voir se rétablir sous ce climat. Il serait même indispensable de rapatrier ces dernières le plus promptement possible.

Digitized by Google

Avec les troupes nouvelles on organise des colonnes qui vont parcourir le pays et achever de le pacifier ; l'une d'elle partant d'Abomey va se mettre à la poursuite de Behanzin dans le Nord.

Il est loin d'être certain que l'on réussisse à l'atteindre, mais cette démonstration aura néanmoins une grande utilité ; elle chassera les derniers restes de l'armée dahoméenne au delà des frontières et montrera aux populations du Nord que nous sommes bien les maîtres de tout le pays.

Restera à organiser notre nouvelle conquête et à en tirer le meilleur parti possible. Je ne crois pas que cette contrée soit jamais destinée à un avenir merveilleux, mais je suis persuadé que si nous savons nous y prendre nous pourrons en retirer des bénéfices supérieurs aux frais d'une occupation et d'une administration bien comprise.

Il faudrait faire reprendre les affaires le plus promptement possible et rouvrir les ports au commerce. ce qui n'a pas encore été fait. Nous n'avons cependant pas d'intérêt à nous bloquer nous-mêmes, l'occupation de toute la côte étant un fait accompli ; on a même installé des douaniers sur tous les points.

Les journaux de France nous ont apporté des nouvelles bien fantaisistes au sujet de l'expédition ; entre autres, l'exécution de plusieurs Européens faits prisonniers. Il n'a jamais été pris, ni même vu, aucun blanc pendant toutes les affaires, mais c'est devenu une habitude dans toutes nos expéditions coloniales de voir des Allemands et des Anglais à la tête de nos ennemis. Je crois bien qu'ici ils se sont contentés de vendre aux Dahoméens des armes et de leur en apprendre le fonctionnement avant la guerre ; depuis, ils se sont prudemment tenus à l'écart.

Certains journaux ont prétendu, à cause du nombre considérable d'officiers tués et blessés, que ces derniers étaient obligés de payer de leur personne pour entraîner leurs troupes. Rien n'est plus inexact ; les soldats dont se composait la colonne, légionnaires, Sénégalais et Haoussas, sont des troupes merveilleuses, jamais elles n'ont montré un instant d'hésitation et loin d'avoir à les entraîner il a fallu constamment les retenir. La cause est tout autre ; ce sont les officiers et sous-officiers formant les cadres des compagnies indigènes qui ont été le plus éprouvés parce que le costume et surtout le casque les rendaient très reconnaissables dans les engagements toujours très rapprochés. Il y

Digitized by Google

aurait beaucoup de critiques à faire sur l'organisation de cette expédition, la plus dure qui ait été entreprise jusqu'ici sur le continent africain. Le personnel médical a toujours été complètement insuffisant et il a fallu tout le dévouement des quelques médecins envoyés au Benin et par dessus tout l'énergie du chef de service de santé pour réussir à assurer à peu près le service.

Le transport des blessés et des malades s'effectuait d'une façon lamentable. Entassés dans le fond des pirogues sans médecin pour les escorter, vu la pénurie, ils passaient des journées entières dans cette situation pour descendre de la colonne et aller de Porto-Novo à Kotonou.

Il faut espérer que ces mécomptes serviront d'enseignements pour l'avenir, si, ce qu'il ne faut pas souhaiter, la France devait entreprendre une autre expédition du même genre.

SIC.

P.-S. — Au dernier moment un télégramme nous apprend la levée du blocus. Le commerce va donc pouvoir reprendre promptement.

LES FINANCES DU CHILI

On nous écrit de Valparaiso :

La situation du Chili pendant les cinq mois que j'y ai passés lors de mon premier séjour (oct. 1891 à mars 1892) était intéressante à plus d'un point de vue. J'y suis arrivé au moment où venait de finir cette guerre civile qui, de l'avis général, retardera d'au moins dix ans le progrès économique de la République chilienne, progrès bien lent cependant et qui aura bien des obstacles à surmonter. La plaie du Chili (comme de toutes les républiques sud-américaines), c'est le papier-monnaie. A part quelques petites monnaies divisionnaires qui n'ont elles-mêmes qu'une valeur fictive, la seule monnaie usuelle est le papier de 1, 2, 5, 10 piastres, etc. La piastre chilienne, dont la valeur *or* serait de plus de 5 francs (1/5e de £), était tombée pendant la guerre à 1 fr. 65. Lors de mon arrivée à Valparaiso, on annonçait un relève-

Digitized by Google

ment rapide du cours; le contraire s'est produit et j'ai vu le change redescendre à 2 fr. 25 et 2 fr. 05.

Il est vrai que c'est à ce moment que se déroulait cette fantastique « affaire du Baltimore » qui, on l'a su depuis, n'a jamais été qu'une mesure électorale du président Harrison d'une part, et de l'autre une spéculation de Bourse de son sympathique représentant au Chili, l'illustre M. Egan. Quoi qu'il en soit, on ne désire rien tant au Chili que de voir créer une monnaie d'or et rétablir la circulation métallilique. Mais c'est une opération difficile, qui demandera des sacrifices considérables. Toujours est-il qu'on a proposé bien des moyens sans qu'aucun, jusqu'à présent, ait été jugé praticable.

La question des nitrates de soude est liée à celle-là d'une façon assez curieuse. Vous savez l'importance de ces grandes exploitations des gisements des provinces du Nord. Le gouvernement chilien touche sur l'exportation des *salitres* et de l'iode (qu'on extrait des eaux de lavage des terres à *salitres)* un impôt qui représente actuellement 50 0/0 des revenus nationaux. On le touche en monnaie courante, c'est-à-dire en papier; mais pour éviter l'imprévu qu'amènent les fluctuations du change, on détermine chaque mois par décret le taux de l'impôt en prenant pour base le cours moyen de la piastre dans le mois précédent. L'impôt ainsi perçu par l'État équivaut, pour le *salitre*, à 6 fr. 40 par quintal métrique exporté. On proposait, au mois de février, de remplacer le mode de perception actuel par des paiements en lettres de change sur l'Europe. De toute façon, cet impôt représente dans les revenus de l'État une somme fixe en or, mais variable en piastres. Or le budget des dépenses est calculé en piastres; il en résulte que, quand le cours de la piastre montera, les revenus publics baisseront, tandis que les dépenses intérieures resteront les mêmes. Il y a évidemment là un cercle vicieux, étant donné que la conversion du papier en or ne pourra se faire qu'à la suite d'une hausse considérable du cours, artificielle ou spontanée.

Les *salitrières* appartiennent soit à l'État, soit à des particuliers. Ceux-ci sont généralement des Compagnies où la plupart des capitaux sont anglais. Un des projets de Balmaceda était de faire mettre en exploitation par l'État une partie de ses propres gisements; mais on a démontré que le Trésor y aurait perdu. En effet, le prix actuel des *salitres* ne se maintient sur les marchés d'Europe que grâce à une

Digitized by Google

convention entre les producteurs qui ne doivent pas dépasser un certain chiffre de production; ce syndicat a été créé, il y a deux ans, à la suite d'une baisse de prix résultant justement de l'excès considérable de la production sur la consommation. Les *salitriers* s'étaient engagés à ne travailler, en 1892, que pendant sept mois de l'année. L'État ne pouvait donc avoir des bénéfices comme industriel qu'en faisant diminuer parallèlement la production particulière, c'est-à-dire les revenus de l'impôt. Au taux actuel de celui-ci et au cours des nitrates en Europe, les bénéfices n'excèdent pas 8 à 10 0/0 du prix de revient.

C'est un trésor pour le Chili que ces « déserts » de Tarapaca et d'Atacama. Si ce trésor n'est pas inépuisable, du moins on a le temps d'y penser avant d'en voir la fin. Un calcul, qui semble avoir été fait sérieusement, évalue la richesse des gisements de *salitre* reconnus et non encore mis en exploitation à 231.600.000 tonnes, couvrant une superficie d'environ 90.000 hectares; la superficie des gisements actuellement exploités est de 5.500 hectares, et l'extraction annuelle n'a pas encore atteint un million de tonnes. Il est vrai que cette production se développera dans de grandes proportions quand des pays qui n'ont pas encore employé le nitrate comme engrais commenceront à s'en servir : par exemple, les États-Unis, la Russie, l'Italie, l'Espagne.

En somme, c'est cette source assurée de revenus qui peut donner aux Chiliens l'espoir de sortir de la situation précaire où ils se trouvent. Mais, de toute façon, je crois qu'ils devront encore longtemps s'astreindre à la plus grande économie, et les grands travaux publics entrepris un peu partout risquent fort de rester longtemps inachevés.

En première ligne, il y a les chemins de fer dont Balmaceda voulait sillonner le pays. Le plus intéressant d'entre eux est le chemin de fer transandin qui unira Valparaiso à Buenos-Ayres. La ligne existe et est exploitée des deux côtés jusqu'aux pieds des Andes : sur le versant chilien, jusqu'à Los Andes; sur l'autre, jusqu'à Rio Blanco, à 6 heures en chemin de fer, au delà de Mendoza. Les travaux sont entamés sur tout le reste de la ligne et pourraient être achevés en trois ans si on y travaillait activement; mais c'est ce que l'on ne peut faire ni d'un côté ni de l'autre. (V. sur cette ligne et ses travaux d'art *la Revue scientifique* du 2 avril dernier.)

J'ai pu ainsi prendre le train jusqu'à Los Andes. Au delà, un de mes amis et moi, nous partîmes à mule, comme les gens qui vont par

Digitized by Google

terre de Valparaiso à Buenos-Ayres. Nous avons passé le col d'Upsallata à 3.800 mètres, et nous avons descendu, pendant 15 à 20 kilomètres, le versant argentin jusqu'à un endroit appelé le *Puente del Inca*, où il y a de curieuses sources thermales; de là, nous sommes revenus sur nos pas. Le chemin est un sentier partout praticable à mule et facile en été, mais souvent dangereux ou impossible en hiver. Nous avons fait cette promenade en trois jours et demi; c'est une excursion un peu fatigante, mais des plus intéressantes; on a dans la montagne des panoramas de toute beauté.

Un autre travail important est celui du bassin de Talcahuano confié à des entrepreneurs français; on m'a affirmé que les plans de ce bassin ont été mal conçus. Je ne suis pas étonné que les Chiliens aient accepté un projet absurde; mais il est regrettable qu'on le leur ait proposé. Par contre, le fameux *Presidente-Errazuris*, construit par les Forges et Chantiers de la Méditerranée, a été, à son arrivée ici, l'objet des plus vives critiques; or ces critiques, au dire des officiers de plusieurs marines étrangères qui l'ont visité en connaisseurs compétents, étaient pour la plupart ridicules et prouvaient seulement que leurs auteurs n'avaient jamais vu de près un vaisseau moderne. L'*Errazuris* est un fort joli croiseur, et le Chili aura, avec lui et le *Capitan-Prat*, le *Pinto*, l'*Esmeralda*, le *Lynch* et le *Condell*, une excellente division de navires rapides. Mais pourront-ils l'entretenir? Ils n'ont aucun établissement ressemblant à un arsenal, et celui de Talcahuano n'est pas près d'être achevé. En outre, ils ont à bord, m'a-t-on affirmé, un personnel mécanicien presque entièrement étranger et tout à fait insuffisant, à tel point qu'on est obligé de confier par adjudication à l'industrie privée les moindres travaux de réparation. C'est réellement dommage de voir tomber en de pareilles mains d'aussi beaux bâtiments.

EXPLORATEURS ET VOYAGEURS

AFRIQUE

M. *de la Martinière*, explorateur du Maroc et l'adjudant *Badaire*, compagnon de voyage du commandant Monteil, viennent d'être nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

MM. *Jacob*, ingénieur, et *Bernard*, garde des forêts, se rendent dans l'Erg, pour y faire des recherches relatives à l'installation de puits artésiens; l'Erg est traversé par les caravanes qui se rendent à Mourzouk.

Le commandant *Marmier* et deux autres officiers sont partis le 20 décembre, de Bordeaux, pour le Sénégal. Ils vont étudier l'avant-projet d'un chemin de fer de Tiouaouane (station du chemin de fer de Dakar à Saint-Louis) à Fatik (dans le Siné, sur un affluent du Saloum).

M. *Paroisse* s'est embarqué à Bordeaux le 10 janvier, à destination de Konakry, où il est chargé d'une mission au Fouta-Djallon.

M. *Ramsay* (XVI, 340) vient de quitter Cameroun, après avoir exploré le Sanage, le Dibamba, le Lungahe, le Dugubianga, le Lugubok et le Dugundje.

M. *Louis Cholet*, fils d'un avoué de Nantes, vient de mourir à Loango, où il avait été nommé résident. Il avait le premier remonté la Sangha.

Le lieutenant *Dhanis* (XVII, 42) a fondé des avant-postes du camp de Lusambo jusque sur le Lomami et en amont du camp de Bena Kamba. Le camp de Lusambo est destiné à former une barrière, du côté S.-O., contre toute tentative d'envahissement de la part des Arabes et notamment du chef Munié Moharra. Celui-ci, auteur du massacre d'Hodister, vient de se voir déclarer la guerre par un puissant chef indigène du Congo, dont le territoire s'étend le long de la rivière Lurimbé. Le chef arabe Kibongé, dont un parent fut jadis assassiné par Moharra, s'apprête également à attaquer ce dernier. Enfin, l'Arabe Sefu, fils de Tippou-Tib, a quitté Kasongo, en compagnie de M. *Debruyne*, et est venu protester auprès du lieutenant Dhanis de sa fidélité à l'État du Congo.

Le Dr *Paul Briart*, membre de l'expédition A. Delcommune (XVII, 43), a adressé une lettre sur son voyage du Sankourou au Tanganika; elle a été publiée dans le *Mouvement géographique* (25 décemb. 1892).

MM. *Hinck* et *Paul Vandekerkhove*, partis le 16 juin 1890, pour le compte du Comité antiesclavagiste de Bruxelles, remontèrent le Congo, puis le Lomami; ils avaient pour mission de fonder un poste sur le Lomami, ce qu'ils firent, puis de rejoindre Jacques au Tanganika. M. Camille *Ectors*, adjoint, rentra en Europe; MM. *Renson* et *Conrardy*, partis le 18 novembre 1890 pour rejoindre M. Hinck, revinrent

Digitized by Google

plus tard en Europe avec le reste de la mission, les troubles du Lomami, à la suite du massacre d'Hodister, interdisant d'aller plus loin.

M. *Armajer*, ingénieur italien, qui a passé six ans dans la colonie portugaise d'Angola et sur la rive gauche du Quanza, est de retour en Europe. Il retournera prochainement dans l'Angola.

M. *Ed. Foa* (XV, 604) se trouvait le 10 juin 1892 aux sources de la Moanza, au pied des monts Kirk Range, au S.-O. du lac Nyassa; il attendait un convoi d'hommes et de vivres pour continuer sa route vers l'O.-N.-O.

Le capitaine *Johannes* a été nommé commandant du district allemand du Kilimandjaro; il résidera à Marangou avec 160 hommes. En outre, 60 hommes occupent Moschi.

L'expédition *Long* (XVII, 42), partie de Bagamoyo le 26 juin 1892, est arrivée à M'Pala, sur le Tanganika, où elle a opéré sa jonction avec le capitaine Jacques.

M. *Eug. Wolf*, correspondant du *Berliner Tagblatt*, a atteint, le 26 octobre, le lac Nakouro (anglais), à 15 jours au N.-E. du lac Victoria.

Le duc *d'Orléans* écrit à la date du 10 décembre qu'il est à 25 milles à l'O. de Harrar, après avoir traversé une chaîne de montagnes de 5.500 pieds. Cette région était encore inexplorée. Après avoir dressé la carte du pays entre Harrar et Mill-Nill, le prince comptait se rapprocher de Berbera, son point de départ.

L'officier russe *Mashkow*, parti d'Obock le 12 juillet 1891, avec sa femme, entra 17 jours après à Harrar, après avoir traversé le territoire aride des Issas-Somalis. Le gouverneur de Harrar leur fit une réception solennelle, puis ils suivirent la route déserte des Itous-Gallas et des Cherchers, déjà parcourue par Arthur Rimbaud en 1887. En octobre 1891, la mission Mashkow arriva à Antoto, capitale militaire du Choa; Ménélick la chargea d'une mission pour la Russie. D'Antoto, la mission revint à la côte; elle atteignit Djibouti, en juillet 1892.

Le capitaine *Villiers*, deux autres officiers anglais, un médecin et un envoyé du « British Museum » ont débarqué à Aden en novembre 1892; ils doivent rechercher les sources du fleuve Djouba. A Kismajou, où le *Malta* les transporte, les explorateurs trouveront 300 porteurs soudanais recrutés à Massaouah. Cette mission anglaise doit se rencontrer aux sources de la Djouba avec les expéditions italiennes du capitaine *Bottego* et de M. *Ferranti*.

M. *Bottego* a quitté Massaouah; il se dirige par Berbera et l'Ogaden

Digitized by Google

vers l'oasis du Taf, puis traversera le pays des Aroussi jusqu'aux sources du Djouba.

M. *Ferranti*, parti de Massaouah, passera par Brava, remontera l'Ouebbi jusqu'à Logh, puis la Djouba.

Le capitaine *Camperio* est parti pour Massaouah; il visitera le territoire des Mensa, à 60 kil. de Santé, afin d'examiner s'il est propre à la culture. 150 familles du Piémont ont en effet demandé à émigrer.

Asie

Le prince russe *Galitzin* (XIV, 499) a traversé le Kouen-Loun et l'Himalaya, par la route Yarkand-Ladak-Srinagar; arrivé à Simla, il a été reçu par le vice-roi des Indes, en même temps que M. *Davison*, officier anglais, qui, voyageant en 1892 sur les frontières du Ferghana, y a été arrêté par les autorités russes. Le prince Galitzin est retourné dans l'Asie russe par Yarkand, les Anglais lui ayant refusé le passage par Gilgit et Wakhan.

Le comte russe *Komarovsky* a réussi à pénétrer d'Asie russe aux Indes par le Pamir; après avoir visité Dir et Peischawer, il est rentré au Turkestan par Attok.

Lord *Dunmore* et M. *Roch* ont exploré le Pamir et les Turkestans russe et chinois en 1892.

M. *Pemberton* a pénétré au Turkestan chinois par Kouldja, pour se rendre à Yarkand.

M. *Mac Cartney* a été de Kachgar au Kandjout.

M. *Biddulph* a exploré le Baltistan.

MM. *Van Cott* et *Grennfield* ont été des Indes au Turkestan chinois.

Le Dr *Robertson* et le capitaine *Younghusband* vont quitter Gilgit pour se rendre à Tchitral. Le nizam Oul-Moulk aurait communiqué à différentes reprises avec l'agent politique britannique à Gilgit et désirerait être reconnu comme mechtal de Tchitral.

Le prince *Constantin Wiasensky*, le voyageur russe qui a entrepris de faire le tour du monde à cheval, et dont le passage a été signalé en Chine, au Tonkin, en Cochinchine, a quitté Bangkok le 25 novembre 1892. Il est accompagné d'un journaliste anglais.

M. *Massie*, qui avait remplacé M. Pavie à Luang-Prabang et y remplissait les fonctions de vice-consul, vient de mourir. D'après les uns, M. Massie se serait suicidé; d'après les autres, il aurait été as-

Digitized by Google

sassiné. M. de Coulgeans, agent commercial au Laos, est parti de Stung-Treng pour procéder à une enquête.

M. *Curzon*, membre du Parlement anglais, ancien sous-secrétaire d'État du cabinet Salisbury, vient de parcourir le Delta du Tonkin. Il a examiné les charbonnages de Hongay et de Kebao et s'est rendu à Hué par la route de terre.

Le Dr *Yersin*, ancien préparateur à l'institut Pasteur, médecin de la Compagnie des Messageries maritimes, est chargé d'une mission en Indo-Chine, à l'effet d'explorer la région comprise entre le Don-Naï et le Mékong, ainsi que les plateaux du Siam, entre le Mékong et Bangkok.

AMÉRIQUE ET DIVERS

M. *J. Claine* vient de visiter Porto-Rico, où il a recueilli des documents sur l'histoire précolombienne de cette île. Il doit bientôt explorer le Mexique.

M. *G. Buchet* a exploré récemment les glaciers de la presqu'île du N.-O. de l'Islande. Cette presqu'île est divisée en deux par le golfe Isafjordardjup; la presqu'île renferme deux grands glaciers : le Drangajökull et le Glamujökull (voir *C. R. Soc. Géog. Paris*, 2 déc. 1892).

M. *E.-A. Martel* et *G. Gaupillat* (XVI, 243 et 343), dans une cinquième campagne souterraine en France (juin-octobre 1892), ont exploré les avens du Vaucluse, de l'Ardèche, de la Lozère, du Gard, de l'Aveyron, du Tarn-et-Garonne, du Lot, de la Corrèze et de la Dordogne. (Voir *C. R. Soc. Géog.*, *Paris*, 2 décembre 1892.)

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES ET COLONIALES

AFRIQUE

Algérie : *Les Touareg et la France* (XVI, 532 et 579). — M. Georges Rolland, interviewé récemment à l'occasion de la venue de l'ambassade targuie à Alger, croit à la sincérité de cette démarche. L'ambassade se composait d'un Targui Azdjer, de trois Touareg de la tribu marchoutique des Ifogha, et de trois Isakammaren du Hoggar. C'est à l'influence de Si-El-Aroussi, neveu du grand-maître de l'ordre des Tedjini, qu'elle est due. Il importe, pour profiter de ces bonnes dispositions, de ne pas effaroucher les Touareg en voulant aller trop vite. La démarche répond à leurs intérêts. Les Hoggar peuvent craindre de se voir fermer les marchés d'In-Salah et de Tombouctou. Quant aux Azdjer, il n'a tenu qu'à nous de les avoir pour alliés. En effet, en 1862, un traité d'alliance commerciale fut signé à Rhadamès entre la

Digitized by Google

mission française du colonel de Polignac et les autorités d'Ikhenoukhen, alors chef Azdjer. Par ce traité, ceux-ci s'engageaient à protéger à travers leur pays les négociants français et indigènes algériens. Ikhenoukhen se portait garant pour la confédération des Touareg Kel-Ouï, dont le chef était un proche parent; cette confédération est située au sud de celle des Azdjer. Ce traité est resté sans suite. Les Hoggar, les gens d'In-Salah et les Senoussya sont les meurtriers de Flatters, mais les Azdjer n'ont pas trempé dans ce meurtre et se sont au contraire toujours montrés favorables à notre influence. D'après M. Méry, le mouvement d'affaires, le long de la ligne commerciale de Tripoli-Rhat au Soudan central, est de 25 à 30 millions par an. Les caravanes entre Rhat et Tripoli comprennent 10.000 chameaux, trois fois plus qu'il y a dix ans. Le commerce saharien, du moins chez les Touareg de l'Est, n'est donc pas en décroissance. Les articles manufacturés qui s'importent par cette voie sont presque exclusivement anglais ou allemands, et, pourtant, il nous serait bien facile d'en faire profiter notre industrie, en ramenant vers l'Algérie ce courant commercial.

Chemin de fer de Biskra à Ouargla. — Le ministre des Travaux publics vient d'ordonner la mise à l'enquête du projet de chemin de fer de Biskra à Ouargla. Dans la 1re section, de Biskra à Touggourt (210 kilom.), on projette 6 gares. La ligne s'écarte peu de la piste actuellement suivie. La cote de départ à Biskra est de 122 m. 90; la cote d'arrivée à Touggourt est de 67 m. 29. La 2e section, Touggourt-Ouargla, comprend 170 kilom. et 5 gares. La cote d'arrivée à Ouargla est de 156 m. La configuration du terrain offre de grandes facilités de tracé. Les alignements droits forment les 9/10 de la longueur. Le rayon minimum des courbes est de 100 mètres, sauf une, près de l'oasis de Temacin, dont le rayon est de 500 mètres. La largeur de la voie sera de 1 m. 055. Les traverses seront en acier. La dépense est évaluée à 24.730.000 fr., soit 65.000 fr. par kilom. La taxe kilométrique à percevoir par voyageur (péage et transport) serait de 0 fr. 12 en 1re classe, de 0 fr. 08 en 2e classe, de 0 fr. 05 en 3e classe.

Guinée française: *Convention avec le Liberia.* — Le conflit entre la France et la république de Liberia (XVI, 534) vient d'être réglé par une convention signée par MM. Hanotaux et Haussmann, délégués français, et le baron de Stein, délégué de Liberia. La France reconnaît à la république de Liberia la possession de certains points de la côte des Graines sur lesquels elle avait des droits en vertu de traités remontant à la première moitié de ce siècle. La république de Liberia abandonne ses droits à l'est de l'embouchure du Cavally. Dans l'intérieur, la frontière suivra le cours du Cavally jusqu'au confluent du Firedougouba, affluent de droite du Cavally, découvert par le lieutenant Marchand au cours de son voyage à la recherche du capitaine Ménard. De ce point, elle suivra la ligne de faîte du bassin du Firedougouba pour rejoindre la frontière anglaise de Sierra-Leone, en passant au sud de Mousardou et de Mahommadou.

Côte d'Ivoire. — Les chefs du village de Tiassalé, aux environs duquel

Digitized by Google

ont été massacrés les voyageurs français Voituret et Papillon, viennent de faire leur soumission ; ils payeront une forte amende.

Dahomey. — *Coût de l'expédition.* — Le ministre de la marine a déposé à la Chambre un projet de loi portant ouverture des crédits supplémentaires de 6.236.000 francs nécessités par la campagne du Dahomey. Cette somme, rapprochée des 3.900.000 francs primitivement votés, porte à 10.136.000 fr. la dépense de la campagne. Voici comment se répartit cette dépense :

Dépenses de personnel en France . . . . . Fr.	523.000
Dépenses de route et de transport.	1.178.000
Habillement	190.000
Achats de mulets	139.000
Vivres et fourrages	1.441.000
Hôpitaux (matériel et médicaments)	265.000
Achat de deux bâtiments de flottille (*Opale* et *Corail*).	290.100
Constructions, armes, munitions, matériel, etc. . .	2.229.900
Dépenses d'armement du *Mytho*	550.000
Dépenses d'armement de la flottille	320.000
Dépenses diverses, télégrammes, etc.	110.000
Dépenses engagées au Sénégal (troupes indigènes, etc.).	650.000
Dépenses engagées au Bénin	2.250.000
TOTAL. . . . . Fr.	10.136.000

L'Angleterre a dépensé 22 millions 1/2 pour l'expédition contre les Ashantis, en 1873. L'expédition se composait de deux colonnes. La colonne principale, sous le commandement du général Wolseley, et une colonne auxiliaire dirigée par le commandant Glover. Voici comment se répartissait la dépense totale :

COLONNE PRINCIPALE (Wolseley).

Armée.

Munitions. . . . . Fr.	750.000	
Vivres et fourrages.	2.500.000	
Habillement	975.000	
Service de santé	100.000	
Allocations de campagne	225.000	
Transports à terre	1.000.000	
Supplément de solde	875.000	
		6.425.000

Marine.

Approvisionnements, charbons.	1.200.000	
Transports de troupes.	7.750.000	
Dépenses diverses	75.000	
		9.025.000

EXPÉDITION GLOVER

Approvisionnements fournis par le département de la guerre. . . . . Fr.	1.325.000	
Dépenses de la marine	525.000	
Solde des contingents.	1.675.000	
Steamers et divers	525.000	
		4.050.000
Dépenses autres que celles indiquées ci-dessus		3.000.000
TOTAL. . . . . Fr.		22.500.000

Digitized by Google

Digitized by Google

EXPLORATEURS FRANÇAIS

LOUIS MIZON

LIEUTENANT DE VAISSEAU

Digitized by Google

Arrêt de la mission Mizon. — La mission que M. Mizon dirige par le Niger vers l'Adamaoua est complètement arrêtée. La mission est partie de Bordeaux le 10 août 1892. Elle se composait de MM. Mizon, lieutenant de vaisseau, Bretonnet, enseigne de vaisseau ; Albert Nebout, seul survivant de la mission Crampel; Félix Tréhot, qui accompagnait M. Mizon dans son dernier voyage; le docteur Ward, l'adjudant Chabredier et M. Werhlin, chef d'une mission commerciale.

La *Ville-de-Ceara*, des Chargeurs-Réunis, qui transportait la mission, dut s'arrêter, du 2 au 17 septembre, à Kotonou, pour débarquer les troupes et le matériel de guerre destinés au corps expéditionnaire du Dahomey. Quelques jours après, la mission débarquait ses marchandises sur un navire qui les porta à Akassa, le tirant d'eau de la *Ville-de-Ceara* ne permettant pas au paquebot de franchir la barre du Niger. Deux petits vapeurs avaient été loués à la Cie des Chargeurs-Réunis : ce sont la *Mosca*, remorqueur affecté au service des ports de l'Amérique du Sud, et le *Sergent-Malamine*, vapeur affecté au service postal du Congo français pour la côte qui s'étend au nord de Libreville jusqu'à Batah. Les navires furent chargés à Akassa. Le 29 septembre, la mission remontait le Niger, ayant reçu de M. Flint, agent principal de la Royal Niger Company, un accueil très froid, mais courtois. A ce moment, les eaux du Niger étaient très hautes, le courant violent. Les vapeurs, après avoir dépassé Abo, Onitcha et Assaba, n'arrivèrent à Ida que le 8 octobre. Ils avaient mis 9 jours à franchir les 350 kilomètres qui séparent Akassa de la station d'Ida, alors qu'il ne faut ordinairement que 4 jours. Là, il fallut s'arrêter deux jours, afin de permettre aux mécaniciens d'effectuer des réparations aux chaudières, surtout à celle de la *Mosca*. Le 11 octobre, la mission arrivait à Lukodja, au confluent du Niger et de la Bénoué. L'agent de la Compagnie royale du Niger donna au commandant de la mission l'autorisation de prendre du bois au dépôt de la Compagnie. Le 13, les vapeurs s'engageaient dans la Bénoué. Les eaux étaient hautes. Cela n'empêchait pas que les vapeurs s'échouaient assez souvent, cela en raison de leur trop grand tirant d'eau. Les vapeurs de la Compagnie royale du Niger n'ont que deux ou trois pieds, la *Mosca* tire 1m 50, et le *Sergent-Malamine*, 2m 60.

La montée de la Bénoué s'effectua avec assez de facilité jusqu'à Ili, à 400 kil. de Lukodja, où la mission arriva le 18 octobre. C'est à 3 milles en amont de Chirou, à 180 kil. d'Ibi et à 200 kil. d'Yola, la capitale de l'Adamaoua, que, le 24 octobre, le *Sergent-Malamine* s'est échoué sur un banc de sable. A Chirou, la Bénoué forme une grande île qui a une trentaine de kilomètres de long. Il n'y avait plus assez d'eau dans la rivière pour faire passer le *Sergent-Malamine*, qui, après une tentative, dut éteindre ses feux. Quant à la *Mosca* que commandait M. Mizon (l'enseigne Bretonnet commande l'autre vapeur), l'état de ses chaudières ne lui permit pas de dégager le *Sergent-Malamine*. Les eaux baissèrent rapidement et la *Mosca* s'échoua. Il faudrait attendre plusieurs mois pour permettre le renflouement des vapeurs. Les

Digitized by Google

lettres du personnel de la mission témoignent d'une certaine consternation; mais on connaît l'énergie du chef de la mission et on peut penser que le personnel pourra parvenir bientôt à Yola. *(Temps.)*

Congo portugais : *Concession belge.* — Nous avons annoncé qu'une concession venait d'être accordée à une société par le Portugal, sur la rive gauche du Congo. Cette concession, qui est de 10.000 hectares et non de 100.000, dans l'île de Bulicoco (XVI, 490), a été faite à M. *Charles Valckenaer*, de Bruxelles, associé à un Portugais, en vue de l'établissement d'un dépôt de charbon, de chantiers et d'installations agricoles et industrielles. Les concessionnaires doivent constituer une société au capital de 2.250.000 francs.

Afrique australe : *Délimitation anglo-portugaise.* — La commission de délimitation anglo-portugaise a commencé ses opérations en avril 1892. Elle a remonté le Pongoué en bateau jusqu'à Mapande, et s'est rendue par terre à Massikessé. A la fin d'août, la commission anglaise avait exploré la région entre Massikessé et le Limpopo: pays montagneux, bien arrosé, fertile, 767 à 1.000 mètres d'altitude. Les opérations de délimitation ont été arrêtées en novembre (XVI, 347). M. Ennes, délégué du Portugal n'a pu s'entendre avec le délégué britannique, le major Leverton. De nouveaux gisements ayant été découverts sur un territoire qui, aux termes du traité anglo-portugais, appartient au Portugal, les Anglais ont ajourné les négociations. M. Ennes s'est embarqué le 13 décembre à Mozambique pour Lisbonne.

Ouganda : (XVI, 398) *Conférence Lugard.* — La Chambre de commerce de Londres a entendu le capitaine Lugard le 5 novembre 1892. Celui-ci a fait ressortir la valeur commerciale de l'Ouganda. C'est la clé de l'Afrique centrale : ni le Penjab, ni la Birmanie, ni le Soudan, ni les colonies du Zambèze ne sont présentés sous un jour aussi favorable. L'Ouganda est un débouché pour les coolies indiens qui encombrent Madras. Les habitants sont intelligents et travailleurs. Le gouvernement a engagé sa parole qu'il protégerait le pays. L'assemblée a adopté une résolution demandant au gouvernement de ne pas abandonner l'Ouganda. M. Mackenzie, administrateur de la Cie, déclare qu'il suffirait d'une somme de 80.000 £ par an pendant onze années pour que l'esclavage disparût de l'Afrique orientale britannique.

Evacuation et réoccupation. — Le gouvernement anglais a décidé de ne pas empêcher l'évacuation de l'Ouganda par la Cie britannique, le 31 mars prochain, mais il a résolu d'envoyer dans ce pays un commissaire, avec une escorte indigène suffisante, pour faire un rapport sur la situation de l'Ouganda. Ce commissaire est sir Gerald Portal, consul à Zanzibar.

La *Pall Mall Gazette* annonce que le capitaine Williams, qui, après le départ du capitaine Lugard, est resté chargé de l'administration des stations de l'Ouganda pour la Compagnie de l'Est africain, a quitté le pays pour cause de maladie. Il est en route pour la côte. Le major Smith, envoyé dans l'Ouganda, ne peut pas encore être arrivé, en sorte que, depuis le départ du capitaine Williams, le pays est resté sans administrateur.

Digitized by Google

La mission britannique, placée sous les ordres de sir Gerald Portal, est partie pour l'Ouganda le 1er janvier. Elle comprend 600 hommes; une partie des porteurs se sont rendus à Mombassa pour y faire les préparatifs. La garde du corps de sir Gerald consiste en 200 soldats de Zanzibar.

Association africaine des catholiques allemands. — L'Association africaine des catholiques allemands a tenu dernièrement à Cologne sa séance semestrielle. L'association comprend 10 sièges diocésains et des sièges indépendants. Le bilan, établi par M. Henri Horten, a fait ressortir une encaisse, du 1er janvier au 1er octobre 1892, de 100.349 marcs. Depuis la dernière assemblée générale (26 janvier 1892), 102.266 marcs ont été versés à diverses missions. L'encaisse totale de l'Association depuis sa fondation s'est élevée à 783.127 marcs. On a disposé d'une somme de 679.208 marcs pour divers emplois, de sorte qu'il reste 103.919 marcs de disponible

M. le chanoine Hespers a signalé que, dans l'*Afrique orientale allemande* (vicariat apostolique de Zanzibar-Nord), la Société des missions des Pères du Saint-Esprit avait, en 1892 : 1 vicaire apostolique, 22 prêtres, 19 frères, 19 sœurs, 10 stations, 13 églises et chapelles, 9 écoles, 9 orphelinats, 9 écoles professionnelles, 7 écoles agricoles avec 690 enfants. Des 10 stations, 3 se trouvent sur le territoire anglais. Prochainement, le vicariat sera partagé en deux; les stations des possessions allemandes formeront un vicariat indépendant, et Bagamoyo deviendra la résidence de l'évêque. Des missionnaires de la station de La Longa avaient entamé, l'année dernière, des pourparlers avec les Ouahéhés. Les envoyés parurent disposés à accepter les conditions du gouverneur allemand et revinrent vers le sultan. Mais deux chefs, influencés par des marchands arabes, intimidèrent les envoyés; un seul, Kikrassa, se rendit à la mission porteur des propositions du sultan. Les missionnaires l'engagèrent à retourner vers le sultan, à lui dévoiler la malveillance des deux chefs et à envoyer au gouverneur allemand une ambassade en signe de soumission. Le résultat est encore inconnu. Le sultan des Ouahéhés est étranger au massacre de la mission Zelewski; c'est aux chefs Kipalamoto et Farhenga qu'il faut en attribuer la responsabilité.

Une maladie du bétail a occasionné de grandes pertes aux stations des missions et a détruit le magnifique troupeau de bestiaux de Bagamoyo.

Les missionnaires ont reçu récemment du gouverneur allemand 76 esclaves; du consul anglais, 39 esclaves libérés. Ces 115 individus ont été répartis dans les diverses stations; les enfants demeurent dans une maison d'éducation à Bagamoyo. La préfecture apostolique de Zanzibar-Sud est administrée par la Société de Saint-Benoît. Dans les deux maisons de mission de Saint-Ottile, on trouve plus de 200 membres adultes, sans compter un certain nombre de garçons et de jeunes gens qui y étudient. Dans le vicariat apostolique d'Ounyanyembé, la station, fondée en 1891 par le P. Gerboin, dans le pays d'Ouchirombo, est terminée. Elle se trouve sur une hauteur, dans le voisinage de l'eau. à 10 journées de Boukoumbé, sur le lac Victoria. Une caravane apportant de la côte les objets indispensables à la nouvelle

Digitized by Google

station fut pillée à quatre journées de marche de son point de départ, par des nègres. La peste bovine, qui sévissait dans l'Ousoukouma, s'est étendue jusqu'à Ouchirombo. Dans le vicariat de Victoria-Nyanza, le fondateur de missions, le P. Schynse, est mort le 18 novembre 1891, à Boukoumbi. Par suite des intrigues de l'Ouganda, les missionnaires se sont vus empêchés d'établir dans le pays des Bouzibas, non loin de la station allemande de Bukoba, la station qu'ils se proposaient d'y fonder. Dans une lettre du 19 juin 1892, de Bouziba, on annonce qu'ils ont commencé la fondation d'une station non loin de la résidence du chef M'koampi, à 1 heure 1/2 de Boukoba. Dans le vicariat de Tanganika, les stations font des progrès rapides, mais les chasses à l'esclave par les Arabes continuent sur la rive occidentale du lac, sur le territoire de l'Etat du Congo. Le P. Van Dost écrit de M'pala que outre les nombreuses chasses à l'esclave entreprises dans le Manyema, les territoires d'Oubembé, d'Oubouari, d'Ougama, d'Ittaura, sont dévastés et dépeuplés par les bandes pillardes des Arabes. Le P. Coulbois, qui est resté pendant neuf ans sur le Tanganika, a réclamé une prompte occupation des rives du lac, si l'on ne veut pas voir bientôt ce pays dépeuplé et inculte. Le P. Moinet a calculé qu'en 6 mois 10.000 Outembés ont été tués par les chasseurs d'esclaves, emmenés en esclavage, ou sont morts de faim.

A *Cameroun*, la mission des Pallotins compte trois stations : Marienberg (Tokotown), Kribi et Edea. Le 4 octobre 1892, la troisième expédition, composée d'un prêtre, 3 frères, 6 sœurs, quittait Liverpool pour se rendre à Cameroun. L'établissement allemand de mission des Pallotins, situé actuellement à Masio, dans la Haute-Italie et qui compte près de 40 élèves sera prochainement transféré à Limbourg, sur la Lahn. Le territoire du Togo ressortissait jusqu'ici à la préfecture apostolique du Dahomey, confiée à la Société des Missions de Lyon. Celle-ci possédait autrefois dans le Togo la station d'Atakpamé. Cette année, la mission du Togo a été séparée de la préfecture du Dahomey et confiée à la Société allemande de mission de « la Parole divine » à Steyl. Les premiers missionnaires de cette société, 2 prêtres et 3 frères, sont arrivés à Quittah (pays de Togo), en septembre. Une seconde expédition doit bientôt suivre la première.

Egypte : *Chemin de fer.* — La ligne de chemin de fer qui, longeant le Nil allait du Caire à Assiout (Siout) vient d'être prolongée au sud jusqu'à Sohag; les travaux seront terminés en janvier, jusqu'à Girgeh, à 320 milles du Caire.

Incursion des Derviches. — Depuis quelques mois, les journaux anglais publient des informations suivant lesquelles les Derviches feraient à chaque instant des incursions sur le territoire égyptien. D'après un correspondant du *Temps*, il y aurait là beaucoup d'exagération.

Les Anglais, par leurs postes avancés sur le Nil et sur la côte, dans le district de Souakim, ont créé un blocus qui isole de toute communication avec la Basse-Egypte ou la côte de la mer Rouge, de nombreuses peuplades qui avaient coutume de trafiquer librement dans tout le pays. Exaspérés, il arrive

Digitized by Google

que des groupes d'individus se ruent en affamés sur tout ce qui se trouve dans leur voisinage. L'échauffourée récente de Tokar ne saurait menacer la route de Souakim à Berber, par la raison que Tokar n'est pas situé sur cette route, mais plus au sud, dans un autre district. Quant à Osman Digma, il n'a rien de commun avec le khalifah; le Mahdi ou l'émir d'Omdourman, n'a pas à le rappeler, vu qu'il ne lui a jamais confié aucune mission et n'est lui-même qu'un aventurier, disposé à tirer parti du rôle de prophète qu'on veut lui attribuer, mais sans influence au delà de son rayon immédiat. Osman Digma était un gros marchand à Souakim; l'occupation anglaise a bouleversé ses relations. Il s'est, si l'on veut, transformé en capitaine de francs-tireurs. L'émir d'Omdourman, successeur du Mahdi, a le degré de puissance qu'acquit son prédécesseur, lorsqu'il vint, traînant à sa suite 40.000 hommes et autant de femmes et d'enfants, s'établir en face de Khartoum. Ce chef suprême n'existe que dans l'imagination de ceux qui, ayant inventé l'épouvantail d'un danger permanent contre lequel il faut, à tout prix, sauvegarder la Basse-Égypte, sont bien obligés de munir d'une cheville ouvrière le mécanisme de leur système. L'émir d'Omdourman est dépourvu de tout ce qu'il faudrait pour jouer le rôle qu'on voudrait lui faire remplir.

Néanmoins, le 31 décembre 1892, un corps de Derviches a attaqué Gemaï et Sarras. Envoyés à sa poursuite, 120 soldats du khédive, montés sur dromadaires, ont atteint l'ennemi le 2 janvier à la pointe du jour, près d'Ambigol. La cavalerie et l'infanterie des Derviches, en nombre supérieur à celui des troupes égyptiennes, ont exécuté des charges répétées. Un officier anglais, le capitaine Byne, un officier égyptien et 45 soldats ont été tués. Les Derviches ont battu en retraite vers le Sud, abandonnant de nombreux morts. Le commandant les troupes de la frontière se rend à Ambigol.

Réveil national. — Les derniers courriers venus d'Égypte ont donné quelques renseignements sur le refus du Conseil législatif d'examiner le budget que lui soumettait le conseiller financier britannique, refus qui a soulevé une vive émotion. C'est la première fois que le Conseil législatif fait parler de lui. Créé par lord Dufferin, en même temps que les Conseils provinciaux et l'Assemblée générale (décret du 1er mai 1883), il est une imitation de la Chambre des délégués qu'imagina en 1866 Ismaïl-Pacha et qui ne fut qu'une assemblée servile. Jusqu'à ce jour, le Conseil législatif était si peu consulté et sur des sujets de si minime importance, que son existence même semblait ignorée.

L'automne dernier, sir Elwin Palmer, conseiller financier britannique, se décida à soumettre au Conseil le budget de 1893. C'était la 1re fois qu'on appliquait la charte de lord Dufferin, et le gouvernement égyptien ne doutait pas de l'extrême docilité du Conseil. Quelques jours seulement avant le 12 décembre, jour fixé pour la réunion, un avis convoquait les membres du Conseil et indiquait, dans l'*Égyptian Gazette*, que les observations devaient être aussi brèves que possible et porter seulement sur les

Digitized by Google

dépenses, les taxes — fort impopulaires — pouvant prêter à trop de critiques. Dès l'ouverture de la séance, Mustapha Fehmi-Pacha rappela au Conseil que son rôle uniquement consultatif était fort modeste. En présence de cette situation qui supprimait presque le droit de critique et même d'examen, le Conseil, considérant comme insuffisant le délai de 15 jours qui le séparait de la promulgation du budget, décida à l'unanimité moins 2 voix, que la brièveté des délais ne lui permettait plus de discussion utile. Cet événement, bien que n'ayant pas de sanction au point de vue budgétaire, a eu une répercussion considérable parmi les notables Égyptiens, dont il a réveillé le sentiment national. Ceux-ci sauront que désormais ils possèdent dans le Conseil une force avec laquelle la domination britannique devra compter.

ASIE

Asie Mineure. — *Chemin de fer d'Ismid à Angora.* — Le 2 décembre dernier on a livré à l'exploitation une nouvelle section de 61 kilomètres de la ligne en construction d'Ismid à Angora, savoir : entre Sarikeni (km. 315) et Belikeupru (km. 376). En outre de ces deux stations, cette section comprend celles de Bitcher (km. 341) et Sazilar (km. 361). — Le 10 décembre on a également livré à l'exploitation la section suivante de 20 kilomètres, de Belikeupru à Polatli (km. 396). — Enfin, le 31 décembre, on a ouvert la dernière partie de la ligne jusqu'à Angora, comprenant les stations suivantes après : Polatli (km. 430), Sindjankeni (km. 460) et Angora (km. 486). La ligne d'Ismid à Angora se trouve donc achevée ; commencée fin 1888, elle a été terminée en quatre ans.

On s'occupe activement des prolongements vers Césarée et Bagdad, mais jusqu'ici aucune entente n'a pu se faire avec le Gouvernement ottoman pour la réalisation de cette œuvre très importante, nécessitant un concours financier des plus puissants.

Himalaya : *Exploration Diener.* — Le Dr Karl Diener, envoyé par l'Académie des sciences de Vienne, partit en avril 1892 pour explorer l'Himalaya central. Le choléra et la situation politique de la région entravèrent sa marche sur la frontière thibétane. A la fin de juin, l'expédition pénétra dans le Koumaon septentrional, près de la passe d'Outadourrha (17.600 pieds d'altitude). Les explorateurs parcoururent la partie inexplorée de l'Houndes et à la fin de juillet ils étaient de retour sur le territoire anglais. Après que les autorités thibétanes eurent autorisé la pénétration des explorateurs sur leur territoire, le Dr Karl Diener et sa troupe allèrent visiter le Rinkin Paier, vers le milieu d'août. Ils parcoururent dans le commencement de septembre le pays de Niti et revinrent par la vallée d'Alaknanda. De la fin de juillet au milieu de septembre, l'expédition parcourut presque tous les districts-frontière thibétans habités çà et là par des bergers. Il bivouaquèrent à 14.500 pieds d'altitude et furent bloqués par les neiges à 17.000 pieds. Le 28 juillet, le Dr Diener atteignit le pic de Koungribingri (19.000 pieds). Le temps pluvieux qui dura en août pendant 26 jours, les ouragans violents

Digitized by Google

qui régnèrent dans la montagne et la nécessité d'emporter des provisions gênèrent l'expédition.

Inde : *Armement des troupes anglaises.* — D'après le *Broad Arrow*, le nombre des fusils à magasin actuellement parvenus dans l'Inde est de 36.300, avec 800 cartouches par fusil. Plus de 20.000 armes ont été envoyées aux arsenaux de Rawul Pindi et de Pérozeporc, d'où elles seront prochainement distribuées à l'infanterie britannique du Punjab. L'arsenal de Quetta a été pourvu d'un nombre de fusils suffisant pour le réarmement des régiments du Béloutchistan. De sorte qu'en janvier toutes les troupes anglaises postées sur la frontière nord-ouest seront en possession des nouvelles armes. Sur les 50 millions de cartouches à balles qui leur sont destinées, 30 millions sont arrivées avant la fin de 1892.

AMÉRIQUE ET DIVERS

Canada : *Changements ministériels.* — Sir John Abbott, qui avait succédé au premier ministre Macdonald, à la mort de celui-ci (1891), n'a pas gardé longtemps le pouvoir. Sa santé l'a obligé de résigner ses fonctions et de céder la place à sir John Thompson qui, virtuellement déjà, dirigeait la politique du Dominion (7 déc. 1892). M. Abbott laisse un pouvoir fort et une majorité conservatrice imposante au Parlement. Ce ne sera pas trop pour aider M. Thompson à régler des questions aussi délicates que celles des écoles du Manitoba et des conventions douanières avec les États-Unis. Il aura là l'occasion de déployer ses réelles qualités d'homme d'État. Depuis la création de la Confédération, c'est la 1re fois que le 1er ministre est un catholique. Avec M. Abbott disparaît de la scène active M. Chapleau, le représentant autorisé des Canadiens-Français dans le cabinet. Il est fort regrettable que l'état de sa santé oblige un homme de sa valeur à se confiner dans les tranquilles fonctions de lieutenant-gouverneur de la province de Québec. M. Angers, avec lequel il permute, et dont les qualités politiques ne sont pas moins appréciables, saura sans doute acquérir promptement auprès du Parlement d'Ottawa l'autorité de son prédécesseur.

Ces événements ont eu leur contre-coup à Québec, où M. de Boucherville a cédé à son coadjuteur, M. Taillon, la présidence du cabinet provincial. Arrivé au pouvoir après le renvoi de M. Mercier, dans des circonstances particulièrement difficiles, M. de Boucherville a consacré tous ses soins à restaurer les finances et le crédit fort ébranlé de la province. Un de ses derniers actes avait été d'intenter contre M. Mercier des poursuites pour concussion. Mais le jury a acquitté le chef du parti libéral. Ce procès a démontré que, si l'entourage de M. Mercier était parfois peu recommandable, ce dernier était au moins sorti les mains nettes des accusations portées contre lui.

Canal du Nicaragua. — Une réunion de la Convention du canal du Nicaragua a eu lieu le 30 novembre à la Nouvelle-Orléans. M. Foster, gou-

Digitized by Google

verneur de la Louisiane, a parlé de la nécessité de construire le canal du Nicaragua : « Ce projet, a-t-il dit, rapprocherait la Nouvelle-Orléans de San Francisco de près de 10.000 milles. Le canal ne doit être construit et administré que par des Américains. » M. Georges Convers a fait ressortir la vitalité des Etats-Unis. « Ce géant, a-t-il dit, doit pouvoir atteindre partout, mais en particulier dans la direction de l'Inde et de l'Orient. Notre mission est pacifique, mais il faut que la construction du canal ait lieu, car elle est nécessaire à la défense de l'Union américaine ».

Le juge Jones a ensuite parlé du canal au point de vue diplomatique : « Celui-ci, a-t-il dit, amènera sur nos marchés plus de 900 millions d'individus de toutes les nationalités. Si l'œuvre de construction du canal du Nicaragua est effectué par une Société privée, le canal se trouvera être évalué par elle à un prix plusieurs fois supérieur à la dépense d'établissement et il en résultera des atermoiements et des ennuis du genre de ceux qui ont assailli la Compagnie du Panama, tandis que si c'est le Gouvernement qui le construit et l'administre, toutes les nations seront certaines de n'avoir à payer que des frais de passage modérés. D'autre part, l'administration privée du canal ne manquerait pas d'entraîner des complications internationales qui prendraient leur origine dans des droits exorbitants perçus par elle. »

La Convention du canal de Nicaragua a décidé, le 1er décembre, qu'un délégué de chacun des États de l'Union serait nommé pour obtenir du Congrès un bill décrétant la construction du canal.

Guyane française : *Communes de plein exercice.* — Un décret du 15 octobre 1879 avait divisé la Guyane en 10 communes de plein exercice dotées d'une organisation analogue à celle des communes de la métropole et des autres colonies. Un décret du 12 décembre 1889 a prononcé la suppression de ces communes et remplacé les municipalités élues par des administrateurs nommés par le gouverneur. Seule, la commune de Cayenne conservait son organisation. Un décret du 17 décembre 1892 rétablit les dix communes de plein exercice. Mais, pour éviter le retour de certains abus, le mode de nomination des divers emplois communaux sera déterminé par un arrêté du gouverneur rendu en conseil privé et approuvé par le ministre chargé des colonies.

Péninsule des Balkans. — *Chemin de fer de Salonique-Monastir.* — Le 9 décembre dernier on a livré à l'exploitation la première section de cette ligne sur une longueur de 96 kilom. Les stations à partir de Salonique ont Kerdjalar (km. 29), Guida (km. 45), Karaféria (km. 68), Agoustos (km. 80) et Vertekop (km. 96). A partir de ce point commencent d'importants travaux qui ne seront terminés qu'à la fin de l'année prochaine, reculant jusqu'au milieu de 1894 l'achèvement de la seconde partie de la ligne jusqu'à Monastir. Il n'est plus question de prolonger cette ligne jusqu'à l'Adriatique comme le prévoit l'acte de concession.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

La Flore de la Polynésie, par M. Em[l] Drake del Castillo.

L'auteur de cet excellent travail consacre intelligemment sa belle fortune à la science si charmante de la botanique.

Possesseur d'un merveilleux herbier, il l'augmente chaque jour par de coûteux achats d'herbiers aussi connus que rares. Grâce à ces documents de première main, grâce au concours de savants et habiles dessinateurs, il vient de faire paraître chez Masson une flore complète de la Polynésie française accompagnée d'un atlas de planches si admirablement dessinées, qu'elles nous rappellent ce proverbe anglais bien connu : *A thing of beauty is a joy for ever*. Ce beau travail n'est pas seulement un régal pour les yeux, mais il est, en plus de sa valeur artistique, un document de haut intérêt pour tous ceux qu'ont séduits Flore et Pomone sous les cieux si beaux de ces perles de l'Océan Indien; j'ai cité Tahiti et les îles Marquises. Quel plus bel usage peut-on faire d'une brillante fortune que de la consacrer aux sciences naturelles et géographiques, comme MM. Al. Grandidier et Em. Drake del Castillo? Nous voulons espérer que ce dernier, marchant sur les traces de Grandidier, produira sur les îles de la Polynésie un ouvrage aussi magistral que « Madagascar », et que les portes de l'Institut ne tarderont pas à s'ouvrir devant son auteur.

Par un heureux hasard, cet ouvrage paraît en même temps que le Manuel pratique des cultures coloniales. Ils se complètent parfaitement l'un l'autre, ce dernier donnant les renseignements pratiques sur les végétaux que la Flore de la Polynésie permet de reconnaître scientifiquement. Aussi l'ouvrage de M. Drake del Castillo nous paraît devoir se trouver également sur les rayons de toutes les bibliothèques coloniales aussi bien que dans les mains des savants et des planteurs intelligents. La plupart des végétaux utiles de la Polynésie ont été en effet introduits dans tous les pays tropicaux; nous pouvons citer entre autres la canne à sucre et l'arbre à pain, que l'on trouve aux deux extrémités des tropiques, à la Martinique comme à Bourbon et en Cochinchine. A.-A. Fauvel.

Géographie commerciale, par Ch. Duffart (1). — L'ouvrage de M. Ch. Duffart, membre de la Société de géographie commerciale de Bordeaux, est le premier du genre paru en France. Son but est de renseigner le négociant sur les ressources du globe en groupant les statistiques les plus récentes et les plus complètes. C'est un véritable memento de la géographie universelle, envisagée au point de vue commercial. Dans ses 224 pages, l'ouvrage condense une foule d'indications sur les produits, le mouvement commercial, les relations, la marine marchande, l'industrie, l'agriculture, les voies de communication, le régime douanier, les monnaies, les poids et mesures, les conditions d'émigration, l'avenir des diverses régions du globe.

(1) Chez Guillaumin et Cie. rue de Richelieu, 14, Paris.

Digitized by Google

Outre ses nombreux tableaux statistiques, l'ouvrage est illustré de 38 cartes hors texte et coloriées, qui résument le livre. Ces cartes indiquent les climats, les productions, les voies commerciales, les ports, les colonies, en un mot tout ce qui a trait au commerce des divers Etats. 13 cartes sont consacrées à la France, 5 à l'Europe, le reste au monde entier. L'ouvrage de M. Ch. Duffart se termine par deux tables dont l'une, par ordre alphabétique des sujets traités. Ce volume est un consciencieux travail où les négociants et les professeurs trouveront, sous une forme condensée, la matière de plusieurs volumes.

L'Ile de Tsong-Ming, à l'embouchure du Yang-tse-Kiang, par le P. H. Havret S. J, In-8° de 60 pages, avec 7 gravures et 13 cartes. Chang-Haï, imprimerie de la mission catholique à l'orphelinat de Tou-sè-wè. 1892.

Le Père Havret, longtemps résident dans l'île de Tsong-Ming, vient de publier une monographie aussi savante qu'intéressante sur cette grande terre sortie des eaux du Yang-tse-Kiang, à l'embouchure duquel elle se trouve. Quoi qu'en dise M. E. Reclus, qui fixe sa naissance vers 1280, cette île remonte au commencement du VIIIe siècle (705). Les premiers habitants furent non pas des bannis du continent, comme il l'affirme, mais des émigrés volontaires. Les Japonais, bien qu'y ayant fait plusieurs descentes, n'y ont pas laissé de descendants. La population actuelle n'est pas de deux millions d'habitants, mais bien d'un million environ, et ils sont réduits à une extrême misère par la médiocrité des terres que Reclus dit être des plus fertiles de la Chine. C'est ainsi que l'auteur relève une à une les erreurs commises par le compilateur de la *Nouvelle Géographie universelle*. Il passe ensuite à l'étude géologique et historique de cette île due, non à une éruption ou à un tremblement de terre, mais bien au seul effet des alluvions puissantes du Fleuve Bleu qui, prenant d'un côté, édifie de l'autre. C'est ainsi que la grande île de Hi-tai-cha, marquée par E. Reclus au nord de Tsong-Ming, n'existe plus depuis des siècles. Il était donc bien inutile de l'ajouter, on ne voit pas trop pourquoi, à la carte du P. Duhalde de 1735.

Après avoir consciencieusement étudié les conditions d'existence des habitants, leurs caractère, défauts et qualités, la météorologie, l'économie domestique, etc., le zélé missionnaire termine son très intéressant travail en faisant des vœux pour le bonheur futur des 17.000 chrétiens que comptent aujourd'hui l'île de Tsong-Ming et la presqu'île voisine de Hai-men.

Le tout est accompagné par 7 gravures et 12 cartes copiées dans les livres officiels chinois, les atlas modernes, et dignement complété par une carte nouvelle de l'embouchure du Yang-tse-Kiang en 1890, dressée par le missionnaire depuis les derniers renseignements hydrographiques et ses propres observations.

Le Propriétaire-Gérant, Édouard MARBEAU.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 44-1-93. — (Encre Lorilleux).

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA RELIGION DES ANNAMITES

ORIGINES DE LA RELIGION DES ANNAMITES

Si l'on veut connaître les origines de la religion pratiquée en Indo-Chine, il faut remonter à l'histoire des relations qui ont existé, depuis les temps les plus reculés, entre la Chine et l'Annam. Les Giao-Chi, ancêtres des Annamites étaient autochtones. Ils avaient eu leur berceau dans les montagnes qui enserrent le delta des fleuves du Tonkin et séparent ce pays des provinces méridionales de la Chine, en cette région même où, actuellement, la vaillance de nos soldats lutte chaque jour contre les nombreuses bandes louches qui pullulent à la limite des deux empires. L'histoire des Giao-Chi, qui remonte dans les légendaires annales à vingt-huit siècles avant J.-C., nous les présente comme un peuple turbulent, jaloux de son indépendance et peu disposé à se soumettre à la tutelle de son puissant voisin. Les fastes des dynasties nationales annamites racontent aussi la descente progressive, le long de la mer, dans les fertiles plaines du littoral; mais cet exode d'une nation vigoureuse, qui refoulait sans grand effort vers la chaîne centrale de la presqu'île des tribus désunies et incapables de résister, est arrêté, après des luttes sanglantes, par un autre peuple, vaillant aussi et peut-être plus civilisé alors : les Ciampois. Pendant tous ces siècles d'autonomie, la seule religion des Annamites est le culte rendu aux génies, aux monstres fantastiques, aux dragons, etc.; et cette religion primitive s'est conservée jusqu'à nos jours, dans la naïve superstition de ses pratiques. C'est ainsi que, sous un des rois de la première dynastie, vingt-cinq siècles avant notre ère, une loi imposa aux navigateurs l'obligation de peindre sur l'avant de leurs barques deux yeux de squale. Cette prescription est encore strictement observée; et sur la mer, sur les fleuves au courant rapide, les jonques d'Annam, avec leurs yeux énormes, ouverts à ras de l'eau semblent des êtres animés, en éveil contre la perfidie des flots.

Mais les relations entre les deux empires finirent par se tendre, et, en 111 avant J.-C., l'empereur Hau-the-tong envahit le pays d'Annam. Au moment de la venue du Christ, les Annamites sont administrés

Digitized by Google

par des gouverneurs chinois qui s'appliquaient à introduire parmi eux la civilisation et la morale chinoises, et à leur faire adopter des procédés agricoles plus savants et plus rémunérateurs que ceux qu'ils avaient pratiqués jusque-là. A plusieurs reprises, les Annamites cherchèrent à secouer le joug de la Chine. Ils y réussirent une première fois en l'an 39 de notre ère, à l'instigation de deux princesses de sang royal qui gardèrent le pouvoir pendant trois années, et, une seconde fois, en l'année 186, au cours de laquelle un Annamite s'empara du pouvoir et le garda pendant quarante ans. Mais ce souverain, en dépit de sa nationalité, se montra profondément imbu des idées chinoises et imposa à ses compatriotes l'écriture en caractères chinois et la morale de Confucius. Après la mort de ce prince, des dissentiments survenus entre ses enfants et les intrigues d'un général chinois contribuèrent à replacer l'Annam sous la domination de la Chine jusqu'au moment où le Céleste Empire, fatigué des difficultés qu'il rencontrait à maintenir, dans une région si éloignée, l'intégrale autorité de ses gouverneurs, remit le pouvoir à une famille de lettrés annamites, à la condition que chaque année une ambassade et un tribut, composé des plus précieuses productions seraient envoyés à Pékin.

La période suivante nous montre une série d'usurpations qui mettent successivement sur le trône des familles protégées par l'influence chinoise, et d'autres, au contraire, se targuant de leur haine contre le redoutable suzerain pour gagner la faveur du peuple et s'emparer du pouvoir. Mais tous ces souverains, il faut leur rendre cette justice, semblent complètement absorbés par la tâche éminemment patriotique de la défense du territoire sans cesse menacé, au Nord, par la Chine, au Sud, par les Ciampois qui, eux, apparaissent à chaque page comme de hardis pirates de mer, ravageant les côtes de l'Annam. En 1225, une sorte de maire du palais, Trân-Cânh profita de ce que la royauté était tombée en quenouille pour se faire proclamer roi sous le nom de Trân-thai Tong. Ce fut le fondateur de cette dynastie des Trân qui dura du XIIIe au XVe siècle, et marqua une des périodes de l'histoire des Annamites les plus honorables par les efforts qu'ils firent pour conserver leur indépendance. A plusieurs reprises les Chinois lancèrent sur le pays des armées formidables de Tartares mongols auxquels les Annamites résistèrent victorieusement; mais ces luttes incessantes ne tardèrent pas à faire tomber le royaume dans

Digitized by Google

une misère effroyable dont profitèrent enfin les Chinois; et le dernier roi de la dynastie, Thung-Quang-De, vaincu, fait prisonnier, se noya, par hasard ou autrement, pendant qu'on le conduisait prisonnier à Pékin. Cette occupation de l'Annam par la Chine ne dura que dix ans et fut la dernière. C'est la période la plus féconde au point de vue de l'assimilation du peuple annamite. Il semble que les Chinois, sentant que ce pays leur échapperait bientôt, aient voulu, en se hâtant d'infuser aux habitants leurs institutions, leur religion, leurs mœurs, s'en faire des frères cadets; ils y réussirent complètement. De cette époque date l'introduction du bouddhisme parmi les Annamites.

Les convulsions qui ont accompagné l'expulsion définitive des garnisons chinoises de l'Annam sont longuement décrites dans les annales; les Annamites ont, pour recouvrer leur intégrité matérielle, fait preuve d'une énergie digne d'admiration; mais les hordes chinoises, en se retirant, n'emportèrent pas les semences de civilisation qui avaient déjà germé au milieu de ce peuple affolé de misère et à qui manquaient désormais ses institutions antérieures, écroulées sous les ruines qu'avait amoncelées la guerre. Les Annamites étaient bien désormais Chinois, et tous les progrès accomplis par eux depuis lors, l'ont été à l'instigation ou à l'exemple de la Chine.

Ainsi le peuple d'Annam n'est, au point de vue de l'organisation politique, administrative et religieuse, que le reflet du peuple colossal qui du Chen-si était venu s'établir dans les vallées du fleuve Jaune et du fleuve Bleu. Et c'est incontestablement un spectacle rassurant pour le succès définitif de nos entreprises actuelles, que celui de la nation annamite se laissant pénétrer par la civilisation de son suzerain : ce que le génie chinois fit il y a dix-huit cents ans peut bien être recommencé de nos jours! Mais il ne faudrait pas croire trop aisée une telle tâche, car la nation à laquelle nous nous adressons n'est plus le peuple barbare d'alors, sol vierge sur lequel germaient facilement les grains de sénevé et dont l'admiration naïve qu'il eut pour la civilisation chinoise ne se renouvellera plus au même degré pour aucune autre.

LA RELIGION OFFICIELLE

Au premier rang des obstacles qui viennent s'opposer à la propagande chrétienne, il faut mettre ceci, que la religion des Annamites est d'ordre officiel et constitue une religion d'État dont les mandarins,

Digitized by Google

et à leur tête le roi, sont les grands prêtres. Le roi s'intitule à la fois « Fils du Ciel » et « Père et Mère du peuple ». Ces titres, s'ils sont bien compris, et si la règle de conduite qu'ils renferment implicitement est fidèlement observée, résument bien les devoirs qu'impose au souverain la situation suprême où il est placé. Le titre de « Fils du Ciel » symbolise, non une filiation avec la divinité, mais une respectueuse soumission aux volontés de Dieu et l'obligation, très estimable, de chercher à en imiter les perfections. Quant à l'admirable appellation « Père et Mère du peuple », elle est incontestablement plus complète que celle dont se sont contentés quelques-uns de nos rois, et qui n'en comprenait que le premier des termes, laissant en dehors l'affection spéciale et complémentaire que porte une mère à ses enfants. Ce sont, en Annam, les doctrines de Confucius que suit la classe lettrée et qui dictent les devoirs réciproques du roi et du peuple, réglant les différentes cérémonies auxquelles le souverain et les principaux fonctionnaires du royaume doivent officiellement s'associer.

Le premier jour de l'année, l'empereur d'Annam officie comme Thien-tu (fils du Ciel) dans la cérémonie de Te-giao, imposante manifestation religieuse qui a lieu au temple du Ciel et de la Terre. C'était, jusqu'à ces derniers temps, la seule occasion où les rites lui permissent de paraître devant son peuple prosterné dans la poussière. Cette fête a lieu simultanément dans toutes les provinces de l'Empire, où les mandarins, revêtus de leur « tenue de grande assistance », viennent à la pagode royale et là font les cinq prosternations et les trois inclinations ; puis ils sacrifient à l'Esprit du roi. Les autres fêtes officielles sont :

La fête du Printemps, qui a lieu sur une aire construite en dehors de la citadelle.

La fête du deuxième mois, qui comporte des sacrifices au Ciel, à la Terre et aux Esprits qui les habitent.

La fête du labour, pour laquelle le roi se rend dans une enceinte où il laboure de ses propres mains trois sillons ; les frères et les oncles du roi en labourent six, le commissaire royal, neuf. Dans les provinces, un mandarin désigné se rend au monument de Tien-nong, nom de celui qui, d'après la tradition, inventa l'agriculture. Le mandarin sacrifie sur le monument, laissant en offrande des noix d'arec fraîches, un pot d'alcool, du riz et du betel ; et il laboure neuf sillons.

La fête de Doan-Duong (fête du cinquième jour du cinquième mois), c'est la mi-été ; elle a comme pendant la fête de Dong-chi (fête de la mi-hiver).

Les cérémonies de la distribution des nouveaux calendriers (premier jour

Digitized by Google

du douzième mois). Tous les mandarins viennent : ceux de la capitale, au palais du roi, ceux des provinces, à la pagode royale et, après cinq prosternations et trois inclinations, ils reçoivent les nouveaux calendriers et recommencent les mêmes prosternations en guise de remerciement.

Des cérémonies et sacrifices ont lieu, pendant le printemps, au deuxième mois et, pendant l'automne, au huitième mois, pour lesquels on fait, à l'aide de l'astrologie, élection d'un jour favorable. Les mandarins sacrifient alors au monument de Xa-tac (puissance qui a créé les céréales) ; au monument de Son et Tuyen (montagnes et fleuves), à la pagode de Confucius, à la pagode des mandarins tués pendant les batailles, à la pagode des Esprits qui protègent la terre. Le sacrifice est de trois animaux rôtis : un buffle, un porc et un bouc.

La fête de la naissance du roi et de la reine dure trois jours avant et un jour après l'anniversaire. Pendant ce temps, les exécutions sont interdites, ainsi que l'abatage des animaux. Les mandarins de Hué viennent naturellement au palais du roi, et ceux des provinces, à la pagode royale.

Enfin, au douzième mois, a lieu la fête des âmes des morts de l'année. Le sacrifice a lieu à la pagode de l'Esprit ; après la cérémonie, on tire trois coups de canon pour chasser le mauvais air qui cause la peste.

Par cette énumération, on voit jusqu'à quel point les cérémonies religieuses et les charges publiques sont connexes dans le gouvernement des Annamites, qui ne séparent pas volontiers, en leur esprit, l'exercice des fonctions sacerdotales de celui du pouvoir temporel. Toutes ces cérémonies entraînent, pour les mandarins qui y sont acteurs, certaines préparations dont les exigences ne laissent pas que d'être pénibles. Il y a comme trois temps, dans les formalités initiales : la *purification*, l'*observation* et l'*abstinence*.

Pendant la purification et l'observation, il est défendu d'assister à des funérailles, d'aller visiter des malades, de signer des condamnations à mort. Jusque-là, rien de bien grave; mais il est en outre défendu de prendre part à des festins

Les mandarins qui gardent l'abstinence intérieure doivent coucher dans une maison pure (ainsi s'exprime le texte annamite) ; ceux qui accomplissent l'abstinence à l'extérieur doivent camper dans la salle où ils exercent leurs fonctions publiques. Les fonctionnaires civils ou militaires qui doivent garder l'abstinence et l'observation ne boivent pas de liqueurs alcooliques, ils ne mangent ni ail, ni oignon, ne doivent pas entendre de musique, ne jugent pas de causes pénales et ne cohabitent pas avec leurs épouses. Lorsque l'époque et les jours d'abstinence

Digitized by Google

et d'observation sont fixés, tous les fonctionnaires se baignent à l'avance et changent de vêtements. Ces multiples exigences, bien qu'entrées dans les mœurs des classes dirigeantes en Annam, ne sont pas toujours du goût de tous les mandarins. Il arrive souvent que l'honneur de figurer dans les fêtes officielles ne compense pas, dans l'esprit des dignitaires, les ennuis et les restrictions qu'impose le cérémonial.

Le ministère des rites est armé d'une réglementation spéciale qui fait l'objet d'un chapitre entier du code et punit les fonctionnaires de divers rangs lorsqu'ils se dispensent d'accomplir ces prescriptions. Le ministère des rites s'occupe de toutes les questions religieuses; il veille à l'observance des prescriptions des livres sacrés et à la célébration régulière des fêtes officielles de l'Empire. Il est composé, ainsi que les autres ministères, d'un ministre, de quatre conseillers et d'un secrétaire ; et ce comité ne peut prendre de décisions qu'à l'unanimité des voix, faute de quoi, il doit en référer au Conseil chargé d'examiner les affaires soumises à la décision royale.

Le ministère des rites correspond, dans chaque province, avec le bureau des rites, qui est placé sous la direction du mandarin chef du service administratif *(Quan-bo)*. Ce bureau a dans ses attributions l'instruction publique, l'enregistrement des phénomènes célestes et les cérémonies rituelles telles que l'hommage mensuel à la tablette du roi, l'hommage bisannuel à la tablette de Confucius, etc. C'est naturellement le ministère des rites qui, autrefois, dirigea toutes les persécutions édictées contre les chrétiens.

Lorsque les mandarins officient dans les cérémonies religieuses, ils revêtent un costume quasi sacerdotal, composé d'une robe ample, longue, à larges manches. L'étoffe, de soie brochée, à grands ramages de couleurs vives et d'or, représentant des animaux symboliques, des oiseaux, des fleurs, tombe jusqu'à terre. Dans le dos battent deux ailes faites du même tissu que la robe, et la taille est entourée d'une ceinture rigide et lâche sur laquelle brillent de grosses pierres fausses. La coiffure consiste en une sorte de mitre en crins noirs tressés de laquelle partent, de chaque côté, deux antennes horizontales. D'énormes bottes en carton, aux épaisses semelles blanches, embarrassent l'allure des dignitaires, habitués à marcher les pieds nus dans des sandales de cuir. Enfin, le complément du costume est une longue tablette en ivoire, légèrement relevée du bout, que le mandarin tient des deux

Digitized by Google

mains devant lui, les bras tombés au bas du ventre et sur laquelle il fixe obstinément les yeux lorsqu'il se trouve en présence d'une représentation de la divinité, qu'il ne pourrait, sans irrévérence, regarder. Jamais les mandarins ne se montrent au peuple autrement qu'en représentation. Lorsqu'ils ont accompli les devoirs de leurs charges, sur les esplanades ou devant les autels, ils n'apparaissent plus qu'à la salle de réception, au milieu de la sévérité d'une étiquette qui marque la place de chacun, dans le prétoire où gisent accroupis les plaignants avec un brin d'herbe à la bouche et le placet élevé au-dessus de la tête. S'ils sortent, une armée de serviteurs les accompagne portant les sabres, les parasols, le palanquin, la boîte à bétel ; un *linh*, frappant sur un petit tambour, les précède, et les hommes de la police du quartier, de leurs rotins, rangent la foule et abattent les auvents débordants des boutiques.

Aussi l'étonnement des indigènes à l'arrivée des fonctionnaires français fut-il grand lorsqu'ils s'aperçurent que, non seulement ceux-ci n'étaient pour rien dans l'exercice du culte catholique, mais encore qu'ils ne professaient, pour la plupart, aucune des opinions religieuses que les missionnaires avaient données comme étant celles de leurs compatriotes. Cette constatation a peut-être porté à la propagande chrétienne en Indo-Chine un coup plus rude que ne le fit jamais la plus sanglante des persécutions mandarines. Bien difficile est donc la mission des administrateurs français en ce pays, puisqu'ils doivent s'élever par leurs seuls mérites personnels et la considération qu'ils sauront inspirer au peuple, au-dessus des gouvernants annamites qui, eux, bénéficient de l'autorité que leur donne le caractère sacerdotal dont ils sont revêtus. Aussi ne doit-on pas s'étonner que la plupart de nos compatriotes se soient montrés inférieurs à cette tâche.

Dans cette remarquable organisation annamite où les pratiques religieuses font partie intégrante de l'ensemble des moyens de gouvernement, on ne peut attaquer cette religion nationale sans saper le système politique au fonctionnement duquel il contribue pour une large part. Il en résulte que, toute considération de sentiment mise de côté, il est habile de favoriser l'expansion de la doctrine catholique en Annam, si l'on veut se rendre maître du gouvernement de cet empire, d'autant plus que les Annamites confondent volontiers la cause des chrétiens indigènes avec la nôtre.

Digitized by Google

Le roi n'admet personne aux charges publiques sans un sacrifice préalable à la pagode royale et à Confucius. Il est dès lors difficile, à un chrétien sincère, de briguer les fonctions mandarines. Pour cette raison, ainsi qu'en conséquence de l'orgueil que la science des caractères développe chez les lettrés, le christianisme n'a que peu pénétré parmi les classes dirigeantes. J'ai connu quelques mandarins nommés par notre influence qui étaient catholiques. Ils étaient obligés, à l'approche des fêtes de l'année où ils eussent dû paraître et jouer un rôle, d'écrire au gouverneur de la province pour s'excuser, en prétextant une maladie, de ne pouvoir le faire.

La religion de Jésus, fidèle à sa tradition, a recruté des adhérents, surtout parmi les humbles que la misère pousse à changer de situation, comme un malade se retourne sur sa couche, chez les malheureux qui, lassés de ne jamais voir leurs vœux exaucés, se décident, sans inquiétude d'un avenir qui ne peut être pire, à essayer d'attendrir un Dieu qu'ils n'ont pas encore prié ; et c'est ainsi que les épreuves de la vie présente ont été pour beaucoup la cause de leur salut.

Pendant les premières années de l'expédition du Tonkin, sur les innombrables arroyos du delta, qui sont et seront longtemps encore les meilleures voies de communication, on rencontrait fréquemment des pêcheurs catholiques qui, perchés sur le toit de leurs sempangs, du plus loin qu'ils apercevaient une canonnière française, faisaient, en manière de reconnaissance, de grands signes de croix. L'expression de leurs figures était une joie sincère, et, si l'on se décidait à s'arrêter, ils ne manquaient jamais d'accourir et d'offrir des poissons, en échange desquels on les rendait très heureux en leur donnant quelques galettes de biscuit. En ces derniers temps, je n'ai plus guère vu ces scènes se reproduire ; mais je les reconnais cependant, les catholiques, à leurs façons et à certains détails de leurs barques, et je les vois bien, moins démonstratifs maintenant, couler vers nous des regards déconfits de pauvres gens dont on n'a pas suffisamment apprécié le dévouement, l'affection.

(A suivre.) G.-A.-J.

Digitized by Google

ÉTUDE DÉMOGRAPHIQUE SUR LA TUNISIE

(Suite et fin) (1)

III. — La colonie italienne *(suite)*.

Il suffit d'assister à l'arrivée des paquebots italiens pour connaître ce qu'est l'émigration de ce pays, qui constitue la plus forte part de leur colonie. Des séries d'hommes amaigris, aux vêtements usés, portant sur leurs épaules un sac renfermant leur maigre garde-robe, débarquent, suivis de leurs femmes et d'une série d'enfants. Les hommes, laissant leur famille dans la chambre de quelque misérable fondouck, se réunissent par bandes. Quelque « caporal » (contremaître) leur procurera de l'ouvrage, généralement à la tâche, sur un chantier. Pour une somme parfois dérisoire, ces gens, d'ordinaire terrassiers, exécuteront des travaux de canalisation, de défoncement, de défrichement ou de construction. S'ils sont à la campagne, quelques herbes bouillies dans l'eau, des escargots et un morceau de pain suffiront à leur nourriture. Depuis quelque temps, des bandes chassées par la misère vont même jusqu'à louer des terres aux Bédouins, surtout dans la région de Béja. L'émigration italienne est, on le voit, une émigration misérable et famélique. Certains États du nouveau monde, qui reçoivent des immigrants, commencent à repousser les colons de cette espèce. Ils sont bien souvent une lourde charge pour la contrée qui les accueille. Il est de fait que les Sociétés de secours internationales de Tunis ont surtout des Italiens comme clients. Les mendiants européens n'appartiennent, la plupart, qu'à cette nationalité.

Ces gens, soit qu'ils aient laissé des parents plus misérables chez eux, soient qu'ils retournent au pays avec leurs économies, enlèvent par an 4 ou 5 millions à la Tunisie. C'est une cause d'appauvrissement pour elle.

Les administrations du protectorat favorisent ce mouvement migratoire, au lieu de l'enrayer. Elles tolèrent que toutes les grandes

(1) Voir la *Revue Française*, n° 155. T. XVI, p. 497. Population française en Tunisie, d'après le recensement de 1891, par le Dr Bertholon, et l'Étude démographique sur la Tunisie : Français; Protégés français; Colonie italienne par le même auteur, n° 58. T. XVII, p. 53.

Digitized by Google

Compagnies n'emploient que des Italiens, quoique subventionnées par l'argent français. La Direction des travaux publics a poussé les choses jusqu'à aller embaucher en Italie des tailleurs de pierre, comme s'il n'y en avait pas en France. Un contrôleur civil a été disgracié pour avoir signalé que la Compagnie française du port de Bizerte n'employait comme ouvriers que des Italiens. Enfin, la Compagnie Bône-Guelma n'occupe que des Italiens pour le service de sa voie. On conçoit rapidement ce que deviendra dans ces conditions notre mobilisation, en cas de guerre avec la Triplice; car on devrait se souvenir que l'Italie, outre sa mauvaise volonté à notre égard en Tunisie, fait partie de l'Alliance des puissances dirigée contre nous.

Il est un autre groupe italien qui vit sur la Tunisie, quoique ne figurant pas dans les statistiques : c'est celui des pêcheurs. Ceux-ci exploitent en maîtres nos côtes qu'ils ruinent. Leur nombre s'élève, chaque année, à plusieurs milliers. Partis des côtes de Sicile, et plus spécialement de Trapani, ils emportent dans leur barque tout ce qui est nécessaire à leur existence et à la salaison du poisson qu'ils prendront. De la sorte, ils ne laissent pas un centime sur les côtes qu'ils dépeuplent de leurs richesses. Un capitaine au long cours, M. Conseil, avait eu l'idée très française de substituer à ces étrangers des pêcheurs bretons. Il en amena quelques-uns, en 1892. Par malheur, l'absence de capitaux, jointe à l'indifférence incompréhensible du gouvernement du protectorat, fit échouer cette patriotique tentative. Elle eût mérité un moins triste sort. Espérons quelle sera reprise un jour (1).

Enfin, pour terminer ce qui a trait à l'influence italienne, il est nécessaire de rappeler que la plupart des Maltais parlent cette langue, concurremment avec la leur. Aussi, l'italien reste-t-il encore, malgré les progrès du français, la langue européenne usitée par le plus de monde.

Le gouvernement italien entend ne rien aliéner de son influence sur sa colonie tunisienne. Ses hommes d'État ont la prétention d'en faire une sorte d'Alsace-Lorraine destinée à faire *retour*, un jour, à l'Italie. Ce retour est basé sur les souvenirs de l'antiquité, en attendant que le nombre de ses nationaux soit devenu assez élevé pour

(1) Cette mystification imputable au gouvernement du protectorat et à laquelle des journaux de la Métropole, qui passent pour sérieux, ont prêté la main, a été contée jadis dans la *Revue Française*. T. XV, p. 451, n° 141, 1er mai 1892. N. D. L. R.

Digitized by Google

justifier son ambition. Pour arriver à ce but, deux moyens sont mis en œuvre : 1° soustraire absolument, à toute action du gouvernement protecteur les colons italiens; 2° donner la plus forte cohésion à la colonie italienne, pour empêcher toute fusion de sa part avec l'élément français.

Pour soustraire ses nationaux au gouvernement protecteur, la politique est de se retrancher derrière les immunités conférées aux puissances chrétiennes par les capitulations en pays musulmans. Dans ces conditions, on annihile à peu près l'autorité de la puissance protectrice. L'Italie ne peut renoncer aux capitulations, est-il dit dans le Livre vert, distribué en 1889, parce que le protectorat étant une institution *d'un caractère transitoire*, la *souveraineté musulmane persiste*, et *l'administration musulmane peut être rétablie* tout à fait.

Or la synthèse des capitulations est l'extra-territorialité du consul, de l'individu privé et de la communauté. Cette communauté doit former une nation *indépendante* dans le pays musulman, sous l'autorité et l'administration de son consul. Cette nation doit conserver ses coutumes et ses institutions spéciales. Nul n'a le droit d'y toucher. Aussi la France commet-elle des illégalités, en prétendant imposer de nouvelles taxes à l'égard des étrangers. Elle n'a pas le droit de réserver pour ses nationaux les emplois du gouvernement, car les Français sont étrangers au pays, au même titre que les autres nations chrétiennes. La nation protectrice n'a pas le droit de changer quoi que ce soit à l'ordre judiciaire. Les tribunaux français de Tunisie ne doivent avoir, à l'égard des Italiens, d'autre délégation que celle de suppléer leur consul. Ces considérations font que l'on ne saurait créer une Cour d'appel en Tunisie sans violer les capitulations. *(Tunisi ed il Protettorato, passim).*

Pour donner une plus forte cohésion à la colonie italienne, son gouvernement a multiplié les écoles : 2.500 jeunes Italiens fréquentent les diverses écoles que cette nation a fondées dans les principales villes de la Régence. On a calculé qu'à Tunis, le gouvernement italien dépense environ 50 francs par élève, pour conserver ceux-ci à sa nationalité. Ces écoles jouissant, comme les personnes, de l'extra-territorialité, on a empêché les inspecteurs français d'y pénétrer, pour surveiller l'enseignement qui s'y donne.

La colonie italienne, très religieuse, suivait la direction morale de

Digitized by Google

capucins italiens. Le pape a déplacé ceux-ci, malgré leurs protestations et celle de la colonie. Cette perte lui a été très sensible.

L'immigration étant sous la garantie consulaire, le gouvernement protecteur n'a aucun droit pour enrayer ou surveiller les émigrants italiens qui l'envahissent.

Les postes italiennes, avec le timbre du roi Humbert. fonctionnent dans la Régence. Leurs facteurs font le service en ville. Le gouvernement du protectorat n'a pas osé y toucher. Le service postal est assuré par des paquebots italiens.

L'aide et l'assistance aux immigrants sont largement pratiqués, dans le sens exclusivement national. Un hôpital colonial italien a été organisé. La métropole lui assure une subvention annuelle de 70.000 francs. Une société de secours mutuels, actuellement riche de 50.000 francs, aide les nationaux malheureux. Cette association ne manquera pas, en cas de décès, d'envoyer à l'enterrement une délégation précédée du drapeau italien. Un orphelinat italien recueille les enfants privés de famille.

Enfin, la jeunesse possède, pour se réunir, un cercle international de nom, italien de fait. Le tout est très largement installé dans un bâtiment construit, dans ce but, par la Compagnie Rubattino, subventionnée par l'État.

Nous résumerons l'énumération des efforts que fait l'Italie, en disant qu'elle sacrifie à sa colonie tunisienne un million de son maigre budget. La France dépense moins pour sa colonie.

Cette politique de séparation et de surchauffe du sentiment national italien est poursuivie avec la même suite d'idées depuis dix ans. Favorisé par l'indifférence, ou même la condescendance du gouvernement du protectorat et de notre ministère des Affaires étrangères, elle a permis à l'Italie de se créer sur le sol tunisien, une colonie fortement organisée et, on peut dire, presque indépendante. C'est un État dans l'État. Cet état qui n'était rien, se renforce chaque jour, et comme nombre et comme influence morale. La France n'a, dans les conditions actuelles, aucune action sur les étrangers. Elle ne peut pas, comme en Algérie, les assimiler par naturalisation. C'est ainsi que, pendant l'année 1891, on n'a compté qu'un total de sept naturalisations en Tunisie. Elle ne peut pas non plus laisser croître cet élément étranger dans l'état d'organisation où il se trouve. Ce serait une cause de bien des difficultés pour l'avenir.

Digitized by Google

IV. — Une solution de la question Tunisienne.

Quelle peut être dans ces conditions la conduite à tenir? L'indifférence actuelle ne saurait persister. L'annexion préconisée pourrait, en ce moment, être une cause de conflit européen. Les ministres, gênés par l'opinion publique qui ne l'ont pas décidée en 1881, sont les auteurs de nos embarras actuels.

Le remède doit être cherché sans bouleverser la situation présente. D'autres États reçoivent des immigrants étrangers, sans que pour cela ceux-ci constituent un danger pour eux. Tels sont les pays du nouveau-monde et les colonies anglaises. Puisque la Tunisie doit être dans l'idée du gouvernement une colonie modèle, pourquoi ne pas essayer de lui appliquer les procédés qui ont si vite réussi à l'Angleterre? On a d'ailleurs commencé à le faire, mais mal, car l'imitation est imparfaite. Les colonies du Cap, de l'Australie ou celles de l'Amérique du Nord ont un gouverneur qui a, dans ses attributions, la direction des affaires extérieures, les forces de terre et de mer et le droit de vote sur les lois des Parlements locaux. Le résident de Tunisie possède les mêmes attributions; mais, où la différence commence, c'est qu'il dicte toutes les lois. Celles-ci ne sont pas soumises à l'approbation de la conférence consultative, tandis que les Parlements locaux des colonies britanniques élaborent eux-mêmes leurs lois et les font appliquer. Il en résulte que les lois tunisiennes sont l'œuvre de l'état protecteur, puisqu'elles émanent directement de son représentant. Les lois des colonies britanniques sont des lois locales, et même nationales, en se plaçant au point de vue particulier des colons. Les premières ne sont que des mesures transitoires, pouvant disparaître avec le régime provisoire du protectorat; les secondes constituent le statut personnel de la colonie. Si donc la conférence consultative, qui devrait être nommée au suffrage universel, devenait législative, elle représenterait le Parlement de la colonie: ses décisions seraient l'expression de la volonté des colons, et non de celle d'un haut fonctionnaire. Si l'on adjoignait à ce Parlement quelques notabilités indigènes, on arriverait rapidement à posséder un mode de gouvernement qui passerait de plus en plus dans les mœurs locales, ne serait plus exposé à s'évanouir à la suite de quelque événement, et pourrait survivre à l'action du pays protecteur. Ceci est dit, non dans le désir que la France cesse d'exercer son action directe sur

Digitized by Google

la Tunisie, loin de nous cette pensée : c'est uniquement pour répondre à l'argument italien que nous avons reproduit : « La Tunisie pouvant redevenir puissance musulmane, les nations chrétiennes ne peuvent renoncer aux privilèges de capitulation. » Or, en mettant à côté de la puissance musulmane une représentation franco-tunisienne, les garanties des capitulations deviennent aussi inutiles que dans tout pays soumis au régime représentatif. Si l'on ajoute que la Tunisie ne renferme pas plus de 8 à 900.000 musulmans, on peut prévoir le jour où une immigration bien dirigée permettra de faire équilibre, par des Européens, aux populations musulmanes contre lesquelles l'Italie éprouve le besoin de maintenir ses capitulations. On le voit, une organisation de la Tunisie, copiée sur les colonies anglaises, enlèverait rapidement à l'Italie tout prétexte pour maintenir sa colonie en dehors de nos lois et de notre action.

Une autre disposition, copiée également sur les colonies anglaises, aiderait l'œuvre de fusion à laquelle les diverses colonies européennes de Tunisie échappent complètement. Tout étranger débarqué au Canada peut obtenir la naturalisation, presque sans formalités, après six mois de séjour; en Australie, on exige cinq ans. Rien n'empêcherait, à l'imitation de ces colonies, de créer une naturalisation franco-tunisienne, pour les seuls étrangers. Les Français, à leur débarquement sur le sol de la Régence, auraient de droit cette naturalisation, au même titre que les Anglais en Australie ou au Canada. On pourrait accorder avec une grande facilité cette naturalisation franco-tunisienne aux étrangers nés dans le pays, exiger pour les immigrés une certaine durée de séjour préalable dans le pays. Les indigènes musulmans ou israélites, en leur qualité de sujets du Bey, ne pourraient être admis à cette situation que dans des conditions spéciales. Enfin, comme aux Etats-Unis, dans l'Argentine, etc., tous les enfants d'étrangers inscrits dans la municipalité seraient déclarés Franco-Tunisiens et en auraient les droits et les devoirs.

Cette naturalisation devrait être, comme aux États-Unis, précédée d'une renonciation à l'allégeance envers l'État dont on est sujet, d'un serment de se conformer aux lois locales, et de faire élever ses descendants dans des écoles françaises.

Les avantages seraient de pouvoir prendre part aux affaires du pays dans les assemblées coloniales ou municipales, de pouvoir être employé

Digitized by Google

dans les administrations de l'État ou des Compagnies locales, que le Parlement colonial forcerait à n'employer que des nationaux, c'est-à-dire des Franco-Tunisiens ou des Tunisiens. Il faudrait avoir cette qualité pour être admis aux ventes à bas prix de terrains domaniaux, aux fournitures ou adjudications locales, pour être autorisé à pêcher sur les côtes, etc. Ces mesures, et d'autres encore, destinées à favoriser les Franco-Tunisiens, et à laisser de côté les étrangers qui prétendent se cantonner dans leur extra-territorialité, amèneraient une fusion rapide des colonies étrangères dans notre colonie franco-tunisienne. Si la France sait appuyer une forte émigration en Tunisie, il n'y a aucun danger de voir ses nationaux submergés par l'élément étranger. On pourrait toujours, si les demandes de naturalisation devenaient nombreuses au point d'inquiéter, les limiter chaque année à un chiffre fixé d'avance. Cette limitation permettrait de faire une sélection parmi les postulants.

Telle nous paraît être la solution la plus pratique de la situation, en ce moment sans issue, que nous ont créée les événements. En organisant le protectorat, le gouvernement a déjà pu tirer parti de notre occupation quelque peu précaire. Mais, en organisant le protectorat comme celui des colonies d'exploitation, telles que les Indes anglaises ou hollandaises, il a fait fausse route; d'où la stérilité des résultats obtenus au point de vue colonial. La Tunisie, à moitié déserte, est surtout une colonie de peuplement. Aussi n'est-ce pas aux Indes, mais dans les colonies de peuplement telles que l'Australie, le Canada, qu'il fallait aller chercher le modèle d'organisation.

Il est temps de prendre une décision : ou continuer, comme jusqu'à ce jour, à administrer de Paris des pays qu'on ne connaît pas, et les voir ne se peupler que de fonctionnaires, comme l'ont fait jusqu'à ce jour les colonies françaises, y compris la Tunisie; ou laisser les colons faire leurs affaires eux-mêmes et trancher sans Paris les questions qui les intéressent particulièrement. C'est ainsi que procèdent les colonies anglaises, et elles se peuplent. Entre ces deux politiques, l'une stérile malgré des dépenses énormes, l'autre productive sans être à charge à la métropole, il ne saurait exister d'hésitation. Espérons qu'on se décidera.

Reste maintenant la mise en pratique de ce nouvel ordre de choses. Rien n'est plus simple. Bien avant l'occupation, le bey Mohamed-es-

Digitized by Google

Sadock avait essayé d'introduire le régime représentatif dans ses États. Des notables, désignés par le gouvernement, devaient l'éclairer de leurs conseils. Il n'y a pas d'obstacle à remettre en œuvre cette ancienne constitution. La seule différence est que, vu le développement de la population européenne, le Bey juge nécessaire de lui accorder une place dans cette assemblée, en conformité avec l'extension de ses intérêts dans la Régence. Seulement, comme cette population n'a ni les mœurs, ni les usages de ses sujets tunisiens, le Bey lui accorde de se choisir ses propres représentants au moyen du suffrage universel. Les lois qu'élaborera l'assemblée tunisienne ne pouvant avoir d'effet que sur les Européens ne jouissant pas du privilège de l'extra-territorialité, on ne pourra admettre à participer à leur confection que les citoyens ayant renoncé à ces garanties en adoptant la nationalité tunisienne. Vu les relations qui existent entre la Tunisie et la France, tout Français, en débarquant dans ce premier pays, acquiert le bénéfice de la naturalisation qui, pour cela, sera appelée franco-tunisienne. Les étrangers d'autre nationalité l'acquerront dans des conditions à spécifier. Pour assurer toutes garanties de gouvernement aux Franco-Tunisiens, le ministre résident de France sera l'intermédiaire entre ce nouveau groupe tunisien et le gouvernement beylical. Il sera armé du droit de veto pour s'opposer à toute mesure destinée à attenter aux droits du Bey, aux conventions passées entre la Tunisie et la France, ou à engager la responsabilité de la France, dans sa garantie de la Dette tunisienne.

Dr Bertholon.

LES DÉPOTS DE CHARBON DU GLOBE

(suite) (1).

Notons, pour l'intelligence de la carte, que les dépôts anglais portent les chiffres impairs 1, 3, 5 et les dépôts de toutes les autres nations, les chiffres pairs, 2, 4, 6. Les dépôts non fortifiés sont indiqués par les chiffres inférieurs 1 et 2; les dépôts fortifiés par les chiffres 3 et 4. Les chiffres 5 et 6, ils indiquent les cales de radoub.

Les dépôts de charbon de plus de 500 tonnes sont indiqués par un point noir ; ceux de moins de 500 tonnes sont indiqués par une croix.

(1) Voir Les dépots de charbon de l'Angleterre, t. XVII, p, 5, et la liste des dépôts de l'Océan Indien et de la mer Rouge(avec *carte*), même tome, p. 51.

Digitized by Google

Les autres ports indiqués sur la carte n'ont pas de dépôts de charbon, mais offrent certaines ressources ou facilités pour les transbordements suivant les indications A B C.

A. Ports dans lesquels lesnavires de 8 mètres de tirant d'eau peuvent accoster un quai.

B. Ports dans lesquels les mêmes navires trouvent un abri suffisant pour opérer par allèges en tous temps, mais dans lesquels il n'y a pas de quai qu'ils puissent accoster.

C. Ports où ces mêmes navires sont réduits à mouiller sur rade sans abri ou avec un abri insuffisant.

Puissances	Régions	Lieux de Dépôt	Ressources
	LITTORAL DE L'ASIE ORIENTALE		
Siam . . .	Siam	Bangkok.	Dépôt. 1 cale de radoub C.
France . .	Cochinchine	Saïgon.	Dépôt fortifié. 1 cale de radoub. 2 docks flottants . . . . . A.
d° . .	Annam	Tourane	Dépôt. Mines de Nong-Son . . . . . B (1).
d° . .	Tonquin.	Haïphong	Dépôt. Mines de Hon-negay et Kebao (île). A.
Portugal .	Chine	Macao.	. . . . . B.
Chine. . .	d°	Canton	. . . . . C.
Angleterre.	d°	Hong-Kong	Dépôt fortifié. 6 cales de radoub. 2 cales de halage . . . . . B.
Chine. . .	Ile Formose	Kelung	Dépôt fortifié. Mines . C.
d° . . .	d°	Tamsuy	Petit dépôt fortifié . . C.
d° . . .	Iles Pescadores. . . .	Port Makung	. . . . . C (1).
d° . . .	Chine.	Swatow	Dépôt fortifié ?. . . . C.
d° . . .	d°	Amoy	Dépôt fortifié ?. . . . B.
d° . . .	d°	Foutchéou	Dépôt fortifié. 1 cale de radoub. 1 cale de halage. . . . . C.
d° . . .	d°	Wenchow	? . . . . . C (1).
d° . . .	d°	Ningpo	Dépôt fortifié. 1 petit dock . . . . . C.
d° . . .	d°	Shanghaï	Dépôt fortifié. 6 cales de radoub. . . . . A.
d° . . .	Yangtzekiang.	Chinkiang	Petit dépôt fortifié . . (1).
	d°	Wuhu.	d° . . (1).
	d°	Kiukiang	d° . . (1).
	d°	Hankéou.	Dépôt fortifié . . . . (1).
	d°	Ichang	d° . . . . (1).
d° . . .	Golfe de Pétchili. . .	Weï-haï-wei.	d° . . . . (1).

(1) Non mentionné par le *Bulletin du Ministère des Travaux publics.*

Digitized by Google

Puissances	Régions	Lieux de Dépôt	Ressources
Chine. . .	Chine	Tchéfou	Dépôt fortifié . . . . C(1).
d° . . .	d°	Takou	Petit dépôt fortifié. 1 cale de radoub. . . C(1).
d° . . .	d°	Tientsin	Dépôt fortifié. Mines de Kaï-ping . . . . (1).
d° . . .	d°	Niuchuang	Petit dépôt fortifié . . (1).
d° . . .	d°	Port Arthur	Dépôt fortifié. 1 cale de radoub . . . . . ?B(1)
Russie . .	Sibérie	Vladivostock	Petit dépôt fortifié. 1 cale de redoub . . . ?C(1)
d°	d°	Petropaulosk	Petit dépôt. . . . . ?C(1)
d°	Ile Sakaline	Dui	Petit dépôt. Mines?. . (1).
d°	d°	Karsakowsk	d° . . . . . (1).
Japon. . .	Ile d'Yéso	Baie Akishi	Dépôt . . . . . (1).
d° . . .	d°	Endermot	d° . . . . . (1).
d° . . .	d°	Hakodate	d° . . . . . (1).
d° . . .	d°	Otterranaï	d° . . . . . (1).
d° . . .	Ile Nippon.	Yokohama.	Dépôt. 3 cales de radoub à l'arsenal . . B.
d° . . .	d°	Yokoska.	Petit dépôt? 3 cales de radoub à l'arsenal . (1).
d° . . .	d°	Tokio	1 cale de radoub . . . (1).
d° . . .	d°	Osaka	d° . . . (1).
d° . . .	d°	Kobé ou Iogo	Dépôt fortifié. 2 cales de halage . . . . . (1).
d° . . .	Ile Kiou-siou	Nagasaki.	Dépôt fortifié. Mines. 1 cale de radoub. 1 » cale de halage . . . B.
		MALAISIE	
		ILES PHILIPPINES	
Espagne. .	Ile Luçon	Manille	Petit dépôt. 2 petites cales de radoub. 1 cale de halage. . . B.
d° . .	Ile Panay	Ilo-Ilo.	Petit depôt. . . . . (1).
d° . .	Ile Cebu.	Cebu (ou Zebu) . . .	d° . . . (1).
d° . .	Ile Basilan.	Isabela	Dépôt . . . . . (1).
		ILE DE BORNÉO	
Angleterre.	North Borneo	Tavao	Petit dépôt . . . . . (1).
d°	d° . . .	Sandakan Harbour. .	d° (Mines d'Elopura) . . . . . (1).
d°	d°	Kudat.	Petit dépôt. Mines . . (1).
d°	d°	Ile Labouan	d° d° . . (1).
Etat indép[t]	de Brunei	Brunei	Dépôt. Mines . . . . (1).

(1) Non mentionné dans le *Bulletin du Ministère des Travaux publics.*

Digitized by Google

Puissances	Régions	Lieux de Dépôt	Ressources
Angleterre.	Sarawak.	Sadong	Petit dépôt. Mines. . (1).
d°	d°	Sarawak (Kuching). .	d° . . . . . C.
Hollande. .	Côte ouest	Pontianak	Petit dépôt. Mines . . (1).
d°	d°	Banjermassin	d° Mines à Panjeron . . . . . (1).
		ILE DE SUMATRA ET AUTRES ILES	
Hollande .	Côte sud.	Telok-Betong.	d° . . . . . (1).
d°	Côte est.	Palembang.	d° . . . . . (1).
d°	d°	Jambi ou Djambi. . .	d° . . . . . (1).
d°	d°	Indragiri	d° . . . . . (1).
d°	d°	Bengkalis	d° . . . . . (1).
d°	Côte nord-est.	Deli.	d° . . . . . (1).
d°	Côte nord-ouest . . .	Pointe - d'Atchin ou Atjeh	Dépôt . . . . . (1).
d°	Côte ouest.	Tapamili (Tapanoeli).	Petit dépôt . . . . . (1).
d°	d°	Padang	Dépôt. . . . . C.
d°	Ile Kalmoa.	Kalmoa	Petit dépôt . . . . . (1).
d°	Ile Bangka	Muntok	d° . . . . . (1).
d°	Ile Lingga	Lingga.	d° . . . . . (1).
d°	Ile Rhio.	Rhio ou Riouw . . .	d° . . . . . (1).
		ILE DE JAVA	
Hollande .	Côte est.	Banjuwangi	Dépôt. . . . . (1).
d°	Côte nord.	Sourabaya (Soerabaya)	d° . . . . . (1).
d°	d°	Semarang (Samarang).	d° . . . . . (1)
d°	d°	Batavia	d° 1 dock flottant 1 cale de radoub au port de Tanjong Priok B.
d°	Côte sud.	Tylatiap (Tjitagap) . .	Petit dépôt. . . . . (1).
		ILE DE CELÈBÈS	
Hollande .	Celèbès nord (côte N^d).	Kéma	Petit dépôt. . . . . (1).
d°	d° d°	Kwandang.	d° . . . . . (1).
d°	d° d°	Tontalie.	d° . . . . . (1).
d°	Celèbès sud (côte ouest)	Makassar	d° . . . . . (1).
d°	d° d°	Ile de Buton (ou Booton)	d° . . . . . (1).
d°	Celèbès nord (côte sud)	Gorontalo	d° . . . . . (1).
		ILES MOLUQUES, TIMOR, ETC.	
Hollande .	Ile Ternate	Ternate	d° . . . . . (1).
d°	Ile d'Amboine	Port d'Amboine . . .	Dépôt. . . . . (1).
d°	Ile Gisser	Gisser.	Petit dépôt. . . . . (1).
d°	Ile Baba.	Baba (Bandas)	d° . . . . . (1)

(1) Non mentionné par le *Bulletin du Ministère des Travaux publics*.

Digitized by Google

Puissances	Régions	Lieux de Dépôt	Ressources
Hollande	Ile Dobbo	Dobbo (Bandas)	d° (1).
d°	Ile Timor	Koepang	Dépôt (1).
d°	Ile Soembawa	Bima	Petit dépôt (1).
	AUSTRALASIE		
	NOUVELLE-GUINÉE		
Hollande		Dorei (Doreh)	Petit dépôt (1).
Angleterre		Samaray	d° (1).
	ARCHIPEL BISMARCK		
Allemagne	Nouvelle Irlande	Matapi (Meoko)	Dépôt (1).
d°	d°	Baie Blanche	Petit dépôt (1).
	ARCHIPEL SALOMON		
Zone Angl.		Ile Treasury ou Mono, au sud de l'île Bougainville	Petit dépôt »
	AUSTRALIE		
Angleterre	Détroit de Torrès	Ile Thursday	Petit dépôt (1).
d°	Côte nord	Port Darwin (Palmerston)	Dépôt (1).
d°	Côte nord-est	Cooktown	Petit dépôt (1).
d°	d°	Townsville	d° 1 cale de halage (1).
	Côte est	Brisbane	Dépôt. 1 cale de radoub. 2 cales de halage (1).
d°	d°	Newcastle	Dépôt. Mines. Clarence-River. 1 dock flottant. 1 cale de halage. C.
d°	d°	Sydney	Dépôt. 3 cales de radoub. 4 cales de halage. 2 docks flottants. A.
d°	d°	Port Kembla	Dépôt (1).
d°	Côte sud	Melbourne	d° 4 cales de radoub. 1 dock flottant. 2 cales de halage. A.
d°	d°	Adelaïde	Dépôt. 1 cale de radoub. 5 cales de halage. B.

(1) Non mentionnée par le *Bulletin du Ministère des Travaux publics.*

Digitized by Google

Puissances	Régions	Lieux de Dépôt	Ressources
Angleterre	Coté Sud	Port Augusta	C.
d°	d°	Port Wakefield	C.
d°	d°	King George's Sound (Albany)	Dépôt . . . C.
d°	Côté ouest	Freemantle	Petit dépôt (1).
d°	Tasmanie	Launceston	Dock flottant . . . C.
d°	d°	Hobart Town	4 cales de halage (1).
		NOUVELLE-ZÉLANDE	
Angleterre	Ile du Nord, côte N.-E.	Bay of Islands (Baie des Iles)	Dépôt (1).
d°	d° d°	Wangari (Whangarei)	d° (1).
d°	d° d°	Auckland	d° 2 cales de radoub (1).
d°	d° côte S.	Wellington (Port Nicholson)	Dépôt. 1 cale de halage à Evans Bay.
d°	Ile du Sud, côte N.	Nelson	Dépôt. 1 cale de radoub (1).
d°	d° côte E.	Lyttelton (Port de Christchurch)	Dépôt. 1 cale de radoub. 1 cale de halage (1).
d°	d° d°	Oamaru (Port de Dunedin)	Dépôt (1).
d°	d° d°	Otago harbour	d° 1 cale de radoub. 1 dock flottant (1).
d°	d° côte S.	Bluff	Petit dépôt. 1 cale de halage (1).
d°	d° côte O.	Greymouth	Dépôt (1).
d°	d° d°	Westport	d° (1).
		AUTRES ILES D'OCÉANIE	
France	Iles de la Société	Tahiti	Dépôt. 1 cale de halage (1).
d°	Nouvelle-Calédonie	Nouméa	Dépôt. Cale de halage. B.
Angleterre	Iles Viti ou Fidji	Suva	Petit dépôt (1).
Espagne	Iles Carolines	Yap	d° (1).
Allemagne	Iles Marshall	Jaluit	Dépôt (1).
All. Aug. (E.U.)	Iles Samoa	Apia	d° (1).
d°		Pango-pango	Petit dépôt (1).

A.-A. FAUVEL.

(1) Non mentionné par le *Bulletin du Ministère des Travaux publics.*

Digitized by Google

LA MISSION BINGER-MONNIER

DANS LA GUINÉE FRANÇAISE (1).

M. Marcel Monnier, qui a fait partie de la dernière mission Binger, a résumé les résultats de cette exploration devant *la Société de Géographie de Paris* (16 décembre 1892).

La mission du capitaine Binger devait, de concert avec les délégués anglais, procéder à la délimitation tracée par le protocole de juin 1891 entre les territoires français de la côte d'Ivoire (royaumes du Sanwi, de l'Indénié et de Bondoukou) et le protectorat anglais de la Côte d'Or (Appollonie, Sahné et Achanti). Elle devait aussi, en partant d'Assinie, explorer les pays limitrophes de la zone anglaise et aller jusqu'à Kong; le retour devait s'effectuer par le Diammala, le Ganne et le Baoulé. L'itinéraire comprend 2.000 kilomètres dont 500 en pays neuf. Afin d'étendre le champ d'opération, les explorateurs ont dû plusieurs fois se séparer. Après l'insuccès de la commission de délimitation, par suite des exigences britanniques, au retour, tandis que MM. Binger et Monnier se dirigeaient vers la côte par le Djimini et le Diammala, le lieutenant Braulot explorait le Bouna et regagnait le littoral sur la rive gauche du Comoé. A Kong, le Dr Crozat se dirigea au N.-O. vers les états de Tiéba; il mourut de maladie près de Sikasso.

Le pays parcouru comprend deux régions : d'abord la brousse, bande de forêts touffues qui, du littoral, s'étend sur une profondeur de 400 à 500 kilomètres, puis le plateau soudanien, dont l'altitude varie de 400 mètres (à Bondoukou) à 700 mètres (près de Kong), et où le sol est presque dénudé. Dans la forêt habite l'indigène de Guinée, fétichiste, paresseux, couard, menteur, à qui la nature fournit sans travail sa nourriture : gibier, bananes, vin de palme. Sur le plateau règne le musulman, le Mandé-Dioula, venu du nord, trafiquant, industrieux, actif.

La mission, partie de France le 25 décembre 1891, arrivait à Assinie le 11 janvier 1892. Après un débarquement rendu pénible

(1) Voir *Revue française*, t. XVI, p. 282.

Digitized by Google

par « la barre de la côte d'Afrique, où la houle, brusquement arrêtée dans son élan par des bas-fonds, se brise en gigantesques rouleaux », la mission quitta Assinie pour se rendre auprès de notre allié Akassimadou, roi de Krinjabo, qui lui fournit des porteurs et des pirogues. Après un retour à Assinie, l'expédition remonta la Tanoé jusqu'à Nougoua. A partir de ce point, la colonne, qui comprenait près de 150 hommes se divisa : une partie, avec le Dr Crozat et le lieutenant Braulot, se dirigea sur Dibi, où MM. Binger et Monnier devaient la rejoindre, après avoir fait un détour par Alancabo et N'Gakin. Entre le Sanwi et l'Indénié existe une zone neutre de 30 à 40 kilomètres de large, qui ne renferme pas un village. Au village de Sapia, se termine la forêt qui commence à la côte. Après l'échec de la délimitation, dont nous avons dit les causes (XVI, 284), la mission se dirigea sur Bondoukou, où elle arriva le 29 avril. Bondoukou (7 à 8.000 âmes) est une cité musulmane, capitale d'un pays fétichiste. Le mahométisme y est des plus accommodants et les Dioulas musulmans de Bondoukou reconnaissent la souveraineté d'un païen, le vieil Ardjima, roi de l'Abron. Le chef le plus considéré est l'Almamy, le chef religieux; il accueillit la mission en amie. Bondoukou, installée sur la ligne de partage des bassins de la Volta et du Comoé, est un centre de trafic important. Les esclaves y sont heureux et font presque partie de la famille de leur maître.

De Bondoukou à Kong, il y a 300 kilomètres que la mission effectua en 17 jours. Le 21 mai, elle traversa le Comoé entre Nabaé et Timikou, et le 27 mai, elle entrait à Kong, vue pour la première fois par Binger en 1888. Kong renferme de 20 à 25.000 habitants. Bâtie à 700 mètres d'altitude, elle est plus saine que Bondoukou. La population se pressait pour voir les explorateurs, qui y furent reçus avec la plus grande affabilité. Les gens de Kong étaient en guerre avec leurs voisins pillards de l'Ouest, les Palagas; ils entretiennent, par caravanes, des relations suivies avec le Bouna, qui fournit des kolas, de l'ivoire, du coton, du sel. L'islamisme, à Kong, ne va pas jusqu'au fanatisme; les Dioulas préfèrent s'occuper de négoce. Le souverain de Kong, Karamokho-Oulé, reçut les explorateurs dans son camp de Dakara, à 6 heures de la ville d'où il surveillait les Palagas ; il n'avait pas oublié le traité Binger et leur apprit avec une véritable tristesse l'assassinat du capitaine Ménard par les sofas de Samory.

Digitized by Google

A partir de Kong, la mission se sépara. Le 11 juin, le Dr Crozat se mit en route vers le nord, où il devait trouver la mort. Le 12, le lieutenant Braulot se dirigea à l'est par le pays de Bouna. Le 13, le capitaine Binger et M. Marcel Monnier, avec 24 personnes, levèrent le camp pour gagner la côte par le Djimini et le Diammala; ils passèrent à Ouandarama, grosse bourgade habitée par des Mandis-Ligouy, des Dioulas et des Kifirris (autochtones, cultivateurs). Dans la capitale du Djimini, Dakkara, la mission ne put voir le roi Domba-Ouattara, qui signa avec Binger un traité en 1889; il était malade depuis deux ans, disait-on; en réalité il est mort, mais personne n'ose le dire, car le premier soin d'un nouveau roi, d'après la coutume consacrée, est de faire couper le cou au messager qui lui annonce le décès de son prédécesseur. Brahima, son frère, se fit l'hôte de la mission; c'est lui qui est le roi de fait. 25 kilomètres plus loin, au S.-O., l'expédition atteignit Satama capitale du Diammala, pays d'une propreté remarquable, où l'accueil fut enthousiaste et où un traité de protectorat fut obtenu facilement. Du bassin du Comoé, on passait dans celui de l'Isi; on pénétra bientôt dans le Baoulé.

Au village de Siradine-Tombo, près de l'Isi, la population refusa le chemin à l'expédition qui dut battre en retraite sur Satama (fin juin), où le roi l'accueillit à bras ouverts. Mais les porteurs, démoralisés, refusèrent de continuer la route, se révoltèrent, jetèrent leurs ballots au milieu du village et disparurent dans les bois. Les habitants de Satama accoururent aussitôt, et l'expédition, réduite à 5 hommes, semblait fort compromise lorsque les habitants, sur l'ordre du roi, se mettant à la poursuite des porteurs, en ramenèrent un grand nombre 24 heures après. On reprit la route vers le sud, vers le Comoé. Après avoir traversé le Bé, affluent de l'Isi, l'expédition reconstituée traversa le pays des Gannes, planteurs de kola, où l'accueil fut excellent; c'est là que commence la forêt. Le 12 juillet, on atteignait le Comoé, en face d'Attakrou, d'où des pirogues, en moins de 10 jours, conduisirent nos compatriotes à Alépé, où se trouve une factorerie Verdier.

Le 23 juillet, la canonnière *Diamant* les transporta à Grand-Bassam. Le voyage avait duré six mois.

Digitized by Google

BELGES ET FRANÇAIS SUR L'OUBANGHI

Le 15 avril 1892, la *Revue française* a publié un croquis indiquant l'intérêt qu'il y a pour la France à ne pas céder aux sollicitations des Belges, qui voudraient limiter la zone d'influence française au nord de l'État libre du Congo et à s'assurer le cours du M'Bomou comme voie de pénétration vers le Soudan Oriental. Notre diplomatie a paru faire la sourde oreille, malgré l'invitation faite dernièrement dans le *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, par M. Harry Alis à M. Ribot, de condescendre aux désirs des Belges (1). L'éminent inspirateur des grandes explorations qui ont le lac Tchad pour objectif était excusable. Hypnotisé par le but vers lequel ont été lancés tour à tour Crampel, Mizon, Dybowski, Monteil, il lui semblait qu'il ne pouvait y avoir, en matière coloniale, d'autres préoccupations que celle-là. Ainsi sont tous les coloniaux : tel ne voit que la Tunisie, tel autre le Transsaharien, un troisième, le haut Niger. Aucun ne comprend que la question coloniale fait un bloc, que toute concession aux émules est prise par eux pour une défaillance et ne donne que plus d'appétit aux rivaux pour réclamer de nouvelles concessions. Céder sur le M'Bomou aujourd'hui c'est s'apprêter à céder demain sur le Tchad. Les Belges ont été fort surpris de voir un leader de la cause coloniale se poser comme un de leurs avocats. M. Ribot, dont la qualité dominante, au regard de nos adversaires coloniaux, ne paraît pas avoir été la fermeté, a cependant été assez prudent pour ne pas compromettre la question. Profitant du désarroi de notre personnel gouvernemental, les Belges ont repris l'offensive et ont fait courir le bruit qu'une entente allait être établie entre les délégués français et congolais, pour le partage du bassin de l'Oubanghi-M'Bomou. *Le Temps* qui, il y a quelques mois, semblait incliner vers la solution proposée par M. Harry Alis, montre aujourd'hui un esprit plus politique et affirme (16 janvier) que rien n'a été encore signé. C'est une riposte à l'insinuation suivante de l'*Indépendance belge* (12 janvier) :

(1) *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, mai et octobre 1892.

Digitized by Google

Il y a quelques mois le gouvernement de l'État libre avait proposé de soumettre à un arbitrage la délimitation des frontières de l'État et du Congo français sur le M'Bomou et l'Ouellé. Depuis, le gouvernement français a suggéré un tracé qui côtoie le M'Bomou et le Schinko, fleuve qui déborde dans le M'Bomou, vers le 5° lat. et le 23° long. Le Schinko découle du N.-E. du territoire de Bahr-el-Ghazel, autrefois gouverné par Lupton-Bey. Ce tracé comprend la région explorée par Junker, qui l'a déclarée riche, fertile et peuplée de tribus intelligentes et assimilables. L'État du Congo a accepté le projet français. Il ne manque plus que la ratification définitive de la France.

Le Temps rend en ce moment un véritable service à la cause coloniale. Il ne veut pas que l'opinion soit captivée exclusivement par le cas de M. Cornélius Herz et de M. Székély, et se désintéresse de l'expansion française en Afrique. Bien que les préoccupations soient loin des affaires coloniales, il a entrepris la publication (12, 14 et 16 janvier) de l'historique des origines de l'État du Congo depuis 1876, date de la fondation de l'Association internationale africaine. Nous y renvoyons les lecteurs qui voudront constater les nombreuses concessions faites déjà par la France aux entreprises belges. Ils en tireront cette conclusion qu'après le M'Bomou on nous demandera une autre partie de notre patrimoine colonial et que, si nous ne voulons pas rendre stériles des œuvres qui ont coûté tant de sang et tant d'argent, il n'y a plus une faute à commettre.

Ed. M.

LA COLONISATION AU BRÉSIL [1]

RIO GRANDE DO SUL

L'État de Rio Grande do Sul, le plus méridional des vingt États qui constituent la République Brésilienne, a une superficie égale à la moitié de celle de l'Allemagne. Au 31 décembre 1890, il renfermait 888.384 habitants, soit 90 habitants par kilomètre carré. La douceur du climat et la fertilité du sol permettraient d'en nourrir plusieurs millions. Le Rio Grande do Sul est très inégalement peuplé ; certaines

(1) D'après la *Kolnische Zeitung*.

Digitized by Google

régions colonisées par les Allemands sont dix et vingt fois plus denses que les régions de la *Campanha*, où se fait l'élevage du bétail (1). La partie sud de cet État se compose, comme la République de l'Uruguay, de pampas (campanha) traversées par des chaînes de collines (serra dos Tapes, serra dos Herval, etc.). Au nord, se trouve un haut plateau (serra) traversé aussi par des crêtes de collines et par des ondulations de terrain parsemées de forêts.

Entre la serra et la campanha, la contrée est couverte de forêts vierges, fréquemment inondées par les cours d'eau qui descendent des hauts plateaux; c'est la région agricole; c'est une bande de terrain dont la largeur varie de 45 à 100 kilomètres. Durant les deux siècles qui suivirent la découverte du Brésil, les tribus indiennes des Toupis, des Tapes, des Minouanos, des Charrouas, des Palos et des Gouaycanans restèrent possesseurs du territoire de l'état de Rio Grande do Sul. En 1715, des immigrants venus de Santa Catharina et des Portugais venus des Açores commencèrent l'élevage des bestiaux dans la serra; depuis cette époque, les Indiens ont été peu à peu repoussés dans le nord-ouest, et ils ont à peu près disparu aujourd'hui. Les premières colonies agricoles ont été fondées dans la région par des Allemands dès 1825; ils colonisèrent d'abord Saõ Leopoldo, Santa-Christina do Pinhal, Taquara do Mundo Novo, près de la mer, puis Santa Cruz et Saô Angelo, dans l'ouest. Puis ce fut le tour des municipes actuels de Estrella, Lageado, Saõ Sebastiaõ do Cahy et Saõ Joâo do Montenegro; enfin, dans le sud de l'état, la famille Rheingantz fonda, dans la serra dos Tapes, la colonie de Saõ Lourenço.

Vers 1832, le gouvernement brésilien encouragea l'immigration italienne. Les premiers colons italiens se virent confinés par les Allemands aux territoires sablonneux et à la serra. Aujourd'hui, les Italiens dominent dans les municipes de Caxias (16.732 habitants), de Bento-Gonçalves (15.000 habitants), et de Lagoa Vernuelha (23,891 habitants). Les Allemands et les Italiens vivent côte à côte dans le municipe de Santa Maria da Bocca do Monte (17.086 habitants).

(1) C'est à l'état de Rio Grande do Sul qu'est attribuée la plus grande partie de la somme allouée par le Brésil à l'encouragement de la colonisation. En 1892, cette somme était de 800.000 milreis pour cet Etat et de 450.000 milreis pour l'Etat de Santa Catharina. L'incertitude de la politique du gouvernement brésilien, à l'égard des colons, est un obstacle à une colonisation régulière.

Digitized by Google

Les municipes presque exclusivement peuplés d'Allemands sont :

Saõ Leopold	22.826	habitants.
Taquara do Mundo Novo	7.428	—
Santa Chistiana do Pinhal	5.427	—
Saõ Joaõ do Montenegro	19.725	—
Saõ Lourenço	12.661	—
Saõ Sebastiaõ do Cahy Estrella	22.762	—
Lageado	14.000	—
Santa-Cruz	15.572	—
Santa-Angelo	14.895	—

Les Allemands sont en majorité dans les municipes de Porto Alegre, de Taquary, de Venancia Ayres, de Rio Pardo, de Caxoeira, de Conceiçao do Arroio et d'Encruzilhada. Dans les autres municipes (l'état en renferme 70), les Lusitano-Brésiliens sont en majorité, mais tous renferment des Allemands. Certains des districts allemands ne sont plus susceptibles d'expansion, le sol étant partout colonisé.

Le colonisation a d'abord marché de l'est vers l'ouest, en suivant la bande montagneuse ; depuis quelques années, on constate une tendance à laisser s'arrondir la ceinture des colonies partant de Santa Maria da Bocca do Monte et prenant une direction N.-O. vers le cours moyen et antérieur de l'Uruguay. Le territoire de *Missions*, coupé par le cours moyen de l'Uruguay, a été colonisé par des Jésuites espagnols en 1552, à l'aide des Indiens Guaranis. Les Portugais, par leurs incursions, dépeuplèrent cette région ; on rencontre encore les ruines des anciennes églises et des *Aldeas* ou colonies indiennes.

L'Uruguay, dans son cours supérieur, qui forme la limite entre les états de Rio Grande do Sul et de Santa Catharina, est contrarié par des rapides. Tant que des chemins de fer ne pénétreront pas dans l'intérieur, la colonisation n'y avancera que lentement; une ligne est projetée entre Saõ Paulo et Santa Maria da Bocca do Monte. Le baron de Kahlden, au nom du gouvernement, a ouvert récemment la contrée de Camandahy à la colonisation, dans ces parages.

Près de Santo Angelo, des colons suédois et polonais s'étaient établis ; les premiers seuls y sont restés ; des Allemands y affluent à leur tour. A Santa Maria da Bocca do Monte, une colonie indépendante d'Allemands s'est formée. Ces derniers sont établis depuis longtemps à la serra dos Tapes. Récemment, la serra do Herval s'est peuplée d'Italiens, de Polonais et d'Allemands. Le sol de la forêt vierge est plus

Digitized by Google

difficile à labourer que la campanha et le haut pays, mais a une valeur moindre, car, en certains endroits, il est rempli de pierres. Sur le haut plateau, les Italiens se sont établis ; l'altitude de 1.300 mètres est rarement dépassée dans l'État de Rio Grande do Sul. Cet État a reçu, en 1891, 192.000 immigrants contre 22.859 en 1880 (1). Certains navires des compagnies italiennes Rubattino et Florio contenaient jusqu'à 2.000 émigrants. L'État de Rio Grande do Sul a reçu à lui seul, en 1890, 19.457 immigrants dont *(approximativement)* :

6.724 Russes.	2.687 Italiens.
4.871 Polonais.	1.647 Espagnols.
2.688 Allemands.	

En 1891, il a reçu 19.678 colons, dont :

10.838 Italiens.	1.491 Allemands.
2.190 Russes.	955 Portugais.
1.961 Espagnols.	760 Autrichiens.

Les colonies italiennes, notamment celle de Caxias (à 12 heures à cheval de Saõ Sebastiaõ do Cahy), sont d'allure misérable ; les maisons sont en bois, on y cultive surtout la vigne et l'olivier. Les colonies allemandes sont plus aristocratiques ; on y cultive le maïs, le manioc, les fèves, le tabac, le riz (notamment au Schneiz Krowenthal). On rencontre dans ces parages de nombreuses *tropas* ou convois de bêtes de somme, conduits par des *serranos*, provenant de la *veccaria* (intérieur des hauts plateaux). Les serranos seraient les produits de croisements des Indiens avec les Portugais des Açores ; plusieurs ont les cheveux rouges. Jusqu'au pied de la pente des hauts plateaux habitent exclusivement les Allemands ; les maisonnettes italiennes ne commencent qu'au bord de la serra. Entre les Allemands et les Italiens se place une bande habitée par une race bohémienne de Lusitano-Brésiliens.

La ville italienne de Caxias (3.000 habitants) ressemble, par ses constructions en bois, aux colonies du Far-West américain ou de l'Australie. Autour d'une immense place servant de marché, les maisons sont resserrées, bien plus que dans les colonies allemandes (Hamburgerberg, etc.). Les toits italiens sont recouverts d'ardoises grises ou de planchettes en bois brunes, tandis que les Allemands se

(1) Voir dans la *Revue française* (t. XIII, p. 739) une étude sur l'immigration européenne au Brésil. Voir aussi R. F., t. XV, p. 221.

Digitized by Google

servent de tuiles rougeâtres. Les maisons des Lusitano-Brésiliens sont peintes en rose ou bleu clair. A Caxias, à quelques centaines de pas de l'église des Pallotins, sont des cavernes, anciennes demeures d'Indiens, qui y vivaient encore il y a dix ans.

Pour se rendre dans la serra, les colons emploient la *carreta*, voiture à deux roues traînée par des bœufs. Le gouvernement alloue au nouveau colon six semaines de vivres et de l'argent pour construire une maisonnette; les anciens colons reçoivent des indemnités, à condition de construire des voies de communication. Mais il n'est pas rare de voir des fonctionnaires s'attribuer des sommes allouées aux colons.

Les consulats italiens au Brésil sont de véritables maisons de banque, où les colons peuvent placer sûrement leurs économies. Les Allemands sont également très unis. Les colons russes et polonais, surtout ouvriers de fabrique, ont moins prospéré au Brésil que les Italiens agriculteurs; beaucoup ont dû retourner dans leur pays.

Les vignobles plantés par les Italiens au Brésil proviennent de ceps californiens. Le vin est consommé jeune et sur place, mais on ne l'exporte pas. Les Italiens, lorsqu'ils ont fait quelques économies, les envoient aux parents restés en Europe, et ils reviennent eux-mêmes dans leur pays natal quand leur capital le leur permet. Les Allemands, au contraire, s'attachent au sol qui les nourrit.

EXPLORATEURS ET VOYAGEURS

AFRIQUE

M. *Vuillot* a exploré les chotts algériens du 6 mars au 6 avril 1892; il a été jusqu'à Bir-el-Aouina, au S.-E. du chott Bedjeloul.

Le lieutenant de vaisseau *Ytier*, commandant la canonnière *Scorpion* est chargé de visiter les établissements français de la côte d'Ivoire jusqu'à l'embouchure du Cavally, et de remettre aux chefs indigènes les présents prévus par les traités de protectorat.

MM. C. *Martinier* et *G. de Barral*, partis de Marseille le 15 mai 1892, ont débarqué à Grand-Lahou, d'où ils se sont dirigés, sans escorte et sans armes, vers Cavally et Lassandra, en remontant les

Digitized by Google

rivières Lahou et Yocoboué; ils ont parcouru 500 kilom. en trois mois et signé plusieurs traités.

M. *Carter*, gouverneur de Lagos (XVI, 530), vient de se rendre à Abeokouta, capitale des Egbas, ceux-ci ayant consenti à lui donner une escorte et à ouvrir leur pays au commerce anglais. M. Carter a été très bien reçu par les chefs egbas.

M. *Thollon* a remonté en 1891-1892 jusqu'au 3°30′ de lat. S. la rivière Djoué, qui se jette sur la rive droite du Congo, en aval de Brazzaville; cette rivière prend sa source par 3° lat. S., plus au nord qu'on ne le supposait. M. de Chavanne avait déjà exploré le cours inférieur de cette rivière. M. Thollon, après avoir étudié le massif d'où sortent le Niari, la Djoué, l'Ogooué, le Léfini, etc., est rentré en France. Il est reparti de Marseille, pour le Congo, le 25 novembre 1892.

Le Dr *Hess*, qui s'est séparé de la mission du duc d'Uzès (XVI, 47), organise une nouvelle expédition; il remontera la Likouala ou la Sangha, puis obliquera à l'ouest. Il se plaint de la mauvaise volonté de l'administration française.

Le capitaine *Jacques* a livré, durant la première semaine de septembre, des combats acharnés aux Arabes, qui infestent les rives du Tanganika. Il a dû se replier, faute de munitions, et il réclame instamment des secours, que le lieutenant *Long* lui portera dès que ses coolies seront arrivés. La famine et l'épizootie désolent Albertville. Le lieutenant *Duvivier* comptait pouvoir partir de Tabora avec le gros de l'expédition Long dans le courant de novembre. Les sociétés antiesclavagistes organisent une souscription en vue d'envoyer des renforts aux expéditions bloquées en ce moment à Albertville (Tanganika). La dépense à faire serait de 350.000 francs, et un premier crédit de 200.000 francs est indispensable pour organiser un convoi de ravitaillement. La caravane porterait des vivres et des munitions pour deux ans.

L'expédition *Van Kerckhoven* (XVII, 42), établie à Lado, sur le Nil, serait menacée, d'après le *Times*, par des forces envoyées d'Omdurman (Khartoum) par le khalife (successeur du Mahdi); il en résulterait des troubles ayant leur contre-coup jusqu'à l'Ouganda.

Le lieutenant *Walshe* vient d'être nommé magistrat dans la région anglaise du lac Ngami, annexée à l'Angleterre en novembre 1888. Le roi des Batouanas, principale tribu du pays, nommé Morémi, est mort le 4 novembre 1890; depuis, un conseil de chefs gouverne le

Digitized by Google

pays; le 3 février 1891, une assemblée tenue à Demokadé a approuvé les concessions minières faites aux Anglais par Moremi.

M. *Lionel Dècle* (XVI, 32) a écrit du Mashonaland, 16 octobre 1892. Une lettre écrite par lui, 10 septembre, et où il racontait sa visite aux ruines de Zimbabye, n'est point parvenue. Parti de Fort-Salisbury, M. Dècle pousse jusqu'au Zambèze. Dans le Mashonaland, il a visité les caves de Sinoïa, qui sont « un des spectacles les plus merveilleux de cette partie du monde ». Quand il aura atteint le Zambèze à Zumbo, il le descendra jusqu'à Tété et, de là, ira jusqu'au lac Nyassa.

M. *Ranchot*, résident français à Tamatave, est parti pour Tananarive où il va remplir les fonctions de résident adjoint au résident général. Il est remplacé à Tamatave par M. *Jore*.

Le Frère *Benjamin Henry*, de la Doctrine chrétienne, est mort accidentellement à Fianarantsoa. Son cheval s'étant emballé, le Frère a été désarçonné et s'est fracassé le crâne contre l'angle d'une pierre.

M. *Gaston Angelvy*, qui a déjà exploré le Mozambique, est parti de Marseille le 27 septembre pour l'Afrique. Il doit remonter le Zambèze et le Chiré, étudier les gisements houillers de la région et en commencer l'exploitation.

Le lieutenant allemand *Langheld* vient d'entrer au service du comité antiesclavagiste de Bruxelles; avec ses deux frères, il va fonder un poste sur le lac Victoria; il a reçu en même temps du gouvernement allemand la mission de concentrer entre ses mains les pouvoirs dévolus jusqu'ici au chef de la station de Boukoba.

L'ingénieur allemand *Wunder* et deux assistants partent pour Tanga où ils vont se livrer aux travaux préparatoires pour la construction de la voie ferrée de Tanga à Korogoué.

M. *Baumann* (XVI, 390), poussant son exploration vers l'ouest, a quitté le lac Victoria (août 1892), traversé le Ruanda et l'Urunde et atteint le lac Tanganika, à son extrémité septentrionale. Il était revenu à Tabora le 6 novembre et se dirigeait vers la côte.

AMÉRIQUE

Le Dr *Sievers*, de Giessen, a reçu de la Ste de géographie de Hambourg un subside de 8,500 marks pour explorer le Vénézuéla. Il a déjà visité le S.-O. de cet État; cette fois, il doit visiter les Llanos de l'Orénoque.

Digitized by Google

ASIE

MM. *Léontieff*, officier de cavalerie de la garde du Tsar, et *Patrine* viennent d'accomplir un voyage à cheval de Tiflis aux Indes, par la Perse et le Beloudjistan. Les conditions climatériques et biologiques du Beloudjistan ont dû brusquement se modifier depuis le passage d'Alexandre. « Aujourd'hui, non seulement une armée, mais un escadron de cavalerie ne trouverait pas assez de munitions et d'eau pour pouvoir y subsister. Le grand nombre d'anciens canaux obstrués et de petits fleuves desséchés confirme cette opinion et démontre l'existence de la culture dans les temps reculés. Ce pays doit être considéré comme une demeure fort ancienne de l'humanité, à en juger par les rochers qui se trouvent près de Toump, où se sont conservées des cavernes servant d'habitations. »

M. *Dutreuil de Rhins* (XVI, 439), mande qu'il repartira de Khotan en mars 1893. Sa santé a été très ébranlée. Pendant son deuxième séjour à Khotan, il a terminé un travail sur cette ville aux environs de laquelle il a fait de nombreuses excursions, visitant les ruines, recueillant des débris de poteries, photographiant, dessinant, prenant des observations météorologiques et astronomiques (ces dernières au nombre de 200). Pendant ce temps, M. *Grenard* se perfectionnait dans la connaissance du russe, du turc, etc., et continuait à recueillir des notes sur l'archéologie, l'histoire, le commerce, l'agriculture. Les collections expédiées par M. Dutreuil forment 545 articles.

Le capitaine anglais *Norton*, commandant l'expédition contre les Kachins révoltés, et cinq cipayes ont été tués par les indigènes, à Sima, près Bhâmo (Birmanie).

M. *Massie*, dont nous avons annoncé la mort (XVII, 83), d'après les témoignages recueillis par M. de Coulgeans, agent commercial du Haut-Laos, et qui lui ont été fournis par M. Counillon, qui accompagnait M. Massie dans son voyage, se serait suicidé. M. Massie, atteint d'anémie cérébrale se serait, dans un accès de fièvre violent, tué d'un coup de fusil. M. Massie, né à Marseille en 1854, appartenait au corps des pharmaciens militaires. Parti au Tonkin, pendant les hostilités, il fut après un court séjour à Sontay, envoyé à Langson, puis remarqué par le colonel Servière, qui l'emmenait dans toutes ses expéditions. Il avait écrit des rapports précieux sur la fertilité du sol, ses

Digitized by Google

productions forestières, sa constitution géologique. En outre, des essais sur la culture de l'opium et du tabac dans la région de Langson, des travaux sur l'essence de badiane avaient attiré sur lui l'attention. Il fut adjoint à la mission que M. Pavie dirigeait vers Luang-Prabang. M. Massie, qui parlait la langue annamite, après le départ de M. Pavie de Luang-Prabang, fut chargé de le remplacer comme vice-consul.

M. *Brière*, résident supérieur en Annam, est de retour à Hué, après avoir parcouru, sur 350 kilomètres, les provinces de Binh-Dinh et de Quang-Nam. Ce voyage a été accompli sans armes, sans escorte, avec l'assistance des mandarins locaux, des phus et des huyens et de leur linh-lé. Partout il a reçu un accueil empressé. M. Brière a passé quelques jours à Tourane, venant de Quin-Hon par voie de terre. Il a visité les charbonnages de Nong-Son, ainsi que l'exploitation agricole organisée par un de nos compatriotes, qui, en moins de deux années, a réussi à avoir 25,000 caféiers et 10,000 pieds de poivrier. Le projet du port de Tourane serait sur le point d'être arrêté.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES ET COLONIALES POUR L'ANNÉE 1892

ALLEMAGNE

Allemagne. — Entrevue de Kiel : le tsar rend seulement à l'empereur d'Allemagne la visite à lui faite en 1890 (7 juin 1892).

— Visite du roi d'Italie à l'empereur d'Allemagne à Potsdam (20-21 juin).

— Les *Nouvelles de Hambourg*, organe du prince de Bismarck, reconnaissent que celui-ci a falsifié, en l'aggravant, la dépêche d'Ems, qui motiva la guerre de 1870-71. (nov.)

— A la suite de débats au cours desquels il est élu député, le recteur Ahlwardt, antisémite, est condamné par le tribunal de Berlin, à 5 mois de prison, pour avoir dénoncé la mauvaise fabrication des fusils Lœwe (9 déc.).

— Le *Vorwaerts*, organe du parti socialiste, publie une liste de payements secrets effectués sur le fonds guelfe, de 1866 à 1890 (31 déc.).

Prusse. — Le *Moniteur de l'Empire* annonce que le chancelier de Caprivi est relevé de ses fonctions de président du conseil des ministres de Prusse, mais reste ministre des affaires étrangères. Le comte d'Eulenbourg est nommé président du conseil des ministres de Prusse (24 mars).

— Le *Moniteur de l'Empire* publie des lettres du duc de Cumberland et de l'empereur Guillaume II, relatives à la levée du séquestre mis, après la

Digitized by Google

guerre de 1866, sur les biens du roi Georges de Hanovre (fonds guelfe) (12 mars).

— Le Landtag vote, en 2e lecture, le projet de loi relatif à une restitution du fonds guelfe au duc de Cumberland, héritier du roi de Hanovre (31 mars).

Alsace-Lorraine. — Le Reichstag vote, en 3e lecture, le projet de loi relatif à l'état de siège en Alsace-Lorraine (31 mars).

— Le repos dominical devient obligatoire pour tous (3 juill.).

Afrique orientale. — L'expédition au Kilimandjaro, du lieut^t de Bülow, est en partie détruite à Mochi, par Méli, chef des Oua-Chaggas, et ses chefs sont tués (10 juin).

Voir : *Italie* (traité de commerce).

AUTRICHE-HONGRIE

Autriche. — Le Reichsrath, par 244 voix contre 42, adopte les traités de commerce avec l'Allemagne, la Suisse, la Belgique (19 janv. 1892).

— Il approuve aussi le traité de commerce avec l'Italie.

— Le Reichsrath, par 167 voix (jeunes Tchèques et parti allemand) contre 146 et 40 abstentions, refuse de voter les fonds secrets au cabinet de Taaffe (2 déc.).

Hongrie. — Dissolution du Parlement (5 janv.).

— Élections législatives. Sur 375 membres sont élus : 220 libéraux, 75 indépendants, 61 nationaux, 13 ugronistes et 3 sauvages. Les libéraux perdent une 15ne de sièges ; les nationaux en gagnent autant (28, 29, 30 janv.).

— Ouverture du nouveau Parlement (22 fév.).

— Mort, à Buda-Pest, du général Klapka, défenseur de Komorn en 1849 (17 mai).

— Le cabinet Wékerlé succède au cabinet Szapary, qui s'était désagrégé par suite de dissentiments sur la question du mariage civil obligatoire. Le programme du nouveau cabinet est favorable à ce projet (19 nov.).

BELGIQUE

— Le *Moniteur* publie les déclarations portant qu'il y a lieu de reviser la constitution et un arrêt royal portant dissolution des Chambres (24 mai 1892).

— Élections pour le renouvellement intégral des Chambres, en vue de la révision de la constitution. Sont élus : à la Chambre, 95 catholiques et 62 libéraux ; au Sénat, 47 catholiques et 32 libéraux. Les catholiques n'ont plus la majorité des 2/3 nécessaire pour toute revision (14 juin).

— Ouverture de la Constituante (12 juill.).

— La Chambre des députés, par 89 voix contre 21 et 7 abstentions, rejette la proposition relative à l'établissement du suffrage universel (18 nov.).

BULGARIE

— Le ministre des affaires étrangères Grécoff ayant exprimé au consul de France à Sofia ses regrets au sujet de l'expulsion du journaliste français

Digitized by Google

Chadourne, l'incident, qui avait motivé la suspension de tous rapports entre la France et la Bulgarie, est clos (1er fév. 1892).

— Exécution à Sofia des 4 Bulgares condamnés à mort le 19 juillet, pour conspiration contre le gouvernement (26 juill.).

— Le Sobranié, à l'unanimité moins 13 voix, vote en 3e lecture la revision de la constitution et l'article portant que l'héritier du prince de Bulgarie pourra ne pas appartenir à la religion orthodoxe (19 déc.).

DANEMARK

— Élections au Folkething. Par suite de la coalition de la droite et de la gauche modérée, le parti radical perd son chef, M. Hœrup, et un nombre important de sièges. Sont élus : 30 membres de droite, 43 de gauche modérée et 28 radicaux. La précédente Chambre comptait 25 membres de droite et 77 de gauche ou radicaux (20 av. 1892).

ESPAGNE

— Mort du duc de Fernan Nunez et de Manuel Silvela, hommes d'État espagnols (24 mai 1892).

— La *Gaceta* publie le décret accordant le tarif minimum pour l'entrée en Espagne et ses colonies des produits de France et d'autres nations (1er juill.).

— Le cabinet conservateur Canovas del Castillo donne sa démission, à la suite d'abstentions considérables à la Chambre sur un vote de confiance (7 déc.).

— Formation du cabinet Sagasta, qui ramène les libéraux au pouvoir (14 déc.).

FRANCE

France. — L'*Officiel* contient un décret du 11 janvier promulgant le tarif général des douanes (12 janv. 1892).

— Mort à Sèvres de l'explorateur du Sahara, Henri Duveyrier (avril).

— Mort à Marghelan (Turkestan russe) de l'explorateur Joseph Martin (23 mai).

— Formation à la Chambre des députés d'un groupe colonial (16 juin).

Colonies. — M. Jamais est nommé sous-secrétaire d'État aux Colonies en remplacement de M. Étienne. Le sous-secrétariat qui dépendait du ministère du Commerce est rattaché à celui de la Marine (8 mars).

— La Chambre des députés vote un crédit supplémentaire de 200.000 francs pour les missions coloniales (4 juillet).

— Décrets portant application, sauf exceptions, du tarif des douanes métropolitaines (loi 11 janv. 1892) aux colonies de l'Indo-Chine, Martinique, Guadeloupe, Guyane (29 nov.).

Algérie. — Le Sénat vote d'urgence le projet, déjà adopté par la Chambre, relatif au prolongement du chemin de fer d'Aïn Sefra jusqu'à Djenien bou Resg (22 janv.).

Digitized by Google

— L'*Officiel* publie un décret modifiant celui du 17 avril 1889 sur la justice musulmane et rendant aux indigènes la compétence de leurs tribunaux pour certaines matières régies par le décret de 1866. (29 mai)
— Ouverture du chemin de fer de Lodi à Berrouaghia (4 sept.).
— Pose d'un câble de Marseille à Oran (5 sept.).
— Arrivée à Alger d'une députation de Touareg Azdjer (16 nov.).
— Mort à Alger du cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger et Carthage, créateur des Pères Blancs et des missions des grands lacs africains (26 nov.).
— L'*Officiel* porte création d'un cercle à Touggourt (7 déc.).
— Construction d'un poste fortifié à Hassi-Inifel, au S. d'El Goléa (déc.).

Tunisie. — Mort à la Marsa de M. Massicault, résident général de France à Tunis (5 nov.).
— Décret nommant résident général de France à Tunis M. Ch. Rouvier, ministre de France à Buenos-Ayres (15 nov.).

Sénégal. — Réouverture à Saint-Louis de l'École des otages, fondée en 1857 et supprimée en 1870 (31 mars).
— La commission de délimitation franco-anglaise de Sierra Leone, composée de MM. Lamadon, Kenny, etc., ne peut continuer ses opérations, à cause des prétentions anglaises (avril).
— Arrêté désannexant et plaçant sous le régime du protectorat, à partir du 1er janvier 1893, des territoires du 2e arrondissement (13 déc.).

Adrar. — Bou-el-Moghdad, ancien interprète de la mission Léon Fabert signe avec le roi de l'Adrar un traité confirmant celui de 1891, et qui établit le protectorat de la France sur cet oasis.

Soudan français. — Défaite de Samory à Diamenko par le lt-colonel Humbert (11 janv.).
— Occupation de Sanankaro et Kérouane, places d'armes de Samory (26 janv.).
— Samory est battu à Toukourou par le lt-colonel Humbert (14 fév.).
— Le lt-colonel Humbert, après avoir forcé le passage du marigot de Bessé, défendu par Samory (14 mars), débloque et ravitaille le poste de Kérouane (15 mars).
— Le capitaine Ménard est tué par les sofas de Samory à Séguéla (4 fév.). Parti de Bordeaux le 15 sept. 1890, il débarque à Grand Bassam, puis remonte le Comoé, passe à Kong, Sakhala et Kani ; il se proposait de gagner le haut Niger.
— La Chambre des députés de France vote, par 387 voix contre 107, un crédit supplémentaire de 360.000 francs pour augmenter l'effectif militaire du Soudan (11 avril).
— Le colonel Archinard est nommé commandant supérieur, avec le lt-colonel Combes comme commandant des troupes (27 août).
— Un décret modifie celui du 18 août 1890 (à dater du 1er nov. 92), et étend l'autonomie admininistrative du Soudan (27 août).

Digitized by Google

— Création d'une compagnie de conducteurs d'artillerie soudanais (29 août).
— Arrivée à Marseille du commandant Monteil (18 déc.).

Le capitaine Monteil parti de St-Louis le 9 oct. 1890, quitte Ségou, dernier poste français, le 20 déc. ; arrive à Ouaghadougou le 28 avril ; à Say, sur le Niger, le 19 août ; à Sokoto, le 18 oct.; à Kano, le 23 nov.; le 10 av. 1892 à Kouka où il séjourne 4 mois. Parti de Kouka le 15 août, il arrive à Mourzouk le 25 oct. et à Tripoli le 10 déc. après un parcours d'environ 7.000 kil. et une exploration de 27 mois.

Guinée française. — L'*Officiel* publie un décret en vertu duquel la Guinée cesse de relever des tribunaux du Sénégal. Il est créé trois justices de paix à compétence étendue à Konakry, Grand Bassam, Porto-Novo, et un conseil d'appel à Konakry (17 mai).

— Retour à Marseille du capitaine Binger (août).

Parti de Marseille le 25 décembre 1891, il arrive à Assinie le 11 janv. 1892 avec mission de délimiter le Bondoukou avec les Anglais, se rend à Kong, d'où il revient à Grand Bassam (24 juillet).

Guinée et Côte d'Ivoire. — Publication de la convention signée à Paris le 26 juin 1891 relative à la délimitation des frontières franco-anglaises de la Guinée et de Sierra Leone (Haut Niger), de la Côte d'Ivoire et de la Côte d'Or (Bondoukou). (août).

Dahomey et Bénin. — La canonnière *Topaze*, naviguant sur l'Ouémé, est attaquée par les Dahoméens. Cet incident amène la rupture des relations, fort tendues, entre la France et le roi Behanzin (27 mars 1892).

— La Chambre des députés de France vote, par 314 voix contre 117, un crédit de 2.925.000 fr. pour les opérations militaires à entreprendre au Dahomey (11 avril).

— Arrivée du colonel Dodds à Kotonou, où il prend le commandement des Établissements du Bénin et des forces destinées à opérer contre le Dahomey (29 mai).

— La France met en état de blocus le littoral du Dahomey compris entre les possessions anglaises et allemandes (15 juin).

— Le colonel Dodds devient commandant en chef des forces de terre et de mer (13 juill.).

— La colonne expéditionnaire quitte Porto-Novo. (16 août).

— Les Dahoméens sont battus dans les engagements de Takon (19 a.) et de Katagon (24 août).

— Combat de Dogba. Le colonel Dodds repousse une vive attaque des Dahoméens (19 sept.).

— Le colonel Dodds défait les Dahoméens à Gbédé (4 oct.) et à Poguessa (6 oct.).

— Combat de Ouébomédi (12 oct.) et prise du camp d'Akpa (13, 14, 15 oct.).

— Le colonel Dodds repousse à Akpa les attaques de l'armée dahoméenne (20, 21 oct.).

— Prise des lignes de Kotopa et de Koto (26, 27 oct.).

Digitized by Google

— Prise de Kana après 3 jours de combat (5 nov.).
— Occupation d'Abomey et fuite de Behanzin (17 nov.).
— Loi portant institution d'une médaille commémorative de l'expédition du Dahomey (24 nov.).
— Retour à Porto-Novo du général Dodds (30 nov.).
— Occupation de Whydah (3 déc.).
— Le général Dodds proclame la déchéance du roi Behanzin et l'établissement du protectorat français sur le Dahomey, à l'exception du littoral qui est annexé aux Établissements du Bénin (3 décembre).
— Levée du blocus de la côte (19 déc.).

Niger et Bénoué. — Départ de Bordeaux de la 2e mission Mizon pour Yola, dans l'Adamaoua (10 août).

Congo français. — Retour à Bordeaux du lt de vaisseau Mizon (20 juin 1892).
— La mission Mizon, partie de Bordeaux le 10 sept. 1890, entre dans le Niger le 10 oct. Attaqué par les indigènes le 16 oct., Mizon blessé est forcé de descendre au poste anglais d'Akassa. Il en repart le 10 déc. et attend à Lokodja la crue de la Benoué. Entré dans cette rivière le 23 juill. 1891, il arrive à Yola (Adamaoua) le 20 août. Parti de Yola le 15 déc., Mizon contourne les possessions allemandes de Cameroun, dont il coupe l'hinterland, atteint, le 23 mars 1892, Djambala, premier poste français sur le Sangha, fait sa jonction avec de Brazza à Comasa (4 av.) et arrive à Brazzaville (27 av.).
— Retour à Bordeaux de M. Albert Nebout, seul survivant européen de la mission Crampel (3 avril). Après avoir rallié la mission Dybowski, il avait, avec elle, vengé la mort de Crampel.
— Retour à Bordeaux de l'explorateur Jean Dybowski (14 juillet).
La mission Dybowski, partie de France au début de 1891, arrive à Loango en avril, à Brazzaville en juillet, où elle apprend le massacre de Crampel ; elle marche sur les traces de ce dernier et met en fuite ses assassins (nov. 1891) ; elle fonde des postes sur l'Oubanghi et la Kémo et revient à la côte.

Madagascar. — Décret constituant la troupe indigène des tirailleurs de Diégo-Suarez (3 mai).
Décret nommant résident général à Madagascar M. Larrouy, en remplacement de M. Bompard. (sept.)

Iles Glorieuses. — Prise de possession, au nom de la France, des îles Glorieuses, au N. de Madagascar, par le capitaine de vaisseau Richard (23 août).

Iles Saint-Paul et Amsterdam. — Le commandant Vuillaume prend possession, au nom de la France, des îles Saint-Paul et Amsterdam, au S.-E. de Madagascar (24 et 27 octobre).

Tonkin. — Après une série d'opérations dans le massif de Yen-Thé, le général Voyron occupe les forts de Dé-Nam et Ba-Phuc, centres de la résistance des pirates (30 mars 1892).

Digitized by Google

— La Chambre des députés de France vote un crédit supplémentaire de 12 millions pour combler les déficits du budget du Tonkin (22 mars).
Mort de Mgr Puginier (avril).

Océanie française. — *L'Officiel* promulgue un décret du 9 mai portant établissement d'un régime douanier dans les possessions françaises de l'Océanie (23 mai).

Guyane. — Décret rétablissant les 10 communes de plein exercice créées par le décret du 15 octobre 1879 et supprimées par celui du 12 décembre 1879 (17 déc.).

Voir : *Bulgarie* (incident) ; *Espagne, Congo,* (tarifs).

(A suivre). G. D.

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES ET COLONIALES

AFRIQUE

Sénégal : *Désannexions.* — M. de Lamothe, gouverneur, vient de prendre l'arrêté suivant (13 décembre) relatif à la désannexion du 2e arrondissement (Dakar-Gorée) :

Art. 1er. Les territoires du 2e arrondissement, actuellement placés sous le régime de l'administration directe, seront, à compter du 1er janvier 1893, placés sous celui du protectorat.

Art. 2. Seront toutefois réservés comme territoires d'administration directe l'île de Foundiongue, les escales de Joal, Nianing, Fatik et Kaolakh, avec leurs territoires de culture, le territoire de Thiès, la pointe de Sangomar, le poste militaire de Nioro, avec un rayon à déterminer ultérieurement et l'emprise du chemin de fer. Les bâtiments des postes abandonnés ou déclassés, s'il n'en a pas été fait cession à des particuliers, restent propriétés du service colonial ou local, selon la situation existant à la date du présent arrêté.

Art. 3. Les citoyens français possesseurs de concessions régulières dans les territoires remis sous le régime du protectorat devront, dans un délai de six mois, faire connaître par une déclaration remise à l'administration de leur cercle, s'ils entendent user du droit de faire assimiler ces concessions aux territoires réservés par l'article 2.

Art. 4. Des conventions et arrangements ultérieurs détermineront la constitution de ces pays et le *modus vivendi* qu'ils devront adopter dans leurs relations entre eux et avec le gouverneur du Sénégal.

Le Conseil général a répondu à cet arrêté et à celui du 15 janv. 1890 (XI, 308) par une protestation formelle dans sa séance du 19 déc. 1892.

Chemin de fer du Baol. — Le chef du bataillon de génie Marmier qui, l'an dernier, a déjà rempli une mission sur le chemin de fer de Kayes au Niger, est parti le 20 décembre 1892 pour le Sénégal avec 7 sous-officiers, 7 caporaux et sapeurs. Il va étudier l'avant-projet d'une voie ferrée allant de Tiouaouane, station du chemin de fer de Saint-Louis à Dakar, à Fatik, point important du Siné, 80 kilom. dans le S.-E. de Dakar.

Digitized by Google

Situation. — Dans son discours prononcé à l'ouverture de la session du Conseil général, le gouverneur, M. de Lamothe, a constaté que l'expérience faite, pendant le dernier exercice, de l'institution des budgets régionaux, a donné des résultats satisfaisants. Les rentrées ont produit un excédent de 33.000 francs et les dépenses sont inférieures aux estimations. La situation économique serait favorable, si l'épizootie n'avait pas réduit de 80 à 85 0/0 les effectifs des troupeaux de bœufs.

Le mouvement des affaires a pris, dans les territoires de Saloum et de la Casamance, une extension considérable, qui rend urgente la construction d'une ligne télégraphique reliant les comptoirs de Fatik, Kaolakh et Foundiongue au réseau de la colonie.

Les Maures Douaïch, sous les ordres de Bakar et de Moktar, ont attaqué les Maures de l'Adrar et les El Kounta, nos alliés. Ils ont été repoussés; le fils de Moktar et une centaine des meilleurs guerriers des deux chefs ont été tués. Dans le cercle du Sine-Saloum, le pont de Gagué, commencé le 20 juillet dernier, est terminé. L'île de Foundiongue se trouve ainsi reliée à la terre ferme, et les commerçants espèrent voir arriver sur ce point une bonne partie des produits du Rip et du Sandial, qui jusqu'à ce jour étaient dirigés sur la Gambie.

Guinée française : *Mission Basset.* — Le 5 décembre 1891 s'embarquait sur le *Stamboul*, à destination de Grand-Bassam, en même temps que le capitaine Binger, le Dr Basset, ancien maire de Saint-Ouen.

« Arrivé à Grand-Bassam, dit M. Basset, j'ai remonté le Comoë jusqu'à Bettié, localité dont le roi, Béniékouamé, est dévoué à la France. Bettié est un grand marché où viennent s'approvisionner les populations du Boudoukou, région pauvre, où ne règne point la luxuriante végétation forestière qui s'étend du littoral à Bettié. Après un long séjour à Bettié, je revins à Grand-Bassam en redescendant le Comoë.

» L'esclavage fleurit dans le Grand-Bassam. Cet état comporte si peu de tristesse pour ceux qui le subissent, que le terme le plus employé par un esclave pour désigner son maître, est celui de père; le propriétaire d'esclaves les nomme ses enfants. Le nombre des esclaves augmente dans l'intérieur. Ils y sont importés du Mossi ou du Kong. La plupart proviennent de razzias. Ils sont livrés en bloc aux traitants musulmans, presque tous marabouts, en échange de barils de poudre. de gin ou de tabac. Les esclaves mangent avec leur maître, partagent sa case, portent des vêtements semblables aux siens et reçoivent un léger salaire. La condition de servitude ne se traduit donc pour eux que par le fait d'être arrachés à leur pays.

» Il n'y a ni commerce ni industrie à Grand-Bassam; les droits de douane empêchent l'introduction des marchandises françaises. Seules, les marchandises de traite sont assurées d'un débit : poudre, tabac, gin et quelques pièces d'indienne de Manchester et de Liverpool. Mais il n'en est pas de même de l'agriculture et de la culture forestière, qui pourraient être pous-

Digitized by Google

sées dans cette terre presque vierge, d'une fertilité extraordinaire, et où on récolterait l'huile de palme, le mil, l'acajou, le caoutchouc, etc.

Mission Marchand-Manet. — Les capitaines d'infanterie de marine Marchand et Manet sont chargés d'explorer la rivière Cavally qui constitue la limite entre la république de Libéria et nos établissements de la côte de l'Ivoire. Le capitaine Marchand a déjà exploré, en 1891-92, le cours supérieur de la rivière Cavally, lorsque, partant de Sikasso, il avait été à la rencontre de Ménard; le Cavally sort de hauts massifs qui séparent la région du littoral de la région des affluents du Niger; on espère, en remontant le cours supérieur du Cavally, qui est navigable, retrouver un affluent navigable du Niger et mettre en communication la vallée du Niger avec le littoral. Des chaloupes en tôle faciliteront l'exploration.

Le lieutenant *Braulot*, compagnon de Binger, va reprendre l'exploration des cours d'eaux de la Guinée.

État indépendant du Congo : *Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie.* — Cette Compagnie, fondée le 27 décembre 1886, a tenu son assemblée générale le 19 décembre 1892, à Bruxelles, sous la présidence de M. Jules Urban, son président. M. Thys a lu un rapport d'après lequel les capitaux de la Cie sont engagés en grande partie dans les Sociétés filiales suivantes :

1° La *Cie des Magasins généraux* (en voie d'organisation);

2° La *Société du Haut-Congo*, qui a réalisé, en 1891, un bénéfice de 326.344 fr. 50.

3° La *Cie des Produits du Congo*, qui possède 1.800 têtes de bétail dans l'île de Matéba, une huilerie, etc.; en 1891, son bénéfice a été de 53.877 fr. 95;

4° La *Cie du chemin de fer du Congo*, qui vient d'enrôler 600 travailleurs chinois pour achever les travaux; la voie est posée jusqu'au kilom. 19, les terrassements sont terminés jusqu'au kilom. 35, et entamés jusqu'au kilom. 42.

5° La *Cie du Katanga*, à laquelle l'État libre a concédé des territoires par la convention du 12 mars 1890, a organisé les expéditions Stairs, A. Delcommune et Bia, dont les deux dernières sont encore en route (XVII, 41);

6° Le *syndicat commercial du Katanga*, qui a organisé la mission A. Hodister, dont on connaît la fin malheureuse.

Enfin, la Cie du caoutchouc que les Belges voulaient créer, n'a pu se constituer, par suite de la tension des rapports entre la Cie pour le commerce et l'industrie et l'État du Congo.

Le conflit entre l'État et la Compagnie (XVI, 88, 187 et 247), déjà apaisé par une réglementation plus libérale du commerce du caoutchouc (XVI, 490), vient d'être définitivement terminé. D'après le nouvel arrangement « la Société du Ht Congo conservera dans tous ses établissements actuels, sauf dans ceux de la Mongalla, où elle renonce au commerce du caoutchouc, le droit de commercer librement de l'ivoire et du caoutchouc. En ce qui concerne Bangasso, Yakoma, Banzyville et deux établissements à créer dans

Digitized by Google

le bassin de l'Itimbiri, des arrangements particuliers sont intervenus entre l'État et la Société ».

Télégraphe du Cap à l'Égypte.— M. Cecil Rhodes, premier ministre de la colonie du Cap et directeur de la Compagnie sud-africaine, a annoncé son intention de relier le Cap à Alexandrie (Égypte) par une ligne télégraphique. Le télégraphe, depuis février 1892, va, en Afrique australe, jusqu'à Fort-Salisbury (Machonaland); en Égypte, il va jusqu'à Ouadi-Halfa, sur le Nil. M. Rhodes demande donc la pose d'une ligne télégraphique entre Ouadi-Halfa et Fort-Salisbury, à travers le Soudan oriental, l'Ouganda et l'État du Congo. Il voudrait traiter avec le Mahdi pour établir cette ligne sur son territoire, et c'est là le point le plus problématique de son projet. C'est la reprise déguisée de l'idée caressée par les Anglais, il y a quatre ans, de réunir l'Égypte au Cap par des postes britanniques.

Une Compagnie est en formation à Londres, au capital de £ 400.000, pour réaliser ce programme. Elle a pour titre : *African Trans-Continental Telegraph Company*.

La ligne, longue de 4.830 kilom., partant de Fort-Salisbury, passerait le Zambèze, toucherait aux lacs Nyassa et Tanganika, puis traverserait l'Ouganda et le Soudan, en descendant la vallée du Nil.

Abyssinie : *Fuite du Ras Aloula*. — En 1885, date de l'établissement des Italiens à Massaouah, l'Abyssinie était partagée entre trois souverains régnant sur le Tigré, le Choa et l'Amhara, et relevant tous de Jean, négus d'Abyssinie. En 1886, Ménélik, roi du Choa, s'empara du trône de Jean, se fit proclamer négus et même conquit le Harrar. Mais le Tigré n'accepta que nominalement son influence et le ras Mangascia y exerça un pouvoir presque indiscuté, ce dernier se donnant comme successeur légitime du roi Jean. En 1887, le ras Aloula, général du ras Mangascia, massacra 500 Italiens à Dogali, et à cette époque le cabinet Crispi signa un traité d'alliance avec Ménélik. M. di Rudini favorisa plus tard le ras Mangascia, et le général Gandolfi alla jusqu'au Mareb pour signer un traité de bon voisinage avec Mangascia, qui fut reconnu chef du Tigré. La situation indépendante de Mangascia n'a pu se maintenir; ce dernier, craignant d'être chassé par le ras Aloula lui-même, qui voulait commander ses troupes en souverain, a été faire sa soumission au roi Ménélik pour le compte duquel il a promis de gouverner le Tigré. Le ras Aloula s'est aussitôt révolté.

Ménélik ayant chargé le ras Mangascia d'ordonner au ras Aloula de se rendre dans le plus bref délai dans le Choa pour faire sa soumission, le ras Aloula a refusé. Après des négociations infructueuses avec les chefs du Agamé, pour s'assurer des contingents de guerriers et des vivres, le ras Aloula a été abandonné par ses soldats et est actuellement en fuite. Le ras Mangascia l'a remplacé comme gouverneur par le « filitaurari » Jon.

On trouvera dans le n° 131 (1er décembre 1891) de la *Revue française* les principaux événements dont l'Abyssinie a été le théâtre depuis 1868, la cartographie de la région et la carte de la zone d'intervention italienne.

Digitized by Google

EUROPE ET DIVERS

Les Israélites dans le monde entier. — L'*Annuaire israélite* évalue à 6.300.000 le nombre des Juifs répandus sur le globe. En voici la répartition :

Allemagne (dont 39.000 en Alsace-Lorraine)	562.000
Autriche-Hongrie (dont 688.000 en Galicie)	1.644.000
France	130.000
talie	40.000
Pays-Bas	82.000
Roumanie	265.000
Russie (dont 768.000 en Pologne)	2.552.000
Turquie	104.000
Belgique	3.000
Suisse	7.000
Bulgarie	10.000
Danemark	4.000
Espagne	1.900
Gibraltar	1.500
Grèce	3.000
Serbie	3.500
Suède	3.000
TOTAL pour l'Europe	5.400.000

Égypte	8.000
Tunisie	5.000
Maroc	60.000
Tripolitaine	6.000
Abyssinie	200.000
TOTAL pour l'Afrique	350.000
États-Unis	230.000
Reste de l'Amérique	20.000
TOTAL pour l'Amérique	250.000
Océanie	12.000
Turquie d'Asie	195.000
Russie d'Asie	47.000
Perse	18.000
Asie centrale	14.000
Inde	19.000
Chine	1.000
TOTAL pour l'Asie	310.000

Les naturalisations en France en 1891 (1). — La moyenne annuelle des naturalisations, de 1867 à 1889, avait été de 562. En 1889, année au cours de laquelle est intervenue la nouvelle loi du 26 juin, les naturalisations atteignirent le chiffre de 2.943. Elles ont été en 1890 de 5.984 (l'Algérie et les Colonies exceptées), dont 4.796 hommes. Pour l'année 1891 il y a eu une diminution sensible; les naturalisations n'ont été que de 5.371, dont 4.398 hommes et 973 femmes naturalisées isolément ou en même temps que leurs maris. Près de la moitié des hommes naturalisés (2.157) sont nés en France.

(1) Naturalisations en 1889, *R. F.* XII, 378. — Naturalisations en 1890, *R. F.* XIV, 285.
Conditions des étrangers en France, VI, 444.
La question des étrangers. A. Rochaïd, *R. F.* 1er novembre 1888, n° 57.
Les étrangers en Algérie. Étude, IX, 72.
Influence des conditions économiques et géographiques sur la population, IX, 127.

Digitized by Google

Les 4.398 hommes naturalisés en 1891 se répartissent ainsi par nationalités :

Alsaciens-Lorrains	1.335	soit les 3/10.		
Italiens	956	sur	264.568	résidant en France.
Belges	879	—	482.261	—
Allemands	511	—	100.114	—
Luxembourgeois	166	—	37.149	—
Suisses	156	—	78.594	—
Russes	97	—	11.980	—
Austro-Hongrois	93	—	11.817	—
Espagnols	68	—	79.550	—
Divers	137	—	60.508	—

Au point de vue de la région habitée, on constate que sur les 4.398 hommes naturalisés, 1.702, soit 38 0/0, habitaient le département de la Seine. Les départements qui comptent ensuite le plus de naturalisations sont ceux de Meurthe-et-Moselle, 455 ; des Bouches-du-Rhône, 319 ; du Nord, 276 ; de Seine-et-Oise, 135 ; des Vosges, 106 ; de la Marne, 102, et du Var, 100. Viennent ensuite 6 départements où le chiffre varie de 51 à 99 ; 10 avec 26 à 50 ; 15 avec 10 à 25, et 42 avec moins de 10. Les départements d'Algérie en ont donné 23 et les colonies 11. Enfin, il n'en a été accordé aucune dans les départements de l'Aveyron, de la Charente, de la Creuse, d'Ille-et-Vilaine et des Landes.

Les naturalisés au-dessus de 30 ans sont au nombre de 3.116, et ceux au-dessous de 30 ans, de 1.282.

Plus de la moitié des hommes naturalisés, 2.279 ou 52 0/0, étaient mariés à des Françaises ; 817 ou 18 0/0 l'étaient à des étrangères ; 1.180 ou 27 0/0 étaient célibataires et 122 ou 3 0/0 veufs ou divorcés.

Les 4.398 hommes qui ont acquis la nationalité française par la naturalisation se classent comme suit, eu égard à la profession : Ouvriers de la petite industrie : 1.729, ou 39 0/0. Industriels ou commerçants, 557, ou 13 0/0. Employés de commerce ou d'administration 507, ou 12 0/0. Journaliers, 444, ou 10 0/0. Ouvriers d'usines, de chantiers ou de mines, 349, ou 8 0/0. Professions libérales, 184, ou 4 0/0. Marins pêcheurs (tous de la Méditerranée), 171, ou 4 0/0. Travailleurs agricoles, 152, ou 3 0/0. Propriétaires et rentiers, 60, ou 1 0/0. Autres professions ou sans profession, 245, ou 6 0/0.

On a vu que, sur les 4.398 hommes naturalisés, 3.218 étaient mariés ou veufs. De ces 3.218 unions étaient issus 6.137 enfants, dont 706 seulement (11 0/0) avaient atteint leur majorité à l'époque de la naturalisation. Sur les 5.431 enfants mineurs, 1.192 nominativement désignés au décret ont été, de plein droit, naturalisés. Pendant l'année 1891, le nombre total des réintégrations a été de 3.700, s'appliquant : 682 à des hommes et 3.018 à des femmes. Les juges de paix ont reçu 2.609 déclarations en 1891, savoir : 2.088 pour obtenir la nationalité française (une partie de ces déclarations

Digitized by Google

vise à la fois plusieurs individus) et 521 pour la répudier. 412 enfants mineurs sont devenus Français par voie de conséquence.

En Algérie, il a été accordé 1.178 naturalisations, dont 561 à des militaires et 617 à des civils. Au nombre de celles-ci figurent 178 femmes. Il a été accordé 12 naturalisations en Cochinchine, 12 en Nouvelle-Calédonie, 23 en Annam ou au Tonkin et 7 en Tunisie.

En résumé, la qualité de Français a été concédée ou rendue à 14.592 personnes majeures. Le nombre des enfants mineurs devenus Français s'élève à 7.012, parmi lesquels 2.368 seulement conservent la faculté de répudier la nationalité française dans l'année qui suivra leur majorité. C'est donc, ensemble, 21.604 nouveaux Français. *(Officiel.)*

Société de géographie. — La commission centrale de la Société de géographie a renouvelé son bureau pour l'année 1893. M. le général Derrecagaix, directeur du service géographique de l'armée, a été nommé président; MM. Edouard Caspari, ingénieur hydrographe de la marine, Charles Schlumberger, ingénieur de la marine en retraite, vice-présidents; M. Charles Maunoir, secrétaire général: M. Jules Girard, secrétaire adjoint.

BIBLIOGRAPHIE

Le Tonkin actuel, 1887-1890, par Mat-Gioï, 1 vol. in-8°, 301 p., 2e édition avec trois cartes. Paris, Albert Savine, éditeur, 1892. Prix : 3 fr. 50.

Tous ceux qui s'intéressent à notre colonie du Tonkin liront avec intérêt ce livre écrit par un témoin oculaire, dont le pseudonyme cache évidemment un officier de la légion étrangère. Ayant longtemps résidé dans le pays, dont il connaît la langue, et assisté à maints combats, l'auteur nous montre, avec l'autorité d'un témoin et avec documents à l'appui, la désorganisation qui règne dans l'administration militaire et civile du pays, gouverné par une quantité de résidents civils plus incapables que coupables.

Il nous fait toucher du doigt la faute que nous avons commise en voulant transporter dans ce pays à peine pacifié notre système administratif, si peu fait pour ces peuples orientaux. Grâce à notre ignorance absolue de la langue, des usages et mœurs du pays, nous avons réussi à mettre contre nous certaines peuplades aussi droites que courageuses, telles que les sauvages Moïs, qui eussent été nos meilleurs auxiliaires contre leurs vils oppresseurs annamites ou chinois. Grâce à notre façon inepte d'organiser le système des douanes et des impôts, nous avons ruiné le commerce du pays, affamé les populations que nous avons ainsi jetées dans la piraterie, le seul moyen d'existence qui leur restait. En refusant des fonds et des hommes, la France a ruiné la colonie prospère de la Cochinchine et causé la mort d'un grand nombre de nos vaillants soldats qui, mal nourris, mal habillés et plus mal logés, succombent journellement aux atteintes de la fièvre, de la dyssenterie, du choléra, bien plus que sous les balles des réguliers chinois ou des pirates. Si nous ne voulons pas perdre définitivement notre conquête et achever la perte de la Cochinchine, il importe de changer au

Digitized by Google

plus tôt de manière de faire. Il faut voter 100 millions pour le Tonkin, y soigner nos troupes, former des corps indigènes, supprimer les mandarins, et gouverner sagement le pays. Pour cela, il faut former un corps de fonctionnaires spécialement choisis et instruits, connaissant la langue et les usages du pays. Il faut les payer suffisamment pour les mettre à l'abri de la tentation de concussion, en un mot, imiter nos voisins les Anglais. Enfin, il faut occuper le Laos, ou bien évacuer le Tonkin, ce qui serait maintenant impossible sans danger pour Saïgon. Ce serait une lourde faute et même un crime envers la mémoire des vingt mille Français qui reposent sous la terre du pays après l'avoir arrosée de leur sueur, de leurs larmes et de leur sang.

Les grandes Compagnies de commerce, par M. Pierre Bonnassieux. 1 vol. in-8° cavalier, 562 pages. E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, Paris, 1892. Prix : 8 francs.

La magistrale étude de M. Pierre Bonnassieux arrive à point pour éclairer les Chambres et le Sénat sur la valeur pratique de ces institutions que l'on voudrait aujourd'hui renouveler. On sait que depuis l'année dernière les pouvoirs publics ont été saisis de cette question actuellement aux mains d'une commission du Sénat. Elle a été sommairement étudiée, d'ailleurs, dans cette revue même, par M. Nogues, au commencement de 1892 (n° du 15 janvier). Nous ne saurions trop louer le livre de M. Bonnassieux, qui, du reste, a été justement couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. C'est une monographie aussi complète qu'intéressante de toutes les grandes Compagnies da commerce et de colonisation du globe. On y trouvera des détails inédits sur les trois plus importantes : les Compagnies des Indes Orientales anglaise, française et hollandaise. Il y venge la mémoire de Dupleix et Labourdonnais, trop malheureusement abandonnés par le gouvernement d'alors, ce qui nous valut la perte de l'Inde, devenue aujourd'hui dans la main des Anglais la plus riche et la plus puissante colonie existante. C'est plus qu'une colonie, c'est un empire dont la Reine d'Angleterre a pris le titre d'Impératrice ; n'est-ce pas le plus beau joyau de sa couronne, et dire qu'il eût pu être nôtre !

Le volume est terminé par quelques chapitres de considérations sur les résultats fournis par les grandes compagnies. Ils ne sont guère à leur honneur. En somme, elles n'ont nullement servi la science ; le commerce a souffert de leur monopole ; l'Inde elle-même n'est devenue prospère qu'après la déchéance de la fameuse *East India Company*. Il faudra profiter des leçons données par le passé si l'on veut créer à nouveau des grandes compagnies de commerce. On devra leur imposer un programme tel qu'elles ne puissent faire du tort aux colonies et à la mère patrie au profit de leurs actionnaires. Il faudra s'inspirer de l'organisation des grandes compagnies de chemins de fer et leur imposer le contrôle effectif de l'Etat, exercé au moyen de fonctionnaires capables et incorruptibles tels, par exemple, que ceux de l'Inspection des finances.

Digitized by Google

Boletin de la Sociedad Geográfica de Lima (Cuadernos 6-9 de 1891). — Lima 1891.

Les articles insérés dans ce *Bulletin* tiennent plus de la littérature que de la Géographie : c'est ainsi qu'on y remarque, sous le titre *las Indias Negras*, la traduction d'un article de M. de Vogué, sur les explorations africaines et sur le mouvement instinctif qui jette en ce moment vers l'Afrique la plupart des nations européennes; c'est ainsi qu'on y voit encore un échange de lettres assez vives sur l'Archéologie Péruvienne entre MM. Tschudi et Vicente Fidel Lopez de Montevideo. On y trouve pourtant des renseignements géographiques importants dans le mémoire sur la statistique de la zone péruvienne du Centre de M. Luis Carranza, et dans le récit de voyage du même, de Ayacucho à Andahuaylas. Le Dr Carranza paraît, du reste, être la cheville ouvrière de la Société : nous souhaitons sincèrement qu'il réussisse à la faire marcher et à lui inspirer de bonnes publications.

Fennia. 4. — *Bulletin de la Société de Géographie de Finlande.* Helsingfors, 1891.

La *Fennia*, dont nous avons parlé déjà plusieurs fois, continue à nous envoyer d'excellents mémoires dont la plupart ont un intérêt considérable non pas pour la Finlande seule, mais pour la science géographique en général. Celui de M. Bonsdorff, sur *l'exhaussement séculaire de la côte près de Kronstadt, de 1841 à 1886*, est une contribution précieuse pour l'étude des phénomènes de soulèvement et d'abaissement alternatifs auxquels on a consacré tant de recherches depuis quelque temps. M. Ramsay a étudié ce que les débris des anciennes moraines terminales de la Finlande orientale nous apprennent sur la constitution du pays depuis l'époque glaciaire. Ces recherches se sont poursuivies parallèlement à celles que M. Berghell avait entreprises dans l'été de 1890, en profitant des travaux d'exécution de la ligne des chemins de fer de Carélie *(Qvartärbildningar längs Karelska jernvägen)*. Enfin deux mémoires sont consacrés à la triangulation de la Finlande. L'un, de M. Otto Savander, traite *de la Triangulation Baltique entre Wiborg et Abo* (en allemand) ; l'autre, en suédois, mais avec résumé en allemand, de M. Petrelius, expose les travaux de la commission chargée par le *Sénat*, en 1890, de signaler les points de repère des triangles qui forment le réseau de la carte de Finlande.

L'aperçu des *Actes de la Société*, de mars 1890 à octobre 1891, inséré en tête du volume en suédois et en français, montre combien la vie scientifique est intense dans le pays, et combien nos savants gagneraient à entrer en relations plus suivies avec leurs confrères d'Helsingfors.

Le Propriétaire-Gérant, ÉDOUARD MARBEAU.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 1444-1-93. — (Encre Lorilleux).

Digitized by Google

ISLAMISME ET FÉTICHISME

La vie des nations présente des époques critiques qui rendent les idées et les vues fausses terriblement dangereuses. Nous sommes à un de ces tournants de l'histoire. Notre domaine colonial, moins que celui de nos compétiteurs il est vrai, s'est récemment considérablement accru. Nos succès ou nos échecs, dans la mise en valeur de nos acquisitions et dans l'assimilation de nos nouveaux sujets, dépendront entièrement des idées et des principes qui dirigeront notre politique. En fait d'idées et de prineipes sur la colonisation nous sommes peu riches, le public montre à leur égard une déplorable indifférence et nos gouvernants ne paraissent pas plus avancés. C'est donc un devoir, lorsque l'opinion semble en ces matières prendre une direction, de soumettre à une rigoureuse analyse les sentiments ou les raisons qui l'émeuvent et de s'efforcer de changer un courant s'il doit nous mener loin de notre but.

De toutes les contrées celle qui nous importe le plus c'est l'Afrique, qui est si près de nous, où nous sommes depuis si longtemps. Prévost-Paradol voyait, il y a 25 ans, dans ce vaste continent la dernière chance pour notre race de ne pas perdre son rang parmi les grandes puissances. Et nous en sommes encore à nous demander si l'invasion de l'Afrique par l'islamisme et la disparition devant lui du fétichisme ne vont pas nous donner des facilités nouvelles. Et nous en sommes à favoriser, par des complaisances et des dépenses, le mouvement si rapide du Croissant.

I

Les Arabes, qui voient dans Mahomet un compatriote et un prophète, sont, du Zambèze au Maroc, les ardents propagateurs du Coran. Les voyageurs européens, lorsqu'ils rencontrent ces hommes si fiers, si intelligents, après avoir été longtemps en contact avec des nègres déprimés livrés à de grossières superstitions, éprouvent souvent de très légitimes satisfactions. Les quelques habitudes de bien-être de ces demi-civilisés, l'aide qu'ils donnent, la sécurité momentanée dont on jouit auprès d'eux contrastent avec les caprices, les terreurs, la versatilité des petits chefs noirs dont les explorateurs viennent d'être

Digitized by Google

victimes. Il est donc tout naturel que M. Trivier nous ait fait l'éloge de son séjour aux Falls, chez Tipo Tip, et que MM. Binger et Monteil se présentant en amis, en initiateurs du commerce, avec le prestige de chefs militaires et la grâce de leur héroïsme souriant, aient été l'objet d'égards qui les ont laissés profondément reconnaissants.

Mais, les Arabes sont avant tout religieux, il était naturel aussi que la reconnaissance de ces vaillants officiers remontât jusqu'à la croyance de leurs amis de passage. C'est pourquoi nous entendions hier M. Monteil faire l'éloge des musulmans et que nous lisons dans une brochure de M. Binger, d'ailleurs des plus remarquables, *(Esclavage, Islamisme et Christianisme)* (1) la défense du Coran.

Depuis bien des années nous sommes en proie à une fièvre de réhabilitation. Mahomet et sa doctrine n'y ont pas échappé. Comme les Turcs et les Barbaresques ne viennent plus piller nos côtes, enlever les femmes et les enfants, comme à Constantinople on se contente aujourd'hui de recevoir — au lieu de l'aller prendre — l'argent que des chrétiens bénévoles prêtent à la Sublime Porte, des savants versés dans les langues orientales ont beau jeu pour nous prêcher les vertus, l'élévation, la morale d'une religion qui a l'avantage de ne pas être chrétienne. Il est vrai que souvent ces savants, si instruits, n'ont pas lu les livres saints et que les passages du Coran qu'ils proposent à notre admiration ont été pris dans la Bible par l'étonnant compilateur qui sut si bien fournir à ses compatriotes un code à leur convenance.

L'esprit public ébranlé est donc tout prêt à accueillir les paroles favorables à l'Islam. C'est là le danger.

« Oui, nous dit dans sa brochure M. Binger, page 53, la propagande musulmane est une étape vers la civilisation; une des meilleures preuves c'est qu'elle a fait disparaître l'anthropophagie, qu'elle condamne et réprouve l'ivresse et qu'enfin elle a fait ouvrir des écoles partout. » Mais qu'est-ce qu'une étape ? C'est un pas en avant et ce pas en avant, peut-être fait en dehors de la vraie voie, peut conduire à une fondrière, à un obstacle infranchissable qui arrête à jamais. Ne serait-ce pas une étape de ce genre que l'Islamisme fait franchir aux peuples fétichistes ? L'Islamisme n'est pas d'hier, dans sa longue exis-

(1) La Société d'Éditions scienifiques, 4, rue Atnoine Dubois, Paris. (Prix : 2 fr. 50.

Digitized by Google

tence quel peuple a-t-il mené dans les voies d'une civilisation réellement progressive ? Mais, sans compulser l'histoire des siècles écoulés, consultons les faits récents et voyons quelle a été, vis-à-vis des Européens, la conduite de ces musulmans auxquels on voudrait confier la tâche d'initier à la civilisation nos populations africaines encore idolâtres. Dès que l'étranger leur inspire quelque soupçon pour l'avenir, dès qu'on ne le prend plus pour un ami forcément inoffensif, le musulman a de suite recours au meurtre ; sa foi semble le lui permettre, il sait même trouver dans le Coran des passages qui l'y invitent. Aussi sur cette terre d'Afrique, quel long martyrologe ! Flatters, Palat, Doubs, Crampel, Hodister, etc., etc., etc.

Si donc la puissance des musulmans, l'autorité qu'ils exercent, peuvent quelquefois assurer la sécurité du voyageur qui reconnaît leur pouvoir et s'adresse à eux en ami, s'ils servent à l'occasion, comme Tipo-Tip, d'auxiliaires provisoires, on ne saurait sagement compter sur leurs bonnes dispositions. Ils ont été, ils sont, ils seront toujours irréductibles, inassimilables. Ils ne s'inclineront que devant la force, et les luttes contre eux seront plus longues, plus difficiles qu'avec tout autre peuple formé par une autre religion. Notre conquête de l'Algérie, celle du Caucase par les Russes ne l'ont que trop prouvé. Si les noms d'Abd-el-Kader et de Schamyl font assez belle figure au milieu de ceux qui ont osé défendre avec un acharnement méritoire leur foi et leur nationalité, encore est-il inutile de multiplier des héros de cette sorte parmi ceux que nous aurons à dompter et à soumettre.

II

M. Dybowski, qui a si énergiquement et si justement vengé la mort de Crampel, qui a assuré le prestige de notre drapeau en mettant pour quelque temps les malheureuses populations terrifiées du nord de notre Congo à l'abri des dévastations musulmanes, disait dernièrement dans une conférence à la Société de géographie commerciale : « Nous occu-
» pons l'immense Congo français avec une poignée de soldats, parce
» que les populations fétichistes ne sauraient s'organiser et obéir à une
» impulsion commune. Ce n'est pas là, comme en Algérie, où l'insur-
» rection éclaterait si nous y diminuions nos troupes d'occupation. »

Il y a mieux, de Brazza a pu, sans jamais recourir à la violence, s'im-

Digitized by Google

poser aux fétichistes et les ranger sous notre domination. Un pareil fait ne saurait se produire avec des musulmans qui doivent à leur foi un sentiment intime et puissant de leur supériorité sur tous les infidèles. Nous touchons ici à ce qui semble être le nœud de la question. On ne peut être le maître et l'éducateur que de qui vous regarde comme un être au-dessus de lui. Le musulman se croit plus près de Dieu que le chrétien; cet orgueil l'empêchera toujours de se ranger volontairement sous la direction des Européens; il en est de même du lettré chinois qui met au-dessus de tout la connaissance des rites.

Ce n'est pas que le fétichiste soit un être très maniable. Il fait souvent partie d'un organisme embryonnaire qui ne l'a dressé à aucun ordre, à aucune discipline. Son intelligence obtuse n'a pas été cultivée, il n'a pas l'idée de ce qu'est une école. Le former, le dresser, est œuvre de longue haleine; mais quelle récompense lorsqu'on s'y livre! Il quitte volontiers sa langue informe pour adopter celle de ses maîtres dont il prend d'autant plus facilement les idées qu'il n'a pas à se débarrasser d'abord des siennes. C'est ainsi qu'aux Philippines les Tagals parlent espagnol, se disent Espagnols, défendraient cette colonie contre tous les envahisseurs étrangers et en rendent la conquête, par une nation européenne, plus difficile que celle de l'Inde. Une pareille transformation ne s'est pas faite sans l'aide de la grande force qui relie les hommes entre eux, de la religion. Les Tagals sont tous catholiques.

Nous aussi, au siècle dernier, avec nos Peaux-Rouges convertis, nous avons longtemps tenu tête aux forces considérables des colonies anglaises et Montcalm leur a dû ses plus étonnantes victoires. Les descendants de ces Indiens, mêlés à nos nationaux, ont laissé sur cette vieille terre canadienne, les métis, les bois brûlés qui, après un siècle de domination anglaise, gardent, plus encore que les gens de Québec, l'amour indélébile de la France.

Ce sentiment de fidélité se retrouve, du reste, souvent chez les naturels convertis au catholicisme et assimilés par des maîtres bienveillants. Les Indiens de Goa sont les meilleurs des Portugais et ceux du Malabar, malgré l'ordre et la prospérité qu'ils doivent aux Anglais, regrettent encore la France.

Comme on l'objecte, il est plus facile de faire d'un nègre un musulman qu'un chrétien, mais le livrer à l'Islam et à ses écoles, c'est renoncer à se l'assimiler pour toujours. M. le C^ne^ Binger, dans la bro-

Digitized by Google

chure (page 75) que nous avons déjà citée, le reconnaît lui-même. Ces écoles, appelées selon lui à faire franchir une étape dans la voie de la civilisation, donnent « une instruction et une éducation si différentes des nôtres qui seront toujours un point noir pour notre œuvre de civilisation européenne... » N'allons pas, de nos mains, cédant à un engouement fatal, poser nous-mêmes ce point noir et efforçons-nous de préserver nos fétichistes de la contagion musulmane.

Quelquefois les fétichistes sont groupés dans des organisations guerrières qui ne laissent pas d'être sérieuses. Les Anglais ont eu quelque peine à vaincre les Zoulous, les Ashantees, et au Dahomey, nous venons de faire une expédition qui n'a pas triomphé sans résistance. Mais, après la destruction du pouvoir qui retenait les nègres réunis, la grosse besogne est accomplie; depuis longtemps les Zoulous se louent dans les mines du Witwatersrandt, fournissent une main-d'œuvre précieuse et sont d'autant plus utiles qu'ils ont été mieux formés à l'obéissance par les conquérants, leurs anciens chefs.

Les missionnaires ont mieux que personne compris l'importance de ces pouvoirs forts et permanents; ils demandent qu'on les respecte, qu'on ne les amoindrisse pas, à moins qu'on ne se décide à les remplacer par la tutelle d'une puissance chrétienne. C'est ainsi qu'ils ont déploré la ruine de l'influence du sultan de Zanzibar sur la côte orientale d'Afrique. Ce sultan, dont le nom était respecté jusqu'aux grands lacs, maintenait un peu d'ordre parmi les tribus, les préparait à recevoir une autre direction, et n'agissait guère sur elles au point de vue religieux. L'Angleterre et l'Allemagne ont retardé, par leurs ambitions malsaines, la civilisation de cette partie du monde qu'elles ont replongée dans la barbarie et dans l'anarchie. De même, à Madagascar, les missionnaires comptent sur les Hovas, malgré qu'ils soient livrés à l'influence haineuse des ministres protestants, bien plus que sur les Sakalaves, braves gens sans consistance, sans organisation, avec lesquels tout est sans cesse à recommencer.

Il fut un temps où les missionnaires étaient soupçonnés de sacrifier les intérêts français aux intérêts religieux. Cette conception nous a fait commettre des fautes nombreuses. On commence enfin à comprendre que nos intérêts nationaux et les intérêts catholiques se confondent étroitement dans les pays lointains. C'est là, pour la France, une coïncidence merveilleuse à laquelle, si nous savons l'utiliser, nous

Digitized by Google

devrons nos succès. Les ministres protestants font beaucoup pour la grandeur de l'Angleterre, que ne feraient nos missionnaires catholiques si seulement on ne les contrecarrait pas. Pour penser ainsi, point n'est besoin d'être clérical, il suffit d'être patriote.

Écoutons donc nos missionnaires lorsqu'ils nous supplient de préserver les nègres, dans la mesure du possible, de la propagande musulmane; ils seront, sans cela, aussi bien perdus pour la France que pour le catholicisme. C'est bien aussi l'opinion de M. le C^ne^ Binger, « Il serait certainement préférable pour nous, dit-il, de voir les peuples noirs fétichistes, nous pourrions plus aisément les amener à nous. » (*Esclavage, Islamisme et Christianisme.*) Fions-nous à ce clair instinct que donne à l'officier français l'amour de la patrie; malgré les souvenirs sympathiques que lui a laissés la réception des Musulmans de Kong. Empruntons-lui, pour terminer, les dernières lignes de son intéressante brochure, et disons avec lui : « Puisque les Musulmans réussissent par les intérêts et la foi, servons-nous des mêmes armes qu'eux. Entre nos mains, elles ne peuvent que nous mener à la victoire. »

A. Nogues.

LA RELIGION DES ANNAMITES

(Suite) (1)

Le culte des ancêtres

Pour le culte des ancêtres, la maison sert de sanctuaire, et le chef de la famille remplit les fonctions de prêtre. C'est lui qui est chargé de convoquer d'autorité toute la parenté pour offrir les sacrifices aux jours marqués. Pour les fêtes anniversaires *(giâo)* du village, qui se célèbrent au jour de l'an et au cinquième mois, le maire réunit les chefs de famille, et il a le droit de contraindre tous les administrés à y contribuer de leur présence et de leur argent. Dans les écoles, quand le maître vient à mourir, le plus ancien étudiant assemble ses camarades et reçoit leurs cotisations pour faire les sacrifices à Confucius et

(1) Voir la *Revue Française*, tome XVII, p. 97.

Digitized by Google

célébrer les anniversaires de ce deuil. Dans toutes les maisons annamites, depuis le palais du roi jusqu'aux plus humbles demeures dont les murs sont de torchis et le toit de paille, de feuilles de latanier ou de joncs marins, se trouve, à la place d'honneur, l'autel des ancêtres, et sur cet autel sont rangées, dans l'ordre prescrit par les rites, les tablettes des parents morts. Ces tablettes sont de petites planchettes longues de 40 centimètres environ, plantées verticalement sur un pied. Elles sont faites en un bois précieux que n'attaquent pas les vers, et peintes ou plutôt laquées en rouge. Sur l'une des faces se trouve gravé en lettres d'or le nom du défunt. On ne garde ordinairement dans la maison que les tablettes des ascendants les plus récents. Quant aux tablettes des ancêtres morts depuis longtemps, elles sont déposées au temple des ancêtres du village, lequel sert en même temps de maison commune, d'hôtellerie pour les étrangers. Les Annamites, qui sont d'ailleurs d'habitudes très sédentaires, tiennent beaucoup à ces tablettes, et il n'est pas rare de rencontrer des familles qui peuvent montrer la collection complète des tablettes de leurs ancêtres, remontant à plus de vingt générations.

C'est un grand crève-cœur, pour les Annamites nouvellement convertis, de ne plus posséder dans la maison l'autel des ancêtres. L'espace qu'il occupait jusqu'alors est vide désormais; parfois, quelques emblèmes chrétiens s'y étalent comme pour en masquer la nudité. Mais tout, dans ces images chrétiennes, depuis le costume jusqu'à la blancheur de la peau et aux cheveux blonds qui, contrairement aux habitudes annamites, se déroulent sur les épaules des personnages, rappelle au néophyte que ses nouvelles croyances sont d'origine étrangère; et dans la compassion manifestée par les voisins et les amis en visite, il y a un muet reproche, l'accusation — bien injuste cependant — du respect, de l'affection filiale perdus.

De même que dans chaque commune il y a un temple qui sert à la célébration des anniversaires, à la cour et dans la localité dont la famille royale est originaire (Baï-den, dans le Thanh-hoa), s'élève un monument où l'on sacrifie à tous les défunts de la dynastie régnante. C'est là que viennent faire leurs dévotions les lettrés qui veulent arriver. Les mandarins ont aussi des anniversaires particuliers auxquels leurs subordonnés sont tenus d'assister. Les chefs de cantons, les gens riches instituent aussi des « giâo », des anniversaires,

Digitized by Google

et ce culte des ancêtres constitue un réseau immense et à mailles très serrées, qui couvre tout le pays. Mais ce qui donne aux devoirs rendus aux ancêtres le véritable caractère de culte, ce sont les sacrifices faits devant les autels domestiques à certaines époques de l'année. Comme on l'a décrit bien souvent, les cierges ayant été allumés devant toutes les tablettes, plus nombreux devant celle de l'ancêtre que l'on honore ce jour-là, le sacrificateur, qui est le père de famille, fait des libations avec de l'eau-de-vie de riz et du thé qu'il répand sur le sol en prononçant certaines paroles adressées à l'ancêtre. Dans la seconde partie du sacrifice, il offre l'encens, qui consiste en des baguettes d'une substance qui brûle en répandant un parfum agréable. Puis le sacrificateur, s'arrêtant un moment, se met, par la pensée, en communication avec l'ancêtre, qu'il cherche à se figurer descendu sur l'autel. Ces différentes cérémonies sont précédées et suivies de prosternations dont le nombre est fixé par les rites. Sous l'obsession de ce culte, qui emplit et domine la vie sociale des extrême-Orientaux, l'amour filial acquiert l'intensité d'un sentiment religieux dont bénéficient tous les vieillards, qui sont l'objet, partout et toujours, de la plus profonde vénération, quelle qu'ait été leur existence antérieure, et quelle que soit leur situation présente.

Jusque sur le trône, ce culte fait sentir son action puissante et courbe le front de ces souverains qui commandent à des millions d'hommes. L'empereur Young-Ching, qui écrivit l'éloge de Moukden, ville où se trouvent les tombeaux de ses ancêtres, dit dans la préface de son livre : « Arrivé dans ces lieux, je sentis que la piété filiale emplissait toute l'étendue de mon cœur, et j'en donnai à l'extérieur toutes les preuves dont je fus capable. J'y révérai jusqu'aux moindres choses qui pouvaient me représenter les vestiges mêmes de mes aïeux... »

On doit reconnaître qu'il y a quelque chose de généreux, de viril, qui est de nature à tremper singulièrement les caractères, dans cette obligation traditionnelle de devoirs rendus par les enfants à leurs pères et à leurs ascendants, en regard de laquelle il ne découle par hérédité sur ceux-là aucun avantage quant à la situation sociale. Chacun est fils de ses œuvres, et cependant fait preuve d'une touchante piété à l'égard de ses ancêtres. C'est peut-être dans le règne de telles mœurs qu'il faut chercher le secret de la cohésion et de l'impénétrabilité de ces immenses et populeux empires, où l'on peut circuler dé-

Digitized by Google

sormais, mais que l'on n'est pas encore arrivé à influencer sensiblement, en dépit de la faiblesse apparente de leur gouvernement et de l'archaïsme de leurs institutions.

Parmi les religions païennes, il est peu de cultes plus pratiquement moralisateurs que celui des ancêtres. Je lui trouve sur le bouddhisme l'avantage de s'adresser à des êtres qui furent connus, personnellement ou par une tradition courte et facile à contrôler, de ceux qui le leur rendent ; ce qui donne à ces hommages un intérêt et une sincérité que n'ont pas les dévotions à des êtres surnaturels, à des génies, au sujet desquels l'impossibilité d'être fixé peut faire naître l'indifférence. Et puis, ces ancêtres ont leur temple dans chaque maison, ce qui fait d'eux des témoins inévitables de toutes les actions de la vie domestique et, par suite, des garants efficaces de la conduite de leurs descendants, tandis que le Dieu de la pagode est plus loin et apparaît, par cet éloignement même, par l'attention divisée qu'il doit apporter aux agissements de tous ses fervents, d'une sévérité, d'une vigilance moindres, et auxquelles il semble être plus facile de se soustraire. Le culte des ancêtres est le seul qui n'ait pas été entamé par le scepticisme des mandarins qui, avec leur coquetterie de savants lettrés, sourient généralement quand on leur parle des autres doctrines, quelles qu'elles soient.

Ainsi le fond des idées religieuses des Annamites est un collectivisme dont l'unité est la famille et qui semble mal disposé à accueillir la doctrine chrétienne, basée sur l'individualisme. Et cette exagération du sentiment de la famille fait que, lorsqu'un prêtre catholique se présente dans une maison indigène pour exercer son apostolat, il offre tout d'abord en sa personne à ceux à qui il s'adresse deux étrangetés : il a quitté sa famille pour toujours, et il s'est condamné à ne se créer de famille jamais. Ainsi ce dévouement qui nous paraît, à juste titre, digne d'admiration, fait naître une prévention défavorable dans l'esprit de ceux-là même qu'il s'agirait de gagner et de convertir. Dans ces conditions, quel mérite ne devons-nous pas reconnaître aux missionnaires en présence du moindre résultat obtenu !

Digitized by Google

La fête du Têt

La fête la plus chômée de ce curieux culte des ancêtres est le *Têt* (jour de l'an annamite). C'est une fête officielle, religieuse, familiale, célébrée par tous pendant de nombreux jours, et qui met un arrêt, une sorte de trêve de Dieu dans l'incessant travail de ces laborieuses populations. Il n'est si petites gens qui ne songent à amasser quelque argent pour les dépenses nécessitées par les agapes du *Têt*, et, si l'année a été dure, si les impôts ont été prélevés lourdement par des mains trop légères, si les pirates ont ravagé la région, ou si, simplement, le mandarin y est venu en voyage un peu plus souvent que de coutume, les pauvres hères, ceux qui, d'après l'expression annamite, ont le ciel pour tenture et la terre pour natte, voient approcher le *Têt* sans que leur ceinture se soit garnie de quelques sapèques : alors ils vendent ce qu'ils possèdent, le superflu d'abord, et quelquefois le nécessaire. C'est une période avantageuse pour les Européens amateurs de bibelots ; mais il convient de tenir sa porte fermée, car c'est aussi l'époque d'une recrudescence de vols et de larcins.

Pendant les trois derniers jours de l'année, jusqu'à la veille du nouvel an, il est d'usage de sarcler les tombes des ancêtres et d'y faire les réparations que leur état nécessite. Telle est la pieuse, mais un peu attristante préparation aux réjouissances du lendemain.

Le jour de l'an est, comme chez nous, une fête de famille; mais là-bas l'idée, plus belle, s'agrandit : on y fait participer tous les ascendants, même les morts.

Le gouvernement s'associe à ces manifestations en faisant cesser l'expédition de toutes les affaires de l'État cinq jours auparavant (25e jour du 12e mois annamite), jusqu'au 10e jour de la nouvelle année. Pendant ce temps, les boîtes des sceaux sont fermées et il faudrait des circonstances graves pour enfreindre ce repos officiel. Les très pauvres, cependant, ne cessent toute occupation que pendant trois fois vingt-quatre heures et trouvent quelques profits dans le travail des autres jours du *Têt*. Les réjouissances ont lieu portes closes ; tout mouvement commercial cesse, et la ville, dans un silence de nécropole coupé seulement du bruit des pétards chinois allumés de toutes parts, donnerait assez l'idée d'une cité attaquée par la fusillade, n'étaient les nombreuses mais silencieuses allées et venues des habitants, revêtus

Digitized by Google

de leurs plus beaux atours, qui circulent pour se rendre visite. A cette époque, le temps est généralement mauvais, et les sandales de bois des con-gai (femmes) claquent discrètement sur la boue glissante des rues, éclaboussant, malgré les précautions prises, les nombreuses et brillantes robes que la haute élégance commande de porter les unes sur les autres. Les visites s'échangent avec accompagnement de cadeaux; les Annamites riches, les mandarins, déposent leurs cartes pendant la visite, ou les envoient lorsqu'ils ne peuvent suffire à toutes ces démarches. Les enfants souhaitent la bonne année à leurs parents, qui, en retour, leur distribuent des paquets de sapèques enveloppés de papier rouge, couleur qui, chez les Annamites, marque la joie.

La veille du *Têt*, les Annamites plantent dans la cour de leur habitation un bambou vert, pour indiquer la maison aux ancêtres. Ceux-ci sont, par ce signe, invités à entrer et à prendre le repas qui est servi spécialement pour eux sur l'autel. Devant la porte donnant sur la rue est planté un grand mât orné au sommet de feuilles de latanier, de cocotier sauvage ou de plumes de volatiles. Le long du mât s'enroulent en spirale des feuilles de sika; le soir, on y accroche une lanterne. Le peu d'espace qu'occupe chaque maison en façade sur la chaussée fait que ces mâts se pressent très nombreux, et la pauvreté des ornements qu'ils portent leur donne un aspect dépouillé et misérable. Les pagodes de chacune des communes qui composent les villes sont transformées en théâtres, où viennent jouer les nombreuses roupes d'acteurs qui d'ordinaire parcourent le pays. A la campagne, sur les petites digues en zigzag qui limitent les rizières et font communiquer les villages, les gens en longues files se rendent au *huyen*, au *phu* ou au chef-lieu de canton, pour faire des visites ou assister aux représentations théâtrales. Les habits de fête aux couleurs criardes éclatent sur la vaste étendue des champs, où les semis du riz du cinquième mois commencent, par places, à sortir de terre; mais le chemin traverse les villages verdoyants, et, un à un, les piétons endimanchés disparaissent derrière les épais rideaux de bambous pour reparaître plus loin dans la plaine interminable. Sur les arroyos sinueux, circulent des sempangs chargés à couler bas de paysans qui se rendent à la ville.

Dans les maisons, la disposition habituelle des meubles a été bouleversée, et tout est en fête. A l'entrée, sur le sol, des arcs et des

Digitized by Google

flèches tracés à la craie éloignent les mauvais esprits; quelquefois même des abatis de plantes épineuses obstruent la porte, comme des défenses accessoires aux abords d'une citadelle. A la porte de la maison se trouve fréquemment pendu un immense chapeau en papier de couleur et doré, ainsi que des papiers dorés. Ces objets sont placés là à l'intention des ancêtres. Une petite niche carrée est réservée sur le côté gauche du mur en dehors de la porte; c'est un autel en l'honneur du génie du quartier, chef des portes; on y voit brûler des cierges, des bâtons d'encens.

Dans la première chambre de la demeure (on sait que les maisons annamites sont tout en profondeur), se trouve une longue table laquée, et au-dessus un grand tableau rouge où sont peints des personnages flanqués de gros caractères dorés, sentences où sont énumérées les qualités qui distinguent le propriétaire ou, du moins, celles qu'il souhaiterait de posséder. Sur la table, un brûle-parfum, des chandeliers, un vase plein de cendre où sont plantées les baguettes d'encens, les papiers d'or et d'argent, des fleurs, du thé, etc. Cet autel est consacré à l'esprit du commerce qui est sollicité de faire aller les affaires. Mais à la place d'honneur, faisant face généralement à la porte, s'élève l'autel des ancêtres, plus beau, plus grand, plus orné que les autres, sur lequel est placée une chaise laquée et dorée, destinée à recevoir les tablettes des ascendants; tout autour, brûle-parfums, brûle-papiers, vases à baguettes d'encens, papiers dorés, etc. Trois fois par jour on offre aux ancêtres un repas copieux dans lequel figurent toujours des cannes à sucre symbolisant des bâtons de vieillesse. Ce repas est ensuite mangé effectivement par la famille. Dans la cour de la maison, le génie du puits, de la citerne, a aussi son culte; on l'invoque, on lui demande que l'eau soit bonne. Cette divinité, naturellement, ne répond pas, et c'est dommage, car du puits, sans doute, ne pourrait sortir que la vérité. Mais le plus grand repas a lieu le 30, à minuit. C'est un véritable festin, qui s'accompagne de pétards et de coups de tam-tams et de gongs. Les libations sont abondantes et les Annamites, si sobres d'ordinaire, commencent généralement l'année en état d'ébriété. Une cérémonie curieuse se passe au même moment : elle consiste à peser l'eau de l'année qui vient de s'écouler et à en comparer le poids à celui d'une même quantité d'eau de la nouvelle année. Si cette dernière est relativement lourde, c'est un

Digitized by Google

mauvais présage et un signe d'inondations probables. Dans le cas contraire, l'air de cette année sera agréable et les violences du fleuve seront bénignes. Pendant toute la durée du *Têt*, on fait trois repas par jour : à huit heures, midi et cinq heures. Enfin, le 4 ou le 5 du premier mois, on fait un dernier repas auquel participent, comme toujours, les ancêtres, et après lequel on brûle tous les papiers dorés et argentés, au milieu d'un terrible fracas de pétards. Les Annamites ne rouvrent pas leur maison pour reprendre leurs occupations habituelles si le temps est mauvais; il faut que le soleil soit le premier à pénétrer dans la demeure, sous peine des plus effrayants pronostics.

Voici, à l'occasion du *Têt*, quelques superstitions qui ont cours en Annam :

La nuit du premier de l'an, si les chats miaulent, c'est un indice que les animaux féroces : tigres, éléphants, sangliers, seront à craindre dans l'année. Pendant les jours de fête, on doit s'abstenir de faire des reproches à ses subordonnés, à ses domestiques, sous peine d'être exposé à avoir à leur en faire tout le long de l'année. Les personnes en deuil doivent se dispenser de visiter leurs amis et connaissances, à moins qu'elles ne se résignent à quitter leurs habits blancs (habits de deuil chez les Annamites). Il est d'un bon présage de voir entrer tout d'abord dans la maison, le premier jour de l'an, un personnage de marque; c'est, au contraire, un signe fâcheux d'être visité en premier lieu par une personne de peu d'importance.

Le jour de l'an, en nos pays, ne modifie que pendant une journée ou deux la vie normale, non sans donner quelque accélération au commerce des jouets, des livres et des bonbons. Dans l'Extrême Orient, la fête du *Têt* a des conséquences autrement considérables. Cet entr'acte de la vie active se prolonge en vertu de ces coutumes et de ces lois dont les Chinois, malgré leur âpreté au gain, et les Annamites n'osent s'affranchir. Cette longue cessation de tout travail et de tout mouvement du capital s'exerce sur des populations de plusieurs centaines de millions d'êtres fébrilement occupés d'ordinaire, et pèse, de leur production ainsi suspendue, sur cette immense bascule commerciale et industrielle dont le contrepoids influence tous les marchés du monde.

Dans la supputation de l'âge, le *Têt* joue un grand rôle : quel que soit le moment de l'année auquel un Annamite est né, il a tout d'abord un an en venant au monde et ensuite, un an de plus à chaque

Digitized by Google

Têt. C'est ainsi qu'un enfant né dans la fin d'une année a deux ans au premier *Têt*, c'est-à-dire après quelques jours d'existence. D'un autre côté, l'année annamite ne commence pas à une date fixe par rapport à notre année solaire. Voici pourquoi : l'année annamite qui n'est autre, naturellement, que l'année chinoise, est composée de mois lunaires qui se subdivisent en demi-lunaisons ou saisons. Il y a ainsi vingt-quatre demi-lunaisons ou saisons dans l'année ordinaire, et l'on place le commencement de l'année, c'est-à-dire le *Têt*, un mois environ avant l'équinoxe du printemps au signe *vu-thuy* (eau de pluie) des vingt-quatre de l'ancien zodiaque chinois. Or, les mois lunaires n'étant que de vingt-neuf ou trente jours, tandis que les mois solaires sont de trente et trente et un jours, l'année lunaire compte tous les ans onze jours de moins que l'année solaire. Aussi ajoute-t-on un mois intercalaire tous les trois ans, ce qui constitue l'année intercalaire *(nam nhuân)* plus longue d'un mois que les autres.

Les saisons ou demi-lunaisons de l'année annamite sont désignées par des noms qui procèdent de préoccupations du même ordre que celles qui autrefois ont inspiré le calendrier républicain, — ce qui tendrait à prouver qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. — On remarquera, en outre, que ces appellations sont bien d'origine chinoise, puisqu'elles font mention, pendant deux demi-lunaisons, de la neige qui est absolument inconnue dans l'empire d'Annam.

Voici les noms des demi-lunaisons en partant du commencement de l'année, c'est-à-dire du milieu de février environ :

1. Eau de pluie.
2. Mouvement des reptiles.
3. Équinoxe du printemps.
4. Clarté pure.
5. Pluie pour les fruits.
6. Commencement de l'été.
7. Petite inondation.
8. Semence des herbes.
9. Solstice d'été.
10. Petite chaleur.
11. Grande chaleur.
12. Commencement de l'automne.
13. Fin de chaleur.
14. Rosée blanche.
15. Équinoxe d'automne.
16. Rosée froide.
17. Frimas.
18. Commencement de l'hiver.
19. Petite neige.
20. Grande neige.
21. Solstice d'hiver.
22. Petit froid.
23. Grand froid.
24. Commencement du printemps.

Digitized by Google

LES FUNÉRAILLES

Les Annamites, ne pouvant se résigner à penser qu'après la mort et les évolutions inéluctables de la matière, qui en sont la conséquence, c'en est fait de la dépouille humaine, ont dédoublé l'âme. Ils en ont fait le résultat de la combinaison de deux principes : le principe mâle et le principe femelle. Le premier, le plus important, est l'âme proprement dite. Elle remonte, après la mort, vers le soleil, séjour symbolique, idéal. Quant au principe femelle, il est l'ombre qui reste sur la terre, errant à jamais autour des tombeaux. Cela explique, en partie, la préoccupation qui obsède les Annamites de s'assurer, de leur vivant, une sépulture proportionnée à l'état qu'ils ont tenu dans le monde. Pendant la période de décrépitude qui précède la venue de la mort, le beau cercueil laqué et doré est placé dans la chambre où le vieillard, pieusement entretenu par les siens, achève de vivre. Il y a bien peu de gens en Annam qui, à leur mort, n'aient une bière pour y être ensevelis ; il faudrait pour cela que le défunt et sa famille fussent pauvres au delà de toute expression. Dans ce cas, le corps ayant été revêtu d'un habit de coton blanc est roulé dans une natte et enterré.

On trouve dans toutes les grandes villes des fabricants de cercueils qui, ainsi d'ailleurs que chacun des autres corps de métier, sont agglomérés dans une même rue. Dans les villages, c'est le médecin lui-même qui tient et vend cet article.

Les Annamites ne clouent pas, comme on le fait encore quelquefois dans nos pays, le couvercle de la bière ; ils le rapprochent le plus possible du bord supérieur du cercueil et mastiquent les interstices, ce qui est évidemment plus convenable et moins sinistre que de troubler par des coups de marteau le recueillement et la douleur des assistants. Chaque village possède un brancard mortuaire à l'usage de tous ; cet appareil se compose de deux ou quatre bras laqués, terminés par des têtes de dragons et soutenus par des traverses sous lesquelles s'épaulent les porteurs. Au sommet s'élève un petit toit relevé aux quatre coins, à la façon des toits de pagode. Le village fait la conduite ainsi que la famille qui, sur la tombe, se répand en longs sanglots. Puis les parents reviennent à la maison accompagnés de pleureuses salariées qui manifestent bruyamment et dont les gémissements, aussitôt le seuil franchi, cessent comme par enchantement. La douleur

Digitized by Google

des Annamites est sincère et durable, et il arrive souvent d'entendre la nuit dans la campagne, des lamentations proférées par une personne venue seule pour pleurer sur une tombe. Au milieu du silence et de la paix des rizières, ces plaintes produisent une poignante impression de tristesse.

La loi annamite prescrit qu'une instruction soit ouverte contre tout individu sur la propriété de qui un décès est survenu. Une crainte superstitieuse vient encore aggraver cette mesure et rendre impitoyables pour les moribonds des gens chez qui les sentiments d'hospitalité constituent cependant une des qualités dominantes. Il en résulte que les malheureux sans feu ni lieu, ne sachant où se réfugier au moment suprême, se couchent sur les routes, sur les terrains des pagodes ou au pied des piliers qui entourent les maisons communes. Pendant une famine, à Hanoï, (1875) au début de l'occupation, on pouvait voir chaque matin, sous le portique de la pagode des supplices, un monceau de mendiants qui s'étaient, pendant la nuit, traînés jusque-là pour mourir.

On sait que les extrêmes-Orientaux tiennent essentiellement à être enterrés non seulement dans leur pays, mais même dans leurs propriétés ou tout au moins sur le territoire de leur village natal. Il en résulte, pour les Chinois qui habitent l'Indo-Chine, une coutume bizarre: lorsque l'un d'eux meurt, on l'enterre de la même façon et avec les mêmes cérémonies que celles qui sont suivies pour les Annamites; mais, au bout de trois années, le corps est exhumé et les ossements sont recueillis et placés dans un petit cercueil en terre cuite ayant seulement de 60 à 70 centimètres de long. Quand on a réuni un certain nombre de ces corps, on les expédie sur un point de la côte où ils servent de fret de retour en Chine pour un vapeur.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Les préceptes de morale, de religion, d'administration et de gouvernement se tiennent assez étroitement dans l'organisation chinoise et annamite pour que l'on ne puisse distinguer facilement où finissent les uns, où commencent les autres; et cette union est encore consolidée par cette particularité que toutes ces règles, tous ces principes se trouvent contenus suivant une très rationnelle progression dans les livres classiques mis successivement entre les mains des élèves, des

Digitized by Google

étudiants, des hommes faits. On a dit souvent que les lettrés chinois passent leur vie à apprendre à lire. Cette assertion est spirituelle et satisfait à notre goût de superficielle critique, mais elle est inexacte. Les lettrés passent leur existence à lire, ce qui est bien différent et, en ce faisant, ils augmentent leur bagage de caractères, sans que la vie la plus longue puisse suffire à épuiser une telle recherche. Mais les livres ainsi explorés contiennent des idées qui sont l'exposé de la science chinoise dans toutes les branches de l'activité intellectuelle humaine. On fera bien aux lettrés la concession de croire que, lorsqu'ils lisent un livre de Confucius, c'est un peu dans le but de savoir ce qu'il renferme et non exclusivement pour enrichir leur mémoire de quelques centaines de caractères qu'ils trouveraient d'ailleurs d'eux-mêmes à l'aide de certains procédés qu'il serait trop long d'exposer ici. Ainsi, l'instruction en extrême Orient s'acquiert en même temps que la connaissance des principes de morale, de religion et de gouvernement. M. Luro, dans son beau livre *le Pays d'Annam*, dit que l'enseignement annamite est absolument laïque parce que, dans les livres mis entre les mains des élèves, il est à peine question d'études métaphysiques sur l'âme et sur Dieu. Je pense, au contraire, que l'enseignement, en Annam et en Chine, loin d'être laïque, s'occupe suffisamment de déterminer l'étendue des devoirs religieux pour qu'on puisse le qualifier sinon de religieux, du moins d'éclectique.

Dans tous les villages annamites, et l'on sait qu'ils sont nombreux, il y a un maître d'école, quelquefois deux. Cet homme n'est pas rétribué par le gouvernement; il vit assez bien, cependant, du revenu de quelques champs que lui donne la commune, d'une cotisation fournie par chaque élève et qu'on appelle « l'huile de la lampe », enfin des cadeaux qu'il reçoit des enfants aux grandes fêtes et de certaines corvées faites par les parents. L'école est installée dans un hangar couvert en chaume. Au fond, à la place d'honneur, se dresse la tablette de Confucius. Au milieu de la salle, sur une estrade basse, le maître, armé d'un long rotin, le nez surmonté d'énormes besicles chinoises, trône, assis en tailleur. Les enfants, accroupis à terre, écrivent sur des planchettes recouvertes d'une couche de vase fraîche prise à l'arroyo ou à la mare les caractères que le maître trace sur le sable à l'aide de sa baguette. Lorsque la planche est couverte d'écriture, tous commencent à lire en même temps, sans s'attendre, et, passant

Digitized by Google

par leurs bouches enfantines à la voix claire et glapissante, les mots, dont chacun est prononcé sur un ton qui lui donne sa signification exacte, partent, éclatent au milieu du silence du village, en une musique bizarre. Mais le maître saisit les moindres nuances et tout mot mal prononcé vaut, au pauvre gamin, un coup de rotin sur les doigts.

Au bout de quelques années, les élèves connaissent les caractères nécessaires à la vie courante et au rôle qu'ils sont appelés à jouer dans la gestion des affaires de la commune. Dans les *huyen*, les *phu* et les chefs-lieux des provinces, il y a des maîtres payés par l'État qui dispensent une instruction supérieure.

LE BOUDDHISME

Le douddhisme ou religion de Phat, a pénétré en Chine un siècle ou deux avant l'ère chrétienne. De là, il rayonna sur l'Annam ainsi que sur les autres royaumes voisins de l'Empire. Mais cette religion nouvelle ne porta aucune atteinte aux cultes déjà existants, auxquels elle se juxtaposait, et l'on eut ce curieux spectacle de fervents adeptes des doctrines de Cakia Mouni continuant à honorer leurs ancêtres et à sacrifier aux esprits protecteurs, associant ainsi et sans prendre garde à l'antimonie, les pratiques d'un culte ayant pour but suprême l'anéantissement de l'être, avec la garde jalouse de tablettes destinées à conserver à jamais le souvenir de générations mortes.

Le culte officiel et celui des ancêtres constituent une religion nationale dont on ne peut rien distraire, mais auquel il est permis d'ajouter, et l'on peut être assuré que tous les bouddhistes chinois et annamites professent d'abord cette inéluctable religion. La religion de Phat, faisant ainsi preuve de plus de tolérance et de souplesse que d'orthodoxie et favorisée par le caractère peu sectaire des habitants, a envahi ces immenses contrées; mais, semblable aux flots qui se répandent sur un territoire et s'emploient à en baigner les plaines sans pouvoir atteindre aux sommets un peu élevés, elle n'a pas trouvé grand crédit auprès des classes instruites et n'a été accueillie que par les seules gens du peuple, par les ignorants, par les timorés qui acceptent volontiers un moyen de plus de s'assurer contre les éventualités malheureuses d'ici-bas et les incertitudes d'après la mort.

(A suivre.) G.-A.-J.

Digitized by Google

LES CHARBONS DE L'EXTRÊME ORIENT

Les dernières guerres maritimes, quoique peu importantes, ont fait ressortir au delà de toute évidence l'intérêt qu'il y avait, pour des navires de guerre, à s'assurer des ravitaillements en charbon. C'est ce sentiment qui avait porté le gouvernement français, dans la dernière guerre contre la Chine, à ordonner à l'amiral Courbet de diriger ses efforts sur Formose et d'occuper les mines de charbon de Kelung. Le résultat, on le sait, ne répondit pas à l'attente; néanmoins, on chercha à utiliser le stock qu'on avait trouvé là et qui fut jugé d'assez mauvaise qualité. Presque toutes les régions que baignent les mers de Chine et du Japon possèdent des terrains houillers en exploitation. Les rendements en sont de qualité secondaire, mais tels quels ils offrent encore des ressources qu'il n'est pas indifférent de connaître. Dans une étude publiée tout récemment par la *Revue maritime et coloniale* à laquelle nous empruntons les détails qui vont suivre, M. Fontaine, mécanicien principal, a passé en revue les produits que fournit l'Extrême Orient. Ceux-ci tirent surtout leur valeur du prix exorbitant qu'atteignent là-bas les charbons d'Europe de 1re qualité. C'est ainsi que le cardiff, qui vaut 27 francs la tonne à Port-Saïd, revient à 63 francs à Hong-Kong et à 67 à Yokohama; l'anzin revient à 67 fr. à Saïgon. Les charbons d'Extrême Orient ne dépassent pas, en général, 40 francs la tonne, mais leur prix de revient est encore assez élevé pour les services qu'ils rendent.

L'île de Saghalien possède plusieurs exploitations de houille. Le croiseur le *Villars* a fait à Vladivostok l'essai de ce charbon qui revenait alors (1889) à 45 francs la tonne. Il était noir, friable, faisant peu d'escarbilles et beaucoup de fumée.

Au Japon se trouvent de nombreux bassins houillers, notamment dans l'île d'Iéso. Les mines de Poronaï produisent, à 32 francs la tonne, du charbon en assez gros morceaux, dur, très ardent, fournissant une fumée assez abondante mais n'encrassant pas. A l'allumage, il donne des résultats remarquables : les chaudières qui en contenaient n'ont mis que 50 minutes pour arriver en pression, tandis qu'il faut en moyenne 1 h. 30 avec l'anzin et 2 h. 10 avec le saghalien ou le takasima.

Digitized by Google

Ce dernier charbon, dont il est extrait jusqu'à 900 tonnes par jour (autant que dans toutes les mines réunies du Japon), se vend à Nagasaki au prix de 29 fr. 50. Dans les ports voisins de Chine et du Japon il vaut 2 piastres de plus, soit 38 fr. 50. Noir, brillant, très friable, il renferme beaucoup de menu, fait peu d'escarbilles, s'agglutine en brûlant, fait beaucoup de fumée, assez de suie, mais pas de mâchefer. Peu inférieur au newcastle, il vaut la houille de Blanzy. Malgré ses défauts, les Compagnies de navigation le recherchent et l'utilisent volontiers.

La Chine, d'après les géographes, renferme d'immenses bassins houillers. Ceux qui sont en exploitation ne donnent qu'une production assez restreinte, et les échantillons qu'on trouve sur le littoral sont de mauvaise qualité et inférieurs aux produits japonais. C'est ainsi que le yunochi, le seul qu'on trouvait à Tchefou, au prix de 40 francs, grisâtre, terreux, mélangé de cailloux schisteux donne une proportion de crasse et d'escarbilles très forte.

A Hong-Kong, on trouve des houilles de multiples provenances. Depuis 1878 leur prix a doublé; il était à cette époque de 30 francs pour le cardiff, 25 francs pour le newcastle, 15 à 20 francs pour le japonais. Aujourd'hui, le cardiff vaut 63 francs, les japonais 30 à 40 francs, parmi lesquels le takasima, à 39 francs, est encore le plus économique.

A Formose, les gisements de Kelung, un instant abandonnés, sont de nouveau en exploitation. Le kelung, vendu 26 francs la tonne, est difficilement utilisable seul, mais il s'allume et brûle vite. Inférieur au poronaï il peut faire avec le takasima un bon mélange.

En Cochinchine, où il n'y a pas de houille, l'industrie locale trouve dans le bois de palétuvier un combustible moins coûteux que les houilles d'exportation. On emploie aussi le résidu de la décortication du riz (balle de riz) qui est produit en très grande quantité. Les charbons français reviennent à 65 et 68 francs. La Cie des Messageries maritimes s'approvisionne de charbon d'Australie à 43 francs et de takasima.

En Annam, le charbon existe à Tourane et à Hong-Gac et Kébao, au Tonkin, où des exploitations sont en pleine activité. Les mines de Tourane et Hong-Gac produisent peu et sont encore dans la période des essais; elles ne donnent que des anthracites très purs mais inca-

Digitized by Google

pables jusqu'à présent de brûler d'une façon suffisante à bord des bâtiments. Le kébao est une houille anthraciteuse, dure, d'un noir brillant comme le cardiff, d'une combustion souvent incomplète. L'essai en a été fait à plusieurs reprises sur les paquebots des Messageries.

En résumé, la qualité des charbons d'Extrême Orient est médiocre et leur prix relativement élevé. Leur caractéristique est une fumée noire et épaisse. Ils donnent plus de suie et de cendre que les charbons d'Europe et moins de chaleur. On ne peut en consommer qu'une quantité assez limitée parce qu'ils crassent beaucoup ou renferment trop de menu. Leur prix de revient est plus élevé en Asie que nos charbons en Europe, mais le prix exorbitant de ces derniers en Extrême Orient oblige presque forcément à se servir des produits indigènes. Seuls, les charbons d'Australie, à 56 francs la tonne, quoique inférieurs à ceux d'Europe, peuvent entrer en concurrence avec ces derniers.

G. V.

NOUVELLES DE MADAGASCAR

Le *Madagascar News* du 19 novembre nous apporte nombre de documents intéressants sur la merveilleuse façon dont prospèrent les intérêts anglais sous le régime du Protectorat français.

En dépit des protestations portées à la tribune par M. Ribot, les Anglais accaparent de plus en plus, à leur bénéfice exclusif, la mise en valeur des grandes richesses de l'île. M. Kingdon, le bénéficiaire d'une des concessions niées par M. Ribot, l'évêque anglican Kestell-Cornish, les Sibree, les Ridcharson, les Parrett tiennent le haut du pavé à Antananarivo, où Hovas et Anglais continuent à narguer notre Résident général et ses sous-ordres, qui n'osent pas mettre le nez dehors.

Les Anglais se considèrent de plus en plus chez eux dans l'île malgache; ils s'organisent en faisant abstraction de notre domination fictive.

Voici un document suggestif adressé au *Madagascar News* par un de ses correspondants, sous le titre : *A British Bank urgently needed in Madagascar*, nécessité de créer le plus tôt possible une banque anglaise en Madagascar : « Antananarivo, le 2 août 1892. — Cher Mon-

Digitized by Google

» sieur, soyez donc assez aimable pour attirer l'attention, dans les » colonnes de votre organe si influent, sur l'absence d'une banque » anglaise dans cette contrée si productive (gold producing?) pour » engager la communauté des banquiers de Londres à se préoccuper » de combler ce vide... »

Donc, de l'avis des Anglais, Madagascar est un pays *gold producing*, qui produit de l'or. Ce n'est pas ce que prétendaient les tristes personnages du monde politico-protestant, qui se sont entremis pour sauver les intérêts anglo-hovas, menacés par l'éventualité d'une *vraie* occupation française.

Ces mêmes politiciens anti-coloniaux, quand nos entreprises expansives gênent le biblisme anglo-germanique, n'ont pas pris peine semblable pour entraver notre expédition au Dahomey, qui n'est pas une contrée *gold producing*, attendu que les fièvres pernicieuses sont le seul produit du pays. Et le Tong-King! Ne sommes-nous pas redevables de cette acquisition fatale à cette même coterie qui a lutté avec tant d'âpreté pour faire avorter l'annexion de Madagascar, à cette coterie dite opportuno-radicale, dont les malversations ne se sont pas limitées, hélas! au domaine de la politique intérieure.

Au sujet d'une visite rendue, en août dernier, au port de Tamatave, par l'escadre anglaise du contre-amiral Kennedy, le *Madagascar News* constate, sur un ton d'exultation, que les visites avec les autorités malgaches ont été échangées directement, sans l'intervention du Résident de France, et, par conséquent, en violation du traité de Protectorat. Le *Madagascar News* proclame que c'est là une reconnaissance de l'indépendance de Madagascar par le gouvernement anglais; *British recognition of Madagascar's Independance.*

Le *Madagascar News* consacre plusieurs pages à la reproduction de toutes les insanités, de toutes les calomnies et de tous les mensonges intéressés qui circulent dans les feuilles non-conformistes des pays anglo-américains.

Jamais personne n'a lu autre chose que les derniers télégrammes, dans le *Evening Telegraph* de Belfast, dont la feuille anglo-hova donne un entrefilet comme l'opinion de la presse irlandaise sur *les injustices commises par les Français à l'égard de Madagascar.*

Dans un autre article, pris on ne sait où et adapté pour les besoins de la cause, les ministres congrégationnalistes qui rédigent le *Mada-*

Digitized by Google

gascar News osent écrire que *le catholicisme est, dans l'île, un instrument politique;* — et eux ? — que *la domination française signifierait la ruine du protestantisme malgache, parce que les prêtres catholiques de l'Europe continentale ont juré de persécuter les hérétiques et les schismatiques.* Et dans l'Ouganda, messieurs les révérends ? Est-il besoin de rappeler que les missionnaires catholiques, au lieu d'être utilisés à Madagascar comme un instrument d'influence française, sont condamnés par les Résidents de la République, à la requête des francs-maçons.

L'injustice commise envers Madagascar, la France s'en est certes rendue complice, en n'entravant pas, de toutes ses forces, les plans des Anglo-Hovas, en abandonnant les Sakalaves et les autres populations autochtones de l'île aux entreprises oppressives des Hovas. Le jour où des considérations de justice et de vraie philanthropie prévaudront enfin pour le règlement des affaires de Madagascar, la clientèle du *Madagascar News* n'aura pas lieu de s'en réjouir.

Influences religieuses a Madagascar

Les missions étant le principal facteur de l'influence européenne à Madagascar, nous donnons ci-dessous, d'après une brochure que vient de publier le P. Caussèque (1), l'état actuel des missions anglaises, norvégiennes et françaises dans la grande île :

	Anglais	Norvégiens	Français
Personnel européen	68	44	114
Maîtres indigènes, plus de	6.110	plus de 1.130	641
Élèves dans les écoles	92.316	37.487	17.338
Adhérents ou disciples	310.313	47.681	130.669
Imprimeries	3	1	1
Hôpitaux	2	1	0
Léproserie	1	?	1
Observatoire astronomique	0	0	1
Budget	près de 1 million	Inconnu	200.000 fr. à peine.

D'autre part, sur 160 principaux fonctionnaires malgaches, 4 seulement sont des élèves des missionnaires français ; les autres sont des élèves des missionnaires anglais.

(1) Madagascar : Statistiques et légendes, d'après les documents officiels, par le P. Caussèque, missionnaire de Madagascar, extrait des *Études*.

Digitized by Google

La France a dépensé, en 1892, 884.000 francs pour le service du protectorat à Madagascar, et attribue 20.000 francs seulement à ses missions dans l'île ; l'Angleterre dépense moins de 50.000 francs pour ses fonctionnaires, mais subventionne largement ses missions. Les missionnaires norvégiens fraternisent avec les Anglais pour lutter contre l'influence française. Le P. Caussèque réclame, pour empêcher les menées des protestants d'assurer la prédominance de l'Angleterre à Madagascar, une allocation en rapport avec la lutte à soutenir, la protection de la liberté d'enseignement et la facilité de recruter dans une école de missionnaires, en France, les futurs missionnaires de la grande île.

HIRAM.

LES DERNIERS INCIDENTS D'ÉGYPTE

Au commencement de la seconde quinzaine du mois de janvier, le public, la presse et les chancelleries des grands États occidentaux ou orientaux d'Europe ont dû se préoccuper encore une fois de la question égyptienne. L'Agent de la Reine au Caire, Evelyn Baring, aujourd'hui lord Cromer, aurait agi sagement en ne poussant pas jusqu'au débat international ses récents démêlés avec le souverain indigène de la vallée du Nil, en n'offrant pas à certains grands Pouvoirs une occasion avantageuse pour renouveler leurs protestations et leurs réserves au sujet de l'état de choses irrégulier et dangereux institué en Égypte par l'Angleterre. La brutalité de lord Cromer ne fleure pas la sérénité de la force et de la confiance dans l'avenir : sentant leur domination impuissante à pousser des racines un peu profondes dans le sol égyptien, les Anglais font la grosse voix bien plus par besoin de se rassurer eux-mêmes que dans l'espoir d'effaroucher les autres.

Voici, ramenée à ses proportions exactes, la cause des derniers incidents.

Contrarié dans sa politique personnelle et *nationale* par le président du Conseil des ministres Mustapha-Fehmi pacha — un valétudinaire dévoué corps et âme aux intérêts britanniques — S. A. Abbas-Pacha avait formé un nouveau Cabinet présidé par Fakri-Pacha, l'un des adversaires les plus déterminés de l'influence anglaise. Répondant

Digitized by Google

immédiatement à cet acte d'indépendance du jeune khédive par des procédés d'intimidation, lord Cromer donnait, à tous les Anglais au service du gouvernement égyptien, l'ordre de ne plus paraître, jusqu'à nouvel ordre, à leur poste, tandis qu'il adressait au palais d'Abdin un Ultimatum, dans lequel le Gouvernement anglais affirmait la prétention d'être consulté sur toutes les démarches aussi importantes que les changements de ministère, protestait contre la nomination de Fakri-Pacha et réclamait la réintégration de Mustapha-Fehmi. Trouvant un appui immédiat dans l'enthousiasme montré par les populations et dans les conseils et les promesses d'appui du haut commissaire impérial ottoman, S. A. Abbas-Pacha parvint à éluder les exigences les plus désobligeantes de l'Agence britannique. Si Fakri-Pacha dut offrir sa démission, pour céder la présidence du Conseil à Riaz-Pacha, le remplacement de Mustapha-Fehmi restait définitif.

Dès lors, l'incident était clos en Égypte, pour se poursuivre sur un autre théâtre entre l'Angleterre et les chancelleries européennes intéressées. Reconnaissant au khédive la pleine jouissance des droits souverains qui lui ont été concédés par les firmans impériaux, les grands Pouvoirs européens ne doivent pas entrer dans l'examen des affaires domestiques du gouvernement égyptien; il leur indiffère que Abbas-Pacha prenne pour premier ministre Pierre ou Paul. Mais il ne saurait être indifférent à certaines grandes Chancelleries que l'Angleterre, indûment campée sur les rives du Nil, persiste à s'arroger des droits suzerains qui n'appartiennent qu'au Khalife. Les intérêts musulmans ou occidentaux, lésés par la façon d'agir du gouvernement anglais, pouvaient difficilement organiser à temps une intervention efficace en faveur de S. A. Abbas-Pacha; lord Cromer n'est pas homme à laisser un incident de cette nature traîner en longueur, jusqu'au moment où la Turquie, la France et la Russie arriveraient à la rescousse derrière le gouvernement khédivial.

C'est pour l'avenir que les adversaires de l'occupation anglaise ont dû se préoccuper des enseignements à tirer de la dernière crise locale provoquée par lord Cromer, des circonstances à exploiter, des tendances à favoriser, de l'action d'ensemble à exercer et des encouragements à donner secrètement à S. A. Abbas Pacha et au parti patriote. Si les gouvernements de France et de Russie ont demandé isolément des explications à l'Angleterre, c'est à Constantinople que les ambassadeurs

Digitized by Google

du Tsar et de la République ont discuté avec le principal intéressé, le Sultan, les moyens propres à débarrasser l'Égypte des Anglais.

Entre l'Angleterre et la France, les grands débats sur la politique étrangère ne restent pas, ainsi qu'en Orient, confinés dans le sanctuaire des chancelleries : représentée par la presse et par les discours des orateurs parlementaires, l'opinion intervient. Vis-à-vis de l'opinion, le gouvernement anglais et le gouvernement français se conduisent tout différemment : le premier excite l'opinion, la déchaîne, se fait pousser en avant par elle, tandis que le second redoute le concours souvent efficace de cette force bruyante, s'évertue à s'y soustraire le plus possible. Cette tactique de nos dirigeants ne s'est point démentie lors des derniers incidents où M. Develle n'a pas voulu laisser venir la question égyptienne à la tribune tant que les dispositions du pays, exprimées par un député autorisé, pouvaient impressionner salutairement lord Roseberry. Notre Gouvernement se serait montré plus habile en s'appuyant sur l'opinion plutôt qu'en s'obstinant à faire faire des représentations platoniques au Cabinet de Londres par le naturalisé que M. Jules Delafosse a exécuté du haut de la tribune, le 2 février, aux applaudissements de la Chambre entière. Après le langage insolent de la presse anglaise, après cette décision d'augmenter l'armée d'occupation, seule réponse faite à nos réclamations; après la contradiction impertinente introduite à notre intention dans le Message de la reine Victoria, comme réponse au fier discours de M. Delafosse, notre ministre des Affaires étrangères est venu insister, à la tribune, sur les avantages que nous avons retirés de l'amitié du peuple anglais, sur la bonne foi des hommes d'État qui le gouvernent. L'entente cordiale est bien morte et, selon l'expression pittoresque d'un grand-duc de Russie envoyé en mission par le Tsar, pour faire une enquête sur les dispositions de nos dirigeants, ce sont là : « des larmes et des regrets de veuves de l'anglomanie qui paralyseront » encore quelque temps la politique extérieure de la France ».

L'opinion est lasse de voir la France bafouée par la diplomatie britannique; dans la séance du 6 février, en votant d'enthousiasme, malgré la Commission du budget, le relèvement de crédit proposé par M. de Mahy, la Chambre a sans doute entendu donner un avertissemen solennel aux *veuves de l'entente cordiale.*

L'Angleterre marche vers un conflit terrible avec le monde musulman et, par tradition comme par intérêt, la France et la Russie se

Digitized by Google

trouvent derrière les fils du Prophète. Si nos dirigeants consentent à prêter un appui loyal et énergique à nos alliés naturels dans la Question d'Orient, nous reconquerons, par les seules armes de la diplomatie, notre ancienne position en Égypte et notre prestige dans le Levant.

A l'occasion de scandales récents, on a remarqué, non sans raison, que la corruption du haut personnel politique n'était pas plus grande chez nous que dans d'autres pays voisins ; notre seule infériorité, et elle est très grave, c'est d'avoir abandonné la direction suprême de nos affaires extérieures aux pires des influences cosmopolites et aux moins recommandables des tard-venus. Quand on songe à la merci de quels personnages se sont trouvées nos destinées, on se sent pris d'un élan de reconnaissance vers la Providence qui a sans doute veillé sur notre pays, poussant l'insouciance et la candeur jusqu'au dédain du premier principe de la conservation chez les peuples : une *politique nationale.*

On dément, dans les cercles musulmans au Caire et à Stamboul, l'attitude suppliante et humuliée prêtée au jeune Khédive par les dépêches échangées, lors de la crise, entre Lord Cromer et le Foreign Office. Malgré ses allures de Matamore, l'agent britannique s'est estimé très heureux de la demi-concession qui lui a été faite par la nomination de Riaz-Pacha à la place de Fakri. Aux dernières nouvelles l'enthousiasme des populations pour le Khédive et son inspirateur le Khalife, ainsi que le mouvement de protestation contre l'occupation anglaise, s'accentuent de plus en plus. Si d'autres pays, disposant de ressources militaires plus sérieuses que l'Angleterre, n'interviennent pas à temps, la politique insensée de lord Cromer aboutira à un massacre général de tous les Européens. Avec la façon de faire de la diplomatie britannique, il faudrait en Egypte 50 à 60.000 hommes de troupes européennes.

L. R.

Digitized by Google

LE CANADA ET LES INTÉRÊTS FRANÇAIS

Si l'on consulte les statistiques concernant les échanges commerciaux entre la France et le Canada, on est frappé de voir à quel chiffre infime se réduisent ces transactions (1). On est d'autant plus surpris qu'une vive sympathie, résultant d'une communauté de race, de langue et de religion, existe entre la France et une importante fraction de la population du Canada. En effet, sur cinq millions d'habitants, le Dominion renferme plus de un million et demi de Canadiens de race française, très attachés à leurs souvenirs d'origine et ayant conservé, dans leurs usages et dans leurs mœurs, les traditions de la vieille France. Comment se fait-il, alors, que les transactions entre les deux pays soient si peu importantes, que les rapports directs soient si peu développés et qu'en France même on ignore presque totalement les ressources de tout genre que le Canada présente à nos compatriotes, ressources que, soit comme individualités, soit comme nation, il importe d'apprécier hautement?

Ce sont toutes ces questions que se pose et auxquelles répond, dans une étude extraite du *Bulletin de la Société des Études coloniales et maritimes*, M. l'amiral de Cuverville, ancien commandant de la division navale de l'Atlantique Nord. Durant le séjour qu'il fit au Canada en 1891, l'amiral de Cuverville, en observateur attentif et judicieux, fut frappé des avantages considérables que présentait le Canada et de l'intérêt primordial qu'il y aurait, de la part de la vieille France, à prêter

(1) D'après les rapports publiés par le gouvernement fédéral, le mouvement commercial du Canada s'est chiffré, en 1890-1891, par 211.762.000 piastres d'importations et 98.417.000 piastres d'exportations (la piastre vaut 5 fr. 25). Dans la 1re catégorie, la part de l'Angleterre est de 91 millions, celle des États-Unis de 94 millions, de l'Allemagne de 4 millions, de la France de 2.565.000 piastres. Quant aux exportations canadiennes elles se répartissent ainsi par pays : Angleterre : 49 millions; États-Unis : 41 millions; Terre-Neuve : 1.467.000 piastres; Australie : 589.000; Allemagne : 532.000; France : 253.000.

Ces chiffres démontrent d'une façon bien frappante l'infériorité de notre commerce : 12 millions 1/2 de francs d'une part et 1.250.000 de l'autre, soit la moitié seulement du commerce allemand, et pas même un 100e du mouvement général canadien. Dans l'ensemble il y a, il est vrai, progrès sur les chiffres d'il y a 25 ans (3.850.000 francs en 1865), mais alors il y avait presque équilibre de chaque côté des échanges, équilibre qui n'a jamais été rétabli depuis, malgré des années beaucoup plus brillantes pour notre commerce. Depuis 10 ans, au contraire, nous reculons, andis que nos concurrents commerciaux font des progrès énormes.

Digitized by Google

son appui matériel et moral aux descendants des 65.000 Français laissés au Canada par le néfaste traité de 1763. A maintes reprises, la *Revue Française* a eu l'occasion de signaler l'accroissement prodigieux des Canadiens-Français. Ceux-ci sont aujourd'hui deux millions et demi, dont près de un million aux États-Unis.

Mais, si grâce à leur natalité ils ont pris une extension considérable, ils ont aussi à lutter contre un flot, toujours croissant, d'immigration anglo-saxonne. Là est le danger, danger d'autant plus redoutable qu'aucun secours, pour ainsi dire, ne leur arrive de la mère patrie. Pourquoi les Français qui veulent émigrer n'iraient-ils pas fonder des établissements au Canada, au milieu de gens de leur race, au lieu d'aller noyer leur personnalité chez des peuples étrangers et souvent mal disposés pour leur nationalité ? La province si française de Québec, bien que déjà colonisée sur ses meilleures terres, offre encore de beaux avantages aux colons. Mais c'est surtout au Manitoba et au Nord-Ouest, où les terres vierges, riches et fécondes abondent encore, que l'émigrant doit porter ses pénates. C'est là que l'avenir se montre le plus riant; c'est là aussi que la nationalité qui saura y acquérir la prépondérance y acquerra en même temps la domination de l'Amérique du Nord.

Mais ce n'est pas le colon seul que le Canada peut intéresser. Par suite de la crise qui sévit sur l'agriculture européenne, le propriétaire est obligé de chercher partout une compensation à la diminution de ses revenus. Cette compensation, il la trouvera facilement au Canada dans des placements fonciers qui lui feront non seulement récupérer ses pertes en France, mais réaliser encore un bénéfice, de sorte que, sans quitter le sol natal, il pourra apporter à ses compatriotes canadiens la ressource de ses capitaux et faire fructifier ceux-ci à son avantage. Il est vrai que le régime douanier actuel n'est pas très favorable aux échanges commerciaux, mais cette situation ne saurait durer. Le gouvernement d'Ottawa l'a si bien senti qu'il vient d'entamer des négociations à Paris en vue d'obtenir pour le Canada les avantages du tarif minimum français, en échange de concessions sur nos principaux produits et notamment sur nos vins. Ce résultat obtenu, les transactions prendront un essor plus considérable et un nouvel essai pourra être tenté en vue de créer une ligne de paquebots entre la France et le Canada. Le tarif prohibitif américain a seul été cause de précédents

Digitized by Google

insuccès; car, si les chargements à destination du Dominion n'ont pu se faire que difficilement, les frets de retour ont toujours été assurés. La modification du régime douanier ne peut donc avoir que les plus heureuses conséquences pour les deux pays.

Georges DEMANCHE.

LA MISSION MONTEIL

DU SÉNÉGAL AU LAC TCHAD ET A TRIPOLI (1).

(Voir pour l'itinéraire la carte jointe au présent fascicule n° 160.)

RÉSUMÉ CHRONOLOGIQUE.

20 septembre 1890 : Départ de Monteil et Badaire. — *9 octobre :* Départ de Saint-Louis (Sénégal).— *20 décembre :* Ségou-Sikoro à 1.600 kilomètres de la côte). — *15 janvier 1891 :* San (signature d'un traité avec l'Almamy).

Kinian : Rencontre du roi Tiéba, du capitaine Quinquandon et du Dr Crozat.

Sikasso : Les porteurs y sont recrutés; Bobo Dioulassou.

Avril: Lanfiera (Dafina); traité avec les Almamys des Bobos de Boussouma et de Lanfiera.

21 — 28 avril : Ouaghadougou (Mossi) : accueil froid. — Ouégou.

Dori, capitale du Liptako : Guerre civile; accueil triomphal; traité.

Juin — 19 juillet : Zebba, capitale du Yagha : mauvais accueil; tous les animaux du convoi périssent de la peste bovine; les porteurs désertent.

Août : Ouro — Guéladjio : Hostilité des indigènes; bienveillance du chef Ibrahima-ben-Hadj, dont le père avait connu Barth; traité (12 août).

19 août : Say, sur le Niger (largeur : 300 à 400 mètres, profondeur 5 à 6 mètres); traité.

---

(1) *La Revue française* a donné (XV, 534 et 590; XVI, 18 et 582; XVII, 30) le compte rendu du voyage du commandant Monteil à travers l'Afrique occidentale. On trouvera des détails complémentaires sur cette exploration (à laquelle la Société de Géographie de Paris a attribué sa grande médaille d'or pour 1893), dans le compte rendu de la conférence faite par le voyageur lui-même à la Société de Géographie, le 29 janvier.

Digitized by Google

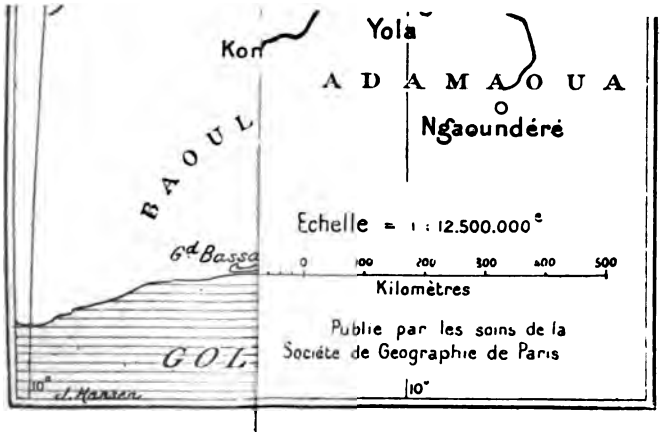

11921. — Lib.-Imp. réunies

Digitized by Google

Digitized by Google

Guiouaé, capitale du Kebbi (Haoussas) : hostilité du chef ou serki, puis signature d'un traité.

Argoungou, sur le Mayé, cours d'eau dont les rives sont infestées de moustiques.

18 — 28 octobre : Sokoto, capitale des Peuhls : Le sultan Lam-Dioulbé, commandeur des croyants du Soudan, achète à la mission pour 1.500 francs de marchandises (1.500.000 cauris) qu'il paye en traites sur Kano; bon accueil; traité.

Gandi, Kaoura, Moussaoua.

23 novembre 1891 — 19 février 1892 : Kano, le cheik est hospitalier.

Hadeidja, Borsari (où Monteil reçoit du roi du Bornou l'autorisation d'entrer à Kouka).

10 avril — 15 août 1892 : Kouka, sur le lac Tchad (Bornou) ; réception triomphale du cheik Achem et de la population, mais hostilité sourde des Arabes. La mission part le 15 août, profitant du départ d'une caravane de 70 Arabes; elle passe à Barroua *(22 août)*, puis entre au Sahara.

Oasis de Bilma, de Kaouar *(12 — 19 septembre)* (situé au pied d'un rocher de 80 kilom. de long sur 6 à 10 de large), habités par les Toubbous craintifs.

Mafaras, Bir Lahamar, El Ouar, Bir Mechrou, Tedjerri, Gatroun *(19 octobre)* (où Monteil rencontre Ben Alloua, ancien ami de Nachtigal.

25 octobre — 5 novembre : Mourzouk (Fezzan) ; bon accueil, mais la mission est épuisée ; elle a perdu tous ses chameaux.

16 novembre : Sokna. — *3 décembre :* Beni Ouled. — *10 décembre 1892 :* Tripoli.

BILAN GÉOGRAPHIQUE DE L'ANNÉE 1892 (1)

L'année 1892 a été marquée par la célébration du *quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique* par Christophe Colomb. En Espagne, à Madrid et à Huelva, de grandes conférences ont été faites

(1) Ce bilan a été en partie extrait du *Times* mais a été adapté au classement régional que suit la *Revue Française*.

Digitized by Google

en l'honneur de cet événement, et dans cette dernière ville une exposition reconstituant les choses telles qu'elles étaient en 1492. En Italie, des fêtes ont été données à Gênes, patrie de Colomb. Calvi, en Corse, a également fêté le grand navigateur, l'abbé Casabianca plaçant là le lieu de sa naissance (1). A Hambourg et à Berlin l'événement fut souligné par la publication d'atlas de cartes américaines anciennes ; à Paris une exposition spéciale eut lieu à la Bibliothèque nationale; à Londres, la Société Royale de géographie glorifia, par la bouche de M. Clements R. Markham, l'illustre navigateur; enfin les États-Unis, bien qu'ayant déjà fêté la date de 1892, se préparent à glorifier en 1893, à Chicago, les progrès du nouveau continent.

Voici l'énumération des principales explorations de 1892 :

Afrique : Dans le Sahara algérien, MM. *Fernand Foureau* et *Gaston Méry* ont pénétré assez avant vers le sud. La campagne du Haut-Fleuve, conduite en 1892 par le lt colonel *Humbert* a refoulé Samory davantage vers le S.-E. Le commandant *Monteil* a exécuté la plus importante exploration faite depuis trois ans; parti en 1891 du Sénégal , il a traversé le Soudan, la boucle du Niger, passé à Say, Sokoto, le Bornou, atteint le lac Tchad (pays des Wadaïs) puis est rentré à Tripoli, après avoir traversé le Sahara oriental. Barth et Nachtigall étaient à peu près les seuls Européens à avoir parcouru cette région. L'expédition française du Dahomey, conduite par le général *Dodds*, a complété les notions géographiques imparfaites qu'on possédait sur ce pays. Le gouverneur de Lagos, M. *Carter* a découvert une nouvelle chaîne de montagnes au Bénin, tandis que M. *Galloway* a visité la ville de ce nom. Le lieutenant de vaisseau *Mizon*, après avoir été en 1890-92 des bouches du Niger au Congo français par la Bénoué, l'Adamaoua et la Sangha, est retourné en 1892 vers l'Ada-

(1) D'après M. Daniel Bellet, le troisième centenaire de la découverte de l'Amérique a été célébré en Angleterre, en 1792; à cette époque le prédicateur E. Winchester prononça, devant 20.000 personnes, un discours où il prit comme thème le développement futur de l'Amérique.

— M. Gabriel Marcel (*Soc. de Géogr. Paris*, 6 janv. 93) a signalé que Colomb avait été précédé sur la route du Nouveau-Monde par les Arabes. Dans un manuscrit arabe dû à Ebn-El-Ouardi (mort en 1446 ou en 1358, suivant diverses opinions), il est parlé de navigateurs qui, partis de Lisbonne, à une époque non fixée, atteignirent, après 23 jours de navigation, l'île aux Moutons et une autre île habitée par des hommes *rouges*; ils rentrèrent ensuite à Lisbonne.

Digitized by Google

maoua, par la même voie du Niger. M. *Jean Dybowski* a vengé la mort de Crampel et fondé des postes français sur le haut Oubanghi, pendant que M. *de Brazza* remontait le Sangha. M. *Alexandre Delcommune* a exploré le sud de l'État du Congo, le Katanga, relevé le cours du Louapoula et de plusieurs affluents du Congo; il a constaté que le Louapoula est la principale branche du Congo, et que son cours supérieur est interrompu par des cataractes. M. Delcommune a réussi à atteindre le lac Tanganika où il s'est joint aux capitaines *Jacques* et *Joubert* pour lutter contre les Arabes esclavagistes. On connaît la triste fin de l'expédition *A. Hodister*, massacrée et mangée par les Arabes, sur le Lomami. Les autres expéditions belges *Stairs*, *Bia*, *Dhanis*, *Long* sont encore en route sauf la première qui s'est achevée par la mort de son chef (XVII, 41). Enfin l'expédition *Van Kerckhoven*, qui a remonté l'Ouellé, se trouve à Lado, sur le Nil, où le Khalife de Khartoum menace de l'attaquer.

En Afrique australe, MM. *F.-C. Selous* et *Duncan* ont traversé le Machonaland dans tous les sens comme agents de la Cie anglaise. Le comte *Joachim Pfeil* a visité le Damaraland. M. *Théodore Bent* a exploré les ruines de Zimbabye, au Machonaland ; il vient de se rendre en Abyssinie pour étudier les ruines d'Axoum. M. *Joseph Thomson*, qui avait exploré en 1891 les régions des lacs Nyassa et Bangouelo, n'a publié sa relation qu'en 1892. Dans le district du lac Nyassa, M. *H.-H. Johnston*, commissaire britannique, a reconnu le pays arrosé par le Chiré, complétant ainsi les travaux du capitaine *Sclater*.

De nombreuses versions ont circulé sur *Émin-Pacha;* parti pour l'Égypte en 1876, le docteur allemand n'a jamais revu l'Europe; bloqué au Soudan dès 1883 par la révolte du Mahdi, débloqué malgré lui par Stanley et ramené de force à la côte orientale en 1889, il accepta alors d'être fonctionnaire allemand et comme tel fonda divers postes sur le lac Victoria ; en 1891 il quitta sans avertissement le service de l'Allemagne et retourna dans son ancienne province équatoriale, d'où il se serait dirigé vers l'est suivant les uns, vers l'ouest suivant les autres; le bruit de sa mort a même couru. Son compagnon, le Dr *Stuhlmann*, est revenu en Allemagne en 1892, par la côte orientale, après avoir exploré la région des lacs Victoria et Albert-Édouard et découvert la source extrême du Nil. Le capitaine *Lugard*, parti de la côte Est, a parcouru l'Ouganda, où il s'est signalé par ses encouragements donnés aux pro-

Digitized by Google

testants contre les catholiques, puis il a exploré le lac Albert-Édouard, le Semliki, le lac Victoria, et complété l'œuvre géographique de Stanley. Le Dr *O. Baumann* a découvert, dans l'Afrique orientale allemande, de nouveaux lacs et un volcan en activité. L'expédition envoyée pour étudier le tracé du chemin de fer de Mombassa au lac Victoria, commandée par les capitaines *Macdonald* et *Pringle*, a terminé ses travaux. Plus au nord, le commandant *Dundas* a remonté la rivière Jouba. Le lieutenant *C.-H. Villiers* et M. *Gregory*, partis d'Angleterre en octobre 1892, explorent actuellement le pays des Somalis, qui a été parcouru l'année dernière par les frères *Swayne* (l'un capitaine et l'autre lieutenant). La même région est parcourue par le lieutenant *von Höhnel* (autrichien), qui compte se rendre aussi au lac Rodolphe et au mont Kénia. Le Dr *Schweinfurth* a visité en 1892 la colonie italienne de l'Érythrée.

Asie : L'Asie centrale a été le théâtre de nombreuses expéditions russes, pendant que les frontières birmanes et indiennes étaient parcourues par des expéditions militaires anglaises. L'exploration la plus remarquable est due au capitaine *Bower*, qui a traversé avec le Dr *Thorold* le Thibet de Leh à Lassa, Tsiando et Ta-Tsien-Lou ; une partie seulement de son itinéraire avait déjà été parcourue par Bonvalot, Caret ou le pandit Nain Singh. Le massif du Kara-Koroum a été parcouru par M. *W.-M. Conway*, qui a atteint l'altitude de 23.000 pieds. M. *W. Rockhill* a exploré le Thibet oriental jusqu'à Darjeeling, mais a dû revenir en arrière à cause de l'hostilité des prêtres thibétains. M. *George Curzon*, député anglais, a voyagé en Corée. M. *Savage Landor* a parcouru l'île japonaise de Yeso, habitée par les Aïnos couverts de poils. Le professeur *Milne*, de Tokio, a traversé la partie N.-O. de la même île. Le massif central de l'Himalaya a été exploré par MM. *Diener*, *Griesbach* et *Middlenuiss*, qui ont atteint des pics de 20.000 pieds.

Océanie : Sir *William Mac Gregor* a continué en 1892 ses explorations en Nouvelle-Guinée.

Amérique : La Société royale anglaise de géographie avait organisé une exploration dans la vallée de l'Amazone ; mais elle a échoué par suite de la mort prématurée de son chef. La Guyane anglaise a été explorée par M. *Everard in Thurn*, la Patagonie par le Dr *Machin*.

Le Groënland a été visité par plusieurs missions : la côte orientale

Digitized by Google

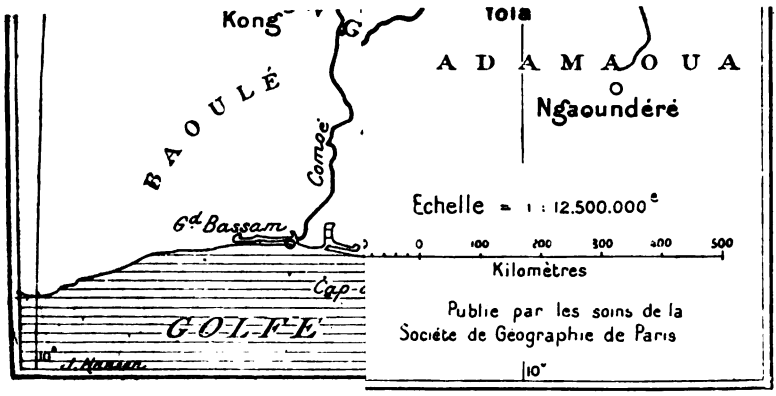

11921. — Lib.-Imp. réunies

Digitized by Google

Digitized by Google

par le lieutenant *Ryder*, la côte occidentale par le Dr *Drygalski;* enfin, le lieutenant *Peary*, parti de la côte N.-O., a traversé le glacier qui vient aboutir à la côte N., il a atteint le 82° lat. N.

Europe : On a achevé de mesurer, en France, un nouvel arc du méridien; cette opération, décidée en 1869, avait été retardée par la guerre de 1870-71. La triangulation française est maintenant complète.

Océanographie : Une expédition officielle russe (comprenant M. *Andrusoff)* a étudié la mer Noire, au point de vue de son degré de salure et de ses anciennes relations avec la Méditerranée. Le prince *Albert de Monaco* a continué, en 1892, d'exécuter des sondages dans l'Atlantique.

Bibliographie : Le *Times* cite les ouvrages suivants comme les plus importants parmi les livres de géographie publiés en 1892 :
Whymper : Les Andes de l'Équateur,
George Curzon : Perse,
Bishop : Voyages en Perse et au Kurdistan,
Cap. *Binger :* Du Niger au golfe de Guinée,
Junker : Voyages en Afrique orientale,
Bate : Histoire naturelle de l'Amazone.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES ET COLONIALES POUR L'ANNEE 1892

(Suite et fin) (1)

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE

Mort du duc de Clarence, fils aîné du prince de Galles et héritier éventuel de la couronne (14 janv. 1892).
— Mort du cardinal Manning, archevêque de Westminster (14 janv.).
— Mort en Écosse du colonel Grant, compagnon de Speke, à la découverte des sources du Nil (fév.).
— La Chambre des communes, par 227 voix contre 162, rejette la proposition tendant à attribuer une indemnité aux membres du Parlement (25 mars).
— Dissolution de la Chambre des communes (28 juin).
— Élections à la Chambre des communes (du 4 au 26 juillet). Sur 670 membres, sont élus : 355 gladstoniens (270 libéraux, 4 parti du travail et 81 Irlandais, dont 72 nationalistes et 9 parnellistes) et 315 conservateurs

(1) Voir *Revue française*, t. XVII, p. 130.

Digitized by Google

(269 conservateurs et 46 libéraux-unionistes). Les élections de 1886 avaient donné : 393 conservateurs (dont 77 libéraux-unionistes) et 277 gladstoniens (191 libéraux et 86 Irlandais). La majorité conservatrice, qui était de 116 voix en 1886, avait été réduite par les élections partielles à 66 voix en 1892. Le suffrage populaire donne 2.168.000 voix aux conservateurs et 2.314.000 voix à l'opposition.

— Ouverture du nouveau Parlement (4 août).

— Par 350 voix contre 310, la Chambre des communes refuse sa confiance au cabinet conservateur Salisbury (12 août).

— Formation du cabinet Gladstone et retour des libéraux aux affaires (14 août).

Sierra-Léone. — Une colonne anglaise subit un sérieux échec à l'attaque de Tambi, contre le chef Carimou (18 mars 1892).

Lagos. — La colonne anglaise du colonel Scott, dirigée contre les Jébus qui avaient rompu tout rapport avec les Anglais, s'empare de la capitale des Jébus, après une série de combats (20 mai).

Machonaland. — La ligne télégraphique du Cap à Kimberley et Vrybourg atteint Fort-Salisbury, chef-lieu du pays cédé par le Portugal à l'Angleterre (27 fév.).

Zanzibar. — Zanzibar devient port franc (1er fév.).

Iles Aldabra. — Prise de possession des îles Aldabra, au N.-E. de Madagascar au nom de l'Angleterre (26 mai), des îles Astove, Cosmoledo et Assomption (mai).

Ouganda — Les établissements des Pères Blancs de Kampala (Mengo) sont détruits, après une lutte sanglante entre les Bagandas catholiques et les Bagandas protestants, ceux-ci appuyés par les forces de la Cie anglaise, sous la direction des capitaines Lugard et Williams. Le roi catholique Mouanga s'enfuit avec quelques survivants. Plusieurs Pères Blancs sont emmenés en captivité au fort anglais (24 janv.).

— Les Pères Blancs, détenus arbitrairement par la Cie britannique, depuis la destruction de la mission catholique, sont remis en liberté (8 mars).

— Traité de Kampala entre le roi Mouanga et les capitaines Lugard et Williams, de *l'East Africa Company*, restituant au monarque ses Etats, dont il avait été dépossédé, mais le plaçant sous la domination anglaise et la religion protestante et reléguant les Bagandas catholiques dans le Bouddou (5 avril).

— Le gouvernement britannique, se substituant à la Cie anglaise de l'Est africain, désigne sir Gerald Portal, consul à Zanzibar, comme son commissaire dans l'Ouganda (nov.).

Canada. — Elections législatives à Québec, à la suite de la dissolution du parlement provincial. La plate-forme électorale est relative aux abus financiers du cabinet libéral Mercier. Une énorme majorité (55 conservateurs contre 18 libéraux) condamne cette politique. L'Assemblée dissoute possé-

Digitized by Google

dait une très forte majorité libérale (50 libéraux contre 23 conservateurs) (8 mars 1892).
— Ouverture, à Québec, du nouveau Parlement provincial (7 avril).
— Le conseil privé d'Angleterre déclare, à l'encontre de la Cour suprême du Canada, que la loi des écoles au Manitoba n'est pas inconstitutionnelle (2 août).
— Elections législatives au Manitoba. Le cabinet libéral Greenway conserve la majorité. Sont élus : 24 libéraux, 16 conservateurs, 1 indépendant (juill.).
— MM. Mercier, ancien premier ministre, et Pacaud, sont reconnus, par le jury de Québec, non coupables des concussions qui leur avaient été imputées (5 nov,).
— Formation du cabinet Thompson, à la suite de la démission du premier ministre fédéral Abbott (7 déc.).
— M. Taillon remplace M. de Boucherville à la présidence du cabinet conservateur de Québec (17 déc.).
Terre-Neuve. — Le *modus vivendi* concernant les pêcheries est renouvelé entre la France et l'Angleterre (25 mars).
— Accord relatif aux pêcheries conclu entre la France et l'Angleterre (5 avril).
— L'accord franco-anglais est ratifié par le gouvernement français (17 mai).
Océanie. — L'Angleterre annexe les îles Gardner, du Danger, Gilbert et Cornwallis (Johnston) (juin-juillet).
Voir : Maroc, Siam.

PORTUGAL

Formation du cabinet Pereira, à la suite de la démission du cabinet Abreu e Souza-Carvalho, motivée par la crise financière des chemins de fer (17 janv. 1892.)
— *L'Officiel* publie un décret réduisant provisoirement à un tiers les intérêts de la Dette extérieure, déjà diminués précédemment (13 juin).
— Elections à la Chambre des députés. Sont élus : 58 conservateurs, 48 progressistes, 27 ministériels, 10 indépendants, 4 républicains (23 oct.).
— *Voir : Congo* (tarifs).

ROUMANIE

Elections à la Chambre des députés. Sont élus : 151 conservateurs et 32 opposants. L'opposition perd un nombre important de sièges (13, 14, 15 fév. 1892).
— Elections au Sénat. Sont élus : 92 conservateurs, 20 opposants (17, 18 fév.).
— Rupture des relations diplomatiques avec la Grèce. A la suite de la main mise par le gouvernement roumain sur la succession Zappa, sujet grec, le ministre de Grèce en Roumanie quitte Bucarest (15 oct.).

Digitized by Google

GRÈCE

La Chambre des députés rejette, conformément aux conclusions de M. Delyannis, la demande de mise en accusation de l'ancien ministre Tricoupis (22 février 1892).

— Le roi, redoutant la politique financière du cabinet Delyannis, exige sa démission. Un ministère provisoire est formé sous la présidence de M. Constantopoulo (1er mars).

— Dissolution de la Chambre des députés (25 mars).

— Elections législatives. Sont élus : 170 tricoupistes, 8 ministériels, 4 delyannistes, 22 incertains. La Chambre dissoute comprenait une forte majorité delyanniste (15 mai).

— Ouverture de la nouvelle Chambre des députés (6 juin).

— Formation du cabinet Tricoupis en remplacement du cabinet de transition Constantopoulo, et retour des conservateurs aux affaires (22 juin).

— *Voir : Roumanie* (rupture).

ITALIE

La Chambre, par 177 voix contre 66, approuve le traité de commerce avec l'Autriche et l'Allemagne (20 janv. 1892).

— Procès de Cipriani, Palla et 60 autres manifestants du 1er mai 1891; les 2 premiers sont condamnés à 32 mois de prison, 10 sont acquittés (24 mars).

— A la suite de la démission du cabinet di Rudini, un nouveau ministère de nuance analogue est formé par M. Giolitti (15 mai).

— Mort du général Cialdini (sept.).

— Elections législatives donnant une très forte majorité au cabinet Giolitti. Le parti radical perd plusieurs sièges (6 nov.).

— Ouverture de la nouvelle Chambre des députés (23 nov.).

— *Voir : Allemagne* (entrevue).

EMPIRE OTTOMAN

Asie-Mineure. — Achèvement du chemin de fer d'Ismid à Angora (31 déc.).

Palestine. — Inauguration du chemin de fer de Jaffa à Jérusalem (27 sept).

RUSSIE

Mort à Saint-Pétersbourg du voyageur russe W. Junker, explorateur du Soudan (fév. 1892).

— Mort à Tiflis du général Loris-Melikoff, commandant en chef de l'armée russe d'Asie dans la guerre de 1877-1878 (10 mars).

— Publication d'un ukase autorisant, après la cessation de la famine de l'hiver, l'exportation de toutes les céréales, sauf le seigle (21 juin).

— Voir : *Allemagne* (entrevue).

Asie centrale. — Le colonel Yanof défait un détachement afghan à Samotash (Pamir) (août).

Digitized by Google

SERBIE

La Skupchtina approuve l'acte signé à Paris le 3 septembre 1891, par lequel l'ex-roi Milan renonce à tous ses droits de membre de la famille royale et de citoyen serbe (24 mars 1892).

— Reconstitution du cabinet radical Pachitch (2 avril 1892).

— Formation du cabinet libéral Avakoumovitch, par suite du renvoi, par les régents, du cabinet Pachitch. Ce changement de politique cause une vive agitation en Serbie (août).

SUÈDE ET NORVÈGE

Norvège. — Le roi de Suède refuse de sanctionner la décision du Storkhing norvégien relative à l'établissement de consulats uniquement norvégiens en Europe. Le ministère Steen donne sa démission (30 mai). Le roi le charge de reprendre les affaires (28 juillet).

SUISSE

Entrée en fonctions du président Hauser (1er janvier).

— La Chambre des députés de France rejette par 338 voix contre 198 la couvention franco-suisse portant abaissement de certains articles du tarif douanier minimum (24 déc.).

Tessin. — Élection d'une Constituante. 50 conservateurs et 45 radicaux sont élus d'après le système nouveau du vote proportionnel (6 mars).

— Ouverture de la Constituante (14 mars).

— Le canton de Tessin adopte, par 11.000 voix contre 2.500, une nouvelle constitution démocratique.

AFRIQUE

Afrique. — Par suite d'un accord avec le Portugal, l'Acte général de la Conférence de Bruxelles, pour la répression de la traite en Afrique, est ratifié par toutes les puissances ayant adhéré à la Conférence (2 avril 1892).

Égypte. — Mort du khédive Tewfick. Né en 1852, il avait succédé, en 1879, à son père Ismaïl, lorsque celui-ci fut contraint d'abdiquer. Son règne a été marqué par la révolte d'Arabi-Pacha et l'occupation de l'Égypte par les Anglais, dont il n'était que le vassal (7 janv. 1892).

— Avènement du khédive Abbas, né en 1874 (7 janv.).

— Remise solennelle au khédive Abbas, au Caire, du firman d'investiture du sultan (14 avril).

— Le Conseil législatif refuse d'examiner, à titre consultatif, le budget qui lui est tardivement soumis par le conseiller financier anglais (12 déc.).

Maroc. — Retour à Tanger de la mission anglaise de sir Ewan Smith, après un échec complet dans les propositions politiques et commerciales qu'il fit au sultan Mouley-Hassan, à Fez (22 juillet).

— Mort à Tanger du chérif d'Ouazzan, Abd es Selam, chef de la puissante confrérie des Taïbya, dévoué à l'influence française (29 sept.).

Digitized by Google

Libéria. — M. J.-J. Cheeseman devient président de la République (janv.).

Congo (État indépendant du). — Signature, à Lisbonne, entre la France, le Portugal et l'État du Congo, d'un protocole relatif aux droits d'entrée et de sortie du Congo (8 avril 1892).

— Retour à Zanzibar du marquis de Bonchamps (Français), 1 an après son départ de Bagamoyo avec le capitaine Stairs (Canadien), chargé de prendre possession de Katanga pour le Congo. La mission, arrivée par le Tanganika dans la capitale de Msiri (14 déc. 1891) en repart le 4 fév. 1892, après que Msiri eût été tué. Stairs meurt le 8 juin à Chindé, sur le Zambèze (14 juin).

— L'expédition A. Hodister, envoyée par la Cie du Katanga, est massacrée par les Arabes, près Riba-Riba (15 mai).

ASIE ET OCÉANIE

Siam. — Convention entre l'Angleterre et la France réglant la délimitation des deux États et fixant la frontière anglaise au Mékong (oct.).

Chine. — Inondations du Fleuve Jaune : 50.000 noyés (octobre).

Océanie. — Destruction de l'île Sanguir ou Sangi par une éruption volcanique : 12.000 victimes (mai).

AMÉRIQUE

États-Unis. — Règlement du différend avec l'Italie, au sujet des lynchages de la Nelle-Orléans ; les États-Unis accordent 125.000 francs aux familles des victimes (13 avril).

— Décret ouvrant à la colonisation, à partir du 19 avril, la portion des territoires indiens réservés de Cheyenne et d'Araphoe (Oklahoma) (14 avril).

— M. Blaine, secrétaire d'État, donne sa démission (4 mai).

— Mort près de New-York de Cyrus Field, inventeur des câbles sous-marins, qui fit poser le premier câble transatlantique ouvert le 27 juillet 1867 (13 juil. 1892).

— A la suite de conflits sanglants entre les grévistes des usines Carnegie, à Homestead, et la police, celle-ci est battue et désarmée. L'ordre n'est rétabli que par l'intervention des troupes fédérales (juil.).

— Terrible incendie détruisant en partie Milwaukee (29 octobre).

— Mort à Portland (Orégon) de Frédéric Schwatka, explorateur des régions polaires américaines (1er nov.).

— M. Cleveland, démocrate, est élu président de la République, par 276 voix contre 144 à M. Harrisson, républicain, président sortant et 24 au général Weber, du parti populaire, qui présente pour la première fois un candidat (8 nov.).

Mexique. — Le général Porfirio Diaz, réélu président de la République pour 4 ans, inaugure sa 4e période présidentielle (1er déc.).

Honduras. — Le président Louis Bogran est fusillé par des insurgés, et le Dr Bonilla nommé président provisoire (4 août).

Digitized by Google

— Le Dr Bonilla est fusillé (11 sept.)

Nicaragua. — Le Dr R. Sacaza devient président de la République.

Guatemala. — Proclamation du général Reyna Barrios, élu président (6 mars).

Venezuela. — Le président Palacio n'ayant pas convoqué le Congrès pour l'élection d'un président de la République, des soulèvements se produisent de la part des légalistes qui mettent à leur tête le général Crespo.

— Bataille de Valencia. Les troupes du président Palacio sont défaites par le général Crespo après 3 jours de combat (3 juin).

— A la suite de la défaite de ses troupes à Valencia, le président Palacio donne sa démission et s'embarque pour l'Europe (18 juin).

— Le vice-président Villegas le remplace à la présidence.

— Les légalistes, commandés par le général Crespo, battent les troupes gouvernementales à Los Teques (oct.).

— Le président Villegas abandonne le gouvernement, et les troupes du général Crespo font leur entrée à Caracas (7 oct.).

Colombie. — Démission du président Nunez ; le vice-président Caro lui succède légalement (7 septembre).

Équateur. — M. Louis Cordero devient président de la République (juil.).

Bolivie. — Inauguration du 1er chemin de fer bolivien, partant d'Antofagasta (côte du Chili) pour atteindre Oruro, après avoir parcouru 955 kil. et franchi les Andes à une altitude de 4.152 mètres (15 mai).

— M. Mariano Baptista nommé président de la République, succède au président Aniceto Arce.

Brésil. — Mort du maréchal Deodoro da Fonseca, qui fut le 1er président de la République brésilienne (23 août).

— L'État de Matto-Grosso se constitue en république indépendante (avril). Il est soumis et sa capitale Corumba prise par les troupes fédérales (juin).

République Argentine. — Entrée en fonctions du président Sanz Peña, succédant au président Pellegrini (12 octobre 1892).

G. D.

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES ET COLONIALES

AFRIQUE

Télégraphe de Marseille à Tunis. — La Tunisie était jusqu'ici en relation avec la France par le câble de Marseille à Alger, puis par le télégraphe terrestre d'Alger à Tunis. Il existe bien, de Marseille à Bône, un second fil sous-marin, mais ce fil appartient à une Société anglaise *l'Eastern Telegraph Company*. Un câble vient d'être posé directement entre Marseille et Tunis. Il a été fabriqué à Saint-Tropez et embarqué sur le *Calabria*, qui a procédé à sa pose. Le câble part de Marseille, se développe sur 1.200 kil.

Digitized by Google

et s'attache d'abord à Bizerte, puis à la Goulette, se prolongeant en ligne souterraine jusqu'au lac. De Tunis il traverse les 14 kilomètres du lac et, par une seconde voie souterraine, va s'accrocher au poste principal du réseau à Tunis. Le câble de Marseille à Tunis a coûté deux millions et demi. Rappelons que le 5 septembre 1892 un câble avait été posé entre Marseille et Oran. La France est donc en relations avec l'Afrique du nord par 4 câbles qui, partant tous de Marseille atterrissent à Oran, Alger, Bône et Tunis.

Sénégal et Congo : *Vente d'armes et de munitions.* — Le *Journal officiel* publie un décret relatif à l'importation, la vente et le transport des armes de guerre et des munitions dans les colonies du Sénégal et dépendances, ainsi que dans le Congo français.

La vente et le transport des fusils à silex non rayés et des poudres communes peuvent être autorisés par le chef de la colonie. Ces armes, presque inoffensives, désignées sous le nom de fusils de traite, constituent un des principaux objets d'échange. Quant aux armes à feu perfectionnées et à leurs munitions, l'importation en est interdite, sauf certains cas spéciaux prévus par le décret et dans des conditions dont sera juge le chef de la colonie. Le transit de ces armes ne sera autorisé que dans les conditions prévues par l'article 10 de l'acte général de la conférence de Bruxelles. Un arrêté du commissaire général du Congo français avait prévu certaines pénalités qui, pour être applicables, devaient être confirmées par un décret. Ce sont ces pénalités que visent les articles 7 et 8, qui sont ainsi conçus:

Art. 7. — Toute personne convaincue d'avoir, contrairement aux dispositions du présent décret, introduit, cédé ou vendu dans les colonies du Sénégal et dépendances et du Congo français des armes prohibées ou leurs munitions sera punie d'une amende de 1.000 à 2.000 francs et d'un emprisonnement de trois mois à un an ou de l'une de ces deux peines seulement.

Toute personne coupable de ne s'être pas conformée soit au présent décret, soit à toute autre disposition pour déposer dans un entrepôt ou pour en retirer des armes et des munitions sera punie d'une amende de 500 à 1.000 francs.

Art. 8. — Dans les cas prévus par l'article précédent, il pourra être fait application des dispositions de l'article 453 du Code pénal; s'il y a récidive, la peine pourra être portée au double.

Toute condamnation entraînera la confiscation des armes et des munitions irrégulièrement détenues, importées, cédées ou vendues.

Dahomey (XVII, 40 et 86) : *Organisation.* — Le *Journal officiel des Établissements du Bénin* contient l'appel suivant du général Dodds aux indigènes, daté d'Abomey, 18 novembre :

Ceux de vous qui, confiants en la clémence du Gouvernement français et en ma parole, viendront franchement à moi, seront protégés dans leurs familles et dans leurs biens. Ils pourront en toute sécurité se livrer au commerce ou aux travaux de culture et vivre en paix sans aucune inquiétude, sous la protection de la France. Rien ne sera changé dans les coutumes et les institutions du pays, dont les mœurs seront respectées. Les chefs qui se soumettront immédiatement et de bonne foi à

Digitized by Google

notre protectorat resteront en fonctions; ils conserveront leurs dignités et les honneurs qui en sont la conséquence. En revanche, ceux qui ne répondront pas à mon appel et qui essayeraient de fomenter des troubles dans un pays qui doit désormais être heureux pacifié, seront impitoyablement châtiés.

Voici en quels termes la déchéance de Behanzin est conçue :

Au nom de la République française,

Nous, général de brigade, commandant supérieur des établissements français du Bénin, commandeur de la Légion d'honneur;

En vertu des pouvoirs qui nous sont conférés;

Déclarons :

Le roi Behanzin Ahy-Djéré est déchu du trône de Dahomey et banni à jamais de ce pays.

Le royaume de Dahomey est et demeure placé sous le protectorat exclusif de la France, à l'exception des territoires de Whydah, Savi, Avréketé, Godomey et Abomey-Kalavy, qui constituaient les anciens royaumes de Ajuda et de Jacquin, lesquels sont annexés aux possessions de la République française. Les limites des territoires annexés sont : à l'ouest, la rivière Ahémé; au nord et à l'est, la rivière de Savi et les frontières nord-est du territoire d'Abomey-Kalavy; au sud, l'océan Atlantique.

Fait à Porto-Novo, le 3 décembre 1892.

A. DODDS.

Nouvelles. — Les reconnaissances parties, l'une de la côte pour Allada (lt-colonel Gonnard), l'autre d'Abomey pour Allada (lt-colonel Grégoire), se sont rencontrées à Agrimé, au nord des marais de Lama, actuellement à sec; ces reconnaissances ont rempli leurs missions; le pays se repeuple. Le général Dodds a fait une tournée de Porto-Novo à Grand-Popo, sans escorte; l'accueil a partout été favorable. Quatre émissaires de Behanzin ont été arrêtés à Whydah. Les chefs d'Allada se sont enfuis avant l'arrivée de nos troupes, après avoir incendié le camp. Behanzin, qui n'aurait plus que 1.000 partisans, dont 300 à 400 guerriers et amazones, est toujours chez les Mahis, mais ces derniers refusent de le soutenir. Les Magos, anciens captifs des Dahoméens, viennent en grand nombre à Abomey. Les désertions des partisans de Behanzin ont augmenté, surtout depuis qu'on a appris les demandes de soumission faites au général Dodds par deux oncles du roi. Ceux-ci ont descendu la rivière Mono et la rivière Agoué. Arrivés à Agomé-Séva, ils ont engagé des pourparlers avec les Français établis à Agoué. Une reconnaissance a pénétré jusqu'à la frontière des Mahis.

Le gouverneur Ballot est rentré en France le 5 février.

Incident d'Adjarra (XVI, 581). — On sait que le gouverneur anglais de Lagos avait établi un bateau de douane dans la rivière Adjarra, qui sépare le royaume de Porto-Novo, soumis à notre protectorat, du royaume de Pokrah, protégé par l'Angleterre. Sur les réclamations de la France, le Gouvernement anglais vient de donner au Gouvernement de Lagos l'ordre formel de ne pas entraver la libre navigation de l'Adjarra. Le poste de douanes sera transféré sur la rive anglaise.

Digitized by Google

Egbas et Anglais : M. Gilbert Carter, gouverneur de Lagos, a été bien reçu à Abeokouta par les chefs egbas (XVII, 127), mais il n'a pu obtenir de ces derniers qu'ils acceptassent l'établissement d'un résident anglais dans la capitale. Il a pu conclure néanmoins l'arrangement suivant :

Les chefs principaux des Egbas déclarent que la paix et l'amitié existent désormais entre les sujets de la reine Victoria et la nation des Egbas. Si un malentendu quelconque venait à surgir, il en serait référé au gouvernement britannique. Le commerce entre la colonie de Lagos et le pays des Egbas est déclaré, dès ce jour, entièrement libre, et comme la fermeture arbitraire des routes lui porte un sérieux préjudice, le roi et les autorités principales déclarent qu'à l'avenir aucune ne pourra être fermée sans la permission préalable du gouverneur de Lagos.

Le roi et les autorités principales s'engagent à encourager par tous les moyens le commerce dans les pays voisins et à protéger et aider de toutes manières les négociants.

Le roi et les autorités locales déclarent autoriser tout sujet britannique à acheter des terrains, bâtir des habitations, faire le commerce, se livrer à la fabrication dans n'importe quelle partie du pays des Egbas.

Le traité porte interdiction aux Egbas de céder aucune partie de leur territoire à des sujets de puissances étrangères. L'Angleterre s'engage à ne point annexer leur pays contre la volonté du roi et des autorités principales.

Le correspondant du *Temps* écrit :

« La colonie de Lagos a une superficie de 1.100 milles carrés. Sa population est de 100.000 habitants, dont une centaine d'Européens ; celle du Sénégal atteint 1 million, dont 3.000 blancs. On est surpris, à voir la grandeur relative des deux colonies, de constater que le commerce entre Lagos et l'Angleterre dépasse celui du Sénégal avec la mère patrie. Les importations de l'Angleterre dans la colonie de Lagos se sont élevées en 1891 à 353.812 livres sterling (près de 9 millions de fr.) ; les exportations en Angleterre de la même colonie, à 733.250 livres (18 millions de fr.), ce qui fait un total de 27 millions de fr. Le mouvement commercial du Sénégal avec la France et les colonies n'a atteint en 1890 que 18.750.000 fr. (8 millions 1/2 en importations, 10 millions 1/4 en exportations. Le gouvernement anglais a envoyé dans la colonie un commissaire pour étudier le réseau navigable au point de vue des relations commerciales, et un projet de voie ferrée qui, partant de Lagos, se prolongerait jusqu'à la frontière du Yoruba. »

Grands Lacs : *Exploration Lugard.* — Le capitaine Lugard, dont on connaît la triste intervention dans le conflit religieux survenu dans l'Ouganda, a publié dans le *Proceedings* de la Société royale de géographie de Londres, le compte rendu de ses explorations. Parti de la côte, à Mombas, en 1890, il longea le Sabaki et l'Athi, atteignit le lac Naïvacha, Karivondo, le lac Victoria (côte nord) et enfin l'Ouganda. De là, il visita le massif du Rouwenzori, le lac Albert-Édouard et arriva à Kavalli, sur le lac Albert. Il retourna ensuite à la côte. D'après le capitaine Lugard, le lac Albert-Édouard, qu'on considérait comme une seule nappe d'eau, se compose en

Digitized by Google

réalité de deux bassins réunis par un chenal de 450 mètres de large : le Mvoutan-Nzigé et le Rousango. Il est orienté du S.-O. au N.-E., et est alimenté par les rivières Mpanga et Vouama, qui descendent de Rouwenzori. Les Vouahouma, qui ont soumis les Bantous de l'Ouganda et de l'Ounyoro, sont de beaux hommes, aux lèvres minces. Une peste, venue du pays de Gallas, ravage le bétail. Miala, sur le Semliki (qui coule du lac Albert-Édouard dans le lac Albert), est le point le plus méridional où l'on rencontre des marchands d'esclaves ; ils font partie de la bande de Kilonga-Longa. Le capitaine Lugard pense que le lac Victoria s'alimente surtout par des eaux souterraines et par les pluies, car ses tributaires, le Katanga, le Kagera, etc., ont un débit très faible, le lac subit une forte évaporation, et cependant il envoie au nord le Nil Somerset, fleuve considérable.

ASIE ET OCÉANIE

Cheïck-Saïd : *A quand la réoccupation?* — Rappelons ce qu'est Cheïck Saïd. Voici ce qu'en dit Henri Mayer dans *les Droits coloniaux de la France*, pages 6 et 7 : « Le détroit de Bab-el-Mandeb, porte de la mer Rouge sur l'océan Indien, a 26 kilomètres de large; l'île de Perim le partage en deux passes. Du côté de l'Afrique, le grand détroit s'ouvre sur 20 kilomètres, mais il n'est praticable aux navires que sur 11 kilomètres, parce que les fonds se relèvent sur la côte. La seule passe actuellement utilisée en toutes saisons est le Petit Détroit, entre Périm et la côte arabique; sa largeur est de près de 3 kilomètres.

» Nous commandons en partie le grand détroit par notre établissement du cap Séjarn sur la côte Danakil relevant d'Obok et par l'occupation des îles Suba.

» La navigation du Petit Détroit serait à notre discrétion si la France créait un établissement définitif sur la côte d'Asie, en face de l'île de Périm, à Cheïck-Saïd ; le point culminant de Périm n'a que 65 mètres d'altitude; le point culminant du Djebel-Manhali (territoire de Cheïck-Saïd) atteint 170 mètres.

» Le 1er octobre 1868, le territoire de Cheïck-Saïd fut vendu par le cheik des Akemi-ed-Doureïn à une Compagnie marseillaise qui y fit construire une factorerie.

» A l'instigation de l'Angleterre, la Turquie tentait de protester contre cette vente, lorsque la France prit possession du territoire et y créa un dépôt de charbon pour ses navires de guerre qui subsista pendant toute la guerre franco-allemande.

» Depuis 1870, aucun établissement définitif n'a été décidé à Cheïck-Saïd.

» Ce serait, écrit ensuite Henri Mager, une faute irréparable de ne pas occuper définitivement cette position. »

Pourquoi ne l'avons-nous pas fait jusqu'ici ?

M. H. de Kerohant, du *Soleil*, répondait à la question, le 2 février, dans un remarquable article de politique coloniale : « Tout simplement pour ne

Digitized by Google

pas déplaire à l'Angleterre. Il n'y a pas d'autre raison. » La conclusion de l'article du rédacteur du *Soleil* mérite d'ailleurs d'être citée *in extenso :*

« Eh bien, si notre gouvernement avait pour deux sous d'énergie, après la dernière provocation de l'Angleterre, l'occupation de Cheïck-Saïd serait chose faite. L'Angleterre grognerait peut-être un peu, mais pas trop haut, car, si en Égypte elle n'est pas chez elle, à Cheïck-Saïd nous serions chez nous. Et elle n'aurait pas le droit de nous en faire déguerpir. Si, d'ailleurs, elle se plaignait de notre installation à Cheïck-Saïd, nous n'aurions qu'à lui dire : « Le jour où vous évacuerez l'Égypte, nous évacuerons Cheïck-Saïd. » Mais pas avant. »

» Et si l'Angleterre insistait, il serait temps de lui répondre ce qu'un amiral français répondit en 1830 à un ambassadeur anglais qui réclamait un peu trop haut contre l'envoi d'une flotte française à Alger : « La France » se f... des réclamations du gouvernement anglais, quand le gouverne- » ment anglais se mêle de ce qui ne le regarde pas. »

Ce n'est certainement pas la Turquie qui s'opposerait maintenant à la réoccupation de Cheïck-Saïd. Hélas! comment attendre un acte d'énergie de dirigeants notoirement inféodés, ainsi que MM. Ribot et Develle, à l'Officine britannique dont M. de Blowitz est le chef et lord Dufferin et l'Agence Dalziel les comparses. L. R.

Cochinchine : *Gouverneur*. — M. Fourès a été nommé à la fin de 1892 lieutenant-gouverneur de la Cochinchine, en remplacement de M. Danel.

Finances. — Les journaux cochinchinois se plaignent qu'en Cochinchine les routes les plus importantes sont défoncées et que les canaux s'envasent. Ils demandent qu'on lui rembourse les 400.000 piastres que le Tonkin lui a prises en 1892, et les journaux rappellent que le contingent de la Cochinchine est fixé par la loi de finances, que le gouverneur général n'a pas le droit d'augmenter, que, si la colonie ne rentre pas dans les 1.500.000 fr. qu'on a fait passer à Hanoï, elle devra en poursuivre le recouvrement par toutes les voies légales. Enfin, ils ajoutent qu'il est bien facile d'équilibrer le budget du Tonkin, si l'on comble de déficit en enlevant aux autres groupes de l'Union indo-chinoise une partie de leurs ressources.

Empiètement des Siamois. — Le triste suicide du Dr Massie, Résident de France à Luang-Prabang a été causé, dit-on, par le désespoir que cet ardent patriote conçut en se voyant désavoué dans sa chevalesque revendication de nos droits sur le pays. L'étranger profite de toutes nos fautes et l'Angleterre, toujours à l'affût des bonnes occasions, vient de conquérir de nouveaux territoires sur la rive gauche de la Salouen. Une transaction vient d'aboutir entre elle et le royaume de Siam. Ce dernier lui cède à l'est de la Salouen, 800 milles de longueur sur 20 milles de largeur. Par contre il obtient en échange *Kiang-chang* près de *Chien-maï*. D'un autre côté les Siamois s'avancent en Annam et viennent d'établir deux forts à deux journées à l'ouest de Tourane et on laisse faire ! A.-A. F.

Nouvelle-Zélande : *Révolution démocratique*. — Le comte de Glasgow

Digitized by Google

a été nommé, il y a quelque temps, gouverneur de la N^lle^-Zélande, en remplacement du comte Onslow, ce dernier étant entré en conflit avec le ministère de la colonie, en refusant de ratifier certaines nominations au Conseil législatif de la colonie. L'arrivée des libéraux au pouvoir, en Angleterre, vient de mettre fin au conflit. Le marquis de Ripon, nouveau secrétaire d'État pour les colonies, a donné ordre au comte de Glasgow de ratifier les nominations en question. En conséquence, 12 partisans du ministère néo-zélandais viennent d'être déclarés membres de la Chambre haute de la colonie. Parmi eux, il y a un constructeur de chaudières, un commis de magasin et deux imprimeurs : c'est donc une véritable révolution démocratique qui s'est accomplie aux antipodes, avec l'assentiment de la mère-patrie, par cette entrée de quatre ouvriers dans une assemblée où n'étaient admis à siéger, jusqu'à présent, que des hommes appartenant à une classe privilégiée, tout au moins par la fortune.

Iles Samoa : *Troubles* (voir la *carte* t. XIII, 698).— A la suite de conflits entre l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis, une conférence se réunit à Berlin, en 1889, pour régler la situation des trois puissances à Samoa. Le 15 juin 1889, il fut décidé que les trois puissances exerceraient une action commune sur la politique de Samoa. Depuis cette époque, l'archipel a toujours été troublé. En novembre 1892, dans l'île de Tutuila, où se trouve une station maritime des États-Unis, à Pago-Pago, des indigènes se sont soulevés contre le chef Mataafa, ont détruit plusieurs villages et menacé les propriétés européennes. Le chef Leijo a pillé les villages d'Ava et Fagatons et brûlé la ville de Leiato, puis s'est retiré sur l'îlot d'Aunum. A la suite de ces faits, les trois puissances ont convoqué une conférence à bord du croiseur australien *Kingarooma;* les chefs insurgés ayant refusé de s'y rendre, le capitaine du croiseur, M. Bourke, est allé à Pago-Pago. Les chefs Leijo, Mauga et Aio se sont soumis. Le roi a promis de cesser les hostilités. A la suite de la retraite de M. Cederkrantz, chef du pouvoir judiciaire de Samoa, nécessitée par le mécontentement des indigènes, l'Angleterre et l'Allemagne ont laissé aux États-Unis le choix de son successeur.

Iles Sandwich (Hawaï) (1) : *Révolution et intervention des Etats-Unis.* — Une crise ministérielle, qui s'est produite le 12 janvier, a eu pour conséquence la déchéance de la reine Liliukalani (qui avait succédé, le 20 janvier 1891, à Kalakaua, et est veuve d'un Américain, J.-O. Dominis, mort en 1891) et la formation d'un Comité exécutif, dont M. Dole, juge, est le chef. L'état de siège a été proclamé dans l'archipel. M. Sopper est commandant des troupes. Le *Boston*, vaisseau de guerre américain, a débarqué 300 marins. Une délégation du gouvernement provisoire se rend à Washington pour demander l'annexion aux États-Unis. De son côté, la reine a protesté contre le débarquement des forces américaines et demande la protection de l'Angleterre. Une motion présentée au Sénat des États-Unis,

(1) Voir *Revue Française*, t. XIII, p. 231, 15 février 1891.

Digitized by Google

en vue de l'annexion d'Hawaï, a été ajournée, mais elle compte d'assez nombreux partisans. Le ministre des États-Unis à Hawaï a proclamé le 2 février le protectorat américain provisoire.

La formation d'un parti américain à Hawaï remonte à 1820, époque à laquelle les missionnaires de Boston commencèrent leur propagande dans ce riche archipel polynésien, qui est justement considéré comme le sanatorium du Pacifique. Un traité de réciprocité commerciale conclu en 1865 avec les États-Unis, a enrichi les planteurs de canne à sucre, mais le bill Mac Kinley a mis un terme à cette prospérité. De là les désirs de l'annexion aux États-Unis. Il s'est en outre formé toute une classe d'indigènes ou demi-blancs qui, en revenant d'Europe avec quelque instruction, ont créé une sorte de parti national et se sont faits les meneurs des Canaques. Ils voulaient supplanter les blancs naturalisés qui occupaient les emplois de juges et de fonctionnaires. La reine avait fait quelques concessions à ce parti, mais la révolution actuelle donne la direction du pouvoir aux Américains. On incline à croire que cette suprématie d'influence suffit au cabinet de Washington, qui n'est pas favorable en principe aux annexions en dehors du continent.

Par une convention conclue en 1846, la France et l'Angleterre se sont engagées à maintenir l'indépendance de l'archipel hawaïen. Les États-Unis n'y ont pas adhéré pour éviter d'être exposés à intervenir tôt ou tard, mais ils donnèrent alors l'assurance de leur intention de respecter l'autonomie hawaïenne. C'est là que l'Angleterre trouvera la base du refus de reconnaître le gouvernement provisoire.

Les ressources, les mœurs et l'histoire de l'archipel d'Hawaï viennent d'être l'objet d'une étude de M. G. Sauvin (1). Ce livre est le récit d'une et Cie, 10, rue Garancière, Paris.
excursion faite par l'auteur. Il contient aussi des tableaux statistiques, des notes bibliographiques et une carte de l'archipel.

L'archipel Sandwich comprend 8 îles : Hawaï, Mauï, Oahu, Kauaï, Molokaï, Lanaï, Nûhau et Kahoolawe ; la superficie totale est de 1.604.000 hectares et la population, d'après M. Sauvin, de 89.990 habitants (au 28 décembre 1890), dont :

Indigènes	34.436 hab.	Américains	1.928 hab.
Chinois	15.301 —	Anglais	1.344 —
Japonais	12.360 —	Allemands	1.034 —
Portugais	8.602 —	Polynésiens	588 —
Hawaiens par naturalisation	7.495 —	Suédois et Norvégiens	227 —
Demi-blancs	6.186 —	Français	78 —
		Divers	411 —

(1) *Un Royaume polynésien : îles Hawaï*, par G. Sauvin ; chez E. Plon, Nourrit et Cie.

Le Propriétaire-Gérant, ÉDOUARD MARBEAU.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 2554-2-93. — (Encre Lorilleux).

Digitized by Google

LES EMPIÈTEMENTS DE SIAM

EN ANNAM

C'est depuis la convention de 1856 avec le Cambodge, œuvre imparfaite de M. de Montigny, que le Siam empiète sur l'Annam. Je ne remonterai pas si loin : l'intéressant ouvrage de M. Ch. Meynard, *Le second Empire en Indo-Chine*, indique parfaitement la suite d'hésitations et de reculades qui constitue l'histoire de notre diplomatie extrême-orientale, et qui, d'une puissance confiante, laquelle voulait se donner à nous, a fait une puissance étonnée, puis défiante, et tentant, aujourd'hui, sous l'impulsion anglaise et allemande, de diminuer le pays qu'elle voulait augmenter par le don de soi-même. La cession au Siam, alors que Siam ne demandait rien, des provinces de Battambang el d'Angkor, le volontaire démembrement du Cambodge — qui fut notre premier acte de protectorat sur ce pays — donnèrent à Bangkok une idée de notre pusillanimité, et la mesure avec laquelle nous pouvions voir froidement violer nos droits et nos frontières. Après avoir longtemps répété — avec Francis Garnier — que l'Indo-Chine était une main dont les cinq doigts — les cinq grands fleuves — devaient être français, après avoir accepté des mutilations — qu'aucun droit ni aucun fait n'a jamais consacrées — le ministère de M. Goblet, en 1888, déclarait que la limite du Mékong était le minimum de nos prétentions à l'ouest de l'Indo-Chine. Et lorsque cette note ferme et décidée nous arriva, je me rappelle quel rayon de joie elle répandit sur la solitude où, depuis cinq mois, la mission laotienne était perdue. C'est avec ces instructions, c'est cette lettre en main que — dérision des événements — M. Massie fut installé comme vice-consul à Luang-Prabang, en remplacement de M. Pavie, rentrant en France pour l'Exposition de 1889.

Sur la foi de cette réclamation énergique, sur la conviction que du moment que la frontière du Mé Kong avait été exigée, elle avait été obtenue, la conscience française s'est endormie. Que s'est-il passé depuis lors? Nous seuls qui habitons là-bas le pouvons dire : en France personne ne s'en est occupé; chacun a cru la question résolue. Tous les faits extérieurs — qu'on laisse seuls arriver au public — ne présentaient-ils pas une façade rassurante? M. Pavie, l'explorateur infati-

Digitized by Google

gable, était nommé en Siam à la garde de nos intérêts : des explorations commerciales allaient au Mé Kong : la Société du Haut Laos s'organisait et fondait des comptoirs : on n'entendait parler que de voies de pénétration et de moyens d'échange : et le gouvernement de l'Indo-Chine faisait rentrer la question laotienne dans l'universel « Tout va bien », qui sert de thème perpétuel à toutes ses communications.

Et, au milieu de cette placidité parfaite, notre consul Massie se tue à Luang-Prabang, et il se tue parce qu'il est débordé, parce qu'il a échoué dans sa tâche, parce qu'il est abandonné de tous, parce que, sous ses yeux impuissants, son pays, son drapeau, ses compatriotes, sont bafoués, bernés et victimés (1), et en mourant, il écrit cette dernière phrase : « Peut-être voudra-t-on, si je meurs ici, que je dorme en terre française. » Devant ce retentissant suicide, — qui jette une note lugubre au milieu de toutes nos préoccupations — l'opinion publique s'émeut, la Chambre s'agite, on s'effraie du silence depuis si longtemps fait sur toutes ces régions, et sinistrement rompu par ce coup de revolver, et on se demande : « Où en sommes-nous? »

Voici où nous en sommes.

Entre la chaîne de montagnes, qui longe la mer de Chine, et la rive du Mé Kong tant réclamée, *nous n'avons ni un poste, ni un homme.* Entre l'ex-douane de Sambor, et le peloton de tirailleurs tonkinois de Dien-Bien-Phu — c'est-à-dire sur un espace de 800 kilomètres — nous n'avons pas un soldat : nous n'avons plus un seul représentant officiel, ni diplomatique, ni administratif. Nous avons purement et simplement des comptoirs commerciaux, établis par le dévoué Paul Macey, dont l'influence, même commerciale, est encore contestée, et dont l'influence politique est complètement nulle. Les populations qui habitent cette immense région n'ont ni liens hiérarchiques, ni armée, ni douanes, ni une constitution quelconque, économique ou administrative — qui les défende des empiétements du dehors. Or, pendant que nous les laissions ainsi abandonnées à elles-mêmes, — et par conséquent aux autres — l'Allemagne et l'Angleterre travaillaient la cour de Siam, afin que — ce qu'elle n'eût jamais osé faire d'elle-même — elle mît la main sur ces territoires. On se rappelle l'exploration allemande, contre laquelle

(1) N. D. L. R. Sans apprécier les causes de la mort de M. Massie, la *Revue* tient à laisser à ses correspondants toute liberté d'exprimer leur opinion sur ce douloureux événement.

Digitized by Google

Marie de Mayréna prit prétexte pour fonder l'hilarant royaume des Sédangs: on se rappelle les missions d'espionnage — colorées de topographie — de Sir Collyns, dont j'ai il y a longtemps parlé (Tonkin actuel, 1889, p. 180). Les intrigues de feu Colquhoun — qui étendait, lui, son champ d'action jusqu'à la Birmanie et aux États Shans, — sont encore plus célèbres. Aujourd'hui, il y a un grand fonctionnaire de la cour de Bangkok, qui parcourt le bassin du moyen Mé Kong, en appareil quasi royal, prêchant la réunion du pays au Siam, installant des postes, rendant des décrets : il a un nom siamois, un cachet siamois, ne parle que siamois; et cependant, quand un Européen parvient à le rencontrer, il est bien étonné de découvrir, sous le parasol indigène, un visage et des favoris anglais.

Que devait-il résulter de notre indifférence apathique, et de la haineuse activité de nos ennemis? L'invasion lente, sourde et fatale de notre territoire. C'est aujourd'hui un fait accompli. Le Mé Kong — qui doit être à nous, qui était à nous, — ne nous appartient plus en aucun point en amont de la frontière du Cambodge. Il y a des fonctionnaires siamois partout, sur le cours du fleuve, à Oubôn, à Bassac, à Nongkai, à Paklai. Il y en a un à Strungtreng, en plein Annam, à une centaine de kilomètres à l'orient du fleuve : et les rois de Siam ont choisi pour cette place de Strungtreng — qui est la plus voisine de nos possessions — une sorte de cerbère qui ne laisse passer aucun Français, fût-il muni de passeports et même de lettres de la légation française à Bangkok! L'explorateur Taupin — celui-là même qui tenta un rapprochement entre Norodom et son frère — et qui courut après lui jusqu'à Oubôn, a raconté comment les Français sont traités dans ces régions. Et son récit est trop éloquent et trop triste pour que je le paraphrase.

Le plateau des Boloven — dont naguère un ancien rapporteur des budgets coloniaux faisait à la Chambre un tableau si enchanteur, et qui est resté dans le souvenir de nos explorateurs comme une vision du Paradis — le plateau des Boloven nous a été enlevé, pour ainsi dire à notre nez, et les populations libres qui l'habitaient, ont été intentionnellement dégoûtées de notre influence et même de notre contact. Toute la vallée du Mé Kong, *tout entière*, est aux mains des Siamois, au moins administrativement. Nous n'avons rien dit, et ils ne s'en sont pas contentés : ils ont gravi la chaîne intérieure d'An-

Digitized by Google

nam, ils occupent les sources des arroyos de la mer de Chine : depuis le commencement de 1892, les gardes indigènes du Binh-Dinh et du Phu-Yen ne peuvent plus circuler à cinquante kilomètres dans l'intérieur du pays, sans y rencontrer des Siamois en parade, faisant acte de souveraineté ! (1) *J'en ai la preuve entre les mains.*

Nous en sommes là : du nord au sud, nous avons dans nos frontières un trou de 800 kilomètres : de l'est à l'ouest, nous avons perdu toute la région intérieure, et l'Annam est aujourd'hui réduit à une bande de terre de soixante kilomètres de large sur la mer de Chine.

Est-ce à dire que le Gouvernement du Protectorat n'ait pas été averti, dès longtemps, de cette atteinte à nos droits? Au contraire, les voix les plus autorisées n'ont pas cessé de signaler le danger. On n'en a tenu aucun compte : et ce n'est qu'aujourd'hui — quand rien ne peut plus être sauvé que par une action diplomatique directe — que le conseil colonial vote des fonds pour l'établissement d'une ligne fluviale, de Khõn à Kemmerat et Luang-Prabang. Mais cette ligne n'aura jamais qu'un intérêt commercial; et que veut-on que devienne notre intérêt commercial en un pays où notre influence politique et administrative a disparu !

Nos résidents en Annam ont protesté contre l'envahissement croissant du Siam : le Protectorat leur a dit de se taire, afin d'éviter les affaires : en plein huyen de Cam Lô, les soldats siamois ont heurté les linh annamites : le Protectorat a retiré ses linh de peur d'un con-

---

(1) On vient de rencontrer, à 40 kilomètres de Hué, une troupe siamoise armée : et nous n'en savons rien, parce que M. de Lanessan a enlevé à M. Brière, résident supérieur d'Annam, tout droit de contrôle sur les affaires intérieures et extérieures du pays. Les gardes civiles de Quangtri et de Quangnam, raconte le journal des *Débats*, ont des Siamois qui les surveillent, et le garde principal d'Axoc est obligé de faire charger ses fusils pour empêcher un agent de Bangkok de le mettre à la porte de son poste. Entre nos possessions intérieures et les ports de la côte, les convois sont arrêtés par les Siamois, et nos comptoirs commerciaux crient la faim. En plein territoire français, les agents de Siam font payer l'impôt à des indigènes et même à des commerçants français, à Houten, par exemple. Et ces empiétements font tous les jours la tache d'huile. Et M. de Lanessan — qui en est averti — le cache, le nie à la Métropole, afin de conserver sans encombre une position lucrative. Cependant les Siamois réclament à présent une délimitation de frontières sur le *statu quo :* et si on les laisse faire quelque temps encore, ils auront l'air d'avoir des droits, là où ils n'ont à présent que d'insoutenables prétentions ; et pour les défendre, ils trouvent en Angleterre des lords du Parlement, comme lord Lamington, qui est un des déguisés en parasol, dont je parlais tout à l'heure.

Digitized by Google

flit : on a interdit les promenades de longue haleine aux brigades de garde civile : on a fermé les yeux sur les insultes faites à nos nationaux, et même à notre pavillon, qui a été jeté bas en plusieurs endroits du Laos. Et comme tous les lésés, tous les mécontents des régions élevées venaient se plaindre à Massie, Massie écrivit supplications sur supplications à M. de Lanessan. Et le Protectorat lui envoyait de bonnes paroles, mais pas un ordre, pas un renfort effectif.

Nos colons n'ont pas été seuls à se plaindre. En effet, les fonctionnaires annamites dépossédés par l'invasion siamoise ont porté leurs doléances à l'empereur d'Annam : ces phus, ces huyen, dont on chassait les troupes, dont on révolutionnait les administrés, ont crié jusqu'à la cour de Hué. Et l'empereur et le Comat ont demandé que la France protectrice fît respecter les droits imprescriptibles de la couronne d'Annam sur toutes les frontières de l'empire. Ils ont dit — et avec juste raison — que depuis des siècles la race des Giaochi avait été en perpétuelle extension, non par les armes, mais grâce à sa constante fécondité, et ils se sont plaints que la première action de la France ait été une action rétrograde. Les a-t-on écoutés? Non, puisqu'il eût fallu à M. de Lanessan endosser une responsabilité quelconque : et le président du Conseil colonial, l'éminent M. Blanchy, le constatait dans son éloquent discours d'ouverture : *tout ce que l'on pouvait faire*, soit au Cambodge, soit au Laos, *pour diminuer l'expansion* annamite, *pour se mettre en travers de ce plus puissant facteur de notre prospérité, M. de Lanessan l'a fait*, au mépris de nos intérêts les plus directs. »

Et, ne pouvant donner satisfaction à l'empereur sur ces Siamois qu'il redoute, à ces frontières qui sont pour lui un cauchemar, M. de Lanessan lui a donné une compensation — la seule qui fût en son pouvoir : — il a rendu au Comat et aux Mandarins l'administration directe de nos possessions — que nos gouverneurs s'efforçaient de leur enlever depuis dix ans — et il leur a sacrifié, dans le delta tonkinois et l'Annam maritime, tout ce qui restait à l'administration française d'influence et de dignité. Sans le suicide de Massie, nous ne saurions rien encore de tout cela : il a fallu la mort déplorable de ce bon ouvrier de la première heure pour que M. Deloncle lançât son interpellation : il a fallu cette interpellation pour que le gouvernement s'émût, et promît solennellement de rappeler le Siam à l'observation de la limite du Mé Kong.

Digitized by Google

Que sera l'intervention de la métropole? Si c'est une intervention purement diplomatique, on me permettra de rappeler que le représentant de la France à Bang Kok n'est pas un homme de la carrière, et que — travailleur infatigable, avant tout caractère actif — il est plus enclin qu'un autre à être épuisé et trompé par les mensongères et calculées lenteurs de la cour siamoise. On me permettra de déclarer que la réponse du Siam peut très bien ne jamais être suivie de la satisfaction qu'il nous promettra, puisque nous n'avons pas sur place un seul agent pour constater son recul, pas une troupe à mettre en place de celles qu'il nous dira avoir évacué le pays : qu'il faudra donc nous contenter d'une simple affirmation, sans contrôle possible ; et qu'alors nous n'aurons fait qu'une démonstration insignifiante. Ou bien la métropole priera le protectorat d'agir : mais nous savons trop que le gouverneur actuel de l'Indo-Chine, n'entamera aucune opération de nature à engager une responsabilité quelconque, qu'il veut avant tout ménager sa candidature possible à un ministère des colonies, et que la politique métropolitaine a absorbé toute son attention. Nous le savons — quoi qu'il en dise — par les instructions confidentielles qu'il est, malgré tout, bien obligé de donner. Pas plus au Siam qu'ailleurs, M. de Lanessan ne voudra engager une action directe, ne voudra entamer quelque chose d'énergique et de grand : le voulût-il, ses uniques qualités de beau diseur ne soutiendraient pas sa volonté.

Et cependant je ne veux pas noircir outre mesure ce tableau peu rassurant pour notre avenir : mais en le blanchissant, je le rendrai plus cruel pour notre amour-propre.

La puissance siamoise — cette puissance devant laquelle nous reculons jusqu'à l'abandon et l'ignominie — est tout entière en façade. C'est une puissance quasi nulle. Consultez les explorateurs impartiaux de Siam : ils disent tous qu'ils y ont vu de belles casernes, vides de garnisaires, et qu'ils y ont compté de majestueux corps d'armée, à l'effectif chacun de cent cinquante hommes ! Pour ma part, je me rappellerai toujours en souriant la rencontre que nous fîmes, en pleines montagnes, sur le sentier de Laï à Luang Prabang, d'une petite ambassade siamoise, dont le chef et les soldats étaient boudinés à la parisienne, et dont pas deux armes n'étaient du même modèle ! Il ne s'agirait donc ni de se battre, ni de tenter un coup de force, mais simplement de paraître, et toute cette fantasmagorie s'évanouirait. Je

Digitized by Google

puis affirmer que, s'il n'y est pas invité par un ordre exprès, le gouverneur d'Indo-Chine n'aura ni ce courage ni cette initiative. J'insiste là-dessus pour éviter la confusion qu'on ferait, en croyant qu'il faille faire une campagne ou entamer une opération de guerre. Dans tout le Laos et le Siam, encore moins qu'ailleurs, il ne faut point de soldats. Quatre cents gardes, conduits en quatre groupes, par quatre Européens déterminés, sous un chef à la fois administratif et politique, tiendraient facilement — *sans avoir à tirer un seul coup de fusil* — les points principaux du Mé Kong (1). Et cette ligne semblerait suffisamment respectable au Siam — vaniteux et gonflé, mais vide — pour que jamais ne lui reviennent en tête ses velléités d'empiétement.

Que coûterait cette intervention ? la solde de quatre cents indigènes : une bagatelle. Elle nous rapporterait l'acceptation immédiate et définitive de la frontière du Mé Kong — au minimum —, et la délimitation de ladite frontière ; elle détruirait toutes les intrigues européennes qui se trament à Bangkok, et elle reporterait sur ses débouchés naturels, — les ports de la côte d'Annam — tout le commerce intérieur du Mé Kong, des Boloven et du Laos (2).

Mais — et je le répète — cette intervention directe, aujourd'hui iné-

(1) Quelques petits postes suffiraient, avec quelques gens énergiques, comme le garde principal d'Axoc, à qui — en preuve de mon assertion — il a suffi d'élever une voix menaçante pour faire disparaître les Siamois, leurs fusils et leurs éléphants. Partout, une parole ferme et un simple acte de présence suffiront. Mais, je le répète, il faut agir tout de suite, afin que les Siamois n'aient pas eu le temps de construire une barrière militaire assez forte pour qu'il soit plausible à une puissance européenne de venir se cacher derrière. Et ensuite il faut à ces chefs de poste, des instructions aussi énergiques dans le fond que claire dans la forme, des instructions à ne jamais dépasser et à ne jamais oublier. Mais pour ce double but, il faut, au ministère des Affaires étrangères, une action directe et non une réclamation platonique, et au gouvernement de l'Indo-Chine, un homme à vues larges et décidées, et non pas un fonctionnaire envieux seulement de sa tranquillité, et insoucieux de l'empire à lui confié.

(2) A ce propos, dans la discussion des routes à indiquer aux transactions du Laos à la mer, on demandait, dans cette même revue, combien la mission qui explora la route de Hanoï à Luang-Prabang, mit de temps entre Chobo et Dienbien. La partie de la mission qui fit la route directe (l'autre partie ayant fait un crochet sur Laï pour négocier avec Deovantri, alors notre ennemi), mit — défalcation faite des arrêts à Sonla et ailleurs — 24 jours, à l'époque des hautes eaux. Mais il faut admettre que le commerce vient de Luang-Prabang, et n'y va pas. Sous cette condition, il faut, de Dienbien à la Rivière Noire (Tabu ou Tachan) neuf jours de marche, en convoi. Et de là, quatre jours de barque, au rapide courant du fleuve, conduisent à Sontay, en plein cœur du delta tonkinois.

Digitized by Google

vitable, si l'on veut se garer d'un danger essentiel et sans cesse croissant, ne peut être sérieuse et fructueuse que si le gouvernement français en prend en main la direction immédiate. Ce n'est qu'à cette condition que nous reprendrons sur le Mé Kong, — notre fleuve — l'influence que jamais nous n'aurions dû perdre. Et tous ceux qui ont laissé en Indo-Chine des sympathies et des intérêts appellent ce jour avec impatience.

MAT GIOI.

M. MASSIE ET LES SIAMOIS

La question du Siam étant à l'ordre du jour, on lira avec un vif intérêt la lettre ci-dessous, du prince Henri d'Orléans, adressée à la *Politique coloniale*.

C'est en mars 1892 que j'ai rencontré M. Massie sur la haute rivière Noire, à Laï-Chau; il revenait d'un voyage sur le haut Mékong où il avait poussé jusqu'à la frontière de Chine, et d'une tournée dans les sibsompanas, et il se préparait à redescendre à Luang-Prabang. Son excursion l'avait édifié au sujet des projets et des menées des Anglais, dont il avait trouvé l'influence établie par le séjour d'un mois de M. Archer et de lord Lamington dans le petit État de Muong-You, à cheval sur le Mékong.

Quant au nom de la France, sauf dans les pays directement soumis à notre ami Deo Van Tri, il l'avait vu tourner en dérision; dans certains villages, les petits drapeaux tricolores donnés par M. Macey portaient des queues de poisson en signe de raillerie. De plus, à Xienhoung, la reine, qui avait fort bien reçu la mission Pavie, venait d'être mise à la porte et remplacée par un chef ami des Birmans. A Laï Chau, M. Massie ne pouvait causer longuement avec nous; il était obligé de repartir pour Luang-Prabang, où il nous précédait de quelques jours.

Un arrêt au poste de Dien-Bien-Phu me permit de voir les nouveaux villages établis dans la plaine de Theng; ils se développent à vue d'œil et se peuplent surtout d'anciens habitants déportés par les Siamois et rapatriés par les soins de M. Massie.

« Les démarches nécessaires pour obtenir des Siamois qu'ils laissent partir ces indigènes, leurs frais de route, les quelques secours qui leur sont accordés, tout cela, demandais-je au lieutenant Gassani, doit coûter cher. Le consulat est-il riche? — Non, me fut-il répondu;

Digitized by Google

mais on se prive, on boit de l'eau, on vit très économiquement et aux frais alloués M. Massie joint les trois quarts de son traitement et ses économies pour rapatrier les exilés et, en obtenant justice pour eux, essayer de faire connaître et aimer le nom de la France ! »

Quinze jours plus tard, nous sommes à Luang-Prabang; j'y trouve M. Massie tout ému, bouleversé, bouillant de colère et pleurant d'impuissance; en son absence, un officier siamois a menacé de mort les habitants qui se montreraient nos amis : N'aidez pas les Français, avait-on dit aux habitants, vous serez décapités, et ils sont impuissants à vous défendre. Pour obtenir le châtiment de l'auteur de ces menaces, l'officier français en fut réduit à avertir le colonel siamois qu'il se considérait comme personnellement offensé, et qu'il demandait une réparation par les armes ou la punition du coupable.

« Vous voyez, me disait M. Massie, à quoi j'en suis réduit; et c'est toujours à recommencer, parce que les Siamois savent bien que je ne suis pas soutenu. J'écris à Bangkok, j'écris à Paris; j'entasse rapports sur rapports, et invariablement on me répond : Faites de votre mieux, mais ne risquez rien, ne compromettez rien; surtout pas d'affaires. Tout cela est bel et bien, mais n'amène rien. Je sais que M. Ribot a déclaré du haut de la tribune au mois d'octobre 1891, que le minimum de nos prétentions est la rive gauche du Mékong; mais des desiderata, des promesses même, suffisent-elles? Il faut des actes et on n'a rien fait; on interdit même de rien faire; la timidité de nos gouvernants est bien connue de nos voisins; les Anglais se chargent de la leur apprendre; ils en profitent.

» Vraiment on est trop bête chez nous. Pourquoi payer et envoyer des missions entières, pourquoi placer des agents, si on leur enlève tout pouvoir, tout soutien? Voyez nos voisins les Anglais : que disent-ils à leurs agents, à M. Archer, par exemple? Ils leur recommandent d'avancer tant qu'ils pourront, d'aller partout, de regarder, d'intriguer, de gagner les chefs, de préparer, formellement appuyés par le gouvernement, l'extension de la Grande-Bretagne.

» Nous autres, nous ne sommes soutenus que pour l'inaction. Vous voyez l'impuissance où je suis de faire respecter nos droits, notre nom, notre drapeau même; vous savez les agissements des Siamois, leur marche sur la rive gauche du Mékong vers la côte d'Annam; mais ce que vous voyez, ce que vous savez n'est encore rien auprès de ce

Digitized by Google

qui s'est passé ; ma qualité de fonctionnaire m'empêche de tout vous dire ; mais je vais rentrer en France à la fin de l'année, j'irai trouver le ministre, je lui raconterai de vive voix ce que j'ai déjà écrit et, s'il ne veut rien faire là-bas, tant pis ! je découvre tout le *pot aux roses ;* on le portera à la tribune, nous verrons si la Chambre, instruite de ce qui se passe à la frontière de Siam, permettra qu'on continue à nous laisser insulter, humilier, bafouer, chasser comme nous le sommes. » . . . . . .

Ces propos, je les ai entendu continuellement tenir par M. Massie durant dix-huit jours que je suis resté à Luang-Prabang, et je suis sûr qu'ils ne seront démentis par aucun de ses amis, par aucun de ses anciens compagnons de mission. Ce qu'il me disait, il y a maintenant près d'un an, il ne pourra le répéter en France. M. Massie n'est plus ; c'est aux environs de Bassac qu'il est venu tomber, en route pour le pays, miné par la maladie, torturé par la fièvre, poursuivi par l'idée de la persécution, c'est-à-dire de l'impuissance où il était laissé, lui, officier français, à faire respecter le nom de la patrie.

Le jour où le Mékong sera fleuve demi-français est, hélas ! bien loin. Les Siamois avancent sur la rive gauche ; leurs postes sont au pied des montagnes de l'Annam ; on les annonce déjà à deux étapes de Hué ; les membres de la mission Macey, les résidents et vice-résidents de l'Annam, le président du Conseil colonial de Saïgon, tout le monde crie : Gare ! La Chambre semble se préoccuper de ce qui se passe ; on interpelle, le gouvernement répond, les Anglais s'en émeuvent. « Aurions-nous l'intention de montrer les dents ! » — Leurs ministres les rassurent. — « On ne peut, disent-ils, discuter un discours fait dans une Chambre française ; d'ailleurs, le sous-secrétaire d'État aux colonies de France a parlé de sphère d'influence, c'est un terme vague le gouvernement anglais n'a reconnu aucune sphère d'influence. »

Des paroles, toujours des paroles, pas d'actes ; nous sommes en droit de ne pas croire aux déclarations de nos gouvernants et d'attendre, pour ajouter foi à leurs promesses, qu'elles soient tenues. Le ministère a-t-il peur ? Je n'en sais rien ; en tout cas, s'il continue la même politique d'inaction du côté du Mékong, nous pourrons dans quelques années, dans très peu d'années, demander à ceux qui auront dirigé notre politique extérieure : Qu'avez-vous fait de l'Indo-Chine française ?

H. D'ORLÉANS.

Digitized by Google

LES AVANTAGES DU CANAL DE PANAMA

L'utilisation du canal n'est réellement profitable qu'aux traversées plus courtes par cette voie que par celle de Suez. Cette dernière sera donc presque toujours préférée par les navires partant des ports de la Méditerranée allant dans l'océan Indien, les mers de Chine, du Japon et dans les îles de l'Océanie. Elle ne saurait donc avoir d'avantages que pour la navigation sortant des ports de la Baltique, de la mer du Nord, de la Manche et de l'océan Atlantique jusqu'à Cadix. Mais les distances à parcourir devront remplir les conditions suivantes, savoir : que la différence entre la distance du port de départ à Suez avec la distance dudit port de départ à Panama sera plus grande ou au moins égale à la différence entre la distance du port d'arrivée à Suez et celle dudit port d'arrivée à Panama. Exemples (1) :

La différence entre les parcours de Saint-Pétersbourg à Suez et le parcours de Saint-Pétersbourg à Panama est de 398 lieues marines de 20 au degré (soit 5.555^{m},55 à la lieue), en faveur de la route par Suez.

Pour Cork-Queenstown (Irlande sud), la différence est de 352 lieues marines en faveur de Suez. Pour Brest, elle est de 486 lieues marines dans le même sens.

Pour la Corogne, de 508 lieues marines; enfin, pour Cadix, elle est de 733 lieues marines.

Prenons maintenant divers ports d'Extrême Orient, nous trouvons :

Pour Petropawlosrki (Kamstchatka), une différence de 841 lieues marines en faveur de Panama. Cette voie est donc préférable pour tous les ports, Cadix compris.

Pour Yokohama et Nangasaki, cette différence, en faveur de Panama, est, pour le plus éloigné, de 1.130 lieues marines. Ils sont donc dans le cas du précédent.

(1) Les distances ont été prises sur le tableau officiel des distances de port à port, annexé au décret de la prime à la navigation pour la marine marchande.

Digitized by Google

Pour Manille (Philippines), la différence est de 1.040 lieues marines en faveur de Suez.

Pour Sydney (Australie), 197 lieues marines en faveur de Panama, mais l'avantage reste à Suez, même pour Cork, car il reste 352 — 197, soit 155 lieues de plus à faire par Panama.

Pour Nouméa, la différence est de 644 lieues marines, laissant pour Cork un avantage total de 292 lieues marines, et pour Brest de 136 lieues marines.

Pour les îles Fidji, la différence est de 1.064 lieues marines en faveur de Panama. L'avantage pour les ports de la Manche et de l'Océan est d'environ 666 à 331 lieues marines.

Pour Hobart-Town, l'avantage est à Suez, qui gagne de 337 à 673 lieues marines.

En résumé, la voie de Panama n'est favorable aux traversées des ports des mers d'Europe qu'aux autres ports situés en deçà de 180° vers l'ouest du méridien de Cork-Queenstown (Irlande). La ligne d'égales distances part du Kamtschatka, vers la baie de Castries, prend quelques ports orientaux du Japon, passe à l'est des Philippines, un peu à l'est de Sydney et se perd dans la mer.

Mais le Japon est aujourd'hui mis en relations rapides par le chemin de fer transcanadien. Il ne passera donc rien ou presque rien par Panama à destination de ce pays. Il ne reste donc à exploiter uniquement que les côtes occidentales de l'Amérique, les îles éparses de l'océan Pacifique, et il est évident que le canal de Panama sera tout particulièrement avantageux à la navigation des navires américains. Après ceux-ci viennent les ports d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; puis les ports de la mer du Nord: allemands, danois, norvégiens-suédois et russes, et enfin les ports français de la Manche et de l'Océan.

La France est donc la dernière intéressée à l'achèvement du canal. Si tant est que l'ouverture de cette voie de communication doive être assimilée à une entreprise de voirie publique, il est tout juste, comme l'a dit M. de Soubeyran, que les gouvernements intéressés participent aux dépenses en proportion des avantages qu'ils en peuvent retirer. C'est donc un syndicat des gouvernements avantagés par l'achèvement des travaux qui doit y contribuer en proportion du tonnage que chacun d'eux fait passer actuellement par l'isthme. La France a déjà payé beaucoup plus que sa part.

Digitized by Google

Le devoir du gouvernement français est donc de s'entendre avec le gouvernement colombien pour que celui-ci n'accorde la concession du canal qu'à un syndicat international qui s'engagerait à payer à l'ancienne compagnie française les travaux déjà accomplis à un prix fixé par un arbitrage compétent et équitable. Les obligataires de l'ancienne Cie du canal interocéanique rentreraient donc dans une partie de leurs débours. Les actionnaires seraient seuls sacrifiés.

Lorsqu'on regarde avec attention une planisphère terrestre on reconnaît que la partie exploitable du territoire occidental de l'Amérique aussi bien celle du nord que celle du sud, n'est qu'une étroite bande de terre resserrée entre l'océan Pacifique et la chaîne des Cordillères et des Andes très escarpée et difficilement accessible de ce côté. Tandis que la partie la plus favorisée et la plus grande du territoire américain est à l'est de cette chaîne de montagnes dont le versant de ce côté descend en pente douce vers l'Atlantique. La navigation atteint presque au sommet de ces territoires élevés par de magnifiques fleuves, la Magdalena, l'Orénoque, les Amazones, le Cassiquiare, le Rio Negro, les fleuves se jetant dans l'estuaire de la Plata.

Le commerce maritime européen doit donc porter tous ses efforts sur l'amélioration de la navigation de ces grands fleuves. Il doit aussi prendre des mesures pour assurer l'établissement et le bon fonctionnement des chemins de fer de l'Honduras reliant Aurapalo à Puerto Cortez ou d'un chemin de fer de San Jose de Guatemala à Port Livingstone, de façon à faire déverser tout le trafic des riches contrées situées entre le golfe de Californie et le Costa-Rica sur les ports de l'Atlantique. Les communications avec l'Europe y gagneront en rapidité et sécurité. On viendra de Guatemala au Havre par Port Livingstone en 19 jours au plus au lieu de 25 que l'on met aujourd'hui.

Quant aux ports du Chili et du Pérou sud, il y a un avantage pour la navigation nord européenne à les desservir par le détroit de Magellan, en prenant en considération l'infériorité marquée du prix du de charbon ravitaillement que l'on trouve à bas prix dans les ports du Chili jusqu'à Punta Arenas (environ 17 à 18 francs la tonne).

LE NOCHER.

Digitized by Google

LES PROBLÈMES COLONIAUX DE LA PLUS-GRANDE-BRETAGNE EN 1892

Les terres sans maître reconnu deviennent de plus en plus rares; le *Times*, dans sa revue coloniale de fin d'année, constate, non sans mélancolie, que l'empire britannique ne s'est accru dans le courant de 1892 que de quelques îlots océaniques. Les Aldabras, dans l'Océan Indien, les Gilbert et trois autres rochers dans le Pacifique, c'est peu au gré de l'organe londonien, encore les Aldabras étaient-elles nominalement anglaises depuis plusieurs années. Les commissions de délimitation, qui ont fonctionné en Afrique, n'ont réussi nulle part, aucun des compétiteurs, France ou Portugal, n'ayant consenti à laisser accaparer les lambeaux de territoires convoités par les délégués britanniques.

Cable du Pacifique (1). — La main mise sur les Gilbert a été faite en vue de la pose du grand câble du Pacifique qui doit relier l'Australie au Canada et à l'Angleterre, au travers d'océans éloignés des nations européennes. Les colonies australiennes cependant ne parviennent pas à s'entendre, certaines d'entre elles redoutant la concurrence pour les lignes passant par l'Inde. La Compagnie française des câbles sous-marins a fait des offres de services, mais son projet qui fait passer la communication par la Nouvelle-Calédonie sera nécessairement écarté par raison de stratégie britannique.

Confédération australienne (2). — Des événements de diverses sortes, crises politiques, scandales financiers, grèves minières, ont quelque peu détourné l'attention publique du projet de constitution fédérale. Néanmoins l'opinion générale semble devenir de plus en plus favorable. En New South Wales, l'opposition, aussi bien que le parti au pouvoir, appuie ouvertement le fédéralisme; Sir G. Dibbs lui-même, que nous avons vu à la convention de 1891 si activement hostile, s'est rallié à l'union peut-être par nécessité politique et en échange du titre de Sir qu'il est venu recevoir à Londres des mains de la reine. On parle maintenant d'une prochaine convention pour

(1) V. *Revue Française*, 1888, 1er sem. p. 616, au compte rendu de la Conférence coloniale de 1887.

(2) V. *R. F.* 1892, 1er sem. p. 273, 321, 424, *l'Australasie au point de vue fédératif.*

Digitized by Google

la rédaction définitive. Entre temps le *Federal council* se démolit, l'Australie du Sud a déclaré ne plus vouloir s'y faire représenter.

Queensland. — *Division.* — La scission entre les régions rivales a été sur le point de s'opérer. Le projet présenté par le Gouvernement et voté par l'Assemblée législative, ne donnait pas toute satisfaction aux vœux des *North* et *Central Queensland separation leagues*, en ce sens qu'il n'y aurait eu que deux et non trois divisions; de plus, les deux Queenslands, tout en ayant chacun son organisation, seraient restés groupés sous un parlement commun qui aurait maintenu l'unité d'action, notamment au sujet de la fédération australienne. Mais la Chambre haute a fait échouer la réforme; de là une recrudescence de l'agitation en faveur de la séparation en trois provinces isolées, malgré la promesse du Gouvernement de reprendre son projet dès la session nouvelle.

Immigration canaque. — Sur la question des travailleurs, les planteurs du nord ont au contraire reçu toute satisfaction; l'immigration canaque, supprimée depuis 1890, a été de nouveau autorisée avant l'expiration des contrats de trois ans signés par les derniers engagés. On s'est efforcé, par une législation très stricte, d'empêcher le renouvellement des abus antérieurs que chacun reconnaît et déplore; à bord de tout navire recruteur se trouve un commissaire du Gouvernement; au débarquement, un agent supérieur s'assure, à peine de £ 500 d'amende au capitaine du navire, que les clauses de l'acte souscrit ont bien été expliquées au Canaque qui reçoit un numéro matricule devant assurer sans erreur son retour dans l'île d'origine. L'engagement est fait pour trois ans, moyennant la nourriture, l'habillement, le logement et une paie de £ 6 au moins par an; les engagés doivent dix heures de travail par jour; le rapatriement est gratuit.

Cette reprise ne s'est pas faite sans de vives protestations; on doit, en effet, toujours se méfier un peu de ces recrutements de noirs ou de jaunes. Cependant il ne semble pas qu'ici il y ait lieu de crier au crime de lèse-humanité, comme l'a fait un grand journal parisien; un évêque anglican de Tasmanie, dont l'opinion ne saurait être suspectée de partialité sur cette question purement anglaise, après avoir été longtemps ennemi de l'enrôlement des Canaques, vient de reconnaître, à la suite d'une tournée dans les îles exploitées, que les opérations se font très régulièrement. Vu les besoins impérieux de certains

Digitized by Google

pays tropicaux, on ne doit pas proscrire, mais seulement réglementer cette utilisation des races inférieures.

Nouvelle-Zélande. — La Nlle-Zélande nous a fourni, en 1892, un fort intéressant spécimen du libéralisme de la métropole britannique à l'égard de ses possessions autonomes. Le gouverneur, lord Glasgow, s'est trouvé en conflit avec son ministère ; celui-ci étant en minorité dans la Chambre haute, dont les membres sont nommés par la couronne, demandait au représentant de la reine de vouloir bien faire, en sa faveur, une fournée de douze sénateurs supplémentaires ; le gouverneur n'en accordait que huit. On en référa à Londres et le *Colonial office*, sans se prononcer sur le point de droit constitutionnel, invita lord Glasgow à céder. Les douze candidats ministériels furent donc créés conseillers législatifs ; parmi eux on compte quatre ouvriers.

D'un autre côté, on a refusé aux Maoris le conseil électif particulier qu'ils ont demandé par pétition.

Canada. — *Relations commerciales avec les États-Unis* (1). — Le *bill* Mac Kinley n'a décidément pas produit à l'égard du Dominion l'effet qu'en espéraient ses auteurs : l'union douanière contre l'Europe, en attendant la fusion politique. Après la crise de 1891, des négociations avaient été ouvertes à Washington ; le cabinet d'Ottawa offrait la réciprocité pour les produits naturels, comme dans la période de 1854 à 1866 ; mais les États-Unis exigeaient la réciprocité sans limites avec tarifs différentiels contre l'Angleterre. On ne put pas s'entendre. Il s'ensuivit de la gêne des deux côtés de la frontière ; le Canada, toutefois, est sorti victorieux de l'épreuve. Son mouvement général s'est élevé :

A l'exportation, de $ 98.500.000 en 1891, à $ 114.000.000 en 1892 ;
A l'importation, de $ 120.000.000 en 1891, à $ 127.000.000 en 1892.

Les chiffres relatifs au commerce avec le grand voisin et avec la mère-patrie sont encore plus concluants ; les voici, pour les exportations :

Vers les États-Unis, en 1891, $ 41.000.000 ; en 1892, $ 34.000.000.
Vers l'Angleterre, en 1891, $ 49.000.000 ; en 1892, $ 65.000.000.

Il s'ensuivit aussi une certaine tension de rapports : le Canada

(1) V. *R. F.* 1891, 1er sem., p. 260, *Rapports commerciaux entre le Canada et les États-Unis.*

Digitized by Google

frappa d'un droit spécial les navires yankees qui doivent pour passer les grands lacs au bas St-Laurent, emprunter la voie du canal Welland creusé sur le sol du Dominion; à quoi le président Harrison répliqua par un droit égal sur les navires canadiens descendant du lac Supérieur par le canal du Sault-Ste-Marie en territoire américain. Néanmoins, en présence du succès du parti démocrate, le Canada vient de retirer ses mesures vexatoires dans le but de faciliter la reprise ultérieure des négociations.

Ecoles du Manitoba. — C'est une question anti-française. Elle date de 1889; à cette époque commença une agitation ayant pour but de dénationaliser ceux de nos compatriotes de France ou du Canada qui s'établissent dans ces lointaines prairies que nos voyageurs et nos missionnaires ouvrirent à la civilisation. D'abord on a enlevé au français sa reconnaissance comme langue officielle concurremment avec l'anglais; puis on a voulu démolir le système des écoles qui étaient distinctes pour les catholiques d'un côté, les protestants presbytériens ou anglicans de l'autre.

Il existait un conseil de l'instruction publique nommé par le lieutenant-gouverneur, divisé en deux branches, catholique et protestante, à la tête de chacune desquelles se trouvait un surintendant spécial; chaque comité choisissait les livres jugés bons et recevait de l'État une subvention proportionnelle au nombre des élèves. Cette organisation fonctionnait depuis 1871; auparavant, lorsque le Manitoba ne faisait pas encore partie du Dominion, les écoles n'avaient jamais été communes; elles vivaient séparées, sans réglementation, telles que l'usage les avait établies. A la session de 1890, une loi nouvelle prescrivit l'ouverture d'écoles non confessionnelles, dites nationales, sous la direction unique du gouvernement de la province.

Mais dès que la ville de Winnipeg voulut lever les taxes prescrites par cet acte, la question de la constitutionnalité de la loi fut soulevée. La constitution fédérale du Dominion garantit aux catholiques d'Ontario et de Québec la jouissance de tous les droits qui se trouvaient en vigueur au moment de la conclusion du pacte, *en vertu de la loi*. L'acte par lequel le Manitoba accéda à l'Union en 1870 reproduisit les termes de celui de 1867 relatif aux grandes provinces, mais il y ajouta quelques mots pour tenir compte de l'organisation moins développée de l'État nouveau découpé dans les territoires de la Compa-

Digitized by Google

gnie de la baie d'Hudson : « Rien dans ces lois (sur l'instruction publique), dit-il, ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège conféré lors de l'union, par la loi *ou par la coutume*, à aucune classe particulière de personnes dans la provice relativement aux écoles séparées. » (Acte du Manitoba, chap. III, art. 22 § 1).

Un catholique, M. Barrett, s'appuyant sur ce texte, refusa de payer l'impôt ; il perdit son procès devant la cour du Banc de la reine et ensuite en appel, mais le gagna devant la cour suprême du Canada, qui déclara la loi *ultra vires*. Le gouvernement du Manitoba saisit aussitôt la plus haute juridiction britannique, le Conseil privé de la reine à Londres. Celui-ci, dans un arrêt qui date d'août 1892, est revenu à la théorie des premiers juges. Il ne nie pas le droit aux écoles séparées puisqu'elles fonctionnaient avant l'union, sans loi ni règlement, en vertu de la coutume : « Les membres de l'église catholique romaine soutenaient les écoles de leur propre église pour l'avantage des enfants catholiques romains, et n'étaient pas dans l'obligation de contribuer et ne contribuaient pas au soutien des autres écoles » (texte du jugement du Conseil privé). Mais comme l'existence de telles écoles à l'aide d'honoraires volontaires n'est nullement interdite par la loi incriminée, il a déclaré légale la création et la co-existence des nouvelles écoles gouvernementales. On était en droit d'attendre d'un tel tribunal un jugement moins partial ; car enfin, avant 1870, les catholiques ne concouraient à l'entretien que de leurs écoles et c'est là une coutume qui est devenue et est restée un droit que la nouvelle loi viole effrontément en imposant des cotisations pour des institutions dont ne veulent pas user les catholiques.

La querelle n'est pas encore terminée. La constitution fédérale du Dominion donne en effet au pouvoir central un droit d'intervention dans les affaires provinciales pour la protection des minorités opprimées ; de son côté, l'acte du Manitoba s'exprime ainsi : « Il pourra être interjeté appel au gouverneur général en conseil, de tout acte ou décision de la législature de la province ou de toute autorité provinciale, affectant quelqu'un des droits ou privilèges de la minorité protestante ou catholique romaine des sujets de Sa Majesté relativement à l'instruction » (§ 2 de l'art. 22 ci-dessus cité), et il continue en donnant au parlement canadien le droit de légiférer pour faire exécuter la décision du gouverneur. Grâce à cette sage disposition,

Digitized by Google

une requête a été adressée au représentant de la reine contre l'acte des écoles de 1890 ; mais cette fois ce n'est plus un simple particulier qui s'est mis en avant ; c'est Mgr Taché, archevêque de St-Boniface, qui a pris la parole non plus en faveur d'un intérêt privé, mais au nom de la race française du N.-O. canadien opprimée. Le vénérable prélat est d'autant mieux qualifié pour exercer ces revendications qu'en 1869-70, il contribua puissamment, sur la demande du gouvernement anglais, à pacifier les populations de la Rivière-Rouge par la promesse formelle du respect de leurs droits et privilèges. Mgr Taché, on le voit, ne partage pas les idées de Mgr Ireland.

Le gouvernement d'Ottawa ne s'est pas à ce jour prononcé. Il est aujourd'hui présidé par un catholique anglais, sir John Thompson, mais ne renferme que trois ministres de sang français. Il inclinerait sans doute à admettre la légalité des réformes manitobaines parce qu'elles tendent à aider sa politique intérieure visant d'une manière réfléchie à donner plus de cohésion à la nationalité naissante du Canada. On peut toutefois supposer qu'il se laissera guider vers la justice sinon par un respect désintéressé de la constitution, du moins par crainte des conséquences qu'aurait la consécration définitive de la loi des écoles, dans le Dominion tout entier. Le parti dit national trouverait là, en effet, un bien solide point d'appui pour continuer sa propagande anti-anglaise ; né de la mort de Riel, jeté à bas aux élections de 1891, il n'a pas cessé de mener une active campagne en faveur de l'union aux États-Unis ou de l'indépendance, et il ne demande qu'à se relever depuis que l'un de ses chefs, M. Mercier, a été acquitté par les jurés de Québec, de l'accusation de corruption portée contre lui.

Au surplus, au point de vue français, il n'y a pas lieu de s'effrayer outre mesure de ces manœuvres des hommes au pouvoir dans le Manitoba. La persécution n'a jamais réussi contre les bas Canadiens ; elle n'a au contraire servi qu'à provoquer leur résistance et assurer leur victoire.

Terre-Neuve : *Entrée dans le Dominion.* — Terre-Neuve a cherché querelle au Canada comme à la France, à propos de la boëtte pour la pêche de la morue ; pendant plus d'un an les deux pays, malgré leur cohabitation sous un même pavillon, se sont fait une guerre acharnée de tarifs. La difficulté cependant a fini par s'arranger à l'amiable,

Digitized by Google

après le grand incendie qui a dévoré, en juillet 1892, les deux tiers de St-John's et a causé aux uns de la sympathie, aux autres de la reconnaissance pour les secours envoyés. Il en est même sorti une tendance très marquée à l'accession de l'île jusqu'ici réfractaire au Dominion. Des conférences ont été tenues à Halifax; mais le grand obstacle s'est montré être la question du *French shore* dont les Canadiens ne veulent pas hériter. La tentative n'est pas allée plus loin.

French shore. — Notre différend au sujet des homards, poissons ou crustacés, n'a pas fait un seul pas vers une solution définitive. A la suite de l'arrangement du 11 mars 1891 aux fins d'arbitrage, lord Knutsford, secrétaire d'État pour les colonies, avait présenté un projet de loi qui aurait permis au gouvernement impérial de passer outre à la résistance coloniale et d'investir les officiers de la marine militaire à Terre-Neuve des droits et prérogatives indispensables. Les lords le votèrent; mais les Communes l'ajournèrent. Or, en 1892, lord Salisbury n'éprouvant plus aux approches des élections générales, les mêmes velléités d'énergie contre les politiciens de St-John's, a laissé la session s'achever sans représenter le *bill* au parlement.

Entre temps, la Chambre terre-neuvienne n'avait même pas voulu accepter un arrangement préparé à Londres par ses délégués et pourtant si favorable que la France n'aurait pas pu l'admettre (V. dép. n° 39 du livre jaune de 1892 sur les affaires de Terre-Neuve). Pour la saison de pêche de l'an dernier, on avait donc seulement renouvelé le *modus vivendi* de 1890. Il est à craindre qu'au cours de la présente session, le parlement n'ait pas le temps de reprendre cette question de coercition; 1893 verra une fois de plus, à Terre-Neuve comme en Egypte, l'Angleterre fouler aux pieds ses engagements avec la France.

Sud-Africain : *Tendances fédérales.* — Dans l'Afrique du sud commencent à s'affirmer des tendances assez inattendues vers une association entre les diverses parties composantes. Le Transvaal s'est enfin laissé pénétrer par la voie ferrée venue de Capetown et sera avant longtemps en communication, par chemin de fer, avec le Natal et la baie de Delagoa; le président Kruger lui-même, jusqu'à ce jour si intransigeant, s'est laissé aller à pronostiquer dans un discours officiel une *United South Africa.* C'est pour faire tomber l'opposition de la république Boer, qu'on lui a fait entrevoir la reconnaissance de ses droits sur le Swaziland par lequel elle accèderait à la mer; mais

Digitized by Google

en outre on lui demande l'abaissement de ses tarifs douaniers et surtout la concession des droits politiques aux très nombreux colons anglais implantés chez elle. La race hollandaise de l'Afrique méridionale est ainsi insidieusement menacée dans son indépendance même.

Cap : *Electorat politique*. — L'élément britannique a travaillé par une autre mesure, celle-ci intérieure à la colonie du Cap, à consolider sa prépondérance. Le droit de vote appartenait à tout homme sans distinction de couleur, ayant un bien ou un revenu annuel représentant £ 25 ; cela équivalait presque au suffrage universel. Or, les noirs sont trois fois plus nombreux que les blancs, et les politiciens ne craignent pas de recruter des électeurs sans s'inquiéter de la coloration de leur peau. Les noirs avaient ainsi la possibilité de dominer les blancs ; afin d'obvier à ce danger, on a élevé à £ 75 la condition de propriété et l'on a exigé que tout électeur soit capable d'écrire son nom, son adresse et son métier ; le nombre des noirs éliminés de la sorte sera bien plus grand que celui des blancs. Les droits de tous les électeurs actuels sont d'ailleurs réservés.

Natal : *Self-government*. — Au Natal, la question des noirs est plus importante encore, la proportion étant de 10 à 1 ; elle a créé une grosse difficulté pour l'établissement d'une constitution à responsabilité ministérielle. Le Natal est encore une *crown colony*. Au début de 1892, le *Colonial office* avait repoussé un premier projet rédigé à Durban, mais qui ne réglait pas d'une manière satisfaisante la protection des indigènes. Vers le milieu de l'année cependant, un autre projet réunit le consentement de lord Knutsford et des délégués coloniaux envoyés à Londres en mission ; on était tombé d'accord pour admettre non seulement que les affaires indigènes relèveraient du gouverneur, et non pas des chambres, mais que le gouverneur agirait sans son conseil des ministres ; *Downing street* gardait ainsi la haute main sur le traitement de la population de couleur.

On pouvait donc croire la question résolue. Mais on a dissous le Conseil législatif pour faire faire de nouvelles élections sur ce projet de constitution ; or voici qu'une majorité hostile est revenue. Les partisans du *statu quo* étaient déjà puissants dans l'ancienne chambre ; ils croient que le nombre d'hommes capables et jouissant de loisirs n'est pas assez grand pour constituer un ministère et une opposition ; ils craignent que le retrait des troupes métropolitaines ne soit un

Digitized by Google

danger, vu la disproportion entre les deux éléments civilisé et barbare en présence. Quant à ceux qui demandent plus de liberté, ils la réclament pour être en mesure de mieux défendre leurs intérêts contre la prépondérance de plus en plus envahissante des voisins du Cap.

Néanmoins, comme quelques-unes des élections opposées au nouveau *bill* ont été annulées, il se peut que la majorité soit bientôt renversée. Mais, dans ce cas, le *Colonial office* trouvera-t-il la déclaration nette et claire, comme il la veut, du sentiment public en faveur du *self-government ?* L'avenir nous le dira.

Compagnie de l'Afrique du sud. — Toutes les affaires des pays sud-africains sont chaque jour de plus en plus dominées par un homme que caractérise une prodigieuse activité : Mr. Cecil Rhodes. Premier ministre du Cap, il a poussé jusqu'à Prétoria la voie ferrée venant de l'extrême sud, avant celles parties de Durban ou de Delagoa, et il ne cesse de prêcher la nécessité d'une union entre tous les peuples au midi du Zambèze.

En même temps directeur de la Compagnie à charte de l'Afrique du sud, il a déjà fait du fort Salisbury une ville naissante, avec ses églises, ses hôtels, ses magasins, son journal, son organisation municipale, son télégraphe qui vient du Cap, et bientôt son chemin de fer qui, de la côte la plus proche, monte vers le Manica, au travers du territoire portugais. Mr. Rhodes voudrait encore étendre son domaine. Du roi Lobengula, il a fait un salarié de son administration ; avec les chefs du Barotsé, il a conclu de nombreux traités. Maintenant il demande le rattachement à sa Compagnie de la partie du Betchuanaland qui, au nord du cours d'eau temporaire le Molopo, est seulement sous le protectorat britannique. Bien mieux, il émet sur les terres de la Compagnie des Lacs africains au delà du Zambèze et sur le protectorat du Nyassa des prétentions contre lesquelles s'élèvent V. Lovett Cameron et le haut commissaire Johnston ; nous le voyons même créer une Société pour l'établissement d'une ligne télégraphique terrestre du Cap à Alexandrie !

Que n'avons-nous en France un homme de cette trempe, et une loi ou seulement un décret permettant la création de grandes Compagnies privilégiées !

Est africain britannique. — Le territoire reconnu à l'Angleterre par

Digitized by Google

ses arrangements avec l'Allemagne et l'Italie, entre les lacs Victoria et Albert, le Kaffa et le Somal, est en train de subir, au point de vue de son organisation, une première évolution qui justifie pleinement la définition donnée des sphères d'influence : « les matières premières des colonies » (1). Il est inutile de rappeler les hauts faits du capitaine Lugard dans l'Ouganda. Malgré la plus active propagande des Sociétés bibliques d'Angleterre, la Compagnie de l'Est africain a dû renoncer à son privilège faute de fonds. Le cabinet libéral s'est fait doucement forcer la main pour prendre la succession, et il a nommé *imperial commissionner* son consul général à Zanzibar, Sir Gerald Portal, qui est déjà en route pour aller recueillir l'héritage au nom de la reine.

Vers le bassin moyen du Nil, cette zone n'a pas reçu encore une limite. 1892 a vu s'évanouir les craintes inspirées aux Anglais par l'expédition d'Emin-Pacha ; 1893 leur apprendra sans doute ce qu'ils doivent attendre de la présence de Van Kerkhoven à Lado. Eux ils voudraient s'étendre jusqu'au littoral méditerranéen et jusqu'à l'Atlantique par le Tchad ; mais alors le problème n'est heureusement pas de la compétence de la seule Angleterre ; d'autres nations qu'elle sont intéressées à la solution.

Inde. — *Congrès national.* — Dans les derniers jours de l'année s'est réuni à Allahabad le huitième *National indian congress ;* il comprenait 700 délégués. C'était là assurément une réunion nombreuse ; mais qu'est ce chiffre, à côté de celui de la population : 269.000.000 ? Et sur ces centaines de millions, combien y a-t-il d'Indiens ayant quelque instruction ? A peine une dizaine. Les membres de cette Assemblée annuelle ne représentent, à vrai dire, qu'une infime minorité de *babous*, c'est-à-dire d'Indiens, que les Anglais ont hâtivement transformés en classe dirigeante, pour en faire leurs auxiliaires dans l'administration du pays, et qui utilisent leurs connaissances élevées pour émettre des revendications que l'an dernier lord Salisbury qualifiait de dangereuses et d'absurdes. C'est qu'en effet il leur est arrivé de demander l'autonomie dont jouissent d'autres colonies anglaises, rien moins qu'un *home rule* indien.

A la dernière session, cependant, ils ont témoigné de plus de sens pratique et d'esprit de conciliation. Ils ont surtout discuté sur l'ad-

(1) *The Times, weekly edition*, 1893, page 43.

Digitized by Google

mission des natifs, par voie d'élection, dans les conseils gouvernementaux. Antérieurement ils repoussaient le *Lond Cross' council act* de 1889, qui n'accordait à la population indigène aucune part dans la nomination des membres du conseil du vice-roi et des conseils provinciaux; ils l'acceptent maintenant avec le vœu qu'il soit complété dans le sens de l'extension du système électif, que préconisait en 1889 M. Gladstone. Le prochain congrès se tiendra à Amritsar, près de Lahore.

Représentation aux Communes. — Par un moyen détourné, l'Inde sera désormais représentée à la Chambre des communes par un de ses nationaux. Plusieurs fois déjà des Hindous avaient sollicité les suffrages publics dans la métropole elle-même; en voici un qui a réussi à trouver un collège pour l'élire, Central Finsbury, qui vient de nommer M. Dadabhai Naoroji, avocat de profession. Comment ce nouveau venu comprendra-t-il son rôle? Le Congrès national lui a voté de chaleureux encouragements et l'a invité à prendre en mains la défense de sa race; il a répondu simplement qu'il aurait à s'occuper des intérêts de ses mandants et qu'il ne pourrait consacrer qu'une partie de son temps aux questions indiennes; c'est fort sage, mais peut-être un peu désobligeant pour les compatriotes qui, eux, sont restés là-bas dans l'Inde, bien loin des bords de la Tamise.

Par des élections ainsi faites, de colons par la métropole, les grandes colonies autonomes pourraient parvenir à participer aux affaires impériales; mais trouverait-on un nombre suffisant de collèges complaisants? On peut toutefois citer encore le cas analogue d'un Canadien-Irlandais éminent, Mr. Blake, qui, après une longue carrière politique, dans le Dominion, est venu, l'an dernier, s'asseoir aux Communes dans les rangs du parti libéral.

Fédération impériale (1). — Il y a dix-huit mois, l'*Imperial federation league* fit auprès du chef du Cabinet britannique une démarche dans le but d'obtenir à bref délai la réunion d'une nouvelle conférence coloniale semblable à celle de 1887, pour étudier les moyens de resserrer les liens d'union entre les diverses parties de l'empire. Lord Salisbury se montra favorable au projet en principe, mais il déclara qu'il fallait au préalable élaborer un plan de fédération qui pût servir de base aux discussions, que le Gouvernement ne pouvait pas assumer

(1) V. *R. F.*, 1890, 1er sem., p. 705.

Digitized by Google

la responsabilité de faire venir des quatre coins du globe les hommes d'État coloniaux sans savoir exactement quel serait le programme à leur présenter.

La ligue, qui avait à cette époque pour président lord Rosebery, aujourd'hui chef du *Foreign office* dans le cabinet Gladstone, chargea une commission spéciale de rédiger le travail demandé. Cette commission, parmi les membres de laquelle nous relevons les noms bien connus de Lord Brassey, de M. James Bryce, de Sir John Colomb, de Sir Ch. Tupper, après avoir procédé à une longue enquête, en a publié le résultat en novembre 1892. C'est un pas important qui vaut d'être noté.

Le rapport de la ligue pose d'abord en principe qu'il devra exister un désir général de maintenir l'intégrité du domaine britannique; puis, 1° qu'en temps de paix, vis-à-vis des nations étrangères, la voix de l'empire doit être, autant que possible, la voix unifiée de toutes ses parties autonomes; 2° qu'en temps de guerre, les intérêts de toutes les parties seront défendus par les forces et les ressources unies de tous les associés.

Pour cela, il faut un corps représentatif central et la mise en commun des moyens de protection. Sur le second point, il est certain que le maintien des communications maritimes étant le besoin primordial, une flotte de guerre combinée et des ports de refuge doivent former la base des moyens défensifs impériaux. Mais, pour le corps central, quelle constitution, quelles attributions adopter ?

D'abord chacun des trois grands *dominions* qu'on suppose réalisés, du Canada, de l'Australasie et du Sud africain, enverrait à Londres un membre de son gouvernement responsable; ces délégués participeraient aux délibérations du cabinet britannique sur toutes les questions de politique étrangère intéressant les colonies. Ensuite, le corps central serait formé de membres nommés par le Royaume-Uni et les colonies autonomes; les trois puissances y seraient représentées directement; l'Inde et les colonies de la couronne, par les secrétaires d'État aujourd'hui chargés de leurs affaires. L'Angleterre y ferait figurer le premier ministre, les secrétaires des Affaires étrangères, de la Guerre, des Colonies et de l'Inde, le premier lord de l'Amirauté et le chancelier de l'Échiquier. Ce Conseil traiterait des questions de défense impériale et ferait emploi des sommes allouées pour cet objet. Le

Digitized by Google

mode d'alimentation du trésor impérial serait au début laissé au choix de chacun des États, en attendant qu'on eût trouvé le moyen de lui affecter spécialement telle ou telle source de revenus; en attendant une solution définitive, un arrangement serait pris pour un certain nombre d'années et resterait soumis à des révisions périodiques.

La ligue termine en demandant la réunion d'une nouvelle conférence coloniale après enquête par une commission royale, s'il y a lieu. La présence de Lord Rosebery dans le cabinet libéral et ses actes récents dans l'Ouganda, au Maroc, en Égypte, sont pour les fédéralistes anglais un sûr garant que leur ambitieuse solution du plus grand des problèmes coloniaux sera réalisée dans toute la mesure du possible.

A. Salaignac.

LA RELIGION DES ANNAMITES

(Suite et fin) (1)

LE BOUDDHISME *(suite)*

L'esprit des Orientaux manque de méthode et de précision; ses conceptions sont généralement nuageuses et enveloppées d'images confuses et d'exagérations grossières. Il est en conséquence difficile de déterminer avec exactitude ce que le bouddhisme a perdu en passant de l'Inde à la Chine et quels sont les points de la doctrine qui se sont conservés intacts. Cette religion a dû consentir certains sacrifices pour s'accommoder aux idées et aux mœurs d'adeptes chez qui l'état social et politique est entièrement différent de celui des gens au milieu de qui elle avait pris naissance. En outre, le personnel sacerdotal en Indo-Chine est très restreint et incapable numériquement de veiller à la conservation fidèle de la tradition bouddhique. Les bonzeries sont peu nombreuses; je n'en connais, pour ma part, que deux: la première, située à la montagne Nui-Goï, sur la route de Nam-Dinh à Ninh-Binh; la seconde, juchée sur les rochers qui renferment les fameuses grottes de marbre, auprès de Tourane; et encore là, le collège se trouve-t-il

(1) Voir la *Revue Française*, n° 159 et 160, t. XVII. pp. 97 et 150.

Digitized by Google

dans une promiscuité bizarre avec les autels élevés dans tous les recoins de ces pagodes souterraines à des génies locaux dont le culte n'a rien de commun avec le bouddhisme. Dans ces conditions, il est arrivé ce qui était à prévoir, c'est que le bouddhisme s'est modifié jusqu'à ressembler aux cultes pratiqués autour de lui, et n'est plus depuis longtemps qu'un ensemble d'hommages rendus à une divinité d'une réputation plus grande que celle des génies révérés dans les villages et ayant un nombre de fidèles plus considérable à lui seul que chacun d'eux en particulier.

Bien peu de mandarins sont bouddhistes et, parmi les rois d'Annam, on n'en cite qu'un, Minh-Vuong, qui pratiqua avec ferveur la religion de Phat. Il va sans dire que, sous son règne, il y eut en faveur de ce culte un regain de ferveur.

Il est à remarquer que les souverains annamites, réputés dans l'histoire comme les plus habiles, combattirent toutes les religions qui n'étaient pas la doctrine officielle. Gia-Long lui-même, malgré les services inestimables que lui avait rendus l'évêque d'Adran, rongea son frein pendant tout son règne, laissant percer, en dépit des sentiments de gratitude qui avaient trouvé un écho dans son cœur, une sourde hostilité envers le christianisme, qu'il malmena même très fort dans son édit de 1804. Le bouddhisme ne fut pas mieux traité par ce prince. Puis, à la fin de sa vie, un apaisement se fit en lui, et, soit qu'il éprouvât une sorte de lassitude du lourd rôle politique joué jusque-là, soit qu'il se sentît envahir par les remords, il recommanda à son successeur de ne persécuter aucune religion.

LE CULTE DES GÉNIES

Outre le culte officiel rendu à Confucius, aux génies protecteurs de la dynastie, etc., chaque village honore un génie particulier, esprit protecteur local auquel est élevée une pagode sur le territoire de la commune. C'est le roi qui, sur la demande régulière qui en est faite par les habitants, délivre un diplôme instituant ce génie protecteur. Cet esprit est celui d'un être animé ou non qui, dans des circonstances extraordinaires ou prêtant au surnaturel, a joué un rôle, a marqué une date dans l'histoire du village. C'est ainsi que dans les localités voisines de la mer, le génie protecteur est souvent l'esprit

Digitized by Google

d'un cadavre ou d'un objet que la tempête a portés sur le rivage. Ainsi que je l'ai dit précédemment, le culte de ces génies existait parmi les habitants de la péninsule antérieurement à l'époque où la Chine fit sentir son action civilisatrice sur ses voisins. Ce culte serait donc la véritable religion nationale des Annamites, laquelle, au contact des Chinois, continua de subsister sans diminuer d'intensité, mais en cédant le pas à la doctrine de Confucius qui passa au rang de culte officiel.

Dans les pagodes communales, à défaut de bonze, un vieillard officie. Il revêt une robe ample et d'une couleur sombre et couvre ses cheveux blancs d'un bonnet noir à lisières pendantes. Au son des tam-tams et des gongs, il exécute les saluts et les prosternations et fait les offrandes et les libations conformément aux rites. Un repas de gala vient ensuite, auquel participent les gens du village. Assis à des tables plus ou moins élevées, ils reçoivent des morceaux plus ou moins nobles, selon le rang qu'ils occupent dans la commune.

Les pagodes des génies se distinguent des temples bouddhiques par le mode de construction : ceux-ci sont en maçonnerie, tandis que celles-là sont faites de colonnes de bois plus ou moins précieux suivant la richesse des fidèles; mais toutes sont placées au milieu de bosquets et dans les plus jolis sites de la campagne annamite. Le banian gigantesque dont les branches s'étendent au loin appuyées sur d'autres branches tombant jusqu'au sol, domine le massif fleuri où se blottit la pagode et, à travers l'enlacement des feuillages, les toits rouges ourlés de blancs, relevés aux coins et chargés d'animaux fantastiques aux écailles faites de porcelaines cassées, mettent une note polychrome dans l'éternelle verdure. La cour d'entrée, à laquelle un portique compliqué donne accès, est dallée et ornée parfois de cicas enfermés à l'étroit dans des vases faits d'un ciment qui craque sous la poussée des racines, avec, çà et là, des fleurs réparties à la mode chinoise, dans des pots bleus et verts émaillés, tandis que sur les côtés de la pagode et derrière, aux pieds des arbres, s'alignent quelques plantes maraîchères que cultive, entre deux coups de balai donnés au sanctuaire, le gardien ou le bonze à la tête rasée et au vêtement brun, lamentable.

Le nombre des pagodes dédiées aux esprits est considérable, bien plus grand que celui des temples bouddhiques. Chacune d'elles a sa légende qui est comme le prétexte de son édification. En voici une

Digitized by Google

entre mille : En 1877, je me trouvais sur un navire qui fit naufrage dans une rivière de la province de Nghe-An. Devant l'endroit même où le bâtiment s'était perdu, sur le bord du fleuve, se trouvait un *mieû-nghe* (temple à un esprit) où nous campâmes pendant plus d'un mois. C'était une gracieuse pagode, formée de deux corps de bâtiments juxtaposés. On y accédait par un portique percé de trois baies surmontées de petits toits à deux étages. Au bord du fleuve, une haie de cactus limitait une terrasse qui s'avançait, surplombant la rivière. De l'autre côté, vers l'intérieur du pays, s'élevait un petit bois où tous les oiseaux du voisinage, que les rites défendent de poursuivre dans les jardins sacrés, se donnaient rendez-vous. L'intérieur du temple était encombré de statues peintes, énormes, que les Annamites déménagèrent ensuite, et qui, la première nuit, présidèrent à notre sommeil. Mais, voici la légende :

« Il y a bien longtemps, me racontait, quelques jours après, le gardien de la pagode, un empereur de la Chine, détrôné par ses sujets et forcé de s'enfuir, monta, avec tous les siens et ce qu'il avait pu sauver de ses richesses, sur un vaisseau faisant route vers le sud. Après avoir dépassé l'île de Haïnan, le navire fut assailli par une violente tempête et sombra à la hauteur de la province de Nghe-An. Tous ceux qui le montaient périrent et jamais on ne revit rien des trésors qui y avaient été entassés. Seuls, les cadavres des deux filles de l'empereur, poussés par les flots, vinrent s'échouer dans la rivière et s'arrêtèrent au premier promontoire qu'elle contourne. Sur le lit de sable doré où ils reposaient, les corps blancs des princesses furent aperçus par des habitants qui s'empressèrent de leur donner une sépulture convenable. Puis, pour apaiser les mânes des deux vierges et se les rendre favorables, ils élevèrent à cet endroit une pagode qu'ils dédièrent à l'esprit féminin. »

Malheureusement la caractéristique des monuments religieux est la fragilité ; et les statues qui s'y dressent, faites d'un amas friable de chaux et de briques, ne sont pas destinées à perpétuer le souvenir des croyances de ces peuples. Ces représentations de la divinité sont grossières, surchargées de couleurs criardes, et les paysages admirables où s'élèvent les temples ne sertissent que des idoles d'une laideur vulgaire, incapable d'enflammer les cœurs et de faire naître des sentiments d'amour. S'il est vrai que l'âme des Dieux soit attachée à leurs images, et que ceux-là seuls qui ont la beauté des apparences puissent séduire, on se demande ce que symbolisent les yeux tranquilles de

Digitized by Google

ces Bouddhas éphémères, si ce n'est la laideur et la brièveté de la vie ici-bas.

Bien différents sont les vestiges des monuments religieux des anciens habitants du pays; les tours *tiams* qui se rencontrent en grand nombre dans les provinces méridionales de l'Annam témoignent, par la solidité des matériaux employés et par le style de leurs bas-reliefs et des êtres de pierre qui en encombrent les abords, d'un art plus avancé ou peut-être d'une foi religieuse plus vive.

LES SORCIERS

Le monde des Annamites, comme un château d'Anne Radcliffe, est peuplé de fantômes qui sont les âmes de tous les êtres ayant vécu antérieurement. Les esprits des personnes mortes sans postérité ou ceux que leurs descendants délaissent errent sans sépultures et sans tablettes et viennent grossir l'armée des mauvais génies. Les Annamites les craignent beaucoup et à ce point que, deux fois par mois lunaire, ils cherchent à apaiser ces esprits sans descendance ou abandonnés par elle. Dans ces sacrifices, après quelques invocations, on lance de la porte de la maison, vers les quatre points cardinaux, une poignée de riz mélangée de sel; et la cérémonie se termine par la combustion de papiers illustrés ou recouverts de sentences. Outre ces esprits délaissés, l'armée des démons du mal compte les esprits féminins des cinq éléments qui sont éminemment malfaisants, surtout celui de l'eau auquel sont élevés les petits temples que l'on remarque sur le bord des fleuves et celui du feu qui est honoré dans les villages; et c'est à l'influence de tous ces mauvais génies que sont attribués les accidents, les maladies, les épidémies, etc., en un mot tous les malheurs qui, en Annam, fondent sur la pauvre humanité. Pendant les calamités publiques, de grandes processions s'organisent pour apaiser le génie qui a déchaîné le fléau. Toutes les communes d'un même canton y participent et sont représentées par un brancard laqué et doré sur lequel est placée la chaise de l'esprit protecteur de chacune.

On peut aisément se représenter l'importance prise par les sorciers qui se donnent pour avoir subjugué et enregimenté un certain nombre de ces esprits par qui ils se vantent d'être obéis.

Digitized by Google

Outre les exorcismes fréquents et rétribués que ces sorciers sont priés de pratiquer, ils sont encore les arbitres et les conseils de tous les actes importants de la vie, et c'est d'après le résultat des manœuvres astrologiques baroques et des évocations auxquelles ils se livrent, que l'on discerne les jours fastes aux entreprises que l'on médite. Ce sont eux qui donnent l'orientation des maisons à bâtir, l'emplacement des tombes, etc. Un général ne livre pas bataille à un moment quelconque, non plus que sous la pression des circonstances extérieures favorables, car il possède par devers lui une liste très détaillée d'auspices relatifs aux jours et aux heures à venir. Ces superstitions sont utiles à connaître, car elles expliquent les difficultés que l'on eprouve parfois à décider les mandarins à s'occuper d'affaires certains jours et à certaines heures ; et il est incontestable que la méconnaissance d'un tel état de choses a été la cause de nombreux et involontaires froissements.

Les lettrés, même les plus instruits, les mandarins les plus considérables, la cour elle-même, tout en se piquant de mépriser ce qui n'est pas mentionné dans les livres chinois, et de ne suivre en dehors d'eux que les conseils de la raison, sacrifient fréquemment à ces superstitions, à ces croyances enfantines, et il n'est pas rare de les surprendre se faisant guider dans les graves circonstances de la vie par des jongleurs et des magiciens. Loin de se cacher, beaucoup font étalage de l'exécution de ces pratiques dispendieuses qui sont un signe manifeste de leur richesse et de leur état dans le monde.

Tel est cet édifice d'une incontestablement belle ordonnance, où la politique, la religion, la morale, les mœurs, les superstitions se tiennent et dont l'ensemble constitue une formidable citadelle à laquelle nous essayons de faire brèche, nous, depuis une trentaine d'années, et le christianisme, depuis plus de trois siècles. Il en a déjà coûté un grand nombre d'existences et il doit sembler difficile de ne pas confondre dans une même admiration tous ceux, prêtres ou soldats, qui sont morts à la peine et qui reposent là-bas, après s'être dévoués pour la cause de la civilisation, pour la France.

G.-A.-J.

Digitized by Google

SITUATION AU TONKIN

CE QUE DIT M. DE LANESSAN

Le 1er juin 1892, nous avons exposé le système des routes du Tonkin d'après M. de Lanessan. Nous exprimions alors le regret que M. de Lanessan s'en remît visiblement à ses secrétaires pour la rédaction des rapports qu'il adressait à la métropole et destinés au *Journal officiel*. Confusions, redites, contradictions, beaucoup de phrases et peu de faits, tel est le menu que l'éminent gouverneur a servi aux coloniaux, qui avaient fondé sur lui tant d'espérances. En rédigeant des rapports fantaisistes quand il était sur place, M. de Lanessan a donné à ses subordonnés un mauvais exemple; ils n'osent pas, lui absent, exposer la vérité dans toute sa simplicité. Aussi bien, fort des renseignements qu'il reçoit, M. de Lanessan continue ses commentaires, qui ne sauraient plus tromper personne (1). C'est M. Chavassieux, résident supérieur à Hanoï, qui en fournit cette fois les éléments. Il s'appesantit sur l'excellent état du groupe de provinces qui forment le Delta; sur la rentrée rapide des impôts, le développement des routes, l'essor du commerce, le bon concours des mandarins. Il n'y a que la sécurité qui laisse à désirer, mais qu'y faire? C'est le fait d'inondations qu'on ne peut empêcher. Sur la rive droite du Fleuve Rouge, il signale la soumission de pirates : Lanh, les chefs du Vinh-Yen, De-Huyen, le De-Kien (de Hong-Hoa). Les chefs Ba-Ky et Luong-tam-Ky se sont soumis à M. Auvergne, résident à Thaï-Nguyen. Les mines de charbon du Quang-Yen sont efficacement protégées contre les pirates. A l'ouest, le Doc-Ngu et Tanh-Kat sont morts, le Doï-Duc, le De-Kien, Quyen-Ao (beau-frère du précédent) se sont soumis; c'est 100 fusils et 2 canons repris sur les pirates. Le De-Mac (lieutenant du De-Kien) fait mine de se rendre. D'autres soumissions ont été enregistrées à Kam-Ké et à Ngoï-Lao; c'est la pacification de la zone comprise entre la Rivière Noire, Hong-Hoa et Yen-Bay. Le colonel Pennequin (4e territoire) compte pour l'avenir sur le De-Kien, dont la soumission paraît sincère. Nous avons trouvé dans les Muongs des auxiliaires pré-

(1) *Journal officiel*, 13 février 1893, p. 781.

Digitized by Google

cieux; aussi maintient-on leur ancienne organisation des châns de Thanh-Son et d'Ao-lap. Le Cam-Khé a passé à l'autorité civile.

Dans les 1er, 2e et 3e territoires, aucun incident fâcheux à signaler. Près de Lao-Kay, des rôdeurs de Son-phong ont été rejetés par les gens du pays (Mans et Thos) appuyés par la garnison de Phong-tho; plus de 40 ont été tués. Le commandant du cercle de Lao-Kay a fait, du 12 au 29 novembre, une tournée dans la région, dont il est très satisfait. Dans le Yen-Bay, la situation s'améliore; les Muongs luttent contre les Chinois. Le long de la frontière de la Chine restera toujours la région méritant le plus de vigilance. Dans le cercle de Lang-son, le capitaine Betboy a attiré, le 18 décembre, à Na-Bo, sur la frontière, une bande de pillards, qui a été dispersée, en laissant 9 morts et 40 blessés. Du côté de Mon-Kay, le 20 décembre, des pirates ont été bloqués entre le Song-qui-Thuan et la frontière.

Commerce. — Voici le tableau des trois dernières années :

	Importations	Exportations	Total
	—	—	—
1890.	21.900.000 fr.	7.140.000 fr.	29.073.000 fr.
1891.	28.016.000 —	19.600.000 —	47.600.000 —
1892.	37.000.000 —	20.000.000 —	57.000.000 —

Ce tableau ne comprend ni le numéraire, ni le cabotage, ni les réexportations, ni le transit.

Le transit avec le Yun-nam par le fleuve Rouge atteignait, en 1889, 880.000 fr. Il a été en 1890 de 5 millions de francs. Il était en 1891 de 4.990.000 fr. Il est en 1892 de 8 millions de francs.

Douanes.— Nos recettes de douane en Annam et au Tonkin en 1892, évaluées en prévisions, à 1,001,100 piastres, se sont élevées :

En Annam, à	378.000	piastres.
Au Tonkin, à	1.083.000	—
donnant ainsi un total de.	1.461.000	piastres,

c'est-à-dire une plus-value sur les prévisions de 459.000 piastres ou, en francs, 1.626.000 fr. (à 3 fr. 50 la piastre).

Impôts. — L'impôt annamite a produit 2.588.000 piastres, en 1892, contre 2.047.590 piastres, en 1890, et 2.179.810 piastres en 1891.

Digitized by Google

Docks de Haï-Phong. — Le protectorat du Tonkin vient de signer, avec la Société des docks de Haïphong (1) un contrat portant rachat, à partir du 1er janvier 1893, moyennant 4 millions, du privilège et du matériel de cette entreprise. Il affecte au rachat une somme de 180.000 francs, montant du loyer des docks pour les magasins centraux pendant 16 annuités ; le surplus du capital sera payé en vingt annuités égales, d'après une estimation de la valeur du matériel au 1er janvier 1893. Le rachat a été demandé par les chambres de commerce de Hanoï et de Haïphong. Il aura pour conséquence de diminuer des taxes prélevées pour la manipulation et l'emmagasinement des marchandises. D'autre part, le protectorat sera libéré des sommes qu'il payait pour les magasins centraux. Quant aux grandes Compagnies de navigation, elles auront le droit de construire des appontements et des magasins où sera installé, comme à Saïgon, un bureau annexe des douanes. Enfin la Société des docks s'engage à faire, pour le compte du protectorat et dans un délai de trois ans, les travaux nécessaires à l'amélioration du port de Haïphong jusqu'à concurrence d'un million.

Chemin de fer. — La section du chemin de fer de Phu-lang-Thuong à Langson comprise entre les gares de Kep et de Sui-Gam est ouverte depuis le 5 décembre. Sui-Gam est à une faible distance de Bac-Lé.

CE QUE M. DE LANESSAN NE DIT PAS

Depuis la dernière situation donnée le 1er décembre 1892 (XVI, p. 527), les événements ne présentent qu'une pénible nomenclature de combats journaliers entre nos colonnes et les pirates. Cette période sera classée un jour par les historiens sous la rubrique : Illusions perdues. *Le passage de M. de Lanessan a eu pour conséquence une recrudescence de piraterie.*

Au moins est-il juste d'enregistrer les noms de ceux de nos officiers qui ont eu l'ingrate et périlleuse tâche de défendre nos possessions et de maintenir l'honneur du drapeau.

1er Territoire : *Sept-Pagodes.* — L'italien Piccinelli, employé aux travaux de la mine d'antimoine de Mathé, a été (13 octobre) enlevé par les pirates de la bande de Ly-y-Tchung, qui campait à Waï-Cay; le lendemain, la bande a tenté d'enlever le poste de Damas. Les pi-

(1) Ces établissements appartenaient à une Société, composée en majorité d'actionnaires lyonnais, à laquelle M. Ulysse Pila avait cédé la concession des magasins généraux, que M. Paul Bert lui avait accordée le 6 août 1886. Le 11 décembre 1886, la Société avait reçu la gestion des magasins centraux du service des subsistances et de l'administration militaire à Haï-Phong.

Digitized by Google

rates ont attaqué, près de Mon-Kay, les villages de Ninh-Duong (26 octobre) et d'A-Koi; près de la baie d'Along, 30 Chinois ont surpris la maison du huyen de Thac-Hat (25 octobre) et y ont tué le lieutenant Jeanperrin; le lendemain une bande nombreuse s'est ruée sur le poste de Dong-Than, à 3 kil. de Thac-Hat.

Dans la région de Hon-Gay, 200 pirates ont brûlé le village de Nagotna, au milieu des exploitations houillères (13 novembre). Le lt-colonel Courot avait déjà repoussé les pirates dans la région de Mon-Kay. Le commadant Lamary et le capitaine Freystaetter, partis de Ly-Saï, les ont repoussés de Bing-Ho et ont brûlé le repaire de Ly-Co, composé de 20 cases. Le 12 novembre, 150 pirates ont été repoussés par le commandant Lamary, au sud de Ly-Saï; le lendemain à la colonne se joignit le lt-colonel Courot et une pièce d'artillerie. Les pirates se sont réfugiés dans la forêt de Ma-Pha, entre Ly-Saï et Phong; les postes de Ly-Saï, Binh-Lieu et Tien-Yen surveillent la région de Binh-Ho, ravagée par 350 pirates, armés de 200 fusils à tir rapide, et commandés par Wu-A-Thaï. Le lt-colonel Clamorgan, commandant le 1er territoire militaire, a enlevé d'assaut (1er décembre) entre A-Rok et Ké-bao, le repaire de la bande de Lanh-Hi, puis a parcouru la région comprise entre Mon-Kay, Pac-Si, Than-Moï et Hakoï. M. Coqui, directeur des douanes, a installé des postes de douanes fortifiés à Pa-Koï et entre ce point et Mon-Kay. Le capitaine Bernamouti a tué le chef de Ribahon, du huyen de Ha-Hoa. Le capitaine André a brûlé le village de Chomoï, puis est rentré à Bac-Lé. Le commandant Famin a été envoyé dans la région de Mon-Kay. Une bande de 150 fusils a exercé, en novembre, des déprédations entre Kep et Cau-Son. En décembre, les pirates de Cho-Moï se sont retirés dans le repaire de Lang-Giao, près Lung-Day. A Haï-Duong, les dés Cap et Hao se sont soumis.

La région minière comprenant les territoires de Hon-Gay, Camp-Ha et Ké-Bao est placée sous l'autorité du résident de France à Quang-Yen, M. Benoît. Cet arrêté met fin à la dualité de pouvoirs qui existait dans cette région. Elle relevait, pour une partie, de l'autorité du commandant du premier territoire militaire et, de l'autre, de celle du résident de France à Quang-Yen. Pour protéger cette région, les effectifs de la brigade de garde civile et du détachement de linh-co de la province de Quang-Yen sont augmentés, le premier de 200 hommes, le second de 100 hommes.

Digitized by Google

2e Territoire : *Lang-Son.* — Le commandant Virgetti a battu 300 pirates près de Dong-Ha ; un sergent et 8 légionnaires ont été tués. M. Rocher, consul de France à Mongtsé, a obtenu de la Chine le changement du général Wei, commandant des forts de Song-Pong, qui encourageait le passage des pirates au Tonkin. D'ailleurs le Yunnan est, de son côté, ravagé par les pirates ; un officier chinois a été enlevé près de Kaï-Hoa ; les pirates demandent 20.000 fr. de rançon. M. Bons d'Anty, vice-consul de France à Lang-Tcheou et le colonel Servière ont eu récemment une entrevue cordiale avec le général chinois Sou et avec le tai-tai de Lang-Tcheou ; d'après le rapport d'un mandarin, les pirates ont essayé de barrer le passage à un bataillon chinois à Pono-Ho, près de Ngai-tien-Ngai ; le chef du bataillon chinois a été tué.

Le colonel Servière a marché de Lang-Son sur That-Khé (qu'il a débloqué le 17 septembre) et Caobang avec un millier d'hommes et 2 pièces de canon ; il a réoccupé le poste de Deo-Cat. Le 17 septembre, le tuan-phu de That-Khé, en résidence à Cao-Phong, a été enlevé par les pirates. Le même jour, un village près de Ky-Lua a été attaqué, et le lendemain Ky-Lua, défendu par 100 hommes, a été attaqué en vain, mais la bande a incendié deux villages.

Le chef Luc, avec 300 fusils, s'était installé à Sing, au croisement des routes de Quang-Huyen, de Trung-Khanh-Phu et de Tran-Linh ; le commandant de Cao-Bang, après avoir laissé un rideau de troupes devant Lung-Noi, a attaqué Luc à Song avec trois colonnes venant de Tong-Hué, Quang-Huyen et Quing-Ouan ; les pirates se sont enfuis vers An-Chau ; un légionnaire a été tué. Plusieurs chefs se sont soumis, notamment le frère de Thuyet ; les chefs muongs Ba-Mai et Ba-Tho ont confirmé, à Thanh-Hoa, leurs bonnes dispositions. Une bande, entrée au Tonkin par la porte de Chi-Ma, et qui s'était avancée jusqu'à Ban-Chu, a été rejetée en Chine par les habitants de Tu-Doan.

A 20 kilom. de Chien-Hoa, dans la région arrosée par le Son-Gam (affluent de la riv. Claire), 100 tirailleurs et 20 légionnaires commandés par le lt de Vos ont essayé de surprendre un repaire de pirates ; la défection des tirailleurs annamites a obligé les légionnaires à battre en retraite, après avoir perdu 3 sergents. Le commandant Bertrand, avisé de ces faits, a pris le repaire avec 250 hommes.

3e territoire : *Yen-Baï.* — Depuis le 1er novembre 1892, la pro-

Digitized by Google

vince de Thaï-Nguyen et une partie du Yen-Thé, complètement pacifiés, ont été détachés du 3e territoire et remises à l'autorité civile. M. Boulloche, résident au Thanh-Hoa, a été placé à la tête de la nouvelle province. C'est M. Boulloche qui a débarrassé le nord de l'Annam du chef pirate Tong-Duy-Tan (XVI, 529), pris le 6 octobre dans une grotte, enfermé dans une cage et transporté à Thanh-Hoa où il fut exécuté le 14 octobre dernier. Le doc Dong et son associé Pho ont été pris dans une embuscade placée au village de Boch-Hat. Le lanh Nhan venant de Yen-Duong, s'est rendu au résident de Bac-Ninh, auquel il a remis 6 fusils à tir rapide et 150 cartouches ; il en a été de même du doc Huynh qui a remis 28 fusils et 2 revolvers. Le capitaine Daval a pacifié la région de Bich-Dong et Nham-Lix, près Bac-Ninh. Le chef Baky s'est soumis à M. Auvergne, résident à Thaï-Nguyen.

Le 15 décembre, le capitaine Ecorsse a enlevé le repaire de Luong-Hua, à l'ouest de Kham-Yen (province de Sontay) ; le sergent Dussaussey et 4 tirailleurs ont été tués

4e TERRITOIRE : *Son-La.* — Les opérations dirigées contre le doc Duc par le colonel Pennequin sont terminées ; le doc Duc s'est soumis le 5 novembre avec 12 partisans. 9 mousquetons ou carabines Gras, un revolver d'officier ont été pris. Tien-Duc a repris la campagne avec 10 sampans bien armés, mais le chef Than-Ra a été tué et ses partisans se sont rendus. Le Dé-Kien, parent du doc Ngu, poursuivi par le colonel Pennequin et réduit à la misère, s'est soumis au poste de Hong-Hoa, en apportant 60 fusils, 2 canons et 2.000 cartouches. Le beau-frère du Dé-Kien, Quyen-Ao, s'est soumis au même poste avec 40 fusils, ainsi que le hiep Chien. Une milice de 300 hommes a été créée à Laï-Chaû, sous les ordres du phu-quamdao Deo-Van-Tri.

EXPLORATEURS ET VOYAGEURS

AFRIQUE

M. *V. Cornetz*, ingénieur, a entrepris en avril 1891 une première excursion en suivant la route de Douirat (Tunisie) (par Bir Keçira, Oglet Djenneien, Bir Zar, Oasis Tiaret) à Rhadamès. Arrivé là, M. Cornetz visita la source de la Jument, le grand cimetière, etc. ; la pré-

Digitized by Google

sence de Touareg hostiles, l'engagea à repartir de suite, mais ce voyage prouve qu'on peut aller de Gabès à Rhadamès à cheval, en 10 jours, en faisant 50 kilom. par jour. M. V. Cornetz repartit pour le Sahara tunisien et en 1891-92 il a : 1° rattaché, en passant par Bir er Reçof, les derniers puits tunisiens à Hassi Meï, point extrême atteint par F. Foureau ; 2° tracé les oueds tunisiens sahariens ; 3° délimité l'Erg oriental (amas de sable) entre El Ried Souf et Rhadamès. Le triangle parcouru, qui a 50.000 kilom. carrés environ, était insuffisamment connu.

Le comte *Léopold Hugo* a fait savoir (*Soc. de Géog.*, 20 janv.) qu'en 1846 ou 1847, avec son frère, ami du maréchal Bugeaud, il parcourut l'Algérie. A bord d'un aviso de l'État, qui faisait le service de courrier, et où il était en compagnie de M. A. de Chancel, commissaire civil (sous-préfet), M. Léopold Hugo remarqua un beau nègre, avec lequel ils lièrent conversation, M. de Chancel parlant l'arabe. Le nègre, engagé dans les zouaves, était originaire du Bornou, dans les environs du lac Tchad. Il avait été emmené dans le nord comme esclave ; il connaissait bien Kouka, M. de Chancel prit des notes sur le pays. Ces notes auraient peut-être quelque intérêt si on les retrouvait.

M. *Foureau*, ayant appris que les Ifoghas étaient campés dans le Mouydir, et les nobles azdjer vers Rhadamès, s'est dirigé sur cet oasis, sons toutefois y entrer. Il a été mis en rapport par les Chaambâ avec les nobles azdjer, notamment avec Ouan Titi Ag Abd el Hakem. M. Foureau a rappelé que l'ambassade touareg venue, l'an dernier, à Alger, avait produit le meilleur effet. Ouan Titi a déclaré qu'il serait venu à Alger sans la mort de ses frères. Il a promis qu'il assisterait à la réunion que les chefs touareg vont organiser dans l'Oued-Myad pour envoyer une nouvelle ambassade. Ouan Titi a dissuadé M. Foureau d'aller à Rhat, et lui a promis de préparer un voyage jusqu'à l'Aïr, pour lequel il viendra chercher M. Foureau à Biskra. La construction du bordj de Hassi-Inifel est presque terminée. Une crue de l'oued Myad vient fertiliser cette partie de la vallée et remplir les r'edirs.

Le *Dr Crozat* (XVII, 36), parti à la recherche des restes du capitaine Ménard (tué à Séguéla au mois de février 1891), est mort, à Tengréla, des suites d'une fièvre bilieuse hématurique. Il a été enterré à l'est du village. Le roi Tiéba, dont il fut l'hôte de 1889 à 1891, a envoyé une caravane pour ramener à Ségou les restes de l'escorte et les bagages du voyageur.

Digitized by Google

Le maître de timonerie *Gouriou*, qui commandait l'escorte de la mission Bigourdan, est rentré à Bordeaux le 17 janvier par l'*Orénoque*. M. Bigourdan est allé en Afrique pour se livrer à diverses études astronomiques, notamment à l'examen de l'éclipse du 6 avril.

M. *Serullas*, qui a exploré les Indes néerlandaises, est parti de Marseille le 25 février pour Grand-Bassam, où il va diriger des plantations d'isonandra-percha (arbres à gutta-percha).

M. *Bricart*, administrateur de Grand-Bassam, a signé une convention avec le chef de Tiassalé (Lahou). Les indigènes de cette région avaient assassiné MM. Voituret et Papillon en 1891. L'année dernière, le lieutenant *Stop*, avec des tirailleurs, avait essayé de venger la mort de nos compatriotes. Les chefs de Tiassalé se placent sous le protectorat français, ils payeront une amende et livreront les corps de Voituret et Papillon, qui seront inhumés en terre française.

M. *S. de Brazza* a quitté Bania, sur la Haute-Sangha, avec MM. *Bloum* et *Fredon* et quelques Sénégalais pour établir des communications entre Bania et un nouveau poste créé à Gaza, en plein pays musulman, à 7 jours de Bania. Deux Sénégalais, assassinés par les indigènes, ont été vengés. Le poste de Gaza a été confié à M. *Goujon*.

M. *Dolisie*, administrateur, a quitté Brazzaville le 12 janvier pour revenir, pour raison de santé, à la côte par la voie du Congo belge. Il est au Congo depuis 10 ans. Le service sera fait, pendant l'intérim, par le Dr *Curreau*.

M. *Fondère*, explorateur, est parti de Marseille le 25 février pour Libreville (Gabon).

M. *A.-J. Wauters*, directeur du *Mouvement géographique* et secrétaire général des Compagnies du Congo, s'est embarqué à Bordeaux (10 février) pour le Congo, chargé de missions par les Compagnies commerciales.

M. *Camille Delcommune*, directeur de la Société du Haut-Congo (XVI, 82) vient de mourir au Stanley-Pool. Le major *Parminter* part pour le remplacer. M. Camille Delcommune était le frère d'Alexandre Delcommune, qui a exploré le Katanga et qui se trouve actuellement sur le Tanganika.

Le lieutenant *Dhanis*, parti du Sankourou (XVII, 42 et 81), marche contre Mounié-Moharra, chef des Arabes de Nyangoué; les Arabes ont été battus essuyant des pertes considérables.

Digitized by Google

M. *Claesen*, chef de poste chez les Momboutous, écrit que M. *Van den Kerckhove* se trouvait sur le haut Kibali le 5 juillet 1892. Après avoir aidé les populations à refouler les chasseurs d'esclaves vers le nord il se proposait de revenir au Kibali. M. *Dhanis* avait établi un camp fortifié sur le Lomami en vue d'arrêter les incursions des esclavagistes. Les chefs, Lutété et Lupungo, lui avaient fait leur soumission. Du côté des Falls et du bas Lomami, les Arabes semblent arrogants à l'égard des blancs.

M. *Ernest Becker*, chef du district commercial de Bangala, a succombé après une courte maladie.

M. *Camille Janssen*, gouverneur général honoraire du Congo, secrétaire d'État des finances, a donné sa démission.

Le capitaine *Fischer*, 2 autres officiers et 187 sous-officiers et soldats s'embarquent pour renforcer l'armée coloniale du sud-ouest africain allemand.

Le capitaine *Nelson* (XVI, 34), a succombé à la dysenterie à Dagoreti, dans le district de Kikouyou (Afrique orientale anglaise). Robert-Henry Nelson était né en 1853, à Leeds. En 1878, il alla pour la première fois en Afrique. Il reçut, à la suite de la guerre contre les Zoulous, la médaille sud-africaine. Dans l'expédition Stanley (1887-89), il se distingua par des actes de bravoure.

Le major *Wissmann* (XVII, 37) après avoir atteint Blantyre, à mi-chemin entre la côte et le Nyassa, est arrivé au bord de ce lac.

Emin Pacha. — La *Gazette coloniale* allemande a reçu de M. Hermann, chef de la station de Boukoba, (lac Victoria) une dépêche confirmant la mort d'Emin-Pacha, d'après un rapport du capitaine Williams, successeur du capitaine Lugard dans l'Ouganda. D'autre part, il résulte d'une lettre adressée à Tippou Tip par son fils et datée des Stanley-Falls, 15 août, qu'Emin était vivant à cette date et continuait sa route vers Oudjidji. Un Européen, accompagné d'une escorte, a quitté Boukoba pour connaître la vérité.

M. *Chefneux* a remis en grande pompe, le 20 décembre 1892, à Addis Ababa (près d'Antoto) de la part du gouvernement français, le grand cordon de la Légion d'honneur au négus Menelik et les insignes de grand officier au ras Makonnen, vice-roi du Harrar.

Le duc *d'Orléans* (XVII, 82) est de retour à Berbera de son expédition chez les Somalis.

Digitized by Google

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES ET COLONIALES

AFRIQUE

Sahara algérien : *Poste d'Hassi-Inifel.* — Depuis 1873, le poste français le plus avancé dans le désert était celui d'El-Goléa. En décembre 1892, un poste fortifié a été créé à 150 kilomètres au S.-E. d'El-Goléa, à Hassi-Inifel. D'après M. Georges Rolland, les deux petits puits qui existaient à Hassi-Inifel (et dont un avait été creusé par la deuxième mission Flatters) avaient été abandonnés par les indigènes, en raison de leur débit insignifiant, de la stérilité du désert environnant et de l'absence de routes de caravanes. Mais Hassi-Inifel se trouvant sur une des routes stratégiques qui s'offraient à nous d'El-Goléa sur In-Salah, la création d'un poste à cet endroit fut décidée par M. le gouverneur général Cambon. On a cherché aussitôt de l'eau sur place pour l'alimentation de la garnison et de l'étape. Le lt Reibell, dit que le sondage d'Hassi-Inifel en était, le 16 janvier, à 35 mètres, mais sans trace d'eau. M. Rolland estime que l'on avait chance de rencontrer bientôt une nappe aquifère, mais il considère que l'on n'obtiendrait des eaux franchement jaillissantes et fournissant un certain débit qu'en poussant les recherches jusqu'à 200 et 300 mètres.

Soudan français : *La campagne de 1893.* — La colonne du Ht-Niger, commandée par le lt-colonel Combes, arrivée à Siguiri le 16 janvier, a quitté ce point pour nos postes du sud. Samory a construit un tata fortifié à 50 kilom. de Sanankoro. La colonne française comprend une compagnie de la légion étrangère (100 hommes), un escadron de spahis, plusieurs compagnies de tirailleurs sénégalais, d'auxiliaires sénégalais et une batterie d'artillerie. Ses pertes, à la suite de maladies, ont été moins fortes que l'an dernier : trois décès dans la légion étrangère ; une quinzaine d'hommes ont été rapatriés.

Quant au colonel Archinard, commandant supérieur du Soudan français, il est à Nioro pour compléter l'organisation de Kaarta, l'ancienne province d'Ahmadou. De Nioro il se rendra à Sansanding et à Ségou pour y examiner la situation de ces deux royaumes, placés sous notre protectorat depuis trois ans. Le royaume de Sansanding a pour fama un ancien agent des postes, Mademba ; celui de Ségou est gouverné par le fama Bodian. De Ségou, le colonel Archinard remontera le Niger vers Siguiri et Kouroussa, emmenant une batterie d'artillerie de 95, commandée par le capitaine Huvenoit. Il semble que le colonel Combes ne puisse avoir le temps de construire sur le Haut-Niger, à Farannah, le poste dont la création a été décidée. Aussi le commandant supérieur a-t-il voulu exécuter lui-même cette partie du programme.

Mort de Tiéba et de Mounirou. — Le commandant Quiquandon est arrivé le 2 février à Sikasso. Le fama Tiéba (du Kénédougou) était mort le 28 jan-

Digitized by Google

vier. Il a eu pour successeur son frère Demba. Le nouveau fama a toujours entretenu des relations amicales avec les Français. Il est venu autrefois à Bammako et il se trouvait, avec nos troupes, lors de la prise de Ségou. L'accueil fait au commandant Quiquandon à Sikasso a été très cordial.

Des avis du Macina annoncent la mort de Mounirou, ancien roi de ce pays, à Bandiagara. On croit qu'il a été assassiné par son frère Ahmadou, qui s'est emparé du pouvoir peu de temps après son arrivée en fugitif dans le Macina. Chassé de Ségou en 1890, et de Nioro, en 1891, par les colonnes du colonel Archinard, Ahmadou, fils de l'ancien conquérant toucouleur, El Hadj Omar, s'était réfugié dans le Macina, d'où il continuait ses intrigues contre nous. Là il avait trouvé un appui dans le clan de Ahmadou El-Hadj, chef des Peulhs de Yakanba, gros village du Bennaba, situé à deux journées au S.-S.-E. de Bandiagara, capitale du Macina. Peu à peu, son influence s'était étendue sur la majeure partie des Peuhls du Macina, race conquérante, qui a asservi les populations autochtones ou Tombokos. En fait, si Mounirou était toujours roi à Bandiagara, son frère Ahmadou était le chef réel.

Dahomey (1). — *Organisation et divisions politiques* (XVII, 186). — Le *Journal officiel des Établissements et protectorats français du golfe de Benin* publie deux arrêtés: Le premier arrêté établit, à partir du 1er janvier 1893, les services placés sous l'autorité directe du commandant supérieur, et qui sont : 1° état-major; 2° secrétariat et justice; 3° affaires politiques et indigènes; 4° service de l'intérieur.

Le second arrêté divise les territoires annexés en deux cercles, subdivisés eux-mêmes en cantons, et ces derniers en villages. Au cercle de Whydah sont rattachés les cantons de Aroh, Savi, Whydah, Avreketé. Le cercle de Kotonou comprend les cantons d'Abomey-Calavy, Godomey, Kotonou. Dans chaque cercle, les services civils sont dirigés par des administrateurs coloniaux. M. Librecht d'Albéca, de l'état-major du commandant supérieur, a été nommé administrateur provisoire du cercle de Whydah, et M. Roget, capitaine à l'état-major du commandant supérieur, administrateur provisoire du cercle de Kotonou.

L'occupation militaire est assurée par l'établissement de postes, dont les principaux sont Whydah, avec une compagnie d'infanterie de marine et une compagnie de Haoussas; Allada, avec une compagnie de légionnaires; Tori, près d'Allada, avec de l'infanterie de marine; Gobo, près d'Abomey, sur la route de Kana, où se trouvent le colonel Grégoire, le commandant Riou, deux compagnies sénégalaises, une compagnie haoussa et une de légionnaires.

Situation. — Le colonel Grégoire, avec 800 tirailleurs haoussas et sénégalais, a eu, le 12 janvier, une escarmouche avec le restant des troupes de Behanzin. Il en a profité pour opérer le lendemain une reconnaissance avec

(1) Voir les cartes du Dahomey, *Revue française*, 1er juillet 1890 et 1er mai 1892.

Digitized by Google

300 hommes. Il s'est porté à 20 kilom. dans le nord d'Abomey, sans rien rencontrer. Le frère de Behanzin est mort empoisonné. Le général Dodds a fait savoir qu'il ferait fusiller ceux qui, après s'être soumis, auraient chez eux des entrepôts d'armes. Il a déclaré à des émissaires de Behanzin que, si ce dernier se soumettait, il lui promettait la vie sauve. Behanzin a fait répondre qu'il acceptait, mais qu'il mettait comme condition de résider à Whydah ; le général a refusé.

Afrique orientale allemande : *Troubles.* — Depuis les échecs des expéditions de Zelewski en août 1891 et de Bulow en juin 1892, cette région n'a cessé d'être troublée. En octobre 1892, le lt Bruening, commandant le poste de Kondoa, a été tué par les indigènes révoltés dans l'Ousagara. En même temps, une caravane arabe de 2.000 porteurs venant de Zanzibar a été pillée. Le médecin *Arning*, avec 36 hommes, a mis en déroute 2.000 Ouahéhés. Le sultan Sikké, de l'Ounyayembé (Tabora) s'est soumis aux Allemands. Les Moshis, près de la frontière anglaise, se tiennent tranquilles. La commission de délimitation anglo-allemande, dont fait partie le Dr Peters, a bien fonctionné.

Afrique orientale anglaise : *Troubles.* — Des désordres se sont produits, au commencement de février, chez les Somalis à Baraoua et Kismayou, stations côtières du sultan de Zanzibar, la première enclavée en pays des Somalis, la seconde, au sud de l'embouchure de la Djouba. Un agent de la Cie Britannique a été maltraité par des Somalis, sur lesquels la police et les troupes du navire de guerre anglais *Vidgeon* ont fait feu. Il y a eu 8 morts ; aucun Européen n'a été blessé. Le quartier indigène de Kismayou a été incendié par les Anglais

M. Rennell Rod, chargé d'affaires anglais à Zanzibar, en l'absence de sir Gerald Portal, envoyé dans l'Ouganda, est parti à bord du *Philomel* pour mettre fin à l'affaire.

ASIE ET OCÉANIE

Nouveaux chemins de fer en Asie mineure (XVII, 92). — M. Kaulla a obtenu du sultan le 15 février écoulé, la concession des nouvelles lignes suivantes qui doivent être achevées en huit ans :

1° Prolongement de la ligne d'actuelle d'Angora jusqu'à Césarée (380 kilomètres) avec une garantie kilométrique de 18.000 francs en chiffre rond (le montant fixé est indiqué en livres turques).

2° Embranchement d'Eskichéir (point situé au kilomètre 220 de la ligne d'Ismid à Angora) à Konia, par Kutahia et Afiun Karahissar (475 kilomètres) avec une garantie kilométrique de 14.000 francs en chiffre rond.

Comme on le voit la future ligne de Bagdad va entrer un peu plus avant dans le centre de l'Asie mineure. Nous ajouterons que la nouvelle concession Kaulla prévoit que, quand les recettes de la ligne d'Angora dépasseront pendant trois années consécutives, le chiffre de 15.000 francs, ce qui se produira au plus tard dans une dizaine d'années, le concessionnaire s'engage à construire une nouvelle section de Césarée à Sivas.

Digitized by Google

On se souvient que M. Kaulla représente le groupe de la Deutsche Bank de Berlin qui a déjà réalisé la ligne d'Angora.

Cochinchine : *Navigation sur le haut Mékong.* — Le Conseil colonial de la Cochinchine vient d'augmenter de 20,000 piastres la subvention accordée à la Cie des messageries fluviales de Cochinchine, afin de permettre l'établissement d'une ligne de navigation sur le haut Mékong, en amont des chutes de Khôn. Depuis deux ans un navire à vapeur, commandé par le lt de vaisseau Guissez, essaye en vain de franchir ces chutes. La Cie des messageries fluviales a estimé qu'il était préférable d'amener un navire démontable en aval des chutes et d'en transporter les fragments soit sur un Decauville de quelques kilomètres, soit à dos d'homme, jusqu'au bief supérieur. Elle organisera ensuite un service fluvial sur le moyen Mékong, qui, pendant toute l'année, s'effectuera jusqu'à Kemarat (à la hauteur de Hué) et qui, pendant quatre mois, pourra pousser vers Luang-Prabang. La nouvelle ligne fonctionnera en août 1893.

Chine : *Syndicat français.* — Le Syndicat français représenté en Chine par M. Croizade, ingénieur des Forges et Chantiers de la Méditerranée, vient d'obtenir du vice-roi Li-Hung-Chang un contrat avantageux. Il s'agit des fournitures pour le chemin de fer du Pe-tchi-li dont le prolongement au nord sur Kirin (900 kilomètres de Tientsin) est décidé. Les Forges et Chantiers auraient la commande de 95 ponts en fer dont un de 200 mètres, les Allemands fournissent les rails, les Anglais les locomotives, et les Forges de Commentry les ferrements des wagons qui seront construits à Tientsin avec des bois chinois. A. A. F.

Nouvelle-Calédonie : *Câble.* — Le Gouvernement vient de faire voter par la Chambre le projet de loi relatif à l'établissement d'un câble français entre l'Australie et la Nouvelle-Calédonie. Jusqu'ici, en effet, les dépêches pour la Nouvelle-Calédonie sont transportées de Sydney à Nouméa par les courriers postaux. La Société française des télégraphes sous-marins a obtenu du Gouvernement du Queensland le droit exclusif d'atterrissage, et cette colonie australienne et la Nouvelle-Galles-du-Sud, ont donné leur concours financier à l'entreprise. Le Queensland et la Nouvelle-Galles-du-Sud garantissent le tiers du produit annuel minimum, soit 100,000 francs. La garantie de l'État français s'exercerait sur les deux autres tiers.

Iles Fidji : *Presse locale.* — Les îles Fidji, dit le *Daily News*, ont quatre journaux. Le *Fiji Times*, qui tire à 600, le *Levuka Times*, à 120, paraissent, l'un deux fois, l'autre une fois par semaine. Le gouvernement du Pacifique occidental a un organe officiel en langue indigène, le *Wa Mata*, qu'il publie une fois par mois à Suva et qui a une circulation de 450 exemplaires. Enfin, la *Fiji Royal Gazette*, qui paraît, à des intervalles irréguliers n'a que 175 lecteurs.

Iles Hawaï : *Statistique.* — Les événements dont l'archipel d'Hawaï vient d'être le théâtre donnent de l'actualité aux statistiques suivantes :

Digitized by Google

Population par nationalités.

	Année 1872	Année 1878	Année 1884	Année 1890
	Habitants	Habitants	Habitants	Habitants
Canaques	49.044	44.088	40.014	34.436
Demi-blancs	1.487	3.420	4.218	6.186
Chinois	1.938	5.916	17.937	15.301
Américains	889	1.276	2.066	1.928
Hawaïens	849	947	2.040	7.495
Anglais	619	883	1.282	1.344
Portugais	395	436	9.377	8.602
Allemands	224	272	1.600	1.034
Français	88	81	192	70
Japonais	»	»	116	12.360
Norvégiens	»	»	362	227
Autres étrangers	364	666	416	419
Polynésiens	»	»	956	588
	55.897	57.985	80.578	89.990

Population totale à diverses époques.

En 1832	130.313	habitants.	En 1872	55.897	habitants.
1836	108.579	—	1878	57.985	—
1853	73.138	—	1884	80.578	—
1860	69.800	—	1890	89.990	—
1866	62.959	—			

Population Canaque à diverses époques.

En 1778	300.000	Canaques.	En 1860	67.000	Canaques.
1790	200.000	—	1866	57.000	—
1832	130.000	—	1872	49.000	—
1836	108.000	—	1878	44.000	—
1850	84.000	—	1884	40.000	—
			1890	34.000	—

Population des diverses îles en 1890.

Hawaï	26.754	habitants.	Lanaï	174	habitants.
Mani	17.357	—	Oahu	31.194	—
Molokaï	2.632	—	Kanaï	11.859	—
Autres îles	20	—	TOTAL	89.990	habitants.

Émigration.

	Chinois	Japonais	Autres étrangers	Totaux
Arrivées	654	3.829	120	4.603
Départs	1.567	175	329	2.171

Digitized by Google

Commerce des îles Hawaï avec San-Francisco.

	Année 1888	Année 1889	Année 1890
Marchandises exportées. . . . . $	2.836.700	3.353.053	4.179.311
Numéraire exporté	300.450	1.283.846	828.480
TOTAL DES EXPORTATIONS. . . $	3.137.150	4.636.899	5.007.791
Marchandises importées. . . . . $	11.208.684	14.074.151	12.363.450
Numéraire importé.	32.016	24.579	2.677
TOTAL DES IMPORTATIONS. . . $	11.240.700	14.098.730	12.366.127

Statistique des Écoles.

	Année 1888		Année 1890	
Ile Hawaï.	69 écoles	2.773 enfants	67 écoles	2.915 enfants.
— Mani et Lanaï	33 —	1.838 —	33 —	2.111 —
— Molokai.	8 —	254 —	6 —	337 —
— Oahu	62 —	2.983 —	53 —	3.540 —
— Kanaï et Nühau	17 —	1.002 —	19 —	1.103 —
TOTAUX.	189 écoles	8.850 enfants	178 écoles	10.006 enfants.

Classification des Écoles.

	Écoles indigènes Canaques (gouvernementales)		Écoles anglaises		Écoles indépendantes libres	
Hawaï	21 écoles	395 élèves	35 écoles	2.014 élèves	11 écoles	506 élèves.
Oahu.	6 —	121 —	21 —	1.752 —	26 —	1.667 —
Mani et Lanaï.	1 —	18 —	25 —	1.732 —	7 —	361 —
Kanaï	5 —	130 —	10 —	844 —	4 —	129 —
Molokaï . . .	3 —	104 —	3 —	233 —	0 —	0 —

Nationalité des enfants dans les Écoles.

	1888	1890		1888	1890
Hawaïens	6.320	5.599	Norvégiens.	40	58
Demi-blancs	1.247	1.573	Chinois	147	262
Américains.	253	259	Insulaires	16	40
Anglais	163	139	Japonais.	54	39
Allemands	176	199	Autres étrangers . .	19	25
Portugais.	1.335	1.813			

Colonies françaises : *Budget de 1893.* — La discussion à la Chambre des députés, du budget de 1893, a été marquée par divers incidents que nous devons consigner.

M. l'amiral Vallon, à l'occasion du chapitre 21, a signalé l'insuffisance des moyens de défense de nos colonies sur la côte d'Afrique, et a insisté sur la

Digitized by Google

nécessité de posséder des dépôts de charbon. Il a rappelé les sommes considérables consacrées par l'Angleterre pour cet objet (voir la *Revue Française*, t. XVII, p. 5, 49 et 112), car en temps de guerre on ne peut s'adresser aux neutres. M. Delcassé, sous-secrétaire d'État aux colonies a promis que, pour 1894, il s'efforcera de donner satisfaction à M. l'amiral Vallon.

M. de Mahy a fait adopter (6 février) un crédit supplémentaire de 100.000 francs pour la construction de routes et travaux divers à Diégo-Suarez ; la subvention de Diégo-Suarez avait déjà été augmentée de 140.000 francs par rapport à l'exercice précédent. Les 24 millions demandés pour le Tonkin ont été votés par 308 voix contre 125, et les crédits supplémentaires pour le Dahomey (6.236.000 francs) par 430 voix contre 20. (XVII, 86).

Une demande de crédit de 500.000 francs doit être déposée par le gouvernement, pour combler le déficit du budget local du Congo français, épuisé par les dépenses faites pour l'occupation des rives de la Sangha et du haut Oubanghi.

BIBLIOGRAPHIE

Notes bibliographiques sur Madagascar, La Réunion, etc.

(Ouvrages existant à la Bibliothèque coloniale de Saint-Denis, Réunion.)

Flacourt : *Histoire de la grande île de Madagascar*, Paris 1658, 1 vol. in-4°.
Du Bois : *Les voyages faits par le sieur Dubois aux îles Dauphine et Bourbon en 1669-70-71-72*, Paris, 1674, 1 vol. in-12.
Souchu de Rennefort : *Histoire des Indes orientales*, Paris 1688. 1 vol. in-4°.
Dellon : *Voyages de M. Dellon et Cologne*, 1711, 3 vol. in-12.
Le Gentil : *Voyage dans les mers de l'Inde*, Paris 1781, 2 vol. in-4°.
Sonnerat : *Voyage aux Indes orientales*, Paris 1782, 2 vol. in-4°.
Poivre : *Œuvres complètes*, Paris 1797, 1 vol. in-8° ; — *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement et au progrès de la Compagnie des Indes orientales et des Pays-Bas*, Amsterdam 1702, 6 vol. in-12.
Du Petit-Thouars : *Histoire des végétaux recueillis dans les îles australes de l'Afrique*, Paris 1806, 1 vol. in-4°.
Bory de Saint-Vincent : *Voyage dans les quatre principales îles des mers de l'Afrique*, Paris an XIII, 3 vol. in-8° et atlas.
Mahé de Labourdonnais : *Mémoires historiques*, Paris 1827, 1 vol. in-8°.
Comte de Bouvet : *Mémoire sur son administration de l'île de Bourbon 1815-1817*, Paris 1819, 1 vol. in-12.
G. Azéma : *Histoire de l'île Bourbon de 1643 à 1848*, Paris 1859, 1 vol. in-8°.
V. Focard : *Dix-huit mois de République à l'île Bourbon*, La Réunion 1863, 1 vol. in-8°.
Maillard : *Notes sur l'île de la Réunion*, Paris 1862, 1 vol. in-8° et planches coloriées.
Imhaus : *Notice sur les principales productions naturelles et fabriquées de l'île de la Réunion*, Paris, 1 vol. in-8°.
Ida Pfeiffer : *Voyage à Madagascar*, Paris 1865, 1 vol. in-12.
Élie Pajot : *Simples renseignements sur l'île Bourbon*, Paris 1887, 1 vol. in-12.
G. Crestien : *Causeries historiques*, Paris 1811, 1 vol. in-12.
Ch. Bellanger : *Histoire et géographie des Colonies françaises*, Paris 1886, 1 vol. in-12.
Alf. Rambaud : *La France coloniale*, Paris 1886, 1 vol. in-8° et cartes.

Digitized by Google

GUET : *Les origines de l'île Bourbon et de Madagascar*, Paris 1888, 1 vol. in-8°.
LOUIS BRUNET : *Les Francs-Créoles 1830*, Réunion 1884-85, 1 vol, in-8°; — *Répand de Montanvert. Scènes de la Révolution française à l'île Bourbon*, Paris 1880, 1 vol. in-12; — *Notices coloniales avec cartes*, 3 vol., grand in-8°, 1885.
L. ROUSSIN : *Album de l'île de la Réunion*, 4 vol. in-4°, nombreuses gravures et planches coloriées, La Réunion.
AD. D'HESTREL : *Album de l'île Bourbon*, 1 vol. in-f°.
PARENT ET RONDEAU : *Album des vues de l'île (Bourbon) de La Réunion*, 1 vol. in-f° oblong.
Colonies françaises de 1830 à 1848. Recueil d'ordonnances, de mémoires concernant l'esclavage, les sucres, la statistique, l'agriculture, l'industrie, 70 vol. divers formats.
Procès verbaux du Conseil colonial et du Conseil général, 36 vol. in-4°.
Une foule de notices et articles dans *Revue Maritime et Coloniale* et *Annales Maritimes et Coloniales*.
TROUETTE : *L'île Bourbon pendant la période révolutionnaire 1789-1813*, tome Ier, 1 vol. in-8°.
AUG. BILLARD : *Voyage aux Colonies orientales*, Paris 1822, 1 vol. in-8° avec carte et planche.
J. DUVAL : *Les colonies et la politique coloniale de la France*, Paris, 1 vol. in-8.
LEGUAT : *Voyages et aventures de François Leguat et de ses compagnons aux deux îles désertes des Indes orientales*, Londres 1721, 2 tomes in-8°, carte et planche.

Ouvrages que cette Bibliothèque ferait bien d'acquérir.

Dr A. VINSON : *Salazie*, 1 vol. in-12; — *Voyage à Madagascar au couronnement de Radama II*, 1 grand in-4°, Rout, Paris 1865; — *Les araignées de Bourbon et Madagascar*, 1 vol. in-4°, Paris.
Dr F. DE MAHY : *Autour de Bourbon et Madagascar*, in-12, Paris 1891.
LEGRAVEL DE LACOMBE : *Voyage à Madagascar et aux Comores 1823-1824*, Paris 1840, Desessart.
GRANDIDIER : *Madagascar*, 1 vol. in-8°, Martinel, Paris 1871; — La collection des grands volumes in-4° de cet auteur sur cette île en cours de publication.
LÉONCE DETCHEVERY : *Nossi-Bé*, 1 brochure in-4°, Paris, 1881.
Dr LACAZE : *L'île Bourbon, l'île de France et Madagascar*, 1 vol. in-8°, Paris 1880, Parent.
PÈRE LAVAYSSIÈRE : *Histoire de Madagascar*, 2 vol., Lecoffre, Paris; — *20 ans à Madagascar d'après le P. Abinal*, 1 vol. Lecoffre, Paris.
HENRY D'ESCAMPS : *Histoire et géographie de Madagascar*, Firmin Didot, Paris 1884. C'est une compilation générale des ouvrages antérieurs.
R.-W. ELLIS : *Three visits to Madagascar*, John Murray, C. London 1858, gravures.
Dr A. CORRE : *Nos créoles*, 2 vol. chez Albert Savy, 2e édition, Paris, 3 fr. 50; — *Le Crime en Pays créole*, Bibliothèque d'anthropologie criminelle, G. Steinheil, 2, rue Casimir-Delavigne, Paris.
P. DE CHAMPLAIN (Richard Foix): *Le Fond d'un cœur*, roman paru dans l'Illustration (supplément), 1890-91. Illustrations d'Em. Bayard.

ERRATUM

COLONISATION DU BRÉSIL, p. 128, *au lieu de:*
« Au 31 décembre 1890 l'État de Rio Grande do Sul renfermait 888.384 habitants soit 90 habitants par kilomètre carré »:
Lisez: « soit moins de 4 habitants par kilomètre carré ».

Le Propriétaire-Gérant, ÉDOUARD MARBEAU.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 3846-2-93. — (Encre Lorilleux).

Digitized by Google

Digitized by Google

ITINÉRAIRES
DES
EXPLORATEURS ANGLAIS ET FRANÇAIS
DANS LES BASSINS DU
MÉKONG ET DU MÉNAM

par A. A. FAUVEL

PUBLIÉE PAR LA REVUE FRANÇAISE EXPLORATION

DIRECTEUR ED. MARBEAU

1893

Limites actuelles des Etats .....+++++++
— id. — entre l'Annam et le Tonkin .....-|-|-|-|-
id de l'Annam en 1838 .....-+-+-+-+
Itinéraire de M. Archer (1890-91) .....|-|-|-|-|-|-|-
— id — de Lord Lammington (1890-91) .....
Diverses missions Pavie 1887-1892 .....
Chemins de fer projetés .....
id en construction .....
M = Müang ou Etat.
N = Nam ou Fleuve, Rivière
S = Song ou Fleuve.

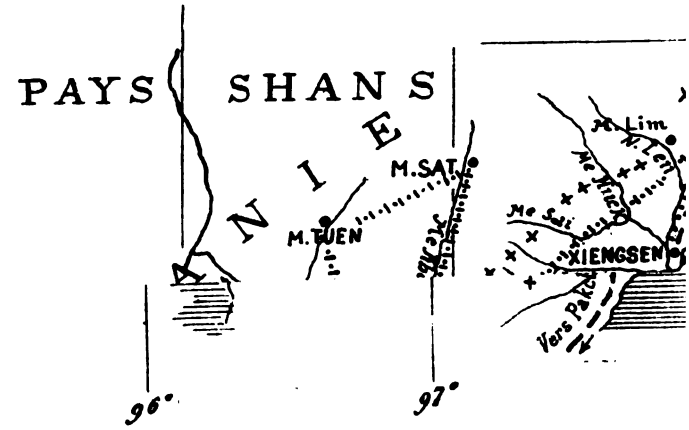

Digitized by Google

RATION DE LA VALLÉE DU MÉ-KONG

LYSE DU RAPPORT DE M. W. J. ARCHER (1)

fut chargé, en décembre 1890, par le Gouvernement an-
npléter l'exploration et le lever de la frontière entre le
Birmanie, commencés en 1889. La première partie du
Chieng-Maï à Chieng-Sen, s'accomplit en compagnie de
ton, d'une commission et d'une escorte qui le rejoignirent
Müang-Tuen, puis à Müang-Sat, sur le Mé-Khok, où com-
vail. Les districts traversés pour y arriver sont mainte-
nquilles, on y exploite les forêts avec sécurité. La popula-
re clairsemée, mais elle se développera sans doute, grâce
des forêts de teck de Müang-Hang et à l'excellente posi-
ng-Tuen sur le Mé-Hang, affluent du Salouen. Ces forêts
superbes, mais, si on ne veut pas qu'elles soient rapide-
es, comme tant d'autres au Siam, il faut se hâter de les
des règlements. Le marché de Müang-Tuen est le plus
s pays Chans, à l'est de Moué. Il tire ses marchandises
ï. Or, bien que les caravanes du Yunnan commencent à se
oute de Birmanie à Chieng-Maï par Müang-Tuen et Müang-
ne qu'elle ne se développera pas en grande route commer-
y aurait lieu de perfectionner la route entre Müang-Tuen
aï, ce qui amènerait un progrès considérable dans les
commerciales de l'Angleterre avec la partie sud-est des
au delà du Salouen. De Müang-Tuen à Müang-Sat, on
haîne de partage des vallées du Salouen et du Mé-Kong, à
de 3.300 pieds au-dessus de la mer, à travers des forêts
Müang-Sat, sur le Mé-Khok, fut autrefois une ville de
ortance, elle ne compte plus aujourd'hui qu'environ cin-
ons fort pauvres. Bien que le climat y soit tempéré (5°5 cen-
décembre), la fièvre y fait de nombreuses victimes. La
fois cultivée, ne montre plus que peu de champs de riz.

---

rt de l'assistant du Service consulaire anglais à Siam, accompagné d'une
blié en 1892 dans la collection officielle du Parlement anglais.

Digitized by Google

De Müang-Sat à Müang-Fang, il fallut se tailler une route à travers la brousse jusqu'à l'embouchure du Mé-Fang, où l'on reprit la route de Müang-Fang à Chieng-Sën, déjà parcourue par M. Archer en 1887. Il la trouva encore plus déserte qu'alors, grâce aux incursions du chef rebelle de Chieng-Maï (Phaya-Pap), qui avait pris Müang-Fang en 1890, mais fut ensuite chassé par les habitants.

De Müang-Sat à Chieng-Haï, le cours du Mé-Khok est enfermé entre deux chaînes de montagnes habitées par les Musös, tribu aborigène de l'Indo-Chine. Ces sauvages brûlent les forêts et plantent du riz, du tabac et du coton sur le terrain fertilisé par les cendres. Ils échangent ces produits pour des cotonnades imprimées (indiennes) et des instruments de métal. Ils sont sujets du Kyaingtong et du Siam. Ils se montrèrent aimables pour la mission, qui visita plusieurs villages.

A Chieng-Sën la prospérité renaît, la population est plus nombreuse, les cultures produisent abondamment le riz, et, avec une irrigation bien comprise, le pays pourrait donner beaucoup plus. Cette plaine, d'environ 400 milles carrés, contient de nombreux villages. C'est la seule plaine d'importance sur le cours moyen du Mé-Kong, très resserré partout ailleurs.

L'Indo-Chine peut être divisée en trois zones : la zone supérieure et montagneuse, située à 2.000 pieds de hauteur, allant de la Birmanie au delta du Tonkin, à travers les États Chans, et du Yunnan au 20e degré de latitude sud ; la zone moyenne, d'une élévation de 500 pieds, et la zone inférieure ou marine, formée par les basses vallées de l'Iraouaddy, du Salouen, du Mé-Nam, du Mé-Kong et du Fleuve Rouge. Or Chieng-Sën peut être considéré comme la porte naturelle faisant communiquer les deux premières zones. La meilleure route du nord au sud doit passer forcément par le défilé de Chieng-Sën.

Si l'on veut arriver du sud au Yunnan par chemin de fer, il faudra suivant M. Archer, remonter la vallée du Mé-Kong par Chieng-Sën. Une voie ferrée partant de Bangkok, pour rejoindre le haut Mé-Kong à Chien-Hung, ne trouverait aucune difficulté sérieuse à surmonter en passant par les vallées du Mé-Nam et du Mé-Ping jusqu'à Raheng, en suivant de là celle du Mé-Wang, pour atteindre Lakhon, d'où elle irait à Chieng-Sën viâ Pa-Yao. De Chieng-Sën on remonterait la vallée du Mé-Kong (par Chien-Lap, Chien-Hung) et on atteindrait Ssu-Mao (Yunnan).

La vallée du Mé-Kong, de Chieng-Maï à Chieng-Lap possède une bonne

Digitized by Google

route, sauf dans les forêts de bambous, une population assez considérable, et est très cultivée par les tribus des Laos, Khön, Lü, Musös, Chans, Ko-Kui et autres montagnards. Le Mé-Kong n'est pas navigable au-dessous du gué de Müang-Len.

La mission passa à Müang-Sing, capitale du territoire de Chieng-Kheng (Kyaing-Chaing), remonta la vallée du Nam-Ma, petite rivière venant du N.-E., encore inexplorée, et portée sur les cartes sous le nom erroné de Nam-Ngoua.

La route allant du gué du Mé-Kong (Chieng-Lap) à Müang-Sing, qui mesure 46 milles, est facile, étant peu accidentée, aussi est-elle très fréquentée par les caravanes venant des États de Sipsong-Panna (Chien-Hung), à l'ouest du Mé-Kong, et se rendant au Kyaing-ton et à Siam, où elles portent le sel de Müang-La. Müang-Sing semble devoir devenir un centre important, elle communique avec Kyaing-ton par Chieng-Lap ou par Tha-Sop-Luei (embouchure de la rivière Nam-Luei). Au sud, une mauvaise route de montagne la relie à Müang-Nan, viâ Chieng-Khong et Müang-Pukha. Elle est impraticable pendant la saison des pluies.

A Müang-Sing, le travail de la mission étant terminé, les officiers siamois et laos reprirent le chemin de Chieng-Sën et Chieng-Maï, le reste prit la route de Sip-Song-Panna via Müang-Mang, accompagné par une escorte fournie par l'État de Müang-Phong, qui leur fit une réception grandiose. A Müang-Phong la mission se dispersa. M. Archer alla dans l'est explorer, avec le capitaine Fulton, les vallées du Nam-Ou et du Mé-Kong, l'escorte retournant au Burmah avec M. Scott et le Docteur Gray. Lord Lamington, qui avait accompagné M. Archer depuis Chieng-Maï, l'avait quitté à Chieng-Sen, pour se diriger seul à l'est vers le Tonkin, où il arriva en sept semaines.

Voici comment Lord Lamington a rendu compte à la Société de Géographie de Londres (10 novembre 1891) de son voyage exécuté en Indo-Chine, entre les États Chans birmans et la frontière du Tonkin.

Parti de Bangkok, lord Lamington remonta le Mé-Nam en bateau, puis son affluent de droite le Mé-Ping jusqu'à Chieng-Maï (Xieng-Maï), capiale du Laos siamois, où après ce voyage nautique de trois semaines, il rencontra M. Archer, chargé de délimiter les États Chans birmans, au nom de l'Angleterre. Lord Lamington et M. Archer remontèrent la vallée du Mé-Ping, puis celle de son affluent de gauche le Mé-Khok jusqu'à

Digitized by Google

Müang, près de ses sources. Pénétrant dans le bassin du Mé-Kong, la mission arriva à Chieng-Sen, ville siamoise, sur le Mé-Kong, suivit la rive droite du fleuve jusqu'à Chieng-Lap, où elle le traversa (c'est à Chieng-Lap que MM. de Lagrée et Francis Garnier quittèrent la voie d'eau pour la voie terrestre). Lord Lamington remonta ensuite la rivière Nam-Ma et s'engagea dans la région du Sip-Song, que la France occupe déjà jusque près du Nam-ou, et qui forme la province tonkinoise de *Sip-Song-chau-tay* (les douze principautés de Sip-Song). Le pays est plat et très fertile. Müang-Sing, capitale de la principauté de Chien-Kheng, autrefois vassale de la Birmanie, s'est déclarée depuis vassale du Siam. Le voyageur constata partout les progrès des Siamois qui, selon lui, ne sont que les pionniers de l'influence française. Les Chans habitent les plaines; les Kha habitent les jungles et les hauteurs. Continuant au nord, le voyageur atteignit Müang-Phong (chef-lieu d'un État du Sip-Song) sur le Nam-La, affluent de gauche du Mé-Kong. Le Sip-Song est, d'après lui, la plus riche et la plus fertile région de tout le nord de l'Indo-Chine; les villages sont nombreux, les habitants paisibles et industrieux, les rizières en bon état; des gisements de fer, des mines de sel se rencontrent çà et là. Après avoir visité Müang-La, au nord de Müang-Phong, le voyageur se rabattit au S.-E. vers Müang-Saï, dans le bassin du Nam-Ou, affluent de gauche du Mé-Kong. La région devient montagneuse; les collines y atteignent 900 et 1.000 mètres. Les habitants sont presque nomades. L'influence française s'y fait déjà sentir, et nos monnaies s'y rencontrent. Au delà de Müang-Saï, l'explorateur atteignit le Nam-Ou, où il rencontra des canots portant des pavillons tricolores, avec les mots « Vive la France », qui ont été distribués par MM. Macey et Massie, de la mission Pavie. Lord Lamington traversa le Nam-Ou et remonta vers le N.-E., en suivant la vallée de son affluent le Nam-Ma (Nam-Ngoua) jusqu'à Sop-Nao, poste siamois le plus avancé de ce côté. Le lendemain, le voyageur atteignit Müang-Theng, premier poste français, près du Nam-Ngoua et sur la rivière du Nam-Houn. Bien accueilli par le capitaine Léger, commandant du poste, lord Lamington continua sa route en territoire français, franchit la ligne des crêtes du bassin de la rivière Noire (600 mètres d'altitude), et atteignit Laï-chau, siège des autorités françaises de la province de Sip-Song. De Laï-chau, il traversa le Tonkin jusqu'à Hanoï.

M. Holt Hallett, à la Société de Géographie de Londres, a fait remar-

Digitized by Google

quer qu'il ressortait de cette exploration que les Français ont empiété sur le territoire siamois tel que M. Mac-Carthy le comprenait sur la carte qu'il fit de cette région. Cette carte attribuait au Siam le pays entre la rivière Noire et la crête des chaînes de hauteurs qui sépare les bassins du Fleuve-Rouge et du Mé-Kong. Lord Lamington a constaté que toute cette région était française maintenant. D'autre part, le Siam empiète sur les États Chans birmans. En 1884, M. Holt Hallett avait vu que les Siamois avaient expulsé les Chans birmans de Müang-Phong, et qu'ils avaient occupé Chieng-Sen. Depuis, les Siamois ont construit un fort à 22 milles au nord de Ban-Méki. M. Hallett a poussé le cri d'alarme; il considère, si les Anglais n'y prennent garde, que toute la rive gauche du Mé-Kong deviendra française d'ici peu. Il nous semble que le joyau de l'Angleterre est assez beau en Asie pour qu'elle ne dispute pas à la France, qui lui a fait tant de concessions dans ces dernières années, ce qui en somme lui revient légalement. Mais les résultats de missions telles que celle de M. Pavie seront aléatoires si le gouvernement ne reporte pas réellement jusqu'au Mé-Kong notre sphère d'action politique. Les explorations, telles que celles de Lamington, nous montrent que les Anglais, comme ils voudraient le faire croire, ne restent pas inactifs.

Revenons au rapport de M. Archer. Quatre routes partent de Müang-Phong : l'une vers l'ouest sur Kyaington 12 étapes ; l'une au N.-O. sur Chieng-Hung 5 étapes; une au N.-E. vers le Yun-Nan passe par Yi-Pang; enfin la dernière à l'est allant directement à la vallée du Nam-Ou. Elles sont peu connues même des gens du pays.

M. Archer se décida le 27 février à pousser droit dans l'est sur Müang-La dans le bassin supérieur du Nam-La qu'il suivit pendant deux jours. La rivière est formée de bassins et de rapides et se dirige au nord au delà de Müang-La, village agréablement situé au confluent de deux petits ruisseaux se jetant dans le Nam-La.

La population est formée de tribus Lü (originaires du Sip-Song-Panna). Leur langage ressemble plus à celui des Laos qu'à celui des Shan qui contient pas mal de Birman. Les hommes sont forts, actifs et assez grands, les femmes petites, plus jolies que celles des tribus du sud, ont souvent les joues roses. Très simples et d'un bon naturel, ces Lü portent des pantalons bouffants de couleur bleue ornés au bas de la jambe avec une frange de toutes les couleurs du prisme; une petite jaquette boutonnant de chaque côté bleu foncé et brodée, un turban

Digitized by Google

et des souliers chinois. Les femmes revêtent un jupon beaucoup plus chargé en dessins et en couleurs que celui des femmes du sud; une jaquette très semblable à celle des hommes et un turban de couleur voyante. Le tout forme un costume très seyant.

De la vallée du Nam-La, M. Archer alla dans celle du Nam-Ngo passant par Ban-Chom et Bo-Hë ou Chieng-Hë sur le Nam-Hë tributaire du Nam-Ngo. Là comme à Bô-Luang dans les environs se trouvent des puits à sel. Le sel qu'on en retire est exporté en quantité considérable par transport de bœufs à Chieng-Lap. La caravane anglaise passa ensuite par Bô-Tën et une chaîne de 3.000 pieds de hauteur séparant les vallées du Nam-La et du Nam-Tha. Les tribus des montagnes appartiennent ici au Yao-Yin et aux Lan-Tën. M. Archer pense que comme les Yao et les Meo ils sont d'origine chinoise mais sont venus plus tard que les Ko et Kui que l'on trouve surtout dans les territoires de Kyaington, Chieng-Kheng et Sip-Song-Panna. Ils sont sans doute d'origine chinoise comme les Musö.

Les véritables aborigènes seraient les Lamet et Kha-Hok aussi appelés Kha-Yuen (esclaves du Laos occidental), tandis que les Kha-Lao sont les esclaves du Laos oriental. Sur le territoire de Luang-Prabang, le gros de la population appartient aux Kha-Mu Kha-Chë.

Suivant la tradition, les Lawas et Kha-Mus sont les véritables aborigènes. Ces derniers sont nombreux dans le district Lao de Müang-Puthong sur le Nam-Se. A Longhet il apprit que MM. Macey et Massie, du Syndicat français du haut Laos, étaient dans le voisinage en route pour Sip-Song-Panna. Il passa ensuite à Müang-Saï, petit poste siamois sur le Nam-Ko, tributaire du Nam-Phak, à 7 étapes de Luang-Prabang. Il traversa Müang-La, district formé de trois pauvres villages avec des champs à sel. Une partie de la caravane s'embarqua là sur le Nam-Phak navigable pour de petites barques, et on atteignit le Nam-Ou à Muang-Kwa. Là, il y mesure 200 pieds de large, mais a peu de profondeur. Il est encaissé de tous côtés, ce qui rend la culture difficile et empêche la population Lao de se développer. C'est la plus pauvre partie du Siam; on n'y trouve que du riz et du poisson.

De Müang-Kwa, la mission descendit le Nam-Ou en passant par Sop-At, poste militaire siamois, et poussant une pointe sur Müang-Thëng ou Dien-Bien-Phu au N.-E. Ce pays fut ruiné par une incursion des Müang-Laï en 1887. La population appartient aux Thaï-Dam

Digitized by Google

(Thaï-noirs) appelés Pu-thaï par les Laos et Muongs par les Français. Ils habitent toutes les vallées allant de Luang-Prabang jusqu'au delta du Tonkin et la côte d'Annam. Ils sont certainement de la même race que les Laos, quoique plus pâles. Par leur apparence et leur costume ils se rapprochent des Annamites.

Le poste militaire français de Müang-Laï ou Laï-Chau se trouve à 4 jours de marche à l'est.

Après avoir été logé et reçu très cordialement pendant quatre jours par les officiers français du poste de Dien-Bien-Phu, M. Archer reprit sa route au sud, descendant le Nam-Nua en bateau, traversant des rapides aussi nombreux que dangereux. Il note en passant des sources chaudes sulfureuses et une abondance de faisans argentés. Il revient ainsi à Sop-At d'où il descend le Nam-Ou passant par Müang-Ngoï où il remarque un assez bon fort siamois. A Keïng-Thang, où les rapides sont fort dangereux, il fallut décharger les barques. A un jour au-dessous de Müang-Sun on remarque une falaise de 100 pieds de hauteur à l'endroit où le Nam-Ou se jette dans le Mé-Kong. Sur l'autre rive se trouve une caverne remplie d'images de Boudha. Le Mé-Kong coule en cet endroit entre de nombreux récifs et n'est navigable que pour de petites barques. Quelques heures après, on atteint Luang-Prabang, et comme nous nous trouvons en territoire connu et souvent décrit nous ne suivrons pas plus loin M. Archer.

Examinant les probabilités futures du commerce français dans la vallée de Mé-Kong, M. Archer ne comprend pas comment il pourrait lutter avec le commerce local. Nos produits ne conviennent nullement aux gens du pays, étant d'ailleurs beaucoup trop chers pour eux, La France ne peut, d'ailleurs, produire les tissus, les filés et la ferronnerie aussi bon marché que Manchester et Birmingham. Or, ce sont là surtout les produits qu'on désire dans le pays. Les routes, dans l'est de Luang-Prabang, sont si mauvaises, qu'il faudrait dépenser des sommes énormes pour perfectionner le transport et amener les marchandises de l'Annam et du Tonkin. Pût-on le faire, elles ne pourraient lutter avec avantage contre les importations de Bangkok, étant donnés surtout les tarifs protecteurs élevés et le coût extrême du transport qui frappent les produits d'origine anglaise passant par le Tonkin, l'Annam et même Saïgon. Le commerce de Luang-Prabang est d'ailleurs si peu important qu'il n'y a pas lieu de s'en préoccuper.

Digitized by Google

Le pays, semé de montagnes, est à peine peuplé de nomades qui tendent à émigrer à l'ouest.

M. Archer regrette de n'avoir pas rencontré M. Pavie, car celui-ci a laissé parmi les mandarins et le peuple de ces pays une réputation de modération, de tact et de bon sens qu'ils n'accordent pas aux autres voyageurs français. Il ne comprend pas comment ceux-ci ont pu parler en termes si exagérés de la richesse de la vallée du Mé-Kong. Elle est, en effet, loin d'être riche, même au-dessous de Luang-Prabang. Les fameux lavages d'or ne produisent même pas de quoi subvenir aux demandes des bijoutiers du pays.

M. Archer ayant descendu le Mé-Kong jusqu'à Chien-Kha, le quitta à cet endroit pour prendre la route directe de Bangkok, où il rentra le 15 mai 1891. Il ne croit pas à la possibilité de faire avantageusement de la navigation à vapeur sur le haut Mé-Kong. Aucun steamer suivant lui ne pourrait avec sûreté remonter le dangereux et rapide courant du fleuve, pas plus que se lancer dans la descente des rapides, dont il n'a pas vu cependant les plus dangereux. Ils se trouvent au-dessous de Luang-Prabang à Tha-Dûa, Cbieng-Khan, Kemarat, Khône et Preatapang. Comment, d'ailleurs, en supposant qu'on pût faire remonter le haut Mé-Kong par des steamers, pourrait-on en retirer un profit quelconque si l'on songe que la navigation à vapeur sur le Mé-Nam paye à peine. Or, elle dessert une ville importante, Bangkok, et une vallée aussi riche que bien peuplée; par contre la vallée du Mé-Kong est pauvre et le fleuve impraticable. Il suppose que les fameux rapports sur le Mé-Kong sont faits par des personnes intéressées à tromper le public français. Il recommande aux gens sérieux l'étude attentive du rapport de l'exploration du Mé-Kong par Francis Garnier dont la bonne foi est indiscutable.

Suivant M. Archer, la seule route commerciale est celle de Bangkok à Luang-Prabang, et quand le Gouvernement siamois aura achevé le chemin de fer de Bangkok à Korat (actuellement commencé), le Cambodge et l'Annam n'auront plus aucune chance d'obtenir le commerce de la vallée du Mé-Kong. A l'exception de quelques missionnaires français à Lakhon, M. Archer n'a trouvé nulle part d'agents commerciaux français sur le Mé-Kong au nord du Cambodge. Le climat est d'ailleurs si fiévreux que les malheureux missionnaires eux-mêmes ont presque tous succombé aux atteintes de la malaria.

Digitized by Google

LA MISSION DE LA "CAPRICIEUSE" AU CANADA

D'APRÈS LE RAPPORT DU COMMANDANT BELVÈZE

En 1855, à une époque où les questions de négoce extérieur prenaient en France une grande importance, on s'avisa sur les bords de la Seine que, au delà de l'Atlantique, existait un groupe de gens de race française, qui, oubliés depuis près de cent ans par la mère patrie, étaient devenus presque un million. Ces gens avaient conservé intactes leur langue, leurs lois, leur religion ; mais malgré cela, les rapports d'échange étaient nuls. Les liens de l'intérêt matériel s'étaient brisés avec ceux de l'histoire politique ; on voulut les renouer.

Notre pays n'était, à ce moment, représenté dans l'Amérique britannique du Nord que par trois agents consulaires de nationalité étrangère ; l'envoi d'une personne de marque s'imposait pour procéder sur place à une enquête et aussi pour éveiller l'attention publique.

Cette mission fut confiée, par le gouvernement impérial, à M. P.-H. Belvèze, capitaine de vaisseau, commandant la division navale de Terre-Neuve, qui, dans le courant de l'été de 1855, se rendit au Canada à bord de la corvette la *Capricieuse*. Le but était strictement d'étudier la création d'un consulat général à Québec et d'obtenir des autorités coloniales communes pour les deux Canadas, alors unis en vertu de l'acte de 1841, l'abaissement de 140 à 12,5 0/0 *ad valorem* du droit sur les spiritueux et la franchise pour le poisson salé, en échange de la libre importation des bois canadiens en France ; de visée politique, il ne pouvait pas y en avoir au moment où les forces alliées se battaient contre les Russes devant Sébastopol.

L'arrivée de ce navire de guerre, le premier revenu depuis la cession de 1763, eut néanmoins un effet beaucoup plus grand qu'on ne l'avait prévu. Dès la première heure, elle causa sur les rives du Saint-Laurent une immense émotion. Les Canadiens ne connaissaient pourtant pas le drapeau aux trois couleurs ; car, aux yeux de leurs pères, ce fut l'enseigne fleurdelisée qui

Ferma son aile blanche et repassa les mers (1).

(1) L. Fréchette, *La Légende d'un Peuple*, 1 vol., Québec, 1889.

Digitized by Google

Mais, malgré leur lutte pour l'existence contre l'élément anglo-saxon, ils n'étaient pas sans avoir quelque peu vécu notre propre histoire, et surtout l'épopée napoléonienne,

> Quand les fiers bulletins des exploits de la France
> Venaient des Canadiens ranimer l'espérance (1).

D'enthousiasme ils reconnurent le pavillon de la *Capricieuse*, et certes ce dut être pour M. Belvèze une tâche fort délicate que de rester dans les limites de sa mission commerciale, en présence de l'explosion de sympathie qui vint à se produire. A l'occasion de son voyage, une brochure parut sous le titre : *Le Canada reconquis par la France;* il n'hésita pas à déclarer publiquement avec énergie que « ce titre était contraire aux intentions de l'Empereur et de la France, contraire aussi aux intérêts du Canada, placé sous un régime libéral et protecteur qui lui créait une véritable indépendance (2) ».

Les lettres canadiennes nous gardent la trace de ce mémorable événement. Dans le *Chant du Vieux Soldat canadien*, Octave Crémazie, « le plus Canadien de nos poètes (3) », disait :

> ... La France est revenue.
> Au sommet de nos murs, voyez-vous dans la nue
> Son noble pavillon dérouler sa splendeur ?
> Ah ! Ce jour glorieux où les Français, nos frères,
> Sont venus, pour nous voir, du pays de nos pères,
> Sera le plus aimé de nos jours de bonheur...(4)

et dans l'*Envoi aux Marins de la « Capricieuse »* :

> Ces naïfs paysans de nos jeunes campagnes,
> Où vous avez revu vos antiques Bretagnes,
> Au village de vous parleront bien longtemps.
> Et quand viendra l'hiver et ses longues soirées,
> Des souvenirs français ces âmes altérées
> Bien souvent rediront le retour de *nos gens* (4) !

Et de nos jours, L. Fréchette, « la plus française de nos muses », a la souvenance

> Du jour où notre fleuve, après un siècle entier,
> Pour la première fois vit un vaisseau de France

---

(1) *Poésies* d'Octave Crémazie, *Le Vieux Soldat canadien*, pièce composée en l'honneur de l'arrivée de la *Capricieuse*, 1 vol., Montréal, 1886.

(2) Cᵗ Belvèze, *Mission de la « Capricieuse » au Canada.*

(3) L'abbé H.-R. Casgrain, notice en tête des *Poésies* de Crémazie.

(4) *Poésies* d'Oct. Crémazie.

Digitized by Google

Mirer dans ses flots clairs son étendard altier.
Ce jour-là, de nos bords — bonheur trop éphémère —
Montait un cri de joie immense et triomphant :
C'était l'enfant perdu qui retrouvait sa mère ;
C'était la mère en pleurs embrassant son enfant !
. . . . . .
Saintes émotions ! — Quand villes et banlieues
Illuminaient leurs tours, pavoisaient leurs maisons,
Au loin, sur un rayon de plus de trente lieues,
On voyait accourir, de tous les horizons,
Des vieillards, des enfants et des femmes timides,
Qui, sac au dos, à pied sur les chemins rugueux,
Venaient en essuyant leurs paupières humides,
Revoir flotter au vent le drapeau des aïeux.
Nos poètes chantaient la France revenue ;
Et le père, à l'enfant qu'étonnait tout cela,
Disait : — Ce pavillon qui brille dans la nue,
— Incline-toi, mon fils ! C'est à nous celui-là (1) !

L'impression produite par de telles preuves d'affection dut être profonde sur les Français de France qui eurent le bonheur d'en être les témoins et en quelque sorte les provocateurs. Nous voudrions avoir les notes intimes de quelqu'un des officiers de la corvette. A défaut, voici des extraits du rapport adressé à l'Empereur par M. Belvèze, au retour de sa mission ; nos amis canadiens n'auront pas de peine à reconnaître, sous la forme très réservée de ce document officiel, l'émotion contenue mais sincère de l'envoyé de la France (2).

« La *Capricieuse* partit de Sydney le 5 juillet 1855...

Jusqu'à la pointe de Monts, le golfe St-Laurent est une mer coupée eu deux par la grande île d'Anticosti, inhospitalière, à côtes abruptes, sans port et sans habitants... A partir de la pointe de Gaspé, la côte et les îles sont couvertes de cultures ; dès la pointe aux Pères, les maisons, les granges, les villages deviennent plus nombreux et donnent au pays un aspect ravissant...

L'arrivée de la *Capricieuse* était connue d'avance et partout les po-

(1) L. Fréchette, *La Légende d'un Peuple (la « Capricieuse »)*.

(2) M. Belvèze avait donné à un ami, M. H. Bossange, une copie de son rapport. Il y en a aujourd'hui plusieurs copies manuscrites en circulation dans le commerce.

Voici quel était l'état-major de la corvette : MM. Belvèze, capitaine de vaisseau ; Gautier, Guiastrennec, lieutenants de vaisseau ; Lichou, aumônier ; de Borély, Laisné, Crespin, enseignes de vaisseau ; de Waresquiel, aide-commissaire ; Ripert, commis de marine ; Simon, Gauthier, chirurgiens ; Tanqueren, Bonnifet, Testard du Cosquer, Le Prévost, aspirants auxiliaires.

Digitized by Google

pulations accouraient à la côte, la saluant de leurs hourras et de salves de mousqueterie; le long de la magnifique île d'Orléans, malgré une pluie battante, les habitants, tous d'origine française, saluaient de l'intérieur des maisons ou bravaient le mauvais temps en courant le long du rivage pour suivre plus longtemps les mouvements de la corvette.

Le gouverneur général avait envoyé au Bic, au-devant de nous, le steamer l'*Admiral* avec trois membres du cabinet pour me complimenter. Le steamer l'*Advance* était aussi, par son ordre, au mouillage de l'île Verte et nous prit à la remorque. J'arrivai à Québec par un temps assez mauvais qui n'empêcha pas cependant une partie de la population de se porter sur les quais et sur les hauteurs de cette charmante ville.

A peine mouillé, je reçus la visite du maire et des membres de la municipalité, et rien ne fut plus cordial que cette première entrevue où nous convînmes de tous les détails de la réception du lendemain.

Je ne connais guère que les bords de la Rivière de Gênes, du Bosphore ou de la côte de Catalogne à l'Est de Barcelone, qui soient aussi gracieux que les bords du St-Laurent : des fermes et des villages semblables à ceux des plus belles parties de la Normandie, se pressent presque sans interruption sur le rivage, et, dans le fond, la forêt couvrant d'une teinte d'un vert sombres les pentes régulièrement profilées de la montagne. Au mouillage de Québec, on est entouré par un des plus splendides panoramas du monde.

Le 14 juillet, la municipalité me présenta l'adresse sur le môle; toute la population suivit le cortège; les rues étaient pavoisées de drapeaux tricolores; toutes les troupes sous les armes formaient la haie jusqu'à l'hôtel du gouvernement où sir Edmund Head, gouverneur général, me reçut au milieu de toutes les autorités civiles et militaires. Son Excellence me témoigna tout le plaisir que lui faisait la visite d'un navire de la flotte française, et mit dès ce moment à ma disposition tous les moyens de remplir ma mission; il voulut me faire visiter la citadelle, et le jour suivant, un grand dîner et un bal me mirent en rapport avec l'élite de la population de Québec. Ma seconde visite, le 14, fut pour l'archevêque catholique.

La corporation municipale, le comité de l'Exposition de Paris, le bureau de commerce voulurent se partager le plaisir de me faire visiter

Digitized by Google

les environs : les travaux de l'aqueduc, les beaux villages de Beauport, Lorette, tous habités par des populations françaises, les derniers Hurons, la chute de Montmorency, les Foulons, les chantiers. Deux bals de souscription, l'un gigantesque donné sur la terrasse Durham par la masse de la population, l'autre à l'hôtel Rusfel par l'élite des citoyens, terminèrent cette série de fêtes.

L'une des journées fut consacrée à la pose de la première pierre du monument élevé à la mémoire des morts des deux armées anglaise et française, à la seconde bataille des plaines d'Abraham en 1760.

Pendant mon séjour à Québec, les maires et les corporations de Montréal, de Trois-Rivières et de plusieurs autres localités du haut St-Laurent se rendirent à bord, apportant les félicitations de ces villes et l'expression du désir de voir la corvette française remonter le fleuve. Le même désir fut manifesté par des lettres des maires de Kingstown et de Toronto.

Sir Edmund Head, gouverneur général de l'Amérique britannique, a remplacé depuis un an lord Elgin; ce dernier, qui a gouverné pendant huit ans ces vastes provinces, y a laissé les souvenirs les plus favorables. Il y a fait l'application et développé les meilleurs effets de la constitution très libérale qui régit le Canada et fait succéder à une hostilité sourde contre l'Angleterre des sentiments de loyauté très franchement professés même par le Bas-Canada. Sir Ed. Head, antérieurement lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, est un homme de cabinet très instruit, très laborieux, manquant peut-être de cette initiative et de cette indépendance résolue qui caractérisent les hommes comme lord Elgin; appartenant à la haute aristocratie anglaise, sous des formes extrêmement polies, il a quelque chose d'embarrassé et d'indécis et n'est pas, dit-on, sans quelques-uns des préjugés de la vieille politique anglaise; ses relations ont toujours été parfaites, et par son instruction très étendue, même sur les beaux-arts, il savait donner a ses rapports fréquents avec moi, un charme et un intérêt tout particuliers.

Je dus renoncer, malgré les sollicitations, les offres de remorque, etc., à remonter le lac St-Pierre avec la corvette; les travaux de curage qui s'y exécutent ne me parurent pas une garantie suffisante, et j'acceptai l'offre faite par M. Baby, armateur, de me conduire à Montréal sur un de ses bateaux à vapeur. Rien ne put déterminer M. Baby à

Digitized by Google

stipuler un prix quelconque et il voulut même conduire, sans frais, une nombreuse réunion de citoyens de Québec qui venaient assister aux fêtes de Montréal.

Les bords du lac St-Pierre sont encore plus beaux et plus peuplés que ceux du St-Laurent. A quatre lieues de Montréal, nous rencontrâmes cinq de ces grands steamers qui sont des palais flottants, pavoisés, chargés de monde, ayant des musiques militaires à bord; deux d'entre eux, l'*Aigle* et le *Cultivateur*, se placèrent tribord et babord de l'*Admiral* et trois autres liés ensemble s'avançaient de front en arrière. C'est ainsi escortés que nous sommes arrivés à Montréal dont les quais, les rues étaient remplis par toute la population saluant de hourras chaleureux le pavillon de la France.

J'étais accompagné par quelques-uns de mes officiers, par M. Drumond, ministre de la justice; par le colonel Irving, aide de camp du gouverneur, etc. Le maire, la corporation, le bureau de commerce, l'Institut canadien et les troupes étaient au débarcadère et je fus conduit à travers les rues pavoisées au St-Lawrence hall, où la municipalité avait pourvu à nos logements. Le lendemain, je me rendis, avec le maire, à l'hôtel de ville où me furent lues, devant une nombreuse réunion et avec la solennité qui est habituelle aux Anglais, les adresses de la ville, du bureau du commerce, de l'Institut; les jours suivants, les banquets, les visites se succédèrent, toujours mêlés de cette obligation d'écouter des discours et d'y répondre.

Les Canadiens ont pris des Anglais un goût particulier pour ces sortes de manifestations. Dans une situation aussi délicate que la mienne, avec un gouverneur anglais qui pouvait en concevoir des craintes ou du dépit, avec une population d'origine française et catholique qui se livrait à l'enthousiasme de ses souvenirs, c'était un exercice ressemblant à un travail d'équilibriste, que de rester suffisamment digne d'être entendu sans choquer quelques-unes des susceptibilités qui m'entouraient.

Montréal n'est pas seulement une grande ville commerçante; c'est une charmante cité qui est destinée à devenir une des grandes capitales de l'Amérique... La Compagnie du *Grand Trunk railway* m'a mené sur un de ses steamers voir les ponts tubulaires de Ste-Anne et de Montréal; ce dernier qui aura 2.700 mètres de long est jeté sur un des points les plus rapides du St-Laurent et sera une des œuvres

Digitized by Google

d'art les plus gigantesques que le génie humain ait produites. Dans cette course j'eus l'occasion de visiter le village iroquois de Caugnauwaga ; c'est le dernier reste de ces tribus aborigènes qui furent alternativement pour nous de cruels ennemis et des alliés fidèles, et qui ont définitivement conservé dans leurs traditions un sentiment de respect et d'amour pour leurs pères français. Les missionnaires sont à la fois leurs pasteurs et leurs conseils. J'ai dû me défendre d'intervenir dans des difficultés d'intérêt qu'ils ont avec l'administration anglaise.

En quittant Montréal, je me suis proposé de suivre les belles voies navigables qui conduisent jusqu'aux confins du Haut-Canada ; c'est en effet, la route qu'il est important de faire connaître à notre commerce. Le gouvernement canadien a dépensé des sommes énormes pour la rendre facile à la montée et à la descente et pour faire ainsi du St-Laurent la grande voie commerciale du Nord et de l'Ouest de l'Amérique septentrionale. Sous le rapport politique, d'ailleurs, il n'est pas sans intérêt de connaître cette ligne des grands lacs sur laquelle est tracée la frontière des États-Unis et où pourraient bien se débattre un jour des questions d'équilibre et de puissance maritime...

On descend de l'Ontario au St-Laurent en franchissant des rapides que les grands navires à vapeur bravent avec une audace et un bonheur admirables ; on remonte du St-Laurent au lac Ontario et au-delà, en passant à travers de magnifiques canaux qui rachètent les rapides... Je suis parti de Montréal sur un steamer ; partout où il touchait, à Beauharnais, Cobourg, Port-Hope, etc., le télégraphe avait amené les populations au rivage et le maire, l'adresse à la main, venait saluer l'envoyé de la France.

A Kingstown, la réception a été, comme à Montréal, solennelle et cordiale. Celle de Toronto l'a été davantage encore, et ce succès doit être noté ; car c'est dans ces villes que se trouve l'esprit d'antagonisme le plus prononcé dans le sens anglais et protestant et une sorte d'hostilité contre le Bas Canada. On doutait à Québec que dans ces manifestations populaires et officielles, le Haut-Canada, se montrât sympatique à la France. A Kingstown, deux steamers sont venus à ma rencontre avec des députations ; il y a eu adresse, banquet. etc. A Toronto, où je suis arrivé à dix heures du soir, la population s'était réunie à la municipalité pour me recevoir et, le lendemain, à la

Digitized by Google

présentation des adresses et au banquet, le maire a eu l'attention d'inviter l'évêque catholique français et de le placer à côté de moi. Mgr. de Charbonnel considérait cette démarche comme une des plus audacieuses initiatives que pût prendre la municipalité au milieu de population et de la société ardemment dissidentes de Toronto...

La vallée de l'Ottawa récemment peuplée a déjà des chemins de fer, des canaux et une grande ville, Bytown ou Ottawa-city, bâtie là où d'épaisses forêts s'élevaient il y 25 ans; la population, contrairement aux autres parties du Haut-Canada, comprend un nombre assez grand de Canadiens Français. J'ai été étonné de visiter Bytown actuellement centre d'un grand commerce de bois. La pompe et la solennité de la réception étaient si recherchées qu'elles en étaient presque ridicules, si toute la population de la ville et du pays, réunie et enthousiaste ne donnait à cet accueil la noblesse et la grandeur que les inventions municipales tendaient à lui enlever. En ne tenant compte que de l'intention, il est difficile de rien voir de plus affectueux et de plus sympathique que la réception qui m'a été faite dans l'Ottawa.

De retour à Montréal, en descendant les rapides, j'ai dû accepter un banquet de l'Institut canadien que j'avais une première fois refusé; je craignais de trouver dans cette nombreuse réunion d'hommes jeunes et ardents des tendances à aborder des questions politiques et je n'ai voulu accepter qu'à la condition qu'on resterait dans les limites des idées littéraires et artistiques qui sont le but ostensible de l'institution. Tout a été parfait et convenable, et le gouverneur général m'a même su gré d'avoir saisi l'occasion de ramener cette institution à son véritable caractère.

Avant de partir de Montréal, j'ai fait une visite au village St-Vincent-de-Paul sur l'Ottawa, près du saut du Récollet. La population de ce canton est entièrement française; toutes les campagnes des environs avaient été abandonnées pour venir me faire accueil. J'y ai vu le couvent des Dames du Sacré-Cœur, où sont élevées les filles des meilleures familles de Montréal. A St-Vincent-de-Paul, on est en France: physionomie, langage, formes affectueuses et sympathiques, tout y rappelle la patrie dont le souvenir est conservé dans ces campagnes avec un soin religieux. J'y étais le 15 août et j'ai consacré cette coïncidence et cet anniversaire en participant à la pose de la première pierre d'une école professionnelle fondée par le curé Lavallée.

Digitized by Google

En revenant à Québec, je me suis arrêté aux Trois-Rivières, une des premières villes fondées par les Français; l'accueil y a été comme partout, chaleureux. J'ai visité le St-Maurice, ses forges, ses scieries; la rivières et ses affluents ont été récemment ouverts au commerce et à l'exploitation des bois; on trouve sur son cours, coupé de rapides, des travaux fort ingénieux pour la descente des bois.

Je suis parti de Québec pour Terre-Neuve, le 25 août, après avoir reçu du gouverneur général et de la population les adieux les plus flatteurs et les plus affectueux. »

Après avoir fait ainsi le récit épisodique de son voyage, M. Belvèze examine quelle était à ce moment la situation du commerce, de l'agriculture et de l'industrie du Canada; ces pages n'offrent plus aujourd'hui un grand intérêt. Nous y prendrons seulement le joli portrait suivant du Canadien de l'époque, quoique certains traits en soient aujourd'hui sensiblement modifiés :

« L'habitant d'origine française n'est pas possédé comme le haut Canadien de cette fièvre américaine qui le pousse sans cesse vers de nouveaux pays et de nouvelles aventures. Normand et Breton d'origine, il tient au sol et à la ferme qui lui a été léguée par ses ancêtres; il émigre peu, se fait une existence de famille suffisamment commode et, fidèle à ses souvenirs d'origine, à sa langue et à sa religion, se défend peut-être un peu trop de cette ardeur d'innovation et de cette soif d'acquérir qui tourmente le haut Canadien déjà fortement américanisé. Les tendances sédentaires se modifient un peu en ce moment; elles marqueront néanmoins toujours d'un caractère très différent les deux nations.

Il ne faudrait pas conclure de là que la misère pèse sur le Bas-Canadien; rien de plus propre, de plus confortable que l'habitation du paysan dans ces villages quasi-normands. L'hospitalité s'y exerce de la manière la plus aimable; il y a chez tous ces braves gens un souvenir de la vieille patrie, qui est touchant, et, pendant le séjour de la corvette, toutes ces populations ont voulu la visiter, disant dans leur langage naïf : *Voilà nos gens revenus.* La suppression de la tenure seigneuriale, l'instruction plus répandue, l'exemple enfin du Haut-Canada favoriseront l'activité et le progrès de l'agriculture et du travail dans le Bas-Canada où, néanmoins et à l'encontre d'un climat très rude, il s'est créé et se maintient une aisance très réelle. »

Digitized by Google

Le commandant Belvèze passe ensuite à l'étude de la situation politique, morale et religieuse :

« Avant de parvenir à l'état de liberté, de repos, de prospérité croissante où il se trouve, le Canada a passé, depuis la conquête, par de cruelles phases d'oppression qui produisirent enfin la révolte de 1837. L'Angleterre dépensa plus de 75 millions de francs, et, instruite par cette rude expérience et par d'autres nécessités, elle modifia son système de gouvernement.

Aujourd'hui, le Canada jouit d'une grande liberté politique, commerciale et religieuse; son mouvement progressif date de l'octroi de cette législation, et l'administration de lord Elgin a très heureusement développé les germes de prospérité que le pays renfermait. L'esprit d'antagonisme qui sépare les deux provinces n'est cependant pas encore éteint et on peut assurer qu'il ne le sera jamais. Rien, en effet, de plus dissemblable que ces deux populations.

Dans le Haut-Canada, la race est presque exclusivement anglaise; on y trouve à peu près toutes les sectes dissidentes si nombreuses aux États-Unis, et toutes plus ou moins animées de cette hostilité contre le catholicisme, qui fait qu'au cri de *no popery*, on les soulèverait toutes comme un seul homme. Le voisinage et les rapports journaliers avec les côtes américaines ont exercé une influence considérable sur les habitants du Haut-Canada. A l'activité, à l'esprit d'entreprise naturels à la race anglo-saxonne, sont venues se joindre l'ardeur et toutes les tendances avides et inquiètes de ce peuple matérialiste. Aussi le Haut-Canada, par ses mœurs, ses habitudes, ses idées d'avenir et ses espérances, par ses entreprises dans ses villes et dans ses campagnes, offre-t-il une bien plus grande ressemblance avec les États de l'Union qu'avec les colonies britanniques.

Le Bas-Canada, au contraire, est en tous points l'antipode des États-Unis; le peuple y est catholique, sédentaire, plein de bonté, peu porté aux aventures. La langue française, qui disparaît presque dans les villes, se maintient dans les campagnes; la ferme des aïeux est encore celle des enfants; on y pourvoit avec soin aux détails de la vie de famille et on ne rêve pas d'établissements lointains et nouveaux. De ces dispositions toutes françaises découle un résultat assez singulier et dont le gouverneur général n'a pas eu de peine à convenir avec moi : c'est que si l'Angleterre se trouvait avoir avec les États-Unis des diffi-

Digitized by Google

cultés susceptibles d'amener la guerre, elle serait d'abord abandonnée par le Haut-Canada, qui, malgré sa parenté, se jetterait dans l'Union, et elle trouverait, comme en 1812, son meilleur point d'appui dans la population franco-canadienne qu'elle a pourtant toujours traitée en marâtre et qui, aujourd'hui encore, il faut bien l'avouer, n'est qu'en seconde ligne dans ses prédilections.

Du reste, si l'on suit sur la carte la frontière qui sépare le Canada des États-Unis, elle semble logique et naturelle; lorsqu'on parcourt le pays, il devient évident que partout le thalweg des eaux qui arrosent les deux pays peut être franchi sans nul obstacle, qu'aucune défense et aucune mesure stratégique ne sont prises contre cette éventualité et que, dès aujourd'hui, l'américanisation du Haut-Canada est dans les mœurs, dans les habitudes et n'a qu'un pas à faire pour passer dans les faits politiques. Il n'en est pas ainsi du Bas-Canada où l'on trouve beaucoup de cette antipathie instinctive qui existe entre la civilisation sans esprit et sans idées des États-Unis et les mœurs douces, expansives, chevaleresques et nobles de notre nation.

Sir Ed. Head, dans une conversation sur cette situation, énonçait cette idée : qu'à part son utilité commerciale, la réception de la corvette française et l'éclat qu'elle avait eu, laisserait peut-être un jour des souvenirs qui contiendraient l'initiative audacieuse des États-Unis et leur ferait craindre de trouver l'alliance anglo-française armée sur les lacs de l'Amérique pour la défense du droit et de l'indépendance des peuples, comme elle l'est en ce moment dans la mer Noire pour la même cause.

Le gouvernement anglais du Canada doit à ses vieilles préoccupations antifrançaises un de ses plus grands défauts. Le siège du gouvernement est nomade : il est pendant quatre ans à Toronto et quatre ans à Québec; cette année, il se transporte à Toronto. Il en coûte à peu près trois millions de francs pour faire voyager ainsi l'administration, et la question de choisir une capitale est un texte perpétuel de discussions acerbes. Souvent il en sort des propositions dangereuses de rappel de l'Union, des explosions d'antagonisme. Ce qui est visible, c'est que le lien métropolitain tend de plus en plus à s'amincir; il est question en ce moment de rendre électif le Conseil législatif, sorte de Chambre haute dont les membres sont à la nomination de la Couronne.

Digitized by Google

Des esprits primesautiers vont jusqu'à parler de soumettre le choix du gouverneur à l'élection. Evidemment il y a au Canada un travail intérieur qui le conduira plus ou moins rapidement à l'indépendance absolue ou à l'annexion aux États-Unis.

La réalisation de l'une des deux éventualités que je viens d'énoncer est sans doute éloignée, et la mission de la *Capricieuse*, en posant les préliminaires de l'établissement d'un consulat général dans l'Amérique britannique, en montrant aux armateurs et aux émigrants la voie commerciale ouverte au Canada, pourvoit à toutes les nécessités de la situation actuelle. Mais ces éventualités elles-mêmes, quelque lointaines qu'elles soient, rendent plus utile d'avoir de longue main établi dans ce pays des relations diplomatiques et d'intercourse directes.

Tant que la persécution a duré, l'élément franco-canadien s'est raidi énergiquement, et, malgré la persistance et l'habileté de l'Angleterre, il a conservé sa langue, ses mœurs, ses institutions, sa religion. Le régime de tolérance produit un effet presque opposé. Autrefois on obtenait en droit que la langue française serait, aussi bien que la langue anglaise, l'idiome du parlement et du palais et on mettait ce droit en pratique; aujourd'hui, dans les Chambres et dans les cours de justice, on ne parle guère plus qu'anglais. L'anglais est devenu la langue des affaires, et dans les villes, il est à peu près généralement la langue des salons et la langue du foyer. Il n'en est pas de même dans les campagnes du Bas-Canada où l'on parle très peu anglais et tout juste ce qu'il en faut pour le trafic et l'échange des produits.

L'éducation dans la province inférieure est aux mains des communautés religieuses et se donne en français. S'il peut y avoir dans l'avenir un intérêt moral et politique à ne pas laisser s'anglifier complètement le Bas-Canada qui est une des grandes portes du continent américain, l'établissement du consulat et l'intercourse sont deux objets d'une importance majeure, et, si l'Amérique britannique devenait une fédération indépendante, ou faisait la faute de s'annexer au grand corps hybride des États-Unis, la France aurait dans son représentant et dans les relations commerciales qu'elle se serait créées, des moyens de ne pas laisser tout à fait disparaître sa nationalité... Dans cet immense pays, la France n'est représentée que par trois agents consulaires, tous étrangers : l'un est à Québec, l'autre à Halifax, le troisième à Sydney. Notre commerce, en se développant, exigera un bien plus

Digitized by Google

grand nombre d'agents et une direction supérieure qui les guide et les soutienne, et, en même temps qu'au consulat général de France, on fera des affaires françaises, on y trouvera un salon français où le sentiment et le culte des arts, des lettres, de toutes ces belles et bonnes choses de l'esprit qui sont l'honneur de notre pays seront conservés et préservés de la contagion du matérialisme américain...

Dans peu de temps, le Canada aura la charge de se défendre lui-même en même temps qu'il aura l'avantage de se gouverner; si l'on ajoute à cela que son commerce ne jouit dans le Royaume-Uni d'aucun privilège réel, il semble que l'Angleterre considère comme arrivé le moment prévu par M. Gladstone en 1846, lorsqu'il écrivait au gouverneur du Canada « que si les rapports entre l'Angleterre et le Canada consistent désormais dans un échange de charges et non d'avantages réciproques, cela prouverait que leur connexion a atteint ou est sur le point d'atteindre le terme légitime de son existence. » En fait, l'Angleterre s'exonère de plus en plus des charges et par conséquent semble prévoir le terme de la connexion. L'organisation de ces gouvernements constitutionnels provinciaux semble aussi répondre à la pensée de préparer au Canada l'existence d'une fédération indépendante.

Quand bien même le dernier lien de suzeraineté serait brisé, l'Angleterre aura retiré de sa longue possession un avantage très grand : c'est d'avoir en travaillant à la grande œuvre de la civilisation, substitué en partie une nation de race anglaise, ayant les mœurs, les idées, les habitudes anglaises, à la race française qu'elle y a trouvée en 1763.

Mais cette race française est encore nombreuse, vivace, pleine de souvenirs et de sympathies pour la France; elle occupe la position militaire, maritime du Canada. Il ne peut qu'être avantageux pour l'avenir d'y entretenir, d'y réchauffer les restes de notre nationalité, non dans un but d'absorption et de conquête, mais dans l'intérêt de nos relations politiques et commerciales. »

La mission de M. Belvèze eut les suites officielles que l'Empereur en attendait. A la suggestion du gouvernement canadien, l'Angleterre demanda la création d'un consulat général à Québec, dont le premier titulaire occupa son poste en 1859 ; d'un autre côté, les abaissements ou suppressions de taxes douanières respectivement désirés furent accordés par les parlements de France et du Canada.

Digitized by Google

Mais le commerce ne s'empressa pas d'entrer dans la voie nouvelle qui lui était ouverte, et, aujourd'hui trente-cinq ans après, notre participation au mouvement canadien est tout à fait infime. Nos échanges, de nuls qu'ils étaient, ou à peu près, ne sont parvenues pour l'année 1889 qu'aux chiffres de 11.500.000 francs de marchandises vendues aux Canadiens et de 1.800.000 de produits à eux achetés. Or qu'est cela à côté de la part des Américains, 293 et 226 millions de francs ; aux Anglais, 221 et 198 millions de francs? Ne devrions-nous pas prétendre atteindre un total qui serait à celui, sinon du commerce général, du moins du seul commerce britannique, comme la population de race française est à l'anglo-saxonne en importance numérique? Il devrait en être ainsi ; or le courant vers l'Angleterre n'est pas si violent qu'il ne puisse en partie être détourné ; la preuve en est dans ce fait que l'Allemagne réussit à conquérir des positions qu'elle accroît d'une manière aussi constante que rapide. Il y a vingt ans, elle était presque inconnue sur le marché ; d'ores et déjà ses importations dépassent les nôtres (1).

Ce qui manque à nos négociants, c'est au Canada comme en tant d'autres lieux, l'initiative « de rechercher les ordres, d'aller au devant des demandes » Sans cela, il est inutile que « les négociants canadiens soient très désireux de voir s'établir des relations suivies avec la France ; » et que « les maisons de banques n'hésitent pas à faire preuve du plus grand bon vouloir à l'endroit de la France (2) » Il y a il est vrai, les droits protectionnistes du Dominion ; mais ne sont-ils pas les mêmes pour les Anglais et les Allemands ? Il y a aussi maintenant notre tarif maximum qui se met à la traverse ; mais cet obstacle, c'est de nos mains qu'il faut l'abattre. Or voici qu'à son tour le Ca-

(1) Croissance comparée des commerces français et allemand, au Canada, en fractions du commerce total de ce pays :

	Importations au Canada		Exportations du Canada	
	France	Allemagne	France	Allemagne
1868-1872. .	1,78 0/0	0,74 0/0	0,24 0/0	0,06 0/0
1883-1887. .	1,87 0/0	2,09 0/0	0,54 0/0	0,30 0/0
	statu quo	triplement	doublement	quintuplement

(d'après l'*Annuaire statistique*, Ottawa, 1890.)

(2) E. Agostini, *La France et le Canada*, rapport de mission à M. Casimir-Périer, président du Syndicat maritime et fluvial de France, 1886.

Digitized by Google

nada envoie un délégué à Paris pour y remplir une mission analogue à celle de M. Belvèze. Sir Ch. Tupper, haut commissaire du Dominion à Londres, vient en effet de signer un arrangement de commerce et nous offrir, chose fort importancte, de mettre au Havre le point de départ d'une ligne de paquebots rapides, subventionnée par le gouvernement d'Ottawa et aboutissant à Halifax ou à Montréal, suivant la saison. Puisse la commission des douanes se laisser toucher par l'intérêt supérieur de la patrie, à qui il importe à un très haut degré de faire renaître les relations les plus suivies avec la jeune France de l'Amérique du Nord (1).

Or depuis le départ de la *Capricieuse*, les sympathies qui avaient pris leur essor n'ont certes pas diminué et sont toujours prêtes à faciliter les rapports désirables. Jusqu'après 1870, on ne revît plus un bâtiment de notre marine nationale dans les eaux de Québec. Cela n'empêcha point des Canadiens de combattre au Mexique dans les rangs de notre armée ; cela n'empêcha point « après les jours sombres de Gravelotte », cinq cents d'entre eux de venir offrir leurs bras au consul général de France (3). Aussi depuis lors nous sommes-nous montrés moins soucieux des susceptibilités britanniques ; presque chaque année nos navires remontent le St-Laurent chaque fois reçus avec des transports d'allégresse.

L'année dernière, à l'heure où l'escadre de la Méditerranée recueillait à Gênes, au milieu des flottes rivales, des témoignages d'amitié accordés par besoin politique, l'*Aréthuse* et le *Hussard* de la division de l'Atlantique, en recevaient d'autres au Canada non moins précieux et venant du fond du cœur de ceux qui les donnaient. La réception cette fois a été d'autant plus brillante qu'elle a coïncidé avec la célébration

(1) Il avait été question d'organiser à Montréal, en 1892, une exposition de produits français ; le projet avait reçu le meilleur accueil de la chambre de commerce de cette grande cité ; mais il n'aboutit pas. Il est à désirer qu'au retour de Chicago, nos exposants veuillent bien faire une halte au Canada dans le courant de 1894.

(2) V. la belle pièce de L. Fréchette, *Vive la France !* dans *La légende d'un peuple.*

Actuellement encore il y a des Canadiens sous nos drapeaux, dans la légion étrangère, et même dans l'armée régulière, après naturalisation. Citons seulement le nom de M. Chartrand, lieutenant au 27e bataillon de chasseurs à pied, qui, il n'y a que quelques semaines, revenu en congé dans son pays natal après plusieurs années d'absence a dû à son uniforme et à sa croix d'honneur, de véritables ovations partout où il a séjourné.

Digitized by Google

dans la capitale, des noces d'or de S. Em. le cardinal de Taschereau et du cinquantième anniversaire de la fondation de la Société de St-Jean-Baptiste de Québec, la plus ancienne de ces associations qui dans toute l'Amérique du Nord, travaillent à maintenir les Canadiens unis pour la conservation de leur langue et de leur foi (1). 50.000 Canadiens étaient accourus des alentours pour assister à ces fêtes mémorables. Aux côtés de leur vénérable archevêque et de tous ceux qui sont les chefs de leur race, ils ont pu voir un amiral et des officiers français de France; ils ne l'oublieront pas et parleront aux prochaines veillées d'hiver, de l'*Aréthuse* et du *Hussard*, comme jadis de la *Capricieuse* et des matelots du commandant Belvèze.

Nous sommes heureux d'avoir vu nos marins s'associer au peuple canadien en cette occasion de réjouissances éminemment nationales; car nous partageons ses joies, de même qu'il a souffert nos douleurs. « *Je me souviens* », a-t-on gravé en lettres d'or sur la façade du parlement provincial de Québec.

Souvenons-nous. A. Salaignac.

A PROPOS

DES AVANTAGES DU CANAL DE PANAMA

Nous recevons la lettre suivante de M. Lucien-N.-B. Wyse. Sa compétence technique est universellement connue. Il fut au premier rang à l'aurore de l'entreprise de Panama, et fit depuis les plus grands efforts pour la sauver. (Voir le *Génie Civil*, tome XIX, n° 1 (1891).

Paris, le 8 mars 1893.

Monsieur le Directeur,

Le dernier numéro de *la Revue Française* publie un article sur le trafic éventuel du canal de Panama dans lequel l'auteur dit, au point de vue des distances, que nos ports de l'Océan et de la Manche auraient un avantage plus considérable que ceux de la Méditerranée à passer par cette nouvelle voie. Il fait ressortir aussi que les ports de

(1) Un seul petit détail suffira pour montrer jusqu'où s'est étendue la sollicitude des Canadiens pour leurs hôtes; à Montréal, la municipalité avait accordé, même à nos simples matelots, la franchise absolue sur tous les tramways de la ville !

Digitized by Google

l'Angleterre ou des États-Unis profiteraient bien plus que les nôtres de l'ouverture du canal interocéanique. Sous cette forme, l'assertion de votre collaborateur n'est pas contestable, mais permettez-moi de vous faire observer qu'il n'a envisagé là qu'un des côtés de la question du trafic et du rendement de l'œuvre si malheureusement interrompue.

En effet, votre correspondant, malgré son pseudonyme maritime, n'a pas tenu compte des conditions de la navigation par suite des vents alizés constants qui, dans la partie nord de l'Atlantique et du Pacifique, soufflent toujours du nord-est en moyenne. Pour atteindre un point du Japon, par exemple, situé à égale distance de nos côtes, soit qu'on passe par la route de Suez ou par celle de Panama, un navire à vapeur gagnerait encore huit jours au moins en choisissant ce dernier itinéraire; quant aux navires à voiles, les difficultés de la navigation dans la mer Rouge interdisent pratiquement le passage par le Bosphore égyptien, tandis qu'ils s'en iraient vent sous vergues en traversant l'isthme américain.

Cette disposition de vents généraux bien établis amènerait sans doute, dans l'avenir, les bâtiments non astreints à revenir par certaines escales, à faire toujours le tour du monde de l'est à l'ouest en passant par Panama et par Suez ou le cap de Bonne-Espérance suivant la nature de leurs moteurs.

J'appelle d'ailleurs votre attention sur le peu d'importance qu'aurait, au point de vue spécial de nos intérêts financiers, le développement de la clientèle de Panama sous pavillon national. Cette affaire, ayant été souscrite principalement en France et devant vraisemblablement s'achever avec des capitaux nous appartenant en grande majorité, le péage perçu sur les navires américains, anglais, etc., serait un véritable impôt payé aux porteurs de titres français pendant quatre-vingt-dix-neuf ans au moins. Après l'expiration de la concession, c'est-à-dire vers l'an 2000, il est à espérer que le développement des vastes régions où domine surtout l'influence latine, forcément plus sympathique à notre race qu'aux Anglo-Saxons, nous permettrait de soutenir la concurrence avec des chances favorables.

Les pays de l'Extrême-Orient, à la population si dense, chargent principalement sur les navires transitant par Suez des marchandises riches : thés, soieries, etc., tandis que la côte ouest d'Amérique, l'Australie, etc., produisent surtout des bois, des blés, des laines, des

Digitized by Google

minerais, des engrais, toutes marchandises extrêmement encombrantes dont le tonnage est bien plus considérable et qui ne saurait supporter les frais de manipulation, de débarquement, de chargement et ceux afférents à la traction des longues lignes ferrées transcontinentales créées en Amérique. Envisagé à ce point de vue aussi, l'avenir du canal interocéanique est donc bien loin d'être sombre, car il est assuré d'un vaste trafic grâce aux matières lourdes qui ne peuvent être transportées économiquement que par mer et sans rompre charge.

Peut-être objectera-t-on que, dans ces conditions, il vaudrait autant faire le tour par le cap Horn, mais cela serait inexact, car il faut tenir compte de la diminution très sensible des risques de mer amenant un abaissement parallèle du taux des assurances. Cette diminution, tant sur la valeur de la coque que du chargement, est suffisante pour compenser les droits de transit par le canal, de sorte que les armateurs et le commerce bénéficieraient en entier du temps économisé et, par suite, de la multiplicité des affaires qui en seraient la conséquence. On sauverait en outre la vie de beaucoup de marins auxquels seraient épargnés les fatigues et les dangers du tempétueux Océan Austral.

Quand une œuvre donne à la fois satisfaction aux sentiments patriotiques, aux intérêts commerciaux et aux idées humanitaires, elle est assurément féconde et sa réalisation peut être suspendue par des causes fortuites, mais ne saurait être définitivement abandonnée.

En vous remerciant d'avance de l'hospitalité que vous voudrez bien donner à ces arguments trop sommaires, je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération très distinguée.

Lucien-N.-B. Wyse.

ILES SAINT-PAUL, AMSTERDAM ET KERGUELEN

On a lu les conditions dans lesquelles les îles St-Paul et Amsterdam ont été réoccupées par la France (XVI, p. 545, 15 décembre 1892), et la carte publiée à cette date a permis de se rendre compte de leur configuration et du rôle qu'elles sont appelées à jouer dans le sud de l'océan Indien. Le transport *l'Eure*, avant

Digitized by Google

de regagner la Réunion, vient d'y déposer des vivres. L'atterrissage a été très heureux. L'équipage a passé toute la journée du 22 janvier à l'île Saint-Paul par un temps splendide qui permit aux embarcations d'accoster sur les bords du Cratère et d'effectuer des dépôts de vivres dans une des anciennes cabanes de la mission Mouchez. La goélette bourbonnaise *Angèle-Elisa*, capitaine Bertin, était ancrée en face de ses pêcheries; M. Bertin, qui connaît parfaitement l'île, a dirigé l'équipage, lui fournissant des renseignements précis confirmant en tous points ceux que nous avons publiés le 15 décembre. On nous signale l'excursion très pittoresque, par le sentier des Pingouins, qui seul permet l'accès au sommet et sur l'autre versant du Cratère. On a pu déterminer la position d'un grand dépôt d'eau douce très fraîche et fort agréable, dans une caverne tapissée de lierre et située sur la ligne N.-E.-S.-O., passant par le centre du Cratère. C'est le seul dépôt d'eau douce connu dans l'île.

Le pavillon planté par *le Labourdonnais* flotte toujours sur St-Paul.

L'équipage de *l'Eure* quitta St-Paul le soir même et était au petit jour à l'île d'Amsterdam, au même endroit que *la Dives*. Du mouillage on apercevait distinctement l'étamine du pavillon, sur la droite, près de « Landing Place ». L'équipage fut assez surpris de voir les embarcations dirigées par le capitaine Bertin contourner la pointe Hosken et accoster en face de la Hutte des Pêcheurs. Cet endroit est, d'après le capitaine Bertin, le meilleur pour le débarquement, et en fait, on a pu déposer à terre des barils d'habillement fort pesants aussi aisément qu'à la darse de Toulon. Il faisait un temps splendide. Des marins du bord pêchèrent des morues, des poissons bleus, des langoustes, etc., en telle abondance, que le pont en était totalement couvert, Les hommes, qui avaient effectué le dépôt de vivres, rapportèrent des légumes cueillis dans l'île et des herbages pour les bœufs.

On revint à St-Paul pour y déposer le capitaine Bertin; puis, par un temps exceptionnellement favorable et une jolie brise d'alizé de S.-E., on fit route vers la Réunion où on atterrit une dizaine de jours après.

Le voyage aux terres de Kerguelen se fit donc dans des conditions de temps moins favorables, mais il a présenté un réel intérêt. Après avoir atterri sur Bligh's cap, on mouilla le 1er janvier à Port-Christmas. Il y avait là une goélette américaine la *Francis-Allyn*, de New-

Digitized by Google

Bedford, capitaine Fuller. Ce n'est que le 2 janvier, au matin, que le pavillon français a été hissé et salué par *l'Eure* de 21 coups de canon. On trouva une grande quantité de gibier à plumes, tous oiseaux de mer, des lapins, des pingouins très peu farouches d'ailleurs. Le temps manqua pour explorer les gisements de charbon, d'ambre et de bois fossile dans le havre. Le capitaine Fuller vint à bord et assura à nos officiers qu'il avait trouvé un grand affleurement de charbon de près d'un mille de longueur sur douze mètres de largeur et huit mètres d'épaisseur, en plusieurs couches, dans la baie de Cumberland, proche de Port-Christmas. Il s'en servait habituellement pour son chauffage et sa forge. Jusqu'ici il chassait le phoque, maintenant il recherche l'éléphant de mer pour en tirer de l'huile. Sa provision faite, il hiverne sa goélette au Cap et retourne à Ste-Hélène se reposer auprès des siens. Il dit que la chasse est de moins en moins productive, que l'éléphant de mer disparaît ou se réfugie dans les baies du Sud les plus inaccesibles.

Pendant la nuit un terrible coup de vent s'engouffra dans l'entonnoir de Port-Christmas ; aussi le commandant de l'*Eure* appareilla le 3 janvier de grand matin. Passant entre les îles Howe et Swain, entre le rocher de Glass et l'Oiseau, il se dirigea vers Hillborough. A Kirk, on s'arrêta quelques heures pour sonder le chenal ; tout un troupeau d'éléphants de mer s'abattait au fond du havre, mais le temps pressant, il regagna avant la nuit l'excellent mouillage de Port-Gazelle. Malheureusement l'entrée est difficile à trouver. Le premier bassin avant d'arriver aux îlots, au S.-O. de la pointe Duck, a offert un excellent abri. Cet endroit est même préférable au fond de la baie Schönwatter, trop encaissée avec peu de profondeur à l'extrémité O. et sujette à de grands coups de vent. Pendant qu'on installait un dépôt de vivres sur la péninsule Jackmann, les officiers de l'équipage visitèrent les environs, poussant jusqu'au haut des terrasses qui dominent à l'O. le grand lac d'eau douce et d'où l'on découvre l'immense panorama de la baie Irish et de ses îles. Les chasseurs rapportèrent deux espèces de pingouins et diverses variétés d'oiseaux ; de toutes la sarcelle est la meilleure. Les autres, y compris le *Chionis minor* ont un goût trop prononcé d'huile de foie de morue et de choux. Les lapins fournissent aussi une partie du menu. Il est curieux de ne les trouver signalés dans aucun ouvrage; ce qui a fait supposer qu'un couple échappé de la *Gazelle* avait dû s'y propager avec une incroyable fécondité. Il faudrait introduire des

Digitized by Google

bœufs, ou des chèvres, des plantes potagères et diverses variétés d'arbres. La couche de terre végétale est fort épaisse et bien des creux de vallons étant abrités du vent, il est à croire qu'il peut pousser là autre chose que des mousses et des lichens.

Le 10 janvier, le dépôt de vivres était terminé. On y laissa 1.000 kilogrammes d'endaubage, 500 kilogrammes de biscuit, 20 couvertures, 20 chemises de laine, 20 caleçons. Le 11 janvier, l'*Eure* gagnait Port-Mary réputé le meilleur de tous ces havres, mais cette réputation fut très mal justifiée, car trois jours et trois nuits durant, de terribles rafales menacèrent de jeter l'*Eure* sur les îlots de l'entrée, malgré ses ancres et sa machine en marche.

PRISE DE POSSESSION DES ILES KERGUELEN

Je soussigné, capitaine de frégate, officier de la Légion d'honneur, commandant l'aviso-transport *Eure*, ai, aujourd'hui, 2 janvier 1893, à 10 h. 45 du matin, étant au mouillage à Port-Christmas par 48° 41′ de latitude sud et 66° 39′ de longitude est du méridien de Paris, en vertu des ordres à moi donnés par le capitaine de vaisseau chef de la division navale de l'Océan Indien, pris possession, au nom de la France, des îles Kerguelen situées entre 48° 27′ et 50° de latitude sud, 66° et 68° de longitude est du méridien de Paris.

La prise de possession a eu lieu devant les officiers, aspirants, officiers mariniers de l'*Eure*, ci-après dénommés :

Delzons, lieutenant de vaisseau, officier en second de l'*Eure*;
Desvoyod, enseigne de vaisseau ;
Somborn, enseigne de vaisseau ;
Mercié, enseigne de vaisseau ;
Norès, aide-commissaire, officier d'administration de l'*Eure*;
Pommelet, aspirant de 1re classe ;
Bourget, 2e maître charpentier;
Hochard, 2e maître de mousqueterie.

Un peloton de la compagnie de débarquement étant sous les armes, le pavillon français a été solennellement arboré dans le Port-Christmas et immédiatement salué par l'*Eure* de 21 coups de canon.

Le présent procès-verbal a été signé pour faire foi par les officiers, aspirants, officiers mariniers ci-dessus désignés.

Signé : Delzons, Desvoyod, Somborn, Mercié, Norès, Pommelet, Bourget, Hochard.

Le Capitaine de frégate, commandant l'*Eure*,
Signé : LIEUTARD,

Digitized by Google

LE DÉPOT DE CHARBON HOLLANDAIS
DE POULO-WAY.

Les Hollandais viennent de prendre une mesure qui inquiète déjà l'Angleterre et ses grands établissements des Détroits. L'île de *Poulo-Way*, possession de la Hollande à la pointe d'Atchin, côte N.-O de Sumatra, à l'entrée du détroit de Malacca, va devenir une station navale importante, grâce au dépôt que l'on va y fonder pour entreposer les charbons des mines d'Ombilien, à Sumatra. Le *London and China Telegraph* du 21 février dernier jette déjà un cri d'alarme, et, dans un long article, montre que si le nouveau port se développe, il peut devenir un point d'appui excellent pour une flotte ennemie qui menacerait de là le commerce britannique en Extrême-Orient et pourrait porter des coups redoutables sur les grands ports anglais de Bombay, Madras, Calcutta, Colombo, Rangoon et Singapore. En attendant une action de ce genre, Poulo-Way, devenant un emporium pour les riches produits de Java et Sumatra, tels que le sucre, le café, le tabac, le poivre et l'étain, pourrait ruiner Penang et Singapore. Les Hollandais auront fait là un véritable coup de maître, et s'ils réussissent à y créer un bon port de relâche, l'Angleterre devra veiller de près à ses intérêts. Grâce à nos mines de charbon du Tonkin, nous pouvons espérer nous libérer complètement de la nécessité de relâcher à Singapore ou à Hongkong, surtout si l'on établit un dépôt de ces houilles à l'île de Poulo-Condore, qui est à nous, se trouve à peu près à mi-chemin entre Singapore et Saïgon, et est d'un accès facile. On sait que les charbons de Hone Gay et Kébao deviennent excellents à mesure que l'on exploite les couches profondes. Ces mines possèdent un avantage que n'ont pas celles d'Ombilien, au centre de Sumatra; elles sont situées au bord ou à peu de distance de la mer, la main-d'œuvre y est abondante et à bon marché, grâce à la population nombreuse du delta. On peut donc espérer que d'ici peu, tous nos navires à vapeur en Extreme-Orient, aussi bien les navires de guerre que ceux de commerce, pourront se procurer du charbon en abondance et à peu de frais à Saïgon, Tourane et surtout Poulo-Con-

Digitized by Google

dore. Ce jour-là, Singapore et Hongkong abandonneront sans doute aussi le charbon de Cardiff pour s'approvisionner au Tonkin. En cas de guerre, nous ne nous trouverons plus dans la cruelle situation où nous nous sommes trouvés pendant les dernières hostilités avec la Chine. Ce seront plutôt les colonies anglaises qui auront leur tour, et se trouveront à court si elles n'ont pas trouvé d'ici là le moyen de lutter contre Poulo-Way et Poulo-Condore en développant leurs mines de Labouan et Sarawack, au Bornéo anglais.

A.-A. Fauvel.

CAUCASE

VOYAGE DE MM. POURTCHELLER ET MERZBACHER

MM. Pourtcheller (de Salzbourg) et Merzbacher (de Munich), viennent d'explorer le domaine des glaciers, dans la partie occidentale de la chaîne principale. Ayant quitté Koutaïs le 29 juin, escortés d'un interprète et de deux guides des Alpes du Tyrol, les voyageurs se dirigèrent à travers le village de Izaguéri et le col de Latpar au village de Betcho, en Svanétie. De là ils entreprirent plusieurs excursions. Leur tentative de monter au point le plus élevé de l'Oujba échoua, à cause des chasses-neige continuels. Les voyageurs purent seulement atteindre la cavité (près de 4.500 mèt.) qui sépare les deux sommets de cette montagne gigantesque. Ils réussirent mieux à l'ascension des trois cimes centrales de la chaîne de Laila-Gora (près de 3.900 mèt.), d'où se découvre une vue merveilleuse sur l'Elbrouz et sur toute la partie occidentale de la chaîne centrale du Caucase.

Comme il pleuvait sans cesse, les voyageurs furent retenus à Betcho 15 jours. Lorsqu'ils arrivèrent à Moulakhe, le temps se remit au beau et resta ainsi pendant dix jours. Les voyageurs montèrent le 22 juillet au sommet du Fetnould (près de 5.000 mèt.); ayant quitté la Svanétie, ils traversèrent le col d'Adir-Sou et le versant septentrional de la chaîne principale et descendirent au village d'Ourousbie va sur la Baksane. De là ils exécutèrent l'ascension du plus haut pic de l'Elbrouz (celui d'ouest) et deux jours plus tard ils atteignirent

Digitized by Google

la cime du Dongousoroune (près de 4.600 mèt.) non encore atteinte. Ensuite, les voyageurs visitèrent la vallée d'Adir-Sou et montèrent au sommet de l'Adir-Sou-Bachi (près de 4.200 mèt.), situé vers le nord de la crête, qui sert de point de séparation pour les eaux, dans la chaîne principale. Le 18 août ils quittèrent la demeure hospitalière des princes Ourousbiew et se rendirent à cheval à Tchéguème et Bézingui (Toubénel). Ces endroits attirent les amateurs de la nature des hautes Alpes, car c'est ici que les cimes neigeuses et les glaciers du Caucase central atteignent le plus de grandeur et de beauté. Les voyageurs réussirent à monter à la cime de la Djanga en 22 heures.

Le 27 août, M. Pourtcheller quitta Bézingui et retourna en Europe à travers Vladicaucase et Tiflis, tandis que son compagnon, M. Merzbacher, resta dans les montagnes, comptant sur l'automne pour exécuter encore plusieurs ascensions.

EXPLORATEURS ET VOYAGEURS

AFRIQUE

M. *F. Foureau* (XVII, 230), dans sa dernière exploration saharienne, a relevé trois fractions de routes non encore parcourus par les Européens. Le commerce à Rhadamès est à peu près nul ; une seule caravane de 70 chameaux a été envoyée de Rhadamès à In-Salah, depuis un an. M. Foureau a passé à l'endroit où le P. Richard et son compagnon ont été massacrés en 1881 ; il a retrouvé de leurs ossements et des objets leur ayant appartenu.

Une mission composée du capitaine *Compagnon* (spahis), du Dr *Bourdon*, médecin de 2e classe ; *Hostains*, administrateur de 4e classe ; *Adam*, administrateur stagiaire, a quitté Saint-Louis, le 17 janvier pour Bakel. Cette commission doit procéder, de concert avec le capitaine *Roux*, commandant du cercle de Bakel, à la délimitation des territoires rattachés à la colonie du Sénégal, par décret du 27 août 1891. Le capitaine Compagnon doit choisir l'emplacement de deux nouveaux postes d'administrateurs qui seront à créer.

Digitized by Google

Les capitaines *Marchand* et *Manet* (XVII, 157), se sont embarqués en mars à Bordeaux pour Dakar; il doivent explorer la côte d'Ivoire et les voies de pénétration vers le Niger. Leur compagnon, M. *de Jocas*, est parti pour Grand-Bassam, avec 2 chaloupes en acier pour remonter le Lahou jusqu'à Tiassalé. Le capitaine Marchand recrutera à St-Louis 8 tirailleurs et 8 laptots pour lui servir d'escorte.

M. *G. de Barral* (XVII, 126), est mort à Grand-Lahou, côte d'Ivoire. Parti de ce point le 21 juillet 1892, pour le compte d'une Société d'exploration, il avait remonté sur un petit vapeur de la maison Verdier, le Lahou jusqu'à Whème; il passa ensuite à Fresco, Sassendré (août), Petit Bereby. Sans armes, accompagné d'un boy de 10 ans, il fit 800 kilom.; fait prisonnier à Roch Town, il fut bientôt relâché, rentra à Petit Bereby, où le roi Many lui donna l'hospitalité. Le 27 septembre, il arrive au rio Cavally par la rivière Dado, passe à Wappoo, Bassa, Tabou, Petit Cavally, revient à Petit Bereby, puis retourne à Drewin en pirogue, puis à Grand Lahou (22 novembre), où il est mort. Il a signé quatre nouveaux traités.

M. *Carter*, gouverneur de Lagos (XVII, 188), en quittant Abéokouta, capitale des Egbas, s'est rendu dans le pays des Illorins, au nord du pays des Jebus; il y aurait été mal accueilli, à l'instigation de la Cie anglaise du Niger, qui craint de voir ce pays passer à la colonie de Lagos plutôt que sous sa juridiction.

Le commandant *Dhanis* (XVII, 231), à la tête des troupes du district du Loualaba, a battu les Arabes commandés par N'Séfou, fils de Tippou-Tip, sur le Lomami; 500 Arabes ont été faits prisonniers; 600 fusils ont été capturés. Deux Européens, MM. *Lippens* et *Bruyn* ont été tués.

M. *A. J. Wauters*, dont nous avions annoncé le départ pour le Congo (XVII, 231), ne s'est réellement embarqué à Bordeaux que le 5 mars, par suite d'une indisposition.

M. *A. Delcommune* qui était parti de Kinchassa le 17 octobre 1890 pour le Katanga (XVII, 43), est arrivé en bonne santé, à Léopoldville, le 5 février, avec MM. *Diederich, Briart, Franqui, Derscheid, Cornet* et *Amerlinck*. Ayant quitté St-Louis de Murumbi, sur le Tanganika, le 15 octobre 1892, ils suivirent le Lukuga, explorèrent le lac Lanji, le Lomami et atteignirent le Sankourou à Lusambo; en 3 mois 1/2 ils ont parcouru 2.000 kilom. Le sergent *Cassart*, membre de la mis-

Digitized by Google

sion, s'est joint à Gongo-Lutete à l'expédition Dhanis. A Lusambo, on a rencontré les adjoints de M. *Bia* (XVII, 42); ce dernier était mort d'une maladie de foie.

Le commandant *Bia* était né à Liège en 1852; parti le 18 mars 1891, pour le Katanga où il arrivait le 30 janvier 1892, il est mort dans le bassin du Sankourou. Dans sa marche du Katanga à Léopoldville, l'expédition Bia a perdu 490 soldats et porteurs; elle a trouvé le Katanga en proie à des Arabes qui y ont fait la traite des noirs et elle n'y a pas constaté l'existence des mines d'or que l'on supposait.

Le lieutenant *Chaltin*, commandant du poste de Basoko, sur l'Arouhouimi, avec 15 soldats et les indigènes Mabendja, a mis les Arabes en déroute à Yadumba; 80 esclaves ont été mis en liberté.

Le lieutenant *Legat*, qui occupe le fort de Bunkeia, construit par Stairs, est le seul Européen qui se trouve actuellement au Katanga, en dehors des missionnaires.

Le lieutenant *Ponthier* est parti pour le Congo belge; il doit s'entendre avec M. *Dhanis* pour la répression des Arabes esclavagistes du Lomami, avec une armée de noirs recrutés dans le Bas-Congo et aux Bangalas.

Le capitaine *Jacques* (XVII, 46 et 127) a écrit du Tanganika (23 octobre 1892) qu'il était en bonne santé; il réclamait des secours contre des Arabes qui sont bien armés.

Le P. *Marquès*, provicaire des Pères Blancs au Congo, vient de mourir.

M. *Lionel Dècle* (XVII, 128) a écrit du Zambèze supérieur (15 nov. 92); il compte employer deux mois à l'étude du Zambèze, de Zumbo à Tête, puis gagner le lac Nyassa et Zanzibar; il aura ainsi traversé l'Afrique du Cap à Zanzibar. Le payement des porteurs, au Zambèze, se fait au moyen de pièces de coton; M. Dècle, pour ses 70 porteurs, aura besoin de 2.000 à 3.000 mètres de coton, à 0 fr. 70 le mètre, pour aller de Zumbo à Tête.

M. *E. Gautier* a écrit de Tananarive (30 déc. 92) qu'il a recueilli quelques faits nouveaux concernant l'embouchure de l'Andranoboka et de l'Ambondro, les cours du Doroa et de l'Antsitjonmorona, et la partie N.-O. de Madagascar; il a trouvé là une chaîne de hauteurs longeant la mer et séparée du plateau intérieur par une longue plaine.

Digitized by Google

M. *H. Junod*, missionnaire à Rikatla (baie Delagoa), a fait un voyage au N. de sa station, dans le pays de Chirindha.

Le major *Wissmann* (XVII, 232) est arrivé au lac Nyassa dans un état de santé lamentable. Il a dû renoncer à y transporter un steamer et a dû laisser les morceaux de ce petit navire à une station des rives du Chiré.

M. *de Schele*, gouverneur intérimaire de l'Afrique orientale allemande, en l'absence de M. de Soden, en congé, vient d'entreprendre une tournée dans l'intérieur, jusqu'à Tabora, où il trouvera le l^t *Sigl*.

Le major *Eric Smith*, commandant l'avant-garde de la mission *Gerald Portal*, est arrivé à Kampala (Ouganda) le 6 décembre 1892; il dit le pays tranquille. M. *Portal* lui-même est arrivé le 11 février au lac Naïvacha, à 155 kilom. du lac Victoria.

Le Dr *Folkens* a reçu une subvention de 5.000 marcs de l'Académie des sciences de Berlin pour faire des recherches de botanique dans l'Ousambara et le Kilimandjaro.

Le Dr *Lenz*, géologue et M. *Wiener*, assesseur forestier, ont été chargés par la Société coloniale allemande d'une mission scientifique au Kilimandjaro.

Le l^t *de Villiers* et le cap. *Dundas* (XVII, 82), après s'être approvisionnés en chameaux à Aden et Berbera, ont longé la côte somalie jusqu'à la Djouba, où le matériel de l'expédition doit être embarqué sur le vapeur *Kite*. M. *J.-W. Gregory*, naturaliste, a rejoint la mission.

Le révérend *A.-R. Steggall*, missionnaire anglais dans l'Est africain, accusé par les Allemands d'avoir distribué des armes aux indigènes révoltés de Mochi (Kilimandjaro), a été prié par la Société missionnaire de suspendre son activité pendant la durée des pourparlers engagés à ce sujet entre l'Angleterre et l'Allemagne.

ASIE ET OCÉANIE

M. *Walter B. Harris* a exécuté, au commencement de 1892, un voyage au Yémen, pendant le soulèvement de cette province de l'Arabie contre la Turquie. Il quitta Aden en janvier, avec un domestique et un guide, traversa le désert et atteignit Kateba, sur la frontière turque. Déguisé, il obtint un laisser-passer, mais voyagea la nuit pour plus de sûreté. Le trajet de Yemen à Sana (361 kilom.), fut parcouru en 19 jours. A Sana, M. Harris fut emprisonné et 5 jours après fut

Digitized by Google

envoyé sous bonne garde à Hodeida, sur la mer Rouge (à 230 kilom. de Sana). Le Yemen est riche et fertile, approvisionné d'eau ; le grand plateau, distant de 7 à 9 kilom. de la mer, est bien cultivé.

MM. *Dutreuil de Rhins* et *F. Grenard* (XVII, 128), sont actuellement à Khotan (Asie centrale) ; pendant cinq mois, ils ont eu 77 jours de marche dans les plus horribles montagnes, à 5.300 et 5.400 mètres, et où il leur a fallu endurer des températures de — 30°. Les voyageurs avaient pu arriver jusqu'aux sources de la Keria-Daria et du Yechil-Koul. Les pluies ayant détrempé le sol, on ne put faire que la moitié des étapes ordinaires. Il fallut renoncer à aller plus loin de peur de mourir de faim. Il était prudent de revenir dans la direction de Ladak, mais les chemins étaient détestables, et même chez les Thibétains du district de Rodok, il fut impossible de se ravitailler. En trois jours, la caravane perdit un tiers de ses chevaux. Du lac Bangong, on se dirigea vers Leh, où l'on fut bien accueili, du 2 au 20 octobre. De Balour à Leh, la marche avait duré 54 jours. De Leh, les voyageurs reprirent la route du Turkestan et, après 23 jours, arrivèrent à Khotan. L'expédition avait franchi les passes du Kardoug (17.000 pieds), du Jassey (17.500 pieds), du Karakorum (18.000 pieds).

Le Dr *Charles Diener*, qui a exploré l'Himalaya en 1892 (XVII, 92), se prépare à pénétrer au Thibet, par les vallées au sud de la chaîne des Nanda-Davi, par Munshiari (dans la vallée de Goriganga) et par Milam.

Le lieutenant *Gordon* et quatre agents de police anglais ont été tués par les indigènes près de Radjkote, dans la province de Goudjerat (Inde), en décembre 1892.

M. *Lucien Fournereau*, qui avait déjà exploré les monuments Khmers (cambodgiens) en 1887-88, fut chargé d'une nouvelle mission en 1891. Arrivé à Bangkok en avril 1891, il se rendit en novembre dans le nord du Siam où il visita les restes des anciennes capitales du royaume de Thaïs ou Sajam, les ruines de Sajjanalaya (sur le Mé-Nam), Sukhodaya, Sangkalôk, Thung-Jang, Ayuthia, etc., d'origine brahmanique et bouddhique.

Le prince *Wiasemski*, parti de Saint-Pétersbourg, en juillet 1891, pour faire à cheval le tour de l'Asie, a traversé la Sibérie, la Mongolie, le désert de Gobi, la Chine, le Tonkin, l'Annam, la Cochinchine et le Cambodge (XVII, 83). Après avoir été attaqué trois fois et blessé par

Digitized by Google

des voleurs en Chine, le prince a eu maille à partir avec les autorités chinoises sur la frontière du Tonkin. Mal accueilli au Siam, il est arrivé le 2 décembre à Bangkok épuisé. Le prince Wiasemski, remis de sa fatigue, continuera sa route par la Birmanie, l'Inde, la Perse et le Caucase; il sera de retour à Saint-Pétersbourg dans les premiers mois de 1894.

Le lieutenant *Walker* (H.-B.) vient de découvrir un chemin direct entre la Birmanie du Sud et la province d'Arrakan; ce chemin part de Napeh (district de Minbu), traverse la ligne de partage entre l'Irraouaddi et le golfe du Bengale, par la passe de l'An, et aboutit à Dalet d'où l'on peut atteindre Akyab par eau. Walker est retourné de Dalet en Birmanie par un autre chemin plus au nord, mais moins praticable; il préconise le premier pour le tracé d'un chemin de fer.

M. *Paul Boell* (XVI, 391) arriva en Chine il y a trois ans. Il passa la première année dans le Nord. Depuis, il a fait un voyage dans le Sse-Tchouen, le Kouei-Tcheou et le Yun-Nan, d'où il a passé au Tonkin, puis à Hong-Kong (juillet 1892). Il visita ensuite le Japon et l'île de Yeso. De là, M. Boell se dirigea sur Vladivostok, la Corée, Tien-Tsin et Pékin. Il rapporte de nombreux documents philologiques et ethnographiques. Il a eu la bonne fortune de résider parmi les Lolo, sous le chaperonnage d'un missionnaire catholique. Lors de son passage à Tien-Tsin, M. Boell a été reçu par le vice-roi Li-Hung-Tchang, qui l'a chargé d'une mission auprès de M. Ribot.

Une expédition organisée par le Gouvernement hollandais et par la Société coloniale des sciences naturelles doit étudier Bornéo au point de vue ethnographique, géologique, botanique et zoologique. A la tête sera placé un fonctionnaire civil, connaissant déjà Bornéo, et accompagné d'anciens explorateurs de l'île; un géologue, un zoologue, un botaniste, leur seront adjoints. M. *Buttikofer*, conservateur du muséum d'histoire naturelle de Leyde, fera partie de l'expédition, qui doit se mettre en route dans les premiers mois de 1893. On partira de la côte ouest de Bornéo.

M. *Nyberg*, négociant, et un autre Européen ayant été assassinés par les indigènes des îles Salomon, le croiseur anglais *Rapid* a détruit 7 villages de l'archipel; un indigène arrêté a été exécuté comme complice du crime.

Le capitaine, le propriétaire et le second du navire français *Constan-*

Digitized by Google

tine, qui fait le commerce avec les Nouvelles-Hébrides, ont été assassinés par l'équipage, composé de Canaques. Le capitaine a été cuit et mangé à l'occasion d'une fête des indigènes. Quatre Canaques qui avaient voulu porter secours aux victimes ont été assassinés. M. *Pashin*, le propriétaire, a été tué d'un coup de fusil le 15 octobre. Le vaisseau a été pillé, puis laissé à la dérive et a fait naufrage.

AMÉRIQUE

M. *Héliodore Candelier*, chargé de mission par le ministre de l'Instruction publique, a rendu compte de son long séjour chez les Indiens de la péninsule goajire (Colombie), à la Société de Géographie de Paris. M. Candelier est le premier Français qui ait parcouru cette presqu'île, d'une superficie de 15.000 kil. carrés. Le voyageur a rapporté pour le musée ethnographique du Trocadéro des objets à l'usage de ces Indiens : arcs, flèches, vêtements, vases, etc., etc., et, pour le Muséum d'histoire naturelle, une vingtaine d'animaux.

M. *J. de Brettes*, chargé d'une mission en Colombie, a effectué, d'avril à septembre 1892, un voyage de plus de 2.000 kilom. dont 900 à cheval, dans la province de Magdalena ; il a passé par Cucuta, Maracaïbo, Rio-Hacha et Santa-Marta ; il a franchi un contrefort de la Sierra-Nevada, à 5.210 mètres.

Le Dr *Machin* a exploré en 1892 une partie de la Patagonie ; il a relevé le cours du Rio-Negro, du Neuque et le territoire du Chubut.

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES ET COLONIALES

AFRIQUE

Tunisie : *Délimitation avec la Tripolitaine.* — Le gouverneur de la Tripolitaine a désigné des commissaires pour procéder, avec des représentants de la France et de la Tunisie, à la délimitation de la frontière entre la Tunisie et la Tripolitaine.

Un poste français a été créé au sud de Gabès, à Médenine, et exerce son autorité sur les populations frontières. Les sujets franco-tunisiens disputaient souvent aux Turcs les territoires de parcours et de pâturages situés entre l'Oued el Hania et l'Oued Mogta, les Turcs revendiquant comme limite l'Oued el Hania alors que la France réclame l'Oued Mogta.

Digitized by Google

La Commission franco-tunisienne se compose d'un caïd tunisien et du commandant Rébillet, ancien commandant du poste de Médenine, actuellement chef d'état-major de la brigade d'occupation. Les commissaires auront à procéder à la délimitation de la frontière, dans la plaine, entre la Méditerranée et le plateau montagneux, de 6 à 800 mètres, qui suit la côte, à 120 kil. dans l'intérieur.

Sénégal : *Télégraphe.* — Le Conseil général a voté des crédits pour la construction d'une ligne télégraphique devant relier le réseau actuel au Saloum, en partant de Tivaouane et passant par Lambaye, Fissel, Fatik et Foundiougne. La ligne doit être prête vers le 15 mars.

Cayor. — En janvier dernier, les chefs du Cayor ont adhéré à une convention débattue, entre tous les chefs du cercle de Saint-Louis, dans une réunion tenue, à Louga, chez le bour-diambour. Cette convention est applicable à des territoires de 200.000 habitants. Elle consacre l'abolition des coubeuls (droit de circulation sur les marchandises) et leur remplacement par un impôt fixe, dont une moitié alimentera les budgets régionaux, créés l'an dernier. Elle détermine les conditions d'établissement des traitants dans les pays de protectorat et établit la liberté de circulation des personnes d'une province à l'autre pour les indigènes relevant de ces provinces. Elle interdit la vente des captifs dans les pays placés sous l'autorité des chefs signataires et élève les captifs à la condition des plus favorisés d'entre eux, ceux que les Ouolofs appellent « captifs de case », ou « serviteurs ».

Soudan français : *Campagne de 1893* (XVII, 233). — Pendant que le colonel Archinard, escorté de quatre compagnies de tirailleurs avec une batterie d'artillerie composée de pièces de 95 et de 80 millimètres, parcourt le Kaarta, le Bélédougou et le moyen Niger, où sa présence est réclamée par l'installation d'Ahmadou comme roi du Macina (XVII, 234), le lt colonel Combes, chargé d'opérer contre Samory, a passé à nos postes de Siguiri et Kouroussa, puis occupé Doucor, à quatre milles de la limite de la sphère anglaise, sur le Haut-Niger. Kouroussa, où flotte le pavillon français, est situé à 200 kil. au S.-O. de Siguiri, sur la rive gauche du Niger qui, à cet endroit, a 250 mèt. de large. Le 19 février, les Français auraient occupé Erimankono qui, d'après les Anglais, serait dans leur zone d'influence. L'article 2 de la convention du 10 août 1889, qui délimite les frontières franco-anglaises au nord de Sierra-Leone, dit que la frontière « s'approchera du 10e lat. N. en comprenant le pays des Houbbous dans la zone française et le Soulimaniah, avec Falabah, dans la zone anglaise ». La question est de savoir si Erimankono est dans le Soulimaniah ou s'il n'y est pas. Les gens de Falabah et ceux d'Erimankono sont constamment en guerre ; le chef de ces derniers, Issa, aurait pour allié Karamoko-Bilali, lieutenant de Samory. Issa commande la plus grande partie du pays, Firia ou Furia, dont les villes principales sont Caglieri et Erimankono. Le chef Issa réside plus spécialement dans la première de ces villes, la seconde

Digitized by Google

étant le quartier général de Karamoko-Bilali. Le pays de Firia ne dépend pas du Soulimaniah. C'est une partie de ce pays des Houbbous visé dans la convention franco-anglaise de 1889. Nous ajouterons cependant que le capitaine Brosselard-Faidherbe, sur la carte qu'il a dressée à la suite de son voyage de 1891, place Erimankono en territoire anglais.

Samory a construit un abri fortifié à Guéléba, au S.-E. de Kérouane-Sanankoro, notre poste le plus avancé vers le sud ; les Anglais de Sierra-Leone lui ont vendu de l'artillerie et des munitions. Samory a gagné le Sankaran, à l'ouest de la ligne de nos postes Siguiri-Kankan-Kérouane. Il tente ainsi de se rapprocher de son lieutenant Karamoko-Bilali, qui opère sur le Haut-Niger et le Tankisso, et aussi des traitants de Sierra-Leone.

Conseil d'administration. — Par décret en date du 27 février 1893, un Conseil d'administration est institué auprès du commandant supérieur du Soudan français. Il comprend : le commandant supérieur du Soudan, président ; le lieutenant-colonel commandant le régiment de tirailleurs soudanais ; le chef du service administratif ; le juge de paix à compétence étendue résidant à Kayes ; un administrateur de cercle désigné par le commandant supérieur ; un habitant notable également nommé par le commandant supérieur pour une période de deux années. Un secrétaire archiviste est attaché au Conseil, qui tient la plume. Un membre suppléant, ayant la même origine, est désigné pour remplacer l'habitant notable en cas d'absence.

Bénin et Togo : *Délimitation franco-allemande.* — Une commission composé de trois officiers français et de trois officiers allemands va se réunir pour délimiter la colonie allemande du Togo et nos possessions du Bénin. Cette limite, en vertu du protocole du 24 décembre 1885, est formée par une ligne partant de la côte à la pointe Est de l'île Bayol, entre Agoué et Petit-Popo ; de là cette ligne suit le méridien passant en ce point jusqu'au 9° lat.-N.

Cameroun : *Télégraphe.* — Un câble vient d'être posé entre la colonie de Cameroun et le câble le plus proche, ce qui établit une communication télégraphique entre l'Allemagne et sa colonie.

Bas-Niger : *Situation.* — C'est en 1882 qu'une charte fut accordée par l'Angleterre à la Cie royale du Niger, à laquelle furent conférés ainsi des pouvoirs presque illimités. Les Chambres de commerce de Liverpool, Manchester, etc., ne cessèrent de protester contre les procédés arbitraires de cette Cie ; aussi, en 1891, le gouvernement anglais nomma-t-il un consul général à Calabar, pour les Rivières d'Huile *(Oil Rivers)*, sir Claude Macdonald. Le commerce prit alors un grand essor et fut plus libre, mais, dans les territoires qui restèrent placés sous la juridiction de la Cie du Niger, le trafic devint à peu près impossible pour les commerçants anglais eux-mêmes, la Cie ayant établi des impôts exorbitants. Les Chambres de commerce anglaises viennent en conséquence demander : 1° Qu'un commissaire impérial soit

Digitized by Google

nommé dans les territoires placés sous la direction de la Cie du Niger; 2° qu'un rapport énumérant les résultats administratifs de l'œuvre soit envoyé tous les ans en Angleterre; 3° que le bas Niger soit placé sous l'administration directe du commissaire impérial des Rivières d'Huile de sorte qu'Onitcha fasse partie de son administration et qu'Assaba soit laissée à la Cie du Niger.

Pour les Rivières d'Huile, en 1892, les importations se sont élevées à 18 millions, dont 14 pour l'Angleterre, 2 pour l'Allemagne et 2 pour les Pays-Bas; les exportations à plus de 19 millions, dont 10 1/2 pour l'Angleterre, 5 pour la France et 3 pour l'Allemagne. Les impôts ont donné 2 millions. Tandis que la France a un chiffre respectable d'exportations, les importations ont atteint, pour elle, 2 livres sterling 6 shillings, soit 50 fr. Les Pays-Bas, qui ont plus de 2 millions en importations, ne figurent point dans la colonne des exportations.

Le chef Nana, roi du Benin, qui dispose de 20.000 hommes et de canots bien armés, et de qui dépend la plus grande partie de la région des Bouches du Niger, menace de s'abstenir de tout commerce, à cause des agissements de la Cie anglaise; Nana se plaint que les négociants indigènes soient imposés à la fois par la Cie et par le protectorat des Rivières d'Huile.

Afrique occidentale : *Ressources agricoles.* — D'après une communication de M. J. Dybowski à la Société nationale d'agriculture, l'exploitation des bois et des huiles, considérable dans les possessions anglaises de l'Afrique occidentale, est presque nulle au Dahomey et au Congo français, malgré les ressources naturelles de ces contrées. Des plantations de cocotiers ont très bien réussi aux bouches du Niger, et au bout de 8 à 10 ans elles produisent de quoi fabriquer du coprah. Rien de semblable n'a été fait dans nos colonies. Au Congo portugais, le café et le cacao, à Libéria les caféiers sauvages donnant de vrais mokas, sont des produits d'avenir. En remontant le Congo, on trouve des arbres à gomme qui ont jusqu'à 1 mètre de diamètre; à leur pied, provenant d'arbres décomposés, se récolte la gomme fossile. Les acacias fournissent la gomme arabique. Les lianes donnant le caoutchouc sont très répandues au Congo.

L'ivoire a une production énorme; il en existe de gros stocks dans l'intérieur; il faut l'acheter aux indigènes, et M. Dybowski signale la nécessité pour l'explorateur et le commerçant de se munir de la monnaie du pays, c'est-à-dire de certaines pièces d'étoffe, coquillages, etc. A la forêt fait suite la brousse alternant avec d'immenses steppes couvertes d'herbes de 4 à 5 mètres où se réfugient les buffles et les antilopes; le sol y est d'une grande fertilité. M. Dybowski n'a rencontré qu'un seul essai d'élevage à Brazzaville, au Congo, il y a vu un troupeau de 15 bêtes provenant de trois vaches et d'un taureau importés de Mostaganem. La viande fraîche manque absolument. Les bêtes de bât font défaut pour les transports; ceux-ci doivent s'exécuter à dos d'hommes et sont très coûteux. Dans un petit poste militaire, il a vu quelques ânes. Sur la côte l'élevage de ces animaux réussirait

Digitized by Google

et pourrait rapporter de gros bénéfices, ne fût-ce que par le débouché offert par les paquebots qui font escale sur les côtes. Comme animaux on ne rencontre que de petites chèvres et des moutons. Jusqu'à Brazzaville, on voit quelques porcs; ce qui abonde, ce sont les poules, petites et à demi sauvages; sur les bords de l'Oubanghi, se fait un élevage de canards muets.

Entre l'Oubanghi et les affluents du lac Tchad, on rencontre des cultures de maïs et de sorgho sur des centaines d'hectares. Les indigènes en conservent les épis dans des greniers; ils les consomment sous forme de farine, ou bien, après les avoir fait germer, ils en fabriquent une bière épaisse. Dans cette région on cultive des sésames, des arachides, des ignames. Le tabac de Virginie y est très abondant. Les indigènes retranchent l'extrémité des tiges, comme cela se pratique dans nos meilleures cultures. A partir de 6° lat. N., M. Dybowski a trouvé un dattier sauvage non encore signalé; il a 10 à 15 mètres et est couvert de fruits à peine comestibles. Les vignes ont des grappes plus grandes que la main avec des grains qui ressemblent à ceux d'un chasselas gélatineux; elles poussent des sarments de 6 à 7 mètres qui portent de huit à dix grappes; les feuilles sont trilobées et la tige de cette vigne est succulente. D'autres espèces ont la tige ligneuse et pourraient être utilisées sur place ou dans le Congo, où nos vignes françaises ne poussent pas.

Zanzibar : *Mort du sultan.* — Sayyid Ali ben Saïd, fils de Saïd, iman de Mascate, et sultan de Zanzibar, depuis la mort de son frère, Sayyid Khalifah ben Saïd, le 13 mars 1890, est mort à Zanzibar le 6 mars; il était né en 1855.

Les pays compris sous le nom de Zanzibar avaient été conquis sur les Portugais ou sur des chefs indigènes, au XVIIIe siècle, par les imans de Mascate (Arabie). Ils restèrent l'apanage de ces princes jusque vers 1856. Une contestation s'étant élevée, entre les deux fils et héritiers d'un iman de Mascate, Toueni et Majid, les prétentions du premier furent écartées et le dominion de Zanzibar fut proclamé indépendant et placé, par voie d'arbitrage, sous la souveraineté du second. La commission internationale de 1886 procéda à une délimitation du sultanat qui fut modifiée en 1888, 1889 et 1890. Actuellement le domaine du sultan consiste dans les îles de Zanzibar et de Pemba, dans une région de la côte est-africaine s'étendant entre les embouchures des rivières Ouamba et Djouba, enfin dans quelques ports enclavés dans le pays des Somalis. Par proclamation du 9 novembre 1890, il a été placé sous le protectorat de l'Angleterre qui a constitué, en octobre 1891, un gouvernement régulier sous la présidence du général Mathews et y a établi, en juin 1892, une chambre de commerce. Zanzibar a été déclaré port franc le 1er février 1892.

L'agent britannique résidant à Zanzibar, M. Rennel Rod, a proclamé sultan Hamed ben Toueni; c'est le petit-fils de Sayyid Toueni, de Mascate, lequel était le quatrième frère des trois derniers sultans qui se sont succédé à Zanzibar.

Digitized by Google

ASIE ET OCÉANIE

Asie Mineure : *Chemins de fer.* — Dans les livraisons des 1er mars 1891 et 15 juillet 1892, nous avons parlé de l'obtention par M. Nagelmakers, directeur général de la Compagnie internationale des wagons-lits, de la concession d'un chemin de fer de Panderma à Konia par Balikesser et Afiun Karahissar, concession qui a été mise en déchéance par suite de la non-exécution des clauses principales de la convention dans les délais fixés.

M. Nagelmakers ne se décourageant pas, a de nouveau sollicité et obtenu du gouvernement impérial à la date du 22 février 1893, une autre concession qui consiste dans le rachat à la Compagnie anglaise qui l'exploite de la ligne Smyrne-Cassaba-Alasheir et dans la construction d'une ligne en prolongement de Alasheir à Afiun Karahissar où il y aura jonction avec la future ligne d'Eskichéir à Konia concédée récemment à M. Kaulla. Le réseau de Cassaba comptant actuellement 266 kilomètres et la ligne à construire étant évaluée à 247 kilomètres, c'est, on le voit, un ensemble de 513 kilomètres concédé à M. Nagelmakers.

Le gouvernement garantit l'annuité du capital engagé pour le rachat du réseau en exploitation et une somme de 19 000 francs par kilomètre pour la nouvelle ligne. Nous souhaitons meilleure chance à M. Nagelmakers qui a su intéresser la diplomatie et la finance françaises à son affaire.

Nouvelle-Calédonie : *Chemin de fer.* — Le 13 octobre 1892 a été inauguré le premier chemin de fer de la Nouvelle-Calédonie. La ligne, qui est du système Decauville, fait le service local, à Nouméa, entre la rue de Solférino et l'Orphelinat.

Partage politique de l'Océanie : *A propos des îles Tonga.* — Le 15 septembre 1888, étudiant dans son ensemble le partage politique de l'Océanie, nous avons passé en revue les îles non encore occupées et leur attribution aux diverses puissances maritimes. Les archipels Tonga, Samoa, Ellis, Gilbert, formant au centre du Grand Océan une succession d'îles orientées du S.-E. au N.-O., étaient restés en dehors de ce partage. On posait en même temps la question de savoir si Raratonga, la principale des îles Hervey ou Cook, rentrerait dans la zone de protection française comme conséquence du voisinage de Taïti.

Depuis cette époque, toutes ces questions sont venues successivement à l'ordre du jour. Le 15 octobre 1888, la *Revue* a indiqué dans quelles circonstances l'Angleterre a établi son protectorat sur l'archipel Cook. Dès lors, les îles Tonga se trouvaient séparées à l'Est des îles françaises de la Société par le groupe anglais des îles Cook, et séparées d'autre part à l'Ouest du groupe français calédonien par l'archipel anglais des Fidji. En sorte qu'il paraissait vraisemblable que les trois groupes des Fidji, des Tonga et des îles Cook deviendraient tôt ou tard une vaste zone anglaise occupant le centre du Grand Océan. C'est, d'ailleurs, ce que nous avions fait pressentir le 15 octobre 1888 (n° 56, p. 485). La nouvelle lancée par le *Daily Graphic* le

Digitized by Google

3 mars 1893, annonçant l'annexion prochaine par l'Angleterre des îles Tonga ou des Amis, dont le roi Georges Ier Touboou vient de mourir dans sa capitale Noukoualofa, n'a donc rien qui puisse nous surprendre; l'archipel comprend les îles de Tonga, de Vavaou et de Haabaï. Quant aux îles Samoa, nous avons rappelé (nº 149, p. 253) leur situation; la conférence tenue à Berlin en mai 1889 a établi une entente entre les États-Unis, l'Allemagne et l'Angleterre pour le gouvernement de ces îles. Quant au groupe des îles Gilbert il a été annexé par l'Angleterre en juin-juillet 1892, en même temps que les îles Gardner (S.-E.), Danger (O.) et Johnston (Cornwallis) (N.-O.) (XVI, 252).

Au nord des îles Gilbert, on entre dans la zone allemande qui commence par l'archipel Marshall, annexé par l'Allemagne en 1885.

AMÉRIQUE ET DIVERS

États-Unis : *Canal côtier.* — Les Américains ont le projet de creuser un canal qui mettrait en communication, par une voie d'eau intérieure, les ports de la côte de l'Atlantique. Cette voie s'étendrait du Massachussets à la baie du Texas, en coupant et en empruntant en partie les baies et *sounds* et les canaux déjà existants.

Pour le moment, on ne construirait que la partie comprise entre New-York et Charleston. Ce canal, partant de New-York, passerait à travers la baie Raritan, suivrait la rivière de ce nom jusqu'à New-Brunswick, puis le canal existant jusqu'à Bordentown; descendant ensuite la Delaware jusqu'à Delaware-City, puis gagnerait la baie de la Chesapeake et Norfolk. Il aurait ensuite à prendre la Southern River, le canal Albemarle and Chesapeake, la North Landing River, le sound Currituck, la North River jusqu'à Albemarle, enfin les sounds Pamlico, et arriverait à Moorehead-City. Enfin, des travaux de terrassements coupant une série de langues de terre achèveraient le canal jusqu'à la rivière du cap Fear et à Charleston. Cette voie serait précieuse pour la défense des côtes américaines; elle permettrait, en cas de blocus des côtes, d'approvisionner quand même les ports de l'Atlantique.

Saint-Pierre et Miquelon : *Pêche.* — La Chambre de commerce de la colonie, à l'instigation de M. Feillet, gouverneur, a recherché dans quelles mesures le thermomètre plongeur, dont font usage les Anglais et les Américains, pourrait rendre service à nos navires banquiers en leur indiquant les eaux profondes où ils auraient le plus de chances de mouiller leurs lignes avec profit. Cinq thermomètres du système Négretti-Zambra avaient été remis à cinq patrons. Deux, les patrons Esnault et Ferrantin, ont rapporté la conviction des avantages qu'on peut tirer du thermomètre plongeur. Un fait semble acquis : l'extrême variabilité des températures de fond sur le banc. D'autre part, tout indique une certaine corrélation entre la température et la présence du poisson. On a peu de chance de trouver du poisson dans les eaux au-dessous de 6 degrés.

Digitized by Google

— La Chambre de commerce de Fécamp s'est préoccupée du résultat de la pêche de la morue sur le banc de Terre-Neuve, pour la campagne qui vient de se terminer, résultat qui serait déplorable. Le poisson, qui avait toujours été abondant et de grande dimension à Terre-Neuve, fait aujourd'hui défaut. On ne pêche, depuis plusieurs années, que des morues trop petites, dont le prix de vente couvre à peine les frais de l'armement.

La Chambre de commerce de Fécamp a demandé au ministre du commerce de prier son collègue de la marine de faire procéder à des sondages, afin de reconnaître si la grosse morue n'aurait pas émigré sur un fond plus propice à son alimentation. Le ministre de la marine a invité le commandant de la station navale de Terre-Neuve à se livrer aux investigations nécessaires pour déterminer les causes de la disparition de la morue de ces parages.

Russie : *Platine dans l'Oural.* — M. Daubrée a transmis à l'Académie des Sciences (23 juin), une note de M. A. Inostrauzeff. L'été dernier, dit l'auteur, j'ai été témoin de la découverte, dans l'Oural, d'un gîte primaire de platine dans la région des gisements (alluvions) platinifères de Nijny-Taquilof, appartenant au prince Demidoff San-Donato et situés sur le versant occidental de l'Oural, dans le bassin des rivières Visim, Martiame et Tchaouj. Ces rivières naissent sur les flancs du mont Solovieff. Ce n'est que par hasard que l'on découvrit, l'été passé, dans la roche mère constituant le mont Solovieff, une enclave de $0^m 35$ de diamètre consistant en fer chromé et en serpentine, avec une petite quantité de dolomie; le fer chromé et la serpentine y sont associés en bandes alternantes, rappelant la répartition de la serpentine dans l'ophicalcite; des restes anguleux de la roche mère sont disséminés dans le nid susindiqué. A la loupe, on parvient à découvrir dans la roche de l'enclave de petits grains de platine natif.

Une île flottante. — M. Meyners d'Estrey signale un fait assez singulier, sans indiquer à quelle date il a commencé à se manifester. Un morceau des côtes du continent américain s'est détaché et flotte dans l'Atlantique, en suivant le courant avec une vitesse de 2 kilom. à l'heure. Cette île flottante est plantée d'arbres et sa superficie mesure environ 10 hectares.

Une île en voie de disparition. — On signale la prochaine disparition d'une île par 43° lat. et 60° de long. O. Greenwich. Il s'agit de l'île du Sable, au sud de la N^elle^-Écosse, sous la même latitude que le grand banc de Terre-Neuve. L'île du Sable est un écueil redouté. Il n'y a pas longtemps, elle avait une longueur de 64 kilom ; aujourd'hui, elle n'a plus guère que 30 kilom. Depuis 1880, trois phares y ont été successivement élevés ; les deux premiers ont disparu, enlevés par la vague, après s'être effondrés. Le troisième menace ruine. Encore quelque temps et la mer balayera l'îlot. Il est évident que le sol s'affaisse de plus en plus. L'île du Sable va passer à l'état de récif sous-marin, et deviendra encore plus redoutable pour la navigation.

Chambres de commerce françaises à l'étranger. — La *Revue Française* a publié la liste des chambres de commerce françaises à l'étranger (XV, 271) et fait remarquer que diverses chambres, notamment celle de Galatz, avaient dû se dissoudre, faute de ressources. En effet, la plupart de nos chambres de commerce à

Digitized by Google

l'étranger sont dotées de ressources insuffisantes; celle de Constantinople a dû restreindre ses dépenses et celle de Milan a récemment poussé le cri d'alarme. A cette occasion, la chambre de Barcelone a pris l'initiative d'une circulaire, où elle expose l'insuffisance de ses ressources. Elle réclame du Gouvernement français, sur le droit de statistique perçu à l'exportation, l'augmentation d'un ou deux centimes, qui serait attribuée aux chambres de commerce. La chambre de commerce de Rome a appuyé chaudement cette proposition. On trouvera dans le compte rendu des travaux de la chambre de Rome (2e semestre 1892, p. 23) une étude de son président, M. A. G. Brémond, sur cette question.

BIBLIOGRAPHIE

SHANTUNG (China) *by A. Amstrong* F. E. I. S. Shanghaï 1891, in-8° carré avec une carte.

M. A. Armstrong, missionnaire protestant en Chine et principal de l'école de Chefoo (Tchéfou), vient de faire paraître à Shanghaï un livre de 198 pages, dans lequel il donne une description sommaire de la province et une histoire des différentes missions protestantes qui y sont fixées depuis 1867. Cette histoire forme près des trois quarts du volume (114 pages) et n'a d'intérêt que pour les missionnaires protestants des différentes sectes. La partie géographique est fort maigre, n'étant qu'une simple et courte description générale, faite pour les élèves du collège protestant de Chefoo. Seule la description du nouveau port militaire chinois de Weï-haï-Weï nous a paru intéressante, mais nullement nouvelle, car elle paru déjà l'an dernier dans les pages de cette revue. La carte est fort pauvre.

La Province chinoise du Chan-toung (Shantung). Géographie et histoire naturelle, par A.-A. Fauvel, ancien fonctionnaire des Douanes impériales maritimes chinoises. 1 vol. in-8° 312 pages, avec 8 cartes.

M. Fauvel a été pendant douze années, fonctionnaire des Douanes impériales maritimes chinoises et a résidé quatre ans et demi à Tchéfou. Il a publié de 1890 à cette année, dans la *Revue des Questions Scientifiques de Bruxelles*, une série d'articles sur la province du Chan-toung. Ces articles, réunis en un volume, viennent de paraître chez Polleunis et Ceuterick, de Bruxelles. La géographie de la province, dont M. Fauvel a publié une grande carte en 1878, est rigoureusement étudiée et complétée par une étude sur le fleuve Jaune et ses changements d'embouchure, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Quatre cartes dans le texte facilitent la lecture de cette partie de l'ouvrage.

La description des routes et des villes est accompagnée d'une nouvelle carte hors texte. La géologie, la stratigraphie, l'histoire des mines d'or et de charbon sont accompagnées également de cartes dont l'une, format in-folio, est la réduction en noir de celle de Richthofen sur la géologie de cette province. L'auteur nous donne ensuite (page 238) un résumé complet de de la flore, des produits divers du règne végétal, avec détails sur l'agriculture, la culture maraîchère ou horticole, et un aperçu des diverses plantes médicinales pour lesquelles cette province est renommée. Vient

Digitized by Google

ensuite un chapitre sur la faune et les produits du règne animal, dans lequel on remarque des détails curieux et inédits sur l'histoire des vers à soie sauvages produisant les fameux pongées du Chan-toung. La dernière partie, faune et flore, est plus aride que la partie traitant de la géologie, et ressemble un peu à un catalogue raisonné. Mais le livre n'en est pas moins fort intéressant pour les personnes qui désirent connaître le pays. Il est plus spécialement utile aux géologues et aux naturalistes, et résume tout ce qui a été écrit dans les livres européens et chinois sur cette province. En effet, une partie de ce travail a été traduite des auteurs chinois. A.

MANUEL PRATIQUE DES CULTURES TROPICALES ET DES PLANTATIONS DES PAYS CHAUDS, par P. Sagot et E. Raoul. In-8°, 727 p. Paris. A. Challamel, éditeur.

Que d'écoles malheureuses, que de pertes et de désastres nos colons en pays tropical auraient évités, s'ils eussent possédé les connaissances techniques nécessaires sur le climat et la valeur du sol, les qualités utiles ou dangereuses des végétaux croissant autour d'eux. Le livre que vient de faire paraître M. E. Raoul renferme tous ces renseignements. Ils ont été rédigés avec soin par le regretté Dr Sagot, qui a passé de longues années dans les colonies tropicales de la France. Après sa mort, M. E. Raoul, aussi savant botaniste que pharmacien, a réuni ces notes éparses et les a complétées, grâce à ses très nombreuses observations dans presque toutes nos colonies, où il a beaucoup étudié les productions animales et végétales. Grâce à la collaboration dévouée de cet éminent professeur de l'Ecole coloniale et au concours gracieux de plusieurs membres distingués de notre Muséum d'histoire naturelle, entre autres de M. Maxime Cornu, professeur de culture de notre grand établissement scientifique, le livre préparé pendant de nombreuses années par le Dr Sagot, vient enfin de paraître. C'est une véritable *maison rustique* pour les colonies tropicales et le planteur, l'usinier, le colon de toute classe, y trouveront tous les renseignements voulus sur la culture, l'élevage du bétail, l'utilisation pratique des végétaux et animaux du pays. Grâce à cet excellent traité, on pourra, comme le dit fort bien M. Cornu, dans une préface excellente résumant l'ouvrage, on pourra, dis-je « vivre en bonne santé dans ces pays... s'y rendre le séjour plus supportable, et même, on peut le dire, agréable ». Les renseignements pratiques qu'il renferme aideront les colons à éviter les erreurs et les insuccès, et par suite, à faire fortune en améliorant les cultures anciennes ou en créant de nouvelles cultures et industries plus rémunératrices. C'est ainsi qu'à Maurice, on commence à planter le thé avec succès, ainsi qu'on l'a fait dans l'Inde et à Ceylan. Ce livre devrait être dans toutes les mains de ceux qui s'intéressent au sort de nos colonies, ainsi que dans toutes les bibliothèques des ports de mer, et nous ajouterons, dans celles de toutes les écoles supérieures. On y trouve, en effet, en dehors des conseils pratiques, de véritables études sur les végétaux utiles des tropiques. Aussi, la lecture en est-elle aussi attrayante que possible pour tous ceux qui s'intéressent à ces études.

A.-A. FAUVEL.

Digitized by Google

Guides Joanne : Algérie et Tunisie, par L. Piesse, 1893. Hachette. — La nouvelle édition que vient de publier la librairie Hachette a été sensiblement remaniée et améliorée. La partie préliminaire contient des renseignements généraux très complets : bateaux, chemins de fer, diligences, hygiène, modèles d'itinéraires, vocabulaire usuel, etc.; en outre, quelques notices sur l'histoire, la population, le climat, etc. La partie consacrée à l'Algérie est particulièrement favorisée au point de vue cartographique. Sous ce rapport, on ne peut que féliciter très vivement les éditeurs d'avoir apporté un soin tout particulier à l'extension et à l'amélioration des cartes et plans, qui rendent de si utiles services au touriste ; 8 cartes et 21 plans de villes, parmi lesquels ceux de Tlemcen, Philippeville, Bône, Biskra, etc., nouvellement publiés, doublent le nombre de ceux du dernier guide de M. Piesse. De nouveaux itinéraires, comme celui de Blidah à Berrouaghia, complètent les anciens. Chaque département, par suite d'un ingénieux système de brochage, peut être détaché, et ainsi facilement mis en poche. Un index alphabétique contient tous les renseignements relatifs aux hôtels, transports, édifices publics, etc.

Si nous apprécions avec satisfaction les améliorations apportées à la partie algérienne du guide, il nous faut reconnaître que la partie consacrée à la Tunisie n'a pas été aussi favorisée. Le plan de Tunis, par exemple, gagnerait à être transformé et complété. Bizerte, qui est appelée à un grand avenir, en raison des travaux considérables qui s'y exécutent depuis plusieurs années, demande une mention et un plan plus importants. Espérons que l'édition qui suivra avantagera plus largement un pays qui progresse rapidement, et que, nous autres Français, nous avons un intérêt tout particulier à bien connaître. Sous cette réserve, le Guide : Algérie et Tunisie, recevra un excellent accueil.

Les Races et les Langues, par André Lefèvre, 1893. Alcan, éditeur. — Cet ouvrage, qui appartient à la collection de la Bibliothèque scientifique internationale, traite de l'origine et de l'évolution du langage. Tous les groupes ethniques sont passés en revue par l'auteur, qui consacre cependant la plus grande partie de sa savante étude à la famille indo-européenne. Ses études sur le nom, le verbe, la préposition, s'inspirent de vues nouvelles et originales.

Le chapitre consacré à la langue anglaise nous apprend, dans sa partie historique, comment Guillaume le Conquérant distribua l'Angleterre conquise à ses compagnons, qui, dédaignant d'apprendre la langue des vaincus, formèrent dans chaque ville et dans chaque district rural, où ils concentraient tous les pouvoirs, de véritables centres français. Mais l'anglo-saxon résista. Néanmoins, la langue française s'imposa pendant près de 2 siècles. La conquête de la Normandie par Philippe-Auguste (1205), en isolant la Grande-Bretagne de la France, arrêta l'immigration du continent et fonda la nationalité anglaise. Les seigneurs, moines et soldats durent apprendre plus ou moins le saxon pour parler à leurs vassaux, qui refusaient de lire les lois normandes. En 1248, Henri III dut publier en langue vulgaire les délibérations du Parlement. Dès 1350, l'usage du français est restreint à la cour et aux actes publics. En 1363, Édouard III ordonne de plaider en français devant tous les tribunaux. Au xve siècle, Henri V considère encore le français comme sa langue maternelle, mais le français a vécu, non sans avoir dominé pendant une longue période. D.

Le Propriétaire-Gérant, Édouard MARBEAU.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 5876-3-93. — (Encre Lorilleux).

Digitized by Google

LE SOUDAN FRANÇAIS

ET LA CAMPAGNE CONTRE SAMORY

Parmi nos possessions coloniales, il en est peu qui aient acquis un développement aussi rapide que le haut Sénégal et son prolongement naturel, le Soudan français. Longtemps confinée au littoral et à quelques comptoirs dans le bas du Sénégal, la colonie de ce nom était restée immobile, pendant deux siècles, lorsque le commandant Faidherbe en fut nommé gouverneur. Grâce à lui, de nouveaux horizons s'ouvrirent, le trafic prit une extension considérable et, pour la première, fois nous prîmes pied dans le Haut-Fleuve par la construction d'un poste à Médine (1854). C'est là que devait venir se briser la puissance du conquérant toucouleur El Hadj Omar.

Un quart de siècle s'était paisiblement écoulé depuis que Faidherbe avait ouvert la route du Soudan, lorsque le colonel Brière de l'Isle, gouverneur du Sénégal, reprit le programme de son éminent prédécesseur. En 1879, un poste fut établi à Bafoulabé, un autre à Kita en 1881, et, en 1883, le drapeau tricolore flottait à Bamako, sur les rives du Niger. Cette marche méthodique et progressive au Soudan ne s'accomplit pas sans de vives résistances. D'un côté, nous avions affaire au sultan Ahmadou, héritier d'El Hadj Omar, qui ne se défendait que faiblement, de l'autre, nous nous heurtions à l'almamy Samory, adversaire tenace et redoutable. En deux campagnes Samory fut rejeté sur la rive droite du Niger et, pendant quelques années, y vécut en paix. Ce fut au tour d'Ahmadou de connaître la supériorité de nos armes. En 1890, Ségou fut occupé, puis Nioro en 1891 et Ahmadou, chassé de tous ses États, se réfugiait dans le Macina. Cette même année, le colonel Archinard recommençait contre Samory la lutte qui dure encore aujourd'hui.

Dans l'intervalle de ces campagnes, on s'était préoccupé d'organiser nos nouvelles possessions de la rive gauche du Niger. Une paix profonde succédant à 25 années de guerre, de dévastations et de ruines, permettait de supposer que la prospérité reviendrait rapidement dans le Haut-Fleuve, que le commerce renaîtrait et que la nouvelle colonie

Digitized by Google

pourrait, en partie tout au moins, subvenir à ses dépenses. Un chemin de fer devait relier Kayes au Niger, et des voies de communication devaient rattacher les unes aux autres les diverses régions de ce territoire. Qu'est-il advenu de toutes ces espérances ?

Le chemin de fer, entrepris avec une véritable incurie, n'a pu s'exécuter que sur un faible parcours et, faute de crédits, le projet a été abandonné. Il en est résulté, ainsi que nous allons le voir, une crise qui a empêché toute amélioration et tout progrès, et dont il est assez difficile de prévoir l'époque finale. En effet, l'état de la région comprise entre Kayes et le Niger ne s'est pour ainsi dire pas amélioré depuis les 5 ou 6 années que nous la possédons sans conteste. La population n'a pas augmenté, les cultures n'ont pas pris d'extension, le commerce ne s'est point développé. Seul, Kita a réellement progressé sous l'administration du capitaine Bardot, qui s'est consacré corps et âme depuis 3 années au développement matériel et moral de ce cercle, et a obtenu des résultats fort appréciables. Mais, épuisé par un labeur incessant sous ce rude climat qui pardonne peu, il a succombé, lui aussi, à la tâche (oct. 1892).

Une autre exception peut être faite pour Bamakou, qui, par suite de l'extension des défrichements et des cultures, a vu son climat s'assainir dans des proportions sensibles. Aussi ce point est-il devenu assez salubre pour être considéré comme un sanatorium relatif.

Mais à quoi tient cette stagnation, cette espèce d'abandon de la région de Kayes au Niger ? La guerre n'a-t-elle pas cessé, la tranquillité la plus absolue n'y règne-t-elle pas ? Cela est vrai. La guerre a bien cessé de dévaster ces territoires, jadis fertiles et cultivés avant El Hadj Omar, mais elle subsiste sur leurs confins, et les conséquences s'en font durement sentir. En effet, les luttes contre Ahmadou et Samory ont nécessité, et nécessiteront encore, des mouvements de troupes importants. Or, chaque fois qu'une colonne traverse le pays, elle fait des réquisitions en nature et en hommes, car il lui faut se faire suivre d'un convoi. De là, nécessité d'un grand nombre de porteurs, conducteurs ou convoyeurs, qui sont pris sur le parcours des colonnes. Ce sont autant de forces vives enlevées aux villages et souvent à des époques où certains travaux de la terre, comme les semailles, nécessitent leur présence. Cet état de choses très préjudiciable au pays est la cause principale de son non-repeuplement.

Digitized by Google

La cessation des hostilités pourrait seule ramener la prospérité dans la région du Haut-Fleuve. Mais, engagés comme nous le sommes, nous ne pouvons pas reculer ou même nous arrêter dans notre lutte contre Samory sans porter un coup sensible à notre prestige. Du jour où le blanc n'aura pas toujours raison du noir, notre domination sur les régions musulmanes sera compromise et nécessitera des forces d'occupation autrement importantes que celles qui existent aujourd'hui. La disparition de Samory est donc une question de vie ou de mort pour notre domination dans la boucle du Niger.

Mais, Samory mort ou disparu, pourrions-nous désarmer entièrement? Cela est peu probable, car nous avons sur nos frontières d'autres ennemis qui, bien que tranquilles actuellement, ne manqueraient pas à l'occasion d'agir ouvertement contre nous. Tel est le cas d'Ahmadou qui, successivement chassé du royaume de Ségou et du Kaarta, s'est réfugié chez le sultan du Macina, Mounirou, et, à la mort plus ou moins naturelle de ce dernier, s'est approprié sans difficultés son trône et son royaume. D'un autre côté, nous avons à surveiller des tribus et des chefs qui sont nos alliés ou nos amis au jour du succès et qui, au jour de la défaite, pourraient tourner leur armes contre nous. Il en résulte que, pour maintenir la tranquillité, ravitailler nos postes ou montrer notre drapeau, nous serons toujours plus ou moins tenus d'effectuer des mouvements de troupes. D'où nécessité de convois et de porteurs et, par suite, entraves aux cultures et au repeuplement.

Ce mal nécessaire pourrait cependant s'atténuer si la construction du chemin de fer de Kayes au Niger était résolument reprise et achevée. Quels résultats heureux ce chemin de fer ne produirait-il pas dans la région du Haut-Fleuve? Le plus important serait de supprimer les convois et les corvées et de laisser ainsi au pays traversé toutes ses forces vives. Non moins utiles seraient la rapidité de communications établies et l'énorme diminution des dépenses de ravitaillement. Quand on pense que la distance de 12 à 15 étapes qui sépare le Sénégal du Niger pourrait être franchie en moins de 2 jours et que le transport de la tonne de marchandises, qui s'élève de 1.000 à 3.000 francs, pourrait être réduit à 25 ou 30 francs, on se demande quel redoutable effroi le Parlement inspire au Gouvernement pour empêcher celui-ci de demander à celui-là les crédits nécessaires à une si utile entreprise.

Digitized by Google

Il est certain que l'effroyable gaspillage qui s'est produit pour la construction du tronçon de Kayes à Diamou, prolongé ensuite jusqu'à Bafoulabé, le manque absolu de contrôle en cours d'exécution et le déplorable état des travaux de la voie ont rendu méfiants les membres des deux Chambres. Mais le devoir de ceux-ci est de s'éclairer, de s'entourer de toutes les garanties nécessaires pour reprendre l'exécution d'une œuvre qui, malgré ses lamentables débuts, n'en est pas moins une œuvre nécessaire. Des enquêtes ont été faites à plusieurs reprises et les responsabilités peuvent, par suite, être nettement établies. En 1892, le commandant Marmier, envoyé en mission au Sénégal avec plusieurs officiers du génie, s'est livré à un examen minutieux de l'état de la voie et du tracé qui doit en être le prolongement. Que ce travail serve donc de base, avec tous ceux qui l'ont précédé, à une reprise des travaux qui, vigoureusement poussés, transformeraient rapidement une contrée si mal partagée depuis près d'un demi-siècle.

A l'heure actuelle, la campagne contre Samory est engagée à fond. L'énergie bien connue du commandant des troupes, le lieutenant-colonel Combes, indique qu'elle sera poussée vigoureusement. Aboutira-t-elle à la destruction de Samory? Il est difficile de le prévoir, d'après le résultat des luttes antérieures.

En effet, la campagne de 1891-92, que l'on croyait devoir être décisive, n'a pas donné les résultats que l'on en attendait. Nos troupes ont montré leur valeur accoutumée, leurs chefs ont brillamment combattu à leur tête; mais, d'un autre côté, Samory s'est défendu avec une ténacité et une habileté dont il n'avait pas encore fait preuve. La cause de cette résistance des sofas de l'almamy tient à leur armement et à la tactique de leur chef.

Dans une précédente étude (1), la *Revue Française* a signalé la transformation qui s'opérait chez notre ennemi. Les réguliers de Samory avaient déjà un certain nombre de fusils à tir rapide, lors de la pointe poussée sur Bissandougou par la colonne Archinard, en 1891. Depuis, l'armement des sofas s'est largement complété et, dans tous les combats importants livrés par la colonne Humbert en 1892, on a eu affaire à des corps de troupes pourvus d'armes per-

(1) *Rev. Fr.*, 1er juill. 1891 : *Nouvelle Tactique de Samory.*

Digitized by Google

fectionnées. Ces armes, il est à peine besoin de le dire, avaient été introduites par Sierra Leone, à la grande satisfaction des commerçants anglais et allemands, doublement heureux, et de faire une bonne affaire, et de nous causer des embarras en armant nos adversaires.

Les fusils ainsi introduits y sont de deux sortes : des types allemands Mauser et des chassepots. Les uns et les autres, après avoir été mis en réforme dans les armées d'Europe, ont été vendus avec tous leurs accessoires. Dans une des places enlevées à Samory, on a même trouvé des caisses de munitions portant la marque de la manufacture royale de Spandau (Prusse), avec le numéro matricule et l'indication du corps qui en avait fait usage. Quant aux chassepots, ils avaient été achetés, il y a quelques années, à l'administration de la Guerre, par une maison française, qui les avait revendus à une maison belge chargée de les remettre en état. De là, ils avaient pris la route de la côte occidentale d'Afrique, avec l'aide des Anglais et des Allemands. Des faits de ce genre se passent quotidiennement sur les rivages du continent noir. Il y a bien, il est vrai, certaines conventions internationales interdisant l'introduction de la poudre et des armes à feu en Afrique, mais ce sont là des dispositions bonnes tout au plus pour les naïfs, et l'on n'y regarde pas de si près quand il s'agit de réaliser un bénéfice. Il suffit de le demander aux négociants allemands du Togo et au roi de Dahomey. L'Acte de Bruxelles n'est pas fait pour les embarrasser.

On a dit plus d'une fois que des armes à tir rapide devenaient vite hors d'usage entre les mains des noirs, faute d'entretien. Cela est vrai, en principe ; mais dans l'empire de Samory, il existe des forgerons qui, pour leurs instruments rudimentaires, sont d'une réelle habileté. C'est ainsi que nos troupes ont trouvé des fusils perfectionnés réparés par ces forgerons, et des cartouches entièrement faites par eux. Si l'on remarque que les soldats opposés aux sofas de Samory sont presque tous des indigènes, que ces indigènes sont armés de fusils à tir rapide du même modèle (car les troupes coloniales ne possèdent pas le fusil Lebel), on en conclura que, sauf les cadres européens de nos troupes noires, il n'y a guère de différence entre elles et celles de Samory, belliqueuses de leur nature et ayant une véritable tactique de combat.

Samory, en effet, a une tactique. Déjà, en 1885, lors de la rude campagne menée contre lui par le commandant Combes, il l'avait mise

Digitized by Google

en pratique. Mais autant celle d'alors était rudimentaire contre des Européens, autant celle d'aujourd'hui est habile, on pourrait presque dire savante. Autrefois, Samory groupait ses troupes en masses profondes, bien en ligne, et donnant presque toujours en bloc et à la fois. Ses soldats n'avaient alors que des fusils à pierre, se chargeant lentement; aussi avait-il pour principe de faire défiler le 1er rang et de le remplacer par le second — et ainsi de suite — une fois que ses guerriers avaient tiré. Mais, comme ces vieux fusils ne portaient guère qu'à une centaine de mètres, ils ne nous faisaient aucun mal lorsque nous pouvions nous tenir au delà de cette distance. Par contre, nos fusils à tir rapide produisaient des ravages considérables dans des masses qui avaient 8 ou 10 rangs de profondeur. C'est ce qui explique comment nous n'avions que quelques hommes hors de combat, quand nos adversaires perdaient des morts par centaines, et comment le commandant Combes, qui a laissé là-bas de vifs souvenirs, a pu tenir tête, avec 500 hommes, aux 12 à 15.000 noirs de Samory.

Aujourd'hui, Samory ne commet plus les fautes d'autrefois. Ses luttes contre nous l'ont aguerri et il s'est formé à notre école. Aussi, plus de batailles rangées en rase campagne, plus d'engagements à fond par grandes masses. Une guerre de ruses et de surprises succède à la grande guerre et, quand des combats importants sont livrés, on trouve les sofas retranchés derrière des marigots, dissimulés dans des ravins ou protégés derrière quelque muraille ou abri naturel. Chaque colonne est couverte par une ligne d'éclaireurs qui prend le contact de l'ennemi et se replie ensuite sur le corps principal. Celui-ci, grâce à ses fusils à tir rapide, exécute des feux de salve à notre approche, pendant que des corps, placés en réserve et habilement dissimulés, opèrent une diversion sur nos flancs et nos derrières.

On le voit, c'est là de la véritable tactique moderne, et l'on comprendra sans peine qu'en présence d'un adversaire vraiment redoutable le colonel Humbert n'ait pu venir à bout de Samory avec les effectifs insuffisants dont il disposait. Non seulement Samory n'a pas été réduit, mais il n'a cessé de bloquer nos nouveaux postes. Cette situation ne pouvait durer, car la résistance de Samory était presque un succès et aurait pu, si elle se continuait, amener de graves complications.

Dans le but de rendre décisive la campagne de 1893, une scission a été faite dans le gouvernement du Soudan. Jusqu'à ce jour, le com-

Digitized by Google

mandant supérieur du Soudan avait la direction des opérations militaires. Il s'en suivait que, forcé de régler l'organisation du vaste territoire placé sous son commandement, il ne pouvait donner tous ses soins à la direction de la campagne d'opérations. Pour remédier à cet état de choses, le colonel Archinard, nommé (août 1892) au commandement du Soudan érigé en colonie autonome, reçut pour instructions de s'occuper plus spécialement de l'organisation du pays. La direction des opérations contre Samory fut confiée au commandant du régiment des tirailleurs soudanais, le lieutenant-colonel Combes, qui, dégagé de tout souci administratif, put s'adonner entièrement à l'organisation de sa colonne. Celle-ci, renforcée en effectifs avec un détachement de la légion étrangère, — la plus aguerrie et la plus résistante de nos troupes blanches, — aux lieu et place des jeunes soldats de l'infanterie de marine, arrivait au Niger en janvier 1893.

Toute la puissance de Samory résidant dans le contact et le voisinage de la colonie anglaise de Sierra-Leone — car c'est dans son armement qu'il puise sa principale force de résistance, — il importait avant tout de couper toutes les communications de l'almamy avec la côte. Une fois les ravitaillements d'armes et de munitions rendus impossibles, Samory, hors d'état de lutter, n'avait plus qu'à s'enfoncer dans les régions inconnues qui sont à l'est de son empire, jusqu'au jour où, chassé de ses derniers domaines, il ira, comme Ahmadou, chercher asile chez un monarque voisin. La tactique du colonel Combes était donc tout indiquée. Pendant qu'un détachement débarrassait le haut Niger des bandes de sofas commandées par le lieutenant de Samory, Karamoko Bilali, et prenait contact avec Sierra-Leone, en occupant Erimankono et d'autres points voisins de la frontière anglaise, la colonne principale se lançait contre Samory qui, battu à chaque rencontre, chassé de toutes ses positions et places d'armes, finissait par s'enfuir, presque abandonné, dans la région de l'Ouorodougou.

Voici donc Samory encore une fois battu, écrasé, mais non dompté. La saison des pluies, en ramenant nos troupes sur le Niger, va permettre à l'almamy de respirer et de chercher à ressaisir les débris de sa puissance. Mais un coup fatal lui a été porté, et, si toute communication lui reste coupée avec la côte jusqu'en 1894, cette année verra la chute complète et définitive de son vaste empire.

Georges Demanche.

Digitized by Google

BOURBON ET POULO CONDOR EN 1721

Lettre autographe inédite du P. Ant. Gaubil, S. J., missionnaire en Chine, probablement à M. de Foucaud, président au parlement de Toulouse.

A Quan Tung, en Chine, ce 15e octobre 1722.

MONSIEUR,

La relation que je vous envoie des particularités de mon voyage est très courte; un voyageur a bientôt dit ce qu'il a à dire, s'il est bien sincère, et si ses yeux sont assez sains pour ne pas grossir les objets.

La première chose que je fis, fut de mettre ordre à ma conscience, la vue du péril que j'allois courir me porta à m'acquitter de ce devoir, et sans cette précaution, je ne vois pas qu'on puisse naviger *(sic)* avec le moindre agrément; pour peu qu'on aye de Relligion, on pense à soy quand on se voit sur un vaisseau avec l'image continuelle de la mort qui menace, ou du coté du feu, ou du coté des vagues, ou bien de quelque écueil inconnu.

Je partis de Paris dans le mois de janvier 1721, je m'embarquai au Port-Louis (1), le 7 mars de la même année (2). Dans peu de jours nous fumes à la vüe de Madère, nous passâmes la Ligne le samedi saint, nous rangeames le Brezil jusqu'au 28e degré de latitude sud. Alors, nous allames à l'est, nous doublames le cap de Bonne Espérance le 27 may, le lendemain, nous sondames sur le fameux banc des Aiguilles, et nous arrivames à l'isle de Bourbon le 27 juin de l'an 1721. Je vous ennuyerois, monsieur, si je vous faisois un détail exact de tout ce qui nous arriva dans cette traversée; un journal fait à la manière des gens de mer est une chose utile pour eux, mais rien de plus insipide et de plus degoutant que les narrations dont il est ordinairement rempli. Je vas vous faire part de ce que je crois devoir vous intéresser davantage.

Dans le golfe de Gascogne, l'aiguille aimantée déclina depuis le 12e degré jusqu'au 8e vers l'ouest. Cette déclinaison diminua toujours

(1) Près de Lorient.
(2) Sur *la Danaé.*

Digitized by Google

jusqu'à quelques degrés au delà de la ligne qu'elle était tournée directement vers le pôle. La déclinaison s'avança ensuite vers l'est jusqu'à 10 degrés. Quand nous quittâmes le Brezil elle décrut et fut nulle à la hauteur de Tristan de Cunha. Ensuite elle se tourna vers l'ouest, sur le banc des Aiguilles elle fut de 13° et 30′, elle alla jusqu'à 25° et dans l'isle de Bourbon elle fut de 21° et 30′. Je ne sais si les professeurs de physique sont instruits de ces particularités, et s'ils rendroient une raison bien plausible de ce phénomène.

Depuis France jusqu'à Madère, nous eumes presque toujours les vents du Nort-Est; vers le 28e degré de lat. septentrionale, nous trouvâmes les vents alisés. Ils tiennent *(sic)* de l'est toute l'année entre les 2 tropiques avec cette différence que les vents du S.-E., S.-S.-E., E.-S.-E., regnent dans la bande du sud et même jusqu'au 7e, 8e et 9e degré de lat. N., et le vent de Nord-est, N.-N.-E., E.-N.-E. règne jusqu'au 27, 28 et 29e degré de lat. N. C'est général dans presque tous les lieux de la zone torride.

Quand nous primes la route du Cap, nous eumes les vents d'Ouest jusqu'au banc des Aiguilles; ils furent ensuite variables, mais toujours forts, et le plus souvent N.-O., S.-O., et Ouest.

Dans les mers de Gascogne, d'Espagne et de Portugal et dans celles du Cap et de Madagascar, je vis très souvent une grande lumière dans le sillage du vaisseau, j'aurois pu lire les titres des livres par la nuit la plus obscure; si j'avois eu un microscope, j'aurois examiné l'eau de ces mers, j'y aurois infailliblement découvert des corps hétérogènes qui causent cette lumière qui est plus grande à mesure que le temps fraichit ou que la mer est plus agitée.

Dans toute la zone torride j'ai vu de *(sic)* poissons volants en grand nombre, je n'en ai jamais vu au delà du 28e degré, en deça et au dela de la ligne. Ces poissons battent des ailes, leur vol ressemble assez à celui de la cigale, ils ont 4 ailes de la structure de celle de chauves-souris et transparentes, ils sont ordinairement de la grandeur d'un harang. C'est un très bon poisson. Le marsouin a le sang chaud et il respire, il engendre aussi bien que le requin à la manière des animaux terrestres et dans le ventre des femelles nous avons trouvé des petits.

Depuis le Port-Louis jusqu'au 8° de lat. S. nous ne vimes point d'oiseaux. Depuis cet endroit jusqu'au détroit de la Sonde, nous en vimes

Digitized by Google

continuellement en grand nombre et de toute espèce. Les anvergures et les damiers ne se voient qu'au dela du tropique du Capricorne, ce n'est que vers le cap de Bonne-Espérance qu'on voit des corbeaux à bec blanc; quand on les voit, on doit être sur qu'on est près du Cap, il y a plus de cent ans qu'on a fait cette remarque. A l'est du détroit de la Sonde, vers les îles de Diego Ruis, de Maurice et de Bourbon, j'ai vu quantité de fous, de frégates et des pailles en cul. C'est un plaisir de voir ces beaux oiseaux faire un *(sic)* guerre continuelle aux poissons volants qui ont encore à se deffendre des poursuites des tons *(sic)* et des bonites et autres poissons qui sautent jusqu'à la hauteur de 20 et 25 pieds.

En passant la ligne, nous n'eumes point de calme, rien ne se corrompit, il n'y eut presque point d'éclairs et nous n'entendimes que trois ou quatre faibles coups de tonnerre. Je puis dire dans cette occasion ce que disait Turnebe dans un voyage : *Miracula fugiunt.* Je ne vis rien de particulier malgré une curiosité naturelle, ma bonne volonté et l'attention que j'avais à remarquer tout.

Dans une dissertation que j'envoie en France et qui tombera apparemment entre vos mains, je crois démontrer que l'isle Asunçaon du Brezil est chimérique et qu'elle n'est pas différente de l'isle de la Trinité mal marquée dans les cartes et dont j'ai observé exactement la latitude. L'isle Maurice est aussi mal marquée dans plusieurs cartes que j'ai vues. J'ai été de cette isle à celle de Bourbon et j'ai trouvé par deux observations qu'elles sont éloignées au plus l'une de l'autre de 35 lieues comunes de France.

Dans les mers du Cap de Bonne-Espérance, je vis plusieurs arcs en ciel formés à la présence de la lune. Les couleurs étoient faibles.

L'Isle de Bourbon ou Mascaregne est aux Français depuis près de 80 ans. Elle a près de 55 lieues de tour sur 16 ou 17 de large. Les habitants ne sont que sur la cote septentrionale qui va presque de l'E. à l'O. Il y a quantité de hautes montagnes dans une desquelles est un volcan que j'ai vu et considéré quatre heures de suite. C'est à l'Est et au N. de l'isle. La pointe qui est au N. et à l'E. est par le 21° et 5′ de lat. S. et par le 71° de longitude.

L'isle produit en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie de l'homme, on y voit la plupart des fruits des Indes, et je puis vous assurer, Monsieur, qu'il s'en faut de beaucoup qu'ils soient aussi bons

Digitized by Google

et en aussi grand nombre qu'en France. Il y a des tortues de terre très grosses et très bonnes, et des chauves-souris grosses comme des perdrix et bonnes à manger. On y voit beaucoup de plantes médicinales, aloes, squilante, etc. Il y a de très beaux arbres d'ébéniers de toute espèce, des oliviers sauvages, du benjoin, tamarin, cotoniers, palmiers et autres arbres des Indes. C'est dans cette isle que j'ai vu l'arbre qui porte le caffé. Il y en a de 2 sortes : 1° celui qu'on a découvert dans l'isle, et celui qu'on y a apporté de Moka. Le premier est de la hauteur d'un pomier ordinaire, par le bois et par les feuilles il ressemble assez au citronnier. Le fruit est de la grosseur d'une mure de haie, de figure triangulaire, la peau est très polie et rouge dans sa maturité, c'est proprement une gousse qui renferme trois lobes où sont trois fèves de café de figure triangulaire. Le caffier (*sic*) de Moka est un arbrisseau dont les feuilles sont plus grandes et plus claires, le fruit est rond, du reste il est semblable à l'autre. Je ne sais si vous savés que le café de Moka est un arbre étranger, qu'on l'y [a] apporté d'Éthiopie où les caffiers sont les mêmes qu'à Mascaregne. Au reste le café de cette isle est plus amer et plus sain que l'autre.

Il n'y a point de port dans l'isle, la rade en est mauvaise, et malheur aux vaisseaux qui se trouvent dans ces parages en mars et octobre. Dans ce temps-là, les ouragans y font de grands dégats. Toutes ces mers sont remplies de forbans, et comme Mascaregne n'a ni forts, ni canons, ni garnison, ces messieurs y vont quand ils veulent et le jour de Quasimodo de l'an 1721, ils prirent un vaisseau portugais et un ostendois qui étoient à l'ancre à une portée de fusil et alloit à Lisbonne. Le Comte d'Eryceyra, vice-roy des Indes, et l'archevêque foisoient le voyage. Les forbans laissèrent sur l'île les religieux, les gens inutiles, l'archevêque et le vice-roy qu'ils ont ruiné après lui avoir témoigné beaucoup d'estime pour sa bravoure.

Le 11° juillet 1721, nous quittâmes l'Isle de Bourbon, nous fismes le tour de l'isle du N. au S. pour chercher les vents d'O. vers le 33° ou 34°. Nous les trouvames, nous courumes longtemps l'E., nous reprimes du N., et le 25 août nous fumes dans le détroit de la Sonde. Nous avions vu la terre de Java, Sumatra et Banka de fort près par le plus beau temps du monde. Si on navigeoit toujours anssi agréablement que nous le fimes à la vue de ces beaux pays, il est peu de personnes qui ne voulussent être sur mer.

Digitized by Google

Entre les détroits de la Sonde et de Banka, je vis plusieurs pompes (1), voici ce que je vis. Le soleil brilloit d'un côté et la pluie tomboit de l'autre. Du côté de la pluie, à une petite distance de la mer se formoit un nuage très épais et très noir. Au milieu du nuage paroissoit un espèce d'entonnoir d'où descendoit insensiblement une colonne conique dont la pointe regardoit la mer. La colonne était noirâtre par le haut, grisâtre vers le milieu, et blanche par le bout, elle paraissait à deux lieues aussi grosse qu'une demi-barrique. Quand le bout de la colonne étoit près de la surface de l'eau, l'eau bouillonnoit d'abord à 100 et 200 pas de distance, ensuite elle s'élevoit en gerbe suivant toujours le mouvement de la colonne qui suivoit elle-même celui du vent. Je ne vis bien le phénomène que deux fois, il dura près d'une demi-heure, la colonne se dissipant par le bas et alors l'eau tomboit avec une très grande impétuosité. Je crois que cette eau tombant ainsi sur un vaisseau le mettroit en grand danger.

Après que nous eumes dépassé Banka, nous alames vers Poulo Timaon fort près du (*sic*) de l'embouchure orientale du détroit de Malaca et le 7 septembre, nous fumes à la vue de Poulo Condor ou isle d'Orléans. J'espérois trouver dans cette isle le vaisseau françois *la Galatée* qui étoit parti l'année 1720 avec des canons, des munitions et une compagnie de soldats pour Poulo Condor. Nous ne trouvames aucun français dans l'isle, nous vimes sur des arbres les noms de plusieurs officiers, et des restes des cases que les matelots et les soldats avoient construites. Ce fut pour nous, Monsieur, une nécessité de suivre la destinée de notre vaisseau et d'hiverner dans cette île. On débarqua une compagnie de soldats françois et allemands. M. Deidier ingenieur et chevalier de St-Louis, alla à terre prendre possession de son gouvernement; il avoit sous ses ordres M. Verrier, ingenieur et chevalier de St-Louis et un sous-ingenieur. D'abord que le temps le permit on fit la visite de l'isle. Messieurs les ingénieurs en levèrent le plan fort exactement, ils examinèrent le port, le terrein et tout considéré, il fut résolu d'abandonner l'île comme un endroit peu utile au dessein qu'on avoit formé. Le 22 janvier 1722, trois vaisseaux françois venant de Chine entrèrent dans le port. *La Galatée* étoit du nombre. Le 25 au matin, ces trois vaisseaux mirent à la voile et ramenèrent en

(1) L'auteur a voulu désigner les trombes marines.

Digitized by Google

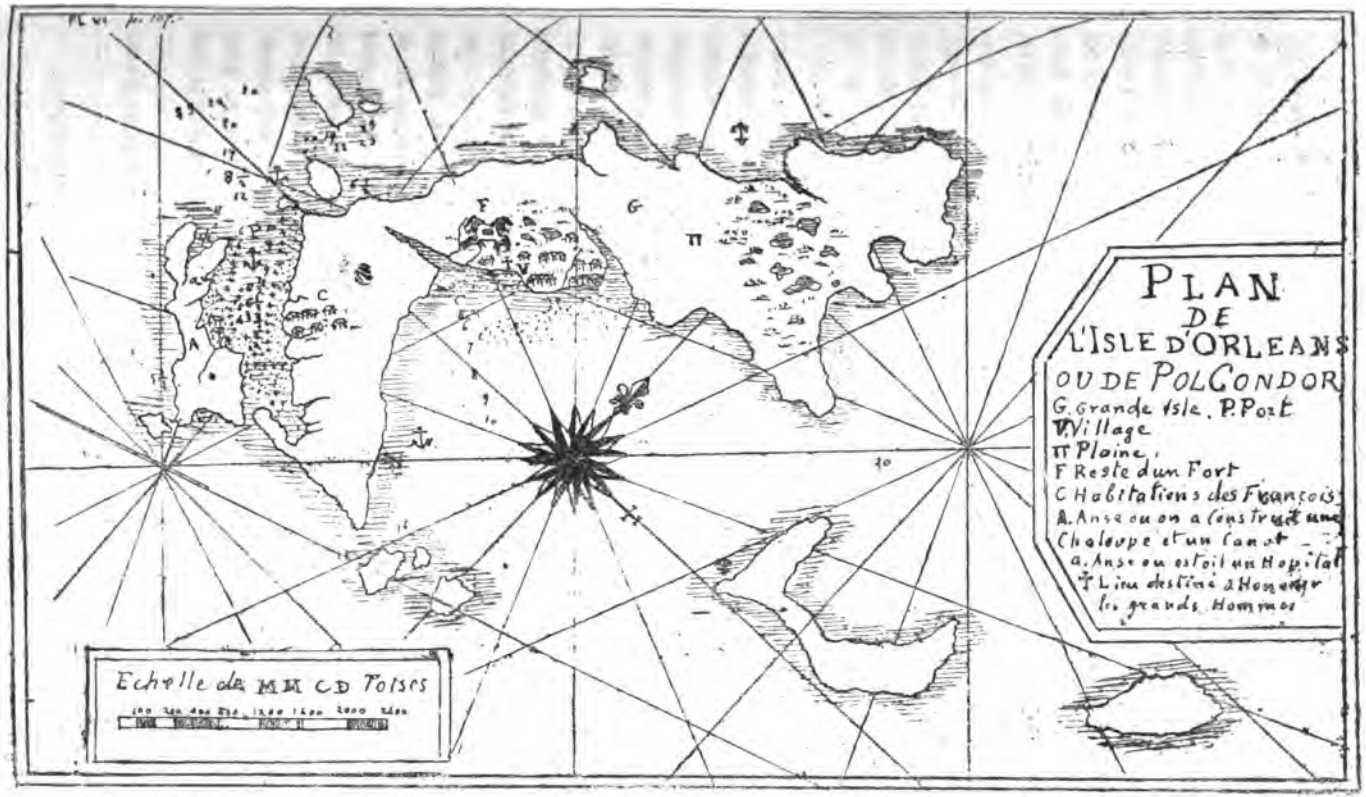

Plan dressé en 1721 par MM. Deidier et Verrier, ingénieurs du Roy et publié en 1729 dans les observations mathématiques, etc....,
par le P. Souciet S. J.

Digitized by Google

France la colonie. Il y avoit sur ces vaisseaux un jésuite françois (1); nous apprîmes de lui quelques nouvelles de Chine et le départ de M. le Patriarche (2).

Poulo Condor est situé par le 8° 35′ de lat. N. et par le 125° de long. Cette île a trois lieues de long sur demi-lieue de large; elle a un beau port, du poisson excellent, de l'eau fraiche et beaucoup de bon bois. Il y a un arbre d'où coule un suif assez bon. J'ai vu des lezards et des écureuils volants. Du reste, le pais est affreux, sterile et denué de tout. Le peu d'habitants qu'on y voit sont des gens vagabonds, sujets du roi de Cochinchine, idolatres et sans aucune forme de gouvernement, pauvres à l'excès, grands voleurs et extrêmement débauchés. Ce serait absurde des termes et en imposer au public que de vouloir parler de leurs officiers, gouverneurs, prêtres, maisons, etc. Les Anglois ont été autrefois maîtres de l'île; ils y avoient construit un fort dont on voit les ruines. Ils furent massacrés et depuis ils ont abandonné ce misérable pays.

Le 1er juin 1722 on mit à la voile, on passa en dehors du Paracel et le 27 du même mois le R. P. Jacques et moi arrivâmes à Quan-tung. Depuis l'île de Bourbon jusqu'au détroit de Malaca la déclinaison de l'aymant décroit par degrés jusqu'à un degré et 30′ vers l'O., ensuite jusqu'en Chine, la déclinaison fut presque toujours de 1° et de 30′ ouest.

L'isle Sabato qui est marquée dans les cartes à 33 lieues de Poulo Condor en est à 47 ou 48. Voila, monsieur, ce que je puis rappeler de plus considérable et de plus sûr.

J'ai employé le temps ici à apprendre la langue, je me dispose à partir dans quelque temps pour Pékin lieu de ma destination. Je ne saurois que vous instruire très mal sur la Chine dont je ne sais presque encore rien de positif; le reste est par ouï dire. L'an prochain je serai en état de vous faire un exposé exact de la Chine, de sa langue, Relligion. Je vous écrirai les particularités de mon voyage de Pékin et la maniere dont j'aurai été reçu par l'empereur. Je suis, avec beaucoup d'estime et de respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

ANT. GAUBIL, missionnaire de la Compagnie de Jésus.

(1) Le P. Foucquet.

(2) D'Alexandrie, Mezzabarba, qui fut légat apostolique en Chine (1720-1722).

Digitized by Google

Nous devons cette forte intéressante lettre à l'obligeance du R. P. J. Brucker S. J. à qui elle fut communiquée, par l'intermédiaire de M. l'abbé Brunet, à Gaillac, en août 1880, par M. L. de Combettes la Bourrelie, savant bibliophile du Midi qui descend d'une sœur du P. Antoine Gaubil. Le P. J. Brucker conjecture, d'après divers indices, que le destinataire est M. de Foucaud, dont le nom n'est pas sur la lettre, l'enveloppe ayant été perdue. L'original appartiendrait à M. le comte d'Huteau, à Gaillac.

A.-A. F.

Une seconde lettre du P. A. Gaubil sur le même sujet adressée au P. Souciet S. J. a été publiée par ce dernier dans le volume intitulé : *Observations mathématiques, astronomiques, etc...*, paru en 1729 avec une copie du plan de Poulo-Condor dressé par MM. Deidier et Verrier, ingénieurs du Roy, embarqués sur *La Danaé* (1). Comme cet ouvrage est peu connu nous en extrayons le plan en question ainsi que quelques détails complémentaires sur l'île de Poulo-Condor, qui nous ont paru intéressants et dignes d'être comparés avec la description actuelle de cet île telle que la donnent les instructions nautiques et autres ouvrages que l'on pourra consulter.

Après avoir écrit au P. Souciet qu'il avoit trouvé moyen « d'étudier (dans cette île) beaucoup plus qu'il n'auroit fait dans un collège » le P. Gautil dit qu'elle était abondante en bons poissons; on y pêchait entre autres un petit poisson semblable à l'anchois dont les gens du pays faisaient une sorte de conserve en saumure appelée *man* qu'ils vendaient aux mandarins de la terre ferme. On y trouve une grande tortue de mer dont l'écaille et l'huile sont d'un grand secours aux habitants. Il y a encore beaucoup de requins de grosseur extraordinaire, des Milets, Rougets, Bécunes, Rès, Tatares et cent autres espèces qui y sont fort communes.

Il y a fort peu d'oiseaux, très peu de gibier. Les Ramiers n'y ont pas de goût. On y remarque un pigeon très curieux d'un beau vert de mer et semblable à une gelinotte. On y voit une quantité prodigieuse de singes à queue fort longue; cinq espèces de lézards dont l'un a des ailes, un autre des écailles assez grandes. Ils mesurent jusqu'à 7 et 8 pieds de long et sont bons à manger. Une espèce s'appelle *Koqué* de son cri. Nous avons vu plusieurs écureuils volants, des rats ayant des oreilles semblables à celles de l'homme, des chauves-souris grosses comme des poules, des papillons qui ont des

(1) L. P. Gaubil écrivait généralement deux et même trois fois sur le même sujet afin de se prémunir contre la perte de ses lettres.

Digitized by Google

trompes. Dans l'île au S.-O. du port on trouve quelques bœufs sauvages et partout beaucoup de poules et de coqs devenus sauvages, ainsi que quantité de serpents, rats, fourmies *(sic)* et toutes sortes d'insectes qui infestent tout. Partout il y a des arbres fort gros, hauts, droits et fort durs propres pour les travaux de construction et pour la marine. Citons entres autres arbres curieux les aréquiers, bambous, rotin, les pignons d'inde, les arbres à lait, les ébéniers ainsi que des manguiers et muscadiers sauvages. Un petit arbrisseau porte des grappes ressemblant à du raisin sauvage, c'est plutôt une sorte de groseillier. Beaucoup d'arbres sentent bon, quelques-uns donnent des gommes dont l'une ressemble au benjoin. Un arbre fort commun et fort beau à bois dur, très haut, très droit à feuilles et écorce ressemblant à celles du châtaignier, laisse couler une huile d'abord jaune et ressemblant à l'huile de noix, elle s'épaissit ensuite comme du beurre en devenant brune. Dampier l'appelle goudron. Les gens du pays la recueillent en faisant un trou dans le tronc d'où elle s'écoule dans un récipient. On en imbibe des écorces pour en constituer des torches. Cette huile a une bonne odeur. L'île possède aussi des arbres fruitiers nombreux mais sauvages tels que amandiers, néfliers, sorbiers, une espèce donne des sortes de pignons renfermés dans une gousse rouge et qui sont bons rotis (*anacardium* sp.?). On trouve aussi des cotonniers, papayers, citronniers, tamariniers. Tous les arbres palmistes sont sauvages. On y voit du Squolante *(sic)* capillaire, des ananas, latainiers et bananiers sauvages.

Le seul endroit habité consiste en un village marqué V sur le plan; il ya des masures, un magasin, un four et on y trouve les ruines d'un fort le tout construit par des Anglais; des oratoires dédiés aux lettrés et une pagode au N.-E. On peut faire une belle promenade sur le sable à basse mer. Le fond de la baie est admirable, mais les vents d'Est y sont terribles.

Le port situé en P est petit mais beau, l'eau y est pleine de vers qui ruinent les canots et les chaloupes, les vaisseaux y sont à l'abri. Il a deux entrées, mais l'une d'elles est dangereuse; la plus grande mesure 8 brasses de profondeur. C'est dans ce port qu'on se porta en 1721. Le village en V et la plaine π sont pleins de marécages, partout ailleurs ce ne sont que des rochers ou des plaines de sable. L'eau des ruisseaux en C est assez bonne, mais elle tarit en mars et avril;

Digitized by Google

on se sert alors de l'eau des puits : elle est assez mauvaise. Au point *a* se trouve une belle fontaine servant d'aiguade aux navires.

Pendant la saison des pluies, c'est-à-dire pendant les deux tiers de l'année, c'est un des plus mauvais endroits du monde. Il faut tout faire venir de la terre ferme, les insulaires n'ayant chez eux ni volailles, ni bestiaux, ni riz, ni légumes, ni herbages.

Les habitants sont sujets du roi de Cochinchine et n'ont pas de demeure fixe. Ils font de l'huile de tortue, des bordages, des flambeaux ou torches, de la saumure de poisson, qu'ils vendent aux mandarins de la terre ferme. Ils vont et viennent, et leur nombre varie de 200 à 400. Quelquefois même l'île est déserte. Il y a quelques années, les Anglais étaient maîtres de l'île, mais ils furent égorgés par les soldats malayes et par les gens du pays. Depuis ce temps-là, ils paraissent avoir abandonné l'île, dont Dampier, un de leurs capitaines, a fait un plan, mais il est bien fautif. Le plan a été levé à nouveau, fort exactement, par MM. Didier et Verrier, et celui-ci en est une copie.

On voit, par ces écrits, que les Anglais d'abord, puis les Français, songèrent à établir une colonie dans cette île, au commencement du XVIIIe siècle, ils l'abandonnèrent en 1720. Depuis, la France s'y est installée de nouveau, après la conquête de Saïgon, et elle y possède aujourd'hui un pénitencier.

A.-A. F.

A PROPOS

DES AVANTAGES DU CANAL DE PANAMA

Réponse à M. Lucien N.-B. Wyse.

Paris, le 18 mars 1893.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'ai lu avec intérêt la réponse que M. Lucien N.-B. Wyse a cru devoir faire à mon article sur les avantages offerts à la navigation par l'achèvement des travaux du canal de Panama. Je n'avais envisagé la question qu'au point de vue de la navigation à vapeur, étant depuis longtemps convaincu que les navigateurs et armateurs ne trouveraient aucun bénéfice à faire suivre cette voie aux navires à voiles. Puisque

Digitized by Google

M. Bonaparte Wyse place la question sur ce terrain, je me vois de l'y suivre.

Il est de fait que la navigation à voiles tend à prendre un essor, mais en se servant d'instruments très perfectionnés, c'e de grands navires aussi rapides que possible dépassant très a ment le tonnage des anciens clippers américains de Steers q avons connus dans l'apogée de leur gloire. C'est alors qu'avec taines tels que M. Watman, que j'ai fréquenté à San-Fran 1854-1856, quand s'était retiré sur l'île des Anges pour y paix d'une fortune audacieusement gagnée, ils luttaient pour de vitesse en faisant des traversées, de la côte orientale des É à San-Francisco durant de 65 à 70 jours; réalisant ainsi sur cours orthodromique une vitesse moyenne de 8 nœuds. Il n pas téméraire d'accorder cette vitesse moyenne aux nouveaux qui peuvent être affectés, à l'avenir, à la grande navigation tible d'utiliser le passage par le canal de Panama.

Admettons, cependant, que certaines contrées bordant l'Océa tique aient intérêt à employer des navires à voiles d'un tonn rieur à celui des clippers; ces navires ne seront certainem inférieurs aux grands schooners à 3 mâts et à 4 mâts ou aux du type des anciens Chargeurs Réunis (*France* et *Chi lista*, etc. (1)). Il est donc bien certain que sur des navires de nage, on n'a aucun risque à courir en passant les caps et verture du canal de Panama n'atteint pas le but humanit M. Bonaparte Wyse exalte tant; d'autant plus que cette gran gation est des plus salutaires, et l'on ne saurait en dire a passage par les canaux sur des navires à voiles dépourvus Le soleil de la mer Rouge, en été, saison la plus favorable rible, et les miasmes paludéens de Panama sont souvent m n'envisagerai pas la question d'assurances, car elle est très mais je doute qu'elle compense les frais de passage par cana

Si nous examinons maintenant les frais d'armement, nous autorisés à dire qu'ils coûtent par jour, pour les grandes g

(1) Les goélettes 3 mâts de construction récente jaugent net 700 tonnes e
— 4 — varient entre 850 et 1.200 tonnes.
Les 3 mâts francs de construction récente jaugent net 2.000 tonnes envir
4 — — — — — de 2.400 à 3.000 ton

Digitized by Google

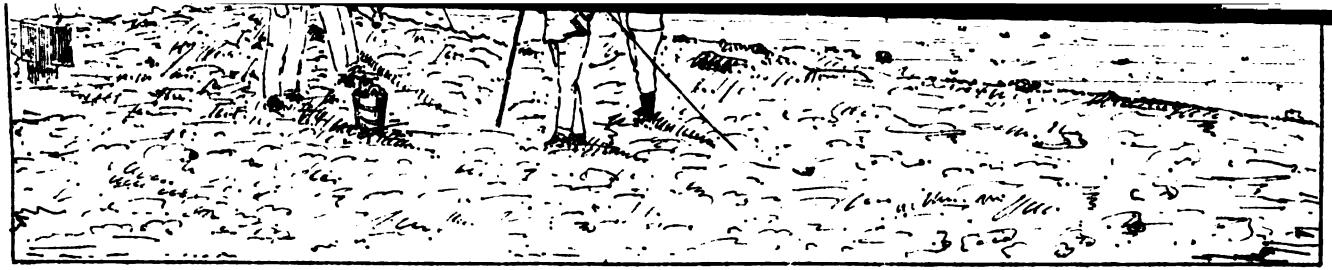

KERGUELEN — Port Gazelle :
Mise en terre des documents relatifs à la prise de possession

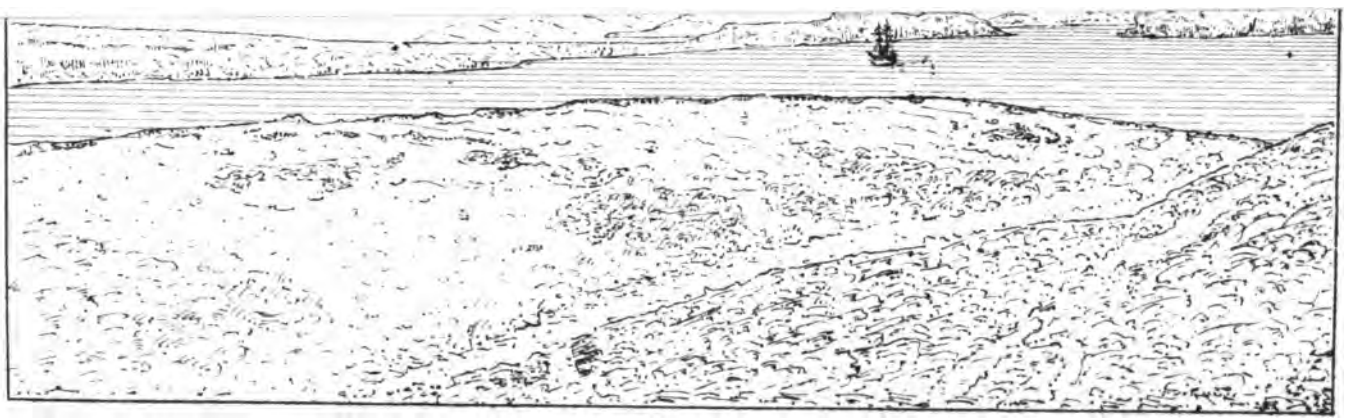

KERGUELEN — Port Gazelle : *entrée et ilots*

Digitized by Google

Digitized by Google

4 mâts, environ 300 francs; pour les 3 mâts, 400 francs; pour les 4 mâts, 500 francs. En admettant que les navires passent les canaux en charge et que les droits de péage ne soient que de 5 francs par tonne, les navires ci-dessus occasionneraient les frais suivants :

	Péage	Remorquage (1)	Total
Navires de 700 tonneaux. . Fr.	3.500	2.000	5.500
— 1.000 —	5.000	2.700	7.700
— 2.000 —	10.000	5.200	15.200
— 3.000 —	15.000	7.700	22.700

Ainsi les frais de passage représentent au moins la dépense de jours de marche suivants : pour le 2e type, goélette à 4 mâts : 25 jours; pour le 3e type : 38 jours; pour le 4e type de 3.000t : 45 jours. Il faudra donc, pour avoir un sérieux bénéfice, que le passage par le canal de Panama coûte moins cher que des traversées par les caps durant 25, 38 ou 45 jours de plus que le parcours par Panama.

Supposons donc que nos voiliers nouveau modèle fassent la moyenne de 7,5 nœuds au lieu de celle de 8 nœuds obtenue par les clippers du modèle Steers sur les parcours orthodromiques. Nous voyons que, pour 25 jours de traversée de plus, ils auront pu faire 4.500 milles marins; pour 38 jours, ils auront parcouru 6.840 milles; pour 45 jours, 8.100 milles.

Il faut constater tout d'abord que cette vitesse moyenne de 7,5 nœuds sur les distances orthodromiques n'est obtenue qu'à la condition que la majeure partie de la traversée se fait avec vent portant. Ainsi les traversées de clippers coureurs de prime, qui partant de Boston pour aller à San-Francisco, ne mettaient que 70 jours, avaient un parcours avec vents variables jusqu'à la hauteur de Talcuhuano, c'est-à-dire sur 8.500 milles environ, puis une partie de traversée vent sous vergues de 5.300 milles à la moyenne de 12 nœuds, soit 18 jours 1/2. Ils avaient donc mis 51 jours 1/2 pour faire 8.500 milles, leur moyenne dans l'Atlantique et au cap Horn n'avait été que de 6,9 nœuds. Nous pouvons adopter la moyenne de 7 nœuds pour aller des ports de l'Europe à Panama et nous trouverons que les voiliers franchiront cette distance en partant de Cork, par exemple, en 25 jours 1/2. Mettant

(1) Le remorquage est compté au tarif de Port-Saïd : 1.200 francs pour 400 tonnes de jauge légale nette et 2 fr. 50 par tonne en sus de 400. Il coûtera assurément plus cher à Panama.

Digitized by Google

3 jours 1/2 pour franchir l'isthme, cela les met en appareillage à Panama au bout de 29 jours. Les voici donc mouillés sur rade de Panama. Vont-ils pouvoir partir tout de suite? Hélas! non, pour la plupart. Il est très long et très risqué de dégolfer de la baie de Panama sans l'aide de la vapeur. Voici ce qu'on lit dans les instructions anglaises de 1885 *(South-America Pilot Part. II. Bay of Panama General Observations)* : « La navigation des approches de Panama est très soucieuse,incertain e et comporte toutes les opérations vexatoires, connues du navigateur, pour tout navire qui n'est pas aidé par la vapeur. » — En effet, les vents sont généralement contraires à la sortie de la baie (voir les cartes des vents 3764-65-66-67 du dépôt de la marine). Ils sont fort irréguliers dans la baie où les calmes sont très fréquents; les brises de terre y ont une action locale fort peu étendue; les courants assez forts sont variables et généralement peu favorables pour prendre le large. On a vu des navires à voiles rester le jouet des courants et des folles brises durant plusieurs semaines. Les pratiques de ces parages estiment qu'en moyenne, les navires à voiles mettent de 6 à 8 jours pour sortir de la baie et prendre les vents généraux du large.

Si le voilier impatient prend un remorqueur, celui-ci devra le conduire au moins jusqu'au delà du parallèle des îles du Roi, c'est-à-dire à environ 50 milles du mouillage ce qui occasionnera une dépense supplémentaire de 3.000, 5.000 ou 8.000 francs suivant son tonnage, laquelle dépense représente celle de 10 jours, 12 jours ou 20 jours de marche suivant le type du voilier. Autant de journées à rattraper sur la traversée en sus des 25, 38 ou 45 journées représentées par la dépense des frais de passage du canal.

En conséquence, le voilier parti de Cork étant sous voiles et en route à la sortie de la baie de Panama aura coûté autant que s'il avait fait une traversée de $29 + 25 + 7 = 61$ jours; de $29 + 38 + 7 = 74$ jours ou de $29 + 45 + 7 = 81$ jours, suivant le tonnage du navire. Or, par les caps, il pourra se rendre même aux points les plus éloignés, c'est-à dire à égale distance par le cap Horn ou le cap de Bonne-Espérance en moins de 100 jours. Ces points sont en moyenne éloignés de 7.000 milles de Panama. En supposant qu'il franchisse cette distance vent sous vergues à la distance moyenne de 12 nœuds, il lui faudra au moins 28 jours pour s'y rendre par conséquent. Le navire du petit

Digitized by Google

type y arrivera avec une dépense représentant: 61 + 28 = 89 jours; le type intermédiaire une dépense de 28 + 74 = 102 jours, et le grand type une dépense de 81 + 28 = 109 jours. Il est bien entendu que jamais un voilier n'aura avantage à desservir les ports de la côte occidentale d'Amérique situés au sud de Panama, même si c'est un quatre-mâts-goélette, car il aura à lutter contre les vents alizés et tout en naviguant de nuit près des côtes, pour profiter de la brise de terre, il ne devra pas compter sur une vitesse de plus de 5 nœuds sur le parcours orthodromique. De même, s'il va aux îles de l'Océanie situées dans l'hémisphère sud, à l'est du méridien de Tahiti, il ne pourra jamais réaliser la vitesse moyenne de 10 nœuds. Néanmoins, il pourra se rencontrer des voiliers pratiquant le canal à l'aller. Mais, au retour, quels seront ceux qui se hasarderont à prendre cette voie? Je ne crois pas qu'il y en ait même le dixième de ceux qui l'auront suivie à l'aller, et ce seront toujours les navires du type le plus petit. J'estime donc ne pas m'être trompé en négligeant de tenir compte des voiliers dans mon article du 1er mars. Ceci explique pourquoi je ne suis pas favorable à la reprise des travaux du canal.

LE NOCHER.

LES PÊCHERIES DE TERRE-NEUVE (1)

Les Français tiennent de nombreux traités un droit exclusif de pêche sur une partie des côtes de l'île de Terre-Neuve. Il y a quelques années, la morue, modifiant le cours de ses migrations annuelles, se fit rare sur la côte de Terre-Neuve. Mais le homard y abondait. Nos pêcheurs furent donc obligés de restreindre les armements pour la morue et de développer la pêche du homard. Des industriels venus d'Angleterre et de la Nouvelle-Écosse vinrent leur faire concurrence. Puis, jaloux de leur voir vendre à un meilleur prix des conserves qu'ils savaient mieux préparer, ils s'efforcèrent d'entraver l'exercice de leur profession. Le gouvernement français protesta. Le gouvernement anglais refusa de reconnaître le bien fondé de nos

(1) L'article qui suit, de M. Flourens, ancien ministre des Affaires étrangères, a été publié par *l'Éclair* du 14 mars 1893.

Digitized by Google

observations. Bref, on convint, d'un accord commun, de recourir à un arbitrage.

Les conditions de l'arbitrage furent arrêtées au mois de mars 1891. Les deux gouvernements s'engagèrent à exécuter les décisions de la commission arbitrale, quelles qu'elles fussent. En conséquence, M. Ribot déposa un projet de loi sur le bureau du Sénat, et lord Salisbury présenta un bill à la Chambre des lords. Plein de confiance, M. Waddington écrivait alors : « Lord Salisbury espère que le bill sera voté pour la fin d'avril. Il tient absolument à ce que l'arrangement relatif à l'arbitrage soit fidèlement exécuté et, dans un précédent entretien, il m'a dit qu'il *en ferait une question de cabinet.* » Pour empêcher les conflits de renaître dans la période qui devait s'écouler entre l'adoption du principe de l'arbitrage et la promulgation de la sentence des arbitres, un *modus vivendi* fut arrêté, qui consistait dans le maintien du *statu quo* de part et d'autre.

Nos concurrents anglais s'empressèrent de violer le *modus vivendi* par l'établissement de homarderies nouvelles. Les officiers de notre marine dénoncèrent le fait au commandant anglais, qui fit fermer ces usines. Alors on vit une chose inouïe et sans précédent : un officier de la marine royale anglaise, agissant au nom de Sa Majesté britannique pour faire respecter une convention internationale, traîné de ce chef devant une juridiction coloniale et condamné à des dommages-intérêts au profit du délinquant. Le gouverneur aurait pu évoquer l'affaire en son conseil privé. Il n'en fit rien, et par l'effet de ce jugement, nous nous trouvâmes privés des garanties que devait nous assurer le *modus vivendi*, puisqu'il était jugé que les commandants anglais n'avaient pas le droit de contraindre leurs nationaux à le respecter. C'est ce que lord Salisbury déclara dans la discussion du bill devant la Chambre des lords.

« Dans l'état actuel, dit-il, et depuis les décisions des tribunaux locaux de Terre-Neuve, nos officiers de marine ont les mains liées et ils ne peuvent plus exercer une juridiction, qui semble avoir été irrégulière, mais qu'ils avaient néanmoins exercée jusqu'à présent.

» Ils ne peuvent plus s'occuper, sans s'exposer à une action judiciaire, des infractions aux traités qui seraient commises sur le littoral de Terre-Neuve... C'est pourquoi, voyant que nous n'avons pas l'autorité nécessaire pour assurer l'exécution de nos obligations internationales, nous venons demander au Parlement de nous donner cette autorité. »

Digitized by Google

Le bill passa à la Chambre des lords. Mais lord Salisbury, de connivence manifeste avec ses adversaires apparents, se laissa arracher une double concession, qui devait avoir pour effet de nous priver de l'avantage de l'arbitrage, au cas où il serait en notre faveur, et d'annihiler les droits que nous tenons des traités, comme la décision des tribunaux de Terre-Neuve nous dépouillait des garanties stipulées dans le *modus vivendi*. Il admit, en principe, l'adoption d'une législation qui rendrait les tribunaux de Terre-Neuve juges souverains de l'interprétation et de l'application des traités. Il fit d'abord quelques objections pour la forme :

« Ce sont les arbitres, observait-il très judicieusement, qui doivent déterminer quel est le sens du traité. La France exigera que nous mettions à exécution la décision des arbitres, quelle qu'elle puisse être... Or, si vous allez devant un tribunal, le tribunal interprétera les traités d'après ses propres lumières : toute l'œuvre des arbitres tombera, et l'on se trouvera en présence des mêmes difficultés qu'auparavant. Je ne puis croire que cette manière de se comporter avec les traités soit satisfaisante. »

Mais cette résistance ne fut pas de longue durée, car, dans le même discours, il déclarait qu'une législation attribuant exclusivement aux cours locales de justice la connaissance des questions issues de l'application des traités, avait toutes ses préférences. La seconde concession consentie par le noble lord consistait à retirer devant la Chambre des communes le bill déjà voté par la Chambre des lords. En dépit d'engagements pris, dans les termes les plus solennels, il essaya de faire accepter à notre gouvernement, en son lieu et place, une loi votée par le Parlement de Terre-Neuve. Or cette loi garantissait, il est vrai, l'exécution des traités et le respect du *modus vivendi*, mais pour une période de trois saisons de pêche seulement. M. Ribot qui, fort des promesses à lui transmises par M. Waddington, avait obtenu le vote du Sénat, en affirmant que le gouvernement anglais assurerait l'exécution, non pas pendant quelques années, mais d'une manière permanente et définitive, des décisions des arbitres, n'a pas osé porter devant la Chambre des députés le projet de convention, et s'est refusé à procéder à sa ratification.

De son côté, lord Salisbury a fait reconnaître par le comité judiciaire du conseil privé de la reine la compétence de la cour de Terre-Neuve pour statuer souverainement sur toute contestation rela-

Digitized by Google

tive au droit de pêche sur les côtes de cette île. De telle sorte qu'à l'expiration du sursis que le Parlement de Saint-Jean a bien voulu nous accorder « jusqu'à la fin de 1893 et non plus longtemps », nous serons à la merci du Parlement et des tribunaux de Terre-Neuve. A la merci du Parlement, qui pourra à son gré décider que les traités conserveront leur force exécutoire et pour combien de temps ils la conserveront, ou, s'il juge le moment favorable, nous dépouiller de nos droits. A la merci des tribunaux, qui seront libres d'interpréter souverainement ces traités et de nous accorder ou de nous refuser l'application des avantages qu'ils nous confèrent.

Il y a deux ou trois ans, les journaux français examinaient la question de savoir si nous devions accepter d'être expropriés de nos droits sur Terre-Neuve, moyennant une juste et préalable indemnité. Ils discutaient entre eux sur la nature et l'importance de cette indemnité, sur les offres qui nous auraient été faites ou pourraient nous être faites par l'Angleterre. Lord Salisbury a trouvé, ce semble, le moyen de couper court à la discussion. D'une manière indirecte mais sûre, il s'est mis en mesure, grâce à l'infatigable complaisance de notre diplomatie, de nous exproprier sans bruit, mais sans indemnité.

P.-S. — Un nouveau règlement autorisant la vente de la boëtte aux navires de pêche français et américains, moyennant le payement d'une licence calculée à raison d'un dollar et demi par tonne de jauge, a été approuvé par le Parlement par 22 voix contre 2, sur la proposition du premier ministre, M. Whiteway (22 mars). La loi sur la boëtte devient donc lettre morte; elle sera, toutefois, maintenue dans le code pour pouvoir être employée au cours des négociations à venir. L'exportation de la boëtte est autorisée à Saint-Pierre et ailleurs.

ASIE CENTRALE

AU PAMIR

Les Chinois ne semblent pas vouloir laisser les Russes s'installer tranquillement au Pamir. Avant l'apparition du colonel Yanof au Pamir Alichour (XVI, 526), un corps de troupes chinoises partit d'Ak-

Digitized by Google

Tach, poste chinois sur l'Aksou, et occupa Samotach. Les Afghans envoyèrent alors un fort détachement pour expulser les Chinois; ces derniers, inférieurs en nombre, se retirèrent à Boulan-Koul. Depuis, la Chine a protesté de son droit d'occuper le Pamir Alichour jusqu'au lac Yechil-Koul, à l'ouest de Samotach. Les Afghans, de leur côté, se prétendent possesseurs du pays jusqu'au Chadir Tach. Dans le but d'appuyer ses réclamations contre l'intrusion des Russes au Pamir, le gouvernement chinois a envoyé un ministre plénipotentiaire à St-Pétersbourg. D'un autre côté, en novembre dernier, un détachement chinois a pénétré au Pamir, dans le voisinage du détachement russe laissé par le colonel Yanof, près du tombeau de Scha-Djan, sur la rive droite du Mourghab, près du confluent du Mourghab et de l'Ak-Baïtal. Les officiers du détachement russe ont récemment donné l'hospitalité aux explorateurs anglais lord Dunmore et major Roche, qui se rendaient de l'Inde au Kachgar. Le colonel russe Turner, avec 300 fantassins et 2 canons, aurait occupé Boulandkel, pour s'opposer aux tentatives des Afghans.

BOUKHARA

L'émir de Boukhara est allé récemment avec son fils à St-Pétersbourg où le Tsar lui a fait une réception solennelle; il paraît très satisfait de son séjour en Russie. Le fils de l'émir, qui a 13 ans, va faire ses études militaires à St-Pétersbourg, à l'école de cavalerie Nicolas. D'autre part, on annonce que, pour les besoins de la douane, le Khanat de Boukhara sera considéré comme partie intégrante de l'Empire russe à partir du 1er juin 1893.

EXPLORATION XIMENÈS

M. Ximenès, envoyé l'année dernière par la Société de géographie commerciale de Paris en Asie centrale, a recherché particulièrement les routes conduisant du Thibet au Turkestan. L'explorateur signale l'intérêt de l'Asie centrale au point de vue de la paléontologie et de l'histoire naturelle, et fait remarquer l'importance qu'il y aurait à faire des observations météorologiques dans cette région, unique au monde par sa position et son altitude. Il préconise la création de bureaux météorologiques qui serviraient en même temps de refuge pour les voyageurs. Le Pamir n'est pas aussi désolé qu'on le suppose généralement. Les pâturages nourrissent de nombreux troupeaux de bestiaux

Digitized by Google

et de bons chevaux de montagne. Les richesses minérales du sol sont grandes ; le rubis y a été trouvé. La vallée de l'Alaï, arrosée par le Kizil-Sou, est peuplée par trois tribus Kirghises, représentant 17.000 kibitkhas, qui paient tribut à la Russie. Le projet de coloniser cette vallée par des Cosaques a été abandonné (XVI, 444). D'après M. Ximenès, la frontière naturelle que la Russie cherche à atteindre dans l'Asie centrale serait limité par les chaînes du Tian-Chan, du Baouloun-Soumin-Taou, du Moustagh-Ata, du Pamir Taghdoumbach, l'Hindou-Kouch et le Paropamisus ; cette délimitation engloberait le bassin entier de l'Amou Daria dans la sphère russe.

FORÊTS DU TURKESTAN RUSSE

Le Turkestan russe a tellement souffert des coupes imprévoyantes effectuées depuis quelques années, que ses forêts ont presque complètement disparu. Sur une surface totale de 126.000.000 d'ares, il ne renferme plus que 945.000 ares de pays boisé dans les montagnes et 16.000.000 d'ares dans les steppes. La population, qui a beaucoup progressé par suite de l'extension donnée aux travaux publics, ne trouve plus dans le pays le bois dont elle a besoin. L'arbre saxaoul a disparu des rives du Syr Daria, et on n'en rencontre plus que quelques pieds dans les steppes éloignées des régions habitées. Les forêts dans les montagnes ont été détruites ; par suite, le pays a été éprouvé par de fortes sécheresses ; les glaciers, les rivières, les lacs se dessèchent ; les sables mouvants envahissent des régions que les forêts protégeaient jadis. Dès 1888, une tentative de reboisement a été faite dans la province de Sarmarcande ; elle a donné de bons résultats. On s'occupe aussi de reboiser la steppe, entre les monts Chaar-Sabiz et le canal Dargh. Le gouvernement russe paraît disposé à appliquer cette méthode sur une grande étendue.

CHEMIN DE FER TRANSCASPIEN

Le chemin de fer qui, partant des rives de la mer Caspienne, aboutit à Samarcand (900 milles), a remplacé avantageusement, comme moyen de communication entre la Russie d'Europe et l'Asie centrale, la route des caravanes de Kazalinsk, Khiva, Boukhara, Samarcand et Tachkent. Depuis l'ouverture complète de cette ligne, en 1889, l'exportation des marchandises russes en Asie centrale a augmenté de 110 0/0 ; en 1891, elle a atteint 11 millions de pouds. Le nombre des voyageurs a été,

Digitized by Google

pendant cette période, de 202.408, auxquels il faut ajouter 40.000 soldats environ. Le principal article d'exportation est le sucre brut et raffiné, lequel lutte avantageusement contre le sucre venant de l'Inde par la voie de Kandahar et de Hérat, et contre celui venant de Marseille par Bender-Abbas. Les importations principales en Russie sont le coton, les grains, les laines, les raisins. La quantité du coton importé en Russie a passé de 500.000 pouds (avant l'ouverture de la ligne) à 2.500.000 pouds en 1891. Samarcand, Boukhara, Amou-Daria, Karkoul, Askabad et Merv sont, par ordre d'importance, les lieux d'expédition du coton. 4.000.000 de livres anglaises de thé anglais sont entrés en Russie en 1891 par la voie transcaspienne.

EXPLORATION ROCKHILL AU THIBET

M. W. Woodville Rockhill est rentré en décembre 1892, à Tientsin, après avoir exploré le Thibet. Comme ses prédécesseurs dans cette région, il n'a pu éviter la puissance des Lamas et n'a pu pénétrer à Lhassa. M. Rockhill quitta Pékin le 1er décembre 1891, passa à Kalgan, au N.-O. de Pékin, puis à Kouei-Hua-Cheng et descendit le fleuve Jaune (Hoang-Ho) qu'il traversa à Hokou. De ce point, il voulait traverser le pays mongol, habité par les Ordous et atteindre Chitsouï, mais la famine qui régnait dans cette région le contraignit de modifier son itinéraire vers le nord. Ayant traversé le cours septentrional du fleuve Jaune, il atteignit Lantchou, H'sining et Koumboum (grande lamaserie bouddhiste); il visita dans la plaine la tribu des Turks qui habitent les bords de la rivière Salar; M. Rockhill avait déjà atteint cette région il y a trois ans. Rentré à Koumboum, il quitta ce point le 14 mars 1892, passa au sud du lac Koukounor et atteignit l'angle S.-E. du Tsaï-Dam. Il découvrit le Tsaï-ha-Nossou, rivière qui sort du lac de Tosounor et se jette dans le Tsaï-Dam. Il visita ensuite Taïchinor, d'où il voulut se rendre dans l'Inde par Trachiloumpo et les sources du Yang-Tsé. La mission quitta Taïchinor le 17 avril, traversa le Yang-Tsé, atteignit le 8 juillet les monts de Dangla, les plus importants du Thibet (15.000 à 17.000 pieds d'altitude). Dans cette région froide et désolée, où règnent les avalanches et les orages, la disette se fit sentir; le 8 mai, chaque membre de la mission n'eut plus qu'une poignée de farine par jour. Plusieurs lacs et rivières furent traversés, mais leur eau était saumâtre et par conséquent imbuvable. Les vivres

Digitized by Google

manquèrent complètement à la traversée du Tsambochou; l'expédition fit alors une tentative pour se rapprocher de Trachiloumpo, éloigné de 160 milles. Le 8 juillet, on aperçut les premiers habitants qui refusèrent d'abord de vendre des aliments à M. Rockhill; un seul d'entre eux finit par y consentir. Quelques jours après, on atteignit la vallée Namrous, à 5 journées de l'O.-N.-O. de Lhassa et à l'O. de Tengrinor, où paissaient des yaks et des moutons, mais le chef et les habitants refusèrent de vendre quoi que ce soit; ce chef avait à sa disposition 300 hommes bien armés. L'expédition dut continuer sa route vers Trachiloumpo, où elle put se réconforter durant cinq jours; les habitants de Trachiloumpo furent très affables; ils détestent les Lamas.

Ils indiquèrent à M. Rockhill le chemin de Lhassa, mais après un jour de marche vers le N., l'expédition dut revenir sur ses pas, le pays étant inondé, et son arrivée ayant été signalée, par des négociants thibétains, au poste thibétain le plus proche. Sur la rive orientale de la rivière de Lhassa, la mission rencontra un chef indépendant du Lama qui consentit à la guider jusqu'à Merdzong, vers l'est (12 août); on descendit la ligne des forêts (13.000 pieds). De Merdzong, l'expédition se rendit aux portes de Chando, dont l'accès lui fut interdit par le Lama comme à M. Bonvalot et au capitaine Bower. De Chando, le voyage se continua à travers un pays magnifique; on passa à Poungda, Ta-chien-lou (2 octobre), ville frontière de la Chine, d'où on se rendit par eau à Shanghaï et à Tientsin.

M. Rockhill, qui a parcouru 3.000 milles anglais, déclare que les habitants du Thibet sont, en général, bien disposés pour les étrangers, avec lesquels ils entreraient en relations suivies, si les Lamas le permettaient; mais ces derniers veulent que le pays reste fermé; ils craignent la propagation du christianisme et la perte de leur monopole commercial; la plupart des caravanes venant du Lhassa ou y conduisant appartiennent à une lamaserie.

EXPLORATION DUNMORE AU PAMIR ET AU TURKESTAN

Le comte Dunmore, arrivé à Kurrachee le 13 février 1892, se rendit par la voie ferrée à Rawul Pindi (frontière indienne). De là, il entra en Afghanistan par Peshawar, Jumroud, la passe de Khyber et le fort Ali Mujid, accompagné d'une escorte qui le protégea contre les Afridis. A la fin de mars, lord Dunmore revenait à Peshawar et à

Digitized by Google

Rawul Pindi, mais en avril il suivit la rivière Ibelum (ancienne Hydaspe) et atteignit Srinagar et le Cachemire. En mai, il franchit l'Hymalaya, pénétra dans le Baltistan, à Ladak et à Leh, où il fut rejoint par le major Roche, du 3e dragons de la garde. Là il forma une caravane de 50 chevaux et de 30 hommes. Ayant quitté Leh fin juin, la caravane franchit la passe de Karakoroum (19.000 pieds d'altitude) et le Moustagh et entra sur le territoire chinois; pendant la traversée de cette passe, la plus élevée du monde, et qui dura 12 jours, la neige et la glace firent beaucoup souffrir l'expédition, ainsi que la raréfaction de l'air et le manque de fourrage. Le 16 juillet, l'expédition atteignait le fort chinois de Sugey et franchissait les monts Kuen Lun, par une passe située à 18.850 pieds. On franchit ensuite les monts Chou-Chou et on arriva à Sanjou, puis à Yarkand, capitale du Turkestan chinois (août). Se dirigeant à l'ouest, la caravane traversa le désert de Shartan-Koun, que le capitaine Younghusband seul connaissait, et arriva à Tashurgan, puis au Pamir, qu'elle explora durant trois mois (température de 20° et 30° au-dessous de zéro). Elle atteignit enfin Coloni, où était le colonel russe Yanof, en novembre. Après avoir passé au fort russe de Rang-Koul, lord Dunmore et le major Roche franchirent les monts Sarigol et arrivèrent à Bouloun-Koul, en territoire chinois, où un officier et 15 soldats chinois les arrêtèrent comme espions russes; ils réussirent à se faire relâcher, se rendirent à Kachgar (décembre) où les autorités chinoises leur firent des excuses, puis se virent refuser l'entrée du territoire russe. Ils durent dissoudre leur caravane. Lord Dunmore, seul muni d'un permis spécial du Tsar, put pénétrer au Turkestan russe; il vit le mont Alaï, franchit la passe du Terek à pied, puis le Syr Daria (Yaxarte) sur la glace et atteignit Samarcand, d'où le chemin de fer transcaspien le porta à Boukhara, Merv et Askabad. Il traversa ensuite la mer Caspienne, le Caucase, la mer Noire et arriva à Constantinople le 14 février 1893.

Digitized by Google

LE ROLE DE LA FLOTTE RUSSE DANS LA BALTIQUE

Les *Novosti* de St-Pétersbourg ont consacré au rôle qu'aura à jouer la flotte russe dans la Baltique un article dont voici les principales lignes. Pour défendre ses rivages dans la Baltique, la Russie a à sa disposition : 1° des cuirassés du type ancien qui ne peuvent plus servir à une navigation au long cours, 2° des garde-côtes cuirassés 3° des canonnières; 4° des torpilleurs, et enfin des batteries de côte. L'auteur estime que le nombre des torpilleurs est trop faible. Le coût d'un cuirassé d'escadre, dit-il, égale le coût de cent torpilleurs, par conséquent il est beaucoup plus avantageux pour nous de lancer contre tout cuirassé ennemi cent torpilleurs qui le détruiront infailliblement.

Quant à prendre l'offensive, la flotte russe de la Baltique ne doit pas y songer. Elle compte en tout 9 cuirassés d'escadre qui ne pourraient tenir tête à une escadre anglo-allemande, et devraient se réfugier dans un port à eau profonde. Ils pourraient ainsi que les croiseurs rendre d'autres services en donnant la chasse aux vaisseaux ennemis sur l'Océan, mais la Russie manque à l'étranger de port où ses croiseurs pourraient se ravitailler en charbon ou se réfugier quand cela serait nécessaire. A ce point de vue, elle n'a que le port de Vladivostok qui est situé à l'extrémité opposée, au nord de la Chine. Dans la Baltique, elle n'en possède point, et du reste il serait inutile, car dès l'ouverture des hostilités, la flotte anglaise occuperait le Sund et le Belt, et barrerait la route aux vaisseaux russes.

La Russie pour la défense de ses côtes sur la Baltique possède : 4 frégates cuirassées, 10 monitors, 3 canonnières cuirassées, 3 batteries flottantes, 10 canonnières, 30 torpilleurs de haute mer et 80 torpilleurs d'un type aujourd'hui démodé. Elle a en outre 2 cuirassés de 4.200 tonnes sur les chantiers. Bien que presque tous ces vaisseaux soient de construction ancienne, ils peuvent encore servir sous la protection des batteries de côte. La majorité des torpilleurs est de dimensions trop faibles pour pouvoir s'éloigner à une certaine distance du rivage. Les cuirassés devant servir à la défense des côtes ne filant guère plus de 7 nœuds, il faudra les répartir sur plusieurs points.

Digitized by Google

Il en sera de même des torpilleurs, mais comme ils sont peu nombreux, il faut se hâter d'en construire de nouveaux. Le gouvernement peut s'adresser aux usines de Poutilof, de l'Amirauté, d'Ijor et de Crayton qui ont l'outillage nécessaire. La base d'opérations de la flotte de défense sera le port de Libava, si toutefois il ne gèle pas ou s'il n'est pas bloqué par la flotte ennemie.

En résumé, en cas d'une guerre avec l'Angleterre, la flotte russe devra rester sur la défensive, et ses cuirassés d'escadre ainsi que ses croiseurs devront se réfugier sous la protection des batteries de Cronstadt. Quant à la flotte allemande, la flotte russe ne craint pas de se mesurer avec elle.

Mentionnons, pour compléter ce résumé, quels ont été, en 1892, les progrès de la flotte russe. Dans la Baltique, 2 navires qui étaient en état d'achèvement à flot sont entrés en ligne : le cuirassé *Empereur-Nicolas Ier* (8.440 tx), lancé en 1889, qui a filé 14 n. 85; l'aviso-torpilleur *Voïevoda*. Trois autres bâtiments ont été mis à flot: le grand croiseur rapide *Rurik* (10.900 tx) qui doit donner une vitesse de 18 nœuds; les canonnières cuirassées *Gremiatchy* et *Ovajny* (1.500 tx).

Dans la mer Noire, le cuirassé *Douze-Apôtres* (8.076 tx) est entré en ligne, après avoir réalisé 16 n. 6 aux essais, et le cuirassé de premier rang *St-Georges-le-Victorieux* (10.280 tx) a été lancé. En outre, un certain nombre de torpilleurs construits soit en Russie, soit au Havre, dans les aleliers de Normand, soit à Elbing, chez Schichau, sont venus augmenter le nombre de ceux existant sur les deux mers.

D'un autre côté, les travaux maritimes en cours sont poussés avec activité. A Cronstadt on achève la construction d'une grande cale sèche en pierre de 183 mètres de longueur sur 27 m. 50 de largeur et 8 m. 50 de profondeur. A Libava (Libau) l'avant-port a été considérablement agrandi; actuellement il est arrivé à une profondeur de 5 m. 50. Enfin, à l'autre bout de l'empire, à Vladivostok, sur l'Océan Pacifique, on creuse également un dock sec qui aura 168 mètres de longueur et 27 m. 50 de largeur.

Digitized by Google

EXPLORATION BAUMANN AUX GRANDS LACS[1]

Le docteur allemand O. Baumann, qui avait quitté la côte à Pangani le 15 janvier 1892, vient de traverser au nord du Tanganika des territoires inconnus. Après avoir passé au Kilima N'jaro, traversé le pays des Massaï, découvert le lac Eiassi, il atteignit le lac Victoria (12 avril). En août, il quittait Bukumbi (lac Victoria) en se dirigeant vers l'ouest. Dans l'Usui (21 août) il fut bien reçu. Le 30 août, il croisait l'itinéraire de Stanley. Le 5 septembre, il traversait la Kagera (Ruvuvu) et pénétrait dans la région fertile de l'Urundi. En cinq jours, traversant en diagonale l'Urundi septentrional, Baumann cotoya le Ruanda; il rencontra partout un excellent accueil. L'Urundi, depuis Ujiji jusqu'au Ruanda (habité par les Warundi), était autrefois gouverné par des rois (Mwesi), se prétendant originaires de la Lune; depuis les incursions des Watusi (Wahima), l'anarchie a régné; ces derniers forment la noblesse, s'occupent d'élevage, tandis que les Watwa sont les parias et vivent de la chasse et de l'industrie de la poterie. Le 11 septembre, Baumann traversa l'Akenjaru, rivière qui sépare l'Urundi du Ruanda. Les soi-disant lacs Akenjaru et Mworongo n'existent pas; mais il y a une rivière Nyavarongo qui se jette dans la rivière Akenjaru. Le Ruanda, gouverné par Kigere, résidant à Kisege (à quelques jours au S.-E. du Mfumbiro), est dominé par les Wahenia sauvages; les armes à feu y sont inconnues; le pays est bien cultivé; la population y est très dense; Baumann dut faire feu sur les Wahenia qui s'opposaient à son passage. Étant retourné dans l'Urundi, Baumann y fut l'objet d'un véritable culte, les indigènes le prenant pour le descendant de leur ancien roi; les Watusi, jaloux, attaquèrent la caravane, mais furent mis en déroute. Le 19 septembre, on atteignit les sources de la Kagera, qui s'échappe d'une chaîne séparant les bassins de la Kagera et du Rufuzi. Selon Baumann, le Nil-Kagera est le principal affluent du lac Victoria; ce serait donc la branche initiale du Nil. Les sources sont vénérées des habitants; les montagnes qui les entourent sont appelées par les Warundi *Misozi a Mwesi*, c'est-à-dire « monts de la Lune ». Les

(1) L'itinéraire du Dr Baumann a fait l'objet d'une petite carte publiée en février 1893 : Dr A. Petermanns, Mitteilungen, Gotha (p. 47).

Digitized by Google

monts de la Lune marqués sur la carte de Ptolémée existent donc bien. Le 21 septembre, l'expédition franchit cette chaîne (3.000 mèt.), puis descendit la riche vallée du Rufizi ; le 25 septembre, elle campait dans le district Usige, à la pointe nord du lac Tanganika. Les Warundi ont là des pêcheries importantes et vont vendre de l'huile de palme à Ujiji. Près du camp de Baumann se trouvait un établissement appartenant à l'Arabe Rumaliza (Mahomed-bin-Halfan), où étaient 60 esclaves destinés à Ujiji ; 150 nouveaux esclaves arrivèrent bientôt de l'Uvira, de l'Ubemba, du Mbwari et de l'Ushi ; ces contrées se dépeuplent tant par les razziss des Arabes que par la petite vérole et la famine qui y sont à l'état endémique. Les Arabes, au nord du Tanganika, ne s'occupent que de la chasse à l'homme, car la quantité d'ivoire récolté est faible ; un adulte se paie 60 centimes. Le chef Novaria, qui commande dans l'Usige septentrional, s'est placé, le 30 juillet 1890, sous le protectorat anglais et a accepté le drapeau britannique que lui remit alors M. Swan. Baumann suivit ensuite la côte est du Tanganika ; il dut se frayer par la force un passage à travers le pays des Watusi ; se dirigeant alors vers le S.-E., il rentra dans le bassin de la Kagera-Ruvuvu, traversa la Luvirosa (affluent le plus méridional du Nil), explora le bassin du Mlagarazi, l'Uha, l'Urambo et fut de retour à Tabora le 7 novembre 1892. En revenant à la côte, la caravane fut attaquée par les Ouagogos, près de Tombavale ; les indigènes furent repoussés, mais le Dr Baumann fut blessé et fut contraint à un repos de plusieurs semaines. Le 30 novembre il se trouvait à la station arabe d'Irangi ; après avoir licencié sa caravane, il a atteint la côte à Pangani et doit rentrer en Allemagne.

LA MISSION MAISTRE

DU CONGO AU BAS-NIGER PAR L'OUBANGHI ET LE CHARI

Le sous-secrétaire d'État aux colonies a reçu un télégramme, daté de Brass (Bouche du Niger) (25 mars), et annonçant l'arrivée à Akassa de MM. Maistre, Brunache, Clozel, de Behagle, Bonnel de Maizières et Briquez, en santé parfaite.

Digitized by Google

La mission Maistre avait été organisée par le comité de l'Afrique française pour reprendre la suite des explorations de Crampel et de Dybowski. Ce dernier, après sa course rapide sur l'itinéraire Crampel, avait fondé une station sur la Kémo, affluent nord de l'Oubanghi par 5°20 lat. N. C'est de ce poste que M. Maistre est parti au commencement de juillet dernier avec 5 compagnons. Tous sont arrivés dans le bas Niger, après avoir, pendant 8 mois, parcouru les régions qui s'étendent entre le lac Tchad et le bassin du Congo et que sillonnent le Chari et ses affluents. L'itinéraire de la mission Maistre se soude à celui de Nachtigal, qui est parvenu, au sud du Tchad, jusque vers le 9° lat. N. M. Maistre et ses compagnons ont donc exploré 400 à 450 kil. de pays inconnu. Les résultats politiques parfont l'œuvre entreprise par le lieutenant de vaisseau Mizon et par M. de Brazza. M. Mizon était parti de Yola, capitale de l'Adamaoua, pour gagner, par le Sud, nos établissements de la haute Sangha. M. de Brazza a consolidé cette jonction par l'organisation de la vallée de la Sangha.

M. Maistre a refait en sens inverse, et à plus de 500 kilom. dans l'Est, le voyage de M. Mizon. De Kémo, il est passé dans le bassin du Tchad; il a pris contact avec les populations musulmanes prévenues par les émissaires de M. de Brazza, puis il a descendu le Chari en signant des traités de protectorat qui assurent l'extension de notre colonie du Congo français vers le Nord. Après avoir visité le sud du Baghirmi et conclu des conventions avec les chefs des pays que traverse le Logone que l'on considérait — peut-être à tort — comme une branche occidentale du Chari, M. Maistre s'est dirigé vers l'Adamaoua, en traversant une zone où il a du livrer plusieurs combats. Dans l'Adamaoua, il a dû voir son voyage facilité par Zoubir, le sultan de Yola, que M. Mizon a gagné à notre cause. Mais rien n'indique que M. Maistre ait pris contact avec la nouvelle mission Mizon.

A ces renseignements, que nous empruntons au *Temps*, joignons le résumé suivant de l'itinéraire de la mission :

Le 10 janv. 1892, M. Maistre s'embarque à Bordeaux; arrivé à Dakar, il y recrute des laptots. Le 1er février, la mission passe à Libreville, et vers le milieu du mois commence ses transports de Loango à Brazzaville. Le 30 mars M. Maistre arrive à Brazzaville. Dans le courant d'avril, M. Dybowski revient à Brazzaville, abandonnant pour cause de maladie la mission qu'il dirigeait. M. Maistre rencontre M. Mizon à

Digitized by Google

Brazzaville. Au commencement de juin, la mission atteint le poste de la Kémo et rejoint les lieutenants de Dybowski : Brunache et Briquez. Au commencement de juillet la mission quitte le poste de la Kémo. Dans une dernière lettre, M. Maistre annonçait son intention de longer le sud du Baghirmi et de revenir par l'Adamaoua. C'est ce qu'il a réussi à faire.

EXPLORATEURS ET VOYAGEURS

AFRIQUE

La mission G. *Méry*, organisée par le syndicat d'Ouargla au Soudan (président, M. G. Rolland), après avoir poussé jusqu'au lac Menkhough (à 270 kil. S.-E. de Timassinin), point extrême atteint par la première mission Flatters, où elle a vu les chefs azdjer assemblés en djemâa, est revenue à Timassinin, à la fin de février ; le 21 mars elle était rentrée à El Oued. A partir de Aïn-Hadjadj, M. G. Méry n'a été accompagné que de M. *Guilloux* et de 5 indigènes. Le grand chef azdjer Mouley a échangé ses armes avec M. Méry, ce qui est le meilleur gage d'amitié. L'explorateur rapporte des lettres de ce chef pour le Président de la République et pour le gouverneur de l'Algérie.

M. *Ch. Jahan*, jardinier en chef de la colonie du Sénégal, a été assassiné le 15 février, à Sor, par Massemba Niang, homme d'équipe du chemin de fer de Dakar à St-Louis.

M. *Carter* (XVII, 273) qui avait d'abord rencontré de l'hostilité chez les Ilorins, au N. de Lagos, a réussi à convaincre ces derniers de mettre fin à leur conflit avec le Yorouba. Les camps ennemis de Ofa et Ikiroum ont été levés et les Ilorins ont donné à M. Carter une escorte.

MM. *Ward* et *Waughan*, membres de la mission Mizon, rentrent en France pour cause de maladie.

Le duc *d'Uzès* (XVII, 47) avait projeté de faire une traversée du continent africain en remontant le Congo. Il organisa une mission composée du Lt *Julien*, du Dr *Hess* et de M. *Jean Rogier*. Arrivés à Brazzaville, au milieu de 1892, les quatre explorateurs apprirent le soulèvement des Arabes de Nyangoué. Impossible d'exécuter le programme primitif. Le duc d'Uzès résolut alors de remonter l'Oubanghi

Digitized by Google

et le M'Bomou. Il laissa au lt Julien la direction de la mission. Le Dr Hess et M. Jean Rogier ne voulurent pas continuer leur concours, ce qui n'a pas empêché MM. d'Uzès et Julien de s'engager dans l'Oubanghi.

Le Dr *Hess*, après s'être séparé du duc d'Uzès, s'est proposé d'explorer la région entre la Sangha et l'Atlantique. M. *J. Rogier* est rentré en Europe.

L'expédition *A. Delcommune* (XVII, 273), arrivée le 7 janvier à Lusambo et le 5 février à Léopoldville, va rentrer en Europe. Elle a constaté que la Lukuga est le cours véritable du Lualaba.

Le lt *Lippens*, né à Bruxelles en 1855, et son adjoint *de Bruyne*, né en 1868, on été tués par les Arabes révoltés, à Kassongo.

M. *Franqui* et quatre autres Belges, seuls survivants de l'expédition Bia, après la mort de leur chef au Katanga (XVII, 274) ont soumis le pays situé entre le lac Moëro, le Louapoula, le lac Bangouelo et le 24° long. E.

M. F. *Demeuse* vient de faire une reconnaissance de la rivière Lukenye (Ikatta), qui se jette dans la rivière Fini, près du lac Léopold II (voir *le Mouv. géogr.* du 19 mars 1893).

Le capitaine *Descamps*, chef de la 4e expédition antiesclavagiste, s'embarquera à Londres le 6 avril; il transportera des canons, des fusils et des munitions au Tanganika, qu'il cherchera à atteindre par le Zambèze. La Cie anglaise des lacs africains transportera le personnel et les bagages de Chindé à Karonga (lac Nyassa), après quoi l'expédition prendra la route Stevenson pour arriver au Tanganika. M. *Fernand Miot* sera adjoint à M. Descamps. Léon XIII a envoyé 50.000 fr. pour cette expédition.

Le colonel *Paiva d'Andrade* et M. *G. Angelvy*, chargés d'une mission au Mozambique, sont sur le Zambèze, où 4.000 rebelles, anciens hommes de Manuel Antonio, brûlent et pillent tout. Les officiers portugais disséminés à l'ouest de la ville de Sena (sur le Zambèze) se sont réfugiés dans cette ville. La mission d'Andrade s'est renfermée dans le fort d'Ignacerera, à 7 kil. de Sena. Quand elle est arrivée au fort, il n'y restait plus qu'un soldat. Les rebelles ne se sont pas attaqués à la mission. Ils ont pillé la station de Chupanga, de la Cie du Mozambique.

Le sergent-major *Ertiel* a été tué et le lt *Bothmer* a été blessé dans

Digitized by Google

un combat livré à Ouniankouira, entre Mpouapoua et Tabora; la tembé fortifiée du chef Masenta a été enlevée par les Allemands; 10 Askarès ont été tués ou blessés; l'ennemi a subi de grandes pertes.

ASIE ET PÔLES

Le colonel *Yate*, ancien commissaire pour la délimitation de la frontière afghane, vient d'être chargé de régler, avec le commissaire russe, le litige concernant les droits des Afghans et des Russes à se servir des eaux du fleuve Koushk.

Le l[t] de vaisseau *Simon* (G.-E.) est chargé de remonter le haut Mékong sur deux chaloupes-canonnières qui seront transportées au-dessus des rapides de Khon.

M. *Frédéric Jackson* doit partir cet été pour la côte sud de la terre François-Joseph, où il hivernera. L'année prochaine il établira un dépôt plus au nord, et ainsi de suite pendant deux ou trois ans; il espère ainsi arriver au 84° ou 85° lat. N., à 200 milles du pôle, latitude qui n'a jamais été atteinte.

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES ET COLONIALES

AFRIQUE

Soudan français : *Campagne contre Samory* (XVII, 279). — Le sous-secrétaire d'État des colonies a reçu la dépêche suivante (Sama, 24 mars) :

« Le colonel Combes est de retour de Kerouané, après une course de 650 kilom. dans l'est, qui a duré 34 jours. Il a visité Gueleba, où s'étaient concentrées les bandes de 7 chefs de Samory et Samory lui-même. Une de ces bandes comportait 700 fusils à tir rapide et 300 chevaux. Le colonel a tout bousculé, malgré la force des positions choisies par l'ennemi. Les combats ont eu lieu presque toujours en forêt. Toutes les bandes que Samory avait dans l'Est ont subi un véritable désastre; leurs débris ont été repoussés fort loin. Samory est abandonné. Sa préoccupation est de cacher sa retraite. On le croit dans le sud. La fraction de la colonne partie avec le colonel Combes comptait 103 Européens; il n'y a pas eu de décès parmi eux. Nos pertes sont, pendant cette campagne, de : 3 Européens (légionnaires) blessés; 34 indigènes tués ou blessés ou disparus. Aucune perte dans le personnel non combattant. La fraction commandée par le capitaine Dargelos est de

Digitized by Google

retour avec plein succès de sa tournée au S.-O. en Sanankoro; elle a ramené 1.100 prisonniers. La fraction commandée par le capitaine Briquelot poursuit le reste des bandes de Bilali. On a fait un butin considérable. Les pertes de ces deux côtés ont été très faibles ».

La Chambre de commerce de Liverpool vient d'envoyer une adresse à lord Ripon, secrétaire d'État aux colonies; elle y proteste contre l'occupation d'Érimankono et de Farannah par les Français.

Bélédougou. — Le colonel Archinard est arrivé au commencement de mars à Nyamina, sur le Niger; la ligne télégraphique qui allait de St-Louis à Bammakou a été prolongée jusqu'à Nyamina et aboutira bientôt à Ségou.

Dans son voyage de Nioro à Nyamina, le colonel a traversé le Bélédougou, habité par les Bambarras. L'autorité de la France était peu reconnue dans la région. Or, le commandant supérieur annonce que les principaux cantons du Bélédougou, Mourdia en tête, ont accepté l'établissement de l'impôt dont ils avaient été dispensés jusqu'à présent.

Ségou : Déposition de Bodian. — Après la prise de Ségou (janvier 1890), la fuite du sultan Ahmadou et l'émigration des Toucouleurs, le colonel Archinard avait mis sur le trône de Ségou le fama Bodian, membre de l'ancienne famille royale dépossédée par le père d'Ahmadou, El Hadj Omar. Dans les possessions du nouveau souverain, on comprit sur la rive gauche du Bani ou Mayel-Balevel les provinces de Baninko et du Minianka. Ces villages bambarras ne voulurent pas se soumettre à Bodian. Ils s'insurgèrent au commencement de l'année dernière, et c'est dans un de leurs mouvements insurrectionnels que fut tué le lieutenant Huillard. Grâce à l'intervention du résident de France à Ségou, le capitaine Briquelot, puis du commandant Bonnier, chef d'état-major du colonel Humbert, le calme est revenu dans ces provinces, mais à la condition que les affaires fussent traitées, non par le fama Bodian, mais par le résident de France à Ségou. D'autre part, une certaine effervescence régnait dans le pays même de Ségou. Bodian pressurait ses sujets. Le colonel Archinard a pensé qu'il ne fallait pas prolonger cette situation. Il a pris la détermination de relever Bodian de son commandement. Le fama, traité avec égards, retourne dans le Kaarta. Le colonel Archinard a supprimé les redevances vexatoires et nommé un commandant de cercle. Les soumissions arrivent; le colonel va faire une tournée dans le pays. Il pense le pacifier sans user de la force.

Incident Anglo-Français en Gambie. — On lit dans le *Times* du 22 et 23 mars : « Il est parvenu à Londres deux télégrammes émanant de l'administrateur anglais de Ste-Marie-de-Bathurst, datés 21 et 22 mars. Ils annoncent que l'administrateur français du district voisin du pays de Saloum a fait amener le pavillon britannique hissé à Panchang, ville à 95 milles de l'embouchure de la rivière Gambie, par M. R. B. Llewellyn, administrateur anglais de la Gambie, qui prétend que, sur les cartes officielles, cette ville fait partie de la zone d'influence de l'Angleterre. L'*Alecto*,

Digitized by Google

navire de guerre en service spécial dans la colonie anglaise, a reçu l'ordre de remonter la rivière ; il a fait route pour Panchang. »

Cette nouvelle ne doit être accueillie que sous réserves.

Guinée Française : *Route vers le Fouta-Djallon.* — L'administration de la colonie pousse activement les travaux d'une voie commerciale de 400 à 450 kilom. entre Konakry et Timbo, capitale du Fouta-Djallon. C'est une voie empierrée, de 4 mètres de large, établie dans la brousse, avec des vallonnements et des fossés latéraux pour l'écoulement des eaux ; des ponts et ponceaux sont établis sur les rivières et marigots. Il n'y a encore en construction que deux tronçons (100 kilom. environ) de Konakry à Dubreka et à un point situé sur le Badi (affluent de la Dubreka ou Koucouré). La section Konakry-Dubreka (45 kilom.) est achevée sur 20 kilom. La section Dubreka-Badi (50 kilom.) est ouverte sur la moitié du parcours.

Guinée française, Côte d'Ivoire et Bénin : *Réorganisation.* — Le *Journal Officiel* du 17 mars a publié le décret suivant :

ARTICLE PREMIER. — Les colonies de la Guinée française, de la Côte d'Ivoire et de Bénin constituent trois colonies distinctes qui sont classées parmi les colonies du premier groupe énumérées par l'article 4 du décret du 2 février 1890. L'administration supérieure de chacune de ces colonies est confiée à un gouverneur, assisté d'un secrétaire général.

ART. 2. — Les gouverneurs de la Guinée française, de la Côte d'Ivoire et du Bénin exercent, dans toute l'étendue de leurs colonies respectives, les pouvoirs déterminés par les décrets et règlements en vigueur, et notamment par l'ordonnance organique du 7 septembre 1840.

ART. 3. — Le gouverneur de la Guinée française est chargé de l'exercice du protectorat de la République sur le Fouta-Djallon et les territoires avoisinants.

Le gouverneur de la Côte d'Ivoire est chargé de l'exercice du protectorat de la République sur les États de Kong et les autres territoires de la boucle du Niger. Toutefois les États de Samory et de Tiéba restent sous la juridiction du commandant supérieur du Soudan français.

L'action du gouverneur du Bénin s'étendra sur tous les établissements compris entre la colonie anglaise de Lagos et la colonie allemande du Togo et sur les territoires de l'intérieur.

Le *Temps* a rappelé l'historique de ces divers établissements. Jusqu'en 1870, l'administration de ces possessions était rudimentaire. Après la guerre, Grand-Bassam (Côte d'Ivoire) fut abandonné par économie. Il en fut de même du Bénin. Des pourparlers furent engagés avec l'Angleterre en vue de l'échange de ces comptoirs, y compris ceux du Gabon contre la Gambie. Les négociants français de la côte protestèrent. C'étaient M. Verdier, de la Rochelle, qui a des établissements à Grand-Bassam, MM. Régis et Fabre, de Marseille, qui possèdent des comptoirs au Bénin. Grâce à leur intervention la France conserva pendant plus de dix ans son autorité nominale sur la Côte d'Ivoire et sur le Bénin. En 1883, M. Félix Faure, sous-secrétaire d'État aux colonies, décida la réoccupation des principaux centres. Pendant un an, les postes réoccupés furent placés sous l'autorité de l'amiral qui

Digitized by Google

commandait la division de l'Atlantique-Sud. Puis en 1884, les agences de Grand-Bassam et de Porto-Novo furent rattachées au Gabon. Deux ans après, on rattacha les administrations locales de la Côte d'Ivoire et du Bénin au gouvernement du Sénégal. En 1889, on sépara la colonie des Rivières du Sud ou Guinée française du Sénégal en lui donnant un gouverneur qui résida à Konakry. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Bénin furent alors rattachés à la Guinée française. En décembre 1891, on donna à la Côte d'Ivoire et au Bénin un commencement d'autonomie administrative avec séparation complète des budgets. Les événements du Dahomey, l'annexion de la province maritime de Whydah justifient la réorganisation de ces colonies en leur accordant à chacune un gouvernement particulier (décret ci-dessus du 10 mars 1893).

Le gouverneur de la Guinée française (ancienne colonie des Rivières du Sud) est M. le Dr Ballay; celui de la côte d'Ivoire est le capitaine Binger (nommé par décret du 20 mars); celui du Bénin sera probablement M. Ballot.

Dahomey (XVII, 234) : *Situation.* — Le général Dodds a envoyé un bâtiment à la côte de Krou (Libéria) pour y engager 1.000 Kroumen comme porteurs, ces derniers manquant au Dahomey; il n'a réussi à en engager que 47. En effet, le général Dodds éprouve de grandes difficultés, par suite de l'absence de porteurs. Le roi Toffa ne peut plus en fournir, les anciens porteurs se plaignent des subsistances et du traitement. L'autorité militaire a essayé d'en réquisitionner de force; il en est résulté une émigration vers la colonie anglaise de Lagos. Dans ces conditions, les ravitaillements sont difficiles.

A la date du 4 mars, le général Dodds venait de rentrer à Whydah, après avoir parcouru la région comprise entre les rivières Ouémé et So. La rivière So se jette dans la lagune située entre Kotonou et Porto-Novo; le général l'a remontée avec l'*Opale* jusqu'à Quinto, à 35 kil. de la lagune. Whydah se repeuple. Dans le N.-E. d'Abomey, où se trouve le colonel Grégoire, on signale la présence de maraudeurs armés de fusils à pierre, avec lesquels nos reconnaissances échangent à chaque instant des coups de feu; notamment, le 19 février, dans l'est de Goho, le commandant Audéoud, le capitaine Millet et quelques tirailleurs ont été blessés. Entre les marais de Cô et Abomey, les populations sont suspectes.

Un télégramme du général Dodds en date du 24 mars fait connaître que le service des douanes fonctionne bien. Un nouveau poste a été établi à la frontière ouest, dans l'île Bayol.

La population rentre tous les jours à Whydah et à Allada. Le mouvement commercial redevient actif, les habitants reprennent leurs travaux et font une abondante récolte d'huile et d'amandes de palme. Toute la population au sud du marais de Lama et de la lagune du Djibé est entièrement pacifiée; les reconnaissances y sont bien accueillies. Le pays est divisé en cantons, avec des chefs nommés et reconnus par nous.

A Abomey, la situation n'a pas changé; il n'y a à signaler que deux en-

Digitized by Google

gagements : 1° destruction d'un village insoumis par une reconnaissance partie de Kotopa (pertes : 3 blessés dont 2 Sénégalais) ; 2° désarmement d'une bande de Nagos qui opéraient des pillages autour de la lagune de Djibé-Abomey. Béhanzin est toujours au même point. Plusieurs de ses chefs auraient été disgraciés ; il éprouverait de grosses difficultés à faire vivre son monde, les approvisionnements d'Agony et des autres centres de ravitaillement étant épuisés. Les missions envoyées dans le nord ont apporté l'assurance que les chefs de Savalou, de Touné et des Mahis étaient animés d'excellentes dispositions pour nous.

Dans un autre télégramme de Whydah, 27 mars, le général Dodds annonce qu'il vient d'établir une compagnie du bataillon d'Afrique au nord d'Allada pour mieux surveiller Lama et fouiller les débouchés à l'ouest vers Tandji, où étaient signalés 200 Dahoméens avec plusieurs chefs dissidents. L'ennemi s'est retiré vers le nord, ayant appris la marche de la troupe, mais les chefs de la localité et les habitants sont restés et se sont ralliés à nous.

Les opérations de la mission de délimitation franco-allemande touchent à leur fin. Le pays traversé est calme.

Commerce des armes et maisons allemandes : expulsion des Allemands. — Les maisons allemandes établies au Dahomey étaient, l'an dernier, au nombre de quatre : Woelber et Brohm, Gœdelt, Barth et Joss, Trogott et Saulner. Leur siège principal était à Whydah, mais elles avaient des succursales à Avrékété et à Godomey. Le général Dodds, après l'occupation d'Abomey, décida l'arrestation des agents des trois premières maisons ; seuls les agents de la maison Trogott et Saulner avaient quitté le Dahomey depuis plusieurs mois. Les agents arrêtés le 13 décembre étaient MM. Schramm, Busch et Wit, des maisons Wœlber et Brom et Gœdelt, et M. Barth, qui dirigeait lui-même ses factoreries.

Le 26 décembre, le général arriva à Whydah et ouvrit une information. Le juge instructeur choisi fut M. Liebrecht d'Albéca, attaché au bureau des affaires politiques à Porto-Novo, qui recueillit les témoignages des chefs indigènes et procéda à l'interrogatoire des inculpés. Tous avouèrent leur participation aux faits reprochés.

Barth déclara que, s'il n'avait plus vendu d'armes aux Dahoméens après le blocus, ce n'était pas par obéissance aux autorités françaises, mais parce qu'il manquait d'approvisionnements. Quant à Wit, représentant de la maison Gœdelt, qui remplissait, en outre, à Whydah, les fonctions d'agent consulaire allemand, il répondit avec insolence.

De l'examen des registres de comptabilité de ces maisons, il résulta qu'elles avaient vendu au roi de Dahomey, depuis plusieurs mois, 1,721 fusils à tir rapide (Mauser, Chassepot, Winchester, etc.), 600.000 cartouches appropriées à ces armes, 6 canons Krupp et 4 mitrailleuses avec 20.000 obus. En outre, on constata la vente d'une certaine quantité de balles explosibles.

La plupart de ces fournitures furent payées par Béhanzin au moyen de

Digitized by Google

centaines de noirs, destinés à travailler dans la colonie allemande du Cameroun ou au chemin de fer du Congo. Notamment, 450 d'entre eux furent embarqués, le 2 mai, à Avrékété, sur un vapeur de la Compagnie Wœrmann, de Hambourg. On affirmait alors que c'étaient des travailleurs libres, contractant un « engagement volontaire ». Mais, sur les registres commerciaux, on pouvait lire : *Received from the king of Dahomey 300* ou *400 sclaves, men, women and children* (reçu du roi de Dahomey 300 *ou* 400 esclaves, hommes, femmes et enfants). A l'unanimité, le conseil d'administration des établissements du Bénin rendit la sentence suivante :

1° Les maisons Trogott et Saulner, Wœlber et Brohm et Barth seront fermées, et leurs biens mis sous séquestre, jusqu'à ce que le gouvernement français ait pris une décision à leur sujet. (La maison Gœdelt ne fut pas comprise dans cette mesure, parce que la dernière livraison d'armes faite par ses agents avait précédé de quelques jours la notification du blocus).

2° Tous les agents allemands des maisons ci-dessus spécifiées seront expulsés de tous les établissements français du Bénin. Ils devront avoir quitté le territoire dans un délai de 48 heures après la notification à eux faite de l'arrêté d'expulsion.

24 heures après, tous ces agents étaient partis, sauf M. Wit, qui ne s'en alla qu'à la dernière minute du délai fixé. Les expulsés se réfugièrent dans la colonie allemande du Togoland. Aucune réclamation ne s'est élevée contre ces expulsions. Ni le commandant du *Habitch*, ni le gouverneur du Togoland n'ont fait de réserves sur les arrêtés d'expulsion du général Dodds, et le gouvernement allemand a observé le même silence.

Mais, pressé par les négociants de Hambourg, le gouvernement allemand fit valoir que si, par mesure de police, on pouvait expulser d'un territoire les agents de maisons qui avaient dérogé aux lois locales, on ne pouvait fermer leurs factoreries et les empêcher d'envoyer d'autres agents. Aussi a-t-il été décidé que la maison Wœlber et Brohm serait définitivement fermée, que les établissements de la maison Barth et Joss seraient fermés jusqu'à nouvel ordre et enfin que la maison Trogott et Saulner serait réouverte (1). Cette différence de traitement s'explique par ce fait que la maison Wœlber et Brohm a continué ses livraisons d'armes après la déclaration du blocus. Les négociations continuent entre les cabinets de Paris et de Berlin.

Effectifs. — Le commandant supérieur du Bénin juge nécessaire de conserver à Abomey 4 compagnies, dont une européenne. Il lui faut 7 compagnies, dont 3 européennes, pour la garde des lignes de ravitaillement Abomey-Whydah et Abomey-Porto-Novo, et il estime à 4 le nombre des compagnies européennes nécessaires à la relève des compagnies stationnées dans l'intérieur. Ces 4 compagnies de relève resteraient au bord de la mer. Si on récapitule, on trouve un total de 8 compagnies européennes et 7 compagnies indigènes, dans lequel ne sont pas comprises les milices locales destinées à la

(1) Un télégramme adressé de Paris au général Dodds vient d'ordonner la fermeture définitive de la maison Barth et Joss.

Digitized by Google

garde des établissements de la côte et qui sont en formation. Il résulte d'un état dressé sur les documents officiels que nous entretenons actuellement au Dahomey 21 compagnies, dont 10 européennes. En voici la teneur:

Infanterie de marine. — 4 compagnies: 2 appartenant au bataillon du Sénégal (les 1re et 3e), 2 qui proviennent des troupes d'infanterie de marine casernées en France et dépendent des 4es bataillons des 3e et 4e régiments métropolitains (Rochefort et Toulon).

Infanterie légère d'Afrique. — 4 compagnies prélevées sur l'ensemble des 1er, 2e, 3e et 5e bataillons d'Afrique. Ces compagnies forment un bataillon de marche.

Légion étrangère. — 2 compagnies envoyées pour relever le bataillon de légion qui a fait campagne sur Abomey. Ces 2 compagnies ont été fournies par le 1er et le 2e étranger. Ces 6 compagnies, envoyées au Bénin par le 19e corps d'armée, sont commandées par le lt-colonel Maudhuit. Elles sont à 4 officiers et à 200 hommes par compagnie.

Artillerie. — 2 groupes comprenant 28 officiers, 210 sous-officiers et soldats européens et 127 indigènes.

Génie. — 2 officiers et 42 hommes.

Tirailleurs sénégalais. — 7 compagnies (les 1re, 3e, 4e, 9e, 10e, 11e et 12e) à l'effectif nominal de 150 hommes, avec cadres européens. Les 3 compagnies de volontaires ont été rapatriées au Sénégal après la prise d'Abomey.

Tirailleurs haoussas. — 1 bataillon à 4 compagnies.

En résumé, on peut évaluer à 3.500 hommes le total de nos forces militaires au Bénin. Les Européens forment la moitié de l'effectif. Comme cette situation indique un effectif supérieur à celui que le général Dodds considère comme indispensable, il est à présumer que des rapatriements de troupes européennes vont avoir lieu. Cela est d'autant plus nécessaire que le commandant supérieur déclare que « la solution de la question dahoméenne ne sera définitive qu'après la crue de l'Ouémé, c'est-à-dire au mois d'octobre » et qu'il est inutile d'exposer à la fièvre un trop fort contingent de troupes européennes.

Situation sanitaire. — La légion étrangère, qui a pris Abomey, constatait, le 12 février, 112 décès, dont 59 provenant de blessures et 53 résultant de maladies. Le bataillon d'Afrique, fort de 800 hommes (qui occupe Allada, Dogba, Kotonou, mais a évacué Adégou, sur l'Ouémé, à cause d'insalubrité), avait perdu 20 hommes par maladies.

Congo français : *Mission de Brazza sur la haute Sangha.* — M. de Brazza avait pris, à la fin de 1891, la direction d'une mission destinée à occuper la vallée de la Sangha, que MM. Chollet, Fourneau, Gaillard et Husson venaient de reconnaître. (Voir *R. F.* t. XV, p. 199 et 416, avec *cartes.*) En peu de temps, la mission arrivait aux rapides de Bania, sur la rivière Mambéré, branche principale de la Sangha, par 4° lat. N., à l'endroit où s'étaient arrêtés MM. Gaillard et Husson. Le *Courbet* n'avait mis que quatre jours à remonter la Sangha. Le 4 janvier 1892, M. de Brazza commençait la construction du poste de Bania. Le 26, le capitaine d'artillerie Decœur arrivait avec le reste du personnel et du matériel. M. Decœur, malade, a dû revenir en France,

Digitized by Google

et a été remplacé par M. Gentil, enseigne de vaisseau démissionnaire. Après s'être installé à Bania, M. de Brazza envoya plusieurs reconnaissances, au nord, où avait eu lieu l'attaque de M. Fourneau; à l'est, vers le coude de l'Oubanghi (reconnaissance confiée à M. Ponel).

Après avoir montré qu'il ne voulait que punir les auteurs de l'attaque de M. Fourneau, M. de Brazza se mit en rapport, par l'intermédiaire d'un Sénégalais lettré, avec un chef musulman influent, Abbou ben Aïssa, qui résidait à 15 jours dans le nord de Bania. Abbou écrivit à M. de Brazza une lettre contresignée par Sidi ben Moussa, de race haoussa, et par Abdallah ben Ibrahim, de race peuhle ou foulbé. M. de Brazza écrivait (26 mars) qu'il avait chargé son lettré sénégalais, Ibrahim Nieng, de porter sa réponse au chef Abbou. A ce moment, M. de Brazza reçut le l^t de vaisseau Mizon, qui arrivait de l'Adamaoua. Le 9 avril 1892, MM. de Brazza et Mizon remontèrent, par 3° 40′ de lat. N. sur la Massiépa ou Kadeï, la branche occidentale de la haute Sangha. Depuis, on n'avait reçu de M. de Brazza que des nouvelles remontant à mai 1892 et qui concernaient les reconnaissances effectuées par M. Ponel vers l'Oubanghi, et par M. Goujon vers Gaza. Le sous-secrétaire d'État aux colonies a reçu de M. de Chavannes, lieutenant-gouverneur du Congo français, les renseignements suivants :

« Un rapport (Bania, 5 décembre 1892) indique que le commissaire général a remonté la Mambéré (Ikela) en compagnie du sergui M'Fada, envoyé du chef Abbou, sur le vapeur *Courbet*, conduit par l'administrateur Gentil, jusqu'au village de Bouboua, 5° lat. N., 13° long. E.; puis il est revenu à Bania. Un autre rapport (12 janvier 1893), campement Nédissa, dit que des mesures ont été prises pour assurer le rapatriement du sergui M'Fada qui a dû être accompagné de M. Ponel, chargé de remercier le chef musulman. Des troubles fomentés par une tribu hostile aux Foulbés ont été repoussés. Une lettre du commissaire général (13 janvier 1893) dit que, d'après des bruits parvenus à Gaza, M. *Mizon*, arrivé à Yola, serait parti avec le sultan Zoubir dans la direction du N.-E. ».

AMÉRIQUE ET DIVERS

Canal entre New-York et Montréal. — La Compagnie de navigation internationale vient de se créer aux États-Unis pour relier New-York au lac Érié par un canal accessible aux navires calant 6^m,70. Ce canal, partant de l'Hudson, rejoindra l'Érié et fera communiquer Montréal avec New-York. Entre les lacs Érié et Ontario, le canal aura 37 kilom. de long.; on empruntera ensuite le St-Laurent jusqu'au lac St-Francis. De ce point, deux embranchements se dirigeront, l'un sur Montréal, en passant par le lac St-Louis, l'autre sur le lac Champlain. La voie aura une longueur totale de 1.700 kilom., dont 180 kilom. de canaux, le reste constitué par des voies d'eau déjà existantes.

L'île Kerguelen et la déportation. — Nous venons de prendre à nouveau possession de Kerguelen; maintenant, qu'en fera-t-on? C'est là une

Digitized by Google

question fort intéressante, car son climat et ses productions étant analogues à ce que l'on trouve aux îles Falkland ou Malouines, dont les Anglais ont su tirer si bon parti, il y aurait lieu de les imiter et de coloniser cette nouvelle possession. Ne pourrait-on prendre en considération l'idée émise depuis 1886, par M. René de Sémallé, membre des Sociétés de Géographie et d'Anthropologie, qui avait adressé en vain plusieurs pétitions à la Chambre pour lui proposer d'annexer Kerguelen et d'y envoyer les criminels? L'idée paraît excellente, car on rendrait ainsi un service signalé aux colons désireux de s'établir à la Nouvelle-Calédonie, où ils sont actuellement fort gênés ou ruinés par la main-d'œuvre pénale. On donnerait également une certaine satisfaction à nos voisins d'Australie, qui se plaignent, avec certaine raison, du voisinage dangereux créé par la déportation, et nous voient, à cause de cela, d'un très mauvais œil. Dans ses pétitions, M. de Sémallé établissait la preuve que la destruction des races indigènes, que nous avons le devoir et l'intérêt de protéger, était le résultat fatal de l'établissement des colonies pénitentiaires dans les pays habités par des sauvages. Il montrait encore que la colonisation libre ne pourrait prospérer à côté de la colonisation pénitentiaire. On sait d'ailleurs que le gibier des prisons préfère la Nouvelle-Calédonie à la France et fait tous ses efforts pour s'y faire envoyer. Kerguelen n'ayant pas d'habitants, personne n'y souffrira de la présence des déportés, qui seront d'ailleurs si loin de toute terre habitée, qu'aucun pays ne pourra se plaindre du voisinage. Le climat est sain et on pourrait très facilement créer dans l'île de grandes fermes pour l'élevage du bétail, étant donné qu'il y a de l'eau et de l'herbe en abondance.

A.-A. F.

Guyane anglaise: *Production aurifère* (1). — L'industrie aurifère n'a pris naissance dans la Guyane anglaise qu'il y a quelques années; la production a suivi la progression suivante:

1881. . . . . £.	187	1888. . . . . £.	55.566
1882.	nulle	1889.	109.234
1885.	3.249	1890.	234.324
1886.	23.342	1891.	375.289
1887.	44.427		

Il y a deux ans, un colon venant des placers emprunta £ 50 pour exploiter une mine qu'il avait découverte, promettant à ses emprunteurs le tiers des bénéfices de l'entreprise; actuellement, son revenu annuel est de £ 10.000. Le quartz aurifère du district N.-O. donne près de 56 onces d'or à la tonne; dans un autre district, on obtient 152 onces d'or par tonne de minerai. Il y a environ 700 ouvriers qui travaillent aux placers de la Guyane anglaise.

Steppe kalmouke: *Mise en culture.* — La steppe Kalmouke est un bas-fond de mer desséchée qui ne possède qu'une mince couche de terre

(1) Voir: Guyane française, industrie aurifère, *R. F.*, t. XIV, p. 279.

Digitized by Google

arable. Le sous-sol est formé de sable. Sous l'empereur Nicolas la colonisation russe s'y porta, refoula les indigènes et occupa les confins de la steppe, du côté du Volga et de la mer Caspienne. Les essais de culture furent infructueux, ce qui donne raison aux Kalmouks de s'en tenir à l'élève du bétail (1.500.000 bêtes à cornes); c'est seulement dans les oasis que des potagers ont pu être établis. M. Ostrowsky, ancien ministre des Domaines, a compris qu'il fallait mettre une barrière à la colonisation impuissante des Russes dans cette région, et y améliorer l'élève du bétail. A cet effet, il a fait creuser 39 puits de 3 à 5 sagènes de profondeur, et fait exécuter des essais de submersion du sol pour en fertiliser les prairies. A Valouïa (gouvernement de Samara), lors de la sécheresse de 1891, on avait submergé 3.570 déciatines de terres qui étaient verdoyantes et contrastaient avec la sécheresse d'alentour. Il est question d'utiliser les eaux du lac Sarpinsk pour étendre les irrigations. Le reboisement de la steppe a été également entrepris. A Tengoutinsk, 465 déciatines, à Yaschkoul, 71 déciatines ont été reboisés depuis 1888. Les Kalmouks et les Russes n'ont pu encore s'entendre pour coloniser le pays. L'abolition du servage des Kalmouks, due à l'administration de M. Ostrowsky (*R. F.*, XVI, 141) est trop récente pour avoir encore porté ses fruits; mais jusque là, les Kalmouks étaient exploités par leurs seigneurs. Il n'y a que 4.000 Kalmouks qui soient chrétiens.

La production en or du monde entier. — La production des cinq dernières années a été la suivante :

1887.	5.097.600 onces.
1888.	5.251.000 —
1889.	5.641.000 —
1890.	5.586.000 —
1891.	6.033.000 —

Pour la première fois, on a constaté en 1890 une légère décroissance dans la récolte. Le relèvement de la production a été le résultat du développement de ces placers du Witwatersrand (Transwaal). La production de ces placers a été la suivante :

1887.	34.897 onces.
1888.	230.917 —
1889.	379.733 —
1890.	494.801 —
1891.	729.213 —

En ajoutant au chiffre précité le produit pour l'année 1891 des autres placers du Transwaal, qui s'est élevé à 107.000 onces, la production totale du Transwaal pour 1891 atteint 836.250 onces. On évalue, pour 1892, la production à 1.250.000 onces.

En 1888, le Transwaal ne produisait que 4 1/2 0/0 de la récolte en or du monde entier; en 1891, la production s'est élevée à 13,8 0/0 et pour 1892, elle atteint 21 0/0.

Digitized by Google

La récolte en or, en 1890, dans les principaux pays producteurs, a été

États-Unis	1.586.500 onces environ.
Australie.	1.469.200 — —
Russie.	1.019.000 — —

Caucase : *Naphte.* — Une nouvelle source de naphte a été récemment découverte à Bakou, dans l'exploitation de M. Assadoulaïew ; son débit est de 700.000 pouds par 24 heures ; le naphte est d'excellente qualité et d'une densité de 0,86. Le propriétaire a aussitôt formé, au moyen de digues, trois grands bassins, au bord du lac de Romany ; en quelques jours ces bassins ont été remplis de 2.500.000 pouds de naphte. Huit pompes à grand débit ont été établies à proximité de ces réservoirs ; elles permettaient de pomper 400.000 pouds de naphte par jour, mais c'était encore insuffisant pour tenir l'épuisement au niveau de la production. De plus la force motrice disponible était insuffisante pour faire fonctionner les huit pompes à la fois. Il en est résulté que le 22 janvier 1893, les réservoirs se sont rompus et les 2.500.000 pouds de naphte qui les remplissaient se sont déversés dans le lac de Romany ; de plus, la source n'a cessé de jaillir depuis, épuisant inutilement le gisement souterrain.

Or. — En extrayant du cuivre à l'aide de l'électricité, à l'usine Siemens, à Kvidebek, on a remarqué qu'il se formait des fleurs sur les plaques de cuivre déposé. La substance ayant été analysée, on a constaté que c'était de l'or avec un alliage d'argent.

Société de Géographie commerciale de Paris : *Lauréats de 1893.* — La Société décernera les récompenses suivantes pour 1893 :

Médaille Berge, le commandant Monteil.

Médaille d'Europe, M. Levasseur, de l'Institut, pour son ouvrage sur *la France et ses Colonies.*

Médaille Dupleix, M. Capus *(A Travers le Royaume de Tamerlan).*

Médaille Caillé, M. Mizon.

Médaille supplémentaire, M. Dybowski.

La médaille Creveaux ne sera pas décernée cette année.

Médaille Lapérouse, M. de Varigny, pour ses travaux sur *Hawaï.*

Médaille Devès, au prince Henri d'Orléans *(De Bangkok à Hanoï).*

Médailles des négociants commissionnaires : une à M. Burdeau *(L'Algérie en 1891)* l'autre à M. Bonnassieux *(Les Compagnies de Colonisation).*

Nécrologie. — M. *A. Landes*, administrateur des affaires indigènes et chef du cabinet de M. de Lanessan en Cochinchine, et qui s'est noyé avec sa femme, le 23 février dernier, jour de la fête du Têt (1er jour de l'an chinois), au cap St-Jacques, près Saïgon, était un traducteur distingué pour la langue annamite. Bien que jeune encore (né le 29 septembre 1850, à St-Lumer-les-Tours (Lot), il avait déjà publié des travaux remarquables sur la langue annamite. Notre ami, le professeur H. Cordier, qui s'occupe

Digitized by Google

tout particulièrement de la bibliographie de l'Extrême Orient, a bien voulu nous indiquer les suivants :

Contes et Légendes annamites, in-8°, Saïgon 1886.
Trân' Bô', comédie annamite, in-8°, Saïgon 1887.
Le Prunier refleuri, poème tonquinois, in-8°, Saïgon 1884.
Notes sur les mœurs et les superstitions populaires, broch. in-8°, Saïgon.
Nhi dô mai, poème tonquinois, in-8°, Saïgon.
Contes tjames. Texte en caractères tjames, suivi de la transcription du premier conte et d'un lexique, in-8°.

A.-A. F.

BIBLIOGRAPHIE

Culture des agaves. — M. Seguira a écrit en portugais un ouvrage intitulé *El Maguey*, où il parle de l'agave *Salmiana*, et de tous les faits relatifs à sa culture. Cette plante fournit au Mexique une sève sucrée, très précieuse pour ces pays. Mais, pour nous, ce qui nous intéresse dans les agaves, ce sont les espèces textiles. M. Cornu a montré le parti que nous pourrions tirer de ces agaves textiles en Algérie et en Tunisie. Il a rappelé qu'en Amérique, au Yucatan, on a introduit la culture des agaves et qu'on a ainsi créé pour le pays une source abondante de richesses. Or, ces agaves poussent dans les terrains les plus stériles, et ne prennent, par conséquent, la place d'aucune autre plante.

Déjà en Algérie on voit des agaves le long des routes, près d'Alger par exemple. Ces agaves ont, il est vrai, un triste aspect, car ils n'ont plus de feuilles. Des vagabonds viennent la nuit couper ces feuilles pour en tresser des mèches de fouet avec les fibres textiles. Or un industriel suivit un jour un de ces vagabonds, lui acheta le paquet de fibres qu'il venait de retirer des feuilles et le porta comme échantillon à un grand marchand de Londres, qui, connaissant ces fibres, lui en offrit un très bon prix.

Documents anthropologiques sur les Phéniciens, par le Dr Bertholon (1). — Le Dr Bertholon, dont nos lecteurs ont lu les études sur la Tunisie, vient de publier une plaquette illustrée où il fait connaître les principaux caractères physiques des Phéniciens et leur place dans la famille humaine. L'étude anthropométrique des principaux crânes phéniciens recueillis a permis au Dr Bertholon de constater la grande ressemblance entre certains types phéniciens reproduits dans des sculptures anciennes et des indigènes tunisiens modernes. Il conclut en émettant l'idée que c'est vers l'Arménie ou la vieille Égypte plutôt que vers le golfe Persique que doivent être recherchées les origines du peuple phénicien. Les Phéniciens étaient de taille moyenne (1m,62 à 1m,70) ; ils avaient plutôt des formes délicates ; leur crâne était petit, leur front peu élevé et étroit ; la portion pariétale du crâne était très développée. Le travail, très documenté du Dr Bertholon, avait été lu à la Société d'Anthropologie de Lyon (2 juillet 1892).

(1) Imprimerie A. Rey, 4, rue Gentil, à Lyon.

Le Propriétaire-Gérant, Édouard MARBEAU.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 7022-3-93. — (Encre Lorilleux).

Digitized by Google

Digitized by Google

Route

Route projetée

Chemin de fer projeté

Montagne

42°

Digitized by Google

LE MONTÉNÉGRO

ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE ET MILITAIRE

Le Monténégro se prépare à célébrer prochainement une grande fête religieuse panslaviste à laquelle le prince régnant Nikita se propose d'inviter tous les peuples slaves et plus particulièrement ceux de la famille serbo-croate.

Il y a 4 siècles, en effet, était imprimé dans la Tsernagore le premier livre liturgique en langue slavonne. Ce livre, qui est antérieur à la constitution théocratique des Monténégrins, aurait été imprimé sur l'ordre de Georges Cernovitch, voïvode de la province de Zenta, qui servait de refuge aux Serbes restés libres après la destruction par les Turcs de l'empire de Lazare dans les champs de Kossovo, en 1389.

On assure que Georges, voulant élever une barrière contre les progrès de l'islamisme, fit venir de Venise une imprimerie et l'installa près de la Rieka, à Obod au Monténégro, pour composer, dans le slavon de l'Église, les livres nécessaires au culte orthodoxe. C'est là, notamment, que fut imprimé le bréviaire appelé *l'Octave*. On conserve au couvent de Cétinjé les débris d'un livre imprimé par Georges en 1493.

A propos de cette fête, qui aura un grand retentissement dans le monde slave, nous croyons devoir rappeler ce qu'est le Monténégro actuel.

Le Monténégro peut se diviser en trois contrées bien distinctes : l'ancien Monténégro, le nouveau Monténégro et la région qui sépare les deux contrées, c'est-à-dire la vallée de la Zéta et les plaines de Podgoritza et de Niksitch. On peut y ajouter la région maritime. Les systèmes orographiques de l'ancien et du nouveau Monténégro présentent un contraste très frappant, tandis que les masses rocheuses situées sur la rive droite de la Zéta ont un aspect absolument désorganisé, une teinte sombre et des formes déchiquetées, celles de la rive droite présentent de grandes lignes arrondies à leur sommet, les mouvements du sol sont régulièrement orientés (généralement du nord au sud), la roche y est d'une teinte plus claire. L'ancien Monténégro présente l'aspect du chaos et de la désolation, tandis que le nouveau vous laisse l'impression des régions montagneuses, mais éclairées par un soleil d'Orient. L'ancien Monténégro, la Tsernagore, forme un vaste plateau dont la hauteur varie entre 638 mètres (église grecque de Cetinjé; on prononce Tsétigné) et le sommet du Lowcen, 1631 mètres.

Les montagnes de la Dalmatie sont d'une nature calcaire analogue à celle du Monténégro et présentent dans bien des points (environs de Raguse, par exemple) une structure moins bouleversée mais semblable à ces montagnes. On peut donc présumer que le plateau mon-

Digitized by Google

ténégrin et les montagnes de la région des bouches forment, en s'épanouissant, l'extrémité des montagnes de la Dalmatie. Le sillon Moratcha, Zèta les séparent des montagnes Dinariques et Albanaises.

Le plateau monténégrin offre un aspect tout particulier qui le fait ressembler à une immense forteresse; du port de Cattaro au défilé de Krstaè qui est la porte d'entrée du Monténégro du côté des bouches, quoi qu'il n'y ait qu'une distance horizontale de 4 kilomètres, la différence de niveau n'en est pas moins de 1200 mètres.

Les abords du Monténégro ont donc l'aspect de puissantes murailles beaucoup plus élevées vers l'ouest que vers l'est; le plateau monténégrin a donc une légère inclinaison vers l'est, et c'est sur le lac de Scutari et dans le sillon Moratcha, Zéta que s'écoulent toutes les eaux. L'intérieur du pays est divisé en une série de criques formant autant de petites vallées formées par des lignes rocheuses qui se recoupent; aux points de recoupement s'élèvent des monticules ou des pics rocheux. Ces petits bassins fermés sont quelquefois situés à la même hauteur, mais le plus souvent étagés. D'étroites coupures formant défilés permettent généralement de passer de l'un à l'autre; ce sont les points de passage forcés des sentiers ou des escaliers taillés dans la roche qui sont les seuls moyens de circulation dans l'intérieur du pays. Les pluies torrentielles, qui balaient ce pays pendant six mois de l'année, entraînent avec elles les terres qui recouvrent la roche ainsi que de nombreux débris de la roche elle-même. Ces débris roulés sur les flancs des montagnes se transforment en galets et viennent ainsi que la terre remplir la concavité du bassin en laissant la roche complètement à nu. Ces pluies torrentielles ne tardent pas non plus à remplir le fond du bassin où les eaux atteignent quelquefois jusqu'à $0^{m},50^{c}$. Ces eaux s'écoulent souterrainement à travers un sol d'une grande porosité et donnent naissance à de nombreux torrents qui tous vont rejoindre la Zéta et la Moratcha ou le lac de Scutari. Ravagé par les pluies diluviennes qui mettent partout la roche à nu, le Monténégro présente le plus parfait état de désolation. Sur le flanc des montagnes, la végétation est à l'état d'exception; en certains points pour vivre, les Tsernagortses en sont réduits à récolter la terre, à la conserver dans de petits bassins rocheux où ils la cultivent. Cependant on a écrit, et il y a là une parfaite exagération, que le Monténégro ne pouvait parvenir à nourrir ses habitants. Tous les bassins fermés dont

Digitized by Google

nous parlons plus haut sont cultivables, la terre qu'ils renferment est très fertile et certains d'entre eux présentent une superficie productive qui n'est même pas utilisée.

Le cirque de *Niégus* a 6 kilomètres de longueur sur 3 de large en terres cultivables et certainement fertiles; il est peuplé de 3500 habitants; le cirque de *Cetinjé* a 4 kilomètres de longueur et 2 kilomètres de large, moins cultivables que le précédent mais néanmoins productifs; il n'a que 2000 habitants; le cirque de *Dobersko-Selo*, au-dessus des sources de la Riéka, est une vaste cuvette de 6 kilomètres d'étendue, dont le fond est très bien cultivé, avec une population de 2,000 habitants; le bassin fermé de *Météritzi* sur le chemin de Rjéka à Spùz et à Danilovgrad a une longueur d'environ 5 kilomètres et une largeur de 3 kilomètres, c'est une partie relativement riche, contenant beaucoup de terres cultivées ou cultivables. Ces quelques exemples montrent que la pauvreté du Monténégrin vient surtout de son éloignement pour tout travail manuel et pour son mépris du bien-être.

Chaque bassin fermé forme généralement l'ensemble d'une localité. Les Monténégrins n'aiment pas les agglomérations, ils aiment à avoir leurs maisons dispersées sur un espace étendu; le goût de l'isolement, le caractère ombrageux des Slaves du sud font que l'on ne trouve pas de grands villages au Monténégro comme en Dalmatie. Si l'on aperçoit une église, isolée bien entendu, c'est un village dont les maisons sont répandues dans la plaine ou sur les collines environnantes. Aussi, les noms de localité inscrits sur les cartes de ce pays doivent être considérés comme des expressions géographiques. On ne peut guère faire d'exception qu'en faveur de *Rjéka*, *Niégus*, *Cetinjé* (encore Cetinjé qui compte 2000 habitants n'en renferme que 800 qui soient agglomérés) et quelques autres points fort peu nombreux.

L'ancien Monténégro n'avait de relations commerciales qu'avec l'ouest et l'est; avec l'ouest c'est-à-dire avec Cattaro, et à l'est avec Scutari par la Rjéka et le Skadarsko Elato.

Autrefois un chemin muletier mettait en relation Cétinjé et Cattaro (ce chemin existe toujours et il est choisi de préférence par les habitants de la Montagne Noire); aujourd'hui, il existe une route carrossable entre le port autrichien et la capitale du Monténégro (1). En sortant

(1) Cette route a étéc ommencée en 1883, sous la direction d'un ingénieur autrichien.

Digitized by Google

de Cattaro, la route de Cétinjé emprunte pendant quelque temps (1800 mètres environ) la route de Budna, puis elle s'élève en décrivant 70 ou 80 lacets sur le plateau monténégrin. L'Autriche a imposé la modification du tracé primitivement adopté pour faire passer la route sous les feux du fort *Sancta-Trinita* qui a été amélioré pour la circonstance. La route de Cétinjé a été prolongée jusqu'à Rjéka dans les mêmes conditions que de Cétinjé à Cattaro. Une ligne de communication établie dans d'excellentes conditions, malgré les grosses difficultés à vaincre, existe donc actuellement entre Cattaro et Scutari d'Albanie, par la route de Cattaro à Rjéka, par le cours de la Rjéka toujours navigable et par le lac de Scutari. Cette route cons truite presque constamment en corniche dans le roc a 5 à 6 mètres de largeur et est protégée, du côté extérieur, par un mur en pierres sèches. On a été dans la nécessité de construire de très nombreux ponceaux pour l'écoulement des eaux; aussi, serait-il aisé de la rendre inaccessible aux voitures. De Cattaro à Cétinjé on compte 33 kilomètres, de Cétinjé à Rjéka 15 kilomètres. Puisque nous touchons à cette question des voies de communication de la principauté, en fai de routes carrossables il nous faut encore ajouter celle d'Antivari au col de Suturman et qui vient d'être prolongée jusqu'à Vir Bazar par la vallée de la Crmnicà (rive gauche) 32 kilomètres. D'autres routes sont projetées, ce sont : la route de Cétinjé à Danilovgrad qui viendra rejoindre la route de Cétinjé à Cattaro au col de la Bucowitza (entre Cétinjé et Niègus), la route de Rjéka à Podgoritza, Spùz, Danilovgrad, Niksitch pour se continuer dans un avenir lointain, par les passes de la Duga, sur Métokia (1). Métokia (Gacko) est en relation avec la mer par une route carrossable qui rejoint la route du littoral entre Ragusa et Ragusa-Vecchia en passant par Korita, Bilek et Trébinjé. La principauté ne possède pas d'autres chemins carrossables en toutes saisons; cependant, nous aurons à signaler d'autres voies de communication praticables aux voitures sept ou huit mois de l'année.

(1) La partie de cette voie comprise entre Rjéka et Podgoritza est ouverte à la circulation depuis 1888; actuellement, les travaux avancent du côté de Danilovgrad (60 kil. de Podgoritza); 50 kilom. sont construits dans cette direction. De Podgoritza, une route a été construite jusqu'à Plavnitza, sur le lac de Scutari. Il existe en tout 195 kil. de routes au Monténégro; le plupart sont bien construites et ont 5 mètres de largeur.

Digitized by Google

Ancien Montenégro

L'ancien Monténégro était autrefois divisé en nahiés au nombre de quatre; la Katounska, la Tsernitza, la Rietchka et la Liechanska. Chacune des nahiés se divisait en un certain nombre de plemenas, sortes de cantons comprenant un certain nombre de villages. Aujourd'hui cette organisation paraît avoir disparu. La principauté monténégrine est divisée en 80 districts environ à la tête desquels sont placés des capitaines (1). La réunion d'un certain nombre de districts forme une division administrative à la tête de laquelle est placé un Nacàlich, sorte de préfet. Cette nouvelle organisation de la principauté a pour but de faciliter la mobilisation de ses forces.

La seule rivière de l'ancien Monténégro est la Rjéka (ce qui veut dire la rivière). Ce cours d'eau sort en bouillonnant des grottes d'Obod et se dirige sur le lac de Scutari du N.-O. au S.-E. La vallée de la Rjéka est formée de hautes falaises rocheuses, assez resserrées pour ne laisser souvent que l'espace nécessaire à l'écoulement des eaux. Près de sa source il a été creusé un bief sur une longueur de quelques centaines de mètres pour actionner les roues d'une petite fabrique de réparation d'armes située à Obod (2). Sur le cours de la rivière, à trois kilomètres des sources, se trouve la petite bourgade de Rjéka, dont l'importance commerciale est relativement assez considérable. Rjéka est le point intermédiaire entre l'Albanie (Scutari) et Cétinjé; de nombreux bateaux (appelés londras) circulent à certaines dates entre ces points, apportant de Scutari les objets confectionnés et y remportant des poissons et des viandes fumées. La moitié de la population de Rjéka est albanaise. C'est à Rjéka qu'existe le seul pont construit sur la rivière, et à partir de ce point la profondeur des eaux la rend constamment navigable (à 500 mètres en aval du pont, la Rjéka a déjà $2^{m},50$ de profondeur moyenne). A l'époque des grandes eaux la rapidité et le tourbillonnement des eaux en interdit

(1) Presque tous les capitaines de district sont en même temps chefs de bataillon ou chefs de compagnie.

(2) Cette fabrique possède des appareils pour l'entretien et la réparation des armes; elle produit les différentes pièces accessoires des armes portatives, mais ne fabrique pas les canons. Cette fabrique possède également une petite fonderie pour les projectiles des pièces se chargeant par la bouche. On y possède également des appareils pour la fabrication des cartouches.

Digitized by Google

l'accès même aux barques de grandes dimensions. D'Obod au lac de Scutari, la Rjéka a 15 kilomètres. Un chemin muletier suit la rive gauche se dirigeant sur Jabliack et Podgoritza.

Vallée de la Zéta.

L'ancien Monténégro est séparé des Brdas par une profonde et large coupure qui constitue la vallée de la Zéta et de la Moratcha.

La Zéta prend sa source dans un nœud orographique situé au sud du Dormitor et dont le mont Vojnik (sur la quadruple frontière de Niksitch, Lukov, Piva et Drobnjak) est le sommet le plus important, 1968 mètres. La Zéta descend directement au sud dans la plaine de Niksitch jusqu'à ce qu'elle rencontre la haute muraille rocheuse qui forme la base de cette plaine, et dont le Pusti-Licast est le point culminant, 1448 mètres. Elle suit alors le pied des hauteurs sur une longueur de 12 kilomètres et disparaît dans un gouffre. La Zéta forme ainsi un premier bassin supérieur de forme triangulaire dont la base principale est orientée de l'est à l'ouest. La plaine de Niksitch est inclinée du nord au sud et sillonnée par plusieurs cours d'eau qui se déversent dans la Zéta. Une sorte de mont rocheux rompt seul la monotonie de la plaine et apparaît comme une île au milieu des prairies. C'est là qu'a été élevée la place de Niksitch (2.000 h^ts environ). La plaine de Niksitch est périodiquement inondée, lors des grandes pluies, les eaux n'ayant d'autre passage que le canal souterrain par où s'échappent les eaux de la Zéta. Si la masse des eaux est trop considérable, le courant de la Mostanitza et de la Matitza (affluents de droite de la Zéta) remonte vers les montagnes et les eaux se déversent dans les lacs Krapaè et Slano qui servent de régulateurs (en 1881, mois d'octobre, la plaine de Niksitch n'était praticable qu'en bateau). Si l'on prolonge le cours de la Mostanitza, il se trouve à peu près dans le prolongement de la Gracanicà qui arrose Métokia et dont les eaux coulent vers le Danube. La ligne qui joint ces deux cours d'eau traverse une déchirure profonde entre deux lignes de montagnes rocheuses, Golia planina (altitude 1900 mètres) et Mégos planina (altitude 1700 mètres) : ce sont les passes de la Duga. Les hauteurs de Golia sont prolongées par celles de Dobré-Lica qui atteignent 1864 mètres d'altitude. Le défilé de la Duga, que suit un chemin muletier très mouvementé, n'a pas moins de 30 kilomètres du fortin de

Digitized by Google

Presjeka (entrée du défilé du côté de Niksitch) au fortin de Kestac (on peut cependant y faire passer des voitures). Quatre fortins actuellement abandonnés défendaient les passes de la Duga; ils servent aujourd'hui d'habitations à des chefs monténégrins (1).

La Zéta après avoir disparu au nord du mont Kapa réapparaît dans la plaine de Bielopavic, après un cours souterrain de 6 kilomètres, à 1500 mètres au sud du monastère d'Ostrog.

Le volume de ses eaux est immédiatement assez considérable, et à 2 ou 3 kilomètres du point où elle jaillit sa largeur est d'environ 60 à 70 mètres. Enfermée entre de hautes montagnes, son cours est assez rapide jusqu'à Oria-Luka à 14 kilomètres d'Ostrog et la vallée qu'elle parcourt a une largeur moyenne de 2 kilomètres. A partir de ce point la vallée change totalement d'aspect, elle forme alors un vaste cirque dont le plus grand diamètre n'a pas moins de 10 kilomètres. La Zéta décrit alors des sinuosités dans une plaine complètement unie; elle arrose Danilovgrad, *ville* de nouvelle création (800 habitants). On a construit à Danilovgrad un superbe pont en bois; la rivière atteint en ce point une largeur de 110 mètres, la profondeur de ses eaux en été est de 2 mètres, dans les crues elle atteint jusqu'à 6 mètres. La Zéta passe à Spùz (à 12 kilomètres de Danilovgrad) 1500 habitants; sa vallée se rétrécit de plus en plus et devient un étroit défilé entre les montagnes des Piperi et le Velj et le Malo-Berdo. Grossie sur sa rive droite de la Suchitza et sur sa rive gauche par trois torrents, la Morawa, la Lioutotou et le Liemanié et par la Rechtitza, le volume de ses eaux est déjà considérable quoique son lit soit resserré entre des roches verticales; aussi la rapidité du courant la rend infranchissable sur une longueur de plusieurs kilomètres. En sortant du défilé de Malo-Berdo et en débouchant dans la plaine de Podgoritza, la Zéta se jette dans la Moraca. La vallée de la Zéta est suivie sur la rive droite par un chemin praticable aux voitures jusqu'à 3 kilomètres d'Ostrog, point où il faut traverser la Zéta en bateau. Mais de Danilovgrad à Spùz elle traverse une région marécageuse impraticable pendant la saison des pluies; aussi, existe-t-il une autre route sur la rive gauche dont on peut faire usage à toutes les époques de l'année. Cette route traverse le pont de Danilovgrad et ne

(1) Nous reviendrons sur la position de Niksitch à la fin de ce travail.

Digitized by Google

dépasse pas Spùz. Un chemin muletier passant à l'ouest du mont Kapa met en relation la Zéta inférieure et Niksitch en passant au monastère d'Ostrog (altitude 1143 mètres). Deux chemins praticables aux voitures partent de Spùz et contournent les hauteurs des Velj et Mali-Berdo ; ils ont été construits par les Turcs dans un but militaire. La vallée de la Zéta est riche en pâturages et en terres labourables, mais là comme ailleurs, la paresse du Monténégrin et son éloignement pour tout travail manuel l'empêche de tirer parti des ressources qui sont à sa disposition. Les bouquets de bois, chênes et hêtres, sont nombreux dans les Bielopavic. La vallée de la Zéta n'est pas seulement constituée par le cours de cette rivière, mais par celui de Suchitza, rivière importante ayant 25 mètres de largeur en temps ordinaire mais atteignant dans les grandes eaux 35 et 40 mètres.

La Suchitza constitue avec la Zéta deux vallées parallèles dont on ne voit guère la ligne de partage des eaux; cette ligne est constituée par un léger mouvement de terrain qui, partant d'Oria-Louka, va insensiblement en diminuant jusqu'au confluent de cette rivière avec la Zéta à 3 kilomètres en amont de Spùz.

La Suchitza forme fossé du côté de la Tsernagore; les pentes rapides des monts Garac (1423 mètres) forment escarpe du côté de la plaine. Dans la saison des pluies ces deux rivières rejoignent leurs eaux dans la plaine. Il n'y a aucun système d'irrigation ni quoi que ce soit qui puisse en tenir lieu, aussi les prairies baignées par les eaux les conservent-elles encore longtemps après que les deux rivières sont rentrées dans leur lit, ce qui constitue des espaces marécageux assez étendus (1).

La Moraca, qui est le principal cours d'eau du Monténégro, n'a pas dans son cours supérieur l'importance de la Zéta. De son point d'origine à son confluent avec la Zéta, elle coule du nord au sud parallèlement à la Tara et au Lim entre deux contreforts de montagnes qui viennent se souder au mont Dormitor. Le contrefort qui borde la rive gauche est marqué par le mont Starac (2002 mètres), le Sto (2232 mètres), celui de la rive droite par le mont Vojnick (1958 mètres), le Planinicà (1839 mètres) et le Lisac (1538 mètres). La

(1) La vallée de la Rjéka, comme celle de la Zéta, est exposée aux émanations putrides, qui déterminent une sorte de malaria qui est une puissante cause de mortalité. Les habitants de ces contrées portent sur leur visage les stigmates de l'infection paludéenne ; ils ont le teint jaune cuivré.

Digitized by Google

Moraca a un cours torrentueux encombré de rochers; son lit est constamment encaissé entre de hautes falaises calcaires qui, la plupart du temps, enserrent le lit de la rivière. La vallée de la Moraca n'a jamais plus de 300 à 350 mètres de largeur. Il n'existe pas un seul pont sur la Moraca jusqu'à son confluent avec la Zéta, mais dans la partie supérieure de son cours on peut la passer à gué.

Nouveau Monténégro.

Le nouveau Monténégro est formé par la vallée de la Moraca et par un ensemble de hauts plateaux coupés par de nombreux sillons creusés par les eaux et recouverts, dans plusieurs de leurs parties, d'épaisses forêts et de pâturages souvent boisés. Cette partie du Monténégro appelée les Brdas est riche en bois et en troupeaux, elle pourrait le devenir bien plus encore si les moyens de communication la rendait exploitable. Il n'existe dans les Brdas ni route ni chemin, les sentiers muletiers y sont à l'état d'exception. Le prince Nicolas possède au sud du Dormitor et dans les Brdas des forêts considérables dont il ne tire pour ainsi dire aucun profit.

Le Monténégro possède également la haute vallée de la Tara; c'est sur cette rivière qu'est situé le centre habité le plus important du Monténégro oriental, Kolacin, 1200 habitants.

A 9 kilomètres en amont de son confluent avec la Zéta, la Moraca reçoit sur la rive gauche la Mala-Rjeka qui sort d'un massif montagneux dont le mont Kom (2.448 mètres) et le Chirocar (2.109 mètres) sont les points culminants. Le territoire de Koutchi-Drékalovitchi situé entre la Mala et la Cziewna (ou Zem) est un haut plateau dont l'altitude moyenne au-dessus de la plaine de Podgoritza est de 900 à 1,000 mètres; défendu de tous côtés par des pentes ou des hauteurs abruptes, c'est une véritable forteresse tournée contre Podgoritza.

Une partie de ce plateau est recouvert de cultures et de pâturages boisés. La petite place de Medun occupe la partie ouest du plateau où débouche le chemin de Podgoritza à Kolacin. La Moraca, au sortir des montagnes, débouche dans une vaste plaine uniforme où l'on n'aperçoit que quelques monticules rocheux, seuls vestiges respectés par les eaux. Jadis le plateau des Koutchi-Drekalovitchi devait être soudé à l'ancien Monténégro et la vallée de la Zéta formait un grand lac. Les eaux en brisant la muraille qui les enfermait vers le sud ont créé l

Digitized by Google

plaine de Podgoritza, laissant sur les falaises rocheuses des deux rives des traces d'érosion.

Le sous-sol de la plaine de Podgoritza à hauteur des montagnes est rocheux; la Moraca coule entre des falaises de roches calcaires taillées à pic; mais dès que la rivière a dépassé les montagnes, sa largeur augmente considérablement; elle coule dans un terrain d'alluvions où la roche ne se rencontre qu'à l'état de galets entraînés par les eaux. Toute la rive septentrionale du lac de Scutari (Skadarsko Blato) est basse et marécageuse et fort peu découpée.

Région Maritime.

Aujourd'hui le Monténégro possède une région maritime située entre le lac de Scutari et la mer Adriatique. La frontière partant du lac de Scutari en face des îles de Gorica Topal descend directement aux sources d'un affluent de la Bojana, le Megured, et suit directement cette rivière jusqu'à la Bojana et la Bojana jusqu'à la mer. Cette bande de terrain est traversée par une épine rocheuse dont le Suturman est le point culminant (1,000 mètres). Les côtes maritimes comme celles du lac de Scutari sont très découpées et offriraient de bons emplacements pour l'établissement des ports. Celui d'Antivari est exposé à la Bora, celui de Dulcigno est plus sûr.

Le traité de Berlin a établi le droit de navigation sur la Bojana (cette rivière a un parcours d'environ 40 kilomètres), mais cette rivière n'est navigable que dans la saison des grandes eaux et pour les barques de pêche seulement. En été elle est guéable en plusieurs endroits. La Bojana est le grand déversoir des eaux du Monténégro; ces eaux étant parfois fort abondantes, le déversoir devient insuffisant pour les conduire à la mer, et le lac de Scutari enfle démesurément, inondant toutes les plaines basses de ses rives septentrionales. Le lac de Scutari a une profondeur de 30 mètres; c'est la route constamment employée entre l'Albanie et le Monténégro.

Places fortes

Le Monténégro est séparé en deux parties par une ligne d'une importance considérable, la vallée de Bielopavic. C'est sur cette ligne que se trouvent les places de Spùz et de Niksitch, formant avec la forteresse de Kolacin, les trois principaux points fortifiés de la principauté.

Digitized by Google

Kolaçin, dont les défenses sont constituées par quatre fortins et un mur de protection, forme le réduit de la défense des vallées du Lim et de la Tara; les véritables positions de défense de ces vallées étant Seculare et Moicovaè, points de passage imposés dans cette région alpestre du Monténégro (de Seculare à Moicovaè, 35 kilomètres). Seculare n'est qu'à 20 kilomètres de Mokraplanina où l'Ibar prend sa source; c'est la vallée que doit emprunter le chemin de fer de Salonique. Le traité de Berlin a donné à la principauté les positions de Jabliack, de Spùz et de Podgoritza qui étaient autrefois pour les Turcs des bases d'invasion de la principauté. Ces positions n'ont pas pour le Monténégro la même importance. Dans la plaine de Podgoritza le Monténégro se trouve sous l'action directe des montagnes élevées des Hoti et des Grudi qui s'élèvent entre le golfe de Kastrati-Hoti et la rivière du Zem; ces hauteurs déjà très fortes par elles-mêmes sont couvertes de fortins en très bon état, d'habitations et dotées sur leur front d'un très bon chemin carrossable. Il est donc certain que celui qui peut s'appuyer de ce côté sur les tribus albanaises a une grande supériorité sur un adversaire situé dans la plaine et qui devra d'abord s'emparer des hauteurs dominantes. Autrefois Podgoritza était entouré d'un mur d'enceinte défendu par des tours flanquantes et muni d'une forte citadelle au saillant nord-est, au confluent du torrent Ribnitza et de la Moracà. Aujourd'hui Podgoritza est une ville ouverte, les murs et la citadelle sont en ruine. Dominée comme elle était par les hauteurs environnantes, on a eu l'idée de transformer la ville en camp retranché, en construisant des ouvrages en terre sur les hauteurs de Mali et Veli-Berdo au nord-ouest, de Gorica au nord, de Liescopolie, Daibaba et Loubovitch au sud. Tous ces travaux n'augmentent pas la valeur de Podgoritza, face à la Turquie. Si la principauté se retrouvait de nouveau en guerre avec l'Empire ottoman, elle devrait sans aucun doute abandonner cette position défectueuse et se retirer sur Spuz qui est la clef de la vallée de Bielopavic. La ville de Spuz située à 15 kilomètres de Podgoritza est enfermée dans une boucle de la Zéta, un cône rocheux couronné par une citadelle s'élève sur la rive gauche de cette rivière, dominant la plaine de 106 mètres. Cette citadelle est en parfait état de conservation. Les murs en maçonnerie ont une épaisseur de près de deux mètres. La défense de Spùz est complétée par quatre blockhaus en maçonnerie dont deux sont pourvus de réduit. Les défenses de

Digitized by Google

cette ville et celles de Podgoritza sont réunies par quatre blockhaus construits dans le défilé de Mali-Berdo sur la rive droite de la Zéta.

Niksitch occupe une position réellement forte sur la Zéta supérieure. La ville et la citadelle sont sur un massif rocheux isolé au milieu de la plaine et entouré d'eau presque de tous côtés (la Zéta, la Brezovica, la Bistrica et la Gracanica forment un quadrilatère autour de la ville). Une petite citadelle construite sur un éperon rocheux commande la plaine vers le sud. Deux solides blockhaus flanquent les abords de la place vers le nord. Cette petite place commande la vallée supérieure de la Zéta et le débouché sud de la passe de la Duga.

La Zéta joue et jouera encore entre les mains des Monténégrins le rôle d'une longue gaine de circulation permettant de porter les forces de la Principauté soit vers le nord, soit vers le sud. Les rares chemins transversaux aboutissent dans la vallée. La Zéta entre Spuz et Niksitch peut donc être considérée comme la place d'armes du Monténégro, place d'armes d'autant plus importante que c'est là qu'il tire le principal de ses ressources. La ligne Zéta, passe de la Duga, représente également la principale ligne d'opérations de la principauté. Tenant d'un côté l'extrémité nord-ouest de cette ligne par le fort de Krstac, de l'autre l'extrémité sud-ouest par Spuz et les défenses du Mali et Veli-Berdo, le Monténégro pourra, à l'abri des remparts rocheux qui le couvrent à l'ouest et à l'est, porter à sa volonté le gros de ses forces soit vers l'Albanie, soit vers l'Herzégovine.

Le système défensif du Monténégro est complété sur la Moraca par la place de Jabliack ou, pour dire plus exactement, par le fort de Jabliack situé sur une roche élevée, isolée sur la rive droite de la Moraca à 4 kilomètres de son embouchure dans le lac de Scutari. Le canon de cette petite forteresse commande admirablement la plaine et les chemins et sentiers qui mettent en relation l'Albanie et le Monténégro. Les trois îlots de Gromayur, Lessendra et Vranina, également fortifiés, forment avec Jabliack une sorte de barrière défensive interdisant l'entrée du Monténégro aux attaques venant de Scutari par le lac ou la rive septentrionale et de l'Albanie par la plaine de la Moraca.

Kolacin, le seul point important que possède le Monténégro sur sa frontière du nord-est, est défendu par quatre fortins qui dominent la vallée de la Tara. C'est la base d'opération de toute action du Monténégro dans la vallée du Lim.

Digitized by Google

Armée.

Le Monténégro n'a pas d'armée permanente, les seules troupes en ayant le caractère sont les Perianiki, sorte de gendarmerie mobile chargée du service de la police (ils sont au nombre de 100 environ), et les Capadaï, qui sont les gardes du corps du Prince (cette troupe montée a un effectif de 30 hommes). L'organisation militaire de la Principauté est encore très primitive ; le service obligatoire en temps de guerre, pour tout Monténégrin en état de porter les armes, tel est le principe qui lui sert de base. D'une façon plus précise l'obligation de servir s'étend de dix-sept à soixante ans. Cette armée est formée en deux bans ; les hommes de cinquante à soixante ans formant le deuxième ban et ne venant combler les vides qu'en cas d'absolue nécessité. Ce n'est là qu'une prescription fort difficile à faire respecter, car il est presque impossible, dans un pays où l'esprit militaire et l'amour de l'indépendance sont si développés, d'empêcher les hommes valides de prendre part à la lutte.

L'armée monténégrine est divisée en bataillons, le bataillon en compagnies. L'effectif du bataillon est de 600 ou 700 hommes ; mais certains bataillons ont jusqu'à 1000 hommes. Cette différence dans les effectifs des bataillons tient à ce qu'on a voulu laisser aux hommes d'un même centre la facilité de se réunir en un point de mobilisation mieux déterminé. Puis la discipline, n'ayant pas de règles fixes dans un pays aux mœurs aussi primitives, il a paru nécessaire de laisser aux chefs de districts la direction de leurs hommes, afin de leur permettre d'user envers eux de toute la puissance de leur prestige. Les compagnies n'ayant pas un effectif supérieur à 100 hommes, il s'ensuit que certains bataillons en ont 6 tandis que d'autres en ont 7 ou 8 et même jusqu'à 10. Un bataillon n'a cependant jamais moins de 6 compagnies. Le bataillon a à sa tête un commandir (commandant), il est assisté d'un pod-commandir (sous-commandant) appelé à le suppléer, mais plus spécialement chargé du service administratif du bataillon. Le commandir et le pod-commandir sont à pied.

La compagnie (tchétas) commandée par un officier (sans autre indication de grade) se subdivise en 4 vods (pelotons) de 25 hommes commandés par les vodnicks (sous-officiers). Un porte-drapeau dans

Digitized by Google

chaque compagnie a le grade d'officier. Sous le vodnick est le decentchar (caporal). Il y en a 9 par compagnie.

La compagnie se décompose donc ainsi :

1 officier ;
4 vodnicks ;
1 porte-drapeau avec sa garde de 3 hommes ;
1 clairon ;
90 hommes dont 9 decentchars.

Il est assez difficile de déterminer d'une manière précise qu'elles sont les forces de la Principauté. Les fonctionnaires de tous ordres étant fort peu disposés à faire connaître les modestes ressources de leur pays. Cependant les renseignements suivants, contrôlés auprès des différents chefs militaires de la Principauté, paraissent devoir se rapprocher de la réalité. Le Monténégro pourrait en cas de guerre mobiliser 42 bataillons (les hommes du deuxième ban ne sont pas compris dans ce chiffre), ce qui ferait un effectif de 30.000 hommes en ayant égard aux bataillons composés de plus de 6 compagnies. Il resterait environ 2,000 hommes pour le service de l'artillerie, ce qui porterait à 32.000 hommes l'effectif de l'armée monténégrine. Les 42 bataillons monténégrins sont groupés en 5 brigades, chacune d'elles ayant à sa tête un voïvode (une sixième brigade sera sans doute formée immédiatement, mais avec des troupes appartenant au deuxième ban, et son rôle prévu sera d'occuper les points fortifiés dont nous avons fait plus haut la description).

Les brigades doivent se grouper, en cas de guerre, de manière à former 3 divisions ou petits corps. Les centres de réunion des troupes monténégrines qui sont en même temps les dépôts d'armes et de munitions de la Principauté, sont : Cétinjé, Niegus, Grahovo, Niksitch, Kolacin, Danilovgrad, Podgoricà, Spuz, Jabliack, Dulcigno, Antivari, Rjéka, Goricani, Goransko, Andrijevica. A l'exception de ces trois derniers points, tous sont pourvus de postes télégraphiques qui les relient à Cétinjé.

La Principauté possède :

24.000 fusils Werndl (sans baïonnette).
20.000 — Krinka.
15.000 — Wenzell.

Toutes ces armes se chargent par la culasse.

Digitized by Google

Le Monténégro possède environ 200 pièces d'artillerie appartenant aux modèles suivants :

Canons de 9 centimètres du système Krupp.
— de montagne —
— de montagne se chargeant par la bouche (du système existant en Serbie).
— de 9 centimètres, système Krupp en bronze phosphoreux.
— de 24 centimètres long.
— de 24 centimètres court.

Le Monténégro possède un certain nombre d'anciennes pièces turques de différents modèles, mais sans valeur aujourd'hui.

Si nous envisageons sa situation dans la presqu'île des Balkans, nous voyons que le Monténégro peut y jouer un rôle dont l'importance n'est pas proportionnée à sa situation territoriale.

Le Monténégro est entièrement dévoué à la Russie, il tourne dans son orbite politique et reçoit le mot d'ordre de Saint-Pétersbourg. Le prince Nicolas est pensionné par le tsar dont il est l'ami le plus respectueux et le plus dévoué; son secrétaire, le baron de Speyer, appartient à la diplomatie russe; les écoles du Monténégro sont tenues par des Russes et payées par le gouvernement moscovite. Un institut fondé à Cétinjé pour l'éducation des filles de l'aristocratie monténégrine est entretenu par l'impératrice de Russie, une maîtresse pétersbourgeoise est à sa tête, la comtesse Messaross. Le service télégraphique, les petits arsenaux de la Principauté, les fabriques de cartouches ont des Russes à leur tête. C'est un Russe appartenant au vieux parti moscovite qui est à la tête du journal officiel de la Principauté, le *Glas Crnogorcà*. En un mot, le Monténégro représente dans l'Adriatique une épée russe attachée aux flancs de l'Autriche et de la Turquie. Le Monténégro espère voir renaître un jour à son profit et sous la domination de la maison des Pétrovitj l'empire des Slaves du Sud. Aussi, c'est beaucoup plus en vue d'une guerre entre la Russie et l'Autriche que le Monténégro se prépare, qu'en vue de nouvelles conquêtes bien difficiles sur les tribus albanaises. De son côté l'Autriche surveille ce petit peuple avec une jalouse attention; pendant plusieurs années son représentant diplomatique à Cétinjé était un des officiers les plus distingués de son armée, le colonel d'état-major baron von Thœmel. Sa diplomatie a fait naître des rivalités entre la Serbie et le Monténégro. Des agents parcourent le Monténégro, la Bosnie et

Digitized by Google

l'Herzégovine, surveillant attentivement tous les mouvements d'opinion qui peuvent se produire dans le pays.

Donc, si l'on admet l'hypothèse d'une guerre entre la Russie et l'Autriche, l'on est amené à se demander quel sera le rôle joué par le Monténégro en cette circonstance.

Si la Principauté soutenue par l'argent russe fait appel à toutes ses forces, elle pourra confier la garde de son territoire à ses réserves et disposera alors de 35.000 hommes environ et de 70 pièces d'artillerie (1). Son premier objectif sera probablement de s'emparer de la région des bouches et d'occuper la route Castelnuovo-Raguse. Le district des Krivoschie répondra sans nul doute à l'appel de ses frères de la Montagne-Noire et l'Autriche ne devra pas compter sur les contingents slaves de cette région. Les objectifs de la petite armée monténégrine seront ensuite Trebinje, Mostar, Metokia et Serajevo. L'armée monténégrine, si elle remporte quelques succès et vient annoncer aux populations slaves de la Bosnie l'indépendance et la suppression du service militaire actif, trouvera dans cette nouvelle province de l'Empire Austro-Hongrois un accueil enthousiaste. Mais l'on ne doit pas perdre de vue que la Serbie occupe, par rapport à une marche envahissante de l'armée monténégrine en Bosnie, une position de flanc, qui lui permettrait en quelques jours de marche d'isoler l'armée monténégrine de sa base d'opération. C'est pourquoi l'on peut dire que la politique autrichienne à Belgrade est surtout dirigée contre la politique russe à Cétinjé.

Si l'on envisage la situation du Monténégro vis-à-vis de la Turquie, les conditions sont fort différentes ; au lieu d'opérer dans un pays où les sympathies de race sont incontestables, les Monténégrins se trouveraient en face d'une population de religion différente de la leur, avec laquelle ils ont de vieilles querelles à régler, que la question de délimitation n'a fait qu'aviver. Retranchées dans leurs hautes montagnes, les populations guerrières des Hoti, des Grudi, des Klementi, etc., seraient difficiles à vaincre, et il est à présumer qu'elles échapperaient à une action militaire vigoureusement conduite, entraînant l'armée monténégrine dans une guerre d'embuscades où elle trouverait des adversaires dignes d'elle.

(1) Le Monténégro a environ 80 pièces de campagne et de montagne.

Digitized by Google

C'est vers Scutari que le Monténégro devrait diriger ses forces. La ligne d'opérations devrait passer entre le lac de Scutari et la mer, et traverser la Bojana. On peut également attaquer Scutari par le nord, mais l'armée monténégrine se buterait à une série d'ouvrages que la Turquie a élevés sur cette frontière depuis le traité de Berlin, et aux contingents albanais. Vers le sud, au contraire, l'armée monténégrine opérerait sur son propre territoire, couverte à droite par la mer, à gauche par le lac, et n'ayant, comme obstacle à vaincre, que la Bojana qui est guéable en certains points.

Mais ce n'est pas du côté de l'Albanie que le Monténégro tourne ses regards, mais bien vers la Bosnie et la Dalmatie, et si, un jour, de graves événements mettaient en feu la péninsule des Balkans, l'on peut présumer que le Monténégro prendrait l'offensive du côté de l'Autriche, tandis qu'il se tiendrait sur la défensive du côté de l'Albanie.

Voies ferrées

Le Monténégro ne possède pas encore de voies ferrées, mais le gouvernement a compris qu'il était indispensable d'en créer à bref délai. La région de Vassoïevitchi, annexée au Monténégro par le traité de Berlin de 1878, dont les ressources en bois sont considérables, ne peut se développer que si elle est reliée à la côte par un chemin de fer qui puisse en drainer les produits, car les chevaux sont insuffisants pour un trafic sérieux. Aussi le gouvernement monténégrin a-t-il confié à M. G. Lelarge, ingénieur, la mission d'étudier un réseau de chemins de fer dont le but principal est d'assurer le service d'exploitation des forêts du Vassoïevitchi, notamment celles de la Biogradska Gora, propriété du prince Nicolas, sur les montagnes qui entourent la rivière du même nom, la Biogradska Rjèka, affluent de droite de la Tara, en aval de Kolacin. Les bords de la Kapétanova Rjèka sont aussi bien boisés, ainsi que les sources de la Yélovitsa et le long des rivières Koura Maria et Gradichnitsa. En dehors de cette région, on rencontre de grands bois au col du Trechniévik, puis le long de la Drtska et de la Tara. Autour de Niksitch sont les forêts du mont Prékornitsa (1.923 mètres), du Vojnik, du Chichman, du Petnio-Brdo, etc. Plus au nord, il existe de grandes forêts sur la Piva et les frontières de l'Herzégovine.

La région boisée de Niksitch commence seule à être reliée à la côte par la route en partie construite dont nous avons parlé ; pour le Vas-

Digitized by Google

soïevitchi, rien n'a encore été fait. M. Lelarge propose deux voies ferrées qui rayonneraient, l'une vers Niksitch, l'autre vers le Vassoïevitchi. La première emprunterait la route déjà commencée ; pour la seconde, on ferait une route parallèle au chemin de fer. Un embranchement irait de Podgoritza à Plavnitza. Le point terminus de la ligne serait la vallée de Sitna-Louka (750 mètres), au confluent du Lim et de la Gradichnitsa. De Sitna-Louka, la ligne se dirigera, par des rampes de 30 à 40 millimètres, sur les bords de la Gradichnitsa, au milieu de bois et de pâturages, pour atteindre les bois qui dominent la Yélovitsa. Elle franchira le col de Raskaznitsa (1.640 mètres), qui sépare ce bassin de celui de la Kapèta-Nova-Rjèka, et, par la vallée de cette rivière, descendra à Kolacin (948 mètres d'altitude), à la jonction des vallées boisées de la Kapetanova-Rjéka et de la Tara. A partir de Kolacin, la ligne est en pente vers la mer : à partir du col de Yabouka, le pays est rocheux et ne produit presque plus rien ; on gagne ensuite les flancs des montagnes qui encaissent la Mala Rjèka, et à Biotché on atteint la Moratcha, que l'on suit jusqu'à Podgoritza. La ligne projetée entre ce point et Niksitch suit la vallée de la Zèta, passe à Spuz, Danilovgrad et Oria-Luka ; au delà, la vallée se rétrécit pour cesser vers Bogitchirtchi et Povya, au pied du mont Planinica, que la Zèta traverse souterrainement ; cette rivière s'engloutit en effet près de Ponor et ressort près de Povya, au-dessus du couvent d'Ostrog. Le chemin de fer et la route traversent à ciel ouvert les monts Planinica et atteignent Niksitch ; la ligne sera prolongée de 15 ou 20 kilom. au delà, jusqu'à la limite de la plaine.

M. G. Lelarge, qui a exposé ses projets dans le *Tour du monde*, fait remarquer que ces chemins de fer étant construits, il restera à relier Podgoritza à la mer. Le Monténégro ayant, par le traité de Berlin, le droit de navigation libre sur la Bojana, peut établir un service de transport par eau jusqu'à l'embouchure de cette rivière, ou bien traverser simplement sur son territoire le lac de Scutari, ou encore le contourner par terre.

SOBIESKI.

Digitized by Google

LA RELIGION DES SVANÈTES

(CAUCASE)

L'historien géorgien D. Bakradzé dit que la Svanétie fut connue 250 ans avant J.-C., lors du premier empereur de Géorgie, Pharnaos. Ce dernier nomma son gendre Courdge éristave de Ségrissie et de Svanétie. Après l'Ascension du Christ, « l'apôtre André, avec Simon le Cananite et d'autres disciples, au nombre desquels on nomme Matatha, prêcha le christianisme en Meskhie et en Abasie et pénétra de là en Svanétie, gérée par une femme, qui accepta l'Évangile. Matatha et les autres disciples restent en Svanétie, tandis qu'André et Simon se dirigent vers l'Ossétie ». Les paroles du chroniqueur géorgien sont confirmées par les historiens grecs, dont l'un suppose que Simon le Cananite fut mis à mort par les Svanètes. Nous ne possédons pas de données sur l'époque à laquelle les Svanètes embrassèrent le christianisme, mais nombre d'anciennes églises, de vieilles images saintes, de livres ecclésiastiques, permettent d'affirmer qu'ils sont chrétiens de longue date. D'après D. Bakradzé, on peut voir, dans un manuscrit du xve siècle, — qui contient une énumération du « prix du sang », imposé aux Svanètes par le restaurateur du temple de Mzkhète, l'empereur Alexandre, pour le meurtre du prince de Ratchine, Djaparidzé, — que la Svanétie avait beaucoup d'images saintes et de manuscrits géorgiens, prouvant que les empereurs et les pasteurs de la Géorgie y ont affermi la religion chrétienne. On voit, par les anciens goudjars, que la Svanétie était subordonnée, pour l'administration de l'Église, au catholicos d'Abasie ou à celui d'Imérétie, et, dans la suite, à l'évêque de Letchkhoume, qui avait une chaire à Tzaguérie (à l'entrée en Svanétie), et que les Svanètes avaient des prêtres pour la plupart de leur propre nationalité. Il y avait un grand nombre de monastères, et, au dire du patriarche Dosithé, les Svanètes, au temps des Osmanlis, allaient en même temps que les Géorgiens en pèlerinage au Saint-Sépulcre. Les Svanètes sont convaincus que Jésus-Christ lui-même les a convertis au christianisme, et que depuis ils n'ont pas changé de croyance. Entre Tzaguérie et Lentokhi (dans la Svanétie antérieure), près d'un affluent d'une petite rivière, on voit

Digitized by Google

sur la route une grande pierre rocheuse, marquée d'une empreinte en forme de sabot de cheval. Là, sont plusieurs pierres entassées, formant une sorte de chapelle. D'après les Svanètes, au cours de ses prédications, Jésus-Christ, monté sur un cheval prodige, vint là, bénit la contrée et s'en retourna, en disant que la vigne ne dépasserait pas cette limite. C'est la marque du sabot de la monture du Christ qui est restée sur la pierre. Aussi, l'endroit où est cette pierre, s'appelle-t-il : « Tournant du Christ. » Les Svanètes disent que leur Dieu est plus puissant que ceux de toutes les autres contrées, comme la montagne de la Svanétie est la plus élevée du monde. En idiome svanétien, le nom de Dieu correspond à l'idée d'une divinité unique : « Khochaguerberte » — grand Dieu, ou « Poustabouastiche » Seigneur de l'univers, Tout-Puissant, et « guertar » — dieux ; par ces derniers, ils entendent les saints, plutôt les images saintes. Ils vénèrent surtout les archanges Gabriel et Michel, et, en général, les anges ; parmi les saints, le prophète Élie, le grand martyr Georges Quiriké (Kirik et Ioulissa), dont la fête est célébrée les jours institués par l'église orthodoxe ; quant à saint Georges, on le fête deux jours, comme en Géorgie, — le 23 avril et le 10 novembre. Les Svanètes croient tellement en Dieu et ses saints qu'ils ont peur d'entrer dans une église ; ils se gardent bien de toucher aux images saintes, même quand il est besoin de les réparer ou de les épousseter. Les femmes réputées impures n'étaient pas, jusqu'à présent, admises dans l'église ; les femmes elles-mêmes, reconnaissant leur indignité, ne pénétraient jamais dans l'intérieur du lieu saint. Ce n'est que dans ces derniers temps, grâce aux enseignements des prêtres, qu'elles peuvent y pénétrer. Les Svanètes entretiennent avec empressement leurs églises. Jamais un vol n'y a été signalé.

Les Svanètes observent quelques prescriptions de l'Église orthodoxe ; ainsi, aux relevailles, qui se font le 40e jour après la délivrance, la femme vient solliciter du prêtre les prières d'usage à l'église même et non dans sa maison. Elle se tient, pour cette cérémonie, à la porte du lieu saint. Toute personne dangereusement malade fait appeler le prêtre pour recevoir les sacrements, les familles y tiennent essentiellement. Les scrupules des Svanètes vont si loin, que s'il y a dans une maison une femme nouvellement accouchée, les hommes eux-mêmes se considèrent comme souillés et n'osent pas entrer dans une

Digitized by Google

église. Le serment revêt aussi un caractère spécial quand il est prêté à l'église devant une image sainte, et celui qui aura ainsi juré son innocence cessera, vis-à-vis de tout le monde, d'être suspect.

Le compte-rendu des travaux de la Société de propagande orthodoxe pour 1890 contient deux copies des sentences composées par les habitants des sociétés de Moulakhe et de Lengère, qui expriment la façon originale, dont les Svanètes remplissent leurs devoirs de chrétiens. Les sentences furent rédigées sur la réquisition des prêtres du lieu, avec le concours du commissaire svanétien. Voici la sentence de la société de Lengère. Elle est écrite en russe. La sentence rappelle que les habitants de la société ont décidé, dans leur assemblée générale, ce qui suit :.

1° Commencer la célébration de Pâques par le premier jour de Pâques; 2° ne pas célébrer la fête locale de « Pkhou » durant le carême, mais la transporter au moulin; 3° tous les dimanches et les jours de fête, toutes les personnes des deux sexes sont obligées d'aller à l'église; 4° durant le carême, les deux sexes sont obligés de communier et de se confesser; 5° le dimanche et les jours de fête. ne pas travailler et ne pas atteler les bœufs; 6° observer tous les carêmes chrétiens exactement; 7° tenir propres les femmes en couches; 8° le nouvel époux emmènera sa femme de jour et non de nuit; 9° exécuter, dans un cas de mort, toutes les consécrations de pain, d'arak et d'autres choses, ainsi que le repas, après l'enterrement, dans la journée. et non le soir; 10° ne faire les fiançailles des jeunes filles que quand elles ont atteint la majorité, et non pendant le bas âge; 11° baptiser les enfants à l'église paroissiale, et non dans les maisons privées; 12° jusqu'à présent quelques femmes ne mangeaient pas de viande durant plusieurs années après la mort de quelque parent, c'est défendu aujourd'hui.

Ensuite viennent les signatures des habitants et la confirmation par le doyen. Le protocole de la société de Moulakhe a presque le même contenu. La sentence qu'on vient de lire demande quelques commentaires :

Art. 1er. — La fête de Pâques était célébrée, et l'est encore quelquefois, non le jour même de Pâques, mais le dimanche suivant de la semaine de Thomas. Et si on faisait des cérémonies le jour même de Pâques, elles n'avaient pas autant de solennité que celles du dimanche suivant. On appelait le premier dimanche « khokhratanape » — petites Pâques, et le second — « khochatanape » — grandes Pâques.

Art. 2. — Durant la première semaine du carême, à partir du lundi, le peuple se rassemblait et se livrait aux orgies les plus grossières. Le

Digitized by Google

carême était regardé, non comme temps de pénitence, mais comme l'occasion de véritables bacchanales. C'est cette fête qu'ils nommaient « Pkhou » — fête nationale.

Art. 9. — Pendant les enterrements ou les offices des morts, les services du bout de l'an, de même que pendant les offrandes à la santé, on exigeait du prêtre qu'il bénît durant la nuit, la veille de la cérémonie, la provision de pain, d'arak (eau-de-vie) et de viande, et, sans attendre que le prêtre ait fini le service funèbre, on commençait l'orgie.

La mort d'un membre d'une famille ruine littéralement le Svanète pour longtemps. Un enterrement revient en moyenne à 200-300 roubles et parfois 1.000 roubles. Le Svanète le plus pauvre doit payer les funérailles au moins 120 roubles. Mais cette somme passe principalement en achats d'aliments et en bétail. Pour pleurer le mort, les parents, les amis, les habitants des villages voisins, se réunissent pour se griser tous à l'unisson. On tue nombre de bœufs et des béliers par dizaines. Le Svanète indigent abat son unique vache ou son unique bœuf; celui qui n'en a pas, vend son dernier lopin de terre, et paie avec cela les frais des obsèques. S'ils s'y refusaient, les voisins les forceraient à organiser un festin somptueux. Celui qui lésine est couvert de honte, et aux yeux de la société, il perd toute estime. Les ennemis les plus irréconciliables, les vengeurs d'un meurtre, viennent aux funérailles et pleurent le défunt, afin de manger et de boire tout leur soûl. Outre les vivres, on consomme plusieurs vedros d'arak, boisson favorite des Svanètes.

Dans l'enceinte de l'église, chaque maison possède un petit coin de terre, servant de cimetière et constituant son bien propre, et il y a assez de places pour tous, car la Svanétie est riche en églises. Il est strictement défendu d'enterrer dans l'église ou près de ses murs. En général, le mort est enterré le troisième jour, et quand on ajourne encore les funérailles, ce n'est exclusivement que pour faire cuire plus de pain et pour fabriquer plus d'arak. Il arrive qu'à la mort de quelque membre de la famille, le maître de maison n'étant pas en état de préparer promptement le régal pour les avides Svanètes, enterre le défunt dans la maison sans aucune cérémonie, puis se met à la besogne, et, ayant terminé les préparatifs, il exhume le cadavre et l'enterre cette fois en observant toute la cérémonie habituelle. On lave le cadavre, on lui coupe les ongles, on le revêt de son meilleur habit et, lui ayant

Digitized by Google

mis dans les mains un cierge, on le descend dans un cercueil en bois. Le cercueil se fait de la manière la plus grossière : ayant coupé en deux une grande solive de pin, dans le sens de la longueur, on creuse les deux morceaux; on place le défunt dans l'une, on le recouvre avec l'autre. Les Svanètes pleurent le mort et s'habillent pour le deuil de la même façon que les autres montagnards. Les pleureuses, se mettant à genoux et sanglotant, les cheveux leur tombant sur les épaules, ne tarissent pas en louanges sur le défunt, en énumérant les meilleures qualités de son âme. Celle qui a la plus belle voix entonne la première, les autres l'accompagnent en un chœur traînant, mêlé de sanglots. Après l'enterrement, ceux qui se trouvent au cimetière, forment une file près du tombeau, d'abord debout, plus tard à genoux, et se mettent à pleurer, en répétant les paroles dites par une personne qui se tient au premier rang et en se frappant le front. Si un Svanète est mort loin du pays, ses parents prennent tous les moyens pour faire venir le corps. Si un homme a été dévoré par une bête féroce, on ne manquera pas de transporter sa dépouille mortelle, et même son âme, comme c'est d'usage chez les Abases. Un enfant de moins de trois ans n'est pas enterré dans l'enceinte de l'église. mais enfoui dans la terre sous la maison ou dans la cour. Les bâtards et ceux dont les cadavres se décomposent bientôt après la mort sont privés de cet honneur, les Svanètes les regardant comme pécheurs. S'il fait mauvais temps après l'enterrement, les habitants exhument le cadavre et le transportent quelque part. Si durant une semaine la pluie ne cesse pas, on jette le cadavre dans une fosse sans la remblayer. Le prêtre Dzivilé raconta à l'auteur du compte rendu que nous analysons, comment, pendant une semaine, au village d'Ouchkouli on traînait le cadavre d'un malheureux, à cause du mauvais temps, et qu'après l'avoir déterré pour la troisième fois, on finit par le jeter dans un ravin en ne le recouvrant que de branches. Les femmes portent le deuil plus longtemps que les hommes. La coutume de s'abstenir de la viande en honneur du défunt, que l'on rencontre en d'autres endroits de la Géorgie, s'observe aussi chez les Svanètes. Dans ce cas, les femmes s'abstiennent de viande plus longtemps que les hommes.

Les croyances des Svanètes sur le sort des âmes après la mort rappellent les croyances des Abases. Comme eux, les Svanètes nourrissent aussi leurs trépassés. Durant une année, ils mettent les plats pour le

Digitized by Google

défunt, et le samedi ils portent à son tombeau du pain, de l'arak, etc. Ensuite, à l'anniversaire de la mort, on fait un repas ou « agapi ». On doit inviter à ce repas une personne de chaque maison. Quelques années plus tard, on célèbre de nouveau une fête en l'honneur du même mort « lagvani ». Ce festin diffère de l'autre parce que cette fois on fait tout dans de plus vastes proportions, on fait cuire jusqu'à 2.000 pains, on emplit plusieurs dizaines de vedros d'arak, car il faut inviter tous les voisins sans exception et chacun reçoit trois pains. Ces cérémonies sont suivies d'un festin annuel pour tous les trépassés ; il a lieu la veille de l'Épiphanie. Cette fois, on remplit les usages religieux avec un zèle particulier, car on reçoit tous les trépassés anciens ou récents. On range les meubles, on nettoie la vaisselle en pensant que, si quelque chose déplaît aux défunts, ils se mettront en colère et maudiront la famille. Après avoir mis le couvert sur de petites tables longues, garnies de mets maigres, versé l'arak dans les verres, allumé les bougies, les Svanètes se cachent, car, c'est alors que les trépassés arrivent et se mettent à souper. Ce jour-là, tous dans la famille jeûnent et ne mangent rien jusqu'au soir. Après le souper des trépassés, le membre aîné de la famille s'approche de la table, prend un verre plein d'arak, se met à genoux et s'adressant à ses hôtes invisibles avec une vénération particulière : « Que Dieu vous pardonne vos péchés et que votre mémoire vive éternellement ». Puis, il les implore d'être bienveillants pour la famille, de ne pas faire du mal, mais d'accorder le bonheur et une longue vie. Cette scène dure pendant près de vingt minutes. Tout le monde se met ensuite à table et soupe. Ce festin des trépassés se prolonge jusqu'au lundi. Ce jour-là, l'aîné de la famille, après avoir exécuté la même cérémonie, prend un verre d'arak et le porte dans la cour, priant secrètement. A ce moment les âmes quittent la maison. Le jeudi on replace la table pour les âmes restées dans la maison. Les Svanètes croient que les âmes de ceux qui de leur vivant étaient boiteux, celles des vieillards et, en général, celles des hommes brisés physiquement, demeurent en arrière des autres âmes, sorties de la maison, et reviennent dans la même maison pour dîner et pour se rendre en route seules, après avoir réparé leurs forces. Il va sans dire que la cérémonie funèbre étant si compliquée et n'en finissant pas, la vénération des trépassés ruine les Svanètes, qui déjà sont pauvres pour la plupart.

Digitized by Google

LA FRANCE ET L'ÉGYPTE

(1876-1893).

L'augmentation très importante des troupes d'occupation anglaises en Égypte n'a pas été sans causer quelque inquiétude dans les cercles diplomatiques. Cependant, le cabinet anglais n'entend, par la mesure qu'il a prise, infirmer en rien ses précédentes déclarations et il faut espérer que les négociations pourront être reprises au sujet de la durée de l'occupation. Il est, du reste, une question qui nécessitera prochainement des pourparlers diplomatiques, c'est celle des tribunaux mixtes, dont les pouvoirs expirent le 1er février 1894.

Pour bien saisir l'état actuel des choses en Égypte, il faut remonter à l'origine même de la question, c'est-à-dire à 1876, et nous ne saurions mieux faire que d'emprunter ce qui va suivre à une communication toute récente faite par M. Albert Vandal.

De longue date l'Egypte a eu pour la France une haute importance. « Pour nous, dit une circulaire en date du 16 avril 1880, l'Egypte est une terre arrosée autrefois de notre sang, fécondée aujourd'hui par nos capitaux, riche en produits qui alimentent notre trafic dans la Méditerranée; elle constitue un débouché nécessaire pour notre activité industrielle et commerciale, et elle se rattache à la France par tout un ensemble de traditions que nous ne saurions laisser péricliter sans qu'une des sources de notre grandeur nationale fût atteinte. » Cette circulaire, qui définit admirablement notre situation en Egypte telle qu'elle existait avant 1882, porte la signature de M. de Freycinet. L'Angleterre possède de son côté, en Egypte, des intérêts essentiels ; il lui importe, encore plus qu'à nous, de s'assurer un passage vers l'Extrême-Orient, par Suez et la mer Rouge.

C'est à 1876 qu'il faut remonter pour trouver trace de la première intervention commune de la France et de l'Angleterre, car dans les affaires d'Egypte les deux puissances agirent longtemps de concert. Mais comment la question se posa-t-elle ? En 1876, les fastueuses prodigalités du Khédive Ismaïl, ses quatorze emprunts successifs, l'avaient mis dans l'impossibilité de faire face à ses engagements : le paiement des intérêts de la dette fut suspendu. Les porteurs de titres s'adressèrent

Digitized by Google

aux tribunaux de la *Réforme*, juridiction européenne mixte instituée par Ismaïl lui-même : ces tribunaux accablèrent le Khédive de condamnations et de saisies, et le gouvernement égyptien, pour obtenir un arrangement avec ses créanciers, dut admettre l'ingérence permanente de la France et de l'Angleterre dans ses finances. De 1876 à 1878, on organisa un premier contrôle en adjoignant au Khédive deux agents, un Français et un Anglais, chargés de surveiller l'encaissement des recettes et leur emploi, c'est-à-dire les dépenses.

En 1878, ce premier contrôle fut suspendu, mais Ismaïl appela dans son conseil un représentant de la France, M. de Blignières, et un représentant de la Grande-Bretagne, M. Rivers Wilson. Il n'avait admis toutefois cette concession qu'à son corps défendant ; il se mit à conspirer contre ses propres ministres et se sépara d'eux avec éclat au commencement de 1879. Cette fois, la France et l'Angleterre se courroucèrent, et le sultan prononça la déposition d'Ismaïl, qui fut remplacé par son fils Tewfik. Le nouveau Khédive rétablit les deux contrôleurs avec les pouvoirs les plus étendus ; ce furent eux qui prirent en main le gouvernement de l'Egypte.

L'institution même du contrôle, du *condominium*, a donné lieu à de sérieuses critiques. On a pu se demander s'il était sage à la France de s'engager aussi à fond en Egypte de compte à demi avec l'Angleterre, qui chercherait tôt ou tard à nous évincer de la position prise en commun. Quoi qu'il en soit, le *condominium* fonctionna de 1879 à 1881 sans soulever de difficultés entre les deux puissances et au grand avantage de l'Egypte.

On liquida d'abord le passé : ce fut l'objet de la loi de liquidation de 1881, encore en vigueur aujourd'hui, véritable contrat passé entre le Khédive et les quatorze gouvernements qui avaient participé à la réforme judiciaire. Cette loi régla par accord international les bases de la situation financière de l'Egypte : c'est un concordat entre le Khédive et ses créanciers, représentés par leurs gouvernements. En même temps, le contrôle améliorait l'administration, assurait l'exacte perception des revenus et rétablissait l'équilibre budgétaire. On donnait plus aux créanciers en demandant moins aux contribuables.

Malgré ses bienfaits, le contrôle suscita certaines hostilités locales ; on vit se former un parti national dont la maxime était : « l'Egypte aux Egyptiens. » Ce parti n'était qu'un état-major sans soldats ; ce qui

Digitized by Google

lui donna des soldats, ce fut l'esprit d'insubordination qui se répandit peu à peu dans l'armée, sous l'influence d'Arabi et d'autres colonels indigènes. Le mouvement fut encouragé par la faiblesse du Khédive et la connivence de certains ministres. Ainsi, la force publique devint en Egypte l'élément révolutionnaire. A la fin de 1881, le pouvoir du Khédive et des contrôleurs subsistait encore, mais il était à craindre que l'autorité ne glissât promptement entre les mains d'Arabi et de ses complices.

A ce moment, Gambetta, président du conseil en France, eut une vue nette et clairvoyante de la situation. Il comprit que le parti militaire s'évanouirait devant une attitude énergique des deux puissances occidentales, il voulut prévenir le désordre pour n'avoir point à le réprimer. Il sollicita l'Angleterre de s'unir à lui pour lancer une note comminatoire, et pour aviser au besoin à une intervention en commun. L'Angleterre, après quelques réponses ambiguës, consentit à menacer, mais refusa de s'associer à toute mesure de coercition matérielle. Le cabinet Gladstone s'était formé en réaction contre la politique aventureuse de Beaconsfield; de plus, il se défiait de l'instabilité du pouvoir ministériel en France et craignait de se compromettre avec un gouvernement sans lendemain.

En effet, Gambetta fut promptement remplacé par M. de Freycinet, qui se faisait une conception toute différente du rôle et du devoir d'un chef de gouvernement parlementaire. M. de Freycinet cherchait moins à diriger sa majorité qu'à démêler la tendance dominante dans les milieux parlementaires pour y conformer sa politique. Or, il est certain qu'à cette époque l'opinion était peu favorable aux entreprises hors d'Europe. M. de Freycinet éloigna donc toute idée d'intervention, se plaça sur le terrain d'une politique expectante, s'y retrouva en parfait accord avec l'Angleterre et s'y tint jusqu'en juillet 1882. Une flotte fut bien envoyée devant Alexandrie, mais avec défense expresse de tirer le canon. Cette manifestation platonique n'aboutit à rien, le Khédive tomba sous la domination des chefs militaires, le contrôle cessa de fonctionner, et l'administration fut désorganisée. La France et l'Angleterre laissèrent ainsi une simple émotion de caserne dégénérer en révolution, et c'est là que réside la principale responsabilité de M. de Freycinet.

Hésitant entre plusieurs partis, M. de Freycinet ne savait auquel s'ar-

Digitized by Google

rêter. Chargerait-on la Turquie, comme puissance suzeraine, de faire en Égypte œuvre de répression? Essaierait-on de résoudre la question par un accord entre toutes les grandes puissances, la France et l'Angleterre abdiquant entre les mains de l'Europe? Un instant, ce mode de solution parut prévaloir. Une conférence s'ouvrit à Constantinople au mois de juin 1882, et elle inclinait à l'idée de faire intervenir la Turquie, sous le contrôle et la surveillance de l'Europe. Mais les Turcs refusèrent d'abord de participer aux travaux de la conférence, puis opposèrent à ses ouvertures des réponses dilatoires. Pendant ce temps, la situation s'aggravait en Égypte; un massacre d'Européens avait eu lieu le 11 juin à Alexandrie, et l'anarchie administrative aboutissait aux violences matérielles. C'est alors que le gouvernement anglais, sous la pression du sentiment national et de l'indignation publique, se décida enfin à prononcer et à isoler son action. Le 11 juillet, il provoque un conflit avec les autorités insurrectionnelles d'Alexandrie: la ville est bombardée, incendiée, occupée, et le cabinet Gladstone annonce l'envoi d'une expédition. A ce moment, il nous était possible encore d'aller en Égypte et d'y coopérer avec l'Angleterre. M. de Freycinet sentit la nécessité de faire quelque chose, mais essaya de réduire l'action française à sa plus humble expression. Il imagina de scinder la question, de s'attacher exclusivement à la protection du canal de Suez, sans s'occuper de la situation intérieure de l'Égypte. Il saisit le Parlement d'une demande de crédits qui eussent permis l'envoi de quelques milliers d'hommes dans l'isthme.

Ce système n'avait rien de flatteur pour l'amour-propre national: il valait mieux néanmoins qu'un complet effacement. La France s'étant gardé un pied en Égypte, rien n'eût pu s'y consommer sans son assentiment: lord Dufferin a dit depuis à l'un de nos compatriotes: « Si vous aviez envoyé quatre hommes et un caporal sur le canal, nous n'eussions pu les jeter dedans et nous aurions été obligés de compter avec vous. » Malheureusement, la Chambre ne comprit pas cette vérité. Tous les groupes parlementaires, y compris les amis de Gambetta, repoussèrent la demande de crédits; dans la séance du 29 juillet 1882, le ministère démissionna, et la France se trouva réduite à une inaction totale, tandis que la victoire facile de Tel-el-Kébir mettait à néant le pouvoir d'Arabi et livrait l'Égypte à l'occupation britannique.

Digitized by Google

M. Gladstone avait déclaré que l'Angleterre allait en Égypte uniquement pour restaurer le régime légal, c'est-à-dire le Khédive assisté du contrôle. Mais les Anglais, ayant vaincu seuls, entendaient bien ne partager avec personne le profit de la victoire. Ils essayèrent cependant de négocier avec nous et de nous amener à consacrer la suppression du contrôle à deux, en nous offrant comme consolation la présidence de la Commission de la Dette créée en 1876, dont les attributions sont spéciales et limitées. Cette compensation fut à bon droit jugée insuffisante par M. Duclerc, successeur de M. de Freycinet au quai d'Orsay. L'Angleterre procéda alors par voie d'autorité et fit rendre par le Khédive, le 7 novembre 1882, un décret supprimant purement et simplement le contrôle, ce qui entraîna la rupture des pourparlers. La France se trouve donc en présence d'une situation de fait, qu'elle n'a jamais sanctionnée et qui laisse la porte ouverte à toutes ses revendications.

Depuis, les négociations ont été reprises plusieurs fois, sans aboutir à un résultat d'ensemble. En 1884, l'insurrection du Soudan avait occasionné à l'Égypte d'immenses dépenses : les finances, mal gérées par l'Angleterre, périclitaient de nouveau : on voyait poindre la nécessité d'un emprunt ou d'une réduction de l'intérêt de la Dette. Mais la loi de liquidation ne permettant de recourir à un expédient qu'avec l'assentiment international, les Anglais, au nom de l'Égypte, durent s'adresser à l'Europe pour qu'elle déliât les cordons de la bourse et modifiât la loi de liquidation.

Le cabinet français, présidé par M. J. Ferry sut profiter habilement de cette situation. Il ne s'opposa pas, en principe, aux modifications demandées, mais réclama en échange des garanties d'ensemble. Devant la France appuyée par l'Allemagne, l'Angleterre dut faire certaines concessions, et un projet d'arrangement fut conclu entre les deux gouvernements. Les Anglais faisaient une promesse assez vague d'évacuation à l'échéance de quatre ans; de plus, les attributions de la Commission de la Dette seraient étendues de manière à lui confier un certain droit de surveillance sur l'ensemble des finances égyptiennes, et à constituer une sorte de contrôle international.

Mais l'arrangement Ferry avait un caractère tout éventuel; sa validité était subordonnée à l'accord qui devait s'établir entre toutes les puissances sur la modification réclamée à la loi de liquidation. Cet

Digitized by Google

accord ne put s'opérer qu'en 1885, à l'instant de la chute du cabine dirigé par M. J. Ferry, et les successeurs de ce ministre ne songèrent pas à faire revivre l'arrangement de 1884. Depuis cette époque, les Anglais sont demeurés en Égypte, mais ils n'y sont pas seuls; à beaucoup d'égards, l'Égypte est un domaine international : la justice, les bases de la situation financière, sans compter un grand nombre d'institutions de toutes nations, y sont placées sous une sauvegarde et une garantie collectives. Il semble que la seule politique à suivre par la France soit de se constituer le défenseur vigilant des droits communs, de les protéger contre les empiétements de l'Angleterre, de maintenir ainsi les positions prises et de réserver l'avenir. La France ne saurait trop se persuader que la défaillance de 1882 ne la condamne pas à une politique de renonciation absolue et d'abandon.

Complétons cet exposé par le tableau des dernières négociations que fit, à la même occasion, M. François Deloncle :

En 1885, on négocia à Londres, avec sir Drummond Wolf, une convention qui, sans rien garantir, avait l'avantage de nous autoriser à demander l'évacuation de l'Égypte à date fixe. C'était peu de chose. MM. Flourens et Goblet ne considérèrent pas cette satisfaction comme suffisante, et la diplomatie empêcha la signature de cette convention.

En 1889, lord Salisbury se montra disposé à reprendre les négociations sur cette base, mais M. Spuller n'accepta pas le principe d'une date éloignée, et, en avril 1889, il demanda l'évacuation immédiate. L'Angleterre voulait à tout prix convertir la Dette égyptienne. M. Spuller refusa d'autoriser la conversion et exigea l'évacuation immédiate. Il se crut une fois sur le point de l'obtenir. M. Waddington écrivait que lord Salisbury offrait d'évacuer Alexandrie, en ne laissant qu'un seul régiment au Caire. M. Spuller insista pour l'évacuation complète (dépêche de M. Charmes). Huit jours après, M. Waddington apprenait de lord Salisbury qu'il reprenait sa promesse et préférait attendre jusqu'après les élections. Après les élections, les négociations sont reprises, seulement, toutes les fois qu'on parlait d'évacuation, lord Salisbury répondait d'une façon vague et indéterminée. En 1890, M. Spuller quitta le ministère sans rien concéder. M. Ribot procéda d'une autre manière. Il accorda l'autorisation de convertir la Dette en confiant l'utilisation de ses produits à la Commission de la Dette, qui ne devait les affecter qu'à l'amélioration du gage des créances,

Digitized by Google

sans permettre leur application à la dotation de sinécures pour les Anglais. Peu après, il autorisait l'affectation d'une partie des produits de la conversion à la suppression de la corvée et à la réorganisation de l'armée. En 1891 et 1892, une autre partie desdits produits fut affectée aux chemins de fer et aux travaux de barrage sur le Haut-Nil.

En fin de compte, la conversion de la Dette égyptienne a été autorisée sans compensation. Cette conversion va s'achever sans profit pour la France, dont le but principal doit être de maintenir avant tout les capitulations, la loi sur la Dette et les tribunaux mixtes.

LES PÊCHERIES DE BEHRING

ET L'ARBITRAGE

On sait que depuis plusieurs années une contestation s'est élevée entre l'Angleterre et les États-Unis au sujet de l'exercice du droit de pêche des phoques dans la mer de Behring (1). Déjà, dans la première partie de ce siècle, un conflit de même genre avait éclaté entre les États-Unis et la Russie, qui possédait alors le territoire américain devenu depuis l'Alaska, et vendu aux États-Unis en 1867. Un traité conclu par la Russie avec les États-Unis en 1824, et avec l'Angleterre en 1825, avait réglé, au moins provisoirement, la question. Les pêcheurs étaient d'ailleurs fort peu nombreux, et les litiges, par suite, sans grande importance.

En 1870, une Compagnie américaine avait obtenu du cabinet de la Maison-Blanche le privilège de la pêche des phoques pendant 20 années. Quelques barques canadiennes avaient bien, dès 1878, fait la chasse à ces animaux, mais ce ne fut qu'en 1884 que le premier *sealer* (navire phoquier) canadien pénétra dans la mer de Behring. En 1886, il en vint 16. Alors la Compagnie privilégiée, qui d'abord avait laissé faire, adressa une plainte au Gouvernement de Washington, qui prit fait et

(1) Voir sur cette question : *Revue Française*, 1er et 15 août 1889; 1er août et 1er sept. 1890; 15 janv. et 1er juill. 1891; 15 août 1892.

Digitized by Google

cause pour ses nationaux et ordonna la confiscation et la vente de trois bâtiments britanniques saisis, cette même année, par ses gardes-pêche, se basant sur ce que nul bâtiment étranger ne pouvait venir pêcher dans ses eaux territoriales. Les mêmes faits se renouvelèrent en 1887 et en 1889, tandis que le Gouvernement britannique protestait et intervenait diplomatiquement. Le cabinet de Washington avait même poussé plus loin la protection accordée à la Compagnie de l'Alaska, qui avait un privilège, car il avait fait saisir également et condamner les navires américains qui n'appartenaient pas à ladite Compagnie et lui faisaient concurrence.

Après de longues négociations, on convint de suspendre provisoirement la pêche des phoques et de soumettre à un arbitrage l'examen et la solution des questions qui divisaient les deux Gouvernements anglais et américain. C'est dans ce but qu'un tribunal arbitral, constitué par les deux parties, vient de se réunir à Paris.

Ce tribunal aura à examiner quels étaient les droits de pêche exercés antérieurement par la Russie dans la mer de Behring, et quelle interprétation il faut donner aux traités passés par le Tsar sur ce point. Il aura aussi à examiner si, lors de la cession de l'Alaska aux États-Unis, ceux-ci ont hérité intégralement des droits de la Russie, et si la nature de la pêche, la conformation de la mer de Behring — mer fermée d'après les uns, ouverte d'après les autres — et les droits maritimes internationaux relatifs au droit de pêche, n'imposent pas des conditions spéciales. Enfin il aura à examiner si une certaine restriction ne doit pas être apportée à la pêche des phoques, dont le nombre diminue rapidement depuis quelques années (1).

Le tribunal arbitral se compose de 7 membres : 2 Anglais, lord Hannen, pair d'Angleterre, et sir John Thompson, premier ministre du Canada ; 2 Américains, l'honorable John T. Harlan, juge à la cour suprême des États-Unis, et l'honorable John T. Morgan, sénateur ; 1 Italien, le marquis Visconti-Venosta, ancien ministre des affaires étrangères ; 1 Suédois, M. Gregers Gram, ancien ministre d'État ; enfin 1 Français, le baron de Courcel, ambassadeur et sénateur, qui aura la délicate mission de présider le tribunal. Les États-Unis et la Grande-Bretagne sont représentés, l'un par M. Foster, ancien ministre, l'autre

(1) Voir à ce sujet *Revue Française*, 1er sept. 1890.

Digitized by Google

par M. Tupper, ministre de la marine et des pêcheries au Canada. Les hommes de loi les plus considérables assistent les deux parties.

Le tribunal arbitral a tenu, le 23 mars 1893, sa première réunion au quai d'Orsay. Il devra consacrer de nombreuses séances à l'examen et à la discussion des volumineux mémoires présentés des deux côtés.

A la demande des Américains, peu familiarisés avec notre langue, les débats ont eu lieu en anglais, mais les protocoles seront rédigés dans les deux langues française et anglaise.

VOULZIE.

EXPLORATEURS ET VOYAGEURS

AFRIQUE

M. *Gaston Méry* (XVII, 323), dans son récent voyage au Sahara à 1.200 kil. de Biskra, a conféré avec Mouley et Guedassen, grands-chefs azdjer de la tribu noble des Ouraghen, successeurs de Ikenhouken, qui a conclu en 1862 le traité de Ghadamès avec le colonel de Polignac. Les Touareg Azdjer se considèrent toujours comme liés par ce traité, et M. Méry a trouvé au milieu d'eux une grande sécurité. L'Oued Igharghar (12 à 30 kilom. de large) a été remonté pour la première fois de Belheiran à Timassinin; le lit de l'oued est plat de Timassinin à Menkhough. La trouée de l'Erg oriental existe réellement. Plus de 16.000 chameaux font chaque année le transport des produits du Soudan en Tripolitaine.

Le général *Swiney*, commandant la division d'Alger, est parti, le 27 mars, pour le M'Zab et l'extrême Sud. Après avoir fait étape à Metlili, Hassi, Gaa, Gour, Bouzid, il est arrivé, le 7 avril, à El Golea, où il a séjourné un jour. Le général n'ira pas à Hassi-Inifel, et il reviendra à Ghardaïa pour repartir vers Ouargla et Bou-Saada.

Le Dr *Cartan*, médecin-major de l'armée, est chargé d'une mission en Tunisie, à l'effet de poursuivre les fouilles archéologiques de Dougga.

M. *Léon Fabert* qui, en 1891-92, a accompli dans le Sahara occidental un voyage chez les Maures Trarza, est chargé d'une nouvelle mission pour augmenter nos relations avec les Maures et obtenir d'eux qu'ils commercent davantage avec le Sénégal.

Digitized by Google

Le colonel *Archinard* (XVII, 325), commandant supérieur du Soudan français, est arrivé à Mpésoba, sur les confins des États de Tieba. Il considère la période des difficultés dans le Minianka comme terminée. Il a obtenu la remise entre ses mains, à Dongoulo, des chefs peulhs Demba et Sambara, instigateurs des troubles.

Le l^t^-colonel *Combes* a poussé des reconnaissances jusqu'aux sources du Niger; les indigènes nous aident contre Samory.

Les princes de Wied et de Hohenlohe-Langenbourg viennent de former un comité qui doit organiser, au Cameroun, une expédition allemande pour reprendre la suite des expéditions Morgen et Zintgraff (1890-1891) dont on connaît l'insuccès, et pour atteindre l'hinterland que la France réclame depuis les explorations de MM. Fourneau, Gaillard, Mizon, de Brazza et Maistre.

Le capitaine *Bia* (XVII, 274 et 324) est mort le 30 août 1892 à Ntenke, d'une fièvre bilieuse hématurique. Le l^t^ *Franqui*, avec le reste de l'expédition, quitta Bunkeia (Katanga) le 14 septembre et se dirigea vers Lousambo. Arrivées en même temps sur le Lomami, les expéditions Franqui et *Delcommune* furent réquisitionnées par le l^t^ *Dhanis* et l'aidèrent à vaincre les Arabes à Gongo-Lutete. Les Arabes étaient 15.000 (5.000 commandés par Sefu, 10.000 commandés par Muini-Moharra). Le l^t^ Dhanis avait avec lui 4.000 guerriers des chefs Gongo-Lutete et Lupunug; 1.500 fusils furent pris aux Arabes; on fit 1.000 prisonniers. A cette nouvelle, un grand nombre d'indigènes se sont soulevés contre la domination arabe.

M. *Peters*, agent de l'État du Congo, a été assassiné près de Bassankussu (région de l'Oubanghi) par les indigènes : on attribue cet événement au mécontentement produit par la répression de l'esclavage dans la région de la Maringa et de l'Oubanghi.

Le P. *F.-J.-B. Huberlant*, provicaire apostolique du Congo belge, est mort à Scheut-lès-Bruxelles, le 24 mars; né en 1853, il partit pour le Congo en août 1886 et y resta jusqu'en août 1892.

La sœur *Marie-Christine* (Mlle Léonie Maeynaert) est décédée au couvent de Nemlao, près Banana, le 10 février.

Le Dr *Stuckens*, parti le 6 janvier pour la Cie du chemin de fer du Congo, est mort à Matadi en mars.

MM. *Joseph Thomson* et *James Grant*, chargés par la Cie britannique Sud-africaine de visiter le lac Bangouelo et la région avoisinante,

Digitized by Google

partirent de Quilimane le 15 juin 1890, remontèrent le Zambèze, le Chiré, passèrent à Blantyre (mission écossaise) et arrivèrent au Nyassa. De Katakota, sur ce lac, M. Thomson traversa le Marimba, la Loangoua, les monts Mouchinga (2.200 à 4.500 pieds) et arriva à Lounga, espérant y voir le lac Bangouelo; mais c'était la saison sèche, et les eaux s'étaient retirées au nord, le Tchambézi n'apportant plus, en cette saison, ses eaux au lac. Parvenue à Tchitambo, la mission reconnut le Louapoula et ses affluents, mais les guides venant à manquer, elle dut tourner au sud, traversa l'Iramba, la rivière Kafoué, le Manica, le Machoukouloumbé et revint par le Nyassa. Le 18 février 1891, elle était à Blantyre. Entre le Nyassa et la Loangoua habitent les Vouanyassa (Bantous), gouvernés par les Zoulous; à l'ouest de la Loangoua, jusqu'au Louapoula et au Kafoué, vivent les Babisa, les Brousi, les Baoulala et les Bairamba (voir *the Geographical Journal*, 1893, II, avec *carte)*.

M. *Gaston Angelvy* (XVII, 324) a remonté le Zambèze d'Ignacereira à Tête, d'où il a écrit le 21 janvier, et où il a rencontré M. *Décle;* ce dernier compte visiter le lac Nyassa et rentrer par Zanzibar en juin.

Le capitaine anglais *L.-F. Spring* se propose de coloniser un territoire de 300 milles carrés entre le Zambèze et la rivière Sabi, et cédé à l'influence anglaise par le traité anglo-portugais de 1891; une station sera fondée à proximité du chemin de fer de Beïra et servira de base d'opération à des explorations envoyées à la recherche de gisements d'or. L'avant-garde de cette expédition a quitté Londres pour le Mozambique, le 1er avril.

M. *A. Vaughan Williams* a remonté le Sabi, qui se jette dans le canal de Mozambique, sur 48 kilom., limite du point où se fait sentir la marée; il y est entré par le Makaou, branche septentrionale (1.600 mèt. de large, 1m,50 de profondeur à marée basse). Les habitants parlent le banyaï et sont ennemis des Zoulous; le caoutchouc est abondant. Sur le Bouzi se rencontrent quelques ruines.

Le major *de Wissmann* ne transportera pas son vapeur sur le Tanganika; le *Wissmann* restera sur le Nyassa et passera au service de l'administration des colonies allemandes. L'expédition a coûté 825.000 francs; elle va fonder une station à l'extrémité sud de ce lac, sur un emplacement concédé par l'Angleterre; un port fortifié sera construit au nord du lac, en territoire allemand. Le remorqueur *Pfeil*

Digitized by Google

et d'autres bateaux de petites dimensions établiront une communication entre le Nyassa et les bouches du Zambèze. M. Wissmann est reparti pour la côte.

Le lt *Langheld*, qui doit arriver au lac Victoria en avril, réunira les diverses expéditions dirigées vers le lac par le comité antiesclavagiste allemand pour créer une série de stations. Il est accompagné de ses deux frères, du comte *Perponcher*, de 100 Askaris et de 500 porteurs; il y a actuellement au lac 14 Européens et 100 soldats.

Le comte *de Schweinitz* a installé un chantier pour la construction de bateaux sur l'île Ukerewe (lac Victoria); ce chantier porte le nom du Dr Peters.

M. *Hermann*, délégué du gouvernement allemand pour la colonie de Kouboub (S.-O. africain), a développé dans cette colonie l'élevage du bétail; des laines et des poils de chèvres angora sont déjà exportés au Cap.

M. *Chandler*, après avoir remonté la Tana, est arrivé à Hameye; il n'a pas trouvé, pas plus que M. Dundas, les monts Friedrich-Franz et Galla, signalés par Peters.

ASIE, OCÉANIE ET AMÉRIQUE

M. *Octave Diamanti* vient d'exécuter un voyage rapide de Téhéran à la frontière de Chine; il a passé par les monts Elbrouz, la Caspienne, le chemin de fer transcaspien, Boukhara, Samarcand, Tachkent et le Pamir.

M. *Mac Gregor*, gouverneur de la Nlle-Guinée anglaise, vient explorer l'île de Kirivina ou Trobriand (8° 24′ 19″ et 8° 48′ 17″ lat. S.; longueur : 44 kilom., 4) et la partie de la Nlle-Guinée comprise entre Ouedan et Radaoua. La station de Dobou, qu'il a visitée, est par 9° 45′ lat. S.

Le Dr *Mierisch*, chargé en 1891 par le gouvernement du Nicaragua d'explorer la côte orientale du pays, a constaté que le massif de Pis-Pis (500 mètres) est le nœud d'où rayonnent les principaux cours d'eau (Prinzapolca, etc.); la population se partage en deux tribus : Mosquitos et Soumous. L'exploitation de l'or assure l'avenir du pays.

Digitized by Google

DEUX PUBLICATIONS ITALIENNES

A l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, on vient d'entreprendre en Italie deux publications que la *Revue française* a le devoir de signaler à ses lecteurs, car elles intéressent au plus haut point la science géographique.

La première émane du Gouvernement. Se conformant au conseil que lui donnait il y a quelques années M. Henry Harrisse (1), le Ministère de l'Instruction publique du royaume d'Italie fait actuellement préparer, en souvenir des fêtes de Gênes, un magnifique recueil où seront réunis tous les documents des xve et xvie siècles relatifs à Christophe Colomb et à la découverte du Nouveau-Monde (2).

A l'heure actuelle ces documents sont épars dans une foule d'ouvrages qu'il n'est pas toujours possible de se procurer. Beaucoup d'entre eux n'ont jamais été reproduits intégralement, d'autres sont imprimés d'une manière incorrecte ; ce qui, joint aux difficultés particulières qu'offrent les études colombiennes, rend les recherches des historiens aussi lentes que pénibles. Depuis longtemps on demandait que ces précieux matériaux fissent l'objet d'une publication d'ensemble établie d'après les principes de la critique moderne. Maintes fois les hommes compétents en avaient réclamé une édition complète, définitive, arrêtée sur les textes originaux et accompagnée d'un commentaire méthodique. Mais l'immensité d'un pareil travail effrayait les gens du métier, la dépense faisait reculer les éditeurs et elle eût dépassé les ressources d'un particulier.

Le Gouvernement italien a levé ces deux obstacles. Il s'est chargé des frais de l'entreprise, ce qui a résolu la question d'argent. D'autre part, il a su grouper autour de l'œuvre une douzaine de laborieux érudits qui, s'étant partagé la besogne, parviendront aisément à la mener à bien. On ne saurait trop le louer de cette intelligente initiative. En la prenant, il a bien mérité de la science. L'ouvrage qu'il nous promet rendra en effet des services inappréciables, en même temps qu'il constituera le plus beau des monuments élevés à la gloire de Christophe Colomb.

Le plan de la publication vient d'être arrêté et communiqué à la presse. Il répond aux desiderata des américanistes les plus exigeants. Le recueil projeté ne comportera pas moins de 14 volumes in-4° ; c'est dire qu'on ne recule ni devant la peine, ni devant la dépense. Plusieurs de ces volumes

(1) H. Harrisse, *Le Quatrième Centenaire de la découverte du Nouveau-Monde.* Lettre adressée à S. E. le Ministre de l'Instruction publique du royaume d'Italie. Gênes, 1887, gr. in-8°.

(2) Le titre général du recueil sera : *Documenti e studi su Cristoforo Colombo*. Voir ci-après le détail.

Digitized by Google

sont dès à présent en cours d'impression, et l'on annonce que deux ou trois d'entre eux pourront paraître d'ici quelques semaines. Nous croyons utile d'en donner ci-dessous la nomenclature exacte, d'après une liste officielle qui a passé sous nos yeux (1) :

Première partie (3 vol.). — Cesare de Lollis, Recueil complet par ordre chronologique des écrits de Christophe Colomb connus jusqu'à ce jour.

Deuxième partie (3 vol.). — L. T. Belgrano et M. Staglieno, Documents privés relatifs à Christophe Colomb et à sa famille. — Les mêmes, Le « Codice diplomatico » de Christophe Colomb, publié d'après le manuscrit des archives des Affaires étrangères de Paris, avec variantes tirées du manuscrit des archives de Gênes. — C. de Simoni, Questions colombiennes. A. Salvagnini, Christophe Colomb et les Colombo corsaires du xve siècle. A. Neri, Les portraits de Christophe Colomb. M. Rossi, Les médailles de Christophe Colomb.

Troisième partie (2 vol.). — G. Berchet, Les sources historiques italiennes relatives à la découverte du Nouveau-Monde : préface et documents; relations contemporaines.

Quatrième partie (2 vol.). — E. A. de Albertis, L'art nautique à l'époque de Christophe Colomb. — T. Bertelli, La déclinaison de l'aiguille aimantée et ses variations dans les parties du globe parcourues par Christophe Colomb. V. Bellio, Anciennes cartes géographiques conservées en Italie et concernant l'Amérique.

Cinquième partie (3 vol.). — G. Celoria et G. Uzielli, Paolo dal Pozzo Toscanelli, astronome et géographe florentin du xve siècle. — G. Pennesi, Pierre Martyr d'Anghiera. P. Peragallo, Leone Pancaldo. L. Hugues, Américo Vespuce, Jean de Verrazzano et Battista Genovese. V. Bellemo, Jean Cabot. A. da Mosto, Antoine Pigafetta. — M. Allegri. Jérôme Benzone.

Sixième partie (1 vol.). — G. Fumagalli et P. Amat di San Filippo, Bibliographie des ouvrages imprimés en Italie sur Christophe Colomb et la découverte de l'Amérique.

Il s'agit là, comme on peut le voir, d'une véritable encyclopédie colombienne, qui sera pour les historiens de la géographie une mine incomparable de renseignements et un instrument de travail de premier ordre. Mais l'ouvrage aura peut-être bien un autre mérite. On nous donne en effet à espérer qu'il contiendra beaucoup d'inédit, et il y a des chances pour que cette promesse ne reste pas lettre morte. S'il en est ainsi, la valeur intrinsèque du recueil sera considérablement accrue. Inutile d'ajouter que ceux qui ont reçu mission de le rédiger sont des écrivains qui ont fait leurs preuves. L'œuvre est entre bonnes mains : tout permet de croire qu'elle répondra à la légitime attente du monde savant.

---

(1) Cette liste se trouve dans le premier numéro du *Toscanelli*, dont nous parlons plus loin. — Nous traduisons les titres des divers volumes en français.

Digitized by Google

Parallèlement à cette grande publication, l'un des érudits les plus estimés de l'Italie vient d'en entreprendre une autre, d'apparence plus modeste, mais qui ne rendra pas de moindres services. M. Uzielli, dont on connaît les remarquables travaux sur Toscanelli et les vieux géographes italiens(1), a eu l'heureuse pensée de fonder à Florence une revue périodique entièrement consacrée à l'histoire de la découverte du Nouveau-Monde (2). Il se propose d'y élucider, à l'aide de ses recherches personnelles et avec le concours de collaborateurs autorisés, les mille questions encore obscures qui se rattachent aux voyages de Colomb et de ses continuateurs. Ce sera en quelque sorte le complément du grand ouvrage imprimé sous les auspices du Gouvernement. Celui-ci fixera l'état de la science à la date du centenaire célébré l'année passée. La revue enregistrera, au fur et à mesure des trouvailles effectuées par les chercheurs, les résultats nouveaux qui viendront peu à peu modifier nos connaissances.

Une publication dirigée par un savant comme M. Uzielli ne peut qu'être nettement scientifique. Aussi n'est-ce pas un *magazine* destiné à l'amusement des gens du monde que l'éminent professeur a entendu créer. C'est un bulletin critique qui s'adresse exclusivement aux hommes d'étude, aux spécialistes. On n'y trouvera que des données positives, des documents d'archives, des dissertations sur les points controversés de la primitive histoire de l'Amérique. Les bavardages n'y auront point de place, à telles enseignes que M. Uzielli nous annonce sa ferme intention de ne pas s'astreindre à une périodicité régulière : il ne fera paraître un numéro que lorsqu'il aura quelque chose à dire à ses abonnés. C'est le bon système, du moment qu'on veut faire de l'érudition sérieuse et loyale.

Nous avons entre les mains le premier fascicule de sa revue. Nous ne l'analyserons pas. Pour en donner une idée juste, le plus simple est de citer au hasard les titres de quelques-uns des articles qu'il renferme. — I. *Les historiens de Paolo dal Pozzo Toscanelli et sa carte maritime envoyée à Christophe Colomb.* — II. *Nouveaux documents sur Améric Vespuce et sa famille.* — VII. *Le nouveau continent avant la découverte de l'Amérique.* — IX. 1. *Sur*

---

(1) Indépendamment d'un grand nombre de livres et de brochures sur Toscanelli, qu'il a contribué plus que personne à faire connaître, M. Uzielli a publié un excellent atlas d'anciennes cartes italiennes : *Mappamondi, carte nautiche, portolani ed altri monumenti cartografici, specialmente italiani, dei secoli* XIII-XVII, Rome, 1882, in-4°. Ce précieux recueil est trop peu connu en France. — On a vu plus haut que M. Uzielli prépare un volume sur Toscanelli pour la collection entreprise par ordre du Gouvernement italien. Il va nous donner en outre une édition entièrement refondue du célèbre ouvrage de Bandini, *Les Voyages et les Écrits d'Améric Vespuce.* Ce travail paraîtra le mois prochain à Florence, chez Loescher, en 2 vol. in-4°.

(2) TOSCANELLI, *Notes et documents concernant les rapports entre l'Italie et l'Amérique*, Florence, Loescher et Seeber, gr. in-8°. Le premier fascicule a paru à la fin de janvier 1893. Les suivants paraîtront à intervalles irréguliers. Le prix de chaque livraison variera suivant le nombre des pages, figures et fac-similés.

Digitized by Google

l'arrivée à Florence, au mois de mars 1493, de la nouvelle de la découverte du Nouveau-Monde. 3. *La méridienne de Toscanelli dans l'église Santa Maria del Fiore*. 8. *Un compagnon imaginaire de Christophe Colomb*. 9. *Les Toscanelli de Dieppe en France*. — Tous ces articles sont écrits par des hommes qui connaissent à fond l'histoire, la géographie et la cosmographie de la Renaissance et qui savent en parler sans pédantisme. Ce dernier trait est assez rare pour qu'on n'omette pas de le signaler. Le lecteur voit maintenant à qui il a affaire: il lui est facile de se rendre compte du programme que s'est tracé M. Uzielli ainsi que des services que sa publication est appelée à rendre.

N'oublions pas de dire que cette publication est rédigée en français, en très bon français même : à cet égard, elle rendrait des points à plus d'un de nos périodiques.

M. Uzielli a donné à sa revue un titre et un sous-titre qui appellent quelques réflexions. Il l'a intitulée Toscanelli, du nom de l'illustre astronome dont les travaux ont tant contribué au mouvement géographique du xve siècle ; puis, au-dessous, il a inscrit cette légende explicative : *Notes et documents concernant les rapports entre l'Italie et l'Amérique*.

Pourquoi a-t-il été choisir le nom de Toscanelli? Pourquoi n'a-t-il pas pris de préférence, s'il tenait à un titre de ce genre, le nom de Colomb, plus expressif, plus populaire? C'est bien simple. Depuis vingt ans M. Uzielli étudie avec passion l'œuvre de Toscanelli: il est le chef de cette école historique qui regarde le grand savant florentin comme l'initiateur, on pourrait presque dire comme l'auteur principal de la découverte du Nouveau-Monde. L'année dernière encore, il a publié un volume où cette thèse est développée à l'aide de quelques arguments nouveaux (1). La thèse est connue. Toscanelli, dit-on, a été l'inspirateur et le conseiller de Colomb. C'est lui qui l'a soutenu, guidé, encouragé dans ses projets. L'immortelle entreprise de 1492 est leur œuvre commune : à l'astronome revient la gloire de l'avoir conçue; au marin, celle de l'avoir exécutée.

Bien que cette opinion soit contestable et qu'elle puisse être tout au moins taxée de grave exagération (2), nous trouvons absolument légitime que M. Uzielli ait pris le nom de son héros préféré pour en faire le titre de sa revue. De sa part un tel choix est tout naturel : c'est à la fois un hommage rendu à une mémoire justement vénérée et une manière d'affirmer son sentiment sur le rôle capital qu'il prête à Toscanelli dans la découverte du Nouveau-Monde.

Mais si l'on rapproche ce titre de « Toscanelli » du sous-titre qui l'accom-

---

(1) *Paolo dal Pozzo Toscanelli iniziatore della scoperta d'America*, Florence, 1892, in-8°.

(2) Voir la réfutation qu'en a faite en dernier lieu M. Harrisse, *Christophe Colomb devant l'histoire*, Paris, 1892, in-8°, p. 87 et 120. On sait que M. Harrisse n'est pas suspect en la matière, puisque c'est lui qui, le premier, a établi par un document irrécusable l'existence de rapports entre Colomb et Toscanelli.

Digitized by Google

pagne, on est amené à se faire une petite question. M. Uzielli ne céderait-il pas, un peu trop volontiers, aux idées qui ont cours aujourd'hui parmi ses compatriotes au sujet de la découverte de l'Amérique? Jusqu'à présent on était habitué à croire que ce mémorable événement était dû surtout à l'Espagne, et cette croyance paraissait accréditée même au delà des Alpes. Mais dans ces derniers temps une nouvelle opinion s'est formée en Italie, opinion qu'on a vu s'étaler sous mille formes naïves pendant les fêtes de Gênes. Ce n'est plus l'Espagne, au dire de nos voisins, c'est bel et bien l'Italie qui a le droit de revendiquer l'honneur d'avoir révélé à l'Ancien Monde l'existence du Nouveau. Voici la chose dans toute sa simplicité. C'est Toscanelli qui a déterminé Colomb à entreprendre son voyage; or Toscanelli était un Italien. C'est Colomb qui le premier a eu l'audace d'affronter la mer inconnue et de traverser l'Atlantique; or Colomb était un Italien. C'est Vespuce, c'est Cabot, c'est Verrazzano, qui marchant sur ses traces ont complété son ouvrage; or ces trois navigateurs étaient des Italiens. Donc la découverte de l'Amérique est une œuvre essentiellement italienne: on a même écrit que l'Italie devait en réclamer le bénéfice comme une « propriété nationale ».

Nous ne nous attarderons pas à relever ce qu'il y a de fantaisiste dans cette prétention. Personne ne conteste à l'Italie le mérite d'avoir donné le jour aux grands hommes dont on vient de rappeler les noms. Mais c'est à cela, à cela seulement, que se borne son rôle dans la découverte du Nouveau-Monde. Toscanelli, jusqu'à nouvel ordre, n'a pas plus contribué à cet événement que tels ou tels autres cosmographes contemporains. Quant à Colomb et à ses émules, ils n'ont jamais navigué ni découvert quoi que ce soit pour le compte de leur patrie. C'est au service de princes étrangers, avec le concours de marins étrangers, à l'aide de vaisseaux étrangers, bien plus c'est contre les vœux et les intérêts de l'Italie, qu'ils ont accompli leurs admirables explorations. L'Italie n'a donc rien à réclamer en cette affaire, hors la gloire de les avoir vus naître. C'est déjà très beau, et bien des pays, certes, s'en contenteraient.

M. Uzielli est un esprit trop judicieux pour épouser, sans réserves, la singulière doctrine qui prévaut actuellement dans la Péninsule. Nous craignons toutefois qu'il se soit cru obligé d'y faire une concession, un sacrifice de circonstance. De là viennent sans doute le titre et le sous-titre qu'il a imposés à son périodique. Passe encore pour le titre, mais le sous-titre est de trop. Il semble indiquer que la revue s'attachera, de préférence, à justifier les revendications inattendues de l'Italie à l'égard de la découverte de l'Amérique. Nous ne croyons pas, à vrai dire, que telle soit l'intention de M. Uzielli, mais on peut s'y tromper. Aussi, dans l'intérêt de sa publication, le savant directeur fera-t-il bien de dissiper à bref délai cette équivoque.

Autre observation : à supposer que le sous-titre ne risque pas d'être interprété comme nous venons de le faire, il a besoin, à un autre point

Digitized by Google

de vue, d'être expliqué. Les mots *Notes et documents concernant les rapports entre l'Italie et l'Amérique* donnent à penser que M. Uzielli ne s'occupera dans sa revue, que du « côté italien » de la découverte du Nouveau-Monde. Qu'il s'en occupe principalement, cela va de soi, puisque c'est sa spécialité, puisqu'il habite l'Italie, qu'il y imprime son recueil, qu'il a sous la main les admirables ressources des archives florentines. Mais il serait fâcheux qu'il s'enfermât systématiquement dans ce cadre étroit, car alors il n'intéresserait guère que ses compatriotes, et condamnerait sa revue à ne rayonner que dans un petit cercle local. Comme ce n'est certainement pas le but qu'il se propose, comme il vise manifestement à avoir pour lecteurs les savants du monde entier, il faut de toute nécessité qu'il se montre plus éclectique. Il faut qu'il ne se borne pas à publier des études sur « les rapports entre l'Italie et l'Amérique », mais qu'il fasse, autant que possible, entrer dans son programme les rapports des autres pays avec cette même Amérique. C'est ici que son sous-titre apparaît comme un embarras. Nous ne lui demanderons pas d'y renoncer, mais nous lui demanderons de vouloir bien déclarer dans son prochain numéro, qu'il ne s'assujettira pas à le respecter servilement. De cette manière, il donnera une base plus large à sa publication et il assurera un meilleur succès à cette tentative méritoire.

G.

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES ET COLONIALES

Sénégal : *Cercle de Sedhiou*. — Le capitaine Grand, administrateur du cercle de Sedhiou, a fait connaître qu'au 31 janvier, on avait terminé la récolte et commencé les échanges. Les cultivateurs sont satisfaits. Il a été expédié, pendant le mois de janvier, 77.533 kilos d'arachides et 1.185 kilos de caoutchouc. Le capitaine Grand s'est rendu dans le courant du mois à Counaria, sur la rive gauche de la Casamance, au sud de Sedhiou. Les habitants ont protesté de tout leur dévouement pour la France. L'administrateur a ensuite visité le village de Cougneubé, à 12 kil. de Couniara, et y a reçu un bon accueil des habitants. Enfin, il s'est rendu à Samine, sur le marigot du même nom, à 5 kil. au S.-O. de Cougniribé. Le but de ce voyage était surtout de reconnaître le chemin qui conduit de Couniara à Samine. Ce chemin n'est qu'un sentier étroit et tortueux. Le pays est couvert sur les trois quarts de sa surface de forêts de bambous qui rendent son accès difficile. Les habitants cultivent peu. Le seul trafic consiste en échange de bœufs. Mais, depuis quelques mois, l'épizootie a tout détruit. Les éléphants fréquentent le pays, de sorte que, de temps en temps, les habitants se procurent un peu d'ivoire.

Digitized by Google

Cercle de Podor. — Les cultures réussissent bien, principalement dans le Lao. Les graines mises à la disposition de la population donnent de bons résultats. L'arachide est surtout cultivée du côté de Gobrie et de Médina-N'Djabé. L'indigo et le coton viennent bien dans le cercle de Podor. Un vol de sauterelles a causé des dégâts assez considérables entre Aléibé et Oualaldé. Le commerce de la gomme est peu actif; les Maures, trouvant trop bas le prix de 0 fr. 50 que leur offrent les traitants, attendent des cours plus élevés pour se défaire de leurs chargements. *(Journal officiel du Sénégal.)*

Divers. — Le gouverneur va inaugurer les nouvelles routes du Baol, du M'Badane, du Sine et la ligne télégraphique qui dessert Tivaonane, Lambaye, Fissel et Foundiongue. Dans le cercle de Kaedi, le commerce est nul; la traite de la gomme n'est pas encore commencée.

Fodé-Kaba. — Fodé-Kaba, un des chefs du Fogny (Haute-Casamance), près de la frontière de la Gambie, a été attaqué par les Diolas dans un tata. Ils lui ont tué 27 hommes, pris plusieurs femmes et brûlé 3 villages. Le vide se fait autour de lui. Fodé-Kaba avait eu, il y a deux ans, une entrevue avec le gouverneur du Sénégal; il ne nous était pas hostile, mais il pressurait ses voisins et faisait payer un lourd tribut aux caravanes. Il commandait à un millier de guerriers.

Guinée française : *Fouta-Djallon* (XVII, 327). — Des traités ont été passés les 3 et 9 février 1893 avec les chefs du Téné et du Barigou, par l'administrateur Alley, afin d'empêcher que les caravanes ne soient rançonnées par ces chefs lorsqu'elles vont de la côte au Fouta-Djallon. M. G. Paroisse, chargé d'une mission au Fouta-Djallon, a quitté Dubreka; il se rend à la rivière Badi.

Dahomey : *Délimitation.* — La Commission chargée de la délimitation entre les possessions françaises du Dahomey et la colonie allemande de Togo est composée de MM. Colson, lieutenant de vaisseau, attaché à l'état-major du général Dodds, Steiner, lieutenant d'artillerie de marine, Labarre, enseigne de vaisseau.

Effectifs. — Deux compagnies franches seront formées, à Abomey et à Porto-Novo, à l'aide de volontaires européens et indigènes. Leur rôle consistera à assurer la sécurité des établissements français du Bénin, dans les régions qui ne sont pas pourvues de postes fixes. Elles seront composées d'une section d'Européens et de trois sections de tirailleurs indigènes (Haoussas ou Sénégalais), chaque section étant commandée par un sous-officier européen.

Expulsion d'étrangers. — Un Anglais, Richard Johnson Bucknor, possédant une maison de commerce à Porto-Novo, a été expulsé des établissements français du Bénin. Il était accusé d'avoir entretenu une correspondance avec Behanzin.

Douanes. — Du 1er janvier au 25 mars 1893 les recettes douanières pour la colonie du Bénin se sont élevées à 231.000 fr., qui se décomposent ainsi :

Digitized by Google

Porto-Novo, 125.000; Kotonou, 30.000; Whydah, 36.000; Grand-Popo, 40.000. Le mouvement commercial de Whydah pour la même période présente les chiffres suivants : 473.000 fr. à l'importation et 520.000 à l'exportation.

Nouvelles. — Le général Dodds s'embarquera à Kotonou le 18 avril, où il prendra passage sur le *Thibet* qui arrivera à Marseille vers les premiers jours de mai. Il se trouve actuellement à Whydah, dans l'ancienne factorerie Régis transformée en fort. En échange, il a donné à cette maison les locaux précédemment occupés par la maison allemande Wolber et Brohm expulsée du Dahomey.

La route de Whydah-Plage à Whydah-Ville est défectueuse. On construit à Kotonou un hôpital qui pourra contenir 50 malades, il sera terminé dans trois mois. Le *Stamboul* a trouvé en rade de Kotonou le transport-hôpital *Mytho* à bord duquel étaient 400 malades. Le *Mytho* rentre en France.

Yorouba : *Anglais.* — M. T.-G. Carter (XVII, 188 et 323) gouverneur de la colonie de Lagos, a signé le traité suivant avec le grand chef du pays de Yorouba (voir la position du Yorouba dans la carte du Dahomey-Yorouba, *R. F.*, X, p. 193, 15 août 1889, n° 76, et l'article du baron d'Avril sur le Yorouba, t. X, nos 75 et 76) :

Je soussigné, Alafoui de Oyo, reconnais et promets que :

1. La paix est désormais établie entre la reine d'Angleterre et le peuple de Yorouba; s'il venait à se produire des complications, le gouverneur Carter serait notre arbitre;

2. Tout sujet britannique pourra circuler librement dans tout le Yorouba, pourra y bâtir des maisons, y acheter du terrain, y faire le commerce et l'industrie avec l'approbation du gouverneur de Lagos et en se conformant aux lois en usage dans notre pays;

3. Je ferai donner un passeport à tous ceux de mes sujets qui désireront se rendre à Lagos;

4. Je m'engage à faire tout mon possible pour encourager le commerce avec le pays voisin de Yorouba et avec Lagos;

5. Je m'engage à protéger encourager les missionnaires de la religion chrétienne;

6. Je m'engage à mettre fin immédiatement aux sacrifices humains dans tout le pays que je gouverne;

7. Je m'engage à ne point faire la guerre contre les tribus du voisinage de Lagos, ce qui pourrait empêcher le commerce de se faire et entraver les intérêts des sujets de la reine;

8. Je m'engage formellement à ne jamais faire aucun traité avec une autre nation quelconque, à moins d'avoir obtenu le consentement du gouverneur de Lagos. Je m'engage également à ne jamais céder une partie de mon territoire à qui que ce soit, sauf avec le consentement dudit gouverneur;

9. Le gouverneur de Lagos me payera la somme de 2.500 francs toutes les années, à partir du 1er janvier, sauf dans le cas où je violerais une ou plusieurs de ces clauses : dans ce cas, le gouverneur aura la faculté de se refuser soit momentanément, soit définitivement, à me payer ladite somme;

10. Je m'engage également à obtenir le consentement de la coopération de tous les rois et chefs du pays de Yorouba, dont je suis le chef principal.

Digitized by Google

Un chef puissant des Ekitiparapos, peuplade alliée aux Illorins, a envoyé des messagers à Lagos pour exprimer son désir de conclure la paix avec les Ibadans, que M. Carter a déjà réconciliés avec les Illorins, et de voir le gouverneur de Lagos venir dans son pays pour le pacifier. Ogedemgbe, le chef en question, était autrefois hostile aux Anglais : c'est lui qui avait fait échouer la première mission Carter auprès des Illorins en 1889. M. Carter est rentré à Lagos.

Afrique australe : *Territoire de la British South African Company.* — La *British South African C°*, lors de sa dernière Assemblée générale, s'est résignée à ajourner à l'année suivante la séduisante perspective d'un dividende. En revanche, elle comptait commencer sous peu les travaux de la ligne ferrée de Vryburg à Mafeking. Depuis le 17 février 1892, le télégraphe va jusqu'au Fort Salisbury, soit à 1.351 kilomètres de Mafeking (XV, 362). Cette ligne a coûté 2.320.000 francs. Ce capital a rapporté 4 0/0 dès la première année. La force armée de la Compagnie se compose de 40 agents de police blancs et 35 noirs. La force défensive peut atteindre 1.500 hommes, dont 500 volontaires. A Fort Salisbury, une administration communale a été établie, ainsi qu'à Victoria et à Umtâli. Une banque y fonctionne, un journal s'y publie, des commerçants y sont établis. On y trouve 5 juges de paix, 6 officiers de l'état civil, 1 notaire, 6 commissaires des mines, 5 médecins et un maître général des postes. Le Mashonaland a adhéré à l'Union postale universelle. Des plantations de café ont réussi au nord du Zambèze. Les revenus de la Compagnie ont été de 56.000 fr. par mois, provenant surtout de ventes de terre, de licences pour commerce, des postes et télégraphes. 857 hommes, 184 femmes mariées, 80 femmes célibataires et 146 enfants ont émigré dans le Mashonaland. L'exploitation de l'or est active, et 15.500 *claims* ont été enregistrés.

Voici les principales conditions imposées aux immigrants par la Compagnie : 1° payement d'une rente annuelle de 75 fr. pour chaque portion de 3.000 acres et de 5 fr. pour chaque 200 acres en plus ; 2° toutes les pierres précieuses, les minerais et huiles minérales sont réservées à la Cie ; 3° celle-ci se réserve de tracer des routes, voies ferrées et télégraphes au travers des propriétés, moyennant indemnité ; 4° l'obligation, pour l'acheteur des terres, de faire occuper sa concession de terre dans les cinq mois. Quarante fermes sont déjà établies. Les principales productions sont : le coton, le tabac, le café, le nitrate, la potasse, le plomb, le cuivre, l'argent, l'or, le fer, le platine, la chaux. Le climat est sain et la terre fertile.

Flottille. — *The African international flotilla and transport Company* fait construire trois navires à vapeur, un chez MM. Yarrow, les autres chez M. Thornycroft, en vue d'établir un service de navigation bi-mensuel de Chindé à Tété, et de Chindé à Kahinga. Elle organise un service de phares et établira des quais et des magasins le long du Zambèze et du Chiré. Son capital est de 50.000 £, dont la moitié a été versée. Les opérations commencent en janvier.

Digitized by Google

Nouvelles Sociétés. — Une nouvelle Société anglaise s'est formée pour exploiter l'Afrique portugaise. Elle porte le titre de *the United Goldfields of Manica*, au capital de 135.000 £ (3.375.000 fr.) divisé en parts d'une livre. Elle a obtenu la cession des droits de la Société : *The Goldfields of Manica*, qui avait obtenu de la Cie du Mozambique, le 14 décembre 1888, la concession des placers de Massikessé.

Une Société dite « Compagnie du Nyassa » vient de se fonder à Lisbonne, au capital de 25 millions de francs. Sur les bénéfices, 7 1/2 0/0 seront réservés au gouvernement portugais, 5 0/0 aux directeurs, 5 0/0 formeront le fonds de réserve. La Compagnie a la concession, pour 97 ans, du chemin de fer du lac Nyassa, et l'exploitation, pour 35 ans, des territoires avoisinant ce lac.

Chemins de fer. — Une ligne ferrée est projetée entre Walfish-bay et Mafeking (Bechuanaland), par Sandfontein et Rietfontein ; cette ligne conduira aux mines d'or de Witwatersrand (Transvaal) en faisant économiser deux jours de mer et un jour de wagon sur la voie du Cap.

Le chemin de fer reliant la capitale de la colonie du Cap à Pretoria, capitale du Transvaal, a été inauguré le 1er janvier.

Beïra. — Beïra renferme 500 Anglais. Le directeur d'une maison anglaise de transports qui vient d'organiser un service sur la Poungoué, M. Johnston, déclare qu'il n'a qu'à se louer de la Cie de Mozambique ; elle facilite le débarquement et le service des douanes. Les rues de Beïra ont bon aspect ; les maisons s'y vendent de 3 à 500 livres. A Noël, 56 kilom. de voie ferrée étaient terminés. La première locomotive a quitté Beïra le 28 novembre.

Afrique orientale allemande : *Nouvelles.* — Les perles provenant de la baie de Mouasi, au sud de Mikindani, ayant été reconnues de belle qualité par l'Académie minéralogique de Berlin, la pêche de ces perles va être affermée par le gouvernement allemand. La Société de l'Ousambara étend sans cesse ses cultures de café.

Le 2 mars, le Reichstag a voté 2.500.000 marks pour la répression de l'esclavage et la protection des intérêts allemands en Afrique orientale. Le lieutenant *Prince*, commandant de la station de Tabora, s'est emparé de la ville fortifiée du chef Sikki, après trois jours de siège.

Somalis : *Exploration Dundas sur la Djouba.* — Le commandant F.-G. Dundas (XVI, 486) a exploré, pour l'*Imperial British East african Company*, le fleuve Djouba, qui forme la limite anglo-italienne en Afrique orientale (convention de mars 1891). Monté sur le *Kénia*, armé de 2 canons Maxim, M. Dundas, après avoir franchi la barre de l'embouchure trouva un fleuve de 230 mètres de large. Gobouen, à 4 kil. de l'embouchure, pourrait facilement être relié à Kismajou par un tramway qui drainerait les produits de l'intérieur. On rencontre plus loin les villages somalis de Hadjouen et de Hadjoualla (900 hab. chacun), puis Mansour et Bardera (à 620 kilom. de l'embouchure). A Bilo (à 160 kilom. de l'embouchure), la Djouba se divise en deux branches ; l'une se dirigeant au S.-O. doit être le Cheri, qui se

Digitized by Google

jette dans l'océan Indien à Port-Durnford. Mfoudo, en amont, est une des dernières stations d'esclaves fugitifs. Plus loin, pendant cinq jours, l'expédition ne rencontra aucun être humain; en août-septembre, la Djouba a une crue de 0m 20 par jour, pendant dix jours environ, puis décroît avec la même rapidité; ces crues sont dues à des chutes de pluie à l'intérieur du continent. A Bardera, le cheik, d'abord hostile, accueillit bien le commandant après que celui-ci eut fait tirer des fusils contre les indigènes brandissant leurs lances. La Djouba, à Bardera, a 55 mètres de large. L'expédition la remonta encore 40 kilom. en amont, mais fut arrêtée par des rapides situés par 2° 34′ 45″ lat. N., à 650 kil. de l'embouchure; sur tout le parcours, la Djouba n'a pas d'affluents. Le retour à la côte s'effectua facilement. M. Dundas est d'avis que la Cie de l'Est africain pourra retirer de cette région du coton, du tabac, des céréales, de l'ivoire et des peaux.

ASIE ET DIVERS

Siam : *Les Français à Stung-Treng et à Khong.* — Nous avons signalé (*R. F.*, XVII, 193) les empiètements successifs des Siamois sur la rive gauche du Mékong.

M. Bastard, résident de France au Cambodge, accompagné d'un détachement de 180 tirailleurs indigènes, commandé par le capitaine Thoreux, a remonté le Mékong et occupé Stung-Treng (à 300 kil. de Pnon-Penh) sans coup férir, le 1er avril 1893. Le commissaire siamois, surpris, est parti sans résistance. MM. Bastard et Thoreux, après avoir laissé une garnison à Stung-Treng, ont remonté le Mékong pour se rendre aux rapides de Khong. L'île de Khong a été occupée le 4 avril; les Siamois se sont retirés sur l'invitation du résident français; à Khong doit être installé un poste qui assurera à la France la libre communication entre le Mékong inférieur — navigable depuis son embouchure — et le Mékong moyen (voir les cataractes de Khong, *R. F.*, XIII, p. 554, 1er mai 1891, n° 117). Un petit chemin de fer à voie étroite va être construit le long des rapides, de sorte que l'on puisse transporter du bief intérieur au bief supérieur soit les produits commerciaux devant approvisionner les comptoirs de l'Indo-Chine centrale, soit les éléments des vapeurs démontables destinés à la navigation du haut Mékong. Les tentatives de M. Guissez, sur l'*Argus*, ont démontré l'impossibilité de franchir les rapides de Khong.

Le gouverneur général fait commencer une route entre Thudaumon, sur la rivière de Saïgon et Kratié, sur le Mékong, à 150 kil. au sud de Stung-Treng. Le haut Mékong sera ainsi relié par terre à Saïgon. Le télégraphe va être poussé de Sambor à Stung-Treng et à Khong.

Canal des Deux-Mers (Océan-Méditerranée). — Depuis longtemps il est question de créer un canal entre la Gironde et la Méditerranée; mais, dominées par des questions d'un ordre tout différent, les diverses solutions proposées sont restées à l'état de projet. Voici, émanant de M. Bartissol, une nouvelle proposition soumise à la Chambre sur son déclin.

Digitized by Google

Le canal des Deux-Mers doit avoir une longueur de 525 kilomètres de mer à mer. La largeur du canal sera de 44 mètres en simple voie et de 63 mètres en double voie; la profondeur sera de 8 mètres 50; il y aura 22 écluses ou groupes d'écluses, ces écluses seront doubles et mesureront 200 mètres de long sur 25 de large. Le tracé, du côté de l'Océan, part des bassins à flot de Bordeaux, il contourne cette ville à l'O. et suit, pendant 85 kilomètres, la rive gauche de la Garonne, sans rencontrer un seul obstacle. A Castel, il passe sur l'embouchure du canal latéral à la Garonne; de ce point, jusqu'au bief de Castelsarrasin, où le tracé traverse le fleuve, les travaux seront assez difficiles.

Après la traversée de la Garonne, le canal arrive aisément, en remontant la rive droite du fleuve, au N.-O. de Toulouse; le canal traversera une 2e fois la Garonne à l'O. et puis une 3e fois au S. de Toulouse; cette double traversée du fleuve facilite, sur chaque rive, dans une large plaine, s'étendant près de la ville, la création de deux ports magnifiques, dont l'un deviendrait un arsenal de marine. De Toulouse à Narbonne, le tracé suit la voie naturelle des cols de Naurousse, Castelnaudary, Carcassonne et des cols de Moux et de Montredon. Le canal maritime restera indépendant du chemin de fer et du canal du Midi. Il résulte d'une étude faite par M. Bouffet, ingénieur en chef du département de l'Aude, que le débouquement du canal serait facilement établi à Gruissan.

Il serait à souhaiter que cette question, tout aussi nationale que celle du port de refuge de l'étang de Berre, fût enfin sérieusement examinée.

Cours spéciaux pour explorateurs. — Des cours d'enseignement spécial pour les voyageurs seront faits au Museum d'histoire naturelle, dans la salle de zoologie, les auditeurs seront initiés à la récolte et à la préparation des collections, ainsi qu'à l'hygiène des voyageurs. Les 18 conférences que comporte le cours de 1893 sont les suivantes (les cours ont lieu à 10 h. 1/2 du matin) :

25 avril. Ouverture, par M. Milne-Edwards.
27 — Anthropologie, par M. Hamy.
29 — Etgnographie, par M. Verneau.
2 mai. Mammifères, par M. Oustalet.
6 — Reptiles et poissons par M. Vaillant.
9 — Mollusques, par M. Perrier.
13 — Vers et zoophytes, par M. Bernard.
16 — Insectes et crustacés, par M. Ch. Brongniart.
18 — Anatomie, par M. Pouchet.
20 — Botanique (phanérogames), par M. E. Bureau.
23 — Botanique (bois, cryptogames), par M. Van Tieghem.
25 — Plantes vivantes, par M. Cornu.
27 — Paléontologie, par M. Albert Gaudry.
30 — Géologie, par M. Stanislas Meunier.
1er juin. Météorologie, par M. Daniel Berthelot.
3 — Minéralogie, par M. Lacroix.
4 — Oiseaux, par M. Oustalet.
6 — Hygiène, par M. Gréhant.

Le Propriétaire-Gérant, ÉDOUARD MARBEAU.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 8082-4-93. — (Encre Lorilleux).

Digitized by Google

L'ACTION DES MANDARINS

ET

LE PRINCIPE ADMINISTRATIF AU TONKIN

M. Chautemps, dans la très suggestive partie de son rapport colonial consacrée à l'Indo-Chine, dénonçait en termes très vifs M. de Lanessan comme ayant donné aux mandarins annamites un pouvoir tel qu'ils n'en avaient jamais exercé de semblable. C'est une vérité absolue, et cet accroissement à nos dépens est une compensation des affronts que l'Annam, grâce à nous, subissait complaisamment sur sa frontière siamoise. Or le système gouvernemental qui consiste à administrer par les mandarins est, à l'intérieur de la colonie, un danger bien plus grand que ne le sont les Siamois à l'extérieur ; avec le monopole de l'opium, c'est notre grand mal intérieur, et c'est pourquoi j'examinerai successivement ces trois questions qui semblent si étrangères l'une à l'autre, et dont les solutions erronées nous valent aujourd'hui la haine des Annamites, la continuation des révoltes, et les attaques ouvertes des étrangers.

Quand les généraux qui firent la conquête de l'Indo-Chine, — et spécialement du Tonkin, — laissèrent la place aux services administratifs, ceux-ci se trouvèrent en face d'un corps de fonctionnaires — que, derrière les gens de Macao, nous appelons des mandarins, — fonctionnaires établis en Annam depuis des siècles et reconstitués au Tonkin, depuis la promulgation du Luatlé de l'empereur Gialong (1813). Fallait-il les conserver ou les chasser ? Fallait-il gouverner sans eux ou par eux ? Le général de Négrier penchait pour un système, M. Paul Bert pour l'autre ; d'ailleurs ils avaient, sur ce sujet, non pas des opinions, mais seulement des sentiments. Il eût fallu raisonner et non pas se passionner. Le peuple annamite, par sa manière d'être vis-à-vis des mandarins, et son histoire dans ses derniers développements, nous eussent infailliblement enseigné notre conduite.

En effet, à la chute des rois Lé, — qui étaient originaires du Tonkin, — et à leur remplacement par les Nguyèn, — qui étaient originaires de l'Annam, — le peuple tonkinois entra en révolte pour soutenir la dynastie dépossédée, se maintint, sous les successeurs de Gialong,

Digitized by Google

en un état de rébellion constante, dont les débris, — enfants inconscients des causes qui ont animé leurs pères, — continuent la piraterie contre laquelle nous avons à lutter. Pour réduire ces mouvements insurrectionnels sans cesse renaissants, les empereurs d'Annam confièrent les plus grands pouvoirs à des envoyés royaux, — le titre même donné aujourd'hui au vice-roi du Tonkin signifie Grand Envoyé, — officiers de leur maison, familiers de leur cour, qui vinrent au Tonkin en véritable mission. Ces mandarins occupèrent toutes les charges administratives, policières, financières et de justice ; originaires tous — ou presque tous — de l'Annam, ils traitèrent le Tonkin en fief inférieur, les Tonkinois en vassaux insoumis. Leur rigueur, les mauvais traitements dont ils usèrent, leurs abus, leur méconnaissance des lois, — sans compter leurs rapines, — leur aliénèrent rapidement la population, qui s'habitua à ne voir en eux que des maîtres rapaces et injustes et qui, souvent, continua directement contre eux une piraterie qui se fût éteinte d'elle-même sans leurs exactions et leurs violences. Quand, en 1873, Francis Garnier arriva avec ses 83 hommes dans le Delta, il apparut comme le libérateur, comme le destructeur de cette longue tyrannie, et tout le peuple marcha derrière lui, ce qui lui permit d'accomplir les hauts faits qui ont immortalisé sa mémoire.

Or, après la conquête tonkinoise de 1884, la situation se trouvait être la même qu'en 1873. Tous les mandarins qui gouvernaient le Tonkin étaient natifs du Thanh Hoa et du Nghean, par suite des étrangers ; et ils étaient restés autant qu'autrefois les ennemis et les pressureurs des populations qu'ils avaient à diriger.

Nous avions donc un très beau et facile rôle à prendre : nous pouvions délivrer le peuple tonkinois des mandarins féaux de la cour, les remplacer dans les hautes charges par des fonctionnaires français, et, dans les charges inférieures, par des notables tonkinois, donnant ainsi aux idoines une part dans le gouvernement et l'autorité, ce qui eût été un gage de paix rapide et certaine.

Cette situation avait été bien vite comprise par M. Harmand qui, en sa qualité de commissaire de la République française, signa, avec l'empereur Tu-Duc, le traité du 25 août 1883. On peut dire que, œuvre d'un clair et éminent esprit, ce traité, par les articles qui soumettaient les mandarins à l'autorité immédiate des résidents français, et par ceux qui détachaient de l'Annam les trois provinces de Nghean, de Thanh

Digitized by Google

Hoa et de Hatinh, contenait en germe l'autonomie de notre possession tonkinoise indépendante de l'Annam, et son administration directe française au-dessus de tout fonctionnarisme indigène. Or, le 6 juin 1884, M. Patenôtre refaisait le même traité, en éliminant les deux stipulations majeures, en ayant l'air de reculer et de perdre du terrain, et en remettant en cause, d'un seul trait de plume, le principe de notre gouvernement et la marche en avant de notre administration. Cette reculade néfaste mettait en difficile situation les successeurs, civils ou militaires, de M. Harmand.

Depuis lors, de 1884 à 1891, pendant sept ans, tous les gouverneurs, tous les résidents supérieurs qui se sont succédés au Tonkin ont pu avoir des idées différentes sur l'application de bien des systèmes administratifs; ils ont pu tenter des innovations plus ou moins heureuses, employer ou dédaigner outre mesure les moyens militaires; mais il est un principe sur lequel ils se sont trouvés tous d'accord, savoir : la nécessité qu'il y avait à détruire la puissance des mandarins et à leur substituer une administration française très personnelle et homogène. C'est ainsi que sous l'administration intelligente et minutieuse de M. Brière, résident supérieur à Hanoï, nous vîmes le vice-roi du Tonkin délié, peu à peu de toutes ses obligations envers la cour de Hué; et lorsque l'oncle de l'empereur, qui occupait cette place, fut mort, nous le vîmes remplacer par un Tonkinois d'assez basse extraction, qui nous devait toute sa fortune, et qui devait être entre nos mains un instrument contre le Comat. C'est ainsi que nous vîmes doubler le nombre des divisions administratives, non pas afin de caser des gens inoccupés — ainsi que le disaient des fâcheux dont les langues étaient aussi mauvaises que les esprits superficiels — mais afin de contrôler de plus près les actes des mandarins et d'annihiler leur influence par une présence plus immédiate et fréquente de nos fonctionnaires parmi la population. C'est ainsi que tout lien direct fut rompu entre les mandarins du Tonkin et la cour; que le droit de rendre la justice leur fut enlevé et qu'ils ne conservèrent plus que le droit d'exécuter la sentence; que tous leurs rapports durent être approuvés d'une signature française, que toutes leurs excursions durent se faire sous l'égide — et sous la surveillance — d'un inspecteur ou d'un garde français des milices; c'est ainsi que, enfin, on leur retira les armes dont ils disposaient encore, et que rien, sauf leurs beaux

Digitized by Google

habits et leur suffisance apparente, ne rappela bientôt plus aux Annamites le pouvoir qu'ils avaient exercé avec si peu de ménagements.

Pourquoi donc chacun des hommes expérimentés qui se succédaient dans nos possessions crurent-ils nécessaire d'abaisser la puissance mandarinale, et de briser cet instrument d'administration et de pression qu'ils trouvaient tout établi dans le pays? En voici les raisons qui sont toutes de simple bon sens. Il est évident que nous ne pouvons pas songer à gouverner à coups de force perpétuels un pays de vingt millions d'âmes, et qui, à ses frontières terrestres, peut s'appuyer sur un peuple au moins malintentionné. Traiter une colonie en pays conquis, la maintenir en état de siège, n'a jamais été le moyen de la faire prospérer, ni d'y attirer des colons et des capitaux : l'exemple de l'Algérie, immobilisée durant 40 ans par un gouvernement militaire, sans possibilité, malgré ses richesses et sa position prochaine, d'équilibrer même son budget, doit nous être suffisant. Mais par-dessus l'immense dommage résultant pour nous de frapper d'improductivité les merveilleux territoires agricoles et miniers de l'Indo-Chine, se dressait encore une impossibilité matérielle. Nos possessions extrême-orientales sont, en effet, trop éloignées de la métropole pour qu'on puisse compter sur des secours opportuns : il faut donc que toutes les forces nécessaires au maintien de l'ordre soient à demeure dans la colonie. Or, si nous voulons gouverner *uniquement* par la force, ce n'est ni 10.000, ni 20.000 hommes qu'il faut là-bas. Il faut — et les années 84 et 86 l'ont démontré — 50.000 hommes pour occuper militairement le pays, 50.000 hommes qui coûteront plus de 100 millions. Or, la métropole n'est pas d'humeur à donner tant d'hommes ni d'argent, et l'Indo-Chine n'est pas en mesure de subvenir à de pareilles dépenses : elle le sera d'autant moins que, comme je le disais tout à l'heure, l'occupation militaire sera plus serrée et plus continue. C'est un cercle vicieux. Devrais-je ajouter que ce genre d'occupation militaire n'atteindrait même pas le but? L'Annamite, soucieux de ses traditions, respectueux de la justice et de la science, se laisse effrayer, mais non convaincre par la force. La main de fer française en Indo-Chine ne serait ni plus louable ni plus heureuse que la main de fer prussienne en Alsace-Lorraine. L'énorme influence des missionnaires prouve bien qu'en ces pays le maintien de la justice et la parole de sagesse ont tout pouvoir; et là où les moyens des missionnaires réus-

Digitized by Google

sissent, comment veut-on que les moyens du soldat — qui sont tout opposés, — ne soient pas destinés à un échec certain? On devrait se rendre compte, avant de décider de l'administration d'un peuple, du caractère de ses habitants, de la manière la plus habile de le diriger par ses qualités, par ses habitudes, et ne rien établir chez lui qui soit contraire à son atavisme traditionnel. La science du gouvernement est faite beaucoup avec de la psychologie expérimentale et de l'observation nomologique.

Donc, à tous les points de vue, la reconnaissance de nos droits par la seule force, c'est-à-dire l'occupation militaire, doit être rejetée. Il nous reste donc seulement à faire accepter ce droit, — qui d'ailleurs, depuis les traités, est indéniable. — Dès lors, nous ne pouvons ou que solliciter l'appui de l'empereur d'Annam pour imposer silence aux revendications du peuple, ou bien que, faisant appel aux bonnes volontés des indigènes, gouverner le Tonkin en dehors de l'empereur. Il n'y a rien en dehors de ces deux hypothèses. Je vais les passer en revue très rapidement l'une et l'autre.

D'un côté, nous pouvons tenter de gouverner par les grandes familles mandarines, investies de la puissance nominale et de la confiance de la cour, entourées de cette crainte et de ce servilisme, que fait naître le long exercice d'un pouvoir sans conteste; avec leurs fidèles, troupe assez clairsemée de favoris satisfaits, d'ambitieux affamés, et de complaisants bons à toutes les besognes; avec leurs protecteurs avérés, le Comat, la cour de Hué, la diplomatie retorse d'Extrême-Orient, qui tient les Chinois préférables aux Français comme maîtres, et qui n'a pas cessé de caresser le rêve antique de l'unité indo-chinoise entre les mains du mystérieux conseil caché dans le palais impérial.

Dans ces conditions, nous endossons la vieille impopularité des mandarins vis-à-vis du peuple, et nous attirons à nous les haines qui renaissent, et les coups de fusil qui partent sans cesse depuis près d'un siècle dans le nord de la presqu'île contre l'administration tracassière et oppressive des Nguyen. On sait bien que le fonctionnaire indigène — qui n'est pour ainsi dire pas payé — établit sa fortune avec ce qu'il peut enlever à celle de ses administrés; on sait que les dispositions du code annamite qui autorisent le rachat des peines donnent lieu à d'innombrables exactions, et que les juges sont, par là, toujours incités à prononcer des peines disproportionnées aux délits et

Digitized by Google

aux crimes : le pouvoir discrétionnaire à eux laissé, leur permet de satisfaire, sans crainte, leurs vengeances personnelles; et les difficultés de la loi, les tortueuses formalités des procédures, la facilité qu'il y a à fausser les interrogatoires et les dépositions transmises par interprètes, leur sont autant de garanties d'impunité; la rentrée de l'impôt est l'occasion de brigandages sur tous les échelons de la hiérarchie, brigandages proportionnés à la hauteur relative de l'échelon; la falsification ou le mépris des livres de capitation, du cadastre et des propriétés sont choses courantes.

Si donc nous laissons agir les mandarins — ou si nous agissons par leur intermédiaire — nous consacrons immédiatement tous ces procédés, et comme l'action des mandarins exige un désintéressement de notre part, et, de la part de nos fonctionnaires, la politique dite des « *yeux fermés* », l'absence de tout contrôle invite les mandarins indigènes à redoubler leurs illégalités et leurs exactions. Bien plus, comme nous exerçons une suzeraineté nominale, ils ne se font pas faute, au cours de leurs brigandages, de se couvrir de notre responsabilité, de s'excuser d'ordres que nous leur aurions donnés; et, en dépouillant leurs administrés à leur seul profit, ils les plaignent de leur malheur et déclarent n'exécuter qu'à contre-cœur des illégalités — et même des crimes — que nous ignorons, et dont ils rejettent sur nous seuls l'odieuse initiative.

Outre la singularité qu'il y a à voir un peuple d'institutions libérales comme le nôtre se mettre, dans ses colonies, à la remorque d'une vieille tyrannie autocratique, on comprendra combien cette administration d'abandon soulève contre nous de ressentiments, et allume de désirs de vengeance. Il n'est pas possible au peuple tonkinois, privé de la plus petite part active dans sa propre existence administrative, pressuré par des maîtres impitoyables, sous notre œil complaisant et protecteur, de concevoir pour nous, ni affection ni estime, et la haine qui en résulte croît, d'autant plus vivace, que les espoirs que les indigènes avaient mis en nous à l'arrivée de Garnier sont déçus, et que la conduite pleine de duplicité des mandarins nous attribue directement toutes leurs souffrances et fait monter à nous tous leurs griefs.

Il ne faut donc compter sur aucune bonne volonté dans le peuple; il faut seulement compter sur un mécontentement profond, qui se traduit en révolutions subites, sans prétextes apparents, et cela chaque

Digitized by Google

fois qu'il se trouve dans le peuple un homme assez énergique pour le soulever, assez intelligent pour personnifier, assez considérable pour accumuler leurs revendications. Et, comme nous ne pouvons nous-mêmes réprimer des mécontentements — dont nous ignorons les causes — nous sommes obligés, après avoir permis aux mandarins de soulever le peuple par leurs exactions — de leur donner aussi toute latitude et tous moyens de le rappeler au bon ordre. C'est-à-dire que nous sommes obligés de leur donner, pour leur protection et pour le maintien de la tranquillité (quelle tranquillité!) dans leurs provinces, des soldats sur lesquels nous abdiquons tout commandement, des armes sur lesquelles nous abdiquons tout droit de contrôle! C'est-à-dire que, le jour où, reconnaissant le chemin dangereux où nous nous sommes engagés, nous voudrons enlever aux fonctionnaires indigènes l'indépendance dont ils font un si détestable usage, nous les aurons nous-mêmes armés contre nous!

Car, — et c'est là le véritable critérium où l'on reconnaît le défaut du système — que gagnons-nous à nous mettre ainsi à la remorque des mandarins, à paraître les seconds dans le pays que nous protégeons, et à nous aliéner volontairement le cœur de 12 millions d'hommes? Gagnons-nous seulement l'appui certain et le dévouement de ces mandarins à qui nous sacrifions notre dignité, parfois même notre sécurité? Il n'en est rien, et nos abandons ne font qu'augmenter la puissance d'une caste qui reste notre irréconciliable ennemie.

Tous ceux qui ont d'abord prôné ce système d'abandon ont été obligés de le reconnaître, Philastre, quand il renonça aux avantages de Garnier, Patenôtre, quand il renonça aux avantages d'Harmand. Aucune de nos concessions ne porte ses fruits : la caste des mandarins, élevés dans la haine de l'Occidental, n'abandonnera jamais ses traditions ; les fonctionnaires, habitués à l'indépendance de leur autoritarisme, n'admettront jamais le contrôle même bénévole du Protectorat. Avec toute l'astuce familière à leur race, ils nous accueilleront, nous choieront ; et leurs faciles compliments et leur aimable attitude trompera toujours sur leurs sentiments intérieurs ceux de nos gouvernants qui n'auront pas l'expérience de leur caractère et de leurs passions. Mais, si grands que soient nos désintéressements, si étendus que soient nos renoncements, jamais nous ne pourrons donner aux mandarins la situation qu'ils avaient avant notre arrivée ; ils sentiront

Digitized by Google

toujours en nous des trouble-fêtes possibles : donc leur intérêt, autant que leur atavisme, leur interdit de désarmer vis-à-vis de nous. Tout mandarin d'ailleurs, qui, par ambition, tenterait de nous servir exclusivement, deviendrait de suite suspect à la cour d'Annam, et désigné au *mauvais thé* que Nguyen hau do prit jadis, et que Hoang cao Khai n'évita que par une mission prompte et sans réserves (1).

Ainsi, en nous servant des mandarins pour gouverner, nous perdons tout prestige, nous nous aliénons tout un peuple, nous prêtons l'appui d'une force aveugle et de notre présence inconsciente à tous les abus ; nous ne nous amenons pas un concours, nous ne nous attachons pas une âme ; et lorsque nous avons consolidé — à la grande haine du peuple — les pouvoirs de mandarins malfaisants, ceux-ci ne savent et ne veulent s'en servir que contre nous-mêmes. Nous sommes donc isolés entre deux partis, entre les opprimés et les oppresseurs, qui nous haïssent, soit ouvertement, soit en dessous, et qui ne sauraient se réunir selon leurs intérêts, qu'en une seule tâche : celle de se débarrasser de notre fâcheuse protection.

(A suivre.)

MAT GIOI.

(A. DE POUVOURVILLE.)

---

(1) Le nombre des mandarins qui connaissent les agissements des rebelles sans les dénoncer, qui ne les favorisent point, mais qui nous empêchent de les réduire, et qui tiennent ainsi la balance exacte entre nous et nos ennemis, ce nombre est incalculable. Tout spécialement dans les provinces de Haiduong, Hungyên et ancien Bay Say, il n'est peut-être pas un fonctionnaire indigène qui n'ait été de connivence avec les rebelles ; pendant la colonne de police de 1890, j'ai entendu — et d'autres aussi — des mandarins importants déclarer — ne croyant pas être entendus — que si le chef des révoltés leur tombait entre les mains, ils ne pouvaient faire autrement que de favoriser son évasion: je ne rappellerai que pour mémoire cet ancien préfet de Lamtao, ami de Coluong, et cet ancien mandarin du bas Sontay, ami du doc Ngu, qui eurent la tête tranchée, précisément à cause de ces amitiés. Tous ceux qui en Indo-Chine ont accepté des fonctions politiques ou administratives ont pu constater ces trahisons latentes, mais presque toujours si bien combinées, qu'il est impossible, au milieu de toutes les certitudes morales, d'en administrer la preuve matérielle.

Digitized by Google

SOUDAN FRANÇAIS

CAMPAGNE 1891-1892

Le lieutenant-colonel Humbert, ancien commandant supérieur au Soudan, a adressé au sous-secrétaire d'État aux colonies un rapport très détaillé sur la campagne de 1892. Nous en extrayons les passages les plus importants. On trouvera dans la *Revue Française* de 1892 (t. XV, pp. 177, 225 et 288, avec *cartes*) le rapport du colonel Archinard sur la campagne précédente au Soudan.

Préparation de la campagne contre Samory. — La campagne précédente s'était terminée par la prise de Kankan, le 7 avril 1891, et l'occupation de cette ville par une garnison de 2 compagnies de tirailleurs et de quelques soldats d'infanterie et d'artillerie de la marine. Cette opération entraînait la continuation de la destruction de la puissance de Samory.

Embarqué le 20 septembre, à Bordeaux, sur l'*Équateur*, le commandant supérieur arrive à Kayes sur la *Salamandre* le 9 octobre 1891. La majeure partie du personnel désigné pour la campagne 1891-1892 a quitté Bordeaux sur le même paquebot que le colonel. Un petit nombre d'officiers et quelques spahis arrivent à Kayes le 9 octobre sur la *Salamandre*, le reste de la colonne est embarqué à Saint-Louis sur le *Dakar*, navire du commerce affrété à Saint-Louis pour le compte du Soudan. Le *Dakar* débarque à la hâte et dans le plus grand désordre le personnel et le matériel à Tambokané, sur la berge, et les troupes arrivent à Kayes en chalands les 13 et 14 octobre.

Le chef de bataillon Herbin, commandant supérieur par intérim, avait fait préparer des gourbis au camp de Médine, établi depuis l'année dernière en face du poste, sur la rive droite du Sénégal; quelques cases et un grand hangar en paille avaient été construits sur le plateau de Kayes. De vastes écuries, en paille, abritaient les animaux du train; le plateau devint un nouveau camp. Les troupes furent réparties à Kayes et à Médine; les hommes de la compagnie auxiliaire seuls furent logés dans leurs casernes élevées sur le plateau. Ces bâtiments offrent des garanties de salubrité que n'ont pas les autres casernes de Kayes situées sur les rives du Sénégal. Les officiers occupèrent les chambres disponibles dans les bâtiments de Kayes et campèrent soit à Kayes, sur le plateau, soit à Médine. Il était indispen-

Digitized by Google

sable de donner aux Européens la meilleure installation possible et de les disséminer; peu d'entre eux échappèrent aux fièvres dans les premiers mois, malgré ces précautions.

La mission d'études du chemin de fer se met en route de Kayes à Bafoulabé, le 21 octobre. Le commandant Marmier, chef de la mission, avait pour instructions d'étudier le tracé d'une voie ferrée reliant Bafoulabé au Niger. L'utilité de cette construction qui, en 1880, avait été inconstestée a été mise en doute par suite des frais causés par la pose de la première moitié du chemin de fer reliant Kayes à Bafoulabé. Si les premiers kilomètres de la voie ferrée ont occasionné des dépenses plus grandes que celles prévues, cela provient de ce que la construction n'avait pas été précédée d'une étude suffisante, et que les personnes auxquelles avait été confiée cette œuvre n'étaient pas tout à fait à hauteur de leur tâche.

Il existe actuellement au Soudan une ligne ferrée à voie de 1 mètre, reliant Kayes à Bafoulabé (132 kilom.), et un Decauville à voie de 50 centimètres, reliant la pointe de Bafoulabé à Dioubéba (40 kilom.). Le Decauville de 50 cent. est hors de service et doit être renouvelé cette année par un Decauville de 60 cent. Déjà 8 kilomètres de cette nouvelle voie ont été posés. La première étude à faire par la mission consistait à étudier le tracé pour permettre de pousser rapidement la voie de 60 centimètres jusqu'à Dioubéba. Il y avait ensuite à étudier le tracé de Dioubéba à Kita en passant par Badumbé. Enfin, les études seraient poussées au delà de Kita jusqu'au Niger, en un point en aval des roches de Sotuba.

Le lieutenant de vaisseau de Lagarde, commandant de la flottille du Niger, part de Kayes le 24 octobre pour aller prendre son commandement à Ségou, où le lieutenant de vaisseau Hourst lui remettra le service ; mais il succombe quelques jours après à Kita. Une ligne telégraphique reliant Nioro et nos postes paraissait indispensable. Le chef du service des postes et télégraphes, M. Laurent, en moins de 43 jours, pose la ligne.

Des convois de ravitaillement sont préparés. Il faut accumuler une grande quantité de vivres à Siguiri, en vue de la campagne contre Samory. On ne doit compter sur aucune ressource à Kankan, ni au delà. Toutes les petites voitures sont dirigées sur Siguiri; elles se mettent en route le 1er novembre.

Digitized by Google

Organisation de la colonne. — Le commandant supérieur organise la colonne contre Samory. Les troupes de l'almamy sont nombreuses, bien organisées, d'une grande bravoure et armée en grande partie de fusils à tir rapide. Avec les faibles effectifs dont il dispose, le commandant supérieur doit assurer la sécurité des nombreux postes du Soudan et former une colonne d'opération suffisamment forte. Il décide donc qu'il ne sera laissé dans les postes que la garnison jugée strictement nécessaire pour s'y maintenir. Les troupes régulières ne sont pas suffisantes pour assurer le succès; elles se réduisent à 450 tirailleurs, et on dit que Samory dispose tout au moins de 750 fusils à tir rapide (1). Le commandant supérieur forme 2 compagnies de tirailleurs auxiliaires, choisis parmi les élèves tirailleurs recrutés à Médine et les anciens tirailleurs volontaires pris dans nos postes. Ces compagnies sont instruites au camp de Médine. Comme Samory possède une cavalerie nombreuse, le commandant supérieur juge indispensable d'augmenter le nombre de nos cavaliers. Le capitaine de cavalerie Harmand est chargé de former un escadron auxiliaire. Il choisit d'anciens spahis et conducteurs auxiliaires disposés à servir après la campagne à l'escadron des spahis soudanais. Le commandant supérieur les engage à titre définitif et ces cavaliers servent de noyau pour la formation de l'escadron auxiliaire. Le capitaine Harmand devait trouver plus tard à Kankan 27 cavaliers auxiliaires admirablement formés par le lieutenant Mangin, de l'infanterie de marine. Le commandant supérieur organise aussi 2 batteries, de 80 millimètres, de montagne de 4 pièces chacune et une section de 80 de campagne. Des canonniers auxiliaires indigènes sont engagés pour la durée de la campagne. Les Européens n'en sont pas moins indispensables comme chefs de pièce et pointeurs; il faut compter au moins trois Européens par canon.

L'état sanitaire était excellent jusqu'au 25 octobre; mais cet état fut vite modifié par un prolongement d'hivernage inattendu. Du 25 au 29 octobre, les pluies tombèrent intenses et sans interruption. En moins de quinze jours, nous perdions 26 officiers et hommes de troupe européens. Le dr Primet ayant conclu à la fièvre jaune, le commandant supérieur arrêta tout envoi de personnel à Saint-Louis et avertit aussitôt

(1) Samory nous a opposé, en certains combats, de 1.500 à 2.000 guerriers armés de fusils à tir rapide.

Digitized by Google

le gouverneur du Sénégal. Il ne prescrivit de nouveaux convois que lorsque le gouverneur fut averti et put prendre les mesures sanitaires pour préserver le bas fleuve du fléau. Au Soudan, les troupes furent disséminées, les postes de la ligne de ravitaillement consignés. Les relations des troupes et des convois de passage ne purent se faire avec Bafoulabé, Badumbé, Kita, Bamako, Niagassola et Siguiri que par l'intermédiaire d'indigènes après les précautions indiquées par le chef du service de santé. Ces mesures étonnaient au Soudan; la plupart des officiers et des hommes se rendaient bien compte que tant de décès étaient dus à une épidémie, mais la nature de l'épidémie put être tenue secrète.

Une épizootie sur les mulets commença aussi à se déclarer et le convoi de Nioro, sous le commandement du capitaine de Planhol, fut attaqué au campement de Giffi, par un essaim d'abeilles. Quelques canonniers furent horriblement piqués; l'un mourut des suites des piqûres; deux autres se découvrirent en plein soleil pour se défendre de l'attaque des abeilles et moururent d'abcès pernicieux. Le capitaine de Planhol succombait lui-même à Birou, emporté par la fièvre jaune. La campagne commençait tristement et s'annonçait comme très dure. Les éléments de la colonne étaient prêts : le commandant supérieur donne les ordres de mise en route et de concentration; le commandant de Labouret est chargé de l'expédition des affaires pendant son absence.

Situation du Soudan au départ de la colonne. — Dans le rapport et les dépêches adressés au sous-secrétaire d'État des colonies, avant son départ de Kayes, le commandant supérieur avait résumé de la manière suivante la situation du Soudan.

Kaarta. — Quelques pillages des Maures ont eu lieu dans nos villages frontières. Le capitaine Gouget, commandant l'escadron de spahis soudanais, par une pointe hardie à travers le désert, et à la tête de 30 spahis, a réussi à surprendre un campement de Maures pillards de la tribu des Ouled Nashras et est revenu à Nioro après cinq jours de marche, ramenant huit otages.

Ségou. — Le royaume de Ségou semble entrer dans la voie de la prospérité et de la tranquillité; le fama Bodian prend l'habitude du commandement, et son autorité paraît augmenter.

Sansanding. — La situation du fama Mademba paraît bonne.

Digitized by Google

Macina. — La situation d'Ahmadou au Macina ne semble pas bien établie. Pour le moment, la politique à suivre est la prudence et l'expectative. Nous devons simplement tendre à nous ménager peu à peu des intelligences et des partisans dans cette région.

Dinguiray et Aguibou. — Aguibou a été autrefois l'allié de Samory, il paraît maintenant nous être dévoué et a envoyé au commandant supérieur de nombreuses protestations d'amitié. Il est de la race d'Ahmadou; c'est un homme faux et retors. Mais son intérêt nous répond de sa fidélité.

Fouta-Djallon. — L'almamy nouvellement élu, Bakary Biro, paraît désirer rester en paix avec nous, il fait aussi au commandant supérieur des protestations d'amitié. Mais Samory a toujours eu de bonnes relations avec le Fouta-Djallon et continue à s'y approvisionner de bœufs en échange de captifs, et quelques Dialonkès achètent à Sierra-Leone des armes à tir rapide pour les lui revendre.

Intérieur. — Dans les pays soumis à notre autorité directe et administrés par nos commandants de cercle, la tranquillité est parfaite. J'ai été obligé pourtant d'agir contre le chef du Tomora, Mady Nyamé, qui affectait de ne pas reconnaître l'autorité du commandant de cercle de Bafoulabé. Je lui ai imposé une amende de 20 bœufs qu'il a payée et l'ai obligé de faire acte de soumission au commandant de Bafoulabé.

Tiéba. — Tiéba, poussé à faire marcher ses colonnes contre Samory pendant l'hivernage, les a bien vite arrêtées. Ses relations avec notre résident, le lieutenant Marchand, ont été un moment des plus tendues. Actuellement elles sont meilleures. Le commandant supérieur a prescrit, dès son arrivée à Saint-Louis, à notre résident de rester en bonne relations avec Tiéba, quoi qu'il arrive. Tiéba paraît disposé à marcher contre Samory, mais il faut compter sur la versatilité des noirs.

Haut Niger. Oulada et Baleya. — Le Oulada et le Baleya, autrefois si riches, sont complètement ravagés. Les habitants ont quitté le pays pour se mettre à l'abri des incursions des sofas. Ils se sont réfugiés autour de nos postes, dans le Fouta-Djallon et dans le Dinguiray. Un petit poste a été construit à Banko qui avait été abandonné; il est défendu par une garnison composée du lieutenant Charbounié et de 20 tirailleurs.

Kankan. — Ce poste a été attaqué dans la nuit du 9 au 10 novembre,

Digitized by Google

par une bande de sofas venue de Marena Banankoro et qui a été repoussée. Les communications entre Kankan, Siguiri, Kouroussa sont assez faciles, malgré la présence de quelques sofas faisant des incursions dans ces parages.

Samory. — Samory aurait environ 750 armes à tir rapide, approvisionnées chacune à 200 coups. Ses nombreuses colonnes sont répandues au sud du parallèle de Kankan, de Niako à la frontière anglaise de Sierra-Leone, gardant les communications avec ce dernier pays d'où leur sont envoyées des armes à tir rapide et des munitions (1). Les colonnes de Bilali et de quelques autres chefs sont sur la rive gauche du Niger. Elles comprennent 2.500 fantassins, 300 chevaux et 300 fusils à tir rapide. La colonne de N'Golo et de Kago-Fodé à Dabadougou, à 6 kil. au sud de Kankan, compte 300 hommes armés de fusils à tir rapide et 50 chevaux. Samory est à Mamakhana avec ses fidèles (Kali, Mori Sidibé, Alpha, Moctar Fali, Soriba, etc.), 900 fantassins et 400 cavaliers. Ces trois colonnes principales sont reliées entre elles par beaucoup d'autres dont quelques-unes sont assez importantes et munies de fusils à tir rapide. La région entre le Milo et les États de Tiéba est peu occupée; Diaoulé-Karamako se trouve à mi-chemin entre Niako et Ténétou.

Actuellement nos troupes de première ligne, du côté de Samory, se composent de 2 compagnies de tirailleurs et 25 spahis auxiliaires à Kankan, et de 2 sections de tirailleurs à Kouroussa. Kankan possède 2 canons de 4 R. de montagne, 2 canons de 80$^{m}/^{m}$, 2 canons à tir rapide de 37$^{m}/^{m}$, un canon-revolver de 37$^{m}/^{m}$. Kouroussa n'a qu'un canon de 4 R. de montagne. A Banko reste provisoirement la compagnie de tirailleurs soudanais.

Vigy. — N'ayant pu dépasser Bobo-Dioulassou, où il avait été envoyé, le lieutenant Vigy était revenu malade à Sikasso, le 2 octobre, et se dirigeait sur Ségou. Il est décédé le 22 octobre, à Somono-Dougouni, sur le Bani (Mayel-Balevel), à 45 kilomètres de Ségou.

---

(1) Une dépêche du gouverneur, en date du 23 octobre 1891, annonce que : « Les convois d'armes à tir rapide de Sierra-Leone à Samory continuent *et se font au grand jour*. On estime à 5.000 fusils et 1 million de cartouches les envois déjà faits. Les caravanes quittent Sierra-Leone, suivent le chemin de Falaba en territoire reconnu anglais, de sorte que nos colonnes ne peuvent plus empêcher ces envois. Les armes sont déposées chez Bilali. »

Digitized by Google

De Kayes a Siguiri *(21 nov.-19 déc.)*. — Nous quittons Kayes sous de tristes présages. La fièvre jaune et les maladies viennent de faire de nombreux vides parmi nous. Bakel, Kayes, la pointe de Bafoulabé, Badumbé, Kita, sont contaminés. Une épizootie terrible sévit sur les bœufs ; les moutons et les mulets ne sont pas épargnés. Les troupes présentes à Kayes, Médine et Bafoulabé, désignées pour faire partie de la colonne, se trouvent rassemblées le 21 novembre, en un camp formé le long du Bakhoy, à 1.500 mètres à l'est du confluent du Bakhoy et du Bafing. Le commandant supérieur part de Kayes par le chemin de fer le 21, à 6 heures du matin, avec les officiers de son état-major ; il arrive à 2 heures du soir à Bafoulabé. Le trajet s'est effectué en 8 heures, dans de bonnes conditions. Le 22 novembre, le commandant supérieur passe le Bafing et prend le commandement des troupes réunies au camp de Bakhoy.

La colonne doit se compléter à Kita, à Siguiri, puis enfin à Kankan. L'escadron de spahis soudanais et la 8e compagnie de tirailleurs sénégalais, stationnés à Nioro, doivent être rendus à Kita le 3 décembre. La 7e compagnie de tirailleurs sénégalais de Ségou reçoit l'ordre de se trouver le 16 décembre à Siguiri ; la 3e compagnie de tirailleurs sénégalais s'y trouve déjà, moins la garnison de Kouroussa, et doit attendre la colonne. La compagnie de tirailleurs soudanais fournit la garnison de Banko et se rend à Kankan, où il lui est prescrit de rester provisoirement, avec les 6e et 9e compagnies.

Une des grandes préoccupations du commandant supérieur à son départ de Bafoulabé était d'éviter que la fièvre jaune fît son apparition dans la colonne et de conserver l'excellent état sanitaire des Européens qui en faisaient partie. Les marches furent courtes, de 15 à 20 kilomètres, faites en partie bien avant le lever du soleil autant que possible, de manière que les Européens fussent installés sous leurs tentes et leurs gourbis avant onze heures du matin. Les campements étaient choisis de préférence sur les points boisés et assez élevés au-dessus du lit des marigots ; aucun campement des convois qui avaient précédé la colonne ne fut occupé. Les distributions étaient prêtes à l'arrivée des troupes, et tout le bien-être possible fut donné ; les Européens ne manquèrent jamais, jusqu'à Kankan, ni de pain, ni de vin, ni de viande fraîche, malgré la destruction presque totale par la peste bovine des troupeaux de nos cercles.

Digitized by Google

La peste vint de Nioro et s'étendit au Soudan, malgré les mesures prises par le chef du service vétérinaire. Plus de 5.000 bœufs furent enlevés en moins de 2 mois. Les indigènes ne reçurent plus de viande dans leur ration, et c'est en conservant les rares survivants de nos troupeaux pour les Européens qu'il fut possible de leur donner la viande, qui est si nécessaire à leur subsistance au Soudan. Mais le moment arriva bientôt où il n'y eut plus un seul bœuf, et la viande salée devint la ration habituelle de tous.

Le 26 novembre, la colonne arrive à Badumbé, poste supprimé depuis la campagne dernière. Un télégraphiste européen assurait, pendant l'hivernage, outre la transmission des dépêches et des courriers, le service des magasins administratifs. Le commandant supérieur rétablit à Badumbé, dès son arrivée à Kayes, une garnison de quatre Européens et de quelques tirailleurs, qui devaient y rester jusqu'à la fin de la campagne, car il était impossible que le télégraphiste fît face à tous les services. Un seul homme de la petite garnison est valide, le soldat télégraphiste Millon. Des 4 Européens qui étaient avec lui, 2 sont morts, 2 sont mourants lors de la visite du commandant supérieur. Celui-ci ne voulut pas laisser d'Européens dans ce poste contaminé et fit remplacer Millon, dès que ce fut possible, par un télégraphiste indigène (1).

La colonne quitte Badumbé le 27 novembre. Le 29, elle arrive au gué de Toukoto et passe le Bakhoy. Un magasin provisoire a été établi à Toukoto pour la durée de la campagne. Un maréchal des logis européen, deux soldats européens et quelques tirailleurs sont chargés de la garde du magasin. L'état sanitaire y est bon. Un petit village est en formation à Toukoto ; un ancien habitant de Badougou s'y est établi. Il est à la fois chef de village et passeur.

Le capitaine Péroz en mission auprès de Tiéba. — Une dépêche du lieutenant Marchand, résident auprès de Tiéba, annonce que celui-ci refuse de marcher contre Samory. Le commandant supérieur décide de faire une dernière tentative auprès de ce chef, dont l'action au S. et au S.-O. des États de Samory peut être fort utile, et envoie le capi-

(1) Le poste fut ensuite évacué et des cases en banco et paille ou entièrement en paille furent construites à quelque distance, pour loger les hommes et abriter le matériel et les vivres.

Digitized by Google

taine Péroz en mission à Sikasso (1). Cet officier doit répéter à Tiéba qu'il devait se trouver à Odjenné vers le 5 janvier, date probable de l'arrivée de la colonne à Kankan, et se diriger vers le Gankouma. Le capitaine Péroz part de Gomokory le 2 décembre.

Le commandant supérieur exposait en ces termes au gouverneur du Sénégal les raisons pour lesquelles il avait jugé nécessaire d'envoyer le capitaine Péroz en mission à Sikasso :

Malgré une lettre pressante et très amicale que je lui ai écrite le 25 octobre, et qu'il a reçue le 19 novembre, malgré les instances du lieutenant Marchand, Tiéba ne paraît pas sincèrement disposé à marcher contre Samory, et cherche tous les prétextes possibles pour rester neutre. L'officier et le docteur qui sont auprès de lui, les fusils à tir rapide qui lui ont été envoyés, lui sont utiles pour agrandir son territoire et consolider son autorité. Il est heureux de nous avoir comme alliés, parce qu'il se sert de nous dans son propre intérêt, mais je suis convaincu qu'intérieurement il ne nous aime pas et qu'il se soucie peu de nous aider à détruire la puissance de Samory et à conquérir les États de ce roi noir, qui forment comme une barrière entre son royaume et nos possessions actuelles. Certainement, il redoute d'être en contact direct avec nous. Très méfiant et subissant l'influence d'un entourage de marabouts qui nous sont ouvertement hostiles, il appréhende d'être attaqué par nous une fois que Samory ne sera plus à craindre. Actuellement il fortifie Sikasso, et cette mesure de précaution me paraît dirigée autant contre nous que contre ses ennemis noirs.

... Quand bien même il resterait neutre, il serait impolitique de le considérer comme un ennemi ; il sera nécessaire, au contraire, de continuer à le traiter en ami, tout en ne croyant plus aux sentiments d'amitié qu'il ne manquera pas de nous prodiguer.

De Kita à Siguiri. — La colonne arrive à Kita le 4 décembre. Comme à Bafoulabé et à Badumbé, le poste de Kita est consigné aux Européens. Plusieurs décès de fièvre jaune y ont eu lieu au début de la campagne. Le commandant supérieur trouve à Kita l'escadron des spahis soudanais, la 8e compagnie de tirailleurs sénégalais et le lieutenant Maritz avec la garnison de tirailleurs laissée pendant la campagne dernière à Dinguiray. Le lieutenant Maritz, malade, avait reçu l'ordre de rentrer à Kita. Le commandant supérieur ne peut pas le remplacer auprès d'Aguibou, et le détachement de Dinguiray est supprimé. L'escadron soudanais et la 8e compagnie de tirailleurs devaient amener à Kita 800 bœufs. Le commandant du cercle de Nioro ne put en

(1) Le capitaine Péroz, officier très intelligent, très actif et très énergique, connaissait parfaitement le Soudan, où il avait déjà servi. Lors de sa mission à Bissandougou en 1887, il avait apprécié justement la puissance de Samory.

Digitized by Google

faire partir que 400, tous les autres étant morts ou contaminés. Sur ces 400 bœufs, 13 seulement arrivèrent à Kita, les autres moururent en route de la peste bovine. Les compagnies de tirailleurs auxiliaires se complètent à Kita. Les cavaliers auxiliaires sont montés; 23 chevaux envoyés de Ségou, produits d'impôts ou de cadeaux, permettent au capitaine Harmand de donner des montures à ses cavaliers. Le colonel visite le fort (5 déc.), puis la mission catholique.

La colonne part de Kita le 6 décembre. La cavalerie marche, depuis Kayes, indépendamment du gros de la colonne. Le 11 décembre, la colonne arrive au poste de Niagassola, déclassé à la fin de la campagne dernière. Un télégraphiste et quelques tirailleurs y ont seuls été maintenus pendant l'hivernage. Il est nécessaire d'y faire un dépôt de vivres et d'y établir un magasin de transit. Aussi le commandant supérieur a donné l'ordre d'y envoyer un sous-officier comme chef de poste et trois Européens. Les fours à pain sont réparés, un boulanger engagé; le poste est rétabli pour la durée de la campagne.

La colonne quitte Niagassola le 13 décembre. Elle rencontre les convois de petites voitures au départ de Farabalé le 15 et au marigot de Ké le 16. Les convois sont de retour de leur premier voyage de Siguiri. De Kayes à Siguiri, le capitaine Ponsignon, qui commande le convoi n° 1, a perdu 26 mulets, peu après son départ de Kayes. Le convoi n° 2 (capitaine Parisot) en a perdu 27; à Kayes nous en avions perdu plusieurs. Ces pertes sont dues à la péripneumonie contagieuse qui sévit chaque année. De Niagassola à Siguiri, les ruines sont nombreuses. Les bandes de Samory ont passé par là il y a six ans; les villages ont été brûlés, les vieillards tués, les enfants, les femmes, les hommes valides emmenés en captivité. Quelques habitants ont pu échapper et sont revenus dans les villages, où ils ont construit quelques cases, autour desquelles ils cultivent quelques maigres lougans. Dans le Bouré, Sétiguia, autrefois riche village où se croisent de nombreuses routes commerciales, fait peine à voir. Plus de nombreux troupeaux, quelques rares bœufs; plus de ces lougans s'étendant à plusieurs kilomètres du village, quelques rares espaces cultivés seulement. De Niagassola à Balato, village du Bouré, le chemin est difficile, mais à partir de Balato, une belle route de 4 mètres, construite par le capitaine Besançon, conduit jusqu'à Siguiri. Dans tout ce pays ravagé de Niagassola à Siguiri, la haine est vive contre Samory. Les habitants viennent, selon l'ha-

Digitized by Google

bitude, me saluer et m'apporter des cadeaux de bœufs, de pains de karité (le karité se trouve en abondance dans cette région), de poulets, d'œufs, de dolo.

De Siguiri a Kankan. — La colonne arrive à Siguiri le 19 décembre, 27 jours après son départ de Bafoulabé, sans avoir perdu un seul Européen et un seul indigène. Elle y trouve la 7e compagnie de tirailleurs sénégalais (capitaine Menon), arrivée de Ségou trois jours avant; la 3e compagnie (capitaine Réjou) qui tient garnison à Siguiri et une centaine de petites voitures du parc d'artillerie et de la colonne de ravitaillement envoyées à l'avance. Le lieutenant Basset est à Siguiri avec 25 chevaux qu'il vient d'acheter à Bamako pour remonter l'escadron sénégalais. Le poste de Siguiri est dominé par une colline de 40 mètres de haut au N.-N.-E., à 700 mètres. Le lieutenant Valentin, commandant le cercle, présente, outre les troupes régulières, un peloton de 50 auxiliaires. Vu leur instruction, le commandant adjoint ces derniers à la colonne.

Des ordres avaient été donnés, prescrivant d'accumuler quatre mois de vivres pour la colonne, les convois et les garnisons de Siguiri, Banko, Kouroussa et Kankan. Les grains, mil, maïs et riz, devaient être achetés dans les cercles de Siguiri et de Bamako. Le cercle de Siguiri en fournit peu; le Baleya et l'Oulada avaient été ravagés l'année dernière, et le Bouré et le Siéké ne se sont jamais bien relevés depuis que Samory les a rasés; le commandant du cercle avait eu beaucoup de mal à réunir quelques tonnes de mil. Bamako put fournir des grains, mais la difficulté fut de les faire parvenir à Siguiri. Toutes les pirogues réunies depuis Koulicoro jusqu'à Kangaba furent employées au ravitaillement de Siguiri pendant plusieurs mois, et néanmoins l'approvisionnement en grains était fort incomplet à l'arrivée de la colonne.

Les denrées autres que les grains et les munitions furent apportées par le convoi de porteurs de la colonne et par les convois de petites voitures. Le manque de viande fraîche vint compliquer le ravitaillement; il fallut transporter des quantités de viande salée. On chercha à remplacer la viande salée par des poissons secs et des denrées diverses du pays, mais les quantités trouvées furent insignifiantes. Le commandant supérieur ordonna l'essai du dégué, mets des Bambaras. De grandes quantités furent préparées à Siguiri, et les troupes indigènes en reçurent au delà de Kankan. Ils ne s'en plaignirent pas. Le dégué

Digitized by Google

se mange sans préparation et se conserve de quinze jours à un mois. La colonne ne devait trouver aucune ressource à Kankan et ne pouvait espérer trouver des vivres jusqu'à Bissandougou, et ce n'est que dans les environs de Sanankoro qu'il était permis d'espérer trouver quelques grains si Samory n'avait pas tout brûlé. Il fallait, avant de se mettre en route, être assuré de trouver un mois de vivres à Kankan, soit 200 tonnes. Le commandant supérieur mit en route pour Kankan les voitures conservées pour la colonne, tous les porteurs de la colonne, tous ceux qui purent être recrutés et réquisitionnés dans le cercle.

Presque tous les éléments de la colonne sont réunis; deux colonnes sont formées, la colonne de combat et la colonne de ravitaillement. Les tirailleurs auront sur eux 78 cartouches; 54 cartouches par homme sont portées par des porteurs spéciaux affectés à chaque compagnie et forment la 1re réserve; le convoi de la colonne de combat emportera une 2e réserve de 100 cartouches par homme. L'infanterie de marine est armée de fusils modèle 1886; les 16.000 cartouches de ce modèle, dont le Soudan dispose, sont emportées par la colonne de combat. Le commandant supérieur ne disposait que de 12 fusils Lebel. La mission d'études du chemin de fer en possédait 20 et ne devait pas s'en servir; avec le consentement du commandant Marmier, chef de la mission, ces 20 fusils furent prêtés au détachement d'infanterie de marine et des fusils modèle 84 donnés provisoirement en échange aux sapeurs du génie. Il est vivement à souhaiter que le fusil modèle 1886 ou la carabine de cavalerie modèle 1890, plus légère et plus simple, mais munie d'une baïonnette, constitue l'armement des troupes au Soudan, où les moyens de transport sont une des grosses difficultés de notre pénétration. Un porteur indigène ne porte que 400 cartouches modèle 1874, tandis qu'il porte 600 cartouches modèle 1886: il a fallu 500 porteurs pour les cartouches de réserve de la colonne; il n'en aurait fallu que 350 avec le fusil Lebel pour la même réserve, et en plus les tirailleurs auraient porté, pour le même poids, 120 cartouches au lieu de 78. De plus, l'armement des indigènes contre lesquels nous avons actuellement à lutter n'est pas de beaucoup inférieur à l'armement de nos troupes, et cet état de choses donne à nos ennemis une confiance en eux qui peut devenir dangereuse. Chaque fois que l'infanterie de marine a été engagée, son tir produisait sur les troupes ennemies un effet utile et moral considérable, et nos tirailleurs en furent frappés.

Digitized by Google

A Siguiri, les chefs de province ou de village du royaume de Samory, et qui se sont réfugiés chez nous, viennent trouver le commandant supérieur et l'assurer de leur dévouement. Tous sont des ennemis acharnés de Samory, mais ils ont une telle crainte qu'ils ne désirent pas marcher avec nous. Ils se contentent de demander l'autorisation de rentrer dans leurs villages (1) lorsque Samory sera devenu impuissant et aussi la reddition des captifs que leur a faits Samory. Le commandant supérieur reçoit aussi les notables de Siguiri et entre autres Nana-Fali. Ce riche commerçant du Bouré, résidant à Didi, avait fait avant le commencement de la campagne d'avril 1891 le commerce des fusils à pierre avec Samory. Il était soupçonné d'entretenir encore des intelligences avec l'almamy. Le commandant supérieur vit Nana-Fali et lui parla. Nana-Fali avoua avoir vendu des fusils à pierre et autres objets à Samory lorsque cela lui était permis, mais il affirma n'avoir plus eu aucune relation avec lui depuis avril 1891. Le commandant supérieur lui répondit qu'il le regardait comme un ami et lui fit quelques cadeaux.

A Kita et à Siguiri, le commandant supérieur a été satisfait de la bonne tenue du poste et de la manière dont le cercle était dirigé. Cela tient à ce que deux officiers d'artillerie de marine, le capitaine Bardot à Kita et le capitaine Besançon à Siguiri, ont exercé le commandement pendant trois années consécutives. Mais chacun de ces deux officiers, absorbé par une besogne journalière écrasante, qui réclamait sa présence au chef-lieu de son cercle, n'a pu que rarement visiter les villages soumis à son autorité. Dès son arrivée, le commandant supérieur a placé dans plusieurs cercles importants un deuxième officier. Malheureusement, la fièvre jaune, qui nous a emporté 13 officiers, a obligé de ne laisser qu'un seul officier dans certains cercles.

Les obligations du ravitaillement pendant les premières années de l'occupation avaient forcé de demander aux villages de nombreux porteurs. Ces charges ont vite fatigué les habitants des villages qui les ont évacués pour en reformer de nouveaux assez loin pour n'être plus soumis à ces réquisitions. Maintenant nos petites voitures Lefebvre nous permettent d'employer moins de porteurs, et il est urgent de re-

(1) Les noirs sont particulièrement attachés au sol qui les a vus naître, et les exilés ne perdent jamais l'espoir de rentrer un jour dans leurs villages.

Digitized by Google

peupler la région. Le capitaine Bardot a déjà commencé à former sur la ligne de Toukolo à Niagassola de petits villages en les peuplant avec les captifs libérés qui formaient le village de liberté autour de Kita.

Le 28, la subsistance de la colonne ayant pu être assurée pour un mois, le commandant supérieur donna l'ordre du départ. Avant de quitter Siguiri, il adressa au gouverneur du Sénégal le rapport suivant :

Situation du Soudan au 29 décembre 1891. — La colonne au départ de Kankan comprendra 1,312 combattants, dont 170 Européens (57 officiers, 113 hommes de troupe), 3,000 indigènes non combattants (domestiques, palefreniers, porteurs, etc.), et 600 chevaux ou mulets. On comprend qu'il n'est pas facile de faire vivre une pareille colonne (dont la consommation journalière de vivres est de 7 tonnes) dans un pays ravagé. D'un autre côté, il eût été absolument imprudent de constituer une colonne moins forte et de se lancer à l'aventure avec de faibles effectifs contre un ennemi que tous représentent comme nombreux, bien armé et favorisé par un terrain parsemé d'obstacles, qui se prête admirablement aux embuscades et à une défense énergique...

Depuis longtemps déjà le Oulada et le Baleya, provinces riches encore l'année dernière, sont absolument dévastés Les habitants sont réfugiés près de nos postes dans le Dinguiray et dans le Fouta-Djallon. Samory a fait refluer vers le sud, du côté de Sanancoro, les malheureux que la crainte terrorise et qui n'osent s'enfuir auprès de nous de peur d'être massacrés en route par les sofas. Des troupes de sofas forment autour de Kankan, à une distance de 10 à 40 kilomètres entre Niako et Milo, un demi-cercle destiné à nous arrêter et à empêcher le retour dans leurs villages des indigènes entraînés vers Sanancoro...

La colonne quitte Siguiri dans les journées des 28, 29, 30 et 31 et se rassemble à Kégnéba-Kouta. Le commandant supérieur quitte lui-même Siguiri avec son état-major le 31, à 2 heures de l'après-midi. Après avoir passé le Tankisso (largeur 250 mètres), il va camper à Kégnéba-Kouta ; il arrive à Karakoro le 1er janvier 1892 et au Niger le 2, à 9 heures du matin ; la colonne passe le fleuve en pirogues (350 mètres de largeur). A partir du Niger, le commandant supérieur, afin d'exercer les troupes, forme la colonne de combat. La colonne de ravitaillement suit la colonne de combat à une demi-heure de distance. De Nafadié à Kankan, la route a été améliorée et des ponts ont été construits sur les marigots par le capitaine d'artillerie Guittard.

De Siguiri à Nantacoro, au confluent du Niger et du Milo, le pays appelé Diouma est à peu près plat, non couvert et paraît très fertile. Les cases, à parois cylindriques en terre et à toits coniques en paille, sont construites avec soin. Les villages sont tous habités et ont un

Digitized by Google

aspect de propreté peu connu au Soudan ; quelques-uns ont des tatas en assez bon état. Un grand nombre d'habitants de la rive droite du Niger s'y sont réfugiés. Sur la rive gauche du Milo, de Dialibacoro à Kankan, l'aspect du pays change. Aux plaines unies succède un terrain accidenté, boisé, coupé de marigots où coule une eau limpide. On rencontre des nétés, de nombreux papayers et quelques magnifiques orangers, dont le pied a été flambé en partie par les sofas. Le pays paraît fertile, mais il ne reste pour en témoigner que de vastes lougans incultes et des villages brûlés. Près de quelques-uns, de nombreux ossements tombent en poussière. Ce sont les restes des victimes de Samory ; il a égorgé les habitants, incendié leurs biens. Nous devions trouver partout devant nous, pendant trois mois, la même dévastation. De Dialibacoro à Kankan, sur 80 kilomètres, un seul village du Baté, Nafadié, est habité. Il est entouré d'un sanié. Un petit poste de tirailleurs y ayant été installé dans un double sanié intérieur, et sous sa protection, les habitants sont revenus habiter leurs cases. Kankan, ville autrefois commerçante et brûlée l'année dernière par Samory, est en partie reconstruite et compte 8.000 habitants. Mais les habitants n'osent aller cultiver au loin, de peur des cavaliers de Samory ; le commerce a cessé et la maigreur des indigènes montre qu'ils ont souffert de la disette.

Séjour à Kankan (6-9 janvier). — La colonne arrive à Kankan le 6 janvier, à 10 heures 1/2 du matin. Le commandant supérieur donne l'ordre de passer le Milo et décide de bivouaquer sur la rive droite, en face de Kankan. Deux compagnies de tirailleurs et la cavalerie passent sur les six pirogues dont le poste dispose et se dirigent vers les hauteurs qui dominent Kankan au sud et à l'est ; la cavalerie pousse des reconnaissances à quelques kilomètres au delà ; les deux compagnies occupent les crêtes par une ligne de petits postes de 4 hommes. Le commandant supérieur passe le Milo (largeur 100 mètres) à 2 heures, choisit l'emplacement du bivouac entre les hauteurs et le Milo, et le carré est aussitôt formé. La colonne de ravitaillement, sous le commandement du capitaine Dunoyer, bivouaque sur la rive gauche du Milo ; elle comprend : une compagnie de tirailleurs auxiliaires, 83 cavaliers, 2 canons de 80 m/m de montagne et 119 petites voitures Lefebvre. Le commandant supérieur décide que la colonne de ravitaillement attendra à Kankan l'ordre de rejoindre. La colonne de combat

Digitized by Google

doit emporter des vivres en quantité suffisante pour attendre à Bissandougou l'arrivée du convoi.

La colonne de combat séjourne à Kankan le 7, le 8 et le 9 jusqu'à 2 heures du soir. Chaque jour, au matin, des reconnaissances d'une compagnie et d'un peloton de cavalerie sont envoyées dans quatre directions différentes : Dembaouela, Dababougou, Ourembaya et Boussoura. Ces reconnaissances ne peuvent faire aucun prisonnier; une seule d'entre elles rencontre quelques sofas qu'elle met en fuite. Des villages brûlent au loin dans les quatre directions. Le soir, vers 4 heures, de nouvelles reconnaissances sont faites à 3 ou 4 kilomètres tout autour du bivouac par des pelotons de cavaliers; ces reconnaissances doivent toujours être de retour avant la nuit. Le commandant supérieur nomme résident de Kankan le capitaine Roumet, en remplacement du capitaine Besançon, attaché à son état-major. La garnison de Kankan comprendra : la 8e compagnie de tirailleurs sénégalais; un batterie d'artillerie; les hommes de troupe indisponibles des colonnes de combat et de ravitaillement. Le commandant d'armes de Kankan constituera à l'intérieur du sanié du poste un réduit qu'il fera occuper par la garnison dont l'effectif est diminué. Le sanié extérieur sera isolé des cases du village par une rue circulaire de 12 mètres de large au minimum.

Le 7 janvier, le commandant supérieur visite le poste, reçoit les notables de Kankan et autorise Daye, le chef de cette ville, à suivre la colonne. Daye est d'un caractère apathique, mais peut rendre des services. La colonne quitte Kankan le 9, à 2 heures de l'après-midi.

En résumé : Les troupes de la colonne stationnées à Kayes et au camp de Médine se rendent à Bafoulabé, moitié par voie de terre, moitié par chemin de fer. Elles sont réunies sur la rive gauche du Bakhoy, à 1 kil. 500 de Bafoulabé, le 22 novembre au soir. A Kita elles sont renforcées des troupes venues de Nioro et du détachement de Dinguiray, et à Siguiri de celles stationnées à Ségou et à Bamako, et de celles stationnées à Siguiri. Les difficultés de ravitaillement obligent de stationner huit jours à Siguiri, d'où la colonne part le 31 décembre. Il n'est laissé dans les postes que les garnisons strictement indispensables pour en assurer la sécurité, et le 9 janvier la colonne quitte Kankan et se porte à la rencontre de l'ennemi.

La colonne partait de bon matin afin d'arriver au bivouac avant la

Digitized by Google

forte chaleur du jour; la tête y était toujours parvenue à 10 heures du matin au plus tard. Le bivouac était établi dans des endroits boisés, afin de mettre les hommes à l'abri du soleil, et assez éloignés des marigots pour éviter les accès de fièvre paludéenne. Des œufs, du lait et des poulets étaient journellement distribués aux hommes fatigués. De Bafoulabé à Siguiri (394 kilom.) les étapes ont été de 12 à 22 kilomètres et leur durée de 4 à 6 heures. De Siguiri à Kankan (125 kilom), elles ont varié de 16 à 24 kilomètres et leur durée de 4 à 7 heures. Grâce à ces précautions, la colonne n'a perdu de Kayes à Kankan, sur un effectif de 57 officiers et 113 Européens, qu'un adjudant mort d'une fièvre bilieuse hématurique à Siguiri, alors que dans les postes la maladie continuait à faire des ravages considérables. Aucun indigène n'a succombé et tous sont partis de Kankan en excellente santé. *(A suivre.)*

LES BELGES AU KATANGA (1)

La Belgique vient de fêter les explorateurs qui reviennent du Katanga, après avoir fait, au centre de l'Afrique, des découvertes de la plus haute importance. Les survivants des expéditions Alex. Delcommune, Stairs, Bia (XVII, 41) et Paul Le Marinel (XV, 487) ont été reçus solennellement par le Roi, qui a remis des médailles commémoratives à MM. Paul Le Marinel, A. Legat, Verdick, Alexandre Delcommune, Dr Briart, baron Marcel de Roest d'Alkemades, Diederich, Cassart, marquis de Bonchamps, Dr Moloney, Thomas Robinson, lt Francqui, lt Derscheid, Dr Amerlinck et Dr Cornet. Des médailles semblables seront remises, en outre, aux familles de ceux qui sont tombés en Afrique, à savoir : Hakansson (Suédois), Stairs (Anglais), Bodson et Bia (Belges). Le *Mouvement géographique*, de Bruxelles, a consacré deux numéros (16 et 19 avril 1893) aux missions Bia-Francqui et Delcommune.

EXPÉDITION A. DELCOMMUNE

On a vu (XVII, 41 et 43) comment l'expédition Delcommune, partie du Stanley-Pool, le 17 octobre 1890, arrivée à Gongo-Lutete, sur la

(1) Voir la carte du Congo, *R. F.*, t. XVI, p. 353.

Digitized by Google

rive gauche du Lomami, en mai 1891, explora le Katanga et atteignit Rumbi, sur le Tanganika, le 20 août 1892. Après avoir prêté main-forte, sur le Tanganika, au capitaine Jacques, M. A. Delcommune quitta Mpala le 6 octobre 1892 avec MM. Briart, Diederich, Cassart et une caravane de 117 personnes.

« Après avoir fait un détour vers le sud, afin d'éviter la région déserte et affamée située entre Mpala et la Lukuga, écrit M. Delcommune à M. Wauters, nous nous sommes dirigés vers *Kassanga* (Makasenga des cartes), grand village Baluba. Nous y avons pris la direction N.-E. pour toucher la rivière au village de *Mukalombi*, point extrême atteint par Thomson. A Mukalombi, nous avons trouvé un poste arabe, mais nous avons pu passer sans nous battre. A partir de Mukalombi, nous avons suivi la rive gauche de la Lukuga depuis le 21 octobre jusqu'au 14 novembre, date à laquelle nous sommes arrivés à son confluent dans le Congo. La rivière suit une direction générale E.-O. en faisant une courbe vers le nord. En amont de sa bouche, elle reçoit sur sa rive gauche un affluent nommé *Luizi*. Mon intention, en arrivant au Congo, était, avant de descendre son cours vers Nyangoué, de le remonter vers Kikondja, afin de relier mon itinéraire de retour à mon itinéraire d'aller par une reconnaissance de la section comprise entre le lac Landji et le confluent de la Lukuga. Mais, pas possible d'exécuter mon projet, mes hommes demandant à rentrer au plus vite. J'ai obtenu d'eux un court délai qui a permis de remonter le fleuve sur 100 kilomètres, jusqu'au point où se fait la réunion des deux branches, le Luapula et le Lualaba. La première est la branche maîtresse. La jonction se fait au village d'Ankorro, rive gauche. Près de ce village, un peu au N.-O., se trouve la résidence de Simbi, un des fils du vieux Msiri, et le plus puissant chef de la région. J'y ai reçu bon accueil (1). J'essayai de décider mes hommes à remonter jusqu'au Kassali, afin de reconnaître le chapelet de petits lacs qui se succèdent dans cette direction le long du Lualaba. Mais tous refusèrent de retourner à Kikondja. C'est là que notre arrière-garde avait été attaquée quatorze mois auparavant et où avait été tué Hakansson. Je n'ai donc pu explorer cette section. On m'a assuré qu'elle était navigable jusqu'au lac Kas-

(1) Le lac Landji, marqué sur quelques cartes à l'ouest du Tanganika, et traversé par le Lualaba, n'existe pas.

Digitized by Google

sali ; on y rencontre bien deux petits rapides, mais ils sont aisément franchissables. Par contre, en aval, entre le confluent de la Lukuga et Kassongo, il y a une chute infranchissable. Quant au Luapula, à trois jours en amont du confluent de la Lukuga, la navigation y est arrêtée par des obstacles. Je quittai Simbi le 1er décembre et regagnai le confluent de la Lukuga, mais à partir de ce point je fis une pointe vers l'ouest. Je me dirigeai donc vers le Lomami, que la caravane atteignit, un peu en amont du confluent du Lukassi, le 5 décembre. C'est en arrivant au Lomami que j'appris le conflit entre les Arabes et les troupes de l'État et la rencontre victorieuse de Dhanis. J'apprenais en même temps que les agents de l'État étaient installés à Gandu, résidence principale de Gongo Lutete, où, en 1891, nous avions laissé nos embarcations pour commencer notre voyage pédestre. Il est étrange que Simbi, qui devait certainement être informé du conflit entre Séfu et le chef du poste de Luzambo, ne nous en ait rien dit. Il est fort heureux que j'aie pris la décision de me rendre au Lomami plutôt que de continuer à descendre le fleuve en aval du confluent de la Lukuga, car, arrivés dans les parages de Kassongo, nous fussions inévitablement tombés sur les débris des bandes de Séfu. Mon escorte était affaiblie ; je n'avais plus que 71 soldats, dont 42 bons. Arrivé au confluent de la Lukassi, dans le Lomami, je remonte la rive gauche de cette dernière rivière jusqu'à Gongo Lutete, où j'arrive le 19 décembre. Le chef du poste, le lieutenant Duchesne, nous reçoit avec une grande hospitalité et nous met au courant des événements qui se sont passés depuis 18 mois : massacre de l'expédition Hodister à Riba-Riba, pillage des factoreries de Faki et de Bena-Kamba, révolte des Arabes, attaque et défaite de Sefu, etc. Il nous apprend que le lieutenant Dhanis, avec toutes ses troupes et celles de ses alliés noirs, se trouve au village de Russana, de l'autre côté du Lomami, à trois jours de marche vers l'est. M. Duchesne envoya immédiatement un courrier à Dhanis, auquel, de mon côté, j'écrivis une lettre pour le renseigner sur le pays que je venais de traverser, le fixer sur la zone qui était occupée par les Arabes vers l'est et lui indiquer le moyen de correspondre avec le capitaine Jacques, sur le Tanganika. M. Dhanis me répondit, me remerciant et mettant à ma disposition ce qu'il y avait à Luzambo. Il ajoutait qu'il réquisitionnait éventuellement ma faible troupe, mais que se rendant compte de nos fatigues, il n'insistait pas pour que nous

Digitized by Google

allions le rejoindre. Le vaillant officier ne courait, du reste, aucun danger. Il avait mis les Arabes en pleine déroute. Il n'attendait que les instructions qu'il avait demandées à Léopoldville pour poursuivre sa marche vers l'est. Après avoir délibéré avec mes adjoints et me trouvant dans l'impossibilité d'obtenir de mes engagés noirs, dont le terme de service était depuis longtemps expiré, un séjour plus prolongé, la caravane quitta Gongo Lutete le 26 décembre et, par Pania Mutombo, atteignit Luzambo, sur le Sankuru, le 7 janvier 1893. Trois jours après, nous étions rejoints par MM. Francqui, Cornet et Derscheid, de l'expédition Bia. Jusqu'au 20 janvier, nous attendîmes à Luzambo le retour du Dr Amerlinck, qui avait été envoyé par Francqui au village de Lupungu. Puis, comme aucun vapeur n'arrivait, nous prîmes la résolution de descendre le Sankuru en pirogues. Arrivés à Ikunga, près du confluent du Lubefu, où la Société du Haut-Congo a une factorerie, nous y rencontrâmes le *Stanley* qui remontait, ayant à bord plusieurs fonctionnaires de l'État, Fivé et le juge De Saegher. Ces messieurs nous annoncèrent la prochaine arrivée d'un des steamers de la Société du Haut-Congo, la *Princesse Clémentine*. C'est ce bateau qui nous a ramenés à Kinshassa, où les expéditions sont rentrées, le 5 février 1893. J'avais quitté cette station le 17 octobre 1890. »

EXPÉDITION BIA-FRANCQUI.

L'expédition Bia quitta Anvers le 18 mai 1891; le 16 octobre suivant, elle était à Luzambo, sur le Sankourou; le 30 janvier 1892, elle arrivait à Bunkeia (Katanga), où elle rencontra Stairs; c'est là que nous l'avions laissé (XVII, 42). Le 7 février, Stairs quittait Bunkeia, se dirigeant vers l'embouchure du Zambèze; à ce moment, une grande famine régnait au Katanga; pendant deux mois l'expédition Bia eut à en souffrir; en avril le camp fut transporté à Kipuna, sur la Lufila, à 25 kil. au sud du poste de l'État; des 598 hommes qui avaient quitté Luzambo, il n'en restait plus que 345, dont beaucoup de malades. Le 15 avril MM. Bia et Francqui, avec 128 noirs choisis parmi les plus valides, se dirigent vers le lac Moëro tandis que MM. le Dr Cornet et Derscheid, malades, restent à Kipuua avec 125 noirs, mais on se donne rendez-vous à Ntenke, au sud de Bunkeia, pour le 1er août. Pendant que le Dr Cornet étudie la géologie de la Lufila, affluent de droite du Lualaba, MM. Bia et Francqui atteignent la rive occidentale du lac

Digitized by Google

Moëro (25 avril 1892), sur la rive orientale duquel se trouvent deux Anglais; le lac n'a pas plus de 30 kilom. de largeur. Se dirigeant alors au sud les explorateurs longèrent le Luapula (large de 498 mètres à Tchafolonguta et profond de 6 mètres); des hommes de Kazembe ayant annoncé la présence de quatre blancs de la *British South Africa Company*, entre le lac Bangouelo et le Luapula, la mission va à leur rencontre. Le capitaine Bia, très faible, se dirige quand même vers le sud, passe à Kafimbi, entre ensuite en pays anglais, passe à Tchitambo, puis au village où mourut Livingstone le 1er mai 1873 (où elle place sur un arbre une plaque de bronze commémorative, qui lui avait été confiée par la *Royal geographical Society of London*.) Le lac Bangouelo, à l'ouest duquel passa l'expédition, est moins étendu qu'on croyait; la partie nord seule est un vrai lac; la portion méridionale ou Bemba n'est qu'une expansion du Luapula ou Chambezi; le Congo prend sa source en territoire anglais. La navigabilité du Luapula, entre les chutes de Mere-Mere (ou Miele-Miele) et Mpueto, au nord du lac Moëro, n'est interrompue que par deux rapides qu'on peut franchir. Rentrant en territoire congolais, l'expédition se dirige vers l'ouest; le pays est ravagé par la petite vérole, et après 450 kil. de trajet arrive à Ntenke, le 4 août, où MM. Cornet et Derscheid, avec le reste de la mission, l'attendaient en bonne santé. Mais en y arrivant, le capitaine Bia est frappé de fièvre bilieuse hématurique et meurt le 30 août. Le 14 septembre, quittant Ntenke, l'expédition se dirige au S. O., vers les sources du Lualaba, à 25 kil. de celles de la Lufila. Puis elle descend le Lualaba jusqu'au 9e parallèle (confluent du Lubudi), remonte son affluent de gauche, le Lubudi, et se dirige vers le nord, sur la crête granitique qui sépare les bassins du Lubilache et du Luembe. A Mpafa, au confluent du Luembe et du Lubilache, l'expédition apprend que M. Dhanis est aux prises avec les Arabes sur le Lomami; elle se dirige vers le cours d'eau qu'elle atteint à Congo-Lutete, remet à M. Dhanis ses armes et munitions, reprend la route de Luzambo et arrive en ce point le 10 janvier 1893, quatorze mois après en être partie. De là elle atteignit facilement l'embouchure du Congo. En 14 mois l'expédition a parcouru, dans les concessions de la Cie du Katanga, 6,212 kilomètres et soumis à l'État les territoires compris entre le Moëro, le Luapula, le Bangouelo et le 24° long. jusqu'aux confins du bassin du Zambèze.

Digitized by Google

ZANZIBAR

Zanzibar est la métropole de l'océan Indien. Les Anglais ont réussi dans ces dernières années à s'y assurer la prépondérance. Ce point mérite une étude spéciale. Zanzibar est et restera longtemps le quartier général de la puissance arabe sur la côte orientale d'Afrique; c'est la plus importante des îles coralligènes qui s'étendent au sud de la côte des Somalis et l'entrepôt le plus considérable de la région. La superficie de l'île est de 1.600 kilom. carrés; la moitié est cultivée; le reste n'est qu'une plaine de sable stérile et déserte. L'île est traversée par de petites collines, courant du nord au sud, et ayant quelques centaines de mètres de hauteur. Le point culminant est le mont Counchene, au S.-O. de l'île. Elle est séparée du continent par un chenal de 95 milles de long sur 16 milles de large; ce chenal est rempli de bancs de formation madréporique qui en rendent la navigation difficile. La ville de Zanzibar (*Ounjouja* des indigènes) se présente comme une suite de maisons à terrasses peintes en blanc, d'où émergent des bouquets de palmiers. Parmi les édifices, le plus important est le Palais du Sultan. La partie extérieure est formée de cinq portiques superposés, soutenus par d'élégantes colonnes et recouverts par un vaste toit; le soleil ne peut pénétrer dans les appartements. L'éclairage intérieur et extérieur est produit par des bougies électriques Jablochkoff. Sur un des côtés se trouve une tour qui porte un fanal électrique.

La ville de Zanzibar est un grand centre commercial. L'ivoire, les plumes d'autruche et les pelleteries y affluent de l'intérieur. De Sofala arrivent les perles et l'or; de l'Inde, les grains et le riz. Les navires de toutes nations s'y rencontrent. La ville renferme quatre bazars très fréquentés où se traitent des affaires importantes en ivoire, copal, pelleteries, noix muscades, etc. Le copal provient des côtes; on l'extrait du sol où il est enfoui à 1 ou 2 mètres de profondeur; c'est une résine fossile, analogue à l'ambre jaune, et contenant des insectes d'espèces disparues et dont les formes sont très bien conservées. La peau d'hippopotame, très recherchée en Europe, vient de Zanzibar; avec une de ces peaux on fait des centaines de lanières de fouets, et même des cannes de deux centimètres d'épaisseur.

Digitized by Google

On compte dans la ville 50.000 à 80.000 habitants et autant dans le reste de l'île. Dans ce nombre, il peut y avoir 4.000 Arabes : ils sont propriétaires de presque tous les terrains cultivés. Les Banians et les Indis (natifs de Coutch, dans l'Inde) sont environ 4.000 et détiennent le commerce. Les Banians sont actifs, vivent d'une poignée de riz cuit à l'eau, supportent parfaitement le rude climat de Zanzibar, se contentent d'un gain modique et rendent ainsi presque nulle la concurrence qu'essayent de leur faire les Européens. Le reste de la population de Zanzibar se compose de nègres, quelques-uns libres, mais la plupart esclaves, formant la classe des travailleurs et provenant du continent africain. Dans l'île vivent encore quelques aborigènes, appelés Ouahordimous, qui jouissent d'une certaine indépendance. Les bâtiments en pierre de Zanzibar rappellent les vieilles maisons mauresques du sud de l'Espagne; les rues sont étroites et tortueuses; on enfonce dans la boue jusqu'aux genoux; on y trouve à chaque pas des chiens, et des derviches couverts de vermine, qui tendent la main. A côté d'une bande de nègres demi-nus, chargés de marchandises, et qui passent en courant et criant, on voit des Arabes, grands et maigres, enveloppés dans leur burnous blanc et accroupis à l'ombre d'un mur. Puis viennent des Indous, à barbe clairsemée, la tête couverte d'énormes turbans; des Parsis, sectaires de Zoroastre, coiffés d'un haut chapeau noir luisant, sans bords; des Somalis à l'aspect féroce, à l'énorme chevelure rouge, au large couteau passé à la ceinture, portant au bras gauche un bouclier de peau d'hippopotame, un poignard fixé au-dessus du coude, des sagaies au poing; des Européens étendus dans des palanquins, puis des condamnés attachés les uns aux autres par des chaînes rivées à de gros colliers de fer. Sous un portique en forme de voûte, orné d'arabesques fouillées dans le marbre, sont des négresses qui vendent des bananes dans des corbeilles; elles ont Vénus pour patronne.

Des moulins à huile sont mis en action par des chameaux. Le fer est traité, dans les forges, par des nègres. Sauf les maisons en pierre des Européens et des Arabes riches, les autres sont d'une malpropreté telle que de partout s'exhale une horrible puanteur. On laisse pourrir en pleine rue des détritus; les poissons qu'on fait sécher au soleil se décomposent en partie. Réduits en filaments et mélangés à du riz cuit dans l'eau, ces poissons forment la base de l'alimentation des

Digitized by Google

indigènes. La préparation des cauris, coquillages servant de monnaie, concourt aussi à empester l'atmosphère.

La citadelle, aux tours crénelées et pourvue de bastions ronds recouverts de zinc, ne pourrait résister aux canons européens. L'ancien sultan Saïd Bargach avait la manie de vouloir posséder beaucoup de canons; les Européens en profitèrent pour lui en vendre de tous les modèles. Aussi, sous les quelques hangars qui forment le parc d'artillerie, voit-on côte à côte de vieux canons en fonte à âme lisse, des obusiers en bronze, des couleuvrines, de gros mortiers... Les artilleurs sont pour la plupart des Persans. L'armée comprend en tout 1.000 hommes vêtus de toile blanche. Le général anglais Mathews en était le commandant. Saïd Bargach avait aussi la manie de posséder une flotte; il avait 10 vapeurs, dont un lui servait de yacht et voulait faire concurrence à la *British India C°* et assurer le service postal entre Zanzibar et Aden. Ses efforts ayant échoué, il se contenta de transporter pour une somme modique les pèlerins musulmans se rendant à la Mecque. Le même sultan avait installé devant son palais des cages en bois contenant un lion, une lionne, un léopard et deux guépards.

A raison de sa malpropreté, Zanzibar est considéré comme un des lieux les plus malsains de la côte africaine. Kersten le préfère cependant aux régions de l'Amérique où l'on cultive le coton, à la côte occidentale d'Afrique et à Madagascar, où règnent les fièvres intermittentes. Les Européens ne doivent pas commettre l'imprudence de s'exposer un seul instant aux rayons solaires, sous peine d'être victimes d'insolations. Le moindre refroidissement donne naissance à des fièvres tenaces; un verre d'eau, bu avant d'être un peu échauffé, occasionne la dysenterie. La saison des pluies commence le 15 avril et dure de 30 à 40 jours; l'air est alors très humide. En juin et juillet, le mousson du S.-E. souffle avec une violence telle, que les barques indigènes ne peuvent s'aventurer en mer. Vers le 15 août, le vent diminue, et à la fin du mois il tombe un peu de pluie. En septembre et octobre, le temps est serein et la température est celle d'un été d'Europe, mais les nuits sont plus fraîches. C'est en novembre et décembre que les chaleurs sont les plus fortes. Les vents du N.-E. surchauffent l'atmosphère; ceux qui soufflent de l'océan Indien (février) abaissent, au contraire, la température. Les ouragans sont fréquents; l'un d'eux, le 15 avril 1872, transforma la ville en décom-

Digitized by Google

bres : des arbres centenaires, des pans de murailles, des maisons furent renversées, et le nombre des victimes fut considérable.

Les principaux produits cultivés à Zanzibar sont la girofle, la noix de coco, le riz, le doura, le manioc et la patate douce. Les bananes et les ananas y abondent. La noix muscade, l'indigo, la canne à sucre, le coton et le café y poussent aussi.

La faune zanzibarienne comprend le chacal, le sanglier, la panthère, la genette et le zèbre. Dans les bois denses de l'intérieur on rencontre l'antilope nain, une sorte de chat sauvage (cercopithecus griseo viridis) et un singe (galago ou comba) qu'on apprivoise facilement. Parmi les oiseaux, citons le glectaro, oiseau de proie considéré comme sacré, le petit cipsèle, l'oiseau tisserand, le colibri, quelques papagaies, le coucou doré et la poule des Pharaons.

Au N.-E. de Zanzibar se trouve l'île de Pemba, visitée pour la première fois en 1857 par le capitaine anglais Burton. Sa végétation est luxuriante, mais son climat est malsain. Pemba appartint aux Portugais, qui la perdirent à la fin du 16e siècle. On y trouve les ruines d'un fort portugais dominant le point culminant de l'île. Cette île appartient au sultan de Zanzibar, ainsi que l'île de Mafia et les comptoirs de la côte comprise entre les caps Delgado et Mafia.

La région du Zanguebar (côte des Souahèlis) a appartenu longtemps au sultan de Mascate (Oman). Au 16e siècle, les Portugais s'emparèrent de Mascate et d'Ormuz, clef du golfe Persique, mais un siècle plus tard, les Hollandais les en chassèrent, puis les Persans s'en emparèrent. De 1680 à 1698, l'iman de Mascate, redevenu indépendant, enleva aux Portugais Zanzibar, Mombassa, Pemba et Chiloa, sur le littoral africain. L'iman Saïd-Saïd, qui mourut en 1856, transféra sa résidence de Mascate à Zanzibar ; après sa mort, l'aîné de ses fils, Taneni, eut la côte d'Oman ; un autre eut Calcat et Thafar, à l'ouest ; le troisième, Saïd-Medgid, reçut la côte zanzibarienne, moyennant un tribut de 40.000 thalers à payer à l'iman de Mascate (Oman). Saïd-Bargach, frère de Medgid, a régné à Zanzibar du 7 octobre 1870 à mars 1890 ; son fils Seyyid Ali ben Saïd lui a succédé et est mort le 6 mars 1893 ; le pays avait été placé sous le protectorat anglais le 9 novembre 1890 ; Hamed ben Toueni est le sultan actuel de Zanzibar (XVII, 282).

Après un an d'expérience de port franc, Zanzibar a plutôt diminué

Digitized by Google

qu'augmenté d'importance, d'après une correspondance du *Temps*, à la date du 8 février dernier. Sous l'administration des sultans de Mascate, un droit de 5 0/0, unique pour tous les produits, était prélevé à l'entrée, et les produits pouvaient ensuite circuler librement dans les dépendances du sultanat. Aujourd'hui, les produits européens, entrant nominalement en franchise, (à l'exception des vins, bières et tous produits alcooliques qui viennent d'être imposés), sont soumis à des formalités et à des taxes qui les grèvent non plus proportionnellement à la valeur, mais proportionnellement au poids; en outre, à leur entrée sur territoire allemand, ils ont à acquitter un droit de 6 1/2 0/0. A la suite d'un accord entre l'Angleterre et Sayyid-Ali, ancien sultan de Zanzibar, ce dernier a cédé l'administration des douanes aux Anglais, moyennant une redevance annuelle. Ce transfert de pouvoirs a eu pour résultat la nomination de fonctionnaires anglais à la tête des postes douaniers. Le général Lloyd Matthews, qui depuis longtemps dirigeait l'armée régulière indigène, a été nommé premier ministre. Les dépenses de cette armée incombant aux Anglais, la direction en a été ensuite confiée au général Hatch. Le sultan n'a plus à sa solde que les troupes irrégulières composées d'Arabes de Cheher et de Mascate, ainsi qu'une centaine d'artilleurs persans. Un décret vient encore d'amoindrir la puissance du sultan, en lui enlevant le droit de juridiction sur ses sujets. Les différends entre Arabes et Souahélis, qui avant étaient jugés par les cadis du sultan, seront portés, à l'avenir, devant la cour anglaise, où un cadi prendra place à côté du juge anglais.

EXPLORATIONS F. FOUREAU ET G. MÉRY

AU SAHARA

L'année dernière, MM. Fernand Foureau et Gaston Méry avaient commencé séparément des explorations que des circonstances imprévues les avaient obligés d'interrompre. Ils ont repris cette année leurs projets et ont réussi à pénétrer fort avant dans le pays des Touareg, qui n'avait pas été visité depuis le massacre de la mission Flatters, en 1881. Nous avons déjà dit quelques mots des dernières missions

Digitized by Google

Méry (XVII, 323 et 369) et Foureau (XVII, 230 et 272). Nous devons y revenir avec quelques détails.

Mission F. Foureau. — Au point de vue géographique, M. Foureau, de décembre 1892 à février 1893, a relevé trois fractions de routes : 1° d'Aïn-Taïba à Hassi-Mouilah-Moïattallah, entre la route Flatters, à l'ouest, et la route Foureau de 1891-92 par le Gassi-Touïl, à l'est ; 2° route de Temassinin à Ghadamès, par l'oudje sud de l'Erg, au nord de celle de Gerhard Rholfs (par Bela-Ghadamès et Tin-Fouchay) ; 3° route de Ghadamès à Hassi-Touaïza, à travers l'Erg, entre l'itinéraire Largeau (Hassi-Bothin-Ghadamès) et les itinéraires Bonnemain et H. Duveyrier, la route Dournaux-Duperré étant au nord. On trouvera (C. R. *Soc. Géo. Paris*, 4 mars 1893, p. 130) une carte provisoire de l'itinéraire Foureau.

La mission a noué des relations avec les Touareg Azdjer, qui enverront bientôt à Alger un *mïad* composé de personnages influents, qui sont disposés à exécuter le traité de 1862. Malheureusement, les échanges entre Ghadamès et le Tidikelt sont insignifiants ; seule, une caravane de 70 chameaux a été envoyée à In-Salah depuis un an et aucune n'a passé dans l'autre sens. Les ossements et divers objets ayant appartenu au P. Richard et à ses compagnons, assassinés en 1881, ont été retrouvés.

Mission G. Méry. — Parti de Biskra à la fin de novembre, l'explorateur arrivait, le 16 février, au lac Menkhough, après des péripéties qui ont réduit à 6 hommes (dont 1 Européen) son escorte de début. Un émissaire, précédant la caravane d'une dizaine d'étapes, était allé aviser les chefs azdjer de l'arrivée du voyageur au lac Menkhough. Les Touaregs ont tenu, à arriver le même jour que lui au lieu désigné. M. Méry a vu là les principaux chefs, entre autres Mouley et son neveu Guedassen, de la tribu noble et guerrière des Ouraghen, les héritiers de Ikhenoukhen, avec qui fut négocié en 1862 le traité de Ghadamès par le colonel de Polignac. Ce traité est demeuré présent à l'esprit des Touareg Azdjer, qui sont disposés à entrer avec nous dans la voie de l'exécution réciproque.

Tandis que Flatters était passé par El Biodh, M. Méry a suivi le lit de l'Igharghar, qu'il a remonté de Belheiran à Temassinin. Le capitaine Bernard, de la première mission Flatters, parla bien de cette vallée de l'Igharghar ; mais il ne l'a vue que de loin. Nous savons

Digitized by Google

maintenant que la route est libre de sables et que le profil de l'oued présente un fond plat. Ainsi tombe la croyance des dunes énormes entrecoupant le lit du fleuve, et, la trouée de l'Erg oriental apparaît comme praticable durant 12 jours. M. Méry n'a pu se ravitailler en eau et a dû vivre sur ses réserves. La nappe souterraine existe ; il n'y aurait qu'à la mettre à jour. Une entente avec les Azdjer, se répercutant sur les Keloui, nous donnerait l'accès de l'Aïr, dernière étape avant d'arriver au Soudan central. M. Gaston Méry et son compagnon M. Guilloux, sont rentrés à Marseille le 11 et à Paris le 15 avril. M. Méry est porteur d'une lettre du chef Mouley au Président de la République.

EXPLORATEURS ET VOYAGEURS

AFRIQUE

M. *Maistre* est arrivé à Dakar. Il sera en France vers le 10 mai.

D'après les nouvelles reçues de la mission *Mizon*, celle-ci attendait la crue de la Bénoué pour renflouer le *Sergent Malamine* et repartit pour Yola.

Le capitaine belge *Van Kerckhoven*, chef de l'expédition congolaise qui parcourt l'Oubanghi et l'Ouellé, a été tué le 10 août, d'un coup de fusil, par la maladresse d'un porteur. La nouvelle a été apportée de Djabbir à Yakoma par le lieutenant Lekeu. C'est en 1883 que M. Van Kerckhoven s'était rendu pour la première fois en Afrique, après avoir été zouave pontifical. Il fut chef d'Issanghila, puis commandant de la station des Bangalas. Son premier séjour en Afrique dura trois ans. Pendant une seconde période, il organisa le district des Bangalas et explora l'Itimbiri. En 1890, il fut chargé d'une mission antiesclavagiste. Il portait les titres d'inspecteur d'Etat et de capitaine-commandant. L'année dernière il arrivait dans le pays des Mombouttous ; les Anglais ont même annoncé son arrivée à Lado, sur le haut Nil.

Le l^t *Dhanis* a remporté le 9 janvier une nouvelle victoire sur les Arabes à Goia-Kapaka. Leur chef Moharra-Munié, aurait été tué et N'Sefou, fils de Tippou-Tip, serait en fuite.

L'expédition Dhanis a marché ensuite sur Nyangoué, quartier général des traitants arabes, au carrefour des voies qui conduisent au lac Tan-

Digitized by Google

ganika. Après un court siège, en février, le lt Dhanis, avec 450 soldats, a pris d'assaut Nyangoué (20,000 habitants) et s'y est fortifié.

M. *Termolle*, commis de la station congolaise de Bassankussu, a été tué en même temps que M. Peters (XVII, 370).

Sir *Gerald Portal*, commissaire anglais envoyé en mission dans l'Ouganda, devait arriver à Mengo, capitale du pays, vers le 20 mars ; sa caravane ne devait s'y trouver que quelques jours après.

M. *Chefneux*, négociant français, qui s'est dirigé avec un ingénieur et 50 Somalis de la côte vers le lac Assal, dont il a obtenu la concession de l'exploitation des salines, a dû rebrousser chemin devant l'hostilité des indigènes.

Le Dr *Traversi* est arrivé à la résidence de Menelik, qui l'a reçu, escorté de 500 soldats. Dans les premiers jours de mars dernier, quatre caravanes ont pu accomplir le trajet de Kassala à Massaouah.

ASIE ET DIVERS

MM. *Allen* et *Sachtleben*, américains, ont réussi à aller de Constantinople à Pékin en vélocipède. Partis de Constantinople l'automne dernier, ils ont passé par Téhéran, Askabad, Merv, Bokhara, Tachkent, Kouldja, Si-Ngan-fou, Pao-Ting-fou et sont arrivés à Pékin à la fin d'octobre ; sauf pour la traversée du désert de Gobi, ils n'ont guère quitté leurs montures.

Le Dr *C. Snouck-Hurgronje*, hollandais, après être resté six ans à la Mecque, où il a pu étudier la ville sainte de l'Islam, vient de publier le résultat de ses observations. Les seuls Européens qui avaient pu, avant lui, visiter la Mecque sont : Badia ou Ali-Bey (1807), Buckhardt (1814), Burton (1853) et Maltzan (1860).

Le baron russe *Nolde*, après avoir exploré le district Nejd (Arabie centrale), est rentré à Bagdad ; il est revenu par la route des pélerins qui passe par Haïl, et a visité Ibn Rached (entre Riad et Chakra).

M. *Charles Varat*, qui a exploré les régions arctiques de l'Europe, puis la Corée (1888-89), vient de mourir à Paris, à l'âge de 51 ans.

M. *José M. Pando*, colonel bolivien, a réuni à Puno, sur le rio Beni (Bolivie) le personnel (30 hommes) d'une expédition qui doit explorer le rio Beni, son affluent le Madre de Dios, ainsi que son tributaire le rio Inambari. MM. *Ladislas Harra* et l'ingénieur français *Félix Müller* font partie de l'expédition, qui dispose d'un vapeur et de 4 embarcations.

Digitized by Google

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES ET COLONIALES

AFRIQUE

Soudan français : *Frontière de Sierra Leone* (XVII, 279 et 325). — On sait que le lt-colonel Combes a fait occuper Erimankono, où campaient les sofas de Bilali, lieutenant de Samory, sous l'œil bienveillant d'un détachement de police anglaise. Au moment où les troupes françaises du capitaine Briquelot entrèrent, le détachement anglais se retira. La colonie de Sierra-Leone et la Chambre de commerce de Liverpool protestèrent contre cette occupation, alléguant qu'Erimankono est dans la zone anglaise. Le gouverneur de Sierra-Leone donna même l'ordre au capitaine Lendy de partir le 26 mars, avec 4 officiers et un détachement du West India, pour réoccuper Erimankono. Le Gouvernement ayant appris ces préparatifs, présenta des observations à l'Angleterre. Le cabinet Gladstone ordonna aussitôt au gouverneur de Sierra-Leone d'empêcher le capitaine Lendy d'agir contre les troupes françaises du capitaine Briquelot. Si le cabinet Salisbury n'avait pas soutenu le capitaine Kenny, aux tracasseries duquel on doit l'insuccès de la commission franco-anglaise de délimitation (XV, 502), aucune difficulté de ce genre n'aurait pu surgir, la sphère de chacun étant bien établie.

Ahmadou: hostilités.— Le colonel Archinard, dans sa tournée dans la région comprise entre Sansanding, San et Dienné, a été bien accueilli. A San, il apprit qu'Ahmadou (chef du Macina depuis la mort récente de son frère Mounirou) et Ali-Bouri étaient à Mopti et préparaient une colonne et une flottille pour attaquer les canonnières du Soudan à leur mouillage de Diafarabé. Ahmadou et Ali-Bouri s'enfuirent en apprenant l'arrivée du colonel Archinard ; mais une partie de leurs guerriers se réfugièrent à Dienné, d'où il fallut les déloger de vive force. Dans cette affaire, nous avons eu deux officiers tués, dont le capitaine Lespieau.

Le combat de Dienné ouvre une nouvelle phase d'hostilités contre Ahmadou. Désormais la frontière nord du Ségou et le cours du Niger seront l'objet des incursions des Toucouleurs. Le Macina qui était resté neutre sous Mounirou se range parmi nos adversaires déclarés et il ne faudra rien moins que l'expulsion d'Ahmadou pour rétablir la tranquillité dans ces parages. C'est une nouvelle campagne en perspective pour 1894. Mopti, le nouveau poste des canonnières, se trouve à la hauteur et à peu de distance de Bandiagara, capitale du Macina.

Les canonnières s'établiront à Mopti, et une garnison sera laissée à Dienné, sur le Mayel-Balevel. Les postes du Saro, du Monimpé, de Sansanding et de Diafarabé seront supprimés. Le colonel Archinard annonce son retour par le paquebot de la fin de juin.

Togo : *Industrie indigène.* — Les indigènes du Togoland sont en majorité des nègres Eoués ; la région septentrionale confine à l'élément musulman,

Digitized by Google

qui tend sans cesse à s'avancer vers la côte, tandis qu'à l'ouest, l'élément achanti a débordé sur le territoire allemand. Le lt Hérold, qui a étudié les mœurs des Eoués, a constaté qu'ils sont travailleurs et se contentent de fort peu ; ils ne songent nullement à économiser pour l'avenir. L'agriculture occupe presque tous les bras. Il y a deux époques pour les semences : avant la grande et avant la petite saison des pluies. Au printemps (février et mars), on sème les noix de terre, les oignons, les patates douces, les fèves, le maïs ; en été (juillet et août), on incendie les broussailles pour établir des fermes. Sur la côte, on cultive les cocotiers, les cotonniers et le cacaoyer. Le bétail n'est élevé que pour être vendu à la côte ou aux caravanes. Les principaux articles d'exportation sont l'huile de palme, les amandes de palme, la gomme, la piassava. Beaucoup de produits sont perdus, par suite de l'insuffisance des moyens de transport vers la côte. Le tissage existe chez les Eoués depuis des siècles ; les femmes filent le coton indigène et le teignent en indigo ou en rouge ; les hommes emploient ensuite ce coton filé pour en faire des tissus très solides dont la largeur ne dépasse pas 0m14. La poterie de terre est une autre industrie locale ; les Eoués n'emploient pas de tours : les deux moitiés de chaque vase sont établies à la main, puis séchées à l'air, enfin collées l'une contre l'autre et cuites. Sur la côte existent des briqueteries et des tuileries importantes. Le lt Herold regrette que les Européens qui se sont établis au Togoland n'aient pas apprécié les constructions en briques et aient fait venir d'Europe des constructions en bois ou en fer, peu appropriées au climat. L'industrie du fer est connue depuis longtemps au Togo; chaque village important renferme au moins une forge, où l'on fabrique des outils agricoles et des fusils ; les sabres fétiches sont d'une solidité et d'une trempe irréprochables. Les nègres Eoués disposent à la côte d'instruments européens leur permettant de fabriquer à Porto-Seguro, avec de la poudre d'or, des bagues et divers bijoux. Chaque indigène porte un couteau et un fusil à pierre. Les tambours de guerre sont faits du tronc évidé d'un arbre et peints en blanc. L'industrie des canots est très répandue; les embarcations sont formées principalement par le tronc de l'arbre à soie découpé et enjolivé de dessins. Le produit de la chasse est insignifiant ; les défenses d'éléphant et les peaux d'un singe noir à longs poils sont les seuls qui fassent l'objet de quelque échange avec les Européens. Les missionnaires de Brême ont réussi à faire de quelques indigènes des menuisiers, charpentiers, verriers, couvreurs, briquetiers et maçons.

État indépendant du Congo : *Société anversoise.* — Le *Bulletin officiel* de l'État du Congo publie les statuts de cette nouvelle société datés du 2 février 1893; en voici les principaux articles :

Art. 1er. — Il est formé une Société anonyme sous la dénomination de Société anversoise du Congo.

Art. 2. — Le siège de la Société est à Anvers. La durée de la Société est fixée à 30 années.

Art. 4. — La Société a pour but de faire, dans les limites les plus étendues, toutes

Digitized by Google

opérations commerciales d'importations et d'exportations, d'exploitations industrielles, minières, forestières, agricoles et autres, dans le territoire de l'État indépendant du Congo.

Art. 6. — Le fonds social est fixé à 1.250.000 francs, divisé en 2.500 actions privilégiées de 500 francs chacune, lesquelles sont souscrites et sur lesquelles il a été versé 10 0/0.

Art. 7. — Les versements ultérieurs seront faits, au fur et à mesure des besoins de la Société, aux époques à fixer par le Conseil d'administration.

— Ont été nommés administrateurs : MM. Édouard Bunge, négociant; Alexandre de Browne de Tiège, propriétaire, et Ernest-Paul Grisar, propriétaire à Anvers. La Société fait élection de domicile, dans l'État du Congo, à Nongwandie, et prépose à son établissement au Congo M. L Liebrechts et, à son défaut, M. E. Titeux.

Société anglo-belge. — Une autre Société vient de se créer à Anvers. Voici les principales clauses de ses statuts, arrêtés le 6 février 1893 :

Art. 1er. — Il est formé une Société anonyme, sous la dénomination de « Anglo-Belgian India Rubber and Exploration Company ».

Art. 2. — La Société a son siège à Anvers.

Art. 3. — La Société a pour objet l'exploitation et la vente des produits naturels du Congo et toutes les opérations tendant à la réalisation la plus avantageuse des marchandises, soit à l'état brut, soit après préparation. Elle pourra, à cet effet, établir des usines et des établissements, comme aussi des sièges d'opération et des comptoirs, tant au Congo qu'en Europe.

Art. 4. — La Société est constituée pour 30 années.

Art. 5. — Le capital social est de 1 million de francs et divisé en 2.000 actions de capital, chacune de 500 francs.

Art. 7. — Les 2.000 actions de capital sont souscrites; il a été opéré le versement d'un dixième sur le montant intégral.

— Ont été nommés administrateurs : MM. John-Thomas North, propriétaire à Londres; Ernest Spencer, membre du Parlement à Londres; le comte Horace van der Burch, propriétaire à Anvers; Henri North, capitaine dans l'armée anglaise à Londres. et Alexis Mols, industriel à Anvers.

La Société fait élection de domicile dans l'État du Congo, à Bassankoussou et y a pour représentants MM. C. Engeringh, Ch. Sterckmans, L. Malarme, C. Kerstens et L. Zune.

Mozambique : *Chemin de fer.* — Le Gouvernement portugais vient de concéder à deux ingénieurs portugais une ligne de chemin de fer de Quilimane à la rive gauche du Chiré, avec embranchement sur Mopeia, sur la rive gauche du Zambèze. Les rails seront en acier; la voie aura 1 mètre de largeur. La concession est faite pour 99 ans, période pendant laquelle le Portugal s'engage à ne pas concéder d'autre voie ferrée concurrente dans le district de Quilimane et au nord du Zambèze, dans une étendue de 100 kilom. de chaque côté de la ligne. L'État cède aux concessionnaires les terrains à occuper par la ligne, ainsi que la moitié des terrains latéraux dans une zone de 2.000 mètres de chaque côté de la voie, et 100.000 hectares de terrain dans le district de Quilimane pour des exploitations agricoles ou minières. Les concessionnaires reçoivent un pourcentage variable du droit de transit de 3 0/0, établi par le traité anglo-portugais du 31 janvier 1891,

Digitized by Google

sur les marchandises traversant le district de Quilimane, et l'exploitation d'un domaine de l'État, à déterminer. L'État accorde l'exemption du droit d'importation pendant 7 ans, pour tous matériaux nécessaires à la ligne. Le chemin de fer devra être construit dans les trois années de la constitution de la Société anonyme, que les concessionnaires seront tenus de former avant 18 mois à partir de la date de la concession. Le siège de la Société sera à Lisbonne.

ASIE

La culture du riz au Transcaucase. — Au Transcaucase et dans la province de Fergana on cultive le riz, soit dans les régions sujettes à l'inondation, soit dans des parties un peu élevées, où croît surtout le riz des montagnes ou des vallées desséchées. Le riz des vallées desséchées se distingue par un cérion vitreux et est un peu plus menu que le riz ordinaire cultivé dans des endroits sujets à être submergés. Au Transcaucase on cultive un grand nombre de variétés de riz ; outre les 22 variétés de riz ordinaire, on a trouvé récemment au Caucase 13 variétés nouvelles. La moitié des variétés javanaises se rencontrent au Transcaucase. Le riz est une plante sous-tropicale qui exige une grande humidité et une température très élevée ; c'est une plante annuelle, se rapprochant des petits blés. Le riz réussit partout, pourvu que la température d'été soit assez élevée et que l'été soit long. Le Transcaucase, en été, a une température tropicale ; si l'arrosage est suffisant, le riz y réussit aussi bien que dans les îles de la Sonde. Relativement aux plantes annuelles, c'est-à-dire aux petits blés, le Transcaucase ne diffère en rien des tropiques, puisque le caractère de l'hiver n'est pour rien dans la croissance de ces plantes. Pour les plantes annuelles, le Transcaucase, et surtout le sud du Turkestan, peut être assimilé aux Indes.

Birmanie : *Ambre.* — Le Dr Nœtling, membre du Comité géologique indien, vient de rédiger un rapport sur l'ambre birman qu'il propose d'appeler *birmite*, à cause des particularités locales qu'il présente, d'accord en cela avec M. Helm, de Dantzig. Cette matière se trouve en Birmanie dans une région d'accès difficile. Avant 1891, deux Européens seulement avaient visité l'emplacement où on le recueille ; les premières reconnaissances dataient de 1836 et de 1846 ; elles avaient eu lieu dans la vallée de Houkong, qui est entourée de trois côtés par des montagnes dont l'escalade n'a pas encore été tentée. Seule, la partie sud de la vallée est accessible au voyageur, mais encore doit-il pour s'y rendre traverser les collines qui forment la ligne de partage des eaux entre l'Irraouaddy et le Chindouin. C'est dans une de ces chaînes de collines que se trouvent les mines. Après la récolte du riz, les mineurs se rendent sur les lieux, et, au moyen de pieux en bois, pratiquent des trous dans l'argile bleuâtre ; ils en retirent de la terre que d'autres sont chargés de trier. Trois hommes travaillent généralement de concert : l'un à l'intérieur du trou, les deux autres à l'extérieur, où ils font le triage des morceaux d'ambre qu'ils trouvent sous forme de « poches » mêlés à la terre extraite. L'ambre est employé depuis des siècles par les

Digitized by Google

Birmans, et la taille et le polissage de cette résine forment une des principales industries de Mandalay. Les grains de chapelets, les parures et les ornements des toutes sorte sont, en Birmanie, généralement en ambre. On en fabrique aussi des statuettes de bouddhas. Le Dr Nœtling ne pense pas toutefois que la *birmite* puisse jamais faire une concurrence sérieuse à l'ambre allemand, à cause de sa couleur pâle et de ses nombreuses fentes, qui rendent beaucoup de morceaux impropres à la taille. Il y a deux ans, les tailleurs d'ambre de Mandalay ont commencé à employer l'ambre allemand, qui est vendu dans le pays à un prix plus bas que l'ambre indigène même. Ce dernier s'exporte cependant en Chine. La birmite ne renferme pas d'acide succinique, comme l'ambre ordinaire; elle est plus dure que celui-ci, mais se taille facilement et prend un poli excellent; sa couleur est peu variée; on n'y observe pas ces teintes floconneuses, laiteuses de l'ambre allemand. Les variétés foncées contiennent une plus grande quantité de matières organiques, des fibres de bois, des insectes.

Cambodge : *Travaux publics*. — M. de Lanessan vient d'adresser un rapport sur la situation au Cambodge (*Officiel* du 12 avril 1893) qui indique les importants travaux publics exécutés depuis un an. Pnom-Penh sera bientôt une des plus belles villes de l'Indo-Chine. Par la convention du 16 octobre 1889, le roi Norodom a abandonné à la France ses droits de propriété sur les terrains et les constructions de la capitale, moyennant une rente annuelle viagère de 30.000 piastres. Cet acte qui a créé définitivement la propriété au Cambodge, a permis d'établir un plan de lotissement de la ville. Délimitée par les géomètres du cadastre, Pnom-Penh a maintenant une superficie de 5.592 hectares 50, sans comprendre les terrains situés au delà du palais et constituant la cité cambodgienne proprement dite. La ville était remplie de mares profondes qu'on ne pouvait songer à combler à l'aide de terres ou de sables apportés de l'extérieur. Le résident supérieur décida le creusement d'un canal demi-circulaire communiquant avec le Tonlé-Sap par ses deux extrémités et enveloppant la ville administrative française. Le canal fournira la terre nécessaire au comblement d'une partie des mares; il offrira au nombreuses barques qui viennent à Pnom-Penh un lieu de débarquement au centre de la ville; en cas de besoin, il isolera les Européens. L'exécution de ces projets fut commencée en 1890; mais c'est seulement en 1892 qu'elle est entrée dans la période active. Le percement du canal a coûté jusqu'ici 102.000 piastres; on a fait 727.000 mètres cubes de remblai pour lesquels il a fourni 501.083 mètres cubes de terre. Grâce à ces remblais, la ville a été assainie et on a pu percer 7.800 mètres de voies nouvelles sur l'emplacement des anciennes mares infectes. Les deux voies les plus importantes sont représentées par les quais; la partie du canal s'étend entre la ville administrative et la ville commerçante. Ils ont 1.200 mètres de long. Un boulevard en formation les traverse et se dirige, d'un côté, vers la ville cambodgienne en passant derrière le palais du roi, de l'autre, à travers le canal, qu'il franchit sur un pont en pierre, vers le

Digitized by Google

« Pnom » ou colline sacrée que l'on transforme en jardin et dont on restaure les pyramides et la pagode. D'autres rues ont été percées et sont déjà en partie bâties. On a construit une imprimerie du gouvernement, un camp pour les miliciens, un autre pour les agents indigènes de la police, une prison cambodgienne, un magasin pour les travaux publics, un dispensaire, un magasin d'armes et un vaste marché en fer placé au centre des affaires et du quartier populeux. Ce marché, qui a coûté 26.900 piastres, rapportera cette année, la deuxième de son exploitation, un fermage de 11.670 piastres au protectorat, c'est-à-dire qu'il sera payé en moins de trois ans par ses revenus.

Les recettes de l'exercice 1892 donneront une plus-value d'environ 400.000 piastres et le budget de 1893 a pu être augmenté de plus de 600.000 piastres, sans charge nouvelle. La vente des terrains, en exécution de la convention de 1889, a rapporté 53.980 piastres 56 au protectorat, sans parler des lots échangés avec les possesseurs d'anciennes constructions. Sur une mise à prix maxima de 50 cents le mètre carré, certains lots ont été adjugés à 6 piastres 50, d'autres à 5 piastres 62, la majorité à plus de 3 piastres. Le protectorat a spécifié dans son cahier des charges que les acheteurs seraient tenus de construire sur les lots vendus, dans le délai d'une année. Il a été élevé, depuis deux ans, 128 maisons. A la fin de l'année courante, le nombre des constructions aura au moins doublé.

Chine : *Troubles au Yunnan.* — La mission du P. Vial, à Lou-Mei-I (Yunnan), a été attaquée, à la fin de 1892, par des bandits, qui ont dévalisé l'église. Le P. Vial a reçu 14 coups de couteau, qui l'ont estropié. Ce missionnaire, qui est en Chine depuis dix ans, s'est voué à l'évangélisation des populations Lolo ; fixé à Lou-Mei-I, il a appris la langue des Lolo et a créé dans la région plusieurs chrétientés. Très aimé des Lolo, ce ne sont pas ces derniers qui l'ont attaqué, mais bien des rôdeurs chinois d'une autre province. M. Rocher, consul à Mong-Tse, a déjà fait arrêter trois de ces misérables. Le Yunnan a, d'ailleurs, été très troublé en 1892 ; les Lolo ont été poussés à bout par les mandarins chinois, qui ont demandé aux contribuables jusqu'à dix fois plus que les rôles officiels. Les désordres ont d'abord éclaté à Meng-Ting, puis se sont propagés à Pien-an-fou, Teng-Yue (vers la frontière birmane), Toung-Tchoun (dans le nord) et Kai-Hoa-fou (près du Tonkin). Plus de 200 exécutions de fonctionnaires ont eu lieu, pour avoir défendu les droits de leurs administrés. Tout est calme maintenant, sauf à Kai-Hoa.

Le vice-roi du Yunnan, après avoir déplacé le général qui commandait à Song-Fong (près de Lao-Kaï) vient, sur la demande de M. Rocher, de donner l'ordre d'arrêter tous les pirates et de les fusiller, et a prohibé la vente des armes dans la région frontière.

OCÉANIE

Iles Tonga : Nous avons annoncé (XVII, 283) la mort de Georges Toubou, roi des îles Tonga. Ce monarque, règnant sur 20.000 habitants au

Digitized by Google

plus, avait réussi à déjouer les projets d'annexions de diverses puissances européennes et à réaliser dans ses États de nombreux progrès, dus aux conseils des missionnaires wesleyens anglais (notamment Baker) et des négociants allemands. Ces missionnaires ne s'occupaient que de prosélytisme et ne songeaient nullement à préparer le terrain pour un protectorat anglais futur. Aussi, le 17 juillet 1890, un bâtiment anglais débarqua-t-il aux Tonga des troupes qui enlevèrent Baker et ses compagnons et les remplacèrent par de nouveaux missionnaires, agents de l'Angleterre. Le roi Georges Toubou serait né en 1797; en 1826 fut établie à Tonga la première mission wesleyenne. Le 4 décembre 1845, Toubou fut couronné roi; en 1862, il donna à son gouvernement une forme moderne. Dès 1876, l'Allemagne concluait avec cet État un premier traité d'amitié. Le roi Georges s'était converti au christianisme et lisait tous les jours des passages de la Bible, traduite en langue locale par les missionnaires: le prince Wellington, son fils, héritier du trône, mourut il y a quelques années; il n'avait qu'une femme, la reine Charlotte, mais on prétend qu'avant l'arrivée des missionnaires il aurait eu 300 enfants.

Bornéo : *Délimitation anglo-hollandaise.* — Les Pays-Bas et la Grande-Bretagne viennent de signer une convention stipulant que la frontière entre leurs possessions de Bornéo commencera à la côte orientale, à 4° 10′ lat. N., courra entre les rivières Sudany et Simengaris jusqu'à l'intersection du 117° long. E. avec le 4° 20′ lat. N. La frontière suivra ensuite le 4° 20′ lat. N. jusqu'au sommet de la ligne de faîte entre les rivières qui coulent au N.-O. et celles coulant à l'E. De ce sommet, la frontière se dirigera vers Tanjong-Datu (côte occidentale) en suivant la ligne de faîte entre les rivières coulant vers le N.-O. et l'O. et celles se rendant à la côte occidentale au sud de Tanjong-Datu et au S. et à l'E. L'île de Sebittik est aussi divisée par le 4° 10′ lat. N.; la partie nord est à l'Angleterre, le sud à la Hollande.

Océanie française : *Population.* — Le recensement du 30 juin 1892, dans les établissements de l'Océanie, a donné les chiffres suivants :

Tahiti	10.113 hab.	Gambier . . .	508 hab.
Moorea . . .	1.407 —	Tubuaï	429 —
Touamotou .	4.743 —	Raivavae . . .	273 —
Marquises . .	4.445 —	Rapa.	182 —

Total : 22.100 habitants.

La ville la plus peuplée, Papeete, capitale des établissements, compte 4.288 habitants.

Australie : *Destruction de Brisbane.* — La ville de Brisbane, capitale du Queensland, a été, en février dernier, presque entièrement détruite par deux inondations successives. Les 50.000 habitants de Brisbane qui ont pu échapper « sans abri, sans vêtements, campent sur les montagnes près de la ville submergée, vivant de racines, de fruits et des quelques secours qui leur parviennent. » Aucun monument n'est resté debout. Les eaux se sont en-

Digitized by Google

suite retirées. « Un manteau de limon verdâtre, dit le correspondant du *Siècle*, couvre ce qui reste de ce qui fut Brisbane. La rivière, bloquée par des sables mouvants et des débris de toutes sortes, tient enfermés des paquebots de 2.000 et 4.000 tonnes. 600 maisons ont changé de place. Le nombre des victimes est inconnu, et à 200 kilomètres de là, il n'a pas plu depuis 9 mois ! Les forêts desséchées sont en feu, les bestiaux périssent par milliers de faim et de soif. Les dégâts matériels causés par l'inondation de Brisbane sont évalués à 5 ou 6 millions de livres sterling. »

AMÉRIQUE ET DIVERS

Etats-Unis : *Les villes de viandes* (1). — L'ouverture de l'Exposition colombienne va donner une consécration nouvelle à Chicago.

La grande cité, qui ne comptait que quelques maisons il y a 50 ans, est aujourd'hui la seconde ville des États-Unis, le plus grand centre de chemins de fer existant, car on y compte 51 lignes appartenant à 32 Compagnies différentes. C'est la guerre de Sécession qui a fait la fortune de Chicago. A cette époque la *porcopolis* américaine était Saint-Louis. Cette ville ayant adopté la politique des Sudistes, Chicago se trouva être le débouché de tous les producteurs et *ranchmen* de l'Ouest vers l'Atlantique. Elle devint ainsi une ville de viande, et accapara tout le commerce du bétail et particulièrement des porcs, qui fit la colossale fortune du célèbre Armour.

Mais à mesure que la colonisation s'avançait vers l'Ouest, Chicago voyait se dresser des rivales telles que Omaha et Kansas City, qui, plus rapprochées que Chicago des ranches d'élevage et d'engraissement, finiront par la supplanter dans le commerce des viandes. Ces deux villes ne datent pour ainsi dire que de la fin de la guerre de Sécession. En 1870 il n'y avait pas encore un seul chemin de fer au Kansas. Mais depuis lors Kansas City, qui ne comptait que 8.000 habitants, en 1860, en a vu ce nombre dépasser 200.000 et s'accroît avec une rapidité aussi prodigieuse que Chicago. Omaha suit une marche analogue.

Guatemala : *Découverte d'une ville ensevelie*. — On a découvert récemment à 3 kil. à l'est de Santiago de los Caballeros, ville importante du Guatemala, une cité entière ensevelie au pied du volcan de Agua, sur une des propriétés de don Manuel J. Alvarado, et connue sous le nom de Pompeya. On a trouvé les ruines d'une ville dont la tradition avait perdu le souvenir. Il y a quelques mois, le propriétaire de ces terrains ayant trouvé par hasard quelques objets, semblables à ceux dont se servait la race autochtone au moment de la découverte de l'Amérique, pratiqua des fouilles en différents endroits, et, à une profondeur de 7 à 15 pieds, rencontra des ustensiles domestiques, des faïences antiques, des verres gravés et peints en couleurs vives, des vases et des pots de cuisine, le tout bien conservé. Il y avait aussi des haches, des marteaux, des sabres, des massues en pierre taillée,

(1) Voir à ce sujet : *La Vie américaine*, par P. de Rousiers, F. Didot, éditeur.

Digitized by Google

des coutelas et des dagues en onyx effilés, des lances et des piques de la même matière. A la profondeur des fondations des maisons, on trouva beaucoup de squelettes, étendus pêle-mêle, comme s'ils étaient tombés là, foudroyés par quelque cataclysme soudain. La race préhistorique qui vivait en ces lieux était de haute stature ; les squelettes mesurent jusqu'à 7 pieds. On voit des têtes de mort séparées du tronc et renfermées dans de grands vases de terre, ornés de trois rangs de figurines. Quelques crânes reposent sur leur base, d'autres sur l'occiput et chacun tient entre les dents une pierre de couleur verte (chal-chi-vitl) qui lui sert de langue et une autre pierre précieuse passée en anneau dans le diaphragme nasal. Le front de chacune de ces têtes est large et haut, les pommettes sont très accusées et le menton est saillant. L'attitude des squelettes prouve que cette cité fut ensevelie dans un soulèvement plutonien, pareil à celui qui détruisit, il y a plus de trois siècles, la première capitale de la colonie espagnole centre-américaine.

Colombie : *Exploration J. de Brettes.* — M. J. de Brettes, rentré à la fin de mars à Paris, vient de parcourir en Colombie, en 18 mois, 2.120 kilom., dont 1.100 à cheval ou à dos de mulet. Notre compatriote avait été chargé d'une mission par le ministère du commerce et était chef de la Commission géographique du Magdalena.

Parti de Rio-Hacha le 11 avril 1892, M. de Brettes a traversé les parties civilisées au nord et au centre du Magdalena, riches en mines et en pâturages, mais peu connues, et le territoire indien Motilone. Après l'exploration de ce pays dangereux sur 60 milles nautiques, M. de Brettes rentrait en territoire civilisé et traversait les Andes en 23 jours d'Aguachica à Cucuta. Malgré de violents accès de fièvre paludéenne, le voyageur gagna Maracaïbo (Venezuela) par le Zulia, le Catalumbo et le lac Maracaïbo. De cette ville, il atteignait Rio-Hacha, à travers la péninsule indienne Goajire, habitée par une race fière. De Rio-Hacha, M. de Brettes côtoya la mer des Caraïbes jusqu'à la rivière Palomino. De ce point, il pénétrait dans la Sierra-Nevada, où il découvrait les vestiges d'une antique civilisation indienne et arrivait à Rio-Frio, limite du territoire indien arhuaque. De là, il rentrait à Santa-Martha, capitale du Magdalena, le 2 septembre 1892.

Espagne : *Nouveau champ d'émigration.* — Le vice-consul anglais à Garrucha (district de Malaga) encourage l'émigration dans le sud de l'Espagne, de préférence à l'Amérique. C'est là, à son avis, qu'on peut faire fructifier rapidement un petit capital, car les ouvriers et serviteurs y sont à très bas prix. Le climat de la côte méridionale se distingue de celui du reste de l'Espagne par l'absence complète de neige et de glace. Les vents du S.-O. qui y règnent proviennent en grande partie de la côte d'Afrique et sont rejetés par le haut plateau de Grenade; ils élèvent la température de la côte qui est protégée des vents du nord par les sierras d'Almagro et d'Almagrera. La partie la plus chaude de la côte d'Espagne est celle qui

Digitized by Google

porte le nom de La Marina, entre Adra, à l'ouest, et le cap Palos, à l'est. Le district de Garrucha est au centre de cette zone. La température moyenne du mois le plus froid est d'environ 50° et celle du mois le plus chaud 80° Fahrenheit. La hauteur moyenne des pluies est de 31 pouces 1/2 par an. Au printemps il pleut fort peu et pour ainsi dire pas l'été. Il y a une grande similitude entre ce climat et celui du cap de Bonne-Espérance. On pourrait y acclimater les plantes tropicales.

Société de Géographie de Paris. — *Prix décernés pour 1893.* — 1° Grande médaille d'or : commandant *Monteil.* Voyage du Sénégal à Tripoli par le Tchad (1890-1892);

2° Médaille d'or (Prix Erhard) : MM. *Cabrisy*, *Blanc* et *Petit.* Cartes en relief;

3° Médaille d'or (Prix Laroquette) : M. *Fridtjof Nansen.* Traversée du Grœnland (1888);

4° Médaille d'or (Prix Léon Dewez) : M. *J. Dybowski.* Voyage de Loango au Chari (1891-1892);

5° Médaille d'or (Prix Malte-Brun) : M. *C. Lenthéric.* Ouvrage le *Rhône* (1892);

6° Médaille d'argent (Prix Alphonse de Montherot) : M. *A.-A. Fauvel.* Études sur le Chan-Toung (1892);

7° Médaille d'or (Prix Louise Bourbonnaud) : M. *Teisserenc de Bort.* Voyages au Sahara (1883-1890);

8° Médaille d'argent (Prix Charles Grad) : M. le comte *de Saint-Saud.* Études sur les Pyrénées (1877-1892);

9° (Prix Pierre-Félix Fournier) : M. *G. Capus.* Voyages à travers l'Asie centrale et ouvrage *A travers le royaume de Tamerlan.*

Bureau. — La Société a constitué son bureau de la façon suivante :

Président : M. *Auguste Daubrée*, membre de l'Institut;

Vice-présidents : MM. *Émile Cheysson*, inspecteur général des ponts et chaussées, et *William Huber;*

Scrutateurs : MM. *Louis de Turenne* et *Étienne Hulot;*

Secrétaire : M. le *commandant Monteil;*

Membre de la commission centrale : M. *Édouard Anthoine*, ingénieur.

Cours de cultures coloniales. — M. Jean Dybowski, explorateur du Congo, vient d'être nommé titulaire de la chaire de cultures coloniales, nouvellement créée à l'Institut national agronomique.

Unification de l'heure. — M. W. de Nordling, ingénieur, a exposé à la Soc. de Géog. de Paris (7 avril) l'état de la question de l'heure universelle. Le système adopté est celui des fuseaux anglo-américains. D'après ce système, l'Europe est divisée en trois fuseaux : le fuseau occidental, le fuseau central et le fuseau oriental. Dès à présent, l'heure de l'Europe occidentale (heure de Greenwich) est adoptée dans la Grande-Bretagne, en Hollande et en Belgique. Depuis le 1er avril, l'heure de l'Europe centrale (en avance d'une heure sur Greenwich) règne en Suède, en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Bosnie, en Serbie et en Macédoine; elle a été votée par la Suisse, l'Italie et le Danemark. Enfin, l'heure de l'Europe orientale (en avance de 2 heures sur Greenwich) est celle de la Russie, de la Roumanie, de la Bulgarie et de la Roumélie jusqu'à Constantinople. L'orateur espère que la France, qui a l'heure de Paris pour la vie civile, et l'heure de Rouen pour les chemins de fer, suivra l'exemple des autres nations.

Digitized by Google

CARTOGRAPHIE

Le service hydrographique de la marine a publié récemment les cartes suivantes :

4656. Kotonou. Porto-Novo. Ouémé (Golfe de Bénin), par MM. de Fésigny, lieutenant de vaisseau et Latourette aspirant.

4513. Du détroit de Bal-El-Mandeb aux îles Comores (Service hydr. de la marine).

4601. Atterrages de Hong-Kong. Travaux anglais et français.

4664. Iles Aru, Ports et mouillages : îles Ki, Aru et Tenimber, île Wammer et mouillage de Maikoor, partie sud des îles Aru, groupe Watulei, mouillage de l'île Ur, mouillage de Mariri et de Lolla (Grand archipel d'Asie).

4682. Baie de Simalapeh. Baie de Tabekat. Rade Priaman. Rade de Tiku. Baie de Kadorei. Baie Bunga. Détroit de Zeebloem. Rade de Padang (Côte ouest de Sumatra et de l'île Siberut).

4688. Mouillage à la côte nord de Java : Rade Cheribon, rade de Tegal, rade de Pekalougan, rade de Samarang, rades de Djuana et Rembang.

4621. Iles Mariannes : île Guam, baie de la Magicienne, rade de Tinian, baie d'Umata, port Tanapag, baie Agaûa, havre de Torofefo, port de San Luis d'Apra (Océan Pacifique nord) d'après les travaux de J.-L. Duperrey (1819) et les documents anglais et espagnols.

4619. Iles au sud de la Nouvelle-Zélande : îles Auckland, port Ross ou havre Sarah's Bosom, Hanfield Inlet, îles Antipodes, îles Bounty, port Carnley, anse du Camp (océan Pacifique sud).

4626. Baie Kealakekua. Port Mahukona. Baie Kailua. Baie Kapueokahi. Baie Keauhou. Port Kahului. Débarcadère de Makena. Rade de Lahaina. Baie Hilo ou Byron. Baie Kawaihae (Iles Hawaï, 3e feuille), (Océan Pacifique nord).

4638. Iles Hawaï (Sandwich), deuxième feuille : port de Honolulu, Waïanae, baie Waïalua, baie Waimea, Honolulu et Pearl Lochs (Océan Pacifique nord).

4566. Amérique du Nord. Côte Ouest. Ports et mouillages : port Chatham, port Graham, baie Kashekmak, baie Shignik, ports Wrangell, de l'île Shirikoff, Saint-Paul, baie Kukak.

4567. Amérique du Nord. Côte Ouest. Iles Aléoutiennes : port de Tshitshagoff, port Kyska, baie Kiriloff, port Constantine, baie des Iles, baie des Cascades ou Waterfalls, baie Korovin. baie Nazan, baie Sushikoff.

4681. Port Wapitagun. Port Mistanoque. Baie Coacoacho. Port Little Natashquan. Baie Kegashka (Golfe du Saint-Laurent. Côte du Labrador).

4548. De la baie Liverpool au port Shelburne (Nouvelle-Écosse, Amérique).

4640. Ports et mouillages sur la côte de Guatemala : Trou de Coxen, port Royal, rivière et golfe Dulce, île Utilla, port de l'est (Mer des Antilles).

4660. Havre March. Baie Bon-Succès. Havre Lennox. Anse Saint-Martin. Rade de Gorée. Baie Packsaddle. Port Harberton. Anse du Milieu (Terre de Feu).

4649. De Waderobod à Maseskar (Mer Baltique, Skagerrak, côte de Suède).

4662. Entrée du Fiord de Christania : de Lille Fœrder à Horten (Norvège).

4576. Port de Poole (Côte sud d'Angleterre).

4561. Port de Portsmouth (Côte sud d'Angleterre).

Le Propriétaire-Gérant, ÉDOUARD MARBEAU.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 9140-4-93. — (Encre Lorilleux).

Digitized by Google

Digitized by Google

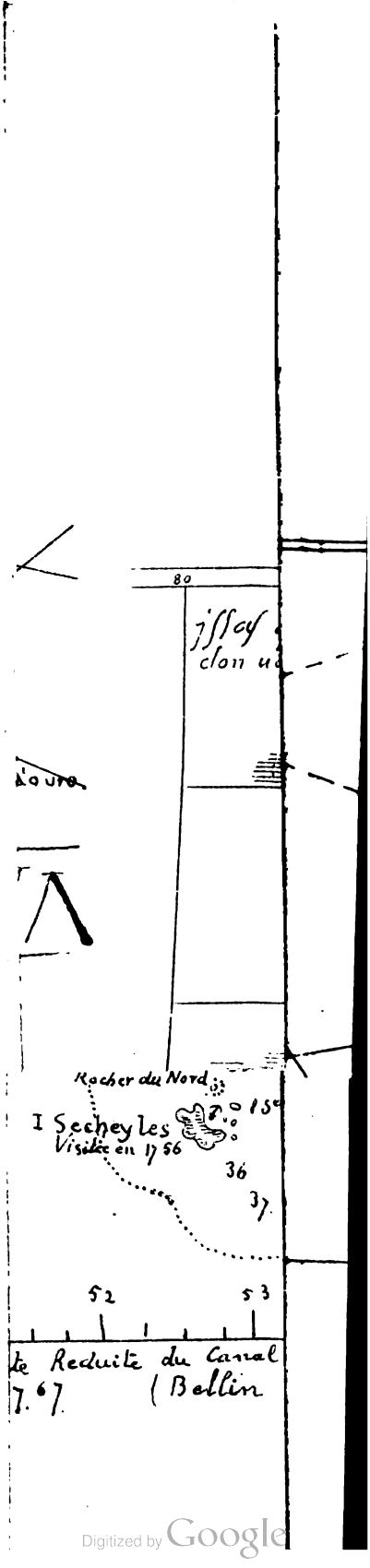

Digitized by Google

ıCHIPEL DES SEYCHELLES [1]

ÉTUDE DE CARTOGRAPHIE

les, l'un des plus beaux échantillons de la nature tro-
ıs ait été donné d'admirer, dans l'Océan Indien, au
l se trouve, n'est pas seulement intéressant au point
ıage et des productions naturelles. Chose bien plus
ın de siècle essentiellement pratique, il est en train de
nportance capitale comme station navale et stratégique
ıgleterre contre la France.

. plutôt étudié pour la première fois par des Français,
ıı XVIIIe siècle (1742), il resta en leur possession jus-
que à laquelle il nous fut pris par l'Angleterre.

ourdonnais, dont l'île principale porte le nom, Poivre
intelligents administrateurs des îles de France et de
ı d'un sens pratique remarquable, doublé d'un patrio-
raient jugé que cette nouvelle conquête pourrait devenir
ichesse pour la mère patrie et une protection pour nos
lagascar et des Mascareignes, dont elle est pour ainsi
sol et le climat de ces îles fortunées leur parurent,
nemment favorables à la culture du café et à celle de ce
ılors les épiceries, à savoir : le poivre, la cannelle, la
irofle. Ces riches produits furent, grâce aux ordres de
ı à grand peine par nos marins, le premier à l'Arabie,
les Moluques où les Hollandais les gardaient avec un
ıs épices prospérèrent bientôt admirablement à l'île
à l'île de France et à Bourbon, ils ne donnaient que des
ırs. Nos marins avaient aussi découvert aux Seychelles
ıis des plus précieux pour les constructions navales et

eurs rapports au Ministre de la Marine, ils ne cessent
de quelle importance est pour la France la possession

ı nom s'écrive aussi Séchelles nous lui avons conservé la forme la
ı usage sur les cartes et documents officiels de la Marine.

ıai 93). N° 166. 28

Digitized by Google

de cet archipel (1). Le point de vue stratégique les avait également frappés. « La possession de ces îles.., dit L. Degrandpré, est de la plus grande importance pour la France... Le port et la rade des Séchelles sont un point à portée de l'île de France d'où l'on peut l'inquiéter et couper ses communications avec l'Inde; aussi, en supposant qu'elles ne fussent d'aucune utilité, il serait toujours important pour le gouvernement français que ses ennemis ne s'en emparassent pas, mais ces îles sont précieuses sous bien d'autres rapports... (2). »

De Froberville en parlant du port de Mahé disait : « Il serait facile de le fortifier de manière à ne rien craindre. »

Tout cela est si vrai que les Anglais, sitôt maîtres de l'Ile de France, aujourd'hui Maurice, complétèrent leur conquête par celle des Seychelles. « *The possession of such islands*, écrit un auteur géographique anglais, *serves to some extent as british sentry boxes in the Ocean* (3), » Plus récemment, en 1882, un ancien gouverneur anglais des Seychelles, M. C. S. Salmon écrivait à ce sujet une lettre au grand journal *The Times*, dans laquelle, citant l'opinion d'un officier de marine allemand, il disait : « On pourrait rendre facilement ces îles aussi imprenables que Malte, étant beaucoup plus faciles à défendre et beaucoup plus difficiles à prendre; le port et la ville sont inattaquables par terre et peuvent être rendus tels du côté de la mer... En effet, grâce aux bancs de corail, une descente dans ces îles n'est possible que par l'intérieur du port. » Il conclut en disant : « Qu'est-ce que la France ne donnerait pas pour les Seychelles, elle qui dépense des millions de francs dans l'essai futile de la création d'un port à la Réunion (4). » Depuis que nos aimables voisins d'outre-Rhin ont pris pied sur la côte d'Afrique, ils se sont rendu compte, eux aussi, de l'importance des Seychelles comme station sanitaire, pour leurs troupes et leurs équipages et ils ont pensé un moment à en obtenir la cession de l'Angleterre. Mais celle-ci, s'étant emparée de Zanzibar, a préféré abandonner aux Allemands l'île d'Héligoland et garder les Seychelles

(1) Voir au Ministère des Colonies, carton Seychelles, un mémoire autographe inédit de Bougainville, donnant la liste des bois des Seychelles utilisables pour la marine.

(2) *Voyage dans l'Inde et au Bengale*, 1789-1790, vol. I, p. 2.

(3) *Geography of the british Colonies*, 1874, by Rd J. Faunthorpe.

(4) *The Nautical Magazine*, 1882, p. 768.

Digitized by Google

qui sont pour elle la clef de l'Océan Indien et de la côte d'Afrique, tout comme Hongkong est celle des mers de Chine et des côtes du Céleste Empire. Forte de ce point d'appui, elle rayonne de là pour développer sa puissance maritime et ruiner si possible notre influence à Madagascar. Elle ne nous en a abandonné le protectorat qu'avec l'espérance de nous en rendre la possession inutile, et de nous déterminer à la lui abandonner, en s'emparant de toutes les îles du voisinage qui peuvent commander la grande terre malgache et notre station militaire de Diego-Suarez. Témoin sa récente occupation des îles Aldabra au N.-O. du cap d'Ambre.

L'archipel des Seychelles, dont nous nous sommes si malheureusement désintéressés, devient l'un des facteurs les plus importants de cette politique si persévérante de l'Angleterre. Elle s'applique à développer aujourd'hui les ressources de l'île Mahé comme sanatorium et mouillage pour ses flottes de guerre. Phares, bouées et balises y sont installés depuis quelques années. Avant la fin de 1893 un câble télégraphique sous-marin sera posé entre Zanzibar et Maurice atterrissant aux Seychelles, ce qui permettra à tous ces points de communiquer avec Londres déjà relié à Zanzibar.

Bientôt on noiera des torpilles dans les passes de cette merveilleuse rade de Mahé où, à l'inverse de ce qui se passe à Diego-Suarez, on peut toujours entrer. C'est qu'elle est située dans le voisinage de l'Équateur loin de la zone parcourue par les cyclones, tandis qu'au cap d'Ambre on doit souvent lutter contre de violents courants et des coups de vent qui rendent l'entrée de Diego-Suarez aussi difficile que dangereuse quelquefois même impraticable. Ce port est malheureusement dans la zone des cyclones, et vient même d'être ravagé par l'un d'eux (21 février dernier). Les Seychelles seront encore défendues, si cela devient nécessaire, par des forts armés de canons dernier modèle comme Hongkong, Singapore, Aden, Maurice, etc. Au besoin, on y mettra une escadrille de torpilleurs et notre ancienne colonie, sacrifiée par ignorance, comme les trop fameux arpents de neige du Canada, deviendra le port le plus important de l'Océan Indien, au centre duquel elle se trouve admirablement placée, commandant à la fois les routes du Cap, de l'Inde, de l'Australie et même de la Malaisie, de la Chine et du Japon, pays qui, grâce aux vitesses toujours croissantes des navires de guerre et de commerce, se rapprochent chaque jour de

Digitized by Google

l'Europe. Je ne parle pas de nos possessions des Comores, de Madagascar et de Bourbon qui, à la première guerre navale entre la France et l'Angleterre tomberaient immédiatement aux mains de la flotte anglaise, partie sur ordre télégraphique de Zanzibar, Bombay, le Cap, Mahé ou Maurice, avant même que nos compatriotes aient pu être avisés de la déclaration d'hostilités à Hell-Ville, Diego-Suarez ou Saint-Denis de la Réunion, tous points privés de communications télégraphiques et si peu défendus qu'il est inutile de les mentionner comme places fortes.

Nous sommes donc intimement persuadé que Mahé des Seychelles, deux noms célèbres de notre histoire, tend à prendre une influence chaque jour croissante et qui pourra devenir capitale à la prochaine guerre. Cette importance, vérifiée sur les lieux en 1889 et 1891, nous a tellement frappé que nous avons été amené à étudier de près l'histoire très intéressante de ces îles. Nous avons réuni les matériaux d'une monographie complète de laquelle nous extrayons pour les lecteurs de la *Revue Française* la partie essentiellement géographique ou mieux cartographique.

Il n'est guère probable, quoiqu'en ait dit un auteur doué de plus d'imagination que de saine critique, que les Phéniciens aient connu ces îles. Nous n'imiterons pas M. Ch. Pridham en disant qu'elles sont généralement tenues pour identiques avec celles que Pline appelle *Columnæ* ou *Parvæ insulæ* (1).

A l'inverse des Phéniciens, qui suivaient seulement les côtes, les navigateurs arabes se lançaient en plein océan et se rendaient des côtes de Mascate à celles de Madagascar, aux Comores et dans l'Afrique du Sud-Ouest, dès le VIIe et VIIIe siècles de notre ère. Descendant avec une mousson, pour remonter avec l'autre, il est plus que probable qu'ils eurent connaissance des Seychelles, étant donné qu'elles se trouvaient à peu près sur leur route et étaient visibles de fort loin grâce à leurs hautes montagnes. On peut même s'imaginer qu'ils y abordèrent, soit par accident, soit volontairement pour y faire de l'eau et des vivres ou y rafraîchir leurs équipages et leurs convois d'esclaves. S'il faut en croire un consul américain de l'île Maurice, le co-

(1) *An historical political and statistical account of Mauritius and its dependencies*, by Ch. Pridham. London, 1849, p. 3, 5, notes et p. 282.

Digitized by Google

lonel N. Pike, ils auraient laissé des traces de leur passage dans l'île du Nord, où ledit colonel vit des inscriptions arabes gravées sur les rochers de granit. Comme seconde preuve, il raconte que vers 1870 on a trouvé dans le cœur d'un arbre de l'île Mahé une pointe de flèche en bois noir qu'il attribue à un chasseur nègre, sans doute un esclave des Arabes, provenant du nord des monts Lupata en Afrique (1).

Les grands navigateurs portugais reconnurent certainement les Seychelles dès les premières années du XVIe siècle, sitôt après leur passage du cap de Bonne-Espérance.

Le premier document qui nous paraisse en apporter une preuve, quasi certaine, est le fameux portulan de Canerio datant de 1502 (2). Entre Madagascar et les Maldives, on voit figurer pour la première fois sur ce précieux parchemin trois îles entourées de récifs et de bancs de sable et qui, tant par leur situation que par les noms et les légendes les accompagnant, semblent bien indiquer notre archipel. La plus grande des îles, que l'on peut soupçonner être Mahé, porte le nom de *Y. Rana*, au-dessous on lit : *Em ista inssulla a musco benzoim et cedar porcelanas*. Le nom Rana n'est certes pas latin, étant donné que les inscriptions des portulans de l'époque sont en portugais. Il ne peut donc signifier île des grenouilles ; celles-ci y étant fort rares ne pouvaient d'ailleurs avoir été remarquées par des navigateurs qui ne semblent pas avoir mis le pied sur ces îles. Nous pensons qu'il doit représenter le nom arabe *Rana* ou *Raneh* donné par le célèbre géographe Edrici à un groupe d'îles de l'Océan Indien que M. A. Grandidier identifie avec les Comores et Madagascar (3). Il est probable que les noms et les productions ont été inscrits sur la carte de Canerio, d'après le dire des Arabes pour lesquels ces productions formaient des articles de commerce. Nous pensons qu'on doit traduire : en cette île on trouve beaucoup de benjoin, de cèdres et de porcelaines. Musco est sans doute une erreur de copiste pour *muito*. Le musc n'était pas connu dans ces parages ; il venait de Chine, comme aujourd'hui, et

(1) *Transactions of the royal Society of arts and sciences of Mauritius*, vol. VI, 1872, et *The Mauritius almanach and colonial register*, 1873.

(2) Retrouvé il y a quelques années dans les archives du Dépôt des Cartes et Plans du Ministère de la Marine, à Paris.

(3) *Nozhet al-moschtak* d'Edrici, cité par M. A. Grandidier dans son *Histoire de la Géographie de Madagascar*, p. 13, note 2.

Digitized by Google

a muito (il y a beaucoup) est dans la forme ordinaire des légendes de l'époque. A tout prendre, ce ne pourrait être qu'un nom mal appliqué à l'ambre gris, parfum très prisé qu'on trouve dans tous ces parages. Quant au cèdre, c'est encore le nom vulgaire sous lequel on connaît aux Seychelles, comme à Maurice et à Bourbon, le *filao* (*Casuarina*), bel arbre à bois rouge croissant abondamment sur les rivages de ces îles, et jusque sur la côte orientale d'Afrique. Le mot benzoim ou benjoin s'applique également à un arbre du pays ainsi appelé parce qu'il fournit, par incision, une résine odorante rappelant le benjoin. C'est le *Terminalia benzoin* ou *T. angustifolia* des naturalistes, tandis que le vrai benjoin est fourni par le *Styrax benzoin* de Birmanie et des Moluques. A la rigueur, on peut encore supposer que ce mot désigne l'ambre gris. Quant aux porcelaines, elles ne sont autre chose que les charmantes coquilles très connues sous ce nom en Europe, appelées *levraut* par les Seychellois et qui sont cataloguées sous le nom de *Cypræa* dans les collections. Le catalogue d'Élizée Liénard en compte 68 espèces dans ces îles, et parmi elles se trouvent les fameuses cauries (*Cypræa moneta*) qui servent encore aujourd'hui de monnaie courante parmi certains peuples de l'Afrique. Quant au nom de *Callenzuam* que porte la seconde île sur la carte de Canerio, il nous est impossible de l'expliquer. Comme position, elle répond au groupe de Praslin.

Celui de *Baixos* qui désigne la troisième, signifie Banc ou Rochers et s'applique évidemment au groupe de rochers situé entre Mahé et Praslin, un peu au nord de ces deux îles. Il nous paraît prouvé, tant par la position de ces îles placées en plein océan entre Madagascar et l'Inde, que par la légende les accompagnant, qu'il s'agit bien ici des îles Seychelles. Les Portugais ayant découvert Madagascar en 1500, en avaient sans doute entendu parler par le pilote arabe que Vasco de Gama avait amené en Portugal en 1499 et qui accompagna la flotte de Pedroluarez Cabral dans son voyage aux Indes en 1500. C'est là, du reste, l'opinion de M. A. Grandidier qui a bien voulu nous communiquer les bonnes feuilles de la nouvelle édition de son *Histoire de la Géographie de Madagascar* (1). C'est évidemment d'après leurs indications que Canerio construisit sa carte pour cette partie du monde.

(1) *Loc. cit.*, p. 36, note 2, et p. 37.

Digitized by Google

Un peu plus tard, les Portugais, ayant sans doute visité l'archipel, se rendirent mieux compte du nombre d'îles qui le composent et le marquèrent sur leurs cartes sous la forme d'une grande île et de cinq à six îlots entourés de rochers et de bancs de sable sous le nom de *As sete Irmas* (les sept sœurs) un peu à l'ouest des Amirantes (*Ilhas que achou da segunda vez o almyrante dom Vasco*). C'est exactement ce que nous voyons, en effet, sur la célèbre carte du monde, dite de Salvat de Pilestrina 1511 (1), mais qui, suivant MM. le Dr Hamy et A. Grandidier, est de Pedro Reinel et date de 1517.

Le fameux marin Don Pedro de Mascarenhas y passa dit-on (2), vers décembre 1527 ou février 1528, lors de son voyage de Malacca à Maurice et à Bourbon. De là vient sans doute que, comme ces deux dernières, elles portent sur certains portulans de l'époque le nom de *Ilhas Mascarenhas*. La plupart cependant, tels que celui de la Bibliothèque de Munich de 1520, celui de Diego Ribero (1529), reviennent au nom primitif avec sept îles, sous le vocable de *Sen Irmas* (1520), *Las Siete Hmanas* (1529). En 1536 une carte hollandaise porte deux groupes *As sete Irmanas* et *As tres Irmanas*, ce qui indique qu'on avait alors reconnu que l'archipel se composait de deux groupes séparés, ceux que nous appelons aujourd'hui groupe de Mahé et groupe de Praslin. Cela n'empêche pas le célèbre cosmographe espagnol Alonzo de Santa Cruz de faire un retour en arrière, en ne montrant sur son globe en fuseaux de 1542 que six îles, dont une grande avec la seule légende *Las 7 hermanas*. Les productions françaises (carte dite du Dauphin 1542), les cartes italiennes de Baptista Agnese 1543, de Giacomo Gastaldi de Venise (mappemonde dite *Universale)* 1546, sont à petite échelle et assez erronées pour la position du groupe dont elles ne représentent qu'une île avec des légendes variant entre elles : 7 *Ilhas* pour Agnese, *Las Siete hermanas* pour Giacomo. Elles sont évidemment inspirées des premiers portulans portugais.

Avec la mappemonde de Sébastien Cabot (1544) nous voyons arriver le tracé des parallèles et des méridiens. Les Seychelles y sont bien placées entre les degrés de longitude 94 et 95 et sur le parallèle de 4°, sous le nom primitif de *As sete hmnas*. La fameuse mappemonde dite

(1) Suivant le Catalogue de la Bibliothèque nationale.
(2) *Sept années aux Seychelles*, par P.-J. Guérard, consul de Portugal, 1892.

Digitized by Google

de Henri II, due au pinceau de Pierre Desceliers de Dieppe et dessinée à Arques en 1546, n'avance pas nos connaissances puisqu'elle ne porte qu'une île avec la légende *Sept.rmas*. Ce nom même disparaît sur la mappemonde que « Guillaume Letestu, pillotte *(sic)* royal, natif de la ville française de Grace » dessina le 23 mai 1566, bien qu'il marque le groupe.

Diogo Homem (1558), Andreas Homo d'Anvers (1559), Paulo Forlani de Vérone (1562), Mercator de Duisbourg (1569), Ortelius (1570), Aloysius Cesanis (1574), Arnoldo Florenz de Langren (1595), Gysbert d'Amsterdam (1599), l'édition de Mercator de 1607, ne nous apprennent rien de plus sur la position géographique et le nombre exact des îles de l'archipel seychellois. En effet, tout en copiant plus ou moins exactement les cartes portugaises du commencement du XVIe siècle, ils varient sur le nombre des îles qu'ils augmentent ou diminuent, traitant de même les bancs, écueils et rochers. C'est ainsi que Homem marque dix îles et un rocher, Forlani 9 îles (1), Arnoldo Florenz sept îles et deux rochers. Ce dernier ajoute cependant un second groupe de huit îles qu'il nomme *Os tres Irmaos*, les trois frères, copié d'ailleurs par Gysbert (1599) et qui va désormais rester sur les cartes avec l'autre. Seulement le nombre des îles qui le composent variera comme celui du groupe primitif. Le premier, Gysbert, grandit énormément l'une des îles du groupe occidental, exagérant ainsi le dessin de Pedro Reinel. Il lui donne sept petits îlots, au lieu de quatre, augmente le banc de sable et y ajoute une roche le tout, nommé *As site Irmas*, tandis qu'il appelle *Os tres Irmaos* le groupe oriental qu'il forme de huit îles de grandeurs analogues. Hondius en 1634 aura *Les 7 Sœurs* avec cinq îles et *Les 3 Sœurs* avec six !

Les cartographes français du XVIIe siècle tels que Guérard (carte universelle hydrographique 1634), P. Bertius, le fameux géographe de Louis XIII (1640), etc., copient à peu près leurs devanciers, gardant les noms portugais en les estropiant plus ou moins : *Os sete Irmanas*, *île Hiermana* (Guérard). Les Hollandais en font autant, à preuve Jean Janson dont la carte de 1650 porte : *As sete Irmanos* et *Osters (sic) Irmãos*. L'un deux écrit *Os tres Boques* évidemment le mot malgache pour Madagascar. Les cartographes de la fin du XVIIe siècle altèrent

(1) Il les nomme cependant *Sete Compagna*.

Digitized by Google

encore les données antérieures tant pour les Amirantes que pour les Seychelles. C'est ainsi que sur le globe de Coronelli de Venise de 1688, cer dernières, placées sur le 95° degré de longitude et sur le 3° parallèle sud, sont données sous la forme d'une île, beaucoup trop grande, accompagnée de sept très petits îlots, dont trois au N.-O. et quatre à l'E. Pour la première fois depuis Canerio une légende apporte un renseignement à savoir : ces îles sont inhabitées *(Os sette Irmaos isole inabitate)*. Sur le même parallèle et sur le méridien de 98° le groupe *Os tres Irmaos* comporte huit îles à peu près égales en dimensions. C'est un arrangement évident, mais très mauvais, de la carte de Gysbert dessinée à Amsterdam en 1599.

En résumé tous les cartographes allant du xve au xviiie siècle se sont, comme le dit fort bien M. A. Grandidier, inspirés de leurs devanciers, les copiant plus ou moins servilement et sans grand esprit critique. Ils suivaient plutôt leurs caprices qu'ils ne mettaient en œuvre des documents nouveaux (1). Vers 1740, s'il faut en croire une version vague et citée sans preuves par Elie Pajot (2), un sieur de Saint-Martin aurait le premier abordé aux Seychelles à la suite d'un ouragan qui l'aurait chassé de la côte de Madagascar. En 1742 M. Mahé de la Bourdonnais alors gouverneur des îles de France et de Bourbon, envoya deux navires le *Charles* ou *Saint-Charles* capitaine J. Grossin et l'*Elizabeth* capitaine Lazare Picault, appartenant à la Compagnie des Indes, pour la découverte et vérification des dangers de l'archipel du N.-E. de Madagascar. Revenant du banc de Cargados Garayos et de l'île de Juan de Nove à l'Ile de France, ces navires s'étant, par une remarquable erreur de longitude, portés de 300 lieues de plus dans l'ouest qu'ils ne croyaient, se trouvèrent le 19 novembre 1742 en vue d'îles qui n'étaient pas marquées sur leurs cartes (Le Flambeau anglais et Pietergoes) et qu'ils estimèrent être nouvelles. Ils mouillèrent dans une anse à la partie S.-O. de la plus grande qu'ils appellent l'Ile d'Abondance, à cause de la quantité de tortues de terre et de cocos qu'ils y trouvèrent. Nous avons retrouvé au Dépôt des Cartes et Plans de la Marine le journal de voyage de ces navires. Celui du *Saint-Charles* est accompagné d'un plan du mouillage. Le 27 novembre ils re-

(1) *Histoire de la Géographie de Madagascar*, A. Grandidier, 2° édition 1893, p. 40.
(2) *L'Exploration. Les Iles Seychelles*, par Elie Pajot. Vol. VIII, 1876, p. 513.

Digitized by Google

mirent à la voile pour revenir à l'Ile de France. Mahé de la Bourdonnais, frappé de l'importance de cette découverte y renvoya Lazare Picault en 1743 et en 1744 pour en faire une étude plus complète. Le journal de ces expéditions n'a pu être retrouvé, mais nous avons pu consulter le « Plan des Isles de Labourdonnays levées à terre en may 1744 par Lazart Picot *(sic)* capitaine de la Tartanne l'*Elizabeth* » (1). Il donne la situation de 36 îles, rochers et bancs de sable dont deux seulement sont nommés, savoir : l'Isle Mahé et l'Isle de la Palme (aujourd'hui île Praslin).

On y voit figurer cinq mouillages désignés par une ancre et une trentaine de sondages indiqués en brasses. C'est de ce document, très sérieux pour l'époque et du journal de voyage l'accompagnant, que s'est servi D'Après de Mannevillette pour sa carte hydrographique de l'Océan Indien, dans la première édition (1745) de son *Neptune Oriental* (2). D'Anville s'en est évidemment servi pour placer ces îles sur sa carte d'Afrique portant la date de 1749. La première ne donne que les Iles Mahé, puis à l'est celles des sept frères et des trois frères. Le second, aux renseignements fournis par Lazare Picault, a joint ceux de l'expédition de Morphey en 1756-57. En effet, il ne nous montre pas seulement six îles nommées : I. Mahé; I. Silhouette (3); I. aux Vaches Marines; Islot; I. de Praslin (l'île de la Palme de Picault) (4) et l'île aux Frégattes (5).

En dehors du groupe au S.-E. de Mahé, au large du banc des Seychelles, il marque encore une île Annonciation. Or elle ne fut découverte que le 26 mai 1757 par la frégate *la Fière*, commandée alors par M. de Morphey, et n'est d'ailleurs que celle retrouvée par M. de Coetivy en 1771 et qui porte aujourd'hui son nom. C'est donc probablement 1759 qu il faut lire pour la date de la carte d'Afrique de d'Anville.

L'Hydrographie française, recueil de cartes de 1737 à 1772, par Bellin reproduit la carte de Lazare Picault et celle de Morphey, car il

(1) Ce plan est à l'échelle des 4 lieues marines pour 102 millimètres, il n'est pas signé, c'est le premier plan hydrographique des Seychelles. Il existe au dépôt des cartes et plans de la marine à Paris.

(2) La carte générale en tête de l'ouvrage est assez curieusement datée 1753, alors que le titre du frontispice porte MCDDXLV.

(3) D'Étienne Silhouette, contrôleur général des finances en 1757.

(4) Du duc de Praslin, alors ministre de la marine.

(5) Le *Cerf* et le *St-Benoit* commandées par M. de Morphey, 1756.

Digitized by Google

indique l'Ile de la Palme; par contre, il adopte le changement du nom de l'île Mahé en Ile Seychelle visitée en 1756. On y voit le nom de l'I. aux Vaches marines relevée en 1756 et ajoutée au plan de L. Picault. Il nomme sans doute d'après Morphey : l'Ile Moras (1) (île Aride actuelle) le Rocher du Nord, l'île Ste-Anne marquées mais innomées sur le plan de L. Picault. Cette carte porte encore par erreur au N. E. du groupe une île Mascarenhas et à 5° plus loin de l'E. 1/4 N. E., les Sept frères ! On lit aussi contre le groupe des Seychelles : « Ces isles sont les mêmes que les Isles Mahé visitées en 1742. »

Cette carte n° 82 du Canal de Mozambique des îles, etc., datée de 1757, porte 3 plans : 1° « plan du port de Seychelles dans l'île de ce nom, levé en 1756 avec les îles qui le couvrent et les passes. A Le Port où mouillèrent en 1756 les frégates *Le Cerf* et *le St-Benoit*, échelle de 3.000 toises ». Sur ce plan nous voyons figurer pour la première fois les noms des îles voisines du port laissées sans nom par L. Picault sur sa carte savoir : Ile Ste-Anne; I. du Cerf; I. Sèche; I. Moyenne; I. Longue; I. Petite; I. Cachée; I. Anonyme; I. Brûlée; I. du Sud-Est; à l'ouest une Partie de l'isle de Seychelles (2); 2° un plan à l'échelle de 1.500 toises du port proprement dit, sans les îles, mais montrant les bancs de coraux et les passes; 3° plan de l'île de l'Assomption (découverte en 1756) et de son mouillage. Cette île n'appartient pas aux Seychelles, mais à l'archipel au N.-N.-D. de Madagascar.

Un ingénieur nommé Baré ou Brayer du Barré, qui accompagnait de Morphey, dressa sans doute la belle carte marine manuscrite, malheureusement sans date ni signature, que nous avons trouvée accompagnant ses lettres au Duc de Praslin et à M. de Boyne vers 1772, dans le carton Seychelles aux archives du Ministère des Colonies. Elle porte en plus des noms de I. Mahé, I. Praslin, I. Silhouette, ceux de I. Curieuse et I. La Digue ce qui semble indiquer qu'elle doit dater de l'expédition envoyée par Marion Dufresne, avec les deux navires de ce nom, aux Seychelles en 1768. Cette carte porte, en plus des îles découvertes par Picault, une

(1) De M. de Moras, Ministre de la Marine en 1756.

(2) Dans le journal de navigation du bateau *Le Charles*, que nous avons retrouvé aux Archives du Dépôt des Cartes et Plans de la marine (carton 118, pièce n° 6), on trouve un fort joli plan du mouillage du *Charles* et de *l'Élisabeth*, fait en 1742, avec une vue cavalière de ces côtes soigneusement dessinée et les petites îles voisines : I. aux Chauves-Souris; I. Ronde; I. St-Pierre; île St-François.

Digitized by Google

seconde île à une demi-minute au sud de l'Ile du Nord qui est ainsi doublée. C'est là une erreur évidente du dessinateur et qui a été reproduite par le graveur dans les cartes de d'Après et de Bellin. Les routes des deux frégates sont indiquées en pointillé, avec de nombreux sondages sur la carte manuscrite, tandis que les cartes gravées n'ont reproduit que les chiffres des sondages.

Suivant l'abbé Rochon, Brayer du Barré aurait dressé la carte des îles en 1769. Nous croyons qu'il y a erreur de date et qu'il faut lire 1768, date exacte de la première touchée de l'expédition envoyée par Marion Dufresne aux Seychelles (*la Digue* commandée par M. Duchemin et *la Curieuse*, capitaine Lamprière) et de la découverte du fameux cocotier de mer par Brayer du Barré dans l'île Praslin. Cette découverte y fit revenir Duchemin de l'Inde en novembre 1769 sur *l'Heureuse-Marie* pour y prendre un chargement de cocos de mer qu'il alla vendre aux Indes. C'est sans doute de cette expédition, sinon de celle de Morphey en 1756, que date une « Vue de l'Isle Seychelle et des isles qui sont à la vue du mouillage marqué A » (le même évidemment que celui indiqué par cette même lettre A sur le plan du Port de Seychelles de l'atlas de Bellin) que nous avons trouvée accompagnant une lettre de Brayer du Barré au Duc d'Eguillon, en date du 16 novembre 1772. Sa disposition et la concordance exacte du point du mouillage avec celui de ce plan et la variation y indiquée semblent montrer qu'elle fut faite à la même époque. Elle doit, croyons-nous, être attribuée à Brayer lui-même, bien que non signée.

En juin 1769, le savant astronome l'abbé Rochon passa un mois à Mahé, où il alla à bord de la corvette *L'heure du Berger*, capitaine Grenier, expédiée en découverte dans l'archipel N.-E. de Madagascar avec *Le Vigilant*. Il releva la position exacte de la pierre de prise de possession posée par Morphey au Port Royal de l'Ile Mahé en 1756. Le 13 juin 1769, il trouva par une série d'observations les coordonnées suivantes : Longitude est 53° 13′. Latitude sud 4°37′15″.

En 1771, M. de la Biollière commandant *l'Étoile du Matin* dressa une troisième carte du groupe des Seychelles, qui servit à D'Après de Mannevillette pour sa grande carte de cet archipel. Une copie manuscrite en existe encore dans la correspondance de Brayer du Barré, adressée à M. de Boyne, ministre de la Marine et datée de novembre 1772 (archives du Ministère des Colonies, carton Seychelles).

Digitized by Google

Cette carte ajoute quatorze noms nouveaux aux cartes antérieures, savoir : I. du Nord; I. Aride (I. Moras de Bellin); I. aux Foux; les Cousins; les Cousines; la Trompeuse; les Mamelles; Brisart; Cayman; I. Félicité; I. Marianne; les Cheminées; I. du Récif; haud fonds.

Sur cette carte, l'Ile Mahé de Lazare Picault et de Brayer du Barré est nommée Ile Seychelle, nom que lui avait imposé M. de Morphey lors de la prise de possession en 1756, en l'honneur de Jean Moreau de Séchelles, alors contrôleur général des finances (1). Chose curieuse dans les manuscrits de l'époque, nous trouvons ce nom écrit de sept ou huit façons différentes, savoir : Seychelles, Séchelles, Seichelles, Sechelles, Sceichelles, Sécheyles et au singulier Seychelle.

La copie manuscrite de la carte de La Biollière, dont il est ici question, porte seule, parmi toutes les autres trouvées au Dépôt des Cartes, une île entourée de récifs, à quelques lieues au sud-ouest de l'île des Vaches Marines avec cette mention : « I. vue par le Thélémaque ». Or cette île vue le 12 août 1770, puis aperçue très distinctement et décrite par le sieur Drancourt (2) comme à fleur d'eau et couverte de grandes herbes, n'est marquée sur aucune autre carte gravée ou manuscrite. Elle a sans doute disparu, démolie par la mer, car à la place qu'on lui assignait, nous ne trouvons plus qu'un banc de sable avec des sondes de trois brasses appelé *Swan shoal* sur la dernière carte publiée en 1892 par l'amirauté anglaise.

En 1771, les officiers du navire de guerre anglais *The Fireworker*, ajoutèrent à la connaissance de l'archipel en levant les plans de plusieurs des îles, entre autres : l'île *Bird* (I. des Vaches Marines), l'île Curieuse, et partie de l'Ile Praslin.

En 1773 M. de Trobriant, commandant l'*Étoile*, découvrait le 11 août l'île Denis et en levait le plan.

Un nouveau plan du port de l'île Seychelle (resté inédit) était levé en 1777 par M. Marchant, de la frégate du roi la *Dauphine*. M. Berthelot dressa en 1782 un grand plan au lavis de cette île, indiquant

(1) Et non de Hérault de Séchelles, le conventionnel, comme l'ont imprimé quelques auteurs mal informés.

(2) Papiers du général Decaen à la Bibliothèque de la Ville de Caen, vol. 106, pp. 1 à 13. Notice sur l'archipel de Seychelles, pour répondre aux questions du capitaine général (Decaen) par Malavois à Seychelles, 1er mars 1787. Communiqué par M. Th. Sauzier.

Digitized by Google

les diverses habitations du Sieur Hangard, du Sieur Gilot, etc. On voit à côté, un plan particulier de l'établissement du roi, qui fut le commencement de la ville de Mahé aujourd'hui Port-Victoria. Le grand portefeuille des Seychelles au Dépôt des Cartes et Plans de la Marine renferme encore quantité de plans inédits de ces îles dont quelques-uns à très grande échelle; mais ils sont assez erronés en ce qui concerne la topographie. Pour en avoir une idée exacte, il faut se reporter à la grande carte publiée en février 1892 par l'amirauté anglaise sous le titre de *Mahé Island and approaches*. Elle permet de reconnaître tous les détails topographiques importants, tels que les routes et les chapelles ou groupes d'habitations, l'échelle étant de 13 millimètres 8 par minute de degré. Une seconde carte, dite *Approaches to Port Victoria*, comprend un plan détaillé de cette ville corrigé à la date du 16 mai 1892 (1).

En étudiant soigneusement ces beaux travaux, nous y avons relevé 40 îles nommées (dont 17 sont habitées); 13 rochers émergés; 6 émergeant à basse mer; et 3 noyés; soit 22 rochers tous nommés; une trentaine de récifs et bancs de sable y sont encore indiqués, mais sans nom. Il est probable qu'il ne reste plus d'îles à découvrir, mais seulement quelques roches ou bancs de corail, sur le plateau des sondes de l'archipel dont l'hydrographie est très suffisamment connue. L'établissement d'une station télégraphique à Mahé, reliant l'île à l'Europe, permettra sans doute avant la fin de 1893 d'en fixer la longitude d'une façon plus exacte et définitive. Il est à remarquer que celles trouvées : par W. F. W. Owen en 1825 et par Laplace à bord de la *Favorite* en 1830, concordent exactement (53° 9′ 48″) et indiquent seulement 9′ 15″ d'erreur pour celle fixée par l'abbé Rochon en 1769 (53° 17′).

En terminant cette longue étude cartographique sur les Seychelles, il nous reste à souhaiter que nos voisins, qui ont eu le flair de nous enlever ces îles, n'en fassent pas trop mauvais usage contre nous à Bourbon, Comores et Madagascar. Plus conservateurs que nous, ils ont eu le bon goût de restituer à l'île principale le nom de celui à qui on en doit la découverte, ce nom de Mahé que de Morphey, par

(1) L'amiral Pâris, qui vient de mourir, 9 avril 1893, étant enseigne sur *La Favorite* en 1830, dressa un plan du mouillage de l'Ile Ste-Anne, qui a été gravé dans l'atlas hydrographique de la campagne de *La Favorite*, sous le commandement de Laplace.

Digitized by Google

un acte de basse flatterie de M. Magon (1), reçut l'ordre de changer en celui de Seychelles. Espérons qu'ils laisseront à la population française et catholique la liberté compléte dans l'usage de notre langue et la pratique de notre religion et se montreront ainsi aussi adroits politiques qu'intelligents colonisateurs.

A.-A. Fauvel.

L'ACTION DES MANDARINS

ET

LE PRINCIPE ADMINISTRATIF AU TONKIN

(Suite et fin) (2)

La seconde méthode de gouvernement consiste à mettre entre les mains de l'autorité française tous les rouages importants de l'administration, et à exercer un contrôle direct sur toutes les fonctions subalternes occupées par des indigènes, issus de la province même qu'ils administrent.

En Annam, le Comat, les seize Camchanh (colonnes de l'empire) les envoyés extraordinaires (Kinhluoc), les Thuongtâ (secrétaires d'État des différents départements), détiennent toute l'activité et tous les ressorts du pouvoir dont l'Empereur est l'inerte et majestueux symbole.

Là il n'est *peut-être* pas possible de toucher à ces hauts fonctionnaires sans compromettre le mécanisme entier de l'Empire; mais on peut diminuer et réduire à rien leurs fonctions et leur influence. Le traité maladroitement généreux que M. Patenôtre substitua aux habiles stipulations exigées par M. Harmand ne doit pas être considéré cependant par nous comme un rempart qui nous empêche d'accéder plus avant, mais comme un rideau à l'ombre duquel, en ménageant les représentants du pouvoir, nous devons manœuvrer de façon à

---

(1) Alors gouverneur des Iles de France et de Bourbon.

(2) Voir *Revue Française*, t. XVII, p. 385.

Digitized by Google

nous faire remettre le pouvoir lui-même. Il faut donc nous substituer à leurs charges, et non à leurs personnes. Leur pompeux appareil maintenu suffira à eux et à leur nation. Il n'en est pas de même dans les provinces du Tonkin, qui sont administrées par une quantité de fonctionnaires annamites, mais étrangers au sol même. Là, dans chaque province (il y a 13 provinces au Tonkin), il existe une quadruple administration indigène, commandée, gérée, exécutée et contrôlée uniquement par des Annamites, au choix de la cour d'Annam, et à la solde du Royaume : c'est l'administration politique, celle des finances, celle de la justice, celle de l'armée, laquelle, comme dans tous les pays de civilisation orientale, ne vient qu'en dernier lieu. Des quatre mandarins provinciaux, Tongdoc (ou quanthuong) Quanbô (ou bôthinh), Ansat (ou quan an) et Dêdoc, — qui occupent les quatre hautes dignités de ces quatre pouvoirs, — d'innombrables ramifications vont, étendant et exerçant ces pouvoirs jusque dans les plus petits villages. Je ne fais pas ici un cours d'administration indigène. par suite, je ne définirais pas, les unes après les autres, les fonctions de tuanphu, phosu, triphu, quanphu, quanhuyen, caitong, lithuong, lanhbinh, pholanh, bangbien, tonghon, kiluc, pholy, phoquan, Dêlaï, Thuonglai, Xuatdoi, etc., etc,. qui constituent les principaux degrés de cette échelle des grades, entre lesquels viennent encore se loger plusieurs fonctions spéciales intermédiaires. Je dirai seulement qu'il y a, dans cet apparent imbroglio, une hiérarchie et une centralisation telles, que les mandarins du trésor peuvent faire le métier de mandarins de justice ; les mandarins administratifs, cumuler les pouvoirs et aller en guerre, sans que personne y ait à redire ; les mandarins militaires formant à part une caste inférieure, et n'étant que les humbles exécuteurs des ordres des mandarins des trois autres classes.

Or l'administration, la police — et surtout les finances — peuvent et doivent ressortir exclusivement des Européens, car ils tiennent ainsi en main à la fois la sécurité et la prospérité du pays : sa sécurité, en connaissant les premiers tous les mouvements des rebelles, et en commandant directement toutes les forces de police ; sa prospérité, en empêchant les malversations et en forçant l'impôt à tomber tout entier dans les caisses de l'État. Or, par cela même que ces deux résultats sont obtenus, un bien-être relatif s'introduit dans les classes

Digitized by Google

agricoles, moins pressurées par le fisc et mieux protégées des brigands : et la piraterie diminue, car on sait fort bien que la pauvreté seule peut mettre le fusil aux mains de ces populations paisibles et sans malice. Enfin, la disparition des séculaires oppresseurs de la cour d'Annam soulage le peuple, et lui donne confiance en des protecteurs résolus — d'après leurs actes mêmes — à ne plus supporter auprès d'eux de tyrannies ni de caprices.

D'autre part, le contrôle, presque impossible à exercer sur les subalternes par l'intermédiaire des mandarins et des interprètes, qui ne trouvent leurs avantages et leur fortune que dans les embarras et les obscurités, ce contrôle, exercé directement, devient très facile, et s'opère d'autant plus strictement, qu'il est la meilleure assurance de la tranquillité de la province régie. De plus, les fonctionnaires subalternes indigènes, choisis dès lors parmi les notables mêmes du pays, régissant des territoires où leurs familles habitent, où leurs rizières sont en culture, ont leur premier intérêt à assurer leur prospérité particulière dans la prospérité générale par une administration vigilante et honnête. Ils savent qu'ils peuvent être à tout instant l'objet d'un contrôle, ils savent que la moindre exaction serait portée directement à la connaissance, — non plus des mandarins, envers qui ils pouvaient racheter cette exaction, en leur en faisant partager le profit, — mais des Français ; enfin, ils ne seraient pas pressés — comme aujourd'hui — par la crainte de déplaire aux mandarins, s'ils sont honnêtes, ou à leurs administrés, s'ils sont trop exigeants, les deux cas de l'alternative étant presque également dangereux.

Au point de vue donc du peuple protégé, il y a tout avantage à introduire l'action française directe, et tout le pays y est intéressé, pour sa sécurité, son bien-être et sa richesse. Au point de vue du peuple protecteur, les avantages de ce système sont tout aussi sensibles. En effet, déchirant le rideau que les mandarins ont tiré entre nous et le Tonkin, nous apparaissons au peuple tonkinois avec nos qualités et nos défauts aussi — mais désormais non responsables des erreurs et des crimes d'autrui. Nous n'endossons que nos seuls actes — et cela suffit bien. — Nous sommes en relations intimes et journalières avec le peuple, et apprenons à la fois ses besoins et les moyens d'y subvenir, ses aspirations traditionnelles et les moyens d'y satisfaire dans la mesure du possible. De plus, nous montons à la dignité du rôle qui nous

Digitized by Google

incombe, de directeurs conscients d'une race civilisée; nous cessons d'avoir peur de notre tâche, nous reprenons vis-à-vis de la cour les seules manières qui nous conviennent, celles des supérieurs, et nous secouons la dédaigneuse tutelle que nous paraissions supporter et que les mandarins se vantaient au peuple de nous imposer. Nous nous tenons donc dans toute notre force, et, en reprenant notre fierté, nous commandons la confiance de nos protégés et le respect de tous.

Enfin par une conduite habile, par un profit adéquat des circonstances, nous faisons exprimer à l'inerte traité de 1884 le peu qu'il puisse nous donner, nous habituons peu à peu l'indigène à notre présence, à notre immixtion dans sa vie de citoyen, à notre contrôle de tous ses actes publics; nous apparaissons non plus comme le protecteur mal supporté, mais comme le moteur nécessaire des forces d'un grand pays, et, petit à petit, nous amenons ainsi les pays de « *Protectorat* » à n'avoir plus de ce régime politique hybride, que le nom seul, et à constituer un ensemble de possessions coloniales où les corps et les cœurs nous appartiendront.

Et enfin, vis-à-vis de la Chine et des puissances européennes elles-mêmes, ce système de gouvernement prouve : à l'une, que les affaires d'Annam étant nôtres, nous ne pourrions y supporter aucune ingérence, moins encore une invasion; aux autres, que notre volonté est ferme d'établir enfin l'empire Indo-Chinois, dont Garnier avait commencé la conquête pacifique, et que nous ne saurions souffrir à côté de notre influence l'intrusion d'influences étrangères. Et, très certainement, si, au lieu d'une administration indigène, nous avions eu une administration française — si clairsemée qu'elle fût, sur les bords du Mékong et au Laos — les vaniteux et impuissants rois de Siam eussent hésité à traiter des résidents et des chanceliers des stations françaises comme ils ont traité des huyen de Binhdinh et des phu du Quangngai.

Ce système, considéré comme le moyen nécessaire de notre prospérité avait été appliqué, avec des tempéraments, par les chefs administratifs qui se sont, depuis 1885, succédé dans les hautes fonctions du Protectorat. Et nous étions arrivés peu à peu, par des transformations d'une grande habileté, à la veille d'une administration directe, sans cependant avoir froissé la lettre d'un traité qui n'admet de notre part

Digitized by Google

qu'un contrôle impersonnel. Le dernier pas seul restait à faire, et dans des conditions telles qu'il était considéré comme le plus facile. Or, non seulement M. de Lanessan se refusa à le franchir, mais, faisant route inverse, il parcourut en arrière toutes les étapes si difficilement franchies; et, par un système préconçu de bienveillance outrée envers le Comat et les mandarins, nous reporta de dix ans en arrière au point de vue administratif.

Ce n'est pas ici le cas de discuter par le menu si, par là, M. de Lanessan poursuivait un but caché des mêmes mandarins, c'est-à-dire l'affermissement de notre protectorat pur et simple sur le Tonkin incomplètement pacifié. Je n'entrerai pas dans le détail de tous les déboires, militaires et policiers, essuyés par le gouvernement depuis tantôt deux ans : qu'il me suffise de déclarer — avec tous mes amis d'Indo-Chine, avec tous les esprits éclairés de la métropole — que cette phrase est malheureusement absolument exacte, que je lisais naguère dans cette Revue : « *Le passage de M. de Lanessan en Indo-Chine a eu pour conséquence une recrudescence de piraterie, et cette période sera classée un jour sous la rubrique : « Illusions perdues.* »

Mais, — au seul point de vue administratif — l'anarchie règne, et, sous une cauteleuse apparence, le désordre absolu est organisé contre nous. En réduisant au strict minimum, sous un fallacieux prétexte d'économie, les résidences françaises du Delta, en mettant à la tête des régions hautes des officiers, dont l'ignorance administrative ne leur permet pas d'exercer le moindre contrôle efficace, nous avons lâché bride à toutes les mauvaises passions des fonctionnaires indigènes, munis de pouvoirs sans modérateur. Nous ne savons plus comment la justice est rendue; nous savons seulement combien on exécute de condamnés, mais nous ne faisons plus l'instruction de leurs crimes; nous ne gérons plus les finances; nous recevons l'impôt, mais nous ne savons pas si les collecteurs indigènes n'ont pas perçu deux fois plus que nous ne leur avions demandé. Nous n'avons plus, à côté des mandarins, qu'une signature impersonnelle et ignorante.

Ce n'est pas tout : M. de Lanessan, dont la science diplomatique ne va pas jusqu'à percer les aimables dehors où l'on enveloppe les mauvaises intentions, s'est laissé enivrer par l'encens que les grands de la cour d'Annam ont brûlé autour de lui en épaisses volutes. Déjà, en 1887, comme député, il n'avait su résister à cet orgueilleux ver-

Digitized by Google

tige ; il est même singulier que, habitué à endormir les gens de belles promesses sans effet, il se soit laissé prendre à celles des autres. Il est vrai que la louange extrême-orientale est constante, et délicate, ténue et continue, et qu'il faut une grande lucidité pour échapper à son aimable emprise. Cette lucidité manqua à M. de Lanessan, et il crut que des gens qui prisaient si haut ses talents ne pouvaient que voir avec un coup d'œil très sûr tous les détails de la situation politique. Il s'en remit donc à eux complètement, et il leur départit toute la confiance et les sympathies qu'il refusait — dès son arrivée — aux fonctionnaires français ses prédécesseurs. Les mandarins exercèrent donc, sans contrôle, une autorité beaucoup plus étendue que celle qu'ils n'exerçaient autrefois que sous une surveillance assidue.

Entre ces mandarins et la cour de Hué, nous étions là, comme une barrière empêchant les ententes malsaines, arrêtant les haines combinées. M. de Lanessan a jeté bas cette barrière : directement les mandarins envoient leurs rapports au Comat; ils s'entendent avec le Comat sur ce qu'il convient de nous dire, sur ce qu'il convient de nous cacher. Le gouverneur général a réduit M. Brière, résident supérieur d'Annam, à n'être plus qu'un employé postal, chargé de transmettre les lettres en ignorant leur contenu. M. Brière, fonctionnaire d'un caractère très méticuleux et d'un esprit délié, eût été meilleur que tout autre pour lire entre les lignes de ces correspondances fallacieuses; mais M. de Lanessan, par suite d'un ressentiment personnel, ne voulut pas laisser à M. Brière l'honneur d'une telle mission, et préféra priver le protectorat de l'avantage d'un tel contrôle (1). Ainsi nos fonctionnaires, myopes de naissance ou par ordre, ne sont avertis qu'après le Comat de ce qui se passe au Tonkin, n'apprennent que

(1) Ce ressentiment que M. de Lanessan n'a pas su cacher, l'a conduit plus loin qu'il ne le voudrait sans doute. C'est à la suite de conversations intimes entre le gouverneur et le régent Nguyen Trong Hiep, que celui-ci, servant les projets obscurs de M. de Lanessan, a poussé la Cour à l'inconvenante manifestation du Têt, et a provoqué la crise ministérielle de mars dernier; des lettres d'Extrême-Orient, publiées dans la presse, ne laissent aucun doute à ce sujet. M. de Lanessan espérait tirer argument de cette affaire extraordinaire (les Ministres ne démissionnent jamais en Annam) pour déplacer ou renvoyer M. Brière. Mais le résident supérieur d'Annam, plus fin et serré que son chef, a su mettre le roi Thanhtaï de son côté. Nous n'avons donc pas le mot de la fin de cette lutte d'influence, dont les intérêts français souffriront seuls en dernière analyse, et dont M. de Lanessan, consciemment ou non, s'est fait le provocateur, dans le but peu relevé de satisfaire des rancunes personnelles.

Digitized by Google

ce qu'on veut bien leur dire, ignorent — jusqu'au jour de l'irréparable éclat — la formation des bandes pirates que les mandarins jugent nécessaires à leurs desseins, et demeurent les transmetteurs ignorants de toutes les méchancetés — petites ou grandes — qui se trament contre nous à l'abri de notre complaisance.

Pour nuire à l'harmonie de ce concert établi contre nous, il ne restait que le vice-roi Hoang cao Khai, à qui la cour ne pardonnait pas son dévouement envers nous — dévouement poussé souvent à l'excès — et qui avait jusqu'alors trouvé ses avantages dans cette haine de son empereur. Il restait l'effroi des mandarins, comme le révélateur, à chaque instant possible, de leurs trahisons et de leurs exactions. M. de Lanessan lui-même l'engagea à faire sa paix avec la cour, et, afin de ne pas gêner ces négociations et les confidences qui devaient en résulter, il envoya le Kinhluoc tout seul à Hué, ce que, depuis des années, nos gouverneurs n'avaient jamais toléré.

Le Kinhluoc, qui connaissait la ténacité des ressentiments annamites, ne fit pas ce voyage sans crainte ; mais, nous voyant déserteurs de notre propre cause, il se sentit dégagé lui-même *a fortiori* de toutes obligations envers elle, et il abandonna si complètement nos intérêts, il donna des gages tels de sa soumission aveugle à tous les désirs du Connat, que, lorsque M. de Lanessan arriva à son tour à Hué, dans l'appareil théâtral que l'on sait, il trouva tous les hauts dignitaires de l'Extrême Orient réconciliés, n'ayant plus qu'une pensée, qu'une volonté; il comprit l'union accomplie entre les chefs indigènes de l'Annam et du Tonkin, union qui ne peut exister que contre nous, et que tous nos efforts depuis la conquête avaient tenté de rompre pour toujours. Il en éprouva de suite les effets. Il était venu avec l'intention de faire participer l'administration impériale à la construction des chemins de fer, idée tout aussi peu utile, une fois transportée dans le domaine des réalités, que le fut l'idée des routes de onze mètres, aujourd'hui démolies par les premières inondations. Il ne trouva là encore que de bonnes paroles, mais aucun appui : il fit tous les sacrifices qu'il comptait faire et n'en recueillit rien; et le Kinhluoc lui-même, dans un banquet officiel à son retour à Hanoï, flagella les conventions ferrées du gouverneur d'une ironie cruelle et publique, dans laquelle M. de Lanessan, avec un sourire contraint, feignit de ne voir qu'une plaisanterie aimable.

Digitized by Google

L'attitude résignée du gouverneur devant l'Empereur donna une sanction éclatante à nos renonciations. On sait combien les cours formalistes des peuples jaunes attachent d'importance à l'observation de l'étiquette et aux moindres manifestations extérieures des convenances diplomatiques. Les rites constituent chez eux une science véritable, un élément important de l'existence publique, et font l'objet des études d'un de leurs livres sacrés (le Gialê, troisième des Ngukinh). Les moindres attitudes, les gestes en apparence les plus insignifiants des représentants d'une nation, symbolisent, aux yeux du peuple, les intentions, la valeur et la dignité de cette nation. Là, plus encore qu'ailleurs, passer par une porte spéciale, s'asseoir sur un siège plus ou moins élevé, constitue un droit. Exiger ou abandonner ce droit équivaut, en importance, à un article de traité international. M. de Lanessan ignora-t-il ou dédaigna-t-il ces coutumes? Il est certain, en tous cas, qu'il ne poursuivit pas la fière attitude de ses prédécesseurs; qu'il souffrit d'entrer au palais de Hué par une porte dérobée, qu'il supporta de rester debout devant Thanhtaï assis, et qu'il se contenta d'un escabeau à un niveau inférieur à celui du trône royal; que, dans un discours retentissant, il déclara que c'était aux édits impériaux et à l'action des mandarins seuls qu'était due la pacification du Tonkin; et que, enfin, de l'aveu de tous, il tint un langage et une conduite si volontairement effacés, qu'on l'eût cru le représentant de la nation protégée dans la capitale du peuple protecteur. La réponse du Comat fut du tac au tac. Les Tongdoc (préfets) reçurent l'ordre de correspondre directement avec les ministres annamites, et le régent Nguyen trong hiep monta à Hanoï, où il ouvrit, dans tout l'appareil royal et au nom du roi, le concours des lettrés de 1892 : cette manifestation, qui est la plus éclatante du royaume — à cause de l'honneur où sont les lettres et les sciences philosophiques — eut un écho jusqu'au fond des provinces les plus lointaines; pour la première fois, la France n'avait pas eu sa place dans une des cérémonies constitutives de l'empire, et son représentant ne s'en était pas plaint; bien plus, il s'en félicitait, et déclarait avoir continué l'œuvre de Paul Bert (1).

(1) Afin qu'il n'y ait pas d'erreur possible, je crois bon de rappeler que Paul Bert rétablit en effet le concours des lettrés, et que le premier eut lieu en novembre 1886, après sa mort. Mais Paul Bert et son successeur, M. Vial, étaient trop avisés pour céder la première place au représentant de l'Empereur, et le concours de Namdinh

Digitized by Google

Pour montrer à tous l'annihilation de nos fonctionnaires et l'effacement volontaire que nous nous étions imposé, il ne manquait plus qu'une sanction publique, celle qui eût consisté, après avoir remis aux mandarins le pouvoir moral, judiciaire, administratif et financier, à leur remettre également le pouvoir militaire. Comme je l'ai dit en commençant, cette dernière renonciation était inévitable après les autres, et M. de Lanessan s'y laissa aller. Sur les représentations qui lui furent faites par les mandarins, qu'ils devaient pouvoir exercer sans contrainte et faire respecter partout les pouvoirs qui venaient de leur être donnés, M. de Lanessan créa le corps des linhco ; de peur de froisser le bon sens public, il procéda par petits paquets : il donna cent hommes aux mandarins qui n'avaient jamais eu que des domestiques ; il mit des fusils aux mains de gens qui n'avaient jamais porté que des boîtes de bétel ou des palanquins ; aujourd'hui, ils sont 4.000, tous armés de fusils Gras ; ils n'ont ni un chef ni un contrôleur français et n'obéissent qu'à leurs mandarins ; nous ne savons quelle besogne ils font, ni dans quel intérêt supérieur ils travaillent ; nous ne savons s'ils protègent des rapines particulières ou s'ils serviront à un soulèvement général. Un an à peine après leur formation, un capitaine d'artillerie fut désigné pour inspecter ces armes : il revint sans les avoir vues ; qu'elles aient été perdues, vendues ou cachées, il en manquait à peu près 3.000, c'est-à-dire les trois quarts ; et comme, dans l'empressement qu'on avait mis à les distribuer, on avait négligé d'envoyer des récépissés, les mandarins déclaraient ne les avoir pas reçues. Il est seulement certain que notre direction de l'artillerie les a versées, et qu'elles sont égarées. J'ai vu le rapport fait à ce sujet : je ne suis pas le seul à l'avoir vu, puisque, dans ses discours sur le budget colonial M. Chautemps a accusé, à la Chambre, le même chiffre d'armes disparues.

Ce n'est pas ici le lieu de dire comment on a formé ces linhco, et par quelle suppression on a trouvé le moyen de payer leurs soldes, non prévues au budget colonial ; ce n'est pas le lieu d'indiquer que ces

---

fut pour eux une occasion de faire éclater notre science et notre puissance : « Précédés du vice-roi et des principaux mandarins, les 72 lauréats se prosternèrent trois fois jusqu'à terre... » (Paulin Vial, *Nos 1res Années au Tonkin*). Le vice-roi qui faisait ainsi acte public de vassalité était ce même Nguyen Trong Hiep qui, sept ans plus tard, présida impérialement le concours. Il y a, comme on voit, de la différence entre les deux postures.

Digitized by Google

dangereuses troupes n'ont été organisées qu'en désorganisant les forces vives du Delta, qui avaient rendu tant de services, qu'en faussant par trois fois la parole donnée par le Protectorat à 4.000 miliciens engagés sous des conditions écrites qui font l'objet d'un arrêté spécial (1). Ceci est une question à part d'organisation, de recrutement et de police, que je ne puis étudier ici.

Comment s'étonner du calme relatif qui a suivi toutes ces mesures? Les mandarins eussent méconnu leurs intérêts en suscitant des difficultés à un gouverneur qui leur accordait bien au delà de leurs plus ambitieux désirs. Aussi ont-ils momentanément désarmé et se contentent-ils de recevoir tous les avantages dont on les comble sans cesse. Mais cette tranquillité est toute superficielle : que M. de Lanessan change de système, ou qu'il arrive seulement au bout de toutes les concessions qu'il peut faire, alors renaîtront les discussions, alors reviendront les déboires, alors de nouveau les mandarins se déroberont et nous affronteront avec toute l'âpreté des pouvoirs inouïs dont on les a investis! Et, quand M. de Lanessan rentrera dans la métropole, après une période de gouvernement qui n'aura été profitable qu'à lui-même, ses successeurs auront la tâche ardue et délicate de remettre à leur place tous ces fonctionnaires dangereux et encombrants, et qui, le jour où nous voudrons nous reprendre, se soulèveront contre nous, avec toutes les influences et les fusils que M. de Lanessan leur a donnés.

Je ne porterai aucun jugement sur cette politique : là-bas, ceux qui la voient se développer l'ont appréciée en spectateurs effrayés. Je n'ai rien à en dire : la parole est aux événements ; ils ne prouveront que trop tôt — ils commencent à le prouver déjà — dans quelles erreurs le Protectorat est tombé; et nous verrons, dès l'année prochaine, mûrir les fruits empoisonnés de ces détestables semailles.

Quand on saura qu'au point de vue de la pacification, les pays de Protectorat ont été soumis au même recul que dans la politique extérieure des frontières et dans la politique intérieure du gouvernement, on comprendra où en est revenu notre empire d'Indo-Chine. Il faudra

(1) Consulter à ce sujet les arrêtés sur les milices tonkinoises, que la circulaire du mois de septembre 1891 de M. de Lanessan a violés trois fois, en versant 4.000 de ces miliciens dans les régiments de tirailleurs. (Arrêté organique : art. 2 et 16. Règlement : art. 5.)

Digitized by Google

certainement faire un crédit de patience et d'expérience au successeur de M. de Lanessan, pour lui permettre de reprendre un pays, plus troublé et plus désorganisé qu'il ne l'était il y a 8 ans, après nos rapides conquêtes.

Mais dès l'abord, la première mesure qui s'imposera sera le retrait des armes si imprudemment abandonnées à des mains inconnues, sous la direction d'esprits malveillants et souvent même hostiles. Ce retrait pourra être opéré par quelques mesures habiles de détail, restreignant des influences, diminuant des charges, et ensuite par une mesure d'ensemble, versant, pour le détruire, le corps des linhco dans celui des milices indigènes. Cependant, nous n'entrerons pas en possession des armes perdues ou livrées aux pirates par la lâcheté ou la connivence des mandarins (le relevé en serait trop triste à faire : il est aux archives du Protectorat, au 3e bureau de la résidence supérieure à Hanoï). Ce n'est qu'après avoir désarmé les mandarins qu'on pourra songer à réduire leur pouvoir, et à administrer, d'abord à côté d'eux, puis au-dessus d'eux, et enfin sans eux, et, s'il le faut, contre eux : mais il faudra bien faire attention à ne se les rendre hostiles qu'à partir du jour où ils seront matériellement impuissants.

On songera ensuite à leur enlever leur influence morale sur les populations ; et cette tâche devient de plus en plus difficile, au fur et à mesure de nos incessantes fluctuations administratives. Pour cela, quand on aura mis en pratique le principe de la remise des grandes fonctions des provinces aux Français, et des fonctions subalternes de chaque région aux notables tonkinois de ces régions, le premier, le plus sûr, et presque le seul moyen à employer sera la diffusion des centres administratifs. Au lieu de réunir une douzaine de fonctionnaires dans un bureau majestueux et surabondant, il faut les répartir dans les centres importants de population, et, par eux, établir, pour ainsi dire, notre autorité sur tout le pays.

C'est pourquoi je n'hésiterais pas, en les plaçant individuellement dans des résidences séparées, à leur demander, grâce surtout à leur expérience acquise, une variété de connaissances et une amplitude d'influence très au-dessus de la seule fonction qu'ils sont légalement appelés à remplir. Ainsi les trois chefs de service, résident, chancelier, percepteur, habiteraient forcément le chef-lieu de la province : mais comme, en somme, le service de la chancellerie n'est très important que

Digitized by Google

dans deux grandes villes, et comme le service de la perception n'est véritablement astreignant que pendant deux mois de l'année, il semble tout naturel que, en temps ordinaire, le chancelier et le percepteur aident le résident dans le travail courant de la résidence, qui leur arriverait du reste déjà élucidé des postes administratifs où toutes les affaires seraient examinées au premier ressort, et pour ainsi dire sur place.

Par suite, le vice-résident aurait sa place tout indiquée dans un des centres de la province ou au milieu d'une portion de la province, éloignée du chef-lieu, comme fut éloigné de Sontay le phu de Lamtao, éloigné de Haiduong le Binhgiang ou l'île des deux Songs, éloigné de Hanoï, le phu de Myduc. Il y remplirait tous les rôles de l'administrateur avec la haute surveillance des postes voisins ; et de même, les commis de résidence de toutes les classes seraient installés en petits administrateurs, soit aux marchés importants, soit à la résidence des Quan-phu et des Quan-huyen. Et il n'y aurait aucun inconvénient, au contraire, lorsque le résident aurait confiance en son inspecteur de brigade, à ce qu'il lui confiât une partie de son autorité, au cours des tournées de police, afin que l'inspecteur pût porter la justice et l'influence de nos lois, jusqu'aux points les plus reculés de la province, où n'atteindrait pas la juridiction effective des administrateurs. Dans le même cas, la tournée du percepteur récoltant l'impôt deux fois par an, serait une excellente manifestation et comme une revue et une récapitulation des efforts tentés, des objections récoltées, des demandes faites, des résultats acquis.

La division du pouvoir et la diffusion des puissants ne serait considérée comme un gage de sécurité pour l'Annamite qu'autant que le puissant viendrait à lui comme le protecteur de ses intérêts. Donc chaque chef de poste administratif doit s'ériger en juge, installer autour de lui un tribunal : les Annamites viendront naturellement à lui, et quand il tiendra les esprits par la réputation de sa justice, les corps et les cœurs viendront par surcroît. Quant à savoir au nom de quelles lois sera rendue cette justice, là gît le plus grand problème de notre administration future. Ce ne doit pas être la loi française qui, en aucune façon, ne s'adapte au caractère annamite : ce ne peut pas toujours être la loi annamite, souvent déformée par une tradition incomprise, et d'ailleurs incomplète aujourd'hui, nos relations avec les ndigènes donnant naissance à bien des cas qu'elle ne pouvait soup-

Digitized by Google

çonner. Il n'existe donc aucun recueil codifié. S'inspirant des précédents, des circonstances, chaque juge devra porter la loi dans son esprit, et, amalgamant la loi annamite, en ce qu'elle a de droit, avec la loi française, en ce qu'elle a d'acceptable, devra tirer de son propre fonds, à force d'étude et d'observation, le précepte et la sentence. C'est fort difficile sans doute, mais ce sera une source d'expérience très attachante pour nos fonctionnaires. Et il faut espérer qu'un jour des hommes zélés, attentifs et loyaux, dignes successeurs de Luro et de Philastre, rassembleront en un tout clairement agencé ces matériaux d'un code colonial spécial, seul applicable justement et périodiquement aux différends indigènes. L'on me saura gré de ne pas vouloir trancher davantage dans une question, où la plus grande compétence du légiste et le plus grand talent du penseur sont au même degré nécessaires.

Avec de tels principes, nous pourrons gouverner sans crainte en nous rapprochant du peuple, en nous appuyant sur les petits fonctionnaires; nous devons connaître par eux les besoins spéciaux des provinces, des districts, des cantons, et tâcher d'y subvenir. Nous devons faire en sorte que notre gestion soit une continuation perpétuelle de cette consultation populaire que Paul Bert donna à Hanoï à tous les notables du royaume, et dont le souvenir n'est pas encore effacé dans les moindres des villages. Non seulement les petits fonctionnaires consentiraient avec joie à nous servir dans ce nouveau genre d'administration, mais aussi les lettrés, les maîtres d'école, les simples notables, les vieillards, qui ont tous, plus ou moins, rempli autrefois quelques petites charges. Parmi eux, nous trouverions de bons conseils spéciaux, et, en retour d'une protection éclairée, ils nous donneraient une aide dévouée. Nous n'oublierions pas non plus, — et cela toujours par suite de l'étude du caractère annamite, — combien d'influence les hommes de savoir et d'observation acquièrent, même sans l'avoir cherchée, parmi leurs concitoyens; et nous attirerions à nous le maître d'école, qui est souvent l'artisan des révoltes contre nous, et qui, par sa situation personnelle, et aussi par l'influence que tout maître acquiert sur ceux qu'il a formés, possède une position prépondérante.

Et enfin, dans le même ordre d'idées, nous songerions que les prêtres, si annihilés qu'ils nous paraissent, si effacés qu'ils se fassent, n'ont qu'à sortir un instant de leur torpeur de commande, à lever la main et à élever la voix, pour être immédiatement, soit des adjuvants puissants,

Digitized by Google

soit de redoutables adversaires : nous connaîtrions qu'ils sortent de l'ombre des temples avec la double auréole du savant et du saint, et que, comme tels, nous devons les ménager dans les principes qu'ils observent, la religion qu'ils pratiquent, les monuments dont ils ont la garde. Nous devons nous convaincre que cette puissance occulte, insaisissable, existe quand même, d'autant plus forte sur l'esprit des peuples qu'elle est plus mystérieuse, d'autant plus à craindre qu'elle est inconnue, et que nous n'avons pas encore pu mesurer sa valeur.

Il est impossible de préciser par le menu tous les rouages de l'administration nécessaire, ni toutes les actions de l'administrateur intelligent et capable. Je n'ai voulu que dresser, à l'aide du raisonnement, les bases du seul gouvernement possible, gouvernement conforme aux mœurs, et adéquat au caractère du peuple gouverné. Le détail serait l'œuvre de plusieurs volontés d'hommes, absolument comme la modification des lois indo-chinoises serait l'œuvre de plusieurs existences de travail. On n'attendra semblable labeur que de spécialistes en chaque matière. Le psychologue, observateur politique, ne doit pas hausser son rôle plus haut qu'à l'établissement systématique d'un point de départ logiquement exact, d'où, sur la pente du bon sens, découleront toutes les conséquences pratiques, tous les usages rationnels qui composent la vie journalière administrative.

Et je terminerai cet exposé en appuyant, une fois de plus encore, sur la nécessité qu'il y a à laisser nos fonctionnaires en même place, la race changeant de province à province, et le fonctionnaire ne valant pas tant par son mérite intrinsèque, que par son expérience de la situation et l'influence de son visage connu.

Ici, comme partout, l'effort collectif, effort naturellement assagi, discipliné, incolore et peu conscient, ne vaut pas l'effort brillant et tout personnel de l'individu. D'un naturel accommodant et familier, respectueux seulement de ses hiérarchies nationales, l'Annamite n'éprouve qu'un respect relatif pour la majesté — également relative — des fonctions dont nous sommes revêtus. Cette fonction, ce titre impersonnel, ne disent pas grand'chose à son imagination, et quand, à l'énoncé dudit titre, il aura ajouté le sobriquet dont chacun de nous est désigné dans leur langue, soit d'après un travers physique, soit d'après une infirmité morale, il aura exprimé ainsi toute la somme d'intérêt et d'admiration dont il est capable, vis-à-vis d'une parcelle

Digitized by Google

du collectif gouvernemental. Tant donc qu'à ses yeux on ne s'est pas dégagé de la masse terne formant la collectivité, on ne mérite pas l'attention, on n'est pas quelqu'un ; et nous ne pouvons sortir du troupeau vulgaire que par une action d'éclat — que le hasard ne donne pas à tout le monde d'accomplir, — ou par une longue habitude des indigènes, et par les relations suivies qui nous feront considérer comme des leurs. Pour cela, il faut la stabilité de la fonction et du poste. Et c'est alors seulement qu'apparaîtra l'influence par l'expérience, l'influence par les relations de l'homme simplement juste et bon, sans vues géantes, sans connaissances transcendentales.

Plus qu'un savoir théorique et un peu hautain, plus que des qualités encore inéprouvées sur le pays même, plus que des antécédents brillants, mais de lui inconnus, l'indigène prisera le petit service personnel rendu, l'échange des politesses formalistes, si chères à la race, le sommeil confiant d'une nuit sous le même toit, l'habitude des mœurs coutumières, la connaissance des familles, du pays, des petites querelles, du rôle des ancêtres, des tenants et aboutissants de chacun. Ces habitudes de vie presque commune, qui donnent déjà de l'influence par elles-mêmes, provoqueront la sympathie et l'intérêt des habitants. Au point de vue surtout de la pacification, cette influence est remarquable. Ce qu'il ne dira pas au maître, qui lui est au moins indifférent, l'Annamite le dira à l'ami, au conseiller; il l'avertira du passage de pirates redoutables, pour qu'il s'en préserve, ou du voisinage de pirates indécis, pour qu'il aille à eux, et tire gloire de leur soumission : il ne fera pas cela pour un inconnu, et moins encore pour un chef aux moyens violents, dont il aurait à craindre l'ingratitude, en cas de succès, ou l'injure et la vengeance, en cas de revers.

Tels sont, en dehors de l'action coutumière tyrannique et pleine de duplicité des grands mandarins, les vrais moyens de gouverner les indigènes en leur inspirant confiance, à la fois dans notre valeur intellectuelle, notre dignité morale, notre stabilité politique, et notre force matérielle. Ces moyens nécessitent des qualités d'audace, de tact, de patience, et une science politique générale dont doivent être pourvus les véritables pacificateurs d'un pays étendu et les véritables administrateurs d'une grande nation.

MAT GIOI.

(A. DE POUVOURVILLE.)

Digitized by Google

LES CHEMINS DE FER AFRICAINS

Parmi les moyens les plus efficaces qui s'offrent aux colonisateurs pour mettre en valeur les pays neufs, les chemins de fer se placent incontestablement au premier rang. Mais, comme leur étude et leur construction reviennent à un prix relativement élevé, et que les premières années d'exploitation sont presque toujours sacrifiées, on s'en tient à de petites lignes que l'on prolonge au fur et à mesure des progrès de la colonie. Des cinq parties du monde, l'Afrique est la plus mal partagée au point de vue des chemins de fer; actuellement, elle n'en renferme guère plus de 10.664 kil., et, sauf en Égypte, en Algérie et en Afrique australe, ces lignes ne sont que d'importance secondaire. Nous allons passer rapidement en revue les lignes dont se compose le réseau africain.

Égypte. — C'est en Égypte, dès 1856, que la locomotive fit son apparition en Afrique (ligne d'Alexandrie au Caire). Actuellement, l'Égypte renferme les principales lignes suivantes (1) :

Basse-Égypte. — Alexandrie au Caire (209 kil.); Benha à Zagazig, Ismaïlia et Suez (269 kil.); Tanta à Damiette (115 kil.); le Caire à Zagazig (76 kil.); Zagazig à Mansurah (71 kil.); Zagazig à El-Salibé (55 kil.); Sidi-Gaber à Rosette (64 kil.); Damanhour à Mehallet-Roh (17 kil.) et Zifteh (25 kil.), etc.

Haute-Égypte. — Boulaq-Dacrour à Ghirgeh (560 kil.) par Siout; Wasta à Abouxa (60 kil.); Wasta à Senourès (45 kil.).

Toutes ces lignes appartiennent à l'État égyptien. La ligne Alexandrie-Ramleh (10 kil.) appartient à une Société, et celle du Caire à Hélouan (24 kil.) à MM. Suarès et Cie. La Compagnie du canal de Suez a construit, en 1892, une ligne de 0m,80 de voie entre Ismaïlia et Port-Saïd (70 kil.); en y joignant quelques autres lignes secondaires (lignes suburbaines du Caire, ligne du Barrage, etc.), on arrive au total de 1.718 kil. pour le réseau égyptien actuel. En outre, la grande ligne qui, parallèle au Nil, s'arrête à Ghirgeh depuis février dernier,

(1) Voir l'étude de M. Fritz Robert sur les chemins de fer de l'Égypte, *Bulletin Soc. Géog. com. de Bordeaux*, 2 janv. 1893, p. 15.

Digitized by Google

sera prolongée jusqu'à Assouan (frontière égyptienne) pour servir de voie de pénétration éventuelle au Soudan.

Algérie-Tunisie. — En Algérie, la première ligne a été exploitée en 1862; la *Revue Française* ayant étudié en détail le développement et l'état actuel du réseau de notre colonie, nous n'y reviendrons pas ici (1). Les divers projets de voies transsahariennes paraissent encore loin de leur réalisation, mais le gouvernement a mis à l'étude une ligne de 380 kil. de Biskra à Touggourt et à Ouargla (XVII, 84) et va prolonger jusqu'à Djenien-bou-Rezg la ligne qui s'arrête actuellement à Aïn-Sefra; c'est celle qui pénètre le plus au sud.

En Tunisie, où la première voie a été posée en 1874, la constitution du réseau est lente. A l'heure actuelle, il n'existe que : 1° les lignes de Tunis à la Goulette et de Tunis au Bardo (33 kil.) (2), concédées à une Société anglaise, qui a vendu ses droits en 1880 à la Cie italienne Rubattino; 2° la grande ligne de la Medjerdah, de la frontière algérienne à Tunis, et les petits embranchements de Tunis à Hammam-el-Lif (ouvert en 1882) et de Béja (ouvert en 1888), propriété de la Cie de Bône-Guelma (en tout 225 kil.); 3° de Sousse à Kairouan (62 kil.; voie étroite Decauville de $0^m,60$; ouverte en 1889 au public par la Cie de Bône-Guelma, à qui l'administration militaire l'a cédé). Mais les projets sont nombreux; malheureusement, les tracés n'ont pas encore été suffisamment étudiés pour qu'on puisse espérer voir le réseau tunisien se compléter d'ici peu (3). Néanmoins, le gouvernement se propose de réaliser dans un avenir plus ou moins éloigné les lignes suivantes : Tebessa à Gafsa, à l'oasis de Djerid et à Gabès; Tebessa à Kairouan par Kasserine; Sousse à Sfax; Tunis à Sousse; Tunis à Bizerte, par Mateur; Tunis à Hammamet et Nebeul; Tunis à Dar-el-Bey, par Zaghouan; Dar-el-Bey à Sousse; Dar-el-Bey à Kairouan; de Zaghouan au Kef; de Beja à Tabarka et au cap Serrat; Sousse à Mahedia, avec embranchement sur Monastir et Djemal; ces lignes sont prévues pour être à voie étroite.

Maroc. — Une Société belge a obtenu la concession d'un chemin de fer entre Fez Djedid et Dar D'biber (4 kil.).

---

(1) *Les Chemins de fer de l'Algérie*, voir *R. F.*, t. XVI, p. 506.

(2) La ligne du Bardo n'est plus exploitée depuis que le Bey n'y a plus sa résidence.

(3) Voir : *Les Chemins de fer et les routes de la Tunisie*, par J. Courau. *Bulletin Soc. Géog. Com. Paris*, t. XIII, n° 3, p. 174.

Digitized by Google

Sénégal et Soudan français. — Depuis 1885, un chemin de fer relie Dakar à Saint-Louis par Rufisque (260 kil.). On sait que la ligne projetée de Kayes, point où le Sénégal cesse d'être navigable, à Bammakou sur le Niger (ligne du Haut-Fleuve, 520 kil.) commencée en 1881, n'a été construite que jusqu'à Bafoulabé (132 kil.) et a coûté des sommes folles, sans produire beaucoup de résultats. On n'a pas abandonné néanmoins le projet de prolongement de la voie ferrée jusqu'à Bammakou, un Decauville a même été établi entre Bafoulabé et Dioubéba (40 kil.) et le commandant Marmier a étudié la question du prolongement sur place en 1891-92; cette année, le même officier a été chargé d'étudier l'avant-projet d'une autre voie ferrée de 80 kil. entre Fatik (Siné) et Thiès (sur la ligne de Dakar à St-Louis), proposée par M. Louis Huchard. Enfin, le capitaine Brosselard-Faidherbe a proposé une ligne ferrée de 305 kil. entre l'embouchure de la Mellacorée et le Haut-Niger (XIV, 199).

Sierra-Leone. — La Chambre de commerce de Liverpool a récemment adressé au marquis de Ripon, sous-secrétaire d'État pour les colonies, une demande de mise à l'étude d'un projet de chemin de fer à voie étroite entre Freetown et Falaba, près des sources du Niger.

Congo. — L'État indépendant du Congo a concédé, il y a quelques années, à une compagnie particulière, la construction et l'exploitation d'une ligne ferrée entre Matadi et Léopoldville (sur le Stanley-Pool), qui détruira l'obstacle créé au commerce par les rapides du fleuve Congo; sur les 425 kil. que doit compter cette ligne, 25 kil. sont achevés dans la région la plus difficile. Au Congo français, on vient de mettre à l'étude une voie de communication à créer entre Loango et Brazzaville.

Angola. — En 1890, le gouvernement portugais a ouvert à l'exploitation la première section d'une voie ferrée qui, partant de Saint-Paul de Loanda atteint aujourd'hui Ambaca (225 kil.) et sera prolongée jusqu'à Kasengo.

Afrique australe anglaise. — C'est la colonie du Cap qui renferme la ligne la plus longue de toute l'Afrique; celle qui va du Cap à Pretoria, achevée en 1892, atteint en effet la longueur de 1.760 kil. Le premier chemin de fer de la colonie a été construit vers 1860; depuis 1890 et 1892, le réseau draine vers Le Cap et Natal les produits du Bechuanaland et des Républiques boërs (Transvaal et Orange). Voici l'énumération des principales lignes exploitées :

Digitized by Google

Port-Nolloth à Ookiep (153 kil.); du Cap à Beaufort-West (565 kil.); de Beaufort à Kimberley (590 kil.); de Kimberley à Vrybourg (200 kil.); du Cap à Malmesbourg (68 kil.); Port-Élisabeth à Graham'stown (145 kil.); de Port-Élisabeth à Cradock et à Colesbourg (600 kil.); Port-Élisabeth à Graaf-Reynet (283 kil.); East-London à Queenstown (252 kil.); de Queenstown à Aliwal (fl. Orange) (218 kil.); Colesbourg à Blœmfontein (Orange), avec embranchement vers East-London, Blœmfontein à Kronstadt, Johannesbourg et Pretoria ; Port-Natal (Durban) à Ladysmith; de Ladysmith à Johannesbourg (374 kil.); Ladysmith à Harrismith (Orange), etc.

En outre, de nombreuses lignes, prolongeant les précédentes, sont en construction ou à l'état de projets; telles sont celles de Blœmfontein à Kimberley; d'Harrismith à Kronstadt (Orange); de Pretoria à Komati-Poort, qui fera suite à la ligne portugaise de Komati à la baie Delagoa, et unira ainsi le Transvaal à l'océan Indien; de Komati-Poort à Leysdorp (mines d'or de Silati et Zoutpansberg, 320 kil.); de Vrybourg à Mafeking, Chochong, Palapye, Fort-Tuli et Fort-Salisbury (Machonaland) (1); de Walfish-Bay (côte de l'Atlantique) à Mafeking par Sandfontein et Reitfontein et à travers le territoire allemand du Namaqualand, etc.

Mozambique. — Une voie ferrée a été ouverte en 1890 entre Lorenzo-Marquès (baie Delagoa) et Komati-Poort, sur la frontière transvaalienne (72 kil.) par une Cie hollandaise; nous avons indiqué ci-dessus qu'elle doit être prolongée jusqu'à la capitale de la république boër. Les diverses sociétés auxquelles le Portugal a concédé sa colonie se proposent de construire plusieurs lignes de chemins de fer, dont la principale doit unir le port de Beïra à Massikessé (bassins du Poungoué et du Busi) (XIV, 501 et XVI, 347); actuellement, une centaine de kilomètres sont déjà construits. Une autre ligne est projetée entre Moutamba et Goungouhama; elle serait du système Decauville. Enfin, une concession a été accordée pour un chemin de fer de Quilimane à la rive gauche du Chiré, avec embranchement à Mopeia, sur le Zambèze. (XVII, 421).

(1) La réalisation de cette ligne mettrait le Cap en relation directe avec Fort-Salisbury, et sans doute plus tard avec le Zambèze; de plus, au pont de Mouéni, près de Massikessé (Manica), un embranchement se souderait à la ligne portugaise qui doit partir de Beïra, au nord de Sofala.

Digitized by Google

Réunion et Maurice. — Depuis 1882, une voie ferrée de 120 kil. réunit, en suivant le littoral, Saint-Pierre à Saint-Benoît, par Saint-Denis (Réunion).

L'île anglaise de Maurice renferme 106 kil. de chemins de fer.

Afrique Orientale. — Les Allemands projettent une ligne entre Tanga, sur la côte, et Korogoué, sur le lac Victoria; 140 kil. sont déjà construits entre Tanga et Séga.

Les Anglais ont construit en 1891, 5 kil. de voie étroite, à partir de Mombaz, sur la côte; la ligne doit atteindre les lacs Victoria et Albert; les études de cette ligne ont été votées par le Parlement anglais (XV, 316).

En Erythrée, les Italiens ont construit un chemin de fer à voie étroite en 1889, entre la côte et Saati (25 kil.); Arkiko se trouve également relié à la capitale par un Decauville.

État actuel du réseau africain.

Égypte	Kil.	1.718	*Report*	Kil.	10.026
Algérie		3.030	Transvaal	environ.	100
Tunisie		320	Orange	d°	200
Sénégal et Soudan français		432	Mozambique		168
État du Congo		25	Afrique orientale allemande		140
Angola		225	— anglaise		5
Colonie du Cap et Natal		4.050	— Erythrée		25
Ile de la Réunion		120			
Ile Maurice		106	Total	Kil.	10.664
A reporter	Kil.	10.026			

Paul Barré.

EXPLORATEURS ET VOYAGEURS

AFRIQUE

Le Dr *Ward*, de la mission *Mizon*, a rapporté le texte d'un traité conclu à la fin de novembre 1892, entre le sultan de Mouri et M. Mizon. Le sultan place ses États sous le protectorat français et accepte un fonctionnaire français chargé des relations de son pays avec les puissances étrangères. Près d'un mois après ce traité, le lieutenant Mizon a concouru avec le sultan de Mouri à la réduction du village de Kouaua. Les 20 tirailleurs sénégalais de l'escorte, commandés par

Digitized by Google

l'adjudant *Chabredier*, ont pénétré dans le village par la brèche ouverte par le canon de 4 dont dispose la mission. 2 Sénégalais ont été tués. Le lieutenant Mizon ne pensait pas pouvoir remonter à Yola avant les hautes eaux de juillet.

La mission *Liotard*, qui opère sur l'Oubanghi-M'Bomou, a réussi, en février dernier, dans son expédition contre les Boulous, auteurs du meurtre de M. de Poumayrac. Les chefs châtiés ont demandé la paix et ont rendu les restes de notre compatriote et des Sénégalais tués.

M. *H.-H. Johnston*, commissaire anglais au Nyassaland, aurait été blessé par les indigènes révoltés, qui ont menacé Blantyre et bloqué Fort-Johnston.

M. *Lionel Dècle* écrit (7 mars) de Blantyre (Nyassaland) qu'il pensait se mettre en route pour le lac Tanganika avant la fin du mois.

Le capitaine *L.-F. Spring*, commissaire civil, chef d'une expédition anglaise au Mozambique, est parti de Southampton au commencement d'avril. Il est chargé de coloniser un territoire de 380 milles carrés, embrassant les hauts plateaux situés à l'est du fleuve Sabi et à l'ouest des fleuves Revoué et Bousi. Cette région est fertile : le thé, le café, le sucre, etc., y sont cultivés. On y trouve de l'or, exploité par les Arabes et les Banians. L'expédition Spring doit s'établir à 2.000 et 5.000 pieds, altitude où on n'a à craindre ni la fièvre, ni la mouche tsé-tsé. La région est favorable à l'émigration.

Le capitaine *Decamps*, qui doit aller au secours du capitaine Jacques, au Tanganika, s'est embarqué à Anvers le 11 avril, à destination de l'Afrique orientale.

Le capitaine *Williams* (qui a succédé au capitaine Lugard à la tête des troupes de la Compagnie britannique de l'Est africain dans l'Ouganda) et le major *Smith* ont attaqué les indigènes des îles Avouma, coupables d'avoir commis différentes déprédations, et les ont mis en déroute avec des canons Maxim. Trois des îles se sont soumises et un millier d'esclaves, surtout des femmes et des enfants, ont été libérés. Le major Smith est sur les bords du Nil, où il règle les affaires concernant la principale de ces îles. L'Ouganda est assez tranquille (de Mengo, 10 fév. au *Times*).

L'expédition italienne *Ferrandi* aurait, d'après une dépêche de Port-Saïd, été massacrée à Bardera. Le prince *Ruspoli* et l'ingénieur belge *Brochard* se seraient entre-tués aux sources du Djouba (?).

Digitized by Google

Émin-Pacha, sur le sort duquel on n'a jamais pu être fixé depuis qu'il a quitté le service de l'Allemagne, aurait été tué par son escorte, d'après une lettre du fils de Tippoo-Tib.

ASIE ET AMÉRIQUE

La major *A. Daniell*, 2 autres officiers anglais et 19 soldats (infanterie du Pendjab) ont été tués, et une trentaine ont été blessés dans une attaque des indigènes sur Chilas (sur l'Indus), dans le pays de Gilgit, que les Anglais ont récemment occupé. Les indigènes ont néanmoins été repoussés, avec 200 morts; 250 soldats de renfort ont été dirigés sur Chilas. (Voir la carte du Hounza-Nagar, *R. F.*, t. XV, p. 254.) D'autre part, la mission du Dr *Robertson*, à Tchitral, n'a pas abouti.

Le *Dr Machon* a exploré en 1892 les territoires du Rio-Negro, du Neuquen et du Chubut (Patagonie). Parti de Bahia-Blanca, il a suivi la vallée du Rio-Negro jusqu'à Fuerte-Roca, puis le Limay et le Collon-Cura à travers le district volcanique de Neuquen, à la base des Cordillières. Il y a trouvé des pommiers en fleurs, débris d'une ancienne mission de jésuites. Tournant au sud, le docteur a exploré lac Nahuel-Huapi, puis, après avoir franchi des cols de 4.600 pieds, fréquentés par des troupeaux de guanaeos, il a atteint le Chubut qu'il a descendu jusqu'à l'Atlantique.

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES ET COLONIALES

AFRIQUE

Soudan français : *Le colonel Archinard au Macina* (XVII, 422). — Le colonel Archinard est arrivé à Mopti au confluent du Niger et du Mayel-Balevel, le 17 avril. Les gens de Dienné, où un poste français est établi, l'avaient précédé, vantant la modération des Français après leur victoire. Tout le Macina est à nous. Les Peulhs, et notamment Allah-Amat-Sala, grand chef de tous les Peulhs, ont accueilli le colonel Archinard avec enthousiasme. Les Macinankes venaient de repousser les cavaliers d'Ahmadou qui avaient voulu les forcer à lutter contre la France. Ces derniers viennent d'être refoulés par nos spahis jusque dans Bandiagara, capitale du Macina. Ahmadou, rentré un moment dans la ville, en est reparti. La soumission de Bandiagara est attendue d'un moment à l'autre. Le chef des Peulhs s'est occupé de la nour-

Digitized by Google

riture des soldats français, sans qu'on ait eu besoin de le lui demander : tous les jours il donne le riz et les grains nécessaires. Aguibou (fils d'El-Hadj-Omar, frère de Mounirou et d'Ahmadou, qui viennent de se succéder sur le trône du Macina) et qui jusque dans ces derniers temps gouvernait le Dinguiray, a été placé par le colonel Archinard sur le trône du Macina. Aguibou a été présenté dans un palabre d'un millier de personnes, notables et chefs de villages; il a protesté de son attachement aux Français. Ainsi, Ahmadou qui, depuis vingt ans ne cesse de nous harceler, et qui, après avoir été chassé de Nioro en 1891, s'était établi au Macina, est chassé de ses nouveaux États. De plus, Ali Bouri, lieutenant d'Ahmadou, le vaincu du combat de Youri, dans le Kaarta (3 janv. 91) qui, depuis deux ans, avait suivi son chef dans sa retraite, Ali Bouri fait des offres de soumission, ainsi qu'un grand nombre de Toucouleurs. Le colonel Archinard doit installer lui-même Aguibou à Bandiagara. Le protectorat français sur le Macina semble impliquer l'ouverture de la voie du Niger jusqu'à Timbouctou et la soumission de cette ville.

Le colonel Combes a remporté de nouveaux succès sur Bilali, lieutenant de Samory, dont la dernière bande a été anéantie.

Cameroun et Bas-Niger : *Anglais et Allemands (Délimitation fiscale)* — Sir Claude Macdonald, commissaire et consul général britannique d'Oil Rivers et le Dr Kayser, chef du département colonial à Berlin, ont réussi à s'entendre pour l'établissement d'une frontière fiscale et douanière destinée à empêcher la contrebande entre le Cameroun, les Rivières d'huile et les territoires de la Cie anglaise du Niger. La frontière fiscale sera formée par la rive droite du rio del Rey depuis l'embouchure de celle-ci, pour s'infléchir ensuite vers l'est et aboutir à Yola, capitale de l'Adamaoua.

Du Congo au Bas-Niger : *Mission Maistre.* — M. Maistre a adressé la dépêche suivante qui donne sur son itinéraire quelques détails complémentaires (XVII, 321). On sait qu'après avoir remonté le Congo et l'Oubanghi, il arriva au poste fondé par M. Dybowski sur la Kemo, affluent de ce dernier cours d'eau (5°20′ lat. N.).

« En partant du camp de la Kemo, écrit M. Maistre, nous avons marché vers le nord en traversant les tribus N'drys. A cette région peuplée ont succédé 9 jours d'une zone déserte, très pénible à traverser. A la sortie de cette région, nous avons trouvé devant nous la tribu des Mandjia, qui nous a fait un accueil hostile. Nous avons dû lui livrer quatre combats en un mois. Puis nous avons conclu la paix et signé un traité avec Aouakasakounga. A Dakala, nous avons traversé et suivi pendant 100 kil. le Gribingui, nom indigène du cours supérieur du Chari. Nous avons reçu un accueil favorable chez les Saras, qui habitent entre le Chari et le Logone. Il n'existe pas de communication fluviale entre ces deux rivières, mais un marais, où nous avons beaucoup souffert. Les musulmans du Baghirmi nous ont fait un excellent accueil. Nous avons coupé l'itinéraire de Natchtigal. A Palem, le

Digitized by Google

manque absolu de marchandises nous a obligés à revenir directement vers l'ouest en traversant le pays inexploré des Gaberis. Au delà, nous avons encore parcouru un pays inexploré. Nous avons traité sur le Logone avec la capitale des Gaberis, ville de 10.000 hab. Au delà, nous avons été attaqués traîtreusement par des ennemis nombreux. Nous avons eu plusieurs tués. Nous avons traité avec l'importante tribu des Lakas. Entrés dans l'Adamaoua, on nous a fait une excellente réception, notamment à Yola. Nous avons atteint Ibi par Kotcha et Bakoundi. Mizon était arrêté à Chirou avec tout son personnel en bonne santé. J'ai vu M. Nebout et M. Chabredier. La Royal Niger Company a rapatrié notre mission jusqu'à Akassa. »

Congo français : *Voie de communication entre la côte et le Congo.* — On sait quelles difficultés rencontre le transport des marchandises du Congo intérieur navigable à la côte. Après les études de l'ingénieur Jacob, M. de Brazza fit des démarches auprès des groupes financiers de Paris. Il s'agissait d'établir un barrage dans la vallée du Niari-Quilliou, qui aurait constitué une sorte de grand canal intérieur, réuni à la côte et à Brazzaville par des sections de voies ferrées. Ces pourparlers n'aboutirent pas.

Au cours d'une mission au Congo, M. A. Le Châtelier a conclu avec l'administration du Congo français, une convention qui vient d'être ratifiée par le gouvernement français (décret du 22 avril 1893). On prévoit la concession éventuelle d'une voie de communication qui serait mixte — partie fluviale, partie ferrée — ou entièrement ferrée. Une Société d'études vient de se constituer à Paris et s'occupe d'organiser des missions qui se rendront dans la vallée du Niari-Quilliou pour faire le relevé du terrain et dresser une carte géologique et minière.

Mission d'Uzès. — Le duc d'Uzès partit de Marseille le 25 avril 1892, accompagné du lieutenant Julien, de l'infanterie de ligne, de MM. Pottier, Hess et Rogier et de 50 tirailleurs algériens. Un mois après, il était dans le bas Congo, disposé à gagner le Stanley-Pool et les Stanley-Falls. Mais la mission ne put trouver les porteurs et les vivres nécessaires, la route belge des caravanes étant peu praticable par suite des difficultés survenues entre les autorités congolaises et les indigènes. Le 12 juillet, le duc et ses compagnons traversaient le Congo à Manyanga. Au commencement d'août, la mission arrivait à Brazzaville, traversant une région cultivée, peuplée, faisant contraste avec celle qui s'étend sur la rive gauche du bas Congo. Là, le duc apprit par M. Greshof, agent général de la maison néerlandaise, que, par suite de l'insurrection des Arabes de Nyangoué, les Arabes des Falls ne se montraient nullement disposés à laisser la route libre à une mission européenne. C'est alors que fut décidée la marche vers l'Oubanghi. Le duc d'Uzès laissa la direction de la mission au lieutenant Julien. MM. Hess et Rogier n'acceptèrent pas cette substitution et revinrent vers la côte. Le 24 septembre, MM. d'Uzès, Julien, Pottier, auxquels se joignit M. Riollot, partirent pour Lirranga et Bangui, emmenant leur escorte et du matériel. La montée de l'Oubanghi s'est effectuée dans d'excellentes conditions. La mis-

Digitized by Google

sion arriva à Bangui au milieu de novembre et après s'être ravitaillée elle partit pour la station des Ouaddas, sur l'Oubanghi, par 5° lat. N., entre les embouchures des rivières Aulemba et Kémo. C'est là que M. Dybowski concentra une partie du matériel qu'il transporta ensuite à la station de Kémo, d'où M. Maistre est parti. La navigation s'effectuait sur des pirogues, montées par 10 à 20 Banziris. Les Banziris se livrent au convoyage des marchandises ou à la pêche. Les engins sont bien faits : ce sont des nasses fixées dans la rivière ou des éperviers. La pêche à la ligne est pratiquée par les Banziris. La population est assez dense. Les cultures sont nombreuses, les vivres abondent. On a un poulet pour deux cuillerées de perles bayacas, et un cabri en échange de trois cuillerées à soupe des mêmes perles. Ces petites perles sont très recherchées des indigènes, qui les enfilent avec leurs cheveux de manière à former un casque. Les jeunes filles et les jeunes femmes sont nues; seules, les aïeules portent un morceau de pagne de faible dimension. Les élégantes s'oignent le corps d'huile et se saupoudrent d'ocre rouge. Le suprême est de se mettre du noir sur le visage. Le 4 décembre, la mission quitta les Ouaddas pour la station de Kouango. Le lieutenant Julien partit en avant pour la station de Mobaye et notre poste des Abiras, où il arriva vers le 15 décembre, et où se trouve la mission Liotard. Un agent de la station, M. Juchereau, est descendu à Kouango pour faciliter la montée du reste de la mission. Dans sa dernière lettre (29 décembre), le duc d'Uzès dit qu'il comptait être aux Abiras vers le 10 janvier. La jonction des deux missions s'est donc effectuée à cette époque. M. Liotard disposait ainsi de forces considérables avec lesquelles il a infligé une défaite aux auteurs de la mort de M. de Poumayrac. Les 40 tirailleurs que commande le lieutenant Julien sont des Berbères, c'est-à-dire des blancs. Jamais, en Afrique, même dans les expéditions de Stanley, on n'a vu réunie autour d'un Européen une troupe aussi considérable.

Conflit franco-belge sur le M'Bomou. — On sait qu'un conflit existe entre la France et la Belgique au sujet de leur frontière dans la région de l'Oubanghi supérieur (Voir la carte *R. F.* XV, p. 416). Ce cours d'eau est formé de deux rivières : l'Ouellé et le M'Bomou ; il s'agit de s'entendre sur le sens à donner à la convention de 1887 et décider laquelle des deux rivières doit être identifiée avec l'Oubanghi. Les Belges disent que c'est le M'Bomou, les Français soutiennent que c'est l'Ouellé, et toutes les raisons militent en faveur de cette dernière théorie (XV, p. 155, 360, 388 et 411). Depuis longtemps des négociations ont été entamées entre les deux gouvernements; dernièrement elles étaient près d'aboutir (XVII, 121) tout semble remis en question aujourd'hui. Le *Temps* annonce que « le gouvernement congolais a écrit au gouvernement français au sujet de Bangasso dans des termes qui ne laissent aucun doute sur ses intentions de résoudre à sa convenance le litige survenu dans la vallée du M'Bomou ». Il semble que cette nouvelle attitude des Belges coïncide avec le rapprochement manifesté récemment entre les Cies commerciales belges et le gouvernement de l'État du

Digitized by Google

Congo. Cependant le renforcement de nos missions officielles dans l'Oubanghi et l'arrivée des 40 tirailleurs du duc d'Uzès dans la vallée du M'Bomou, au poste des Abiras, près de Bangasso (où Van Gèle a planté le drapeau congolais en 1890), ne seront pas sans exercer leur influence et rendront sans doute l'État congolais plus conciliant.

Le groupe colonial et la question du M'Bomou. — Le groupe de politique coloniale et extérieure de la Chambre s'est réuni le 9 mai et s'est occupé de la question du Haut-Congo. En présence de la nouvelle attitude prise par l'État indépendant du Congo, il a semblé aux membres du Parlement que les négociations ne pourraient pas être reprises tant que le traité que l'État indépendant annonce avoir conclu avec le sultan de Bangasso ne serait pas déchiré. Chacun en France est désireux de vivre en bonne intelligence avec nos voisins de l'État indépendant, mais c'est une singulière manière de répondre à ce désir que de passer des traités avec des chefs dont le territoire est soumis par tous les traités à notre influence. Le groupe a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

Le groupe colonial et extérieur de la Chambre, après avoir pris connaissance des derniers incidents qui se sont produits sur les territoires de la France et de l'État du Congo, proteste contre la prétention de ce dernier d'établir son protectorat sur certaines régions qui, aux termes mêmes du protocole du 29 avril 1887, appartiennent à la sphère d'influence de la France, et émet le vœu que le gouvernement prenne d'actives mesures pour faire évacuer les régions indûment occupées.

Le gouvernement français doit refuser, jusqu'à nouvel ordre, de poursuivre les négociations engagées avec l'État indépendant pour la délimitation de nos frontières communes. A toutes nos objections le gouvernement du Congo répond par une proposition d'arbitrage. Il ne saurait y avoir d'arbitrage en cette affaire. Les Belges sont aussi peu chez eux sur le M'Bomou que les Siamois sur la rive gauche du Mékong. Nous voulons encore espérer qu'ils ne se mettront pas dans la nécessité d'être traités comme ces derniers.

M. Delcassé, sous-secrétaire d'État aux colonies, vient de confier au commandant Monteil la direction de nos postes du Haut-Oubanghi.

Les Belges sur le M'Bomou. — Le 10 novembre 1892, le lt congolais Hanolet, arrivait à Yakoma. Il amenait des soldats destinés à prendre possession de la vallée du M'Bomou. Les postes de Bangasso, de Rafaï et de Semio, fondés, en 1892, par MM. Georges Le Marinel et de la Kéthulle, furent renforcés, et M. Balat, agent de l'État, put partir pour la rivière M'Bali dans la direction du nord avec 200 miliciens accompagnés de porteurs, ce qui permit à M. Le Marinel, en exploration dans le haut pays sakara, de descendre vers Yakoma.

Depuis le rachat par la Société belge du commerce du Congo des établissements français Daumas et Cie, il n'existe, à côté des négociants belges, que la Cie hollandaise de Rotterdam. L'agent de cette compagnie, M. Greshof, est, depuis plusieurs mois, dans l'Oubanghi afin de fonder de nouveaux comptoirs pour la traite de l'ivoire. Il est arrivé à la station française des

Digitized by Google

Abiras le 14 novembre, au moment où le lieutenant Hanolet venait prendre le commandement des stations congolaises du M'Bomou. M. Greshof se rendit à Yakoma, et il dit au lieutenant Hanolet qu'il se proposait d'aller fonder une factorerie à Bangasso. Il partit. C'est le résident congolais à Bangasso, M. Mathieu, qui fit la présentation de M. Greshof au chef des Sakaras. Il le représenta comme un petit traitant sans importance, venant rendre hommage au sultan. Bangasso traita M. Greshof en conséquence, et, pour indiquer le peu de considération qu'il avait pour lui, il lui envoya comme cadeau une demi-douzaine de petits morceaux d'ivoire d'un poids de 3 kilog. Mais M. Greshof fut bientôt lié avec le principaux chefs sakaras. Il apprit la conclusion d'un nouveau traité demandé à Bangasso par M. Georges Le Marinel, assisté de M. Desaeger, juge à Léopoldville. Evidemment, le gouvernement de l'État du Congo annexera une copie de ce document au texte du traité Van Gèle d'août 1890 le jour où il sera décidé à faire au gouvernement français la notification officielle de ses prétentions sur la vallée du M'Bomou.

Les Anglais et le droit de visite : incident. — D'après une lettre de Zanzibar (13 avril), au *Temps*, le 9 avril, le consulat d'Angleterre faisait avertir notre consulat qu'un boutre portant pavillon français et chargé d'esclaves venait de lever l'ancre à destination de Sour (golfe Persique). Quelque diligence que pût faire le chancelier du consulat de France, quand il arriva sur les lieux, un canot du *Philomel* s'était déjà emparé du boutre, et des matelots armés l'occupaient. Le débarquement des esclaves se fit immédiatement devant le chancelier, les matelots anglais assistant à l'opération à bord même du boutre, revolver au poing, et ne quittant le bord que quand tout fut terminé. Des excuses ont été présentées à notre consul, qui s'en serait contenté si l'on en croit la *Gazette de Zanzibar*. La façon d'agir assez brutale du gouverneur britannique ne manque pas d'une certaine gravité. Elle est en tous cas une interprétation élastique de l'acte de Bruxelles, au sujet du droit de visite, droit que nous avons toujours refusé d'admettre et qui est particulièrement inexplicable dans le cas actuel.

Le lendemain, les autorités anglaises, croyant trouver les éléments d'un nouvel envoi d'esclaves, firent des perquisitions dans les maisons de plusieurs protégés français, perquisitions qui ne donnèrent aucun résultat. Des excuses furent de nouveau présentées au consul de France, mais ce dernier envoya une protestation au gouvernement de Zanzibar; la question n'a pas encore reçu de solution. Malgré le refus de la France d'admettre le droit de visite, les Anglais agissent avec une désinvolture sans pareille envers nos représentants.

En cette circonstance, les autorités anglaises ont agi suivant leur bon plaisir et ont ensuite adressé, comme elles en ont l'habitude en pareil cas, des excuses à notre représentant. En présence d'illégalités aussi fréquentes et aussi flagrantes, il est impossible que notre ministre des affaires étrangères puisse se contenter d'une simple démarche d'excuses. Pour l'honneur du pavillon, une réparation plus solennelle est indispensable.

Digitized by Google

Ouganda : *La capitale* (1). — Mengo est, à strictement parler, la colline où est situé le palais du roi, mais on applique ce nom à la capitale tout entière, qui compte à peu près 5.000 habitants. Elle est située principalement sur les trois collines de Mengo, Rubaga et Namirembé. Celle de Kampala est occupée par le fort de la Compagnie anglaise. Namirembé est la plus haute; son sommet s'élève à 130 ou 140 mètres au-dessus des marais. C'est là qu'a été bâtie, l'année dernière, l'église des protestants. La colline de Rubaga s'étend du sud au nord. C'est dans sa partie méridionale, sur le point le plus élevé, que Mtésa avait bâti son ancienne capitale et que les Pères blancs avaient construit la cathédrale, la résidence, etc., que l'incendie allumé par les protestants a détruites le 24 janvier 1892. Alors que les Arabes étaient maîtres du pays, Karéma, leur roi, s'était établi dans la partie nord de cette colline. La colline de Mengo, la plus basse des trois, est en ce moment-ci occupée par le palais de Mouanga; elle contient plus de 100 cases, avec cours entourées de palissades de roseaux qui ont plus de 3 mètres de haut. Près de Kampala, le fort de la Compagnie anglaise, est un grand village habité par des Nubiens, des Zanzibaristes, des Wasukama, etc., et dont le chiffre s'élève à plus de 1.000 personnes.

Les points noirs indiqués sur le plan représentent les huttes indigènes avec la clôture de palissade qui entoure celles des principaux chefs. Ceux-ci, en effet, ont tous une habitation à la capitale. Chacune de ces résidences porte le nom de son propriétaire : Katikkiro, Sekibobo, Kaggo, etc.

Juge et partie. — On nous écrit de Zanzibar : « Comment se fait-il que les événements survenus dans l'Ouganda en janvier 1892 aient laissé les Français indifférents? Dix-sept Français, après avoir vu leurs demeures incendiées, avoir assisté au massacre de milliers de femmes et enfants indigènes catholiques, ont été dépouillés de tout et détenus durant plusieurs semaines. Les capitaines anglais Lugard et Williams, ont rédigé des rapports absolument faux, comme des Anglais eux-mêmes l'ont reconnu. M. Max Warty, agent de la maison Baustead et Cie, qui fut témoin des événements, ainsi que le Rév. Kenelm Vaughan, après une enquête à Zanzibar, ont constaté la mauvaise foi de ces officiers. Une protestation a été faite par la *Catholic Union of Great Britain* dans sa brochure *Notes on Uganda*. Dans la presse continentale, la revue suisse *l'Afrique explorée et civilisée*, dont les attaches avec les missions protestantes sont connues, a montré la fausseté des allégations contenues dans le rapport de M. Lugard. La presse française, à quelques exceptions près, est restée muette sur ces affaires. La presse anglaise eût certainement mieux soutenu ses nationaux; on se rappelle son attitude lors des affaires Pritchard et Schaw, et comment elle profita de ces événements pour obtenir de fortes indemnités pour ses clients. M. Ribot, alors ministre des Affaires étrangères, se borna à adresser une note de pure

(1) Cette notice et le plan qui l'accompagne sont extraits du Bulletin des *Missions d'Afrique* (avril 1893), 27, rue Cassette.

Digitized by Google

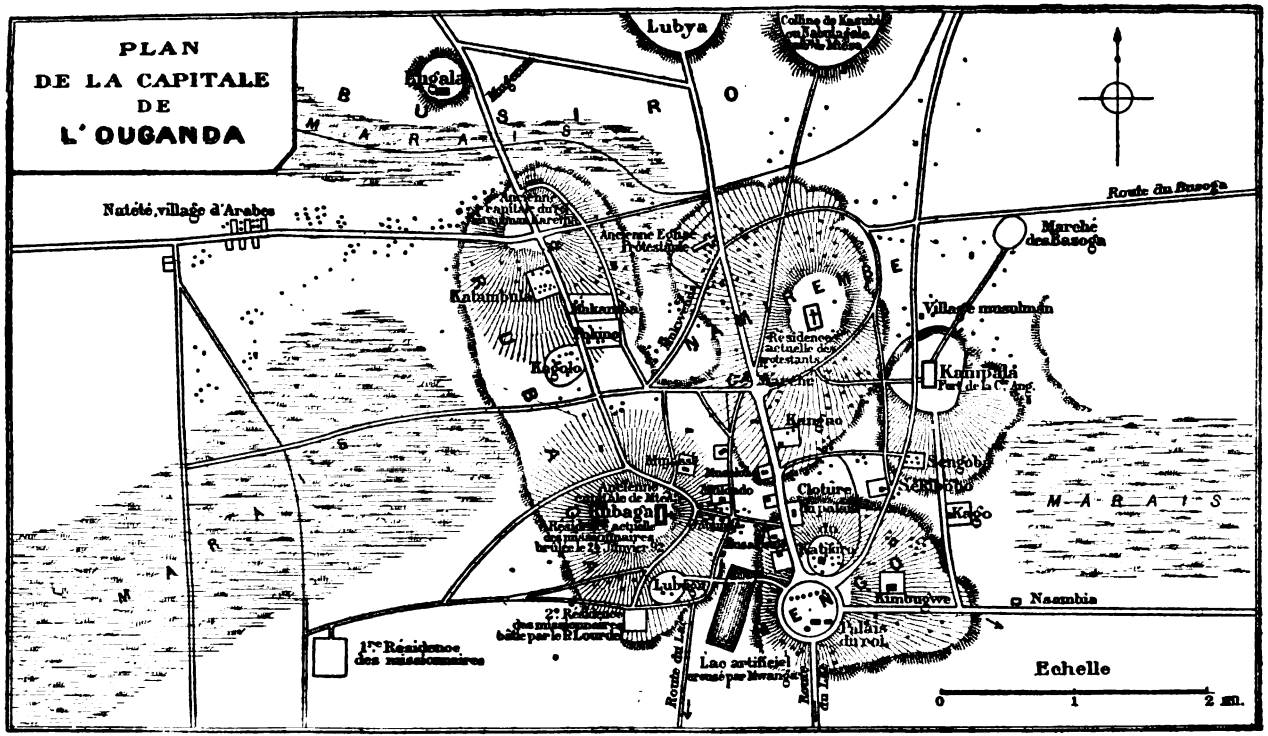

Digitized by Google

forme au *Foreign Office*. Lorsque le gouvernement anglais annonça le départ pour l'Ouganda de son consul à Zanzibar, sir Gerald Portal, afin d'y procéder à une enquête, le cabinet français en prit acte sans autre observation. En sorte que c'est un Anglais qui seul se trouve juge dans une affaire où l'assaillant est Anglais et où les victimes sont des Français. C'est placer dans un réel embarras un fonctionnaire que de lui demander de faire une enquête impartiale sur une question déjà traitée par lui comme consul à Zanzibar. Comment M. Ribot n'a-t-il pas exigé qu'un commissaire français se joignît à sir Gerald Portal »?

ASIE ET OCÉANIE

Siam : *Chemin de fer*. — La *Revue Française* a donné une étude et une carte des voies ferrées projetées dans le royaume de Siam (XIV, p. 192). Depuis cette époque, les études ont continué, mais aucune grande ligne n'a été encore entreprise. Seule, la petite ligne de Bangkok à Pak-Nam, à l'embouchure du Ménam, commencée en juillet 1891, vient d'être ouverte au trafic (11 avril 1893) par le roi de Siam, qui a prononcé un discours.

Siamois et Français sur le haut Mékong. — Nous avons indiqué (XVII, 383) qu'à la suite des empiètements continus des Siamois sur la rive gauche du Mékong, la France s'était décidée à occuper les territoires auxquels elle a droit, en commençant par Stung-Treng et Khong. D'autre part, les Siamois avaient établi des postes sur la ligne de faîte qui sépare le bassin du Mékong du versant annamite, et notamment à 80 kilom. de Hué. Des forces françaises, appuyées par des contingents indigènes, ont quitté Hué pour se porter à une trentaine de kilom. dans le Nord, à Camlo, sous-préfecture de la province de Quang-Tri. De là, la troupe a tourné à l'ouest, vers la vallée du Se-Bang-Hien, affluent gauche du Mékong, où il se jette en amont des rapides de Kemmarat. Pas plus en Annam qu'au Cambodge, les agents siamois n'ont opposé de résistance. Ceux qui se trouvaient à So-Song se sont repliés en arrière. L'agent français trouve dans la cour de Hué le même appui que M. Bastard a rencontré chez les autorités cambodgiennes. Les Français, de ce côté, marchent vers le Mékong.

Le roi de Siam a aussitôt sollicité, sans succès apparent, les bons offices du gouvernement anglais et on lui prête l'intention d'envoyer des forces importantes sur le Mékong.

Iles Sandwich ou Hawaï : *Situation*. — Nous avons indiqué comment, à la suite de la révolution qui renversa en janvier dernier la reine d'Hawaï, le protectorat américain fut proclamé provisoirement sur l'archipel (XVII, 191). Une commission spéciale a été envoyée de Washington pour étudier la question de l'annexion éventuelle de l'archipel aux États-Unis, mais en attendant, le commissaire américain à Hawaï a retiré, en avril, le protectorat des États-Unis, le gouvernement américain considérant ce protectorat comme incompatible avec les négociations à venir. Mais les États-Unis ont déclaré qu'ils ne toléreront aucune intervention étrangère, ni aucun

Digitized by Google

changement dans le gouvernement provisoire. La question a été soumise au *referendum* populaire : 40.000 indigènes ont repoussé l'annexion aux États-Unis; 1.923 seulement l'ont acceptée, et ce sont presque tous des Américains.

Les résidents japonais d'Honolulu ont envoyé au gouvernement du Mikado une adresse revêtue de 6.000 signatures lui demandant d'intervenir pour que les droits politiques leur soient donnés par le gouvernement hawaïen à l'égal des sujets d'autres puissances étrangères. Les partisans du protectorat japonais sont nombreux, ainsi que ceux du protectorat anglais.

AMÉRIQUE ET DIVERS

Guyane française : *Exode des Bonis.*— M. Georges Bousseau, géologue, écrit de Cayenne (7 avril) que les noirs Bonis, qui occupaient la rive contestée de l'Awa, voulant rester Français et ayant toujours protesté contre l'occupation néerlandaise, ont abandonné leurs anciens villages de Cotica, la Providence et la Paix, pour émigrer sur la rive française et y fonder un grand village qu'ils ont appelé « Boniville ». Les Bonis désignent leur nouveau chef-lieu sous le nom de « Grodet ».

République Argentine : *Délimitations.* — La République Argentine eut, après la proclamation de son indépendance, des démêlés avec les États voisins pour la fixation de ses frontières, qu'elle voulait identifier avec celles de l'ancienne vice-royauté espagnole de la Plata, qui englobait l'Uruguay, le Paraguay et des parcelles de la Bolivie (autrefois Haut-Pérou) et du territoire des Missions (contesté par le Brésil). La République Argentine dut néanmoins rabattre de ses prétentions; elle reconnut l'indépendance du Paraguay et de l'Uruguay, et accepta l'arbitrage des États-Unis pour déterminer ses frontières avec ce dernier État.

La délimitation avec la Bolivie vient d'être fixée récemment.

Quant à la frontière brésilienne, à la suite de la non-ratification par le congrès brésilien d'une convention relative au territoire argentin des Missions (XIV, 442 et XV, 222), le président Cleveland fut choisi comme nouvel arbitre et sa sentence ne peut tarder.

Il ne restera plus qu'à fixer la frontière argentine du côté du Chili. Cette dernière délimitation est considérée comme la plus difficile à raison de la jalousie des deux républiques rivales. On avait adopté la crête de la Cordillère des Andes et la ligne de partage des eaux des deux versants, mais on a reconnu que ces deux conditions ne concordent pas toujours. Ainsi, le colonel Georges Rohde, officier du génie allemand au service argentin, est d'avis que le territoire argentin doit s'étendre, en un certain endroit, jusqu'au Pacifique, car, au sud de Valdivia, la baie de Reloncavi pénètre dans l'intérieur des terres en deçà de la crête la plus élevée des Andes. Une commission nommée depuis plusieurs années pour fixer la frontière argentino-chilienne n'a obtenu aucun résultat. Le général chilien Koerner

Digitized by Google

a prétendu que la guerre seule pourrait régler la question. Une convention provisoire vient d'intervenir.

En ce qui concerne le conflit argentino-brésilien relatif au territoire des Missions, il dure depuis 150 ans, puisque déjà l'Espagne et le Portugal n'avaient pu s'entendre à ce sujet. Le territoire contesté est cependant peu étendu et presque dépeuplé.

Congrès archéologique de France. — Le Congrès archéologique de France, sous le patronage de la Société française d'Archéologie, tiendra sa 60e session à Abbeville, à partir du 27 juin 1893. Une excursion en Angleterre (Douvres, Cantorbery, Rochester, Maidstone, Battle-Abbey et Hastings) terminera la session. La souscription au Congrès est de 10 francs. Les adhésions sont reçues par M. Henri Macqueron, secrétaire général du Congrès, rue de l'Hôtel-Dieu, 24, à Abbeville (Somme).

Prix de médecine navale. — Le ministre de la marine a décerné le prix de médecine navale pour l'année 1892 au médecin principal des colonies *Reynaud*, auteur d'un mémoire intitulé : « L'armée coloniale au point de vue de l'hygiène pratique ». Il a concédé une mention honorable au médecin de 1re classe de la marine *Hervé* pour son rapport sur le *Champlain* — division navale du Pacifique — (1891-1892), et accordé des témoignages de satisfaction au médecin de 1re classe de la marine *Gazeau* pour son rapport médical sur la division navale de l'Extrême-Orient en 1890-1891 et au médecin de 1re classe *Mercié*, pour son rapport médical sur le *Talisman* (1891-1892).

BIBLIOGRAPHIE

Publications récentes sur l'Orient. — L'affluence de pèlerins qui se réunissent à Jérusalem apporte un nouvel intérêt aux publications religieuses sur l'Orient.

Nous signalerons d'abord l'œuvre d'un missionnaire catholique intitulée : *La question religieuse en Orient et l'Union des Églises* (1). L'auteur, dont le nom ne nous est pas connu, signale d'abord l'ardeur des Orientaux à s'instruire. La science, donnée en dehors des principes religieux, aurait pour conséquence d'amener rapidement ses nouveaux adeptes à l'incrédulité. Dans la pensée de notre missionnaire catholique, les Orientaux, en se rangeant sous la bannière du protestantisme, ne perdraient pas moins la foi religieuse. Invoquant l'autorité de Joseph de Maistre, il pose en règle que le catholicisme seul peut supporter l'épreuve de la science. L'auteur estime que le protestantisme gagne du terrain : il a déjà pénétré par son esprit, dans quelques communes orientales non unies. On pourrait consulter sur ce point le livre très sérieux, publié par le P. Tondini : *Règlement ecclésiastique de Pierre le Grand* (Paris, 1874) : la forme synodale a une origine protestante.

Le missionnaire parle des démembrements successifs du patriarcat de Constantinople, dont le premier remonte à l'année 1376. Sur l'histoire et l'explication principale de ces démembrements, je renverrai le lecteur à un article qui a paru dans cette *Revue* en 1885 (tome 2, p. 305).

En ce qui concerne l'union des Églises chrétiennes, l'auteur énonce que

(1) Paris, Lecoffre. Prix : 1 franc.

Digitized by Google

ni la différence des liturgies et de la discipline, ni la croyance, ne sont de vrais obstacles. Sur le dernier point, une distinction est nécessaire : les Nestoriens et les Monophysites sont réellement séparés des Catholiques comme des Orthodoxes par le dogme. Pour ce qui est des Orthodoxes, c'est le schisme qui a engendré le dissentiment théologique : il est « cause et non pas effet », ce qui résulterait de l'histoire même de Photius (p. 68).

Beaucoup de personnes, il faut s'y attendre, ni adopteront pas les déductions du missionnaire catholique : ces personnes n'en consulteront pas avec moins d'intérêt, un exposé très clair et très précis, très charitable dans la forme. On y trouvera notamment un exposé des organisations assez compliquées de toutes les communions orientales sans distinction.

Complétons cet exposé en spécifiant que les Serbes de la Transleithanie ont un patriarche à Carlowitz, tandis que le royaume entretient à Belgrad un métropolitain autonome et autocéphale (R. F. *loco citato)*. Ajoutons que l'exarque des Bulgares réside à Constantinople.

La *Revue des Églises d'Orient*, éditée par l'excellente maison Oudin (Poitiers et Paris, 3 francs par an) continue de publier, au retour de chaque solennité, les hymnes, les prières des diverses communions orientales, monuments précieux et trop peu connus. On y trouve également des monographies complètes de toutes les Églises tant unies que séparées : les Melkites, les Nestoriens, dont on a beaucoup parlé, un peu à tort et à travers, dans ces derniers temps. C'est maintenant le tour des Bulgares ; rien de plus opportun. Cette *Revue* est aussi une tribune ouverte, où les contradicteurs sont accueillis avec courtoisie.

A. D'AVRIL.

L'Opium, *ses abus, mangeurs et fumeurs d'opium, morphinomanes*, par le Dr E. Martin. In-8° de 175 pages. Société d'éditions scientifiques, Paris.

M. le Docteur Martin, ancien médecin de la légation de France à Pékin, a condensé dans ce petit volume ce que l'on sait sur l'opium et ses abus dans tous les pays et particulièrement dans les contrées où on le cultive, l'Inde et la Chine. Il établit, preuves en mains, que les Anglais n'ont pas initié les Chinois à l'usage de cette drogue, mais ont profité d'un vice déjà établi dans cet empire. Il est certain que l'usage de cette liqueur est loin d'être aussi malfaisant que veulent le faire voir les adhérents de la ligue pour la suppression du commerce de l'opium qui exagèrent fortement les faits. Le Docteur Martin, avec une impartialité toute scientifique, remet les choses au point juste en s'aidant des travaux des Anglais eux-mêmes et des statistiques des douanes chinoises. Pour nous, la ligue anti-opium a toujours dépassé le but. Elle n'a d'ailleurs plus rien à dire ni à faire en Chine depuis que cette dernière a légalisé chez elle le commerce de l'opium par un article additionnel de sa convention avec l'Angleterre, dite *chefoo convention*. Elle a frappé l'opium de droits tellement élevés qu'ils sont presque prohibitifs. L'introduction en Chine de l'opium indien diminue en raison même de la production croissante de l'opium indigène destiné, croyons-nous, à remplacer presque entièrement celui de l'Inde. Quelques pages sur la préparation de l'opium, son action sur l'organisme chez l'homme et les animaux, ainsi que d'utiles conseils sur son usage modéré et la médication contre ses abus, terminent ce petit volume

Digitized by Google

qui, dans sa forme concise, renferme tout ce qu'on peut dire d'intéressant sur l'opium, ses effets et ses abus. Une petite liste bibliographique permet, d'ailleurs, de remonter aux sources et de compléter cette étude par une étude plus approfondie. C'est aussi simple que pratique, et nous souhaitons bon succès au livre du Docteur Martin.

A.-A. FAUVEL.

Autour de Chicago, par G. SAUVIN. Plon, éditeur.

Le peuple des États-Unis a invité cette année le monde entier à la *World's fair*, à l'immense exposition de Chicago. Les études sur le nouveau monde possèdent donc un intérêt d'actualité. Dans *Autour de Chicago*, c'est avec une finesse, une profondeur et une vérité remarquables que M. Sauvin, dans un style charmant, nous décrit la vie aux États-Unis, les mœurs américaines, les religions, sans oublier le mormonisme, l'organisation de la famille, le flirt, le mariage, la politique, les qualités, les travers des Américains, leurs idées si différentes des nôtres... Tout cela est narré avec une sincérité visible et la plus aimable simplicité.

De Goritz à Sofia, par DE PIMODAN. Champion, éditeur.

S'il est un voyage pittoresque, à travers un pays intéressant par ses monuments, ses habitants et ses mœurs, c'est bien celui que le capitaine de Pimodan vient d'effectuer autour de la péninsule Balkanique parcourant ainsi l'Istrie, la Dalmatie, le Montenegro, la Grèce, Constantinople et la Bulgarie. Le récit qu'il vient d'en publier, édité avec soin, d'une lecture agréable et attachante, nous permet de retrouver à chaque pas des souvenirs de la France, soit par ses armes, soit par ses missions et ses écoles, soit par ses ingénieurs et ses financiers. M. de Pimodan se montre particulièrement sympathique aux Bulgares dont il fait ressortir les efforts pour s'élever à un niveau de civilisation et de progrès moderne plus en rapport avec leur vie politique nouvelle.

Étude critique du projet de règlement pour prévenir les abordages ou collisions en mer, adopté par le congrès des États-Unis d'Amérique proposé, en 1890, par la conférence maritime internationale de Washington. — Suite des notes sur la manière de manœuvrer dans les cas de rencontre à la mer de deux navires à vapeur, par Albert Saintyves, lieutenant de vaisseau en retraite. — (Chez Berger-Levrault, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.)

Une école coloniale en France, par M. Delcroix. — Le Caire, impr. R. Bandiéri, 1892.

L'article sur l'*Union des Églises* (*Revue Française*, 15 décembre 1890) et l'étude de M. Pelegrin (1er et 15 septembre 1892) sur la politique antifrançaise en Orient, ont inspiré une brochure intitulée : *La question religieuse en Orient et l'Union des Églises par un missionnaire*, 1893 (chez Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte).

Mesures des variations de longueur des glaciers du Dauphiné (massif de Pelvoux), par le prince Roland Bonaparte.

Matériaux pour l'ethnologie latavo-lithuanienne, par H. Wissendorff. — Vannes, impr. Lafolye, 1893.

Mythologie des Lataviens, par Henri Wissendorff de Wissukuok. — Vannes, impr. Lafolye, 1892.

Régime des eaux artésiennes d'El-Goléa, par Georges Rolland.

Nouvelle loi organique anglaise et actes législatifs récents aux États-Unis pour renforcer la sûreté des Caisses d'Épargne. — Paris, Guillaumin et Cie, 14, rue Richelieu.

Le Propriétaire-Gérant, ÉDOUARD MARBEAU.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 10858-5-93. — (Encre Lorilleux).

Digitized by Google

SOUDAN FRANÇAIS

CAMPAGNE 1891-1892

(Suite) (1)

De Kankan a Bissandougou (9-12 janvier 1892)

Le 9 janvier, à 2 heures, la colonne de combat, sous le commandement du commandant supérieur, quitte le campement qu'elle occupe sur la rive droite du Milo, en face Kankan. Elle comprend 1.004 combattants, dont 144 Européens (46 officiers, 98 hommes de troupes), 2.084 non combattants et 338 animaux. Son armement comporte 4 canons de 80 millimètres de montagne, pourvus de 338 coups, 32 fusils modèle 1886 pouvant tirer 11.240 cartouches, 707 fusils modèle 1874 ou 1884, et 181 carabines et mousquetons, avec 172.550 cartouches modèle 1874. La cavalerie compte 159 sabres.

Le terrain que la colonne parcourt est accidenté, coupé de nombreux marigots marécageux, couvert de brousse, de taillis, de bois, de hautes herbes. Un sentier indigène sert de route ; il traverse les marigots au point où le passage est le plus facile et la profondeur d'eau la moindre. La colonne se garde par sa cavalerie, qui assure le service de sécurité en tête, sur les flancs et en arrière, à une distance de 300 à 800 mètres environ, et aussi par des flanqueurs de tirailleurs fournis par les différentes compagnies et marchant à leur hauteur, de 50 à 100 mètres environ à droite et à gauche. A 4 heures du soir, la colonne se forme en carré à 300 mètres au delà du marigot de Dabadougou, le Kolenfi. Une vingtaine de sofas sont aperçus au sud vers Ouloundougou.

Engagement de Sana. — Le 10 janvier, dès la pointe du jour, la colonne se met en route. Le capitaine Harmand assure le service de sûreté en avant avec ses cavaliers auxiliaires (2). La 6e compagnie de

---

(1) Voir *Revue Française*, t. XVII, p. 393.

(2) Par suite du manque d'officiers de cavalerie, il avait fallu adjoindre au commandant des cavaliers auxiliaires un officier et un maréchal des logis d'artillerie (lieutenant Germain et maréchal des logis Blin) et un officier d'infanterie (lieutenant Mangin). Ces cavaliers improvisés ont rendu les plus grands services.

Digitized by Google

tirailleurs sénégalais (capitaine Arlabosse) forme l'avant-garde. Une bande de sofas se replie devant les cavaliers auxiliaires sans les perdre de vue. A 7 heures, au moment où la colonne arrive à Ouloundougou, un coup de feu est tiré par les sofas ; mais ceux-ci battent en retraite. La colonne s'établit à 10 heures près du village de Tintiouté. A 10 heures 20, le capitaine Harmand rend compte que l'ennemi est à Mory-Moussaïa. La marche en avant est reprise aussitôt en carré, mais les sofas aperçus par le capitaine Harmand ne sont plus visibles. Ils ont dû s'embusquer dans le ravin de Kokouna. Quelques coups de canon sont envoyés dans Mory-Moussaïa ; puis l'escadron de spahis soudanais et la division de spahis sénégalais sont lancés sur le village. Les cavaliers auxiliaires vont fouiller le ravin de Kokouna. A midi 40, la cavalerie est de retour. Le capitaine Gouget, avec l'escadron de spahis soudanais qu'il commande, vient « de nettoyer toutes les crêtes jusqu'au village par une vigoureuse charge devant laquelle tout a fui ». Le capitaine Besset et la division de spahis sénégalais ont parcouru le village et pourchassé quelques cavaliers. Le capitaine Harmand a mis en fuite une bande de sofas embusqués au ravin de Kokouna, au même point où le lieutenant Orsat a été tué en avril 1891 ; les sofas l'ont reçu par une fusillade qui ne lui a fait aucun mal, puis ont disparu vers Sana.

La colonne se remet en route à midi 50. Avant d'arriver au marigot de Bambaïa, les cavaliers auxiliaires aperçoivent quelques cavaliers ennemis ; ils les chargent et ramènent deux chevaux de prise. La 7e compagnie de tirailleurs (capitaine Durand) et le peloton de tirailleurs auxiliaires (lieutenant Valentin) sont envoyés comme soutien à la compagnie d'avant-garde. Le capitaine Arlabosse reçoit l'ordre de presser sa marche. A Sana, l'ennemi paraît vouloir résister ; les cavaliers auxiliaires et l'avant-garde sont reçus par des feux rapides de sofas embusqués dans le marigot, mais l'ennemi ne tient pas et s'enfuit vers Bissandougou. Nous avons 1 tirailleur blessé, 1 spahi contusionné ; le cheval du capitaine Arlabosse est blessé sous lui, 3 chevaux sont tués. La colonne arrive à Sana à 3 heures 50 et campe en carré près du village. Aucun incident pendant la nuit, sauf deux feux de salve tirés vers 2 heures sur notre camp : personne n'est atteint ; on ne répond pas, et l'ennemi s'éloigne. Les bandes qui ont fui devan nous sont celles des chefs N'Golo et Kago Fodé, qui ont passé tout

Digitized by Google

l'hivernage autour de Kankan. Elles se composent de 350 sofas et de 35 cavaliers, armés de fusils à tir rapide.

La colonne quitte Sana le 11, à 5 heures 40 du matin, les unités dans l'ordre habituel, à l'exception du peloton de tirailleurs auxiliaires de Siguiri (lieutenant Valentin), qui marche en soutien à 100 mètres derrière la compagnie d'avant-garde. L'ennemi paraît en nombre aux marigots que l'on rencontre à mi-chemin entre Sana et Gotokola, mais les sofas se contentent encore de tirer quelques coups de fusil et se retirent en ordre. La colonne arrive en vue du Sombi-Ko, dont les rives, couvertes de bois, de hautes herbes et de bambous, peuvent permettre à l'ennemi de se dissimuler complètement.

Combat du Sombi-Ko (11 janv.). — Le capitaine Harmand, commandant les cavaliers d'avant-garde, presse son allure, pour provoquer le feu des sofas qui pourraient être embusqués dans le marigot. Cette manœuvre réussit; le Sombi-Ko est occupé et les sofas, à la vue de leurs éclaireurs qui battent en retraite, ouvrent un feu violent. Il est 9 heures 45. Le capitaine Harmand rallie sa troupe et démasque rapidement la 6e compagnie (capitaine Arlabosse). L'avant-garde se forme en ligne, le peloton de soutien (lieutenant Valentin) à sa gauche. Les sofas ne tirent plus. La 6e compagnie arrive à 60 mètres du Sombi-Ko; à ce moment seulement, un feu des plus violents éclate de tous côtés. Le capitaine Arlabosse arrête sa compagnie; elle exécute trois feux de salve, met baïonnette au canon et se lance en avant. Le peloton Valentin a bien vite rejoint la compagnie d'avant-garde. Nos tirailleurs luttent dans le marigot.

Cependant, le gros de la colonne accélère son allure. Le commandant supérieur, après avoir reconnu rapidement la position, a, dès les premiers coups de fusil, fait porter la 3e compagnie (capitaine Réjou) à sa droite, la 7e compagnie (capitaine Durand) à sa gauche; la queue de la colonne serre rapidement, les porteurs du convoi sont poussés et maintenus par la compagnie de tirailleurs soudanais (lieutenant Morin). La 3e compagnie attaque le marigot à la droite de la route, la 7e prolonge à gauche le peloton Valentin. Presque aussitôt les feux de l'ennemi s'étendent vers l'ouest et la 9e compagnie (capitaine Pineau) est lancée en avant avec mission d'appuyer à droite la compagnie Réjou. La fusillade est excessivement vive : aux feux de salve réguliers de nos tirailleurs l'ennemi répond par des feux de salve, mais

Digitized by Google

les sofas tirent trop haut. Les balles se croisent sur le gros de la colonne, quelques porteurs sont tués, d'autres blessés. L'artillerie (capitaine Wintemberger), dès le commencement de l'action, prend position à droite de la route, sur une crête d'où l'on découvre nettement le terrain en avant, et ses feux battent la rive opposée du Sombi-Ko à 1.500 mètres.

La lutte est vive au marigot. Au moment où les 3e et 7e compagnies l'abordent, la compagnie d'avant-garde et le peloton Valentin l'ont déjà franchi ; la 6e compagnie fait face à droite et bat de ses feux la rive gauche du marigot, où les sofas paraissent vers l'ouest. Les 7e et 3e compagnies se trouvent sur la rive gauche après une lutte de quelques instants ; l'avant-garde cesse ses feux aussitôt. La 9e compagnie (capitaine Pineau) aborde le marigot en un point infranchissable et où il y a plus de 2 mètres d'eau ; les sofas sont sur la rive gauche, cachés dans de hautes herbes, et se défendent vigoureusement en exécutant des feux rapides ; mais ils ne peuvent tenir devant les feux de salve bien ajustés de nos tirailleurs. Le capitaine Pineau entend à ce moment la sonnerie « Cessez le feu ! », puis celle de « Rassemblement ». Ces sonneries sont faites par l'ennemi, mais ressemblent si parfaitement aux nôtres, que le capitaine rassemble ses sections. Tout à coup, une bande furieuse, cachée dans les hautes herbes, sur la rive gauche, à moins de 100 mètres, se précipite en avant et cherche à passer le marigot à sa droite. Quelques feux de salve la jettent dans une fuite désordonnée.

Les compagnies de tirailleurs ont passé le marigot ; l'ennemi est en fuite sur toute la ligne. La cavalerie, avertie, passe le Sombi-Ko à hauteur de la route. L'escadron soudanais qui exécutait le combat à pied, côte à côte avec les 6e et 3e compagnies, se porte droit devant lui de l'autre côté du marigot. Le capitaine Gouget et le lieutenant Baratier avec leurs pelotons, les cavaliers auxiliaires du capitaine Harmand et les spahis sénégalais du capitaine Besset, chargent avec un entrain remarquable ; peu de fuyards dans un rayon de 2 kilomètres échappent à leurs coups. Les sofas se défendent avec une grande énergie. Le lieutenant Baratier a son fourreau de sabre brisé par une balle, sa jugulaire de casque coupée par une autre ; il reçoit un violent oup de crosse sur la tête, mais son casque le préserve. Le lieutenant de Sahune est désarmé par un sofa qui s'accroche à l'une de ses jambes ;

Digitized by Google

il roule et lutte corps à corps avec lui ; un spahi le dégage. Le maréchal des logis chef Giraud fait merveille aux côtés du capitaine Gouget. Le capitaine sabre 6 sofas, le maréchal des logis chef autant. Le capitaine Besset choisit ses adversaires et ne s'attaque qu'à ceux qui lui tiennent tête. C'est avec peine que le capitaine Harmand peut arrêter ses deux lieutenants, les lieutenants Germain et Mangin. Plus de 120 sofas ont été sabrés lorsque les cavaliers s'arrêtent.

Nous avons consommé 17.013 cartouches et 7 obus à mitraille. Nos pertes sont de : 3 tirailleurs tués ou morts des suites de leurs blessures, 10 blessés dont 4 tirailleurs et 6 spahis ; 4 chevaux tués et 6 blessés. L'ennemi a laissé 150 cadavres sur le terrain, le nombre de ses blessés est considérable. Nous avons fait 8 prisonniers ; 72 fusils à tir rapide et 4 chevaux sont tombés entre nos mains. Quelques prisonniers nous renseignent. La colonne a eu affaire, au Sombi-Ko, aux bandes de N'Golo et de Kago Fodé, comptant 350 fusils à tir rapide, 200 sofas armés de fusils à tir rapide amenés la veille par Diaoulé Karamoko, 70 cavaliers armés de fusils à tir rapide et 30 sofas armés de fusils à pierre appartenant à la bande Maoula Noumouké. Les sofas avaient environ 30 cartouches par homme ; on peut estimer à 16.000 le nombre de cartouches qu'ils ont tirées.

Combat du Diaman-Ko (11 janv.). — Les prisonniers ayant annoncé au commandant supérieur que de fortes bandes occupent une deuxième position à environ 5 kilom. au sud, il lui paraît nécessaire de ne pas donner aux sofas débandés le temps de se reconnaître. Après un repos de 2 heures, la colonne se remet en marche. L'ennemi, dont les éclaireurs gardent notre contact, se replie. A 2 heures 22, le capitaine Harmand fait savoir que les crêtes qui précèdent le Diaman-Ko sont occupées ainsi que le marigot. Il dégage vivement le front de la 9e compagnie.

Les abords du marigot sont très couverts : arbres, lianes, bambous, hautes herbes forment une épaisse ligne de verdure qui en indique de très loin le cours sinueux ; la route de Bissandougou appuie fortement à gauche et traverse le marigot dans un angle rentrant. L'avant-garde est à 200 mètres du Diaman-Ko ; le lieutenant Valentin s'est porté à la droite de la 9e compagnie et prend pour point de direction le saillant O. du rentrant que la compagnie d'avant-garde aborde franchement, sûre de trouver le marigot guéable à ce point. De

Digitized by Google

tous côtés le feu de l'ennemi commence violent et ininterrompu. Nos tirailleurs exécutent quelques feux de salve et continuent leur marche en avant. Le capitaine Pineau se met à la tête de la 3e section (sergent Roudière); il fait mettre baïonnette au canon, laissant ses trois autres sections appuyer son mouvement de leurs feux; il se porte au pas de charge sur le gué et le franchit d'un bond. Des feux à bout portant accueillent cette section; de tous côtés elle tient bon pendant 10 minutes, seuls sur la rive gauche, le capitaine Pineau, le sergent Roudière et une vingtaine de tirailleurs tiennent tête à un ennemi furieux pendant que les trois autres sections de la 9e compagnie et le peloton Valentin luttent dans le marigot corps à corps avec les sofas. Les trois sections de la 9e compagnie passent enfin. Il était temps: la 3e section n'avait plus de munitions. Aussitôt réunie, la compagnie d'avant-garde reprend sa marche en avant. Le lieutenant Valentin, de son côté, arrive à un autre endroit du marigot. Il l'enlève et se croit sur la rive gauche, mais, 20 mètres plus loin, il se trouve en présence d'un second bras du marigot plus large et plus profond que le premier dans lequel la masse de ses adversaires se débat dans la vase et les lianes. Les auxiliaires de Siguiri abordent l'ennemi et luttent corps à corps. Beaucoup de sofas restent dans le lit du marigot; quelques-uns parviennent à percer le rideau très épais de bambous et de lianes qui bordent les rives du marais, la majorité prend la fuite dans le lit du marigot. Le lieutenant Valentin se trouve sur la rive gauche du Diaman-Ko à hauteur de la route.

Le commandant supérieur est arrivé, dès le commencement de l'action de l'avant-garde, sur la crête qui longe à 400 mètres le Diaman-Ko et a reconnu le terrain et les positions de l'ennemi. La 6e compagnie est lancée en avant, la batterie prend position sur la droite de la route. Le commandant supérieur et son état-major se placent à gauche de l'artillerie. La 6e compagnie passe le marigot à droite du peloton Valentin et poursuit les sofas qu'elle a débusqués dans la direction de Bissandougou. La 6e compagnie s'est à peine mise en mouvement, qu'un feu violent éclate à l'ouest sur une longue étendue du marigot; une forte bande que le capitaine Réjou, envoyé de ce côté, estime à 500 hommes, paraît prendre pour but l'état-major du commandant supérieur, dont le fanion est à 400 mètres du marigot. Vainement, pour arrêter cette fusillade, la 3e compagnie (capitaine Réjou) se déploie et se

Digitized by Google

porte rapidement en avant en exécutant des feux de salve; c'est en ce point que le Diaman-Ko est le plus vigoureusement défendu.

Le feu est tellement violent, que les tirailleurs de la 3e compagnie hésitent un moment; mais le capitaine Réjou et le sous-lieutenant Mazerand les enlèvent, et nos tirailleurs reprennent leur élan. Le sous-lieutenant Mazerand est tué à bout portant d'une balle au cou, le capitaine Réjou est légèrement blessé à la jambe; 2 tirailleurs sont tués raides, 6 blessés. La 3e compagnie franchit le marigot et poursuit les sofas, qui s'enfuient vers la droite. Dix minutes s'écoulent entre le moment où les bandes de sofas ouvrent le feu et celui où elles sont abordées par le capitaine Réjou; l'artillerie (capitaine Wintemberger) a mis ce temps à profit, et ses obus à mitraille battent le marigot au point que la 3e compagnie doit attaquer; son feu ne ralentit pas celui des sofas. Le canonnier Lemaire est tué sur sa pièce; le canonnier Deguine le remplace, il est blessé; le brigadier Deparis prend sa place; un canonnier auxiliaire est tué, toujours à la même pièce. Le canonnier Marcon la pointe avec un calme admirable. Le capitaine Bonnier, chef d'état-major, est blessé aux côtés du commandant supérieur. Le capitaine Besançon le remplace. L'ambulance est établie non loin de l'artillerie, derrière l'état-major. C'est là que le premier blessé est apporté au docteur Primet.

Cependant des coups de feu éclatent à notre gauche; les spahis sénégalais qui nous éclairent de ce côté rentrent vivement. La demi-7e compagnie (capitaine Durand) et la 2e compagnie de tirailleurs auxiliaires (capitaine Sensarric) sont portées en avant. Le terrain sur notre gauche est couvert d'un bois épais; quelques clairières s'étendent de place en place, de bosquets en bosquets. Le demi-7e compagnie s'avance par bonds successifs de ses deux sections, de fourré en fourré; mais sa marche est lente, les sofas ne reculent que pas à pas. Il faut plus d'une heure au capitaine Durand pour parcourir les 800 mètres qui le séparent du marigot. Il y arrive à 4 heures 30 et poursuit de ses feux l'ennemi, qui bat en retraite. Le capitaine Sensarric s'est vivement porté en avant, à hauteur de l'arrière du convoi, à gauche de la 7e compagnie. Une bande de sofas dirige ses feux sur les porteurs bien massés et la compagnie soudanaise qui les garde. La 2e compagnie auxiliaire la repousse vigoureusement et par une marche en avant la rejette dans le marigot. Le capitaine Sensarric s'établit face en

Digitized by Google

arrière sur la crête et garde cette position jusqu'au moment où le convoi se met en marche pour passer le gué tout en ripostant au feu des sofas qui sont revenus tirer à l'arrière. La compagnie soudanaise (lieutenant Morin), chargée de la garde des porteurs, a dû mettre en ligne deux de ses sections pour faire face à quelques sofas débordant la compagnie Sensarric et qui se sont portés complètement à l'arrière de la colonne pour s'attaquer au convoi ; quelques feux de salve de nos tirailleurs les ont vite fait reculer.

Nos cavaliers ont dû faire le coup de feu. Le capitaine Gouget, au plus fort du combat, reçoit l'ordre d'aller prolonger à droite l'attaque du marigot. Les spahis mettent rapidement pied à terre ; les chevaux sont laissés à la garde de quelques cavaliers, et les autres, après deux feux de salves, s'élancent, officiers en tête, jusqu'à la ligne des arbres qui bordent le marigot où les sofas les attendent. C'est un combat sous bois où chacun tire à 2 ou 3 mètres ; les sofas en débandade passent le marigot. Le capitaine Gouget ralie ses spahis et l'escadron se trouve vite à cheval, prêt à la poursuite, de l'autre côté du Diaman-Ko qu'il passe sur la ronte. Il se porte en avant et, gagnant les crêtes, les garde jusqu'à la formation du carré.

Le capitaine Besset reçoit l'ordre, dès que le marigot paraît enlevé, de le passer rapidement ; il tombe sur des sofas qui étaient revenus s'embusquer près de la route et qui le reçoivent par des feux à bout portant ; un spahis est blessé, plusieurs chevaux atteints ; la division met pied à terre et se dégage par quelques feux de salve et avec l'aide d'une section de tirailleurs auxiliaires. A 5 heures 20, le feu cesse partout. A 6 heures, un fort groupe ennemi se montre à l'est sur une crête, à 1,000 mètres. L'infanterie de marine exécute sur ce groupe deux ou trois feux de salve ; l'ennemi s'enfuit. A 5 heures 40, le carré est formé, rive gauche du Diaman-Ko, à 800 mètres, sur un plateau d'où les vues sont découvertes de tous côtés. Malgré le froid, il est interdit de faire des feux, les officiers se relèvent tour à tour sur chaque face et veillent ; les officiers d'état-major font des rondes fréquentes, un quart des troupes est prêts à prendre les armes pendant que le reste sommeille. Bien que nous soyons toujours entourés d'ennemis, ceux-ci n'osent nous attaquer à cause de la clarté de la lune et des étoiles, et la nuit se passe tranquillement, sauf quelques feux isolés qui ne nous font aucun mal.

Digitized by Google

Nous avons 8 tués : le sous-lieutenant Mazerand, le canonnier Lemaire, le brigadier Pinot, 3 tirailleurs, 1 spahi soudanais, 1 canonnier auxiliaire, plus 6 conducteurs indigènes ou porteurs. 5 Européens ont été blessés : 4 officiers (capitaine Bonnier, capitaine Réjou, capitaine Veillon, capitaine Sensarric et le canonnier Deguine). Parmi les indigènes, 13 tirailleurs ou spahis, et 3 conducteurs auxiliaires ou porteurs, sont gravement atteints. Nous avons eu un cheval tué et quatre blessés.

Samory se trouvait au Diaman-Ko. Il avait lui-même disposé ses troupes aux abords et dans le marigot, et il avait eu soin de les placer de façon que leur retraite fût difficile et quelquefois même impossible. Bon nombre de ses sofas, dans l'eau ou dans la vase jusqu'au cou, n'ont pu se sauver alors que toute résistance devenait impossible et se sont défendus jusqu'à la mort. Samory d'ailleurs leur avait promis de leur faire couper le cou s'ils reculaient. Quant à lui, dès le combat engagé, il s'est retiré hors de la portée des balles, en un point où seuls quelques fidèles étaient appelés à le suivre, et lorsqu'il a vu ses troupes défaites, il s'est enfui du côté de Bissandougou. Ses pertes ont été considérables : il est impossible de compter les morts qui gisent au fond du Diaman-Ko, ou bien au milieu des lianes et des hautes herbes qui en bordent les rives. On peut estimer à plus de 1,000 le nombre de sofas mis en ligne, tous armés de fusils à tir rapide. Diaoulé-Karamoko, Alpha, Morifindian, N'Golo, Kago-Fodé, Kali et tous les autres chefs, à l'exception de Bolo Mamadou, occupé du côté de Tiéba, et de Bilali, qui garde la route de Sierra-Leone, sont présents avec leurs meilleurs sofas. Chaque sofa possédait de 30 à 40 cartouches, et beaucoup les ont toutes tirées. On peut estimer à 25.000 au moins le nombre de cartouches dépensées par eux. Nous avons pris à l'ennemi 21 fusils à tir rapide, des cartouches et fait trois prisonniers. Nous avons consommé 33,000 cartouches et 80 obus à mitraille.

Le 12 janvier, à 6 heures du matin, la colonne se met en route pour Bissandougou, où elle arrive à neuf heures après avoir poussé devant elle quelques sofas qui n'opposent aucune résistance.

Description de Bissandougou. — Le village de Samory comprend trois enceintes à peu près concentriques. L'intérieur de la première enceinte affecte la forme d'un ovale de 50 mètres sur 60 mètres de diamètre et l'enceinte extérieure celle d'un hexagone irrégulier de 450 mètres de développement environ. Il n'y a pas de tata, c'est-à-

Digitized by Google

dire de mur continu en terre; mais les cases extérieures reliées entre elles par de petits murs forment une enceinte continue percée de quelques ouvertures à l'extérieur qui servent de portes d'entrée. A l'est une tour massive, carrée, à deux étages et de 5 mètres 30 de hauteur, fait face à la mosquée, construction massive et carrée. Une place propre, plantée de quelques arbres st sablée de graviers, s'étend le long de la face est du tata entre la tour carrée et la mosquée. De nombreux villages entourent le tata. On est frappé de la propreté des villages. On trouve des papaïers, des bananiers, des ananas, des arbres à colas. Il n'y a pas d'orangers comme à Kankan. Les cases sont à parois cylindriques, en terre ferrugineuse (1) et à toitures coniques en paille; le sol est damé. Leurs dimensions varient de 5 à 10 mètres de diamètre; l'épaisseur des parois de 20 à 40 centimètres et la hauteur est de 2 mètres à 2 m. 50. Le village est admirablement situé et domine le terrain environnant. Non loin se dressent des co lines dont l'élévation au-dessus du sol varie de 10 à 30 mètres. Des marigots à eau très claire coulent au pied de ces collines.

En résumé : En quatre jours la colonne parcourt 53 kil. La première et la dernière étapes sont courtes. Les deux autres sont pénibles, et particulièrement celle du 11, où les troupes marchent et combattent du jour à la nuit sous un soleil brûlant et passent une nuit froide sans feu et sans repos. Le pays accidenté, à sol rocailleux, couvert de hautes herbes et d'arbres touffus, coupé de marigots larges, profonds, boisés, pleins d'eau, à fond vaseux et à berges à pic, rend difficile la marche de notre cavalerie assurant le service de sûreté en avant, sur les flancs et à l'arrière de la colonne. Le sentier sur lequel chemine le gros de la colonne ne permet que la marche à la file indienne. Samory a rapidement concentré ses troupes disposées en demi-cercle autour de Kankan. Sa cavalerie est bien dressée à éventer notre marche et à harceler notre avant-garde. Ses sofas fanatisés font preuve d'une admirable bravoure. Le choix des marigots du Sombi-Ko et du Diaman-Ko comme ligne de défense, les mouvements tournants tentés par les bandes ennemies, indiquent de la part de

(1) Cette terre est tellement résistante, que la balle modèle 1886, tirée à 10 mètres de distance, ne la pénètre que de 12 centimètres environ. Bien que la pénétration maximum corresponde à une distance plus grande, on voit que ces murs sont totalement à l'épreuve de la balle des fusils actuellement les plus perfectionnés.

Digitized by Google

Samory une entente réelle de la guerre. Il ne fallait rien moins que l'admirable bravoure et l'incomparable abnégation des officiers et des troupes de la colonne pour vaincre un ennemi aussi nombreux, aussi bien armé et aussi résolu à se faire tuer.

Les sofas n'hésitent pas à revenir la nuit dans les marigots pour ensevelir les morts et ramasser les blessés qu'ils n'ont pu enlever pendant le combat et rechercher les armes, les cartouches abandonnées. Après le combat du Diaman-Ko, toute la nuit, ils ont été entendus.

Premier séjour a Bissandougou (12-22 janv.).

Le 14 janvier, partent pour Kankan, sous le commandement du capitaine Réjou, les 3e et 9e compagnies de tirailleurs sénégalais, la 2e compagnie de tirailleurs auxiliaires, la division de spahis sénégalais et 1.373 porteurs. Le capitaine Réjou doit arriver à Kankan le 15 et se mettre à la disposition du capitaine commandant la colonne de ravitaillement. Celle-ci doit être de retour le 18 à Bissandougou. Pour dérouter l'ennemi, le commandant supérieur envoie une reconnaissance dans la direction de Farabana. Dès le réveil, la colonne quitte son bivouac et s'installe dans le village de Samory brûlé en avril 1891. Les murailles des cases, de la tour et de la mosquée subsistent seules, plus ou moins démolies par les pluies de l'hivernage. Le colonel dresse sa tente dans la case de Samory. Chaque unité met en état de défense la partie du village qu'elle doit garder, des murs en pierres sèches sont construits entre les habitations extérieures, de manière à constituer une enceinte continue. Ces cases sont percées de créneaux ou munies de banquettes de tir, des miradors sont installés sur la tour et sur une haute case qui termine le village du côté opposé. Un sagné est établi devant un rentrant à l'ouest, de manière à former une espèce de place d'armes où l'artillerie peut prendre position. Des communications intérieures sont percées, les abords de la position sont déblayés, un puits est creusé. A plusieurs reprises, dans la matinée du 14, des groupes ennemis s'approchent de Bissandougou, des feux de salve les dispersent.

Combat de Gana (14 janv.). — A 2 heures 30, une reconnaissance commandée par le capitaine Harmand et composée de la compagnie de tirailleurs soudanais (lieutenant Salvat, 100 fusils) et de 12 cavaliers auxiliaires (lieutenant Mangin) se mettait en route pour aller évacuer des cases de manioc signalées par la reconnaissance du matin

Digitized by Google

lorsqu'une forte colonne est aperçue défilant du sud au nord à 4 ou 5 kilomètres du tata et prenant la direction de Gana. Le commandant supérieur, craignant que cette colonne n'aille attaquer le convoi, change l'objectif de la reconnaissance du capitaine Harmand, la renforce des spahis soudanais (capitaine Gouget, 60 sabres) et ordonne au capitaine Harmand de se porter à la rencontre de la colonne signalée, et, par une retraite simulée, d'attirer les sofas sous le feu de l'infanterie mise en position et cachée. Mais, par suite de la disposition du terrain la manœuvre ne réussit pas. Une attaque de front est alors décidée. Le feu est ouvert à 4 heures 1/4. Les sofas répondent par un feu si intense que le capitaine Harmand, voyant tout de suite qu'il a affaire à forte bande, envoie un cavalier à Bissandougou pour demander à être soutenu. Le colonel envoie aussitôt des renforts en infanterie et cavalerie. Après une fusillade d'une demi-heure, le village de Gana est enlevé à la baïonnette par les tirailleurs (lieutenant Salvat et sous-lieutenant Voulet). L'ennemi se retire en désordre, chargé avec un à-propos merveilleux par le lieutenant Mangin. Les sofas se reforment dans un petit bois à 500 mètres N.-E. du village et recommencent à tirer, mais avec moins d'intensité. Un nouveau bond des tirailleurs et des feux de salve bien dirigés délogent les ennemis de leur nouvelle position. Si à ce moment l'escadron soudanais avait pu charger, la journée se serait terminée par un désastre pour l'ennemi. Malheureusement, l'escadron s'était porté trop au nord, après avoir rejeté un parti de sofas dans un deuxième marigot parallèle au premier. La nuit approche; force est de battre en retraite et de rentrer dans le tata. L'ennemi a dû subir des pertes importantes. Nous lui avons pris 22 fusils à tir rapide, une centaine de cartouches, 2 chevaux. De notre côté, nous avons eu 2 tirailleurs et 2 spahis tués ou morts de leurs blessures; 1 tirailleur blessé; 2 chevaux tués; 6 chevaux blessés. Nous avons consommé 4.020 cartouches.

Le 15 janvier, deux reconnaissances envoyées le matin rentrent sans rien signaler. Le 16 janvier, les avant-postes amènent 7 sofas et un cavalier qui viennent se rendre. Le cavalier est un chef de la bande de N'Golo, les 7 fantassins sont des hommes à lui; ils sont armés de fusils à tir rapide et ont avec eux leurs cartouches. A 8 heures 55, une fusillade éclate vers le nord-est : ce sont des sofas qui tirent sur nos deux courriers partis de Bissandougou à 7 heures.

Digitized by Google

Le chef qui s'est rendu s'appelle Fanianama; il est sujet de Tiéba. Pris en 1888 à Sikasso, il a su gagner la confiance de Samory qui lui a donné le commandement de 140 hommes armés de fusils à tir rapide. Il nous a combattus à Ourembaya en 1891, au Sombi-Ko, au Diaman-Ko et à Gana. Il est venu nous trouver parce qu'il a appris que nous étions les alliés de Tiéba et qu'il désire retourner dans son pays. Il nous apprend que nous avons eu affaire: 1° au Sombi-Ko, à 500 sofas et à de nombreux cavaliers, tous armés de fusils à tir rapide et commandés par N'Golo, Kago-Fodé et Karamoko; 2° au Diaman-Ko, à 800 sofas et plus de 300 cavaliers, tous armés du fusil à tir rapide et commandés par Samory; 3° à Gana, à la garde de Samory et à la bande de Diaoulé-Karamoko. Autour de Bissandougou sont actuellement 6 groupes de sofas. Bilali, avec 750 sofas, dont beaucoup ont des fusils à tir rapide, est sur la route de Sierra-Léone. Bolo-Mamadou est dans le Bolo, avec une forte colonne, dont 80 hommes armés de fusils à tir rapide. Il y a beaucoup de caisses de cartouches à Sanankoro; les fusils et les cartouches continuent à arriver de Sierra-Leone. La route de Sanankoro est très difficile; beaucoup de marigots ont été organisés défensivement, surtout le Kégné-Ko et le Bananko. Au delà de Farabana, les villages ne sont pas encore brûlés, mais Samory les brûlera devant nous.

Colonne de ravitaillement. — La colonne de ravitaillement (capitaine Dunoyer) doit arriver dans la matinée. Il est à craindre que les bandes de Kouta-Alama et N'Golo n'essayent de l'arrêter. Aussi, à 7 heures du matin, le commandant supérieur part avec la 6e compagnie de tirailleurs sénégalais, la compagnie de tirailleurs soudanais, les spahis soudanais et les cavaliers auxiliaires. Cette colonne s'arrête au Diaman-Ko, où elle prend ses dispositions pour protéger le convoi; les cavaliers auxiliaires poussent jusqu'au Sombi-Ko, où ils trouvent le capitaine Dunoyer qui fait adoucir les pentes des berges du marigot et enlever les abatis construits par l'ennemi. Les petites voitures Lefebvre ont pu arriver sans trop de difficultés jusque-là en arrangeant les passages difficiles, mais le passage du Sombi-Ko dure 1 heure 1/2. Les deux colonnes rentrent à Bissandougou. Le capitaine Réjou, qui commandait les trois compagnies et l'escadron envoyés le 14 au devant du capitaine Dunoyer, rend compte qu'ayant reçu quelques coups de fusil au Sombi-Ko, il a jugé utile de forcer sa marche et d'arriver

Digitized by Google

le jour même à Kankan. En 14 heures il a fait la route de Bissandougou à Kankan. La colonne de ravitaillement n'a pas été inquiétée au retour.

Le 20 janvier, la colonne de ravitaillement repart à la pointe du jour. A cause de la pénurie de vivres, toutes les bouches inutiles, hommes et animaux blessés, malades ou fatigués, sont renvoyés à Kankan. Les cavaliers indigènes irréguliers, qui se sont montrés très peu braves pendant la marche du convoi de ravitaillement de Kankan à Bissandougou, sont aussi renvoyés. Le commandant supérieur ne garde avec lui que Yamadou, roi du Khasso; Daye, chef de Kankan, et Diatourou, fils du Dama de Guémou, qui commande les provinces de Dianghirté et du Kaarta-Biné. La 6e compagnie de tirailleurs soudanais, sous le commandement du capitaine Arlabosse, accompagne le convoi jusqu'au Sombi-Ko. A son retour, le capitaine Arlabosse rend compte qu'en revenant à Bissandougou, il a eu à répondre à quelques feux de salve à grande distance, envoyés par une centaine d'hommes. A 5 heures 1/2 du matin arrive un courrier du capitaine Dunoyer annonçant qu'à Tintioulé il a été attaqué sur ses derrières par une forte bande de sofas et de nombreux cavaliers armés de fusils à ti rapide et que le lieutenant Belleville a été tué à bout portant en chargeant des cavaliers qui voulaient entourer l'arrière-garde.

De Bissandougou a Kérouané *(22-26 janvier 1892)*.

Le 22 janvier, à 6 h. du matin, la colonne comprenant 807 combattants (dont 38 officiers et 57 Européens), 1.186 non-combattants et 255 animaux, quitte Bissandougou. Le colonel prend la résolution de tourner la position que doit occuper l'ennemi à Farabana. En conséquence, à environ 3 kil. 500 de Bissandougou, la colonne oblique à gauche dans la brousse. Dans ce mouvement, elle rencontre plusieurs marigots vaseux qui retardent sa marche. Elle franchit sans résistance le Kégné-Ko, derrière lequel des barrages avaient été établis et à 4 h. du soir établit son campement à Oussoudougou. Le 23, la colonne se remet en marche et à 8 heures, elle arrive à Bokhodougou où un groupe assez nombreux de cavaliers ennemis tiraille avec nos cavaliers auxiliaires.

Combat de Ouassa-Ko. — A 9 h. 20, la fusillade éclate en avant de Fabala, qui brûle; le marigot de Ouassa-Ko, au nord du village, est

Digitized by Google

défendu par des palissades et des abatis et fortement occupé. La colonne prend la formation de combat et s'avance jusqu'à un petit bois épais, à 1.500 m. du marigot. L'ordre est donné aux spahis soudanais d'essayer de franchir le marigot à droite et aux spahis sénégalais de tenter de le franchir à gauche; le 2e peloton de la 1re compagnie de tirailleurs auxiliaires suit les spahis soudanais pour les soutenir. A 10 h. 25, la fusillade redouble d'intensité, puis cesse. Bientôt nous apercevons nos tirailleurs, puis nos cavaliers près de Fabala. Aussitôt que la 6e compagnie de tirailleurs sénégalais (Arlabosse) a eu rejoint la 9e compagnie (Pineau), les deux compagnies se sont jetées à la baïonnette sur le marigot et l'ont enlevé avec vigueur. Les cavaliers auxiliaires ont d'abord soutenu par leur feu celui des compagnies, puis, une fois celles-ci lancées à la baïonnette, ils sont remontés à cheval pour passer derrière elles et poursuivre l'ennemi. Mais la palissade est difficile à démolir, et quand la cavalerie auxiliaire a franchi le marigot et se porte à droite, elle ne peut rejoindre les fuyards. Les spahis sénégalais, après avoir en vain cherché un passage sur notre gauche, reviennent au galop, franchissent le marigot, puis se lançant à gauche, rattrapent quelques fuyards qu'ils sabrent. Les difficultés du terrain arrêtent leur poursuite.

Les spahis soudanais sont arrivés à grand'peine à franchir le marigot sur notre droite, mais ils sont arrêtés par un bras infranchissable pour la cavalerie. Contraints de faire demi-tour, ils passent le Ouassa-Ko, arrivent au marigot de Badalégué-Ko, où ils sont accueillis par un feu assez vif. Le 8e peloton (lieutenant Baratier) se porte au pas gymnastique sur le marigot, d'où les sofas s'enfuient. A 10 h. 40 tout était terminé, la colonne se repose; elle repart à midi 25 et installe son bivouac à 1 h. 5, à 700 m. au sud de Badalégué-Ko. Nos pertes n'ont été que de 4 blessés, dont 2 porteurs.

D'après un prisonnier, nous avons eu affaire à la bande de Morifindian (400 sofas et de nombreux cavaliers armés de fusils à tir rapide). Le prisonnier nous répète « que la position de Farandougou est très forte et que Samory a rassemblé là toutes ses bandes ». Le colonel, pour tromper l'ennemi et lui faire croire que nous allons suivre la grande route de Sanankoro, établit le bivouac à cheval sur cette route et envoie une reconnaissance qui pousse jusqu'à 4 kilom. dans la direction de la position occupée par l'ennemi.

Digitized by Google

Le 24 janvier, la colonne part à 6 h. 15 du matin; arrive à Siramandougou et, obliquant à l'est, passe par le village de Kouadougou. On rencontre des montées et des descentes caillouteuses, des ruisseaux encaissés et vaseux.

Combat de Farandougou (24 janvier). — A 10 h. 10, la pointe d'avant-garde signale sur notre droite un groupe ennemi. Le commandant supérieur se porte en avant sur le mamelon d'où on a aperçu l'ennemi. Les guides nous montrent le village de Famandougou, le ravin très boisé de Banan-Ko, et les arbres du village de Farandougou qu'on aperçoit au S.-O. par-dessus une croupe. L'artillerie et l'infanterie de marine ouvrent le feu. A 10 h. 20, la 6e compagnie de tirailleurs sénégalais (Arlabosse) est portée en avant à la hauteur de la 9e compagnie et à sa droite, de manière à pouvoir enfiler le Banan-Ko. A 10 h. 50, la 1re compagnie de tirailleurs auxiliaires (Szymanski) est envoyée en soutien des 6e et 9e compagnies de tirailleurs sénégalais. Les spahis sénégalais préviennent qu'ils vont suivre la 9e compagnie. Le colonel approuve ce mouvement et prescrit aux cavaliers auxiliaires de remplacer sur notre flanc gauche les spahis sénégalais. Bientôt les trois compagnies disparaissent entre les mamelons qui cachent Farandougou. L'ennemi, qui jusque-là avait répondu mollement à nos feux de salve, exécute un feu rapide trés nourri; en même temps Farandougou commence à brûler. A 11 h. 20, le colonel donne l'ordre au gros de la colonne de se porter en avant, une section de la compagnie de tirailleurs soudanais remplaçant la 6e en tête du gros. Nous traversons ainsi Famandougou, village intact, auquel notre arrivée imprévue a empêché l'ennemi de mettre le feu. Le colonel va se placer sur un mamelon où l'artillerie, l'infanterie de marine et une section de la compagnie de tirailleurs soudanais viennent prendre position, tandis qu'une autre section va occuper la colline qui nous domine au S.-E.

Samory nous attendait évidemment sur la grande route; il avait occupé le Banan-Ko et le mur en pierres sèches à l'est de la route principale; les masses que nous avions aperçues étaient placées avec l'intention de nous tourner, aussitôt le combat engagé. Notre arrivée par Famandougou dérange les plans de Samory; il n'hésite pas alors à nous barrer la route et change ses dispositions d'une façon très rapide et très intelligente. Ses réserves occupent les deux marigots qui

Digitized by Google

coupent le chemin entre Farandougou et le Diassa-Ko, sur la lisière d'un bois. Une bande essaye un mouvement sur nos derrières et fait le tour du mamelon boisé; une autre occupe les crêtes qui longent la plaine et le mamelon boisé. Au moment où le commandant supérieur arrive sur le mamelon, la 9e compagnie chemine par les crêtes et s'avance lentement sur la position ennemie. La 6e compagnie a suivi la route, refoulant les sofas, puis a établi son premier peloton sur le petit marigot surveillant le marigot boisé (entre la route et le Banan-Ko) d'où partent de nombreux coups de feu. Le 2e peloton (lt Biétrix) est allé rejoindre la 4e section de la 9e compagnie (lt de Sainte-Colombe), que le capitaine Pineau a détachée sur sa droite pour tenir tête aux sofas qui occupent le premier marigot. Ces trois sections ont enlevé le premier marigot et s'avancent pour enlever le deuxième qui les sépare de Farandougou.

Les spahis soudanais cherchent à s'avancer jusqu'au mur en pierres sèches; ils sont arrêtés par des ravins et doivent revenir en arrière pour passer le marigot près de Famandougou. Au moment où l'escadron passe au sud du mamelon, où se tient le colonel, celui-ci donne l'ordre au capitaine Gouget de suivre le mouvement de la 6e compagnie. Lorsque la cavalerie arrive à la hauteur de cette compagnie, le feu partant du marigot boisé que surveille celle-ci redouble d'intensité. Un peloton des spahis soudanais (lt Baratier) et les spahis sénégalais mettent pied à terre, s'élancent sur le marigot en même temps qu'une section de la 6e compagnie (lt Baudot). Les sofas lâchent pied devant cette attaque et se réfugient dans un petit bois qui borde le Banan-Ko et d'où ils recommencent à tirailler, cherchant à tourner la position qu'occupent l'état-major, l'artillerie et l'infanterie de marine. Quelques obus à mitraille et quelques feux de salve arrêtent le mouvement de ces sofas, qui s'enfuient. De la hauteur on aperçoit des groupes nombreux de sofas qui, sans fusils sortent de Banan-Ko et disparaissent derrière les crêtes bordant ce ravin à l'ouest.

Pendant ce temps, la 4e section (lt de Sainte-Colombe) et le peloton Biétrix, continuent leur mouvement sur Farandougou, avancent par bonds successifs et, à 1 h. 30, arrivent à 200 mètres du deuxième marigot. Après un feu rapide, ces troupes se lancent à la baïonnette sur les sofas qui fuient en désordre. Mais 75 centimètres d'eau et une vase épaisse arrêtent l'élan de nos tirailleurs, qui ne peuvent atteindre

Digitized by Google

que deux fuyards qu'ils font prisonniers. Le peloton Biétrix oblique pour contourner à l'ouest le village de Farandougou, prend position sur le bord du Diassa-Ko et envoie ses feux sur des cavaliers qui se tiennent sur un mamelon, à 7 ou 800 mètres S.-S.-O. du village. La section de Sainte-Colombe rejoint le reste de sa compagnie, qui vient de franchir le Diassa-Ko.

La 9e compagnie a suivi la ligne des crêtes qui s'étendent au sud de Farandougou. Toutes ces crêtes sont occupées par de forts partis ennemis. Leur résistance est acharnée; ils ne quittent une ligne de défense que pour s'établir immédiatement sur une autre. Les positions ennemies sont enlevées par le capitaine Pineau, le lieutenant Lauzanne, les sergents Roudière et Cowley. La 9e compagnie auxiliaire (Szymanski) marche parallèlement à la 9e compagnie en suivant les contreforts des crêtes. Elle supporte un feu violent parti du mamelon boisé du col et du marigot qu'elle a à sa droite. Un mouvement tournant place les défenseurs du mamelon boisé entre des feux croisés. L'ennemi évacue alors le mamelon; le lieutenant Laurent l'occupe et, franchissant le Diassa-Ko, s'établit sur les hauteurs au sud du marigot. La 9e compagnie et la 1re compagnie auxiliaire, continuant leur mouvement en avant, franchissent le gué du Diassa-Ko. L'ennemi le défend par des feux nourris partant des hauteurs boisées; quelques feux de salve des deux compagnies font ralentir le feu de l'ennemi; celui-ci se retire devant nos troupes, qui occupent les crêtes. Au nord de Farandougou, le feu a cessé. Quelques fuyards seuls se retournent pour lâcher leur coup de fusil. A 2 h. 10, le gros de la colonne quitte le mamelon, franchit le Diassa-Ko et s'installe au bivouac à 800 m. au sud du marigot. Les reconnaissances de cavalerie rentrent à 4 h. sans rien signaler.

Ce combat, commencé à 10 h. 12, ne s'est terminé qu'à 2 h. de l'après-midi. Les sofas, ne reculant que pied à pied devant nos troupes, ont essayé de reprendre l'offensive, poussés en avant par leurs cavaliers. Leur dépense en cartouches a été plus considérable que la nôtre; leurs pertes ont été sensibles; beaucoup de fusils ont été abandonnés, mais neuf seulement furent retrouvés. Cette journée nous coûte : 5 tués, (4 tirailleurs et 1 porteur); 7 blessés (5 tirailleurs, 1 spahi soudanais, 1 palefrenier); 2 chevaux blessés. Nous avons consommé : 22.427 cartouches pour fusil modèle 1874; 236 cartouches pour fusil modèle

Digitized by Google

1886; 33 obus de 80. Nous avons pris 9 fusils à tir rapide. 5 prisonniers sont faits par la 9e et la 6e compagnies de tirailleurs. Ils racontent que Samory en personne commandait; il avait toutes ses troupes disponibles, environ 1.500 hommes armés de fusils à tir rapide. Croyant nous voir arriver par la route de Komodougou, il avait établi des murs en pierres sèches à 500 m. à gauche de la route, sur une longueur de 200 m., de manière à barrer le seul endroit où débouchant par la grande route on peut pénétrer dans la plaine de Farandougou. L'almamy avait prescrit de laisser passer l'avant-garde et de n'attaquer le gros de la colonne qu'au moment où il serait engagé dans le ravin du Banan-Ko.

(A suivre.)

LA MISSION MAISTRE

DU CONGO AU NIGER PAR LE CHARI

M. A.-Casimir Maistre, chef de la mission, et M. de Béhagle, ont adressé au *Journal des Débats* les renseignements suivants sur leur exploration :

« Le 29 juin 1892 la mission, composée de 6 blancs (MM. Maistre, Brunache, Clozel, de Béhagle, Briquez, de Maizières), de 140 porteurs et de 53 Sénégalais, quittait la Kémo et se mettait en route vers le Nord. Elle traversait des tribus inconnues des N'Drys et, après avoir franchi la ligne de partage des eaux entre les bassins du Congo et du Chari, s'engageait sans guides dans un pays boisé. Le 8 juillet, traité avec le chef Amzagua, chez les N'Drys. Nous avons déjà traité avec le chef Azangouanda. Nous avons beaucoup souffert. Nous nous dirigions à la boussole. Le 18 juillet, — nos hommes manquaient de vivres depuis deux jours, — nous arrivons sur le bord du Gowué, première rivière importante du bassin du Tchad. Le même jour, l'avant-garde rencontrait deux naturels qui se sauvèrent en lançant leurs traits. Le même soir nous étions attaqués par les Mandjia, Le bruit s'était répandu que nous étions venus pour faire la guerre, et nous trouvions toutes les tribus hostiles. Un jour, à Imani, une centaine de naturels viennent attaquer le camp en plein jour. Enfin, nos dé-

Digitized by Google

marches pour obtenir la paix finissent par aboutir et nous retrouvons des vivres et des guides. Le 15 août, traité avec le chef Koudia. Après avoir traversé les tribus inconnues des Ouia-Ouia, des Aouakas et des Akoungas, après avoir dépassé le grand village de Yagossou, nous atteignons, le 2 septembre, une rivière de 47 mètres de large et de 7 mètres de profondeur, que les naturels nomment Gribingui : c'est la branche Est du Chari (7° 21′ N.) Elle correspond au Bahr-el-Ardh des cartes. La première partie des instructions que M. Maistre avait reçues du Comité de l'Afrique française se trouvait ainsi exécutée.

Il était impossible de continuer de suivre la rive gauche de la rivière, de grands affluents alors débordés devant opposer de continuels obstacles à la marche de la colonne. Il fallut au prix d'énormes difficultés, faire passer les hommes et le matériel sur des radeaux. Le cours du Gribingui se redressant vers le Nord, la mission le suivit pendant près d'un degré, visitant des tribus Saras et passant des traités avec les chefs Akounga, Arétou et Sara. Nous apprîmes qu'à trois jours de marche dans l'Est se trouvaient des établissements musulmans, au delà d'une grande rivière, le Ba-Mingui, et que l'Ouest était occupé par la grande tribu des Saras. Les ressources de la mission étaient trop précaires pour lui permettre de remonter jusqu'au lac Tchad. Il fut décidé que nous pousserions hâtivement vers le N.-O. pour rejoindre l'itinéraire de Nachtigal et que nous gagnerions ensuite l'Adamaoua, où se trouvent des comptoirs européens. Le Gribingui, large de 80 mètres en cet endroit, fut traversé dans une petite pirogue, à Dakala, dernier village Arétou. C'est le point extrême où se parle la langue N'Dry, que nous avions entendue depuis l'Oubanghi. Le 3 octobre, la mission atteignait Madjé-Tezé, premier village Sara. Les Saras que Nachtigal avait vus au Baghirmi, sont des colosses. La moyenne de la taille dépasse 1^{m},80. Les Saras n'ont pour tout costume qu'une peau de chèvre, qui semble plutôt leur servir de siège portatif que de vêtement. Cette première fraction des Saras est séparée des autres par une région inhabitée de plus de 100 kilomètres, très boisée, peuplée d'éléphants et de girafes. Les eaux d'une petite rivière débordée, qui avait envahi l'étroit sentier, forcèrent la colonne à marcher pendant deux jours avec de l'eau jusqu'à la ceinture. Cet obstacle devait encore retarder sa marche au delà des villages de Kaminba et de Djemalti. Les eaux avaient tout envahi. Quatre jours durant, la mission vécut dans le marais, ayant

Digitized by Google

peine à trouver la place pour monter ses tentes. Un jour cette place manqua. Groupée sur trois fourmilières, seul point émergeant des eaux, on faisait chercher sans succès une route par les hommes de plus haute taille. Des pirogues indigènes vinrent nous tirer de ce mauvais pas et déposèrent bagages et personnel sur l'autre rive du marais, près d'un village lacustre, à quelques lieues de Daï, la plus importante des villes Saras (8° 53′ 30″ Nord).

A Daï, un fonctionnaire baghirmien parlant l'arabe vint nous voir, nous fit apporter des vivres et nous servit d'interprète. Depuis l'entrée chez les Saras, nous ne communiquions que par signe avec les indigènes. Le Baghirmien insista pour que la mission poussât jusque dans son pays, où, nous disait-il, le sultan lui ferait bon accueil. Il offrait de nous guider. Malheureusement nos ressources ne nous permettaient pas d'accepter cette offre. Nous en étions réduits aux seuls vivres du pays, nous n'avions ni alcool, ni sucre, ni café, ni graisse. Nous continuons donc la route à l'Ouest. Chaque jour nous rencontrions des Baghirmiens et des Bornouans, marchands d'esclaves et d'ivoire, qui nous conseillaient de ne pas passer devant le dangereux pays des Laii. Il fallut pourtant le traverser. En passant devant plusieurs villages fortifiés, la colonne perdit 7 traînards. Une patrouille fut envoyée le soir à leur recherche. Elle n'en retrouva que deux, massacrés et dépouillés, près d'une fontaine. Le lendemain, la mission se présentait devant la grande ville de Laii. Elle était entourée d'une troupe de plusieurs milliers d'hommes dont un tiers de cavaliers, nus sur leurs chevaux qu'ils mènent au moyen d'un caveçon. Ces guerriers ont la figure bariolée de blanc, de rouge ou de jaune. Ils sont armés de boucliers et de lances ornées de plumes d'autruche. Leurs fantasias rappellent beaucoup plus les Indiens d'Amérique que les nègres africains. Malgré ces démonstrations guerrières, la paix fut conclue par signes et, le 23 novembre, le Logone, large à ce moment de 300 mètres, fut traversé. Quand la mission voulut se remettre en marche, elle s'aperçut que les Laiis ne lui avaient prêté leurs pirogues que pour les mener combattre leurs propres ennemis. Ils l'accompagnèrent au nombre de plus de 3.000, suivis de 500 femmes portant des paniers pour enlever le butin. Ne voulant à aucun prix se mêler de leur querelle, M. Maistre s'arrêta et déclara aux indigènes sa volonté d'observer sa neutralité. Alors l'armée essaya une vaine démonstration contre la

Digitized by Google

ville ennemie et rentra piteusement le soir, après avoir pillé une maison isolée. Le lendemain, la mission se présentait devant la ville (9°24'20"N.). La paix semblait devoir durer. Des guides avaient pris la tête de la colonne et des Mahas en armes suivaient le long monôme des porteurs en leur offrant du mil. Tout à coup une nuée de traits fut lancée sur l'arrière-garde et sur la queue des porteurs. Les Sénégalais surpris, le fusil désarmé, reculent de quelques pas, les porteurs s'enfuient. Pendant un moment, les Européens seuls font face aux agresseurs. Cela suffit pour donner à deux sections le temps de se rallier. Un fort parti de cavalerie qui esquissait un retour offensif est dispersé. Sur 15 hommes composant l'arrière-garde, 11 avaient été atteints par les sagaies des Mahas. Plusieurs porteurs étaient blessés, deux hommes tués. A la suite de cette attaque, la mission s'empara du village de Laii et signa un traité avec le Mbang Dallem, sultan des Gabéris, pays indépendant du Baghirmi. La mission passant le Ba-Tena, affluent du Logone, pénétrait dans la tribu sauvage des Mulls, qui vivent en grosses agglomérations. Nous eûmes des difficultés pour éviter des conflits.

Nous atteignîmes la tribu des Lakas, qui occupent de nombreux villages dans un pays montagneux. Nous fûmes retenus là un mois par la maladie de MM. Maistre et Clozel, atteints de fièvre bilieuse hématurique. Traité avec le chef Touné. Nous rencontrâmes là des marchands haoussas de l'Adamaoua, parmi lesquels se trouvait un kanouri bornouan, parlant l'arabe. Ce fut sous la conduite de ces musulmans qu'après avoir traversé la grosse agglomération des Lakas, la mission atteignit l'Adamaoua, passa la Bénoué au-dessous du confluent du Mayo-Kebbi, arrivait enfin à Garoua, puis, le 29 janvier, à Yola,

La mission n'avait plus de vivres que pour deux jours. La Royal Niger Company lui fournit le nécessaire. M. Maistre considérait à Yola sa mission comme terminée. Il fit une simple visite de politesse à l'Oukil du Lamido Djebaïrou. Munie de marchandises achetées à la Royal Niger Company, la mission se remettait en route à travers le sud de l'Adamaoua pour atteindre le comptoir d'Ibi, où les vapeurs de la Cie anglaise pourraient lui donner passage. La mission passa donc assez loin de Chirou, où Mizon se trouvait arrêté; mais celui-ci avait envoyé au-devant d'elle ses seconds Nebout et l'adjudant Chabredier. MM. Brunache et Briquez eurent grand plaisir à retrouver M. Nebout, leur compagnon de la mission Dybowski.

Digitized by Google

Les résultats de la mission Maistre sont ceux-ci : M. Brunache a découvert dans la Kémo la route la plus courte pour atteindre le Chari navigable. Le Chari et le Logone paraissent devoir être navigables toute l'année au-dessous du 8°. La zone dangereuse est la région païenne et les musulmans du Baghirmi et de l'Adamaoua font bon accueil à nos commerçants. Au point de vue géographique, la mission a fixé, par 6° 20′ N., la ligne de partage des deux bassins Chari et Congo, au-dessus de la Kémo. Elle place par 7° 20′ le confluent du Gouroungou et du Bahr-El-Ardh qui, à partir de ce point, remonte au Nord presque jusqu'à sa rencontre avec le Bahr-Abiod par 8° 30′. Ni le Logone, ni ses affluents ne rejoignent le Bahr-El-Ardh. La mission a visité les tribus inconnues des N'Drys de l'Ouest, des Mandjia, des Ouia, des Aouakas, des Acongas, puis des Arétous, des Saras, des Gaberis, des Mulls, des Lakas et des Lamés, qu'aucun Européen n'avait encore visitées. Elle a parcouru le pays des Toummot, que Nachtigal seul avait traversé en 1871. Enfin elle a suivi l'itinéraire de Flegel, par Yola, Kountcha, Ganyomé, Ibi, à travers l'Adamaoua. Au point de vue politique, les traités que la mission a passés dans le cours supérieur du Chari et du Logone assurent à la France la possession définitive de la région traversée par ces grands affluents du Tchad. »

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

DES CAPITAINES AU LONG COURS

Comme suite aux articles publiés dans *la Revue Française* (vol. V, page 127, février 1887), on lira avec profit l'analyse suivante d'un article d'un marin très autorisé, publiée dans le *Yacht* du 20 mai :

La sous-commission chargée de préparer les programmes des différents examens relatifs à l'enseignement des capitaines au long cours, vient, après trois séances, sous la présidence de M. le commissaire général Bergis, directeur de la comptabilité générale au ministère de la Marine, de terminer l'élaboration des programmes des quatre sortes d'examens à subir pour l'obtention des grades d'élève-officier, de capitaine au long cours de seconde classe et de capitaine au long cours

Digitized by Google

de première classe. La sous-commission va préparer son rapport et ses propositions seront bientôt soumises à la commission présidée par M. Félix Faure, commission nommée par décret du 17 janvier 1891. Le programme de l'examen d'élève officier de la marine marchande sera le même que celui de l'examen théorique des capitaines au long cours de première classe. Le brevet d'élève officier se transformera en brevet d'officier lorsque le titulaire aura 18 ans révolus et 12 mois de navigation effective au long cours ou bien 15 mois de navigation au grand cabotage. Cette augmentation de trois mois a pour but de décider les aspirants capitaines au long cours à effectuer ces douze mois de navigation au long cours de préférence au grand cabotage. L'inscrit maritime pourvu du brevet d'élève officier ou d'officier sera envoyé en congé renouvelable au bout d'une année de service militaire ; mais il est bien entendu que s'il n'a pas été reçu capitaine de seconde ou de première classe à l'âge de 26 ans, il sera tenu d'achever son service militaire comme s'il n'avait eu aucun brevet. L'intention du ministre, en accordant cette diminution de la période obligatoire du service militaire, a été de favoriser les débuts des jeunes gens instruits dans la marine marchande ; mais, en échange, le ministre a bien le droit d'exiger des garanties sous le rapport de l'instruction, comme le faisait autrefois le ministre de la guerre pour les volontaires d'un an. Du reste, comme l'examen d'élève officier est facultatif et qu'il n'est pas nécessaire de l'avoir passé pour devenir capitaine au long cours, les armateurs n'en seront gênés en aucune façon. Ce sera aux compagnies subventionnées à faciliter ensuite l'embarquement de ces jeunes gens, pour leur permettre d'accomplir les 60 mois de navigation réglementaires. L'examen théorique d'élève officier comprendra l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie plane et dans l'espace, la cosmographie, les deux trigonométries, la navigation, des notions de physique, de chimie, de mécanique, les définitions et descriptions des machines à vapeur et une narration française. Cet examen pourra être passé à n'importe quel âge et sans qu'il soit nécessaire d'avoir navigué. Il en sera de même pour l'examen théorique de capitaine de 2e classe ; mais le certificat qui sera délivré à ceux qui l'auront subi avec succès ne les dispensera pas de l'accomplissement de la période de service réglementaire. Ce certificat sera pour eux une recommandation auprès des armateurs ; mais la sous-commission n'a pas consenti à transformer

Digitized by Google

ce certificat en un brevet d'officier de seconde classe au bout de 12 à 15 mois de navigation.

L'examen théorique de capitaine de seconde classe reste à peu près le même qu'aujourd'hui ; il sera remis au point et bénéficiera de certaines réductions apportées au programme de l'examen théorique d'élève officier, telles que la suppression du calcul des distances lunaires, des racines cubiques, etc. L'examen théorique de capitaine de 1re classe est le même que celui d'élève officier et, comme celui-ci, il peut être passé sans limite d'âge et sans aucun temps de navigation. Cette facilité de passer l'examen à n'importe quel âge constitue une réforme très appréciable, car on apprend mieux à 17 ans qu'à 24. Considérant que les responsabilités des capitaines actuels sont plus grandes qu'autrefois, la sous-commission n'a pas cru devoir changer les conditions actuellement exigées pour l'obtention du brevet de capitaine, c'est-à-dire 60 mois de navigation effective et 24 ans d'âge ; mais elle proposera de réduire à 20 mois le temps de navigation au long cours, au lieu des 30 mois imposés par le décret du 2 octobre 1880. D'autre part, au lieu d'exiger 24 ans accomplis au 1er juillet, la sous-commission proposera 24 ans accomplis au 1er janvier de l'année de l'examen. Les examens de pratique ou d'application, pour les deux classes de capitaine, ne pourront être subis que par les marins réunissant les conditions d'âge et de navigation précitées. Ces examens comprendront, pour la 1re classe, la manœuvre, la théorie du navire, la machine à vapeur, les calculs nautiques, l'usage des instruments, la régulation des compas, le droit maritime et commercial et l'armement maritime. Comme on l'avait déjà demandé en 1884, la connaissance des langues étrangères ne sera pas obligatoire, mais les candidats pourront être interrogés sur une ou plusieurs langues vivantes, et mention en sera faite sur leur brevet, s'ils ont fait preuve de connaissances spéciales sous ce rapport. Dans l'examen d'application de capitaine de seconde classe, on ne demandera pas de nouvelles connaissances en machine à vapeur et on remplacera la théorie du navire par des « considérations rationnelles sur l'arrimage et le lestage des navires ».

Rien n'a été changé au programme des examens des maîtres au cabotage, puisque la Commission a été nommée pour s'occuper exclusivement des capitaines au long cours ; mais nous aurions voulu que

Digitized by Google

les marins qui se destinent au cabotage eussent pu subir leur examen de théorie avant l'âge de 24 ans, comme cela est admis pour les aspirants capitaines au long cours. Les principales modifications et additions faites à la partie théorique ont été préparées par M. Lignier, examinateur d'hydrographie ; le programme relatif à la manœuvre et à la théorie du navire est dû en grande partie au commandant de La Chauvinière, qui a choisi, dans le traité de manœuvre publié en 1891 pour les élèves de l'école navale, tout ce qui concernait les navires de commerce, et a rédigé la partie relative à la théorie du navire en la mettant à la portée des futurs capitaines au long cours de 1re classe. Les nouveaux programmes n'apporteront aucune entrave au recrutement des capitaines actuels, puisque l'examen de capitaine de 2e classe reste à peu près le même ; mais ils permettront aux grandes Compagnies de navigation à vapeur d'avoir des officiers plus instruits, comme elles le désirent, ce qui aura pour conséquence, d'après M. Saint-Yves, de faire réserver à l'avenir les commandements de paquebots aux capitaines de 1re classe (à l'exception de ceux de certains navires rapides destinés à être mobilisés en qualité de *croiseurs* en cas de guerre).

M.

NAVIGATION ET PAQUEBOTS TRANSATLANTIQUES

En créant à Chicago l'exposition colombienne, les Américains ont cherché à réunir et à grouper tout ce qui rappelle la découverte et la colonisation de l'Amérique ainsi que la création des rapports existant entre leur pays et la vieille Europe. Aussi n'est-ce pas sans curiosité que l'on passe en revue à la *World's Fair* tout ce qui a trait à la navigation depuis la découverte du continent jusqu'à ce jour. Il n'est donc pas sans intérêt de montrer ici quels ont été, au moins dans ce siècle, les progrès sans cesse croissants de la navigation transatlantique.

Pendant longtemps il n'y eut que des voyages isolés, selon les besoins du commerce. En 1816 fut inaugurée la première ligne de navigation régulière, la *Black Ball* (Boule Noire), ayant un départ par mois entre New-York et Liverpool. Le trajet se faisait en 23 jours à l'aller et 40 au retour. En 1821 se créa une nouvelle ligne : la *Red*

Digitized by Google

Star Line. En 1822, Francis Depau établissait le premier, entre Le Havre et New-York, un service régulier. D'autres compagnies se créèrent ensuite, améliorant sans cesse leurs bateaux qui, de progrès en progrès, finirent par effectuer en 15 jours la traversée entre les deux continents.

Pendant que la marine à voiles développait ses services, la marine à vapeur cherchait à se créer sa place dans la grande navigation. Un voilier doté d'une machine à vapeur, le *Savannah*, faisait le premier un essai de traversée transatlantique. Le trajet ne dura pas moins de 25 jours. C'était un résultat des plus médiocres; aussi, pendant près de 20 années renonça-t-on à prendre comme transports des bateaux à vapeur de préférence aux voiliers. Enfin, en 1839, se forma la première compagnie à vapeur transatlantique sous le nom de *Great Western Steamship*. Son premier steamer, dit *l'Économiste français*, fut le *Great Western*, long de 65 mètres, large de 10^{m},60, tirant 5 mètres d'eau, d'un tonnage net de 1.340 tonneaux, ayant 440 chevaux-vapeur de force. Ce serait bien peu de chose aujourd'hui, mais c'était alors un beau bâtiment. En même temps que le *Great Western* un autre vapeur de 700 tonneaux, le *Sirius*, partait d'Angleterre avec la même destination. Tous deux arrivèrent en Amérique le même jour (23 avril 1838). Le *Great Western* avait fait la traversée en 16 jours, brûlant de 27 à 32 tonnes de charbon par 24 heures. Il revint en 14 jours et put, en 1842, réduire la durée du trajet à un peu plus de 12 jours, faisant ainsi 12 nœuds 1/2 à l'heure, ce qui, pour l'époque, était un résultat sans précédent.

L'élan était donné. Aussi, en 1840, se crée la Compagnie Cunard, si connue aujourd'hui. Son entrée en lice se fait avec 4 bâtiments de 1.156 tonneaux, qui étaient alors fort remarqués. La vitesse initiale n'était que de 8 n. 8 pour atteindre 10 nœuds en 1848 et 11 n. 1/2 en 1853. A cette époque apparut un navire qui, par ses dimensions, fit une véritable sensation : c'était le *Great Eastern*. Ce géant des mers, dû aux plans de l'ingénieur français Brunel, qui avait déjà été le promoteur du *Great Western*, ne mesurait pas moins de 207 m. de long, 25 de large, 17 de creux et une jauge nette de 18.915 tonneaux. Ses machines représentaient une force de 3.000 chevaux tandis que les premiers Cunard n'atteignaient que 450. Sa vitesse allait jusqu'à 14 nœuds. Cet immense navire pouvait prendre 4.000 passa-

Digitized by Google

gers ou 10.000 hommes de troupes. Mais à cette époque le mouvement des voyageurs transatlantiques était loin d'atteindre le chiffre d'aujourd'hui; d'un autre côté, le *Great Eastern* avait un tirant d'eau qui ne lui permettait pas l'accès de bien des ports; aussi fut-il au bout de quelque temps laissé à l'écart, puis vendu et finalement démoli en 1891.

En 1856, les meilleurs steamers Cunard n'arrivent encore qu'à 12 nœuds de vitesse. Pendant plus de 15 ans la vitesse reste stationnaire et ce n'est qu'en 1873, qu'on atteint 13 nœuds avec les steamers *Bothnia* et *Scythia* de 129 m. de long, 4.500 tonneaux de jauge et 6.000 de déplacement, et que es conditions de transport s'améliorent sensiblement. L'exemple est suivi par les autres Compagnies. L'*Inman Line*, qui en 1851 ne possède que le *City of Glasgow* de 1.600 tonneaux et 350 chevaux, met en ligne en 1873 le *City of Richmond* de 135 m., 4.600 tonneaux, avec une vitesse de 13 nœuds. En 1875, des steamers type *Britannic*, appartenant à un nouveau concurrent, la *White Star Line*, atteignent 14 nœuds.

En 1880, nouvelle étape en avant. Jusqu'à cette époque, la progression de la vitesse n'avait pas marché de pair avec celle du tonnage; il va en être désormais tout autrement. La *Guion Line* construit en effet l'*Alaska*, de 6.900 tonneaux, 10.500 chevaux, marchant à une vitesse maxima de 18 nœuds. Comme le tonnage et la vitesse, la longueur s'augmente et atteint 152 mètres. Ce steamer provoque une émulation générale et toutes les compagnies se mettent à construire de nouveaux bâtiments susceptibles de rivaliser avec le dernier venu et même de le dépasser. La Compagnie Cunard lance un steamer en acier, la *Servia*, à peu près semblable à l'*Alaska*, mais qui ne peut atteindre 17 nœuds. L'*Inman Line* est plus heureuse, en 1881, avec le *City of Rome* dont la longueur augmente encore (166 m.) ainsi que le tonnage (8.400 t.); une machine de 11.900 chevaux imprime une vitesse de 18 nœuds.

La Compagnie française transatlantique, fondée en 1862, avait eu à l'origine de brillants succès. Un de ses paquebots, le *Pereire*, de 6.000 tonneaux et 3.000 chevaux effectuait en 1866 la traversée de l'Atlantique avec une vitesse de 13 n. 5, la plus belle obtenue jusqu'à ce jour. Mais les compagnies anglaises avaient fini par prendre une avance assez sensible. La *Normandie*, contemporaine de l'*Alaska*, ne

Digitized by Google

développe qu'une force de 7.000 chevaux et sa vitesse ne dépasse pas 16 n. 5. L'égalité ne se rétablit qu'à l'apparition (1885-86) des 4 grands paquebots *Champagne*, *Bretagne*, *Bourgogne* et *Gascogne*, de type semblable, ayant 150 m. de longueur, 8.000 chevaux, donnant une vitesse de 18 nœuds. Modèles de confort, de sécurité et de rapidité, ces bâtiments accomplissent alors en 7 jours 1/2 la traversée du Havre à New-York.

L'entrée en ligne des nouveaux transatlantiques français ne fit que surexciter les sociétés rivales. Les Cunard *Umbria* et *Etruria* de 153 m. de long et 8.700 tonneaux apparaissent alors et arrivent à 19 nœuds, grâce à leurs 14.300 chevaux. De son côté, l'*Inman Line* fait entrer en lice (1888-89) deux magnifiques paquebots : *City of New-York* et *City of Paris* de 161 m. de long, 10.500 tonneaux et 20.000 chevaux. Grâce à cette puissance de moyens d'action, le *City of Paris* parvient à atteindre une vitesse moyenne de 20 n. 48 pendant l'une de ses traversées (1).

C'est alors qu'une rivalité de vitesse s'établit entre l'*Inman* et la *White Star*. Celle-ci répond à la première par les steamers *Majestic* et *Teutonic* de 171 m. de long, 9.800 tonneaux et 18.000 chevaux, ayant une vitesse de 19 à 20 nœuds. Une véritable lutte pour la suprématie s'engage alors entre ces divers bâtiments et semble devoir être en faveur des *Inman*, sans cependant qu'une supériorité marquée s'établisse à son profit.

A son tour, la Compagnie Transatlantique augmente sa flotte de la *Touraine* (1891), de 157 m. de long, 8.000 tonneaux et 12.000 chevaux de puissance. Mais ce paquebot ne parvient pas à dépasser en vitesse les *Inman* et *White Star*, car sa marche moyenne est de 19 nœuds.

La palme dans cette course au clocher paraît devoir revenir aux paquebots allemands récemment entrés en ligne. En effet, la Compagnie hambourgeoise-américaine possède 4 paquebots : *Fürst-Bismarck*, *Normannia*, *Columbia*, *Augusta-Victoria*, qui donnent des vitesses courantes de 19 à 20 nœuds ; le premier a même réalisé une vitesse

(1) Afin de s'assurer dans sa flotte auxiliaire le service de ces deux rapides marcheurs, le Gouvernement des États-Unis vient de leur faire quitter le pavillon britannique et de les nationaliser.

Digitized by Google

moyenne de 20 n. 14 dans une de ses traversées. Construits sur un type analogue, ils font le service rapide de Hambourg à New-York. La *Normannia*, construite en 1 an, aux chantiers anglais Fairfield (1890), a 151 m. de long, 11.500 tonneaux de déplacement et 8.500 de tonnage brut. Une autre Compagnie allemande, le Norddeutscher Lloyd, de Brême, possède aussi 3 paquebots extra-rapides : *Spree* (20 nœuds), *Havel* (20 nœuds) et *Lahn* (19 n. 5). Ces 7 paquebots allemands forment un ensemble remarquable dans la marine militaire auxiliaire, où ils sont classés. Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer qu'ils seraient, en temps de guerre, supérieurs à tous leurs similaires français.

L'augmentation constante de la vitesse de marche des paquebots a eu pour résultat de réduire sensiblement la durée des traversées transatlantiques. Si, en 1838, le *Great Western* mettait 16 jours à faire la traversée, le parcours effectué entre Queenstown et New-York était réduit, 50 ans plus tard, à une moyenne de 6 à 7 jours. La durée du trajet a encore été diminuée depuis. En effet, l'*Umbria* a effectué la traversée en 6 jours, 2 heures et 32 minutes, et le *City of Paris*, en 1892, a accompli le trajet en 5 jours, 15 heures et 58 minutes, soit avec une marche moyenne de 20 n. 48. Pendant 24 heures, le parcours effectué s'éleva à 520 milles, soit 21 nœuds à l'heure. La plus courte traversée effectuée jusqu'alors était celle du *Teutonic* (août 1891), qui avait duré 5 jours, 16 heures, 31 minutes.

Bien que moins favorisés sous le rapport de la vitesse et plus éloignés de New-York à cause de leur point de départ (le Havre), les transatlantiques français effectuent en général leur trajet en 7 à 8 jours. Ce temps est même abrégé, car la *Touraine* vient d'accomplir sa dernière traversée (mai 1893) en 6 jours et 17 heures.

Les 10 plus grands navires de commerce du monde sont tous des transatlantiques. Ce sont, par importance de tonnage : *City of Paris* et *City of New-York*, de 10.500 tonneaux (américains) ; *Majestic* et *Teutonic* (anglais) ; *Fürst-Bismarck* (allemand) ; *Touraine* (français) ; *Normannia* (allemand) ; *City of Rome, Umbria* et *Etruria* (anglais).

Comme les progrès incessants réalisés jusqu'à ce jour ne paraissent pas encore suffisants, la Compagnie anglaise Cunard vient de faire entrer en ligne 2 paquebots monstres, les plus puissants que l'on ait pu voir depuis le *Great Eastern*. Ce sont la *Campania* et la *Lucania*,

Digitized by Google

construits sur le même plan (1). Ces bâtiments, les plus grands du monde, mesurent 189 m. de longueur, avec un déplacement de 18.000 tonneaux, soit 12.500 de tonnage brut. Ils sont dotés de 2 machines à triple expansion, qui sont les plus puissantes construites jusqu'à ce jour, car chacune d'elles développera de 14.000 à 15.000 chevaux. Le *City of Paris,* le modèle du genre, se trouve donc déjà relégué au second plan. Le siècle où nous sommes n'aura certaiement pas achevé son cours lorsque la traversée transatlantique sera réduite à 5 jours.

V.

L'OPIUM EN CHINE

Les rapports des commissaires des douanes maritimes chinoises (dont nous avons conservé l'orthographe officielle pour les noms propres) pendant l'année 1891 contiennent sur le trafic de l'opium les renseignements suivants :

Shêng-King ou Mandchourie (port ouvert : Newchwang). L'importation annuelle moyenne de l'opium étranger s'élève, pour les années 1888 à 1891, à 169 piculs ou 10.216 kilogr. (2). En 1891, elle atteignit 259 piculs ou 15.657 kilogr., l'augmentation étant attribuée à l'insuffisance des récoltes de 1890 et de 1891 et à l'augmentation des taxes sur le produit natif. La quantité d'opium natif produit par la Mandchourie est estimée (1890) à plus de 6.000 piculs ou 362.718 kilogr. Actuellement, la meilleure qualité se paie de 32 à 48 sapèques (c'est-à-dire 12 centimes à 18 centimes) l'once (3), meilleur marché qu'à Malwa.

Chihli (port ouvert : Tientsin) et *Shantung* (port ouvert : Chefoo). L'importation de l'opium étranger à Tientsin s'est élevée, en 1891, à 1.484 piculs ou 89.707 kilogr. contre 1.555 piculs ou 94.004 kilogr. en 1888 ; celle de Chefoo indique une légère augmentation, car de

---

(1) La *Campania* vient d'effectuer son second voyage transatlantique (mai 1893) en 5 jours et 21 heures. La durée de la traversée sera encore réduite lorsque les machines de ce paquebot donneront leur plein développement.

(2) Le picul = $60^{kil},453$.

(3) L'once ou taël = $37^{gr},79$.

Digitized by Google

318 piculs ou 19.223 kilogr. qu'elle avait en 1888, elle s'est élevée à 332 piculs ou 20.070 kilogr. en 1891.

En 1891, les récoltes dans le *Kansou*, le *Shantung*, le *Shansi*, le *Shensi*, le *Honan* et le *Chihli* ont été moyennes. La production est évaluée à 60.000 piculs ou 3.627.180 kilogr., sur lesquels un sixième provient du *Honan*. Le *Honan*, le *Shansi*, le *Shensi* et le *Chihli* fournissent un opium qui est vendu à Tientsin moitié prix, tandis que celui du *Yunnan* et du *Szechuen* n'atteint qu'un tiers du prix de l'opium provenant de Malwa, l'opium étranger le plus fumé. L'opium du *Shantung* suffit aux besoins locaux qui augmentent tous les ans. La petite quantité d'opium étranger importé est destinée surtout à être mélangée avec l'opium natif; à Chefoo, la valeur de l'opium natif est de un tiers de plus que le prix de l'opium étranger.

Szechuen (port ouvert: Ch'ung K'ing) et *Houpeh* (ports ouverts : Ichang et Hankow). L'opium étranger est inconnu dans le Szechuen et la partie occidentale du Houpeh. Dans la partie orientale, l'importation est tombée de 1.163 piculs ou 70.306 kilogr. en 1888 à 738 piculs ou 44.614 kilogr. en 1891. Le Szechuen est la province qui produit le plus d'opium. Les analyses de deux spécimens de produits du Szechuen, d'un du Yunnan et d'un du Kweichow ont démontré leurs grandes qualités. Si la saison est favorable, la production des champs de pavots de la Chine occidentale sera suffisante pour satisfaire aux besoins de tout l'empire.

Un rapport de la douane d'Ichang indique que 381 piculs ou 23.032 kilogr. d'opium du Szechuen et 34 piculs ou 2.055 kilogr. d'opium du Yunnan y ont été embarqués en 1891 à destination de Hankow, Shanghaï et Canton. D'un rapport de Shanghaï il ressort que sur la quantité reçue dans ce port, 9 piculs ou 543 kilogr. ont été réembarqués pour Sourabaya et une quantité un peu supérieure y a été embarquée à destination des Straits Settlements. Une certaine quantité d'opium du Yunnan et du Szechuen est transportée à dos de chameau dans la province de Kwangtung et une autre partie par mer. A Ch'ungk'ing, l'opium du Szechuen se vend 120 taëls de douane (Haïkouan taëls) (1) ou 737 fr. 50 et l'opium du Yunnan 140 taëls Haï-

(1) A cette époque, le taël Haïkouan ou once d'argent des douanes maritimes valait 6 fr. 15 de notre monnaie.

Digitized by Google

kouan ou 860 francs le picul, tandis que l'opium étranger vaut 425 taëls ou 2.611 fr. 25 le picul à Hankow, à 600 milles en descendant le fleuve.

Anhouei (port ouvert: Wouhou) et *Kiangsou* (ports ouverts: Chinkiang et Shanghaï). Les importations d'opium étranger dans la première de ces provinces sont tombées, de 3.400 piculs ou 205.540 kilogr. en 1888, à 2.608 piculs ou 157.661 kilogr. en 1891, et dans la seconde de 22.182 piculs ou 1.320.944 kilogr. en 1888 à 20.861 piculs ou 1.261.110 kilogr. en 1891. La récolte d'opium natif dans l'Anhouei est estimée à 60 ou 70 0/0 au-dessous de la récolte ordinaire. Celle du Kiangsou a été bonne comme quantité et qualité; on l'évalue à 10.000 piculs ou 604.530 kilogr. L'opium vendu à Chinkiang a une valeur inférieure à l'opium étranger.

Chêhkiang (ports ouverts: Ningpo et Wênchow). Les importations d'opium étranger ont baissé de 6.274 piculs ou 379.282 kilogr. en 1888 à 6.125 piculs ou 370.274 kilogr. en 1891. La récolte du produit natif est à peu près égale à celle de 1890. On peut l'évaluer à 5.000 ou 6.000 piculs, soit 302.265 kilogr. ou 483.624 kilogr. pour la partie sud de la province et à 12.000 ou 14.000 piculs, soit 725.436 kilogr. ou 846.442 kilogr. pour toute la province. Le prix de la marchandise native dans les ports ouverts (Ningpo et Wênchow) est moitié de celui de l'opium de Patna.

Foukien (ports ouverts: Foochow et Amoy). La consommation de l'opium étranger indique une forte décroissance, car elle est tombée de 13.039 piculs ou 788.246 kilogr. en 1888 à 10.496 piculs ou 634.514 kilogr. en 1891. Ceci est dû en partie à ce fait que la crise commerciale de Foochow a contraint les fumeurs de se contenter d'opium inférieur. Les 2/5 de l'opium consommé à Amoy proviennent du pays. La production annuelle de la province augmente. L'opium produit dans le voisinage d'Amoy est un peu inférieur comme qualité à l'opium persan. Dans l'île de *Taïouan* (Formose, dont les ports ouverts sont Tamsui, Keeloung et Taïouan ou Takow), la consommation de l'opium étranger a augmenté; l'importation a été en 1891 de 5.582 piculs ou 337.448 kilogr. contre 4.646 piculs ou 280.864 kilogr. en 1888. La principale raison est attribuable au bas prix auquel s'est vendue la marchandise étrangère et à sa qualité supérieure.

Kouantoung (ports ouverts: Swatow, Canton, Kioungchow et Pakhoï

Digitized by Google

et bureaux de la direction de la navigation chinoise à Kowloon et Lappa). Les importations d'opium étranger ont décliné de 26.845 piculs ou 1.622.860 kilogr. en 1888 à 25.339 piculs ou 1.531.818 kilogr. en 1891. La consommation a augmenté dans la partie orientale de la province ; elle a décliné dans la partie centrale et dans la partie occidentale. Dans cette dernière, de grandes quantités d'opium sont importées par les jonques qui viennent de Singapore et qui ne sont pas contrôlées par les bureaux. En 1890, on estimait la consommation de la province à 1.600 piculs ou 96.724 kilogr. La consommation, dans le voisinage de Swatow, a été de 600 à 700 piculs ou 36.271 kilogr. à 21.317 kilogr. en 1891, tandis qu'en 1890 la préfecture de Limchow, à l'extrême sud-ouest, a importé de 400 à 500 piculs, soit 241.812 kilogr. à 302.265 kilogr. Les prix sont moitié moindres que ceux de l'opium étranger.

Les importations en Chine d'opium étranger en 1891 se sont élevées à 77.445 piculs ou 4.681.782 kilogr. La production en Chine peut être évaluée comme suit :

Mandchourie, opium chinois 1887 : 8.000 piculs ou 483.624 kilogr.

Kansouh, *Shantoung*, *Shansi*, *Honan* et *Chihli*, production d'une récolte moyenne : plus de 60.000 piculs ou 3.627.180 kilogr.

Szechouen. 70 0/0 des hommes, beaucoup de femmes et un grand nombre d'enfants de cette province, une des plus peuplées de la Chine, fument l'opium. On l'exporte par milliers de piculs et on le rencontre dans chaque province du Szechouen à l'est, à l'embouchure du Yang-tse-Kiang, et au sud jusqu'au golfe du Tonkin. La production a été estimée à 150.000 piculs ou 9.067.950 kilogr.

Anhouei. Production : 2.000 piculs ou 120.906 kilogr.

Kiangsou. Production : 10.000 piculs ou 604.530 kilogr.

Chéhkiang. Production : 14.000 piculs ou 846.342 kilogr.

Foukien. Production : 1.000 à 2.000 piculs ou 60.453 kilogr. à 120.908 kilogr.

Yunnan. M. E.-C. Baker, dans ses *Notes sur la route de la mission de M. Grosvenor à travers le Yunnan occidental*, écrit : « En remontant le Yang-tse-Kiang (après avoir pénétré dans le Szechouen), là où existe quelque culture, on rencontre des champs de pavots. Même les bancs de sable du fleuve en sont souvent plantés, mais ce n'est seulement qu'après une journée de route à l'intérieur du Yunnan que

Digitized by Google

nous pûmes constater à quel point cette province s'est adonnée à ce genre de culture. Les champs de pavots représentent un tiers de la culture totale du Yunnan. » La production du Yunnan est d'environ 80.000 piculs ou 4.836.240 kilogr.

Koueichow. La production totale est égale à celle du Yunnan.

Ainsi, la production de la Chine s'élève à 330.000 piculs ou 19 millions 949.490 kilogr. par an. Actuellement, l'opium étranger n'atteint pas 1/5 de la consommation chinoise. L'emploi de l'opium étranger va en declinant, tandis que de nouveaux terrains sont consacrés chaque année à la culture du pavot.

La production de l'opium chinois allant constamment en augmentant, le commerce de l'opium indien avec la Chine est menacé. Les agissements de la Société pour la suppression de l'opium hâteront certainement sa décroissance.

EXPLORATEURS ET VOYAGEURS

AFRIQUE

Le frère *Didier-Marie* vient de mourir à Saint-Louis, après un séjour de 44 ans. Le frère Didier, qui était directeur principal des frères de l'instruction chrétienne au Sénégal, a contribué à l'extension des cultures maraîchères et des plantations au Sénégal. Il s'était fait remarquer par son dévouement pendant les épidémies de fièvre jaune de 1867, 1878 et 1881.

Le colonel *Archinard* (XVII, 478) écrit : « Je quitte Bandiagara, 5 mai; je n'aurai plus qu'à m'arrêter à Sansanding pour réorganiser les États de Mademba. Je laisse une garnison à Bandiagara. Le pays est dans une paix profonde, je pense qu'Ahmadou sera arrêté dans sa fuite à Dalla par les indigènes et livré à Aguibou. » Dalla est à 150 kil. à l'est de Bandiagara, au nord du Yatenga.

Le capitaine *Briquelot*, qui a dirigé les opérations contre Karamoko-Bilali, lieutenant de Samory, pendant que le colonel Combes poursuivait Samory lui-même, est arrivé a Konakry ; il a ainsi relié nos postes du Haut-Niger à ceux de la Guinée française.

Digitized by Google

M. *Pobéguin* vient de dresser sur place une carte des lagunes de Lahou et de Fresco et des rivières de Bandama et de Yocoboué.

M. *d'Alvensleben*, commandant du cercle de Victoria (Cameroun), vient de conclure un traité avec Kuba, chef des Bakviri de Buca, où le capitaine de Gravenreuth fut tué en novembre 1891. Le chef a fait sa soumission aux Allemands. Les missionnaires de Bâle ont réinstallé une station à Buca, dont ils veulent faire un *sanatorium*.

Le général *Schirokoff* se rendra au mois de juin en Abyssinie, à la tête d'une mission scientifique russe. Le général est porteur de riches cadeaux et d'une lettre autographe du Tzar pour le roi Menelick. *(Tribuna.)*

Le prince *Eugène Ruspoli*, fils de l'ancien maire de Rome, né en 1866, qui dirigeait une expédition vers les sources de la Djouba, aurait été massacré avec sa mission, près de la rivière de Mébi, par ordre du ras Mackonnen (d'après la *Provincia di Brescia*).

M. *Lagarde*, gouverneur d'Obock, qui vient d'arriver à Paris, a reçu, à la fin d'avril, la visite du ras Mackonnen, gouverneur abyssin du Harrar. Mackonnen est arrivé à Djibouti, le 23 avril, accompagné d'une vingtaine de chefs abyssins. Il a visité nos établissements de Djibouti et s'est rendu ensuite à Obock. Il est reparti, le 1er mai, pour Harrar après avoir réglé avec M. Lagarde les questions relatives au commerce à établir de la côte à l'Abyssinie par le Harrar.

ASIE ET DIVERS

M. *Troll*, autrichien, est à Kachgar, d'où il veut se rendre à Pékin, par Naryn et la Sibérie méridionale.

*M*lle *Taylor*, partie de Darjeeling (Indes anglaises) il y a dix mois, avec un seul serviteur indigène, vient d'arriver à Choun-King (province de Sse-Tchouan), dans la Chine occidentale, après avoir traversé le Thibet,

Le contrôleur *Velthuizen* est parti le 22 avril pour Bornéo, à la tête d'une expédition scientifique hollandaise (XVII, 277). Le Dr *Vorstman* l'accompagne.

MM. *Martel* et *Gaupillat* ont visité, le 27 mars dernier, l'*embut* ou gouffre de St-Lambert, à 1.074 m. d'altitude, sur le plateau calcaire de Caussols, entre Grasse et la montagne du Cheiron (1.778 m.) (Alpes-Maritimes).

Digitized by Google

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES ET COLONIALES

AFRIQUE

Tunisie : *Budget.* — Le budget de l'exercice 1893 s'élève à 26.300.000 fr., soit 22.296.000 fr. pour le budget ordinaire et 4.004.800 fr. pour le budget extraordinaire. Ce budget ordinaire est celui qui a atteint le chiffre le plus élevé, malgré deux dégrèvements appliqués le 1er janvier 1893. Le premier consiste dans la réduction d'un douzième dans le taux de l'impôt direct arabe de la medjba ; le second, dans la réduction de 15 à 10 centimes de la taxe des lettres et cartes postales circulant dans l'intérieur de la régence. Les 22.296.000 francs de dépenses ordinaires se répartissent ainsi :

Service des finances	Fr.	11.460.000
Postes et télégraphes		903.000
Administration générale		2.955.000
Contrôles civils et agriculture		516.000
Enseignement public		707.000
Armée tunisienne		608.000
Travaux publics		4.787.000
Imprévus		361.000

Dans les dépenses du service des finances, on remarque 6.307.000 francs pour le service de la dette, 900.000 francs pour la liste civile du bey et 660.000 francs comme dotation des princes et princesses de la famille husseinite. L'administration générale paye des subventions aux communes (900.000 francs), à la magistrature française (375.000 francs), la gendarmerie française (351.000 francs), la gendarmerie indigène (138.000 francs).

L'armée tunisienne, comprend les maghzen du Sahara tunisien. Le fonds de réserve, de 20 millions, a servi à l'éclairage des côtes et aux travaux des ports de Tunis et de Bizerte. Sur les 4 millions alloués au budget extraordinaire de 1893, il y a 1.570.000 fr. pour le port de Tunis et 1.861.000 fr. pour celui de Bizerte. Les ressources qui existent encore au fonds de réserve sont de 2.286.000 francs.

Port de Tunis. — Le 28 mai a eu lieu l'inauguration du port de Tunis, dont la construction avait été commencée en 1888. Le bassin du port a une superficie de 12 hectares ; il est dans toute son étendue creusé à 6m,50, profondeur suffisante pour les bateaux de la Cie Transatlantique. Il est relié au port de la Goulette par un chenal qui traverse le lac de Tunis (El Bahira); ce chenal a une longueur de 8 kilomètres et une largeur moyenne de 22 mètres ; au milieu se trouve un garage de 500 mètres qui permettra aux gros navires de s'y croiser. Deux jetées de 600 mètres le protègent, dans le bassin de la Goulette, contre les vents de la pleine mer. Son avant-port du côté de la Goulette est large de 100 mètres.

Sa construction n'a pas été aussi facile qu'on pourrait le supposer, car le

Digitized by Google

fond du lac est constitué par une épaisse couche de vase; il a fallu, en rejetant la vase extraite par les dragues des deux côtés du chenal, le soutenir par des pilotis. Mais il arriva que, d'une part, certains pilotis cédaient sous la poussée des terres et que, d'autre part, la vase faisant siphon, tendait à passer par-dessous et à remonter dans le lit du chenal; mais on triompha de tous les obstacles, il ne reste plus maintenant qu'à compléter les installations du port.

Le Transsaharien. — Le récent voyage de M. Méry chez les Touareg Azdjer (XVII, 418) a prouvé la facilité d'établissement d'une voie ferrée dans la vallée de l'Oued ès Saoudi (Oued Igharghar) et a démontré que le Transsaharien, pour être pratique, devra partir de Constantine. C'est de ce côté, en effet, que le réseau de pénétration est le plus avancé; dans quelques mois, le chemin de fer qui, de Constantine atteint Biskra, sera prolongé jusqu'à Touggourt, puis Ouargla. Le Transsaharien, partant de Ouargla, doit, d'après M. Méry, rejoindre le lit de l'Igharghar à Hassi bel Heiran, ou, un peu plus au sud, à Hassi Djeribia, et gagner Timassinin, en suivant l'itinéraire de la 1re mission Flatters. De Timassinin, la ligne atteindrait Amguid, Amaghdor, Bir el Gharama (où fut tué Flatters), Asiou, Tin-Telloust. De ce point, on pourrait facilement gagner Say, sur le Niger, ou Sinder et le Tchad. C'est, d'ailleurs, l'itinéraire indiqué dans la carte publiée par la *Revue française*, t. XIV, 2e semestre 1891, p. 474.

M. Fernand Foureau, qui vient de parcourir la même région, préconise la création de postes avancés à El Biod, Temassinin et Messeguem. La politique suivie par le gouverneur général de l'Algérie est conforme à cette manière de voir, puisque l'on vient de créer trois postes à Mey, à Berreçof et à Inifel (XVII, 233).

Bas-Niger : *Anglais*. — A la suite de l'arrangement conclu avec l'Allemagne (XVII, 469) la portion du protectorat des districts du Niger placée sous l'administration d'un commissaire et d'un consul général (sir Claude Macdonald) formera désormais un protectorat distinct, appelé protectorat des côtes du Niger *(Niger coast protectorate)* et cessera d'être désignée sous le nom de protectorat des Rivières d'huile *(Oil Rivers)*. Le correspondant du *Temps* est d'avis que cette décision n'est que le prélude de l'établissement effectif du protectorat britannique sur toute l'étendue des territoires placés sous l'influence de la Compagnie royale du Niger. On sait que celle-ci a réussi à provoquer toutes les haines et que les chambres de commerce, celle de Liverpool à leur tête, ont réussi à se concilier les faveurs de sir Claude Macdonald et adressé récemment une pétition contre les procédés arbitraires de cette compagnie (XVII, 280). Les chambres de commerce anglaises demandent la restriction du territoire administré par la Cie du Niger.

Congo français : *Exode des Batékès de la rive belge sur la rive française.* — Les agissements des fonctionnaires de l'État du Congo ont déterminé plus de 2.500 Batékès de la rive congolaise du Stanley-Pool à passer sur la rive française. Ces populations batékés résidaient sur les deux rives du lac que forme le Congo en amont des cataractes. Il y a une dizaine d'années, avant

Digitized by Google

l'arrivée des Européens, elles obéissaient au chef Makoko, avec lequel M. de Brazza a conclu un traité qui s'appliquait à tout le peuple batéké, c'est-à-dire aux villages des deux rives. Mais, par la convention de 1885, la rive gauche du Pool fut abandonnée par la France à l'État du Congo.

Deux grands chefs se trouvaient sur la rive congolaise : le vieux Tchoulou et N'galiémé, chef avec lequel Stanley fut en relation. En 1890, Tchoulou vint à Brazzaville voir s'il ne pouvait pas s'établir au milieu des villages batékés restés français, puis il retourna dans son village de Kinchassa, près de Léopoldville; mais, une nuit, il traversa le Stanley-Pool avec 150 à 200 de ses sujets. Le lendemain (11 avril 1891), il se présenta devant l'administrateur de Brazzaville, auquel il demanda des concessions de terres, qui lui furent accordées à un kilomètre en amont de Brazzaville. Les Batékés construisirent un village de 500 cases, appelé Malamina, du nom du sergent sénégalais à qui fut confié, en 1883, le poste de Brazzaville.

Tchoulou n'était pas seul à se plaindre. N'galiémé fut aussi en difficultés avec les agents congolais et, une nuit, une seconde émigration eut lieu. 1.300 indigènes abordèrent à Brazzaville; avec N'galiémé venaient les chefs Bankoua, Mokoko Lémé, Mobiesou, etc. Ces chefs ont reconstruit des villages le long de la rive française du Pool, où ils se livrent au commerce de l'ivoire, que leur apportent les populations d'aval, les Bafourous et les Bobanguis. Cette émigration des Batékés de Kinchassa et de Léopoldville n'est pas un fait isolé. D'autres mouvements de population de même nature ont lieu sur le Congo et sur l'Oubanghi.

Situation. — Le gouvernement demande aux Chambres, dans le projet de loi relatif au budget supplémentaire de 1893 et dans le projet de budget de 1894, un relèvement de la subvention accordée au budget local du Congo français. La colonie ne possède que cinq vapeurs : l'*Alima*, la *Djoué*, l'*Oubangui*, l'*Amiral-Courbet* et le *Général-Faidherbe;* ces deux derniers sont de petits vapeurs vedettes, utilisés surtout par le service de la mission que M. de Brazza dirige dans la Sangha. C'est peu pour assurer le ravitaillement des postes, qui vont de Brazzaville à Bania, sur la Sangha, et aux Abiras, sur l'Oubanghi. Aussi la colonie a-t-elle l'habitude de confier, moyennant rétribution, aux vapeurs commerciaux qui passent devant nos postes les colis et les courriers destinés à nos agents. Les vapeurs de la maison Daumas remontant la Sangha pour le service des factoreries de N'Goko et de Ouesso recevaient souvent à Brazzaville des caisses de marchandises et des sacs de lettres. Les établissements français Daumas ont été rachetés, il y a un an environ, par la Société anonyme belge du haut Congo. A la fin de septembre 1892, on a remis, à Brazzaville (aux agents de la Société anonyme belge du haut Congo, la S. A. B., comme on l'appelle par abréviation) un courrier postal destiné à M. de Brazza. Ce courrier a été placé à bord du vapeur *France*, appartenant autrefois à la maison Daumas, et qui, aux termes du traité de cession, navigue sous le pavillon tricolore sur le réseau fluvial du Congo français. « Je reçois votre lettre du 16 octobre, écrit

Digitized by Google

M. de Brazza à son correspondant. Le courrier précédent, portant votre ettre du 20 septembre, *confidentielle*, est arrivé en joli état ! Votre lettre, notamment, n'avait plus d'enveloppe (??). C'est la S. A. B. qui a remis le courrier. Votre passage confidentiel est depuis longtemps à Bruxelles, et peut-être aussi ailleurs. » Au reçu de cette nouvelle, M. le Dr Cureau, administrateur intérimaire de Brazzaville, a commencé une enquête pour savoir comment le courrier officiel avait été ainsi décacheté en route à bord d'un navire portant pavillon français. Il est urgent que la colonie soit en état de se passer de pareilles collaborations pour le transport de ses dépêches.

Damaraland : *Mines de cuivre.* — Les ingénieurs des mines du S.-O. de l'Afrique signalent la découverte de gisements de cuivre très étendus sur le erritoire de la Compagnie, à quelques milles au nord des mines de Otavi.

Prise de Hornkranz. — La localité de Hornkranz (Damaraland) a été prise d'assaut le 12 avril. Du côté allemand, il y a eu un mort et 3 blessés ; le chef hottentot rebelle Hendrick Witboy a eu 80 morts, dont 70 femmes et enfants, et 100 blessés. Le but de l'expédition, qui était conduite par le capitaine de François, fonctionnaire du gouvernement allemand, était de punir Witboy pour avoir inquiété les tribus de Herero, placées sous la protection de l'Allemagne. Suivant un rapport officiel, la paix régnerait depuis la prise de Hornkranz, mais les dépêches anglaises portent que Witboy se réorganise et menace Windhouk, où sont les quartiers généraux allemands.

ASIE

Béloutchistan : *Déposition du Khan.* — La déposition du khan de Kélat conseillée par le général de brigade sir J. Browne, agent du gouvernement anglais dans le Béloutchistan, est un fait accompli. Le khanat de Kélat forme la partie orientale du Béloutchistan qui, depuis 1888, est placée sous une administration séparée, dépendant du gouvernement des Indes anglaises. Récemment, la presse britanniqne a raconté une série de crimes attribués au khan de Kélat, lequel aurait, pendant son règne, fait mettre à mort 3.000 personnes, notamment 5 de ses femmes et quelques-uns de ses ministres. C'est ce prince sanguinaire qui a été déposé. Il sera probablement emprisonné à Lahore et remplacé par son fils, qui continuera à percevoir la pension de 125.000 roupies que lui sert le gouvernement britannique. On prétend que le khan entretenait avec la Russie des intelligences secrètes, et s'était engagé, dans l'éventualité d'une guerre anglo-russe en Asie, à détruire des lignes de chemins de fer et à tomber sur l'arrière-garde des troupes hindoues.

Birmanie : *Négociations entre la Chine et l'Angleterre.* — Des négociations sont engagées à Londres entre la Chine et l'Angleterre, pour délimiter la frontière sino-birmane. Comme en 1886, la Chine voudrait absorber le pays shan ou laos situé à l'est du fleuve Salouen. Ces exigences avaient même été admises par la convention provisoire signée à Londres en 1886 entre lord Rosebery et le marquis de Tseng, qui accordait en outre la libre navigation

Digitized by Google

de l'Iraouaddy pour les navires chinois, moyennant que la Chine ouvrirait aux Anglais un port au nord de Bhamo, entre les rivières Taping et Bolé. Le marquis de Tseng ne donna pas suite à ce projet; mais, pendant ce temps. M. O'Conor, chargé d'affaires britannique à Pékin, signait avec le Tsong-li-Yamen une convention (24 juillet 1886) qui, pour une satisfaction puérile donnée à la Chine, était en fait tout avantageuse pour les Anglais. L'article premier est ainsi rédigé:

La Birmanie ayant accoutumé d'envoyer des missions décennales pour offrir des objets empruntés à la production locale, l'Angleterre concède que l'autorité suprême en Birmanie continuera à envoyer les missions décennales habituelles, les membres des missions devant être de race birmane.

L'article 2 stipule ce qui suit:

La Chine concède que, dans toutes les matières quelles qu'elles soient touchant à l'autorité et à la domination que l'Angleterre exerce actuellement en Birmanie, l'Angleterre sera libre de faire tout ce qu'elle jugera propre et convenable.

Si l'article premier admet que la Birmanie continuera à reconnaître la suzeraineté du Fils du Ciel, l'article 2 stipule que cette suzeraineté sera purement illusoire. Aujourd'hui, la Chine veut revenir au projet de Tseng de 1886.

Siamois et Français sur le Mékong (XVII, 383 et 476): *Blocus de Khone.* — A la suite de l'occupation, sans coup férir par la France, de Stung-Treng, Khone et So-Song, les tribus laotiennes sont venues bloquer dans l'île de Khone (à 80 kilom. au N. de Stung-Treng) la compagnie de tirailleurs annamites que nous y avions installée; de plus le convoi destiné à la ravitailler a été arrêté et le capitaine Thoreux a été fait prisonnier sur la rive droite du Mékong où il avait abordé; il est à Khone, bien traité par les Siamois. Une attaque contre Khone a été repoussée par les Français; trois indigènes ont été tués. A Stung-Treng, où aboutit le télégraphe, le calme est complet. Des troupes sont parties de Pnom-Penh pour secourir nos nouveaux postes et ont réussi à débloquer le poste de Khone (22 mai) après un léger combat. Le gouvernement siamois a déclaré n'être pour rien dans cette affaire dont la responsabilité remonte aux Laotiens insoumis et il est disposé à châtier les coupables.

Les tribus laotiennes sont, en effet, indépendantes en réalité. Le pays qu'elles habitent, couvert de forêts et rempli de marécages, rend très difficile une action militaire. Les Laotiens sont dans la région de Khone depuis plus de 80 ans. La cour de Siam prétend que ces populations sont placées depuis longtemps sous sa souveraineté, étant venues à une époque récente s'établir sur le territoire siamois. En fait, les Laotiens occupent depuis plusieurs siècles la partie moyenne de la vallée du Mékong, et ce qui le prouve, c'est l'envoi, en 1641, par la Cie hollandaise des Indes, d'une mission qui partit du Cambodge et alla à Winkiam, capitale du Laos, à une faible distance des rapides de Khone. Si, pour esquiver ses responsabilités,

Digitized by Google

la cour de Bangkok dit que le Laos et le Siam n'ont entre eux que des liens de vassalité analogues à ceux que l'Annam peut faire valoir, elle confirme les déclarations de ceux qui limitent à l'ouest du thalweg du Mékong les droits réels du roi de Siam.

D'après une correspondance adressée à la *Revue française*, la responsabilité directe des incidents de Khone remonterait à M. de Lanessan. Il y a peu de temps M. Brière, résident supérieur en Annam, s'était rendu avec quelques miliciens, sur l'invitation des missionnaires français, dans le pays des Moïs, Bahnars, Sedangs, Braos et autres peuplades voisines du Mékong. Au dire même des missionnaires le voyage de M. Brière avait eu un grand succès auprès des indigènes et devait être fécond en résultats. C'est en procédant de cette façon qu'il aurait fallu agir à Khone. Or, M. de Lanessan, confondant la violence avec l'énergie, a tout brusqué. Il en est sans doute résulté des mécontentements chez les indigènes qui ont répondu à notre intervention mal comprise par un soulèvement.

Poste à Muong-Vinh. — La région de Cam Lo et de Ai Lao est évacuée par les Siamois et un poste solide est installé à Muong Vinh.

Siamois et Anglais. — D'après le correspondant du *Times* à Rangoon, les officiers anglais chargés de délimiter la frontière siamoise du côté de la Birmanie auraient abandonné au Siam l'ancien Etat de Kieng-Sen, qui se trouverait à cheval sur le haut Mékong. Cette cession ne saurait être valable car le gouvernement birman a, en 1884, déclaré que ses limites extrêmes ne dépassaient pas le Mékong. Il est difficile que le gouvernement anglais, qui a substitué ses droits à ceux de l'empire birman, cède au Siam des Etats que la Birmanie avait reconnu ne pas lui appartenir.

Jonction des télégraphes chinois et russes. — Les télégraphes chinois, qui avaient été pendant l'hiver reliés temporairement aux télégraphes de le Sibérie russe au moyen d'une ligne établie sur la glace du fleuve Amour, viennent d'être mis en communication permanente. La liaison s'est faite entre Helampo, station frontière de Mandtchourie et Blagouweschenk, ville russe de l'autre côté. On peut donc aujourd'hui communiquer directement avec l'Europe de toutes les stations télégraphiques de l'Empire chinois. Ce sera un avantage considérable pour le public, étant donné que le tarif par les lignes aériennes chinoises et russes est de 15 cents de dollar (environ 0 fr. 50) moins cher que le tarif similaire par les Compagnies anglaises et danoises des câbles sous-marins, qui demandent 2 dollars 15 par mot pour l'Europe. Le réseau télégraphique chinois a maintenant pour points extrêmes Helampo au nord et Aïtchéou (Aïchow) dans l'île de Haïnan au sud ; au nord-est Wenchuen, au sud-est Takao, dans l'île de Formose ; Soutchéou dans le Kansou au nord-ouest ; et au sud-ouest Tengyüch sur la frontière de Birmanie. Le Hounan est la seule province de l'Empire chinois qui ne possède pas de lignes télégraphiques. Le service semble assez bien fait, puisque une dépêche expédiée de Shanghaï

Digitized by Google

le 4 mars à 2 h. 30 du soir a été reçue à Helampo une demi-heure plus tard. (*London and China Telegraph*, 8 et 17 avril 1893.)

AMÉRIQUE ET DIVERS

Canada : *Immigration.* — D'après l'*Annuaire statistique* publié à Ottawa, le nombre des immigrants reçus au Canada en 1891 avait été de 187.000, dont 105.000 allant aux États-Unis et 82.000 restant au Canada.

Les chiffres suivants font connaître le chiffre des émigrants qui ont déclaré vouloir se fixer au Canada depuis 1880 :

1880. . .	38.500	1884. . .	103.800	1888. . .	88.700
1881. . .	47.900	1885. . .	79.000	1889. . .	91.600
1882. . .	112.500	1886. . .	69.000	1890. . .	75.000
1883. . .	133.600	1887. . .	84.500	1891. . .	82.000

On voit donc que le chiffre des immigrants, qui de 1882 à 1884 avait dépassé 100.000, est devenu à peu près stationnaire dans ces dernières années. Cette statistique ne peut jamais être qu'approximative, car, s'il est relativement facile de connaître les émigrants entrant au Canada par la voie de mer, il est, par contre, fort difficile de constater les entrées qui ont lieu par les États-Unis, en raison des facilités qui existent pour en franchir la frontière.

La nationalité des 33.553 émigrants arrivés par les ports de Québec et d'Halifax s'établit comme suit :

Anglais.	17.985	Allemands	1.502
Ecossais.	2.583	Français et Belges. .	734
Irlandais	1.084	Autres pays.	3.247
Scandinaves.	6.418		

Les Scandinaves, qui forment une classe d'émigrants très laborieuse, continuent à arriver en grand nombre. Les juifs chassés de Russie commencent à fournir un appoint important. Par contre l'émigration de race française est toujours fort restreinte.

En 10 années (1881-1891) l'émigration a fourni au Canada 884,000 âmes, Si, d'un autre côté, on recherche l'écart de population survenu entre les deux recensements de 1881 et 1891, on ne constata qu'une augmention de 508.000 habitants. Or, la natalité est très forte au Canada; il est vrai que l'émigration des Canadiens aux États-Unis est aussi fort importante. Mais il n'en résulte pas moins un déficit de 375.000 âmes, chiffre qui a sa valeur pour une population qui n'atteint pas 5 millions d'habitants. Il faut en conclure que parmi les émigrants, beaucoup — la moitié peut-être — ne prennent pas racine au Canada et s'en vont chercher fortune ailleurs. Ce fait est d'ailleurs commun à la plupart des pays qui reçoivent des flots d'émigrants.

Chinois aux Etats-Unis : *Expulsion.* — On sait que l'immigration chinoise en Amérique, qui avait pris de vastes proportions, a été combattue

Digitized by Google

avec une véritable fureur par les Yankees qui reprochent aux Chinois d'être réfractaires à la civilisation américaine, d'y former un État dans l'État, de compromettre la santé et la morale publiques par leurs agissements, et surtout de se contenter d'un très modique salaire, et par conséquent d'accaparer le travail partout où ils débarquaient et de faire baisser le prix de la main-d'œuvre. Sur le littoral du Pacifique où ils ont leurs principaux établissements, la populace a souvent passé contre eux aux voies de fait et des mesures restrictives ont été prises par le gouvernement américain contre les immigrants asiatiques. Il est résulté de cette persécution une diminution des Chinois qui, de 250.000 ne sont plus que de 110.000 aux États-Unis. Le Congrès américain vient de voter une loi pour réduire encore ce nombre; d'après cette loi, tout Chinois doit immédiatement se faire enregistrer et photographier sous peine d'expulsion. La cour suprême des États-Unis a décidé que cette loi, proposée par M. Geary, est constitutionnelle. Des 110.000 Chinois résidant aux États-Unis, moins de 6.000 se sont fait enregistrer et photographier, ainsi que la nouvelle loi l'ordonne. Plus de 100.000 sont donc passibles de la peine de déportation prévue par cette loi. Mais le gouvernement ne dispose que de 20.000 dollars pour assurer son exécution. Or, pour reconduire en Chine les Chinois non enregistrés, on estime qu'il faudrait 6 millions de dollars. Li-Hung-Chang, premier ministre de Chine, aurait informé le Dr Martin, président du collège impérial à Pékin, que, si la loi Geary était mise en vigueur, tous les Américains actuellement en Chine seraient expulsés.

Ecole d'hydrographie de Nantes. — Le 14 avril dernier a eu lieu, à l'Hôtel de la Marine, à Nantes, la distribution des récompenses aux élèves de l'Ecole d'hydrographie. Dans son discours, M. Le Beau, commissaire de la Marine, a rappelé que 6 élèves de l'Ecole viennent d'être pourvus du brevet de capitaine au long cours et que deux prendront le titre de maître de cabotage. Les autorités maritimes de Nantes, d'accord avec la Chambre de commerce et la municipalité, ont apporté à l'Ecole d'hydrographie de nombreux perfectionnements tendant surtout à former de bons capitaines de commerce, par l'adjonction de cours de droit, de médecine et de géographie commerciale.

Sorbonne : *Chaire de géographie coloniale.* — En exécution de la loi de finances pour 1893, le ministre de l'instruction publique a fait signer un décret créant à la Sorbonne une chaire de géographie coloniale. M. Marcel Dubois, maître de conférences à la Sorbonne, est nommé titulaire de cette chaire.

BIBLIOGRAPHIE

Un Livre contre l'Anglicanisme : **The Pilgrims and the Anglican Church**, par William Deverell (Remington et Co).

L'ouvrage que nous voulons analyser prouve une fois de plus « qu'on n'est jamais trahi que par les siens ». M. William Deverell n'est pas à vrai dire un anglican, — confessionnellement parlant, son non-conformisme se trouve même aux antipodes de l'anglicanisme, — mais, à tort ou à raison,

Digitized by Google

le monde non britannique ne prend-il pas anglicanisme et peuple anglais pour des expressions synonymes?

C'est un tort, ainsi que le démontre l'auteur de *Pilgrims and the Anglican Church;* l'anglicanisme, c'est la dynastie de Hanovre, les *german puppet kings*, les fantoches allemands; c'est l'aristocratie privilégiée, c'est surtout l'Eglise épiscopale établie : l'anglicanisme est l'ennemi du peuple anglais.

Si la personne auguste de la souveraine régnante ne saurait être mise en cause, les origines et le passé de la maison royale d'Angleterre ne peuvent en rien se comparer à ceux des Bourbons, des Romanoff, des Habsbourg-Lorraine et même des Hohenzollern. Le règne glorieux et fécond de la reine Victoria ne peut effacer de l'histoire les antécédents déplorables de sa famille, le mépris voué par le peuple anglais à ses prédécesseurs.

M. Deverell comptait écrire l'histoire de l'Exode des ancêtres puritains, des *Pilgrims fathers*, vers les établissements de la *Nouvelle Angleterre*, mais il les a oubliés, dès leur débarquement en Amérique, pour ne songer qu'à l'anglicanisme et à ses méfaits vis-à-vis des dissidents restés en Angleterre.

Le réquisitoire de M. Deverell contre l'anglicanisme devient particulièrement intéressant quand il aborde le règne des deux derniers Stuarts : on y trouve nombre de pages éloquentes, d'aperçus inédits, au moins pour les profanes, sur les origines de l'Angleterre contemporaine. Au sujet de la dépossession de Jacques II par le prince d'Orange, la thèse défendue par William Deverell se trouve en désaccord avec la version des ouvrages de vulgarisation dans lesquels nous avons appris l'histoire d'Angleterre. Dans *Pilgrims and the Anglican Church*, nous voyons un Jacques II tout différent de cet homme de paille des jésuites, chassé du trône pour avoir rêvé d'une restauration du papisme. Le seul crime du dernier souverain de la Maison des Stuarts était d'avoir entrepris d'émanciper tous les dissidents, catholiques aussi bien que protestants, de la tyrannie odieuse de l'Église officielle.

En outre, écrit Deverell, Jacques II possédait sur ses adversaires l'avantage d'un patriotisme sincère, quoique mal dirigé, qui eût au moins sauvé l'Angleterre de guerres énervantes et du démembrement. — « Je pense, disait-il, dans une allocution au Conseil privé après la mort de son frère, je pense bien faire en vous déclarant que je m'efforcerai de suivre son exemple et d'imiter particulièrement sa grande clémence et sa tendresse pour ses peuples. » Il disait, en s'adressant au Parlement : « Mon cœur est un vrai cœur anglais, aussi épris que vous pouvez l'être de l'honneur de la nation, et, avec la bénédiction de Dieu et votre assistance, je porterai la réputation de ce pays aussi haut qu'elle a jamais pu être sous mes ancêtres (chap. V, p. 223). »

Tout en réhabilitant la mémoire tant calomniée de Jacques II, le livre de l'écrivain non conformiste attaque la légende inventée par les défenseurs de l'anglicanisme. L'intérêt supérieur de la foi protestante n'a jamais été qu'un prétexte pour les classes privilégiées dont l'Église officielle, la religion bâtarde de Henri VIII, était l'instrument de domination. Aussi l'Église anglicane porte la responsabilité de toutes ces persécutions contre les puritains,

Digitized by Google

contre les Wesleyens, contre les Quakers et contre les catholiques dont William Deverell fait revivre le souvenir funèbre.

A citer, pour montrer l'esprit de ce livre dont le retentissement a été immense dans les pays de langue anglaise, ce passage du dernier chapitre :

Et quand de nos jours les prélats de cette institution (l'Église anglicane) se permettent, avec une ignorance sincère ou affectée, de faire des allusions arrogantes à ce qu'ils appellent : Dissidents, il est temps que les descendants des puritains rappellent à leurs persécuteurs que, de même que leurs glorieux ancêtres, ils répudient cette Institution non comme secte religieuse, mais comme Organisation politique, anti-nationale, créée et salariée par des despotes, soutenue ensuite, comme un instrument, par une oligarchie dirigeante (ch. VI, p. 324). L. RADIGUET.

L'empereur Alexandre III et son entourage, par Notovitch. 1 fort volume, Ollendorff, éditeur. — Depuis quelques années, tout ce qui est russe est bien accueilli chez nous, trop bien même, si l'on en juge par le stock peu recommandable d'individus qui n'émigrent en France que pour se faire donner un emploi. Ce n'est pas le reproche que nous ferons à M. Notovitch, qui nous fait voir sous un jour aussi détaillé qu'intéressant le fonctionnement de l'immense empire des tsars. C'est tout d'abord l'empereur Alexandre III, d'un absolutisme très libéral et d'une fermeté très paternelle, qui, plus encore que Louis XIV, incarne en sa personne l'État même. Lui seul a la direction suprême de la politique extérieure, et s'il prend un conseil, c'est souvent en famille, auprès de la tsarine, dont la finesse d'esprit et de jugement a plus de poids que les avis de ses conseillers. Remarquons en passant que la Russie ayant la bonne fortune de ne pas avoir de parlement, sa ligne de conduite politique est aussi immuable que sûre. Après le tsar et la tsarine, M. Notovitch nous fait passer en revue la famille impériale, la cour, les ministres, les plus illustres officiers de terre et de mer, la société et les salons de Saint-Pétersbourg et quelques hommes remarquables : Pobiedonostseff, Annenkoff, Ignatieff, etc. L'ouvrage de M. Notovitch, appelé à un grand succès, se termine par l'origine authentique de l'équipée du cosaque Achinoff.

La France en Algérie, par L. VIGNON. 1 fort volume, Hachette éditeur. — On a beaucoup écrit sur l'Algérie, mais on ne saurait trop en faire valoir les ressources et en faire ressortir aussi les abus qui s'y commettent et les errements administratifs qui s'y perpétuent. C'est la tâche entreprise par M. L. Vignon, dont les précédentes études ont été d'ailleurs fort remarquées. M. Vignon a divisé son travail en 3 parties : la partie historique, géographique et descriptive ; la colonisation ; la question indigène ; ces deux dernières de beaucoup les plus importantes.

Sous le rapport du peuplement, du développement de la richesse économique, on est heureux, malgré des crises dangereuses, de constater un progrès incessant. Ce progrès serait bien plus appréciable encore si les ressources budgétaires étaient plus importantes. Mais n'y a-t-il pas là de la faute de l'État, des départements, des communes, qui, trop souvent, découragent les meilleures volontés, gaspillent les deniers des contribuables et se livrent à des dépenses luxueuses absolument inutiles ? Ce qui est déjà mauvais en France est détestable en Algérie, car un pays tard venu à la civilisation ne devrait avoir, en fait de règlements, que ce qui lui est indispensable.

M. Vignon expose les nombreux mécomptes survenus en voulant plier à nos lois un peuple dont les mœurs sont si différentes des nôtres. Il n'est pas jusqu'à l'instruction qui, mal comprise et mal appliquée, ne soit trop souvent une cause de vifs

Digitized by Google

déboires. Tout paraît riant, prospère et séduisant à celui qui parcourt l'Algérie en touriste ou la visite superficiellement. Mais celui qui lit les pages instructives de M. Vignon, tout en conservant une impression favorable de l'Algérie, se dit qu'il y a bien des réformes à faire et bien des dangers sérieux à prévoir. G. D.

Un coin de Bourgogne, par R. Vallery-Radot. Ollendorff, éditeur.

C'est un des plus agréables *coins* du département de l'Yonne, Avallon, Vézelay, etc. que M. Vallery-Radot retrace avec un charme si naturel dans son intéressant ouvrage. Comme l'explique fort bien l'auteur, c'est une histoire de France vue à travers un arrondissement , où, à tous les souvenirs nationaux est associé un souvenir précis et local, faisant voir dans sa simplicité native de grandes figures consacrés par l'histoire. Sans s'appesantir sur les personnages en vue du moyen âge, M. Vallery-Radot, à qui ce coin de Bourgogne est cher, a mis en relief deux grands hommes : Vauban et le maréchal Davout, faisant ressortir ainsi, en ce qu'elles ont d'intime, l'une des gloires du siècle de Louis XIV et la grande et noble figure du plus capable des lieutenants de Napoléon.

La France coloniale : Histoire, géographie, commerce, par Alfred Rambaud (1). — L'ouvrage dont M. Alfred Rambaud, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, a pris la direction, est la condensation d'études consciencieuses faites par des hommes spécialement versés dans le sujet qu'ils ont choisi pour cette collaboration. Une première édition date de 1885; les changements apportés à la géographie ont nécessité des modifications successives, et c'est la 6e édition qui paraît aujourd'hui. L'ouvrage in-8°, de près de 800 pages, contient 13 cartes hors texte bien gravées. Voici les titres des divers chapitres et le nom des auteurs :

Introduction historique (A. Rambaud). — L'Algérie (Foncin). — La Tunisie (Tissot). — Le Sénégal et le Soudan français (Archinard et A. Rambaud). — Guinée française (A. Brétignière, Médard Béraud et A. Rambaud). — Gabon, Congo français, lac Tchad (Dutreuil de Rhins). — La Réunion (de Cordemoy). — Madagascar (Gabrie Marcel). — Mer Rouge, Obock et Cheick-Saïd (Soleillet et Bonnetain). — Inde française (H. Deloncle). — Indo-Chine française (A. Boûinais et A. Paulus). — Nouvelle-Calédonie (Ch. Lemire). — Tahiti (A. Goupil). — Autres archipels océaniens (Ch. Lemire). — Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon (capitaine Nicolas). — Guadeloupe (Isaac). — Martinique (Hurard). — Guyane (J. Léveillé). — Kerguelen et autres possessions antarctiques (G. Marcel). — Colonies pénitentiaires (J. Léveillé). — Conclusion (A. Rambaud et H. Schirmer).

Théophile Bilbaut : *La Céramique des Colonies Françaises. Age de Terre. Age de Pierre. Poteries de la Guyane et des Antilles Françaises.* — Société d'Éditions scientifiques, place de l'École-de-Médecine.

M. Bilbaut, conservateur adjoint de l'Exposition permanente des colonies, a entrepris, sur un certain nombre d'éléments peu connus, quoique très intéressants, de la section confiée à ses soins, un grand travail d'ensemble sous ce titre : *la Céramique des Colonies Françaises et les Céramiques en général.* Il en donne la première partie et étudie les poteries des Antilles et de la Guyane.

L'art céramique, dans ces colonies, n'est guère qu'à l'état rudimentaire, et les indigènes y façonnent des poteries dont la forme et le procédé de fabrication rappellent celles que l'on retrouve dans les stations lacustres et les palafittes d'Europe, dans les tombeaux de la Grèce, de Rome et de l'Étrurie, et chez nombre de peuplades d'Afrique

(1) Chez Armand Colin, 5, rue de Mézières.

Digitized by Google

et d'Océanie. Cette universalité de temps et de lieux, cette invariabilité de orme conduit l'auteur : 1° A attribuer à l'instinct la production de la poterie par l'homme primitif, dans un âge que l'on pourrait nommer âge de terre; 2° à établir la possibilité de relations entre l'ancien et le nouveau monde par l'Atlantide ou d'autres voies ignorées ou disparues. Cette seconde hypothèse me semble contestable. Puisque l'art céramique est une production spontanée de l'esprit arrivé à une certaine période de son évolution, pourquoi attribuer à l'imitation l'invariabilité de forme qu'il affecte en tout lieu? Mieux vaut dire avec M. Jacquemart *(les Merveilles de la Céramique. Bibliothèque des Merveilles)* : «... Il y a simplement identité de pensée, identité de besoin, qui ont engendré des manifestations analogues. » L'art céramique est né de lui-même; il se présente chez tous les peuples avec les mêmes formes, parce qu'elles sont les plus simples, celles que prend naturellement une motte de terre pétrie dans les mains.

L'ouvrage de M. Bilbaut est d'ailleurs d'une haute portée scientifique et nous en fait désirer vivement la seconde partie qui traitera des autres colonies françaises. Tous ceux qui s'intéressent à l'art céramique, à l'évolution intellectuelle des peuples, aux choses coloniales, voudront lire cette savante étude de l'auteur de *l'Art céramique au coin du feu.* M.

Un royaume polynésien.— Iles Hawaï, par G. Sauvin. 1 vol. in-18, 317 pp. avec carte. — E. Plon, Nourrit et Cie. — Paris 1893. Prix 3 fr. 50.

La question actuellement pendante du protectorat des îles Hawaï par les États-Unis donne un intérêt considérable d'actualité à ce livre, publié par quelqu'un qui a longtemps résidé dans ces îles et les connaît admirablement. Les mœurs et les coutumes si curieuses des Canaques y sont traitées avec talent et compétence. Un certain nombre de pages y sont réservées aux malheureux lépreux que l'histoire du père Damien, mort récemment victime de son dévouement, a fait connaître au monde et dont Mme A. Craven nous a fait un tableau saisissant dans les pages qu'elle a consacrées au dévoué missionnaire. Nous eussions désiré trouver dans ce livre un peu plus de détails sur les progrès effectués aux Hawaï depuis quelques années, grâce aux travaux des missionnaires et des Américains qui semblent y monopoliser les fonctions administratives. On sait que le gouvernement provisoire qui a succédé à celui de la reine est entièrement formé d'Américains qui réclament à grands cris l'annexion aux États-Unis.

Pourquoi l'auteur n'aurait-il pas pu nous donner, par exemple, les chiffres et les statistiques fort intéressants publiés dans le n° du 1er mars de cette Revue? Une innovation heureuse est d'avoir placé en appendice une liste bibliographique des ouvrages français ou anglais qui ont traité de ces îles. C'est là un exemple que devraient suivre tous les auteurs sérieux.

A.-A. Fauvel.

Le Propriétaire-Gérant, Édouard MARBEAU.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 11836-5-93. — (Encre Lorilleux).

Digitized by Google

Digitized by Google

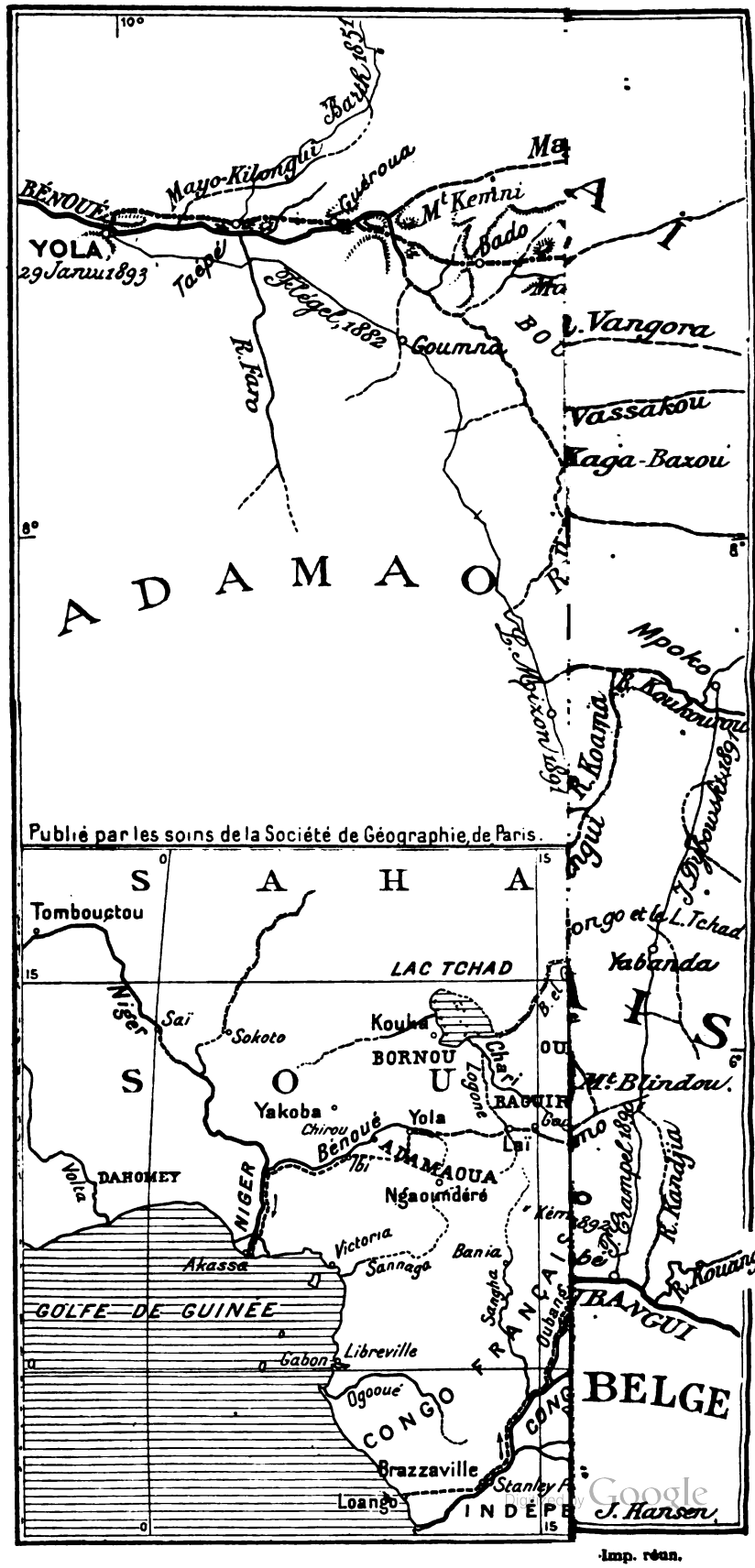

Digitized by Google

Imp. réun.

LA MISSION MAISTRE

RÉCEPTION A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

La Société de Géographie, présidée par M. Daubrée, membre de l'Institut, a fait, le 9 juin, une réception solennelle à la mission Maistre dans le grand amphithéâtre de la vieille Sorbonne, destiné à tomber bientôt sous la pioche des démolisseurs. Nous complétons les renseignements déjà donnés par la *Revue Française* sur cette très importante exploration, par l'extrait des passages les plus saillants de la conférence de M. Casimir Maistre.

A la fin de 1891, en apprenant le massacre de la mission Crampel, le Comité de l'Afrique française décidait l'envoi d'une expédition de secours destinée à renforcer la mission Dybowski déjà sur l'Oubanghi.

Le 10 janvier 1892, M. Maistre accompagné de MM. Clozel, de Béhagle, Bonnel de Mézières, s'embarquait à Bordeaux avec le matériel de la mission : 300 colis de marchandises d'échange, vivres, armes, instruments, etc.

Après avoir engagé à Dakar une quarantaine de laptots, l'expédition débarquait à Loango et recrutait 400 porteurs pour transporter son matériel jusqu'au Congo. Le 1er mars, elle se mettait en route pour atteindre Brazzaville un mois après. Là, elle rencontre, rentrant en France par suite de maladie, M. J. Dybowski, qui avait laissé son personnel au poste de la Kemo.

Le 24 avril, M. Maistre s'embarque sur le vapeur *Djoué* pour remonter le Congo et l'Oubanghi. En route, il rencontre le lieutenant Mizon qui venait de traverser l'Adamaoua. A Liranga, au confluent du Congo et de l'Oubanghi, il rejoint son convoi parti en avant et s'adjoint M. Brunache, le second de M. Dybowski. Le 11 mai, la mission se remet en route et arrive, le 2 juin, à Bangui, où M. Briquez, chef d'escorte de M. Dybowski, a fait préparer des pirogues pour l'expédition qu'il va accompagner. Le 3, le départ s'effectue et quelques jours plus tard on arrive au poste de la Kémo.

Malgré toute la diligence faite et le concours bienveillant rencontré partout, 5 mois se sont écoulés depuis le départ de France et le voyage proprement dit n'est pas encore commencé. Mais la mission

Digitized by Google

est en plein cœur de l'Afrique, à plus de 2.000 kilomètres de Loango. Enfin, le 28 juin 1892, tous les préparatifs sont achevés.

L'expédition se met en route, forte de 6 Européens, 60 laptots d'escorte et une centaine de porteurs. Se dirigeant vers le nord, elle traverse le pays des Ndris qui lui font bon accueil. Après Amazaga, la mission, abandonnée par ses guides, traverse pendant 8 jours une contrée complètement déserte qui se trouve sur la ligne de partage des eaux des bassins du Congo et du Tchad. Enfin, on découvre un village; mais les Mandjias accueillent à coup de flèches et de zagaies l'expédition qui est obligée de faire usage de ses armes. Les Mandjias finissent par prendre la fuite et l'expédition s'installe dans leur village abandonné où elle trouve des vivres en abondance.

La mission continue sa marche, obligée de repousser à plusieurs reprises de nouvelles attaques. Le 31 juillet on réussit à faire un prisonnier que M. Maistre fait relâcher au bout de quelques jours en le comblant de cadeaux, afin d'amener les indigènes à des sentiments plus pacifiques. Après un dernier combat, le 8 août, on parvient à parlementer avec les Mandjias, à faire la paix et même à vivre en amis avec eux, ce qui assure à la mission des vivres en abondance et des guides.

» Les Mandjias, dont nous venions de traverser le pays du sud au nord forment, dit M. Maistre, une tribu très nombreuse, mais divisée en un très grand nombre de fractions indépendantes les unes des autres. Bien qu'habitant dans le bassin du Tchad, c'est-à-dire rattachés géographiquement aux populations du Soudan, les Mandjias appartiennent à la même race que les tribus Togbos et Ndris du bassin de l'Oubanghi, mais se distinguent de ces dernières par un plus fort développement physique et un caractère plus méfiant et plus belliqueux ; les Mandjias comme leurs voisins du sud sont anthropophages et livrés au fétichisme le plus grossier.

» Les habitations sont à peu de choses près les mêmes; ce sont de petites huttes en terre fort bien construites, recouvertes d'un toit conique en chaume, et entourées de greniers sur pilotis, destinés à renfermer les récoltes. Comme mobilier, quelques mauvais escabeaux, une sorte de claie servant de lit, des mortiers à grain, de grandes jarres contenant une boisson fermentée faite avec du miel, des marmites en terre,

Digitized by Google

des nasses de pêche, des armes, enfin, près de l'entrée, une collection de fétiches. En général, les villages sont entourés de grands défrichements et de plantations qui dénotent chez les indigènes une certaine aptitude à l'agriculture et qui prouvent que le sol est loin d'être stérile.

» En sortant du pays des Mandjias nous traversons successivement celui des Ouia-Ouia, puis celui des Aouakas, nous dépassons le grand village de Yagoussou et enfin, aux premiers jours de septembre, nous arrivons dans une immense plaine au milieu de laquelle coule la grande rivière dont on nous parle depuis la Kémo, le Gribingui, c'est-à-dire le cours supérieur du mystérieux Chari ou, tout au moins, la branche principale de ce fleuve. »

Il faut 8 jours pour franchir ce cours d'eau, opération qui n'amène la perte que d'une caisse de cartouches. C'est, du reste, la seule charge perdue dans toute l'expédition.

» A partir de ce moment nous suivons à peu de distance la rive droite du Gribingui, traversant le pays des Akoungas, populations douces, travailleuses et pleines de bonne volonté, qui nous font partout le meilleur accueil. Nos hommes avaient presque tous trouvé là des amis, des *voanjia* comme il les appelaient, qui, pour un salaire insignifiant, souvent pour rien, consentaient à porter leurs charges d'un village à l'autre. Notre monnaie d'échange la plus courante pendant le voyage était les petites perles blanches en verre appelées *bayakas*; tous les jours nos hommes recevaient chacun une cuillerée à café de *bayakas*; avec cela ils devaient acheter leurs vivres et quelques-uns trouvaient encore le moyen de faire des économies ou plutôt de s'offrir certaines douceurs : on peut juger par là de la valeur des objets dans les contrées que nous avons traversées. »

Depuis le passage du Gribingui, la mission traverse une immense plaine couverte de grandes herbes et de brousses s'étendant à perte de vue dans tous les sens. Le sol est imperméable et on rencontre de vastes marais ou de petits étangs; aussi la moitié des étapes s'accomplit-elle dans l'eau et la boue.

» A Mandjatezzé, nous entrons chez les Saras, tribu nombreuse, guerrière et redoutable. Ils s'étendent vers le nord jusqu'au pays des Toummoks, mais sont divisés en un grand nombre de confédérations

Digitized by Google

indépendantes les unes des autres ; tandis que les Saras du nord, ceux de Daï et de Koumra reconnaissent la suzeraineté du sultan du Baguirmi, ceux du sud ont repoussé victorieusement jusqu'ici toutes les attaques des musulmans. Au point de vue physique, les Saras, déjà signalés par Nachtigal, forment une des plus belles races de l'Afrique centrale, — ces hommes ont une taille moyenne de 1m78 environ, et ils sont forts en proportion. — Comme unique vêtement les Saras portent une sorte de petit tablier en cuir qui sert surtout à les protéger de l'humidité quand ils veulent s'asseoir. Ce costume primitif est aussi celui des tribus Toummok, Gaberi et Laka. Quant aux femmes, leur costume est aussi des plus élémentaires : les riches se parent d'une ceinture en cuir à laquelle sont suspendues une demi-douzaine de petites cordelettes ornées de verroteries, les autres sont absolument sans parure.

« Les armes des Saras, comme celles des tribus voisines sont des sagaies à fer étroit et barbelé, de grands couteaux de formes variées qu'ils lancent à distance avec une grande adresse et des poignards, travaillés avec soin, qu'ils portent suspendus au bras gauche au-dessus du coude. Les villages sont importants, mais offrent un aspect tout particulier, car chaque groupe de cases est séparé de ses voisins par un assez grand espace cultivé; les cultures sont d'ailleurs fort belles et variées : sorgho, maïs, mil, arachides, haricots, etc., et s'étendent au loin au delà des villages.

« A partir de Mandjatezzé et pendant les 15 jours qui vont suivre, l'expédition aura à endurer des fatigues, des difficultés et des privations sans nombre; ce sont d'abord nos guides qui nous abandonnent au milieu d'une région déserte; au bout de quelques jours nos hommes n'ont plus de vivres et en sont réduits pour tromper leur faim à manger des racines, des feuilles bouillies et quelques mauvais fruits qu'ils trouvent dans la brousse; ils sont très faibles, beaucoup ont de la peine à se tenir debout, cependant il faut forcer les étapes sous peine de mourir de faim et marcher des heures entières dans des marais boueux où nous enfonçons jusqu'au cou. Beaucoup de porteurs tombent et, épuisés, n'ont pas la force de se relever seuls; quelques-uns restent même volontairement en arrière et se cachent, préférant mourir misérablement que de continuer dans de pareilles conditions. Enfin, après 6 longues journées, nous arrivons à un grand village, celui du chef Kasinda qui nous

Digitized by Google

reçoit avec des témoignages d'amitié et nous fait apporter des vivres de toutes sortes. Nous espérions pouvoir prendre là un peu de repos; malheureusement, plusieurs vols se produisent et, pour comble, un de nos porteurs par trop entreprenant auprès d'une dame Sara, a été la cause d'une rixe ; bien que tout cela soit encore peu de chose, ces indigènes sont si remuants et d'une nature si belliqueuse que nous jugeons prudent de partir le plus tôt possible afin d'éviter un conflit qui pourrait avoir les conséquences les plus graves au moment où nous allons entrer en relation avec les musulmans du Baguirmi. »

La mission reprend alors sa route au milieu de profonds marais, et arrive au bord du Baha-Sara, immense nappe d'eau large de 3 kilomètres qui au moment des pluies va apporter au Chari, dont il est un affluent, un énorme volume d'eau. Après un palabre avec les indigènes ceux-ci acceptent de nous transporter sur l'autre rive en face de Garenki.

« Quelques jours plus tard, le 24 octobre, au village de Gako, nous recevons la visite de plusieurs musulmans du Baguirmi parlant arabe. M. Brunache, qui connaît à fond cette langue, n'a pas de peine à se faire comprendre. Si-Saïd, l'un des musulmans, est une sorte de fonctionnaire ou de résident chargé de représenter le Mbang (sultan de Baguirmi) chez les Saras, de prélever les impôts et de protéger les étrangers; très intelligent, il paraît jouir d'une grande autorité auprès des chefs païens; mais un peu dépaysé au milieu de ces sauvages, avec lesquels il ne peut avoir que des conversations terre à terre, il est tout heureux de se trouver avec des gens civilisés; il devient bientôt notre ami et nous donne des renseignements fort intéressants sur son pays; c'est ainsi que nous apprenons ce qui s'est passé au Baguirmi depuis que Nachtigal avait laissé le pays désolé par la guerre civile.

« Gaouranga, le sultan actuel, successeur d'Abou-Sekkin, est installé à Bougouman, la nouvelle capitale, et grâce à son administration la paix règne au Baguirmi, qui tout en cherchant à rester en bons termes avec les États voisins, Bornou et Ouadaï, s'occupe surtout d'étendre son influence dans les pays païens du sud. La politique suivie est fort habile : des résidents comme Si-Saïd sont placés dans les principaux centres, pendant que les fils des chefs envoyés à la capitale y sont élevés et traités avec honneur, se convertissent, puis au bout d'un

Digitized by Google

certain temps, quand ils ont pu apprécier les bienfaits d'une civilisation supérieure, ils sont renvoyés dans leur pays où ils deviennent chefs à leur tour. C'est ainsi que peu à peu l'influence des Baguirmi s'implante pacifiquement dans ces contrées autrefois dévastées par des luttes continuelles.

» Saïd et ses compagnons insistent vivement pour que nous allions rendre visite au Mbang Gaouranga, en nous donnant l'assurance que nous serons partout bien reçus; mais, malgré notre vif désir de nous avancer plus loin vers le nord, nous nous voyons forcés à notre grand regret de refuser ces propositions : nos marchandises s'épuisent de jour en jour, c'est à peine s'il nous reste maintenant de quoi atteindre Yola par le plus court chemin. Grâce à nos nouveaux amis qui nous accompagnent pendant plusieurs jours, nous trouvons partout le meilleur accueil et nous avançons rapidement à travers un pays très sec, où les villages fort éloignés les uns des autres ne sont approvisionnés d'eau que par des puits profonds creusés dans le sable. Successivement nous passons à Daï, à Koumra, à Palem, à Moghéna, visitant ainsi les Saras du nord et les Toummoks qui dépendent du sultan du Baguirmi; nos rapports avec les musulmans, fonctionnaires ou commerçants établis dans le pays, sont partout excellents.

» A Palem près de Goundi, nous rejoignons l'itinéraire du voyageur allemand Nachtigal qui, parti de Tripoli en 1872, s'était avancé jusque-là, dans le sud du Baguirmi : la réunion du Congo aux régions septentrionales de l'Afrique était, géographiquement du moins, un fait accompli.

» Nous dirigeant ensuite vers l'ouest à travers une région sablonneuse et boisée nous arrivons dans la matinée du 21 novembre aux premières plantations de Laï, grande ville de 10.000 habitants, et située sur la rive droite du Logone ou Babaï, fleuve immense, que l'on considérait à tort jusqu'à présent comme un bras dérivé du Chari alors qu'il n'en est qu'un affluent. Des indigènes, placés en sentinelle sur le sommet d'énormes termitières ou sur de grands arbres, nous regardent avancer avec une certaine défiance, tandis que de temps en temps de petits groupes de cavaliers partent au galop, se dirigeant vers Laï dont les palmiers et les groupes d'arbres se distinguent au loin, formant une longue ligne de verdure barrant l'horizon du côté de l'ouest; peu à peu, à mesure que nous avançons, les constructions se

Digitized by Google

détachent du milieu des arbres, formant un groupement très pittoresque de huttes aux toits coniques et de greniers en forme de tourelles. La ville est précédée d'une grande plaine cultivée avec, de distance en distance, de beaux arbres touffus sous lesquels se tiennent des groupes nombreux de guerriers, cavaliers et fantassins tous en armes et en tenue de combat.

» Pendant que nous installons notre campement, de nouveaux indigènes arrivent de tous les côtés, des troupes de cavaliers viennent même des villages voisins et nous avons bientôt autour de nous 3 ou 4.000 individus qui ont l'air de se demander s'ils vont nous traiter en amis ou nous faire la guerre; ils se comptent et ils nous comptent, nos marchandises les tentent, car les Gaberis forment une tribu de pillards; mais nos fusils ne leur disent rien de bon, et puis, à côté de tous leurs cris, de leurs démonstrations bruyantes, le calme de nos hommes formés en carré autour des bagages leur fait peur. Bientôt cependant, ils prennent un parti; c'est la paix que nous allons avoir, ils se rapprochent peu à peu, les femmes et les enfants viennent se mêler aux guerriers pour former autour de nous un immense cercle de curieux au milieu duquel, fort à l'étroit et privés d'air, nous nous trouvons un peu dans la même situation que les hôtes du Jardin d'acclimatation, Dahoméens ou autres.

» Les Gaberis sont grands et forts et portent le même costume que les Saras, c'est-à-dire le tablier de cuir dont j'ai déjà parlé; mais avec leurs figures couvertes de peinture rouge et blanche, leurs panaches de plumes d'autruche, quand ils sont montés sur leurs petits chevaux qu'ils dirigent avec une habileté surprenante, ils rappellent plutôt les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord que les nègres africains. Les femmes, la plupart très bien faites, sont fort gracieuses dans leur costume composé de perles blanches se détachant sur le beau noir de leur peau et coquettement arrangées de façon à dessiner leurs formes. Le 22 novembre, je passe un traité avec Mbang Ndallen, chef de Laï et sultan des Gaberis qui place ses États sous le protectorat de la France. »

La mission continue sa route; au lieu des grandes plaines, ce sont maintenant de larges plateaux boisés et peu habités formant la ligne de partage entre les eaux du bassin du Tchad et celles de la Benoué.

Digitized by Google

Rejointe par une caravane de marchands du Bornou et de l'Adamaoua qui rentrent à Yola et sont heureux de se joindre à une troupe aussi nombreuse que la mission en lui servant de guides, celle-ci traverse rapidement et sans trop de difficultés les pays de Palla, de Erdé et enfin de Lamé, avant d'arriver dans l'Adamaoua où le récent passage de Mizon a laissé un excellent souvenir. A Yola, la mission, sans ressources aucunes, s'adresse à la Compagnie royale du Niger qui lui fournit ce qui est nécessaire pour atteindre Ibi, où un bateau lui permettra d'arriver à la côte.

» Près de Bakoundi, nous avons le plaisir de serrer la main à MM. Nebout et Chabredier, que M. Mizon avait envoyé à notre rencontre et qui nous donnèrent quelques renseignements sur la mission momentanément arrêtée à Chirou dans la Benoué par suite de la baisse des eaux. La descente de la Benoué et du Niger s'effectue très rapidement et sans trop de difficultés, sauf quelques échouages sur des bancs de sable; le 23 mars, j'arrive à Akassa, à l'embouchure du Niger, ayant le bonheur de ramener mes 5 compagnons européens et 132 hommes. Nos épreuves étaient finies. Quatorze mois s'étaient écoulés depuis notre débarquement à Loango; pendant ce temps nous avions parcouru plus de 5.000 kilomètres dont 1.500 environ à pied et en pays inexploré. »

Le 30 mars la mission s'embarquait pour l'Europe. Après avoir déposé à Dakar les laptots sénégalais qui lui avaient servi d'escorte, M. Maistre arrivait à Bordeaux le 12 mai 1893 à bord de la *Ville de Pernambuco*.

» Voici maintenant en quelques mots les résultats de la mission. Notre itinéraire, que j'ai relevé à la boussole avec le plus grand soin et qui est appuyé sur des observations astronomiques de M. de Béhagle, coupe en deux le grand blanc qui existait encore sur la carte d'Afrique entre l'Oubanghi, le Baguirmi et l'Adamaoua. La ligne de partage des eaux entre le Congo et le Tchad, déjà franchie par M. Dybowski lors de son expédition vers El Kouti, a été coupée en un nouveau point et déterminée.

» Une grande rivière, dont le nom même était inconnu, le Gribingui, a été suivie pendant plus de 100 kilomètres et j'ai déjà dit

Digitized by Google

que cette rivière, une fois grossie du Ba Mengui, n'est autre chose que le fameux Chari. Jusqu'ici toutes les cartes indiquaient pour le Chari et le Logone une source commune; nous pouvons dire aujourd'hui que ce phénomène hydrographique dont Barth et Nachtigal ne parlaient qu'en faisant de grandes réserves, n'existe pas; si à certaines époques de l'année, des marais, plus ou moins continus peuvent s'étendre d'une rivière à l'autre, nous pouvons du moins affirmer qu'il n'y a pas de communication fluviale. Enfin le Logone et un de ses affluents encore inconnus, le Ba Tenna ont été traversés, à 100 kilomètres plus au sud du point où Barth s'était arrêté dans son voyage au Toubouri. »

Au point de vue politique, des traités ont été signés avec les principaux chefs, les Ndris, les Mandjias, les Aoukas, les Akoungas, les Aretous, les Saras, les Gaberis et les Lakas, étendant ainsi jusqu'au Baghirmi au nord et l'Adamoua vers l'ouest les possessions du Congo français.

En raison des importants résultats de sa mission, et de celle où, à Madagascar, il avait servi de second au Dr Catat, M. Casimir Maistre, qui tout jeune encore, a montré les plus réelles qualités d'explorateur, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. D'autres distinctions honorifiques seront sans doute accordées aux collaborateurs qui l'ont si vaillamment secondé. Deux d'entre eux, il n'est pas mauvais de le rappeler, avaient déjà fait partie de la mission Dybowski.

Digitized by Google

LA FRANCE ET LE SIAM AU LAOS

Les incidents qui viennent de se dérouler sur le Mékong ont produit une certaine sensation en France et ont presque été considérés comme une révélation de la situation qui nous était faite au Laos. Ce n'est cependant pas d'aujourd'hui que date la posture gênée, parfois même humiliante, que nous avions vis-à-vis du royaume de Siam. Pour en connaître l'origine il faut remonter aux événements contemporains de l'établissement de notre protectorat au Tonkin, aux troubles profonds qui agitèrent le Cambodge, l'Annam, et qui n'ont pas encore cessé au Tonkin. Occupés à rétablir la tranquilité dans les provinces qui touchent au littoral, nous ne pouvions porter notre attention sur ce qui se passait au Laos, dans cette immense région qu'arrose le Mékong depuis le Yunnan jusqu'à la Cochinchine.

La règle de conduite à suivre tout d'abord était de reconnaître le pays, de chercher ses principales voies d'accès, afin d'entrer plus directement en rapport avec des populations que la cour de Hué avait toujours considérées comme des vassales de l'Annam. Ce fut l'œuvre de nos explorateurs et principalement des membres de la mission Pavie qui, pendant plusieurs années, parcoururent en tous sens la région comprise entre le Mékong et le littoral annamite. Mais grande fut la surprise des membres de cette mission en constatant que les Siamois, secrètement poussés par les Anglais, s'étaient depuis peu installés non seulement sur les deux rives du Mékong, mais au cœur même de l'Annam, qu'ils y parlaient et agissaient en maîtres et que tout Français éprouvait les plus vives difficultés, non seulement pour séjourner dans le pays, mais même pour le traverser.

D'où provenait donc cette invasion, ou plutôt cette infiltration siamoise, car l'envahissement de la rive gauche du Mékong s'était produit avec une prudence et une lenteur calculées, en évitant soigneusement tout conflit afin de ne pas éveiller nos soupçons, et de nous placer, le jour où nous ferions entendre nos revendications, en présence du fait accompli. Cette politique était habile, mais son excès même d'habileté vient enfin d'amener une brusque et violente réaction.

Lorsque les bandes sauvages des Hôs descendirent des hautes régions du Mékong et du fleuve Rouge, elles envahirent Luang-Prabang et

Digitized by Google

dévastèrent toute la région environnante (1). Nous n'avions pas encore pénétré à cette époque dans le haut Tonkin. Les indigènes appelèrent alors à leur secours les Siamois, mais ceux-ci ne firent rien pour les défendre. S'ils protégèrent fort peu les habitants ils trouvèrent cependant moyen de se substituer aux Hôs, après la retraite de ceux-ci, ainsi qu'aux légitimes suzerains du pays. Ils s'installèrent en maîtres dans le Tran Ninh et poussèrent leurs reconnaissances jusqu'à la rivière Noire, au Tonkin, et jusque dans la région du Nghé-An et du Than-Hoa. Aux reconnaissances soit disant topographiques succédèrent des postes permanents et tout le pays parcouru et, pour ainsi dire, escamoté par les Siamois fut occupé par leurs petits détachements. Cet envahissement fut d'autant plus facile que l'Annam n'entretenait aucune troupe dans le pays et que nous n'y avions pas encore pénétré (2). Aussi la cour de Hué, d'ailleurs fort occupée d'autre part, dut-elle se borner à protester à plusieurs reprises, mais ce fut en vain.

Le gouvernement général d'Indo-Chine semblait alors ignorer, officiellement du moins, la présence des Siamois sur la rive gauche du Mékong et leur infiltration progressive en Annam et au Tonkin. Le fait n'était cependant pas niable. Après la retraite des Hôs, les Siamois avaient poussé jusqu'à Dien Bien Phu et y avaient installé un poste (1888). M. Pavie sut le leur faire évacuer. Mais il n'en était pas de même ailleurs, et, encouragés par l'impunité dont ils jouissaient, les Siamois, pénétrant en plein pays cambodgien, avaient sournoisement établi un poste à Stung-Streng, sur la rive gauche du Mékong, dans un local que nous avions construit, puis, plus avant encore au Cambodge, à Bungla (3), à Siemboc, où, pendant la dernière insurrection cambodgienne se trouvait un poste français. Notre résident supérieur au Cambodge, M. de Verneville, lors du voyage qu'il fit en 1889, aux cataractes de Khône, fut à même de constater la matérialité du fait, et le lieutenant de vaisseau Heurtel, commandant l'*Alouette*, n'a pas manqué de le relever dans son rapport (4). Malgré

(1) C'est en juin 1887 que Luang-Prabang fut pillé par les Hôs.

(2) L'empereur d'Annam Tu-Duc avait envoyé à diverses reprises des mandarins qui résidaient à Dien Bien Phu et dans le Tran Ninh, dont les populations muongs se reconnaissaient vassales de l'Annam et lui payaient tribut. (Voir à ce sujet l'article : *Le Nord de l'Annam et le Laos*, *Rev. Fr.*, 15 sept. 91, t. XIV, p. 294.)

(3) Tbong Kla, d'après la grande carte de la mission Pavie (1893).

(4) Voir *Revue Française*, 1er nov. 1890, t. XII, p. 562.

Digitized by Google

cela, rien ne fut tenté pour faire respecter nos droits, et les Siamois, pour lesquels on était plein de déférence, ne furent même pas invités à déguerpir.

Si, dans le haut et le bas Mékong, les Siamois se gênaient fort peu dans leurs empiètements, ce n'était rien à côté de ce qui se passait en Annam. Remontant peu à peu toutes les vallées conduisant à la chaîne de montagnes qui longe le littoral de l'Annam, les Siamois occupaient successivement tous les points stratégiques et les défilés qui menaient à la côte, détournant tout le commerce sur Bangkok, ou faisant le vide dans le pays en déportant sur la rive droite du Mékong des tribus entières, suspectes de manquer de sympathie à leur égard (1). De Bassac et de Stung-Streng ils allaient s'installer à Attopeu et poussaient dans le Quang-Nam jusqu'aux territoires qui produisent la cannelle, un des principaux éléments de trafic du port de Faïfoo, près de Tourane. En même temps, une autre de leurs missions partant d'Attopeu descendait, au commencement de 1892, vers le sud-est, le long du territoire des Sedangs, de façon à se frayer une voie vers le port de Quinhone.

Mais c'est vers la capitale de l'Annam que l'audace des Siamois ne connaissait point de bornes. Partis de Kemmarat, sur le Mékong, les commissaires royaux envoyés par la cour de Bangkok remontaient le Sé-Bang-Hien jusqu'à Tchépon, point stratégique important, puis se dirigeant vers Aï-Lao, dépassaient cette position qui est sur la ligne de partage des bassins du Mékong et du golfe du Tonkin, venaient s'installer près de Cam-Lo, presque sur le littoral, et poussaient leurs reconnaissances jusqu'à 40 kilomètres de Hué. On comprendra d'autant moins notre inqualifiable insouciance en présence de cette invasion armée en pleine paix, quand on saura que le Sé-Bang-Hien et son affluent le Sé Tchépon sont navigables jusqu'aux environs d'Aï-Lao, et qu'il ne faut

(1) Le syndicat français du haut Laos ayant fondé quelques comptoirs sur le Mékong, à la suite de la mission Pavie, envoya, au printemps de 1892, un de ses agents, M. Champenois, pour étendre son rayon d'action. Parti de Vinh M. Champenois rencontra bientôt les postes siamois et ne put, qu'après mille difficultés, gagner Houten, près de Lakhôn, sur le Mékong, où il se proposait de fonder un établissement. Mais en butte au mauvais vouloir d'un commissaire siamois qui était arrivé tout exprès de Nong-Kaï, mis à l'index, sur les instigations de ce dernier, par les habitants qui l'avaient d'abord favorablement accueilli, privé même de vivres, il fut obligé d'abandonner ses marchandises et de se retirer en Annam. La même hostilité sourde était pratiquée contre tout Français se rendant au Laos.

Digitized by Google

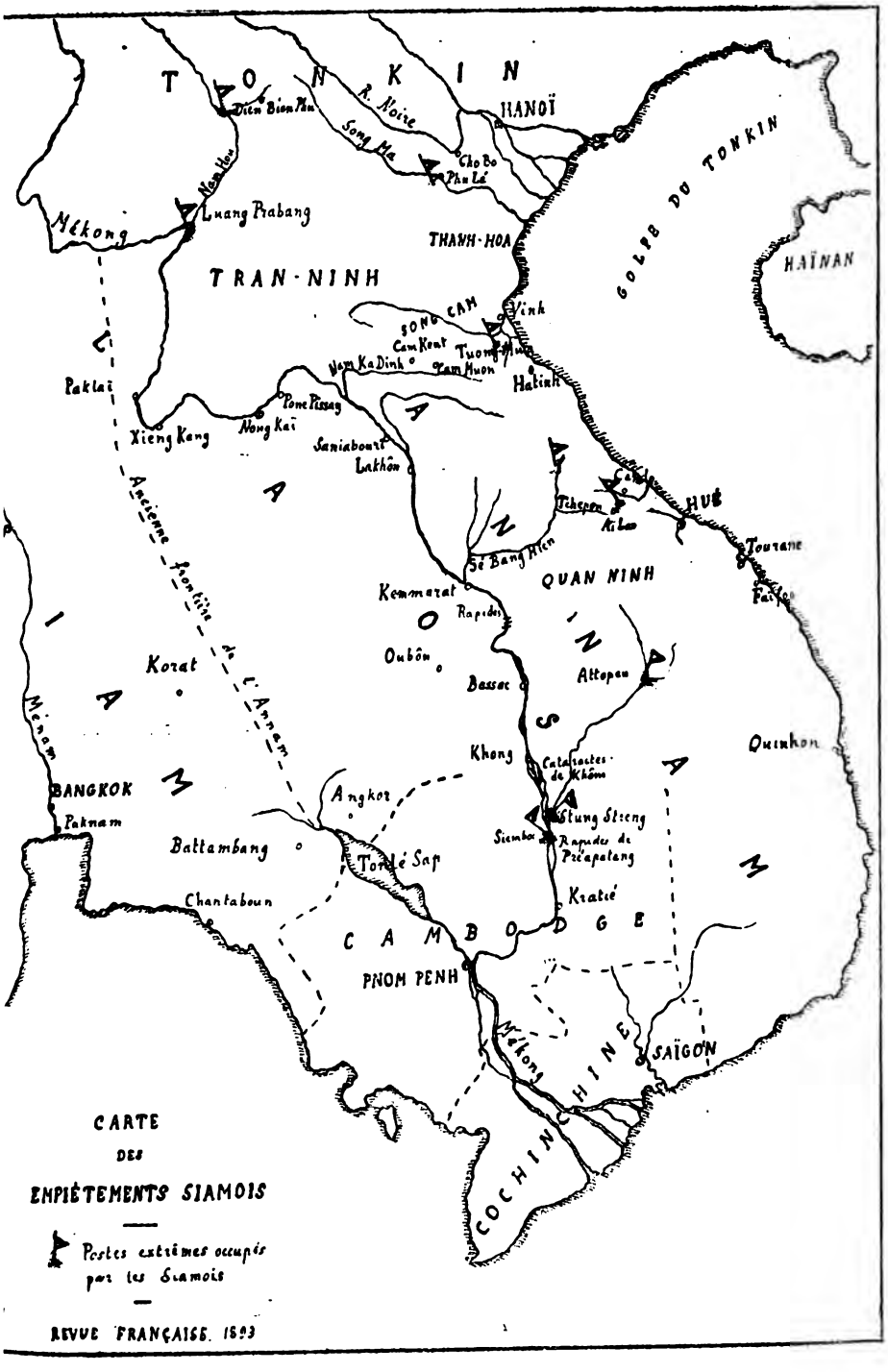

CARTE
DES
EMPIÈTEMENTS SIAMOIS

Postes extrêmes occupés par les Siamois

REVUE FRANÇAISE. 1893

Digitized by Google

effectuer qu'un faible parcours terrestre par le défilé d'Aï-Lao, le plus accessible de la chaîne de l'Annam, pour trouver une autre rivière navigable jusqu'à la mer. Laisser aux mains du Siam une région de cette importance, c'était se fermer bénévolement la meilleure et la plus directe des voies de pénétration au Laos.

Enfin, pour compléter leur ligne d'investissement, les Siamois employaient, dans le sud du Tonkin, les mêmes procédés qu'en Annam. Sur le Song-Ma ils venaient s'installer jusqu'en face du poste français de Phu-Lé, au sud de Cho Bo (rivière Noire). Non contents d'avoir absorbé le Tran-Ninh et le Song-Cam, ils partaient de Cam-Mon pour envahir le Ha-Tinh, mais se heurtaient (avril 1889) au poste français de Na-Pé. L'attitude énergique d'un garde principal les obligeait à rebrousser chemin ; mais, ne pouvant supprimer l'obstacle, ils le tournaient et venaient établir un poste à Tuong-Mua, á proximité de Vinh et de Ha-Tinh, c'est-à-dire à quelques lieues de la mer. Encore un pas de plus et, là comme à Cam-Lo, les communications par voie de terre de l'Annam avec le reste de l'Indo-Chine étaient complètement coupées et l'unité de l'Indo-Chine française brisée.

Telle était la situation qui n'avait eu le don d'émouvoir ni le gouverneur général de l'Indo-Chine, trop occupé à faire sa cour aux mandarins annamites, ni le gouvernement central à Paris, trop indifférent par principe à ce qui se passe au loin et désireux par-dessus tout de ne pas se *créer d'affaires*. Ce que n'avaient pu faire ni les revendications de la cour de Hué, ni la presse française de l'Indo-Chine et de la métropole, ni les réclamations de nos négociants, ni les cris d'alarme poussés par nos explorateurs et nos officiers, un homme le fit par sa mort. Notre résident à Luang-Prabang, M. Massie, se voyant rebuté dans toutes ses réclamations, abandonné à lui-même, réduit à une impuissance absolue, et ne trouvant même pas à Hanoï cet appui moral qu'un gouvernement ne refuse jamais à ses représentants, M. Massie se donna la mort, en désespoir de ne pouvoir faire respecter le nom et le pavillon de la France bafoués par les Siamois.

Cet avertissement sanglant, faisant tomber les voiles qui masquaient notre pitoyable attitude envers la cour de Siam eut un retentissement considérable. Le gouvernement français finit enfin par comprendre qu'une pareille situation est intolérable et des ordres sont donnés à M. de Lanessan pour nettoyer les bords du Mékong des flibustiers qui

Digitized by Google

y sont installés. Une colonne partie de Hué débarrasse la région de Cam-Lo et d'Aï-Lao des postes des Siamois et refoule ceux-ci sur le Mékong. Une opération de même nature se poursuit de Vinh sur Cam-Mon. D'un autre côté, un détachement parti de Pnom-Penh remonte le Mékong jusqu'à Stung-Streng et oblige le commissaire siamois à se retirer sans coup férir (1er avril 1893) ; puis, poursuivant sa marche jusqu'aux rapides de Khône occupe l'île de ce nom (4 avril).

Jusque-là, cette opération de gendarmerie s'est passée pacifiquement, les Siamois, pris à l'improviste, n'ayant opposé aucune résistance. Mais, revenus de leur surprise, ils excitent et arment les Laotiens contre nous et les conduisent à l'attaque de nos soldats laissés à Khône. Trop faibles pour résister en rase campagne, les tirailleurs annamites se renferment dans le poste et se tiennent sur la défensive jusqu'au moment où une colonne de secours débloque, après un nouvel engagement, notre détachement lancé en avant un peu trop à la légère.

A qui remonte la responsabilité de cet incident ?

A la première nouvelle du conflit et sans attendre une demande d'explications, la cour de Bangkok présente ses excuses, puis, changeant de système, se déclare complètement étrangère aux événements de Khône dont elle rejette la responsabilité sur les tribus barbares du Laos. Or, il est reconnu par nos explorateurs que les Laotiens sont généralement de mœurs pacifiques, et, si une agression s'est produite, il est maintenant certain que les mandarins siamois en sont les instigateurs. En ce cas, une réparation s'impose. Nous ne devons, du reste, accorder aucune créance aux explications du Siam dont la diplomatie sait admirablement mettre en pratique les procédés cauteleux, pleins de duplicité et de fourberie qui sont particulièrement en honneur en Extrême-Orient.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons reculer, et l'évacuation de la rive gauche du Mékong par les Siamois s'impose immédiatement et sans aucune tergiversation, du Cambodge à la frontière de Chine. Encore est-ce là le minimum de nos revendications. Nous ne pouvons oublier, en effet, que l'empire d'Annam a étendu sa domination sur les peuplades laotiennes de la rive droite du Mékong central, peuplades qui, si elles avaient leur autonomie administrative, se reconnaissaient vassales de la cour de Hué et lui payaient tribut. Les archives anna-

Digitized by Google

mites, les relations des missionnaires et même les cartes géographiques publiées il y a 50 ans, alors que nous étions bien désintéressés dans la question, établissent que la frontière de l'empire d'Annam, partant du Cambodge à la longitude du Tonlé Sap (Grand Lac), s'élevait vers le nord en suivant presque la ligne de partage des eaux du Mékong et du Ménam, jusqu'à hauteur de Luang Prabang inclusivement. Or, les traditions et les coutumes jouent en Extrême-Orient un rôle considérable et ont une valeur que nous avons suffisamment appris à connaître dans nos rapports et nos conflits avec les peuples de race jaune. Et s'il a pu arriver que l'Annam ait laissé s'affaiblir certains de ses droits, il n'en a nullement fait la renonciation et encore moins la cession vis-à-vis du Siam. Héritière et protectrice de l'Annam, la France ne peut donc pas laisser annihiler les droits et péricliter les intérêts de son protégé.

Revendiquer seulement la rive gauche du Mékong serait aussi, au point de vue géographique et stratégique, revendiquer une mauvaise frontière. En effet, n'étant pas maîtres de la navigation du Mékong, nous serions en conflit permanent avec les Siamois de la rive droite qui ne manqueraient pas de nous susciter toutes sortes de difficultés. En outre, il suffit de regarder une carte pour constater que, en partageant les rives du Mékong, nous ferions un marché de dupes. En effet, entre Stung-Streng et Luang-Prabang, c'est-à-dire sur tout le cours du Mékong central, aucun centre de population ne se trouve placé sur la rive gauche, tandis que 8 ou 9 villes importantes, qui toutes deviendraient siamoises, se trouvent situées sur la rive droite. Ce serait un pendant de l'accord franco-anglais de 1890 qui nous concéda le désert du Sahara et reconnut à nos rivaux les riches territoires qui sont au sud. Au point de vue géographique, comme au point de vue traditionnel, nous devons donc réclamer pour l'Annam le rétablissement de sa suzeraineté sur tous les territoires indûment occupés par le Siam.

Si un langage ferme n'est pas suffisant pour obtenir satisfaction, il faudra alors recourir à un procédé plus expéditif et plus convaincant : l'envoi à Bangkok d'un ultimatum appuyé au besoin par la présence de la division navale des mers de Chine. Il est probable que cet acte de vigueur ne serait pas sans produire son effet. Dans le cas contraire, si le Siam tient à courir les risques d'une lutte armée, qu'il prenne garde d'avoir à en payer tous les frais.

Digitized by Google

Que la presse anglaise n'en vienne pas à conclure, comme l'ont fait certains organes torys, qui dans ces derniers temps ont été repris de leurs accès intermittents de francophobie, que la France veuille faire la conquête et l'annexion du Siam. Nous n'éprouvons nul besoin de supprimer l'État tampon qui nous sépare fort heureusement des possessions anglaises. Mais, si nous ne voulons pas conquérir le Siam, nous entendons aussi que le Siam n'appartienne pas à une autre puissance. Or, il faut reconnaître que depuis quelques années les tendances du gouvernement siamois sont entièrement anglaises, et que les influences britanniques sont tout à fait prépondérantes à Bangkok. Les sentiments du roi de Siam sont connus sous ce rapport. Son fils, le prince héritier, a fait son éducation en Angleterre et est encore plus anglophile que son père. Le ministre des affaires étrangères, M. Rolin Jacquemyns, est un Belge qui ne dissimule pas son antipathie à notre égard. A la légation siamoise, à Paris, le seul membre qui sache le français et par suite serve d'interprète, M. W. Wyke, est un Anglais.

Le cabinet de Londres, il est vrai, se défend de peser en quoi que ce soit sur les décisions de la cour de Bangkok. La France n'a point entravé son action en Birmanie et c'est bien le moins que, par réciprocité, il nous laisse régler avec le Siam une question de frontières. Mais les sujets britanniques qui, au Siam, se trouvent autrement libres que leur gouvernement, sont loin d'agir de même, et, carrément hostiles à notre politique, cherchent à attiser le feu. Ce sont eux qui porteront la responsabilité des événements qui se préparent, et auront voulu que la France aille régler à Bangkok même les comptes qu'elle a le droit et le devoir de demander au Siam.

Georges Demanche.

Digitized by Google

LE COMMERCE DU JAPON

AVEC LES PAYS ÉTRANGERS

Le rapport annuel rédigé par le département des Douanes du Japon indique l'importance du commerce extérieur du Japon pendant l'année 1892 :

1892	Yen (1)		Francs
Exportations	91.102.753	=	364.411.012
Importations	71.326.079	=	285.304.316
TOTAL	162.428.832	=	649.715.328

Les chiffres correspondants pour 1891 étaient :

1891	Yen		Francs
Exportations	79.527.272	=	318.109.080
Importations	62.927.268	=	251.709.072
TOTAL	142.454.540	=	569.818.160

L'augmentation du trafic pour 1892, comparée à 1891, a été de 14 0/0; les exportations sont représentées par une augmentation approximative de 14 3/4 0/0 et les importations par une augmentation de 13 1/3 0/0. Pendant la période décennale 1883-92, le commerce a subi les fluctuations suivantes :

	Exportations	Importations	Totaux
1883 . . . . . Fr.	145.072.076	113.779.364	258.851.444
1884	155.485.860	118.690.588	254.176.448
1885	148.586.764	117.427.868	266.014.636
1886	195.505.248	128.673.728	324.178.980
1887	209.630.724	177.217.004	386.847.728
1888	262.822.040	261.820.936	524.242.976
1889	280.242.820	264.415.064	544.657.888
1890	226.414.024	326.914.320	553.328.344
1891	318.109.088	251.709.072	569.818.160
1892	364.410.912	285.304.316	649.715.328

Dans la décade en question, le commerce du Japon a subi un accroissement de plus de 150 0/0. La valeur des exportations pendant cette

(1) Le *Yen* est le dollar d'argent japonais; sa valeur varie suivant les cours; elle était de 3 fr. 93 à 4 fr. 01 en 1892, soit en moyenne 4 francs.

Digitized by Google

décade a été de 2.286.279.672 francs et la valeur des importations de 2.044.192.324 francs. Il est nécessaire d'appliquer aux importations la correction consistant à en convertir la valeur d'après les prix payés au Japon pour les diverses marchandises qu'elles représentent, car les chiffres indiqués dans le tableau précité sont ceux représentant le prix des marchandises d'importation payé aux ports d'embarquement. En admettant que le fret, l'assurance et les autres frais atteignent le chiffre de 15 0/0 du prix d'origine, nous voyons que les importations pour cette décade atteignent le chiffre de 2.350.821.172 francs, soit, en faveur des importations, 64.541.500 francs. Parmi les objets exportés en 1892, la *soie brute* et les *tissus fabriqués* tiennent la première place. L'exportation de la soie a atteint 159.659.832 francs, contre 128 millions de francs en 1891. Le *thé* (1), article qui vient immédiatement après la soie comme importance, est resté stationnaire; l'exportation en a atteint en 1892 le chiffre de 30 millions de francs contre 28 millions de francs en 1891.

Dans le chapitre des « *tissus fabriqués*, des vêtements et des matières premières pour ces derniers » nous trouvons 37.333.892 francs contre 21.489.648 francs pour 1891. Les *fils de coton* figurent pour la première fois en 1892. La quantité exportée en est minime, mais le fait d'avoir envoyé à l'étranger des articles de ce genre est significatif. Les *tapis en coton* commencent aussi à occuper une place importante dans les exportations japonaises. Il en a été exporté en

	1889	1890	1891	1892
Francs.	216.856	204.192	378.924	709.770

Cette question de la fabrication indigène des filés de coton est tellement importante pour le Japon et l'étranger, surtout pour l'Angleterre, que nous croyons devoir citer ici les appréciations du rapport du vice-consul de France à Kobé à ce sujet en 1891. Le Japon qui demandait jusqu'ici à l'industrie de la Grande-Bretagne les 3/4 des cotons filés, fait de grands efforts pour se passer de cette tutelle qui lui enlève chaque année une somme de 32 millions de francs en moyenne. On a donc fondé de nombreuses filatures (37 en 1891, ayant 382.976

(1) Les seuls clients sont les États-Unis et le Canada. Les producteurs s'efforcent actuellement de trouver un nouveau débouché en Russie.

Digitized by Google

broches et 35.000 métiers représentant un capital de près de 400 millions de francs) et la lutte s'est engagée avec Manchester et Bombay. On a même, en 1889, envoyé en Angleterre une commission chargée d'étudier les perfectionnements qu'il y aurait lieu d'apporter à cette industrie. Il est probable qu'avant peu le Japon ne se suffira pas seulement, mais exportera en Chine et en Corée, où il fera une concurrence redoutable à l'Angleterre et à l'Amérique. Les importations de coton filé baissent graduellement, ainsi que le montre le tableau suivant :

Années	Quantité en piculs (1)		Kilogrammes	Valeur en francs
1888	474.396	=	28.463.760	54.447.592
1889	428.109	=	25.686.540	50.088.156
1890	319.084	=	19.144.980	39.712.248
1891	144.480	=	8.668.800	22.357.156

Le coton japonais étant à soie courte et rêche, c'est-à-dire de qualité inférieure, les filateurs importent 75 0/0 de coton étranger pour l'y mélanger. En 1891, on a mis en œuvre :

Coton indigène.	25 0/0
— de Shanghaï et Saïgon	35 0/0
— de Bombay	30 0/0
— américain	5 0/0
— coréen	5 0/0
TOTAL	100 »

Le Cambodge commence à envoyer aussi du coton sur le marché japonais (2).

Un nouvel article d'exportation vient de faire son apparition sur le marché. C'est l'*habutae*, tissu mi-soie, mi-coton. L'exportation en a atteint en 1892, 16.121.904 francs. Les articles de soierie ou articles mélangés de soie et de coton, y compris l'habutae, ont atteint en

	1889	1890	1891	1892
Francs	2.493.824	4.671.272	7.054.860	17.736.704

Le commerce d'exportation des produits maritimes n'a pas montré grande vitalité en 1892. Seule l'exportation des algues marines (*La-*

(1) Le picul est de 60 kilogr.

(2) *Rapports commerciaux des agents diplomatiques et consulaires de France, année 1892*, n° 55, *Japon*. Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Digitized by Google

minaria saccharina et autres espèces) indique une légère augmentation. Nous avons dans ce paragraphe les chiffres suivants :

	1889	1890	1891	1892
Francs	2.292.824	2.708.440	3.069.664	3.978.500

La « kanten » (colle végétale) (1) a indiqué aussi une marche toujours ascendante.

	1889	1890	1891	1892
Francs	1.082.044	1.293.776	1.812.492	2.324.844

Les crustacés et les sèches montrent un chiffre inférieur aux années précédentes. Dans le paragraphe des grains, le *riz* seul a conservé son ancienne importance. Les chiffres relatifs à l'exportation de cette denrée ont été :

	1889	1890	1891	1892
Francs	29.738.612	5.286.540	24.853.324	16.649.804

Considérant que la récolte du riz au Japon atteint annuellement une valeur de près de 200 millions, le peu d'importance des chiffres précités est digne de remarque (2). L'exportation des métaux a indiqué une décroissance due surtout au défaut de transactions pour l'antimoine, le bronze et le cuivre en lingots. L'exportation des différents métaux a atteint :

1889 . . . . Fr.	13.613.824	1891 . . . . Fr.	21.639.088
1890	23.918.472	1892	20.946.672

Les *allumettes* sont un excellent article d'exportation; l'exportation en a presque doublé depuis 4 ans; elle a atteint, en 1892, 8.818.164 fr. contre 1.699.158 francs en 1891, et 5.594.400 en 1890. Kobé est le grand centre manufacturier pour cet article qui va, dit-on, jusqu'en Angleterre, mais surtout en Chine et Malaisie. Les Japonais copient les marques allemandes et anglaises.

Aucune augmentation n'est signalée dans le chapitre des produits artistiques. Dans cette catégorie rentrent les objets en laque. Ces pro-

(1) Sorte de gélatine extraite d'un fucus, très employée en Europe pour l'apprêt des étoffes et même dans la fabrique des confitures.

(2) Les prix baissent d'année en année, grâce sans doute à la concurrence des riz étrangers venant de Saïgon, Rangoon et de Corée et à la progression croissante des récoltes du Japon.

Digitized by Google

duits se chiffraient en 1889 par 2.513.864 francs contre 2.114.700 fr. en 1892. La *porcelaine* et la *poterie* ont trouvé un écoulement plus grand. Il y a augmentation en 1892 sur 1891 : soit 5.921.644 francs pour 1892, et 5.148.104 francs pour 1891. Par suite des tremblements de terre qu'a éprouvés le Japon en 1890, qui ont fortement endommagé les usines d'Owari et de Mino, l'industrie céramique a été arrêtée dans son essor. Les *ivoires sculptés* et gravés n'ont donné que 233.652 francs en 1892, les *émaux cloisonnés*, 236.900 francs, les *écailles de tortue* 33.960 francs. Les *articles en bois* ont rapporté beaucoup plus au Trésor japonais, car la taxe prélevée a tablé sur 230.824 yen en 1892 contre 142.396 yen (569.484 francs) en 1891. L'industrie du *papier* a livré à l'exportation des marchandises pour une valeur de 774.984 francs contre 379.972 francs en 1889.

Charbons. — La production du charbon augmente régulièrement, ainsi qu'il résulte des chiffres suivants donnés le 20 mai 1893 *(The London and China Telegraph)* :

	Tonnes		Tonnes
1886.	310.000	1890.	780.000
1887.	410.000	1891.	929.000
1888.	551.600	1892.	1.040.000
1889.	670.000		

Une compagnie des États-Unis d'Amérique a signé un contrat avec les mines de Hokaïdo, pour une quantité de 2.500.000 tonnes à fournir à San-Francisco en dix années à savoir 100.000 tonnes la première année et en augmentant jusqu'à 300.000 tonnes pendant les six dernières années du contrat. Ceci pour remplacer le charbon que cette maison tirait d'Australie et qui se vend 9 dollars la tonne à San-Francisco, tandis que le charbon japonais revient à un prix bien inférieur.

L'exportation des charbons japonais augmente graduellement, ainsi qu'en témoignent les chiffres suivants :

1888.	Fr.	4.267.360
1889.		9.357.436
1890.		10.263.052
1891.		10.377.144

Ce charbon va principalement en Chine, y compris Hong-Kong (1.925.986 yen = 7.703.624 francs); aux Indes orientales (81.000 yen

Digitized by Google

= 324.000 francs); aux Philippines (173.549 yen = 694.196 francs); aux États-Unis (74.984 yen = 299.936 francs). Il y a tout lieu de croire que les charbons du Tonkin créeront à ceux du Japon une sérieuse concurrence. *(Rapports commerciaux, etc., loc. cit., 1892.)*

— Abordant les importations, nous voyons que sur l'augmentation de 33.595.244 francs réalisée en 1892, la plus grande partie en revient au *coton brut*. Dans les 8 dernières années on a obtenu les chiffres ci-après :

	1885	1889	1891	1892
Fils, filés et articles de coton . . Fr.	32.336.788	69.047.036	36.365.668	47.684.880
Coton brut.	3.236.288	22.675.352	32.796.000	49.298.616

Les chiffres relatifs aux importations en fils de coton depuis 1882 sont les suivants :

Années	Kilogr.	Francs
1882	15.178.260	31.261.424
1883	15.984.360	29.566.000
1884	12.712.020	24.714.996
1885	12.838.380	25.265.384
1886	14.778.180	29.409.176
1887	19.977.900	42.724.240
1888	28.463.760	54.447.592
1889	25.686.540	50.088.156
1890	19.144.980	39.712.248
1891	8.668.800	22.357.156
1892	?	28.527.816

En comparant ce tableau avec le précédent, il ressort que les fils de coton japonais n'ont pas réussi à accaparer les marchés du pays et que la demande en produits de coton manufacturés va sans cesse en augmentant parmi le peuple, bien que la quantité fournie par l'étranger ne subisse pas la même marche ascensionnelle. Les articles d'importation tels que les *filés*, les *coutils*, les *satins* et les *velours de coton* sont toujours fermes. Le commerce de la *laine* et des *lainages* a subi un accroissement marqué en 1892, bien que le chiffre soit inférieur à celui de 1890. Les chiffres ci-après indiquent la marche de ce commerce depuis 1885 :

1885. . . . . Fr.	11.967.096	1889. . . . . Fr.	27.093.196
1886.	14.308.884	1890.	32.948.580
1887.	22.350.852	1891.	21.927.752
1888.	28.070.164	1892.	27.952.656

Digitized by Google

La marche ascensionnelle du commerce d'importation du *sucre* continue toujours :

1885. . . . . Fr.	18.964.716	1889. . . . . Fr.	25.169.872
1886.	22.561.332	1890.	33.956.028
1887.	23.116.900	1891.	31.245.224
1888.	27.821.140	1892.	38.417.400

Voici la quantité de sucre consommé au Japon, d'après *Japan Mail* (17 avril 1893) :

Années	Total	Par tête
	liv. angl.	liv. angl.
1886.	196.841.302	5,11
1887.	200.670.279	5,11
1888.	221.990.792	5,59
1889.	212 861.114	5,03
1890.	312.646.048	7,72
1891.	250.748.635	6,15

Le *Nichi Nichi Shimboun* donne le tableau suivant de la quantité de sucre fabriquée au Japon de 1886 à 1891 :

Années	Liv. angl.
1886	85.133.513
1887	65.891.431
1888	70.768.419
1889	86.645.769
1890	138.972.881
1891	83.217.112

Le commerce entre le Japon et l'Angleterre continue à montrer une décroissance marquée, due particulièrement aux quantités de *soie* que la seconde demande à la première de ces deux nations. Les chiffres relatifs à ce commerce ont été :

1889 . . . . . Fr.	134.930.136	1891 . . . . . Fr.	102.516.748
1890	128.032.328	1892	98.844.336

L'Angleterre a perdu la première place; elle est distancée de beaucoup par les États-Unis. Toutefois, si nous ajoutons au chiffre précité de 98.844.336 francs pour 1892 celui des objets importés des colonies anglaises, nous obtenons celui de 224.772.976 francs.

Voici l'ordre occupé en 1892 par chacune des nations européennes et américaines pour le commerce d'exportation avec le Japon :

Digitized by Google

Grande-Bretagne et colonies.	Fr.	224.772.976
États-Unis d'Amérique.		178.652.096
France		86.856.776
Allemagne		29.263.320

La cause pour laquelle les États-Unis d'Amérique arrivent presque au même rang que l'Angleterre résulte de ce qu'en 1892, tandis que la première de ces nations achetait aux Japonais de la soie et du thé pour 117.591.328 francs, les acquisitions de la dernière, pour les mêmes articles, ne se chiffraient que par 2.011.472 francs. La progression qu'a subi le commerce entre le Japon et les pays précités pendant les 4 dernières années est indiquée dans le tableau ci-après :

	Angl. et colonies	États-Unis	France	Allemagne
1889. . . Fr.	221.838.224	125.704.176	71.371.576	26.105.132
1890.	235.197.328	106.783.876	48.894.900	30.812.704
1891.	208.996.028	146.543.208	71.816.800	26.336.284
1892.	224.772.976	178.652.096	86.856.776	29.263.320

En dehors de son commerce total de 176 millions de francs, les États-Unis ne vendent au Japon que pour 24 millions de francs de marchandises, tandis qu'ils lui en achètent pour près de 154 millions de francs.

Les transactions de la France avec le Japon ont indiqué en 1892 un accroissement marqué, principalement sur la soie en écheveaux. Celles de l'Allemagne sont restées stationnaires. Dans le commerce total du Japon, qui s'élevait à 642 millions de francs en 1892, 400 millions ont été produits par des transactions avec le Royaume-Uni et ses colonies. Le commerce avec Hong-Kong s'est considérablement accru et atteint presque le chiffre de celui avec la France. Il a été :

1889.	Fr.	45.766.392
1890.		59.449.272
1891.		70.673.204
1892.		80.997.848

Les transactions par le port d'Osaka ont été :

1889.	Fr.	9.569.820
1890.		15.206.796
1891.		20.303.228
1892.		27.223.604

Digitized by Google

Les transactions de Yokohama et de Kobé ont, de leur côté, été les suivantes :

	Yokohama	Kobé
1870 . . . . . Fr.	139.041.788	30.134.688
1889	306.732.184	185.467.528
1890	291.811.000	195.975.664
1891	314.088.820	189.736.872
1892	371.524.428	207.975.664

à l'importation et à l'exportation.

Le commerce de Kobé présente donc, en ces 20 dernières années, une plus value de 39.901.144 yen, celui de Yokohama une plus-value de 43.761.858 yen, soit en faveur du 1er une progression dont la raison est de 6.25, tandis que cette progression n'est plus que de 2.10 pour le second (1).

La part prise par les Japonais proprement dits dans le commerce d'exportation se chiffre actuellement par 106 millions de francs. Elle dépasse légèrement celle de 1890, mais est inférieure de 10 millions de francs à celle de 1891. Les droits perçus par les douanes japonaises ont dépassé en 1892 le chiffre de 5 millions de yen ou 20 millions de francs. Si nous comparons le commerce général du Japon en 1891, qui a été de 569.818.160 francs, avec celui de Kobé pour la même période, nous trouvons que ce port avec ses 189.736.872 francs, a eu pour sa part le tiers du trafic de l'Empire tout entier.

---

(1) Il est à remarquer que Yokohama a été ouvert aux étrangers 9 ans avant Kobé et que les négociants japonais d'Osaka, habitués à traiter avec ce premier port, ne se sont décidés qu'à la longue à s'adresser à leurs voisins européens de Kobé (Rapports commerciaux, etc., *loc. cit.*).

Digitized by Google

CAMEROUN

DÉLIMITATION ANGLO-ALLEMANDE. — EXPLORATION MORGEN.

La colonie de Cameroun, acquise par l'Allemagne, en 1885, et qui avait donné de grandes espérances à sa métropole, a subi un temps d'arrêt dans son extension. En 1891, les expéditions Morgen et Zintgraff, envoyées simultanément vers l'intérieur, dans la direction du Tchad, ont dû revenir à la côte par suite de l'hostilité des peuplades; le capitaine de Gravenreuth a été tué par le chef Buea, et depuis deux ans la colonie semblait se recueillir. Pendant ce temps, la France agissait; coup sur coup, MM. Gaillard, Fourneau, de Brazza, Dybowski, et surtout Mizon et Maistre, partis du Congo français, réussissaient à placer sous le protectorat français une vaste étendue du territoire convoité par l'Allemagne. Cette dernière prétend même que la France ne peut pas lui interdire l'accès du Tchad et qu'elle n'a pas le droit de pénétrer dans l'hinterland du Cameroun; la convention franco-allemande du 24 décembre 1885 ne délimite cependant la frontière commune, du côté de l'Est, que jusqu'au 12° 40′ long. E. de Paris. Mais les Allemands ne l'entendent pas ainsi, et le *Standard* assure que l'Allemagne négocie avec la France et l'Angleterre, afin que chacune des trois puissances puisse avoir un accès vers le lac Tchad. En attendant, le *Moniteur officiel de l'Empire allemand* du 30 avril 1893 publie le texte d'une convention anglo-allemande signée entre MM. Kayser et de Schuckmann, conseillers de légation, et M. Le Poer Trench, chargé d'affaires d'Angleterre, et sir C. Mac Donald, le 14 avril, pour préciser la frontière nord du Cameroun :

Art. 1er. — Par l'extrémité du *Rio del Rey* visée dans l'article 4 de l'accord du 1er juillet 1890, il faut entendre le point de jonction des bras désignés sur la carte de l'amirauté allemande de 1890, sous les noms d'Ouriisian et d'Ikanka, à la pointe nord-ouest de l'île située à l'ouest de Ozon.

Art. 2. — La rive droite du *Rio del Rey* formera la limite depuis ce point jusqu'à son embouchure, près de West-Hook.

Art. 3. — L'administration coloniale allemande s'engage à ne laisser installer aucun établissement commercial sur la rive droite du *Rio del Rey*. L'administration des Rivières d'huile prend le même engagement en ce qui concerne la presqu'île Bakassey, limitée à l'ouest par le creek qui va du village d'Arsibon à la mer, et à l'est par le *Rio del Rey*.

D'autre part, et afin de montrer qu'elle ne se désintéresse pas de sa

Digitized by Google

colonie, l'Allemagne vient d'organiser une expédition de 300 hommes, conduite par les lieutenants Vollkammer et Stetten, qui est partie d'Edea (Cameroun) pour l'hinterland de cette colonie. Le premier de ces officiers reviendra à la côte et le second marchera vers le lac Tchad. Au moment où de nouvelles explorations vont compléter la géographie du Cameroun oriental, il n'est pas inutile de rappeler où en étaient restées les dernières tentatives allemandes ; c'est pourquoi nous rappelons ici les résultats de la dernière mission Morgen.

Le récit de l'expédition du lieutenant Morgen a été publié dans les *Mittheilungen aus Deutschen Schutzbieten*. On sait que son but était d'atteindre le lac Tchad, en partant de la colonie allemande de Cameroun. Partie le 2 juin 1890 de Kribi, sur la côte de Batanga, l'expédition composée de 120 hommes, arriva le 8 juin, au confluent de la Lokundje et de la Nschanga (village du chef Tunga), où elle fut attaquée. Après ce combat la mission atteignit, le 12 juin, le village de Mabele, près du Lokundje (40 mètres de large), habité par les Ngumba. Là, Tunga vint faire des excuses relativement à l'attaque de l'expédition. Le 14, elle se remit en route, eut encore à essuyer les attaques des indigènes, traversa le Njong (21 juin) qui a 40 mètres de large, et le 24 juin elle était à Jaunde, station administrée par M. Zenker. Pendant que M. Weiler et 50 porteurs allaient commercer avec Balinga, M. Morgen se rendait à Ngila (26 juin), où il fonda la station Kaiser-Wilhelmsburg, qui comprend 6 maisons, et autour de laquelle M. Weiler a établi des cultures. Jaunde et Ngila sont sur un plateau qui commence entre 11° et 12° long. Gr. ; de 200 mètres (Tunga), on s'élève brusquement à 450, puis à 660 mètres (Mabele), 775 mètres (Jaunde), 830 mètres (Ngila) ; quelques sommets atteignent 900 mètres (près de Jaunde), 800 mètres (près de Ngila), 1,500 mètres (monts de Ngaundere, par 59° lat. et 12° long. Gr.). Ce plateau est traversé par les fleuves Njong, Mbam et Sannaga. Le Njong, exploré par Kund qui s'arrêta par 13°25' long. (4 janvier 1888), se jette dans la mer au nord de Kribi, après avoir formé les chutes Tappenbeck et Neveu du Mont ; sa partie centrale est inconnue entre ces deux chutes (11°40' et 10° 15' environ).

Le Sannaga, qui se jette dans la mer au sud de Cameroun, a été exploré par Morgen ; en amont des chutes Nachtigal, décrites par Kund et Tappenbeck, le Sannaga décrit un grand coude à l'est de

Digitized by Google

Ngila et de Tibati; le Mbam décrit, au sud de cette ville, un grand coude vers l'ouest, et revient vers l'est pour se jeter dans le Sannaga.

Dans la région de Ngila se trouvent trois grands marchés d'ivoire : Ngute, Ngaundere (1) et Mango. Les habitants s'appellent les Voute ou Wute; leur territoire s'étend du 6° lat. N. au Sannaga, et du 13° long. E. Gr., au Mbam; les musulmans y sont en minorité, mais très influents. Pour obtenir du chef Ngila la permission d'aller à Tibati, Morgen consentit à prendre part à une expédition contre le chef de Ngaundere. Ce dernier, effrayé par la présence d'Européens, offrit la paix après un seul combat. Morgen, quoique blessé à l'épaule, se remit en marche, le 17 octobre, pour Tibati (direction N.-O.), et arriva à Joko en huit jours. Il attendit là jusqu'au 23 novembre l'autorisation d'aller plus loin; le chef l'accueillit alors très bien à son camp de Sanserni (1er décembre), au sud de Bagnio, à 4 jours au S.-O. de Tibati. Sanserni compte 12,000 habitants, et le trafic des esclaves y est prospère. On les dirige surtout vers Sokoto et Yola. Pour arriver à Sanserni il faut traverser le pays des Wute, des Tikars et des Domme, tous conquis par les Tibati.

Le 25 décembre, Morgen toujours malade quitta Sanserni, se dirigea vers le N.-E., puis vers le N.-O., et, traversant le Mbam (150 mètres de large), arriva le 1er janvier à Bagnio. Il avait relié les itinéraires de Flegel à ceux des explorateurs du Cameroun méridional.

La partie occidentale du pays de Tibati, explorée par Morgen, est une savane où se dressent quelques collines et montagnes. Cette région est arrosée par les affluents du Mbam, dont le plus important est le Kim, navigable en tout temps pour des canots, depuis le point atteint par Morgen jusqu'à son confluent avec le Sannaga.

Le chef de Bagnio étant en guerre, l'expédition ne put pénétrer dans la ville; elle prit la route de Gachka, dont le chef Zambo était aussi en guerre; par Bakundi, elle atteignit Ibi, où M. Macintosh, agent de la Compagnie anglaise du Niger, la reçut très bien (31 janvier 1891). Un navire à vapeur fut mis à la disposition de Morgen pour le transporter à Akassa, car l'état du pays et sa maladie ne lui permettaient pas de tenter d'atteindre le Tchad. A Akassa (embouchure du Niger),

(1) Ne pas confondre avec le Ngaundere de l'Adamaoua.

Digitized by Google

il s'embarqua sur un bâtiment hambourgeois qui le transporta à Lagos d'où il repartit pour Cameroun, où il rentra le 11 mars.

Le Mbam serait à 930 mètres au dessus du niveau de la mer; Bagnio, à 1,110; la crête de partage des eaux entre Bagnio et Gachka, à 1,510; Gachka, à 370; Bakoundi, à 900.

CONGO FRANÇAIS

MISSION D'UZÈS

Nous avons annoncé l'arrivée sur le haut Oubanghi de la mission d'Uzès (XVII, 470). Le lieutenant Jullien est arrivé le premier à la station française des Abiras, dans les premiers jours de janvier, avec une partie de l'escorte de tirailleurs algériens. Le duc d'Uzès est arrivé une quinzaine de jours après. Une fois la mission concentrée aux Abiras, elle est allée, avec les forces de M. Liotard, infliger une défaite aux Boubous, qui avaient tué M. de Poumayrac. Voici les extraits d'une lettre où le duc d'Uzès rend compte de cette expédition :

Station des Abiras, le 15 mai 1893.

« En juin 1892, M. de Poumayrac, à qui était échue la direction des affaires du haut Oubanghi depuis le départ de M. Gaillard et jusqu'à l'arrivée de M. Liotard, fut chargé de l'exploration de la rivière Bondou, improprement appelée Kotto. Escorté de 11 Sénégalais et de quelques auxiliaires indigènes, il remonta cette rivière à une assez grande distance (21 heures de pirogue), jusqu'à un point où elle fait une chute de 25 mètres. M. de Poumayrac avait reçu le meilleur accueil, principalement de la part des Nzacaras (rive gauche de la Bondou). Les Boubous, qui résident sur la rive droite, lui avaient aussi apporté des cabris. Comment ces dispositions pacifiques ont-elles été modifiées ? C'est ce que l'on ne sait pas encore. Toujours est-il que M. de Poumayrac, ayant à se venger d'un chef boubou, débarqua avec ses 11 Sénégalais et ses auxiliaires nzacaras et yakomas. Quelques cases furent incendiées, et M. de Poumayrac s'apprêtait à reve-

Digitized by Google

nir pour s'embarquer sur ses pirogues, qui se trouvaient à 3 kil. A peine la petite troupe fut-elle entrée dans la brousse qu'elle fut entourée par un millier de Boubous. Le boy de M. de Poumayrac fut tué par un couteau de jet. Son maître va pour le relever, quand un autre couteau l'étend raide mort, l'arme ayant presque décollé la tête. Les Sénégalais se groupent autour des deux cadavres et ouvrent un feu rapide sur les assaillants. Mais leurs munitions s'épuisent, et ils finissent par tomber sous les coups des Boubous en même temps que la majeure partie des Nzacaras. Quelques auxiliaires seuls purent s'échapper et redescendre la rivière sous la direction du Sénégalais laissé à la garde des pirogues. Les Boubous disposaient ainsi de 40 cadavres et de 12 fusils. Pendant plusieurs jours, les villages boubous furent en fêtes et en festins. Les corps des victimes remplacèrent les poulets de leur basse-cour. Le cadavre de M. de Poumayrac fut divisé en plus petits morceaux que les autres, chacun voulant en manger un morceau. Le crâne fut réservé et placé, avec celui des 11 Sénégalais, dans une case.

Quand la nouvelle arriva aux Abiras, M. Liotard fut atterré, d'autant qu'il ne disposait pas des ressources nécessaires pour venger la mort de son collaborateur. D'autre part, la saison des pluies arrivait. Enorgueillis par leur succès, les Boubous s'attaquèrent aux populations voisines. Puis ils firent dire que les Français, quand ils viendraient, seraient mangés. Enfin ils firent répandre dans la Bondou et dans l'Oubanghi les mots *Fara goïgos*, « Français lâches ». Devant cet état de choses, compromettant pour notre prestige, déjà fortement battu en brèche par nos rivaux, M. Liotard demanda des renforts. Mais la colonie était pauvre, et la métropole était loin. A notre arrivée à Brazzaville, l'administrateur principal, M. Dolisie, fut averti de l'ouverture du crédit spécial de 60.000 fr. pour le haut Oubanghi. Des renforts furent dirigés sur les Abiras. C'est à ce moment que nous partîmes pour rejoindre M. Liotard. Dès que notre matériel fut débarqué, l'expédition contre les Boubous fut décidée. Le départ fut retardé par la maladie du lieutenant Jullien, et c'est le 2 février seulement que l'on put quitter les Abiras à destination de la rivière Bondou. L'expédition se composait de 7 blancs : MM. Liotard, Juchereau, chef du poste des Abiras, et Fraisse, agent colonial, le lieutenant Jullien, Pottier, Riollot et moi. La troupe indigène comprenait 35 Sénégalais

Digitized by Google

du poste des Abiras et 38 hommes de notre escorte. La direction des opérations fut laissée au lieutenant Jullien, qui divisa l'expédition en quatre sections. Nous descendions l'Oubanghi sur 8 pirogues et, dans la soirée du 2, nous couchions au premier village qui se trouve dans la Bondou. Le 3, nous nous installions dans un village habité par des Yakomas sur la rive gauche de la rivière, près du village nzacara de N'Ganda. En route, nous étions passés en vue du village boubou; ses habitants nous avaient insultés, disant que nous arrivions à point, car ils avaient des réserves de mil suffisantes pour nous griller tous.

La Bondou (Kotto) est une jolie rivière large d'environ 200 à 300 mètres et bordée d'arbres. Son eau est plus claire et plus agréable à boire que celle de l'Oubanghi, qui est lourde et sale, donne des vers qui occasionnent la dysenterie. En certains endroits, elle traverse des coins de prairies et de bosquets qui rappellent la Normandie, et, quelque temps après, on se croirait dans une vaste serre, tant abondent ces plantes que nous sommes habitués à ne voir que sous verre. Et puis, pas de moustiques!

Le 4 au matin, nous quittons notre campement pour marcher contre les Boubous. A 2 kilomètres de la Bondou, après avoir passé presque sans coup férir dans le village qui se trouvait à proximité de la rivière, nous arrivons à un groupe de cases où les Boubous semblent en forces. On entend leurs cris de guerre; mais, les guerriers se cachent, et c'est sans difficulté que l'on procède à l'incendie de leur village. Cette première exécution faite, nous reprenons notre marche pendant 4 kilom. nous traversons d'immenses plantations de patates, de manioc, de maïs, de mil, de bananiers et de palmiers. De loin en loin, des groupes de cases très propres. Les indigènes semblent en fuite. Inutile d'aller plus loin : ordre est donné de revenir au campement. C'est au moment où notre marche en arrière s'est dessinée que les Boubous nous attaquent. Les quatre sections se forment en carré et une pluie de plomb tombe sur les noirs, qui, contrairement aux habitudes de leurs congénères, ne se sauvent pas. On a répandu le bruit que les fusils des Français ne faisaient pas de mal! Les Boubous tiennent bon : ils lancent force flèches et couteaux de jet. Un Sénégalais est blessé d'une zagaie. Mais la supériorité de notre armement en impose à l'ennemi. Peu à peu, notre feu a raison de l'obstination des Boubous, qui reculent. Nous revenons alors à la rivière pour regagner notre campement. Le

Digitized by Google

lendemain, le 5, la petite colonne se repose. J'en profite pour visiter le village de N'Ganda, à 25 minutes de notre campement. Le chef nzacara qui l'avait fondé, N'Ganda, est mort il y a deux mois, et c'est son fils Bagou qui lui a succédé. L'usage du pays est qu'un nouveau chef doit, après son avènement, construire un nouveau village. Bagou remplacera donc N'Ganda. Le vieux chef avait fort bien reçu les Français, et il avait même demandé à M. Liotard la construction d'un poste de garde-pavillon. Trois Sénégalais vinrent donc au village; des cases furent construites pour eux. N'Ganda à son lit de mort fit venir Bagou. Il lui recommanda de vivre en allié des Français; Bagou observa les instructions de son père, et il envoya un cabri, des bananes et autres vivres au Sénégalais chef du poste. Notre engagement du 3 est connu dans tout le pays. Bagou se décide à nous aider, et, le 6 février, nous avons avec nous 6 à 700 Nzacaras, armés de fusils à pierre et de lances. Après 6 heures de marche, nous avons retrouvé notre campement. Mais, le 7, l'affaire fut sérieuse. Nous avons repris la même direction, mais en allant plus loin. Après 3 heures et demie de marche, vers les 9 heures du matin, nous rencontres 1.500 Boubous. L'engagement prend fin par la fuite des Boubous, qui laissent 200 ou 300 des leurs sur le terrain. Leurs blessés sont nombreux. Le lendemain, nous avons effectué une nouvelle marche sur le territoire boubou, mais nous n'avons rencontré âme qui vive. Le pauvre Poumayrac et ses compagnons sont bien vengés ! Nous sommes revenus aux Abiras le 10. Le lieutenant Jullien est repris par la dysenterie. »

JACQUES D'UZÈS.

D'après des renseignements postérieurs, les chefs boubous seraient venus faire leur soumission. Dans leurs marches en territoire boubou, MM. Liotard, Jullien et d'Uzès avaient retrouvé la tête de M. de Poumayrac et celles de quelques Sénégalais. Les chefs boubous ont rapporté les autres, de telle sorte que l'on a pu donner une sépulture convenable aux restes de nos compatriotes.

Le lieutenant Jullien a dû, par raison de santé, prendre ses dispositions pour rentrer en France. Après l'affaire contre les Boubous, le lieutenant Jullien a été repris par la dysenterie, et M. Liotard, directeur de la mission française du haut Oubanghi, l'a déterminé à quitter la station des Abiras. M. Jullien a quitté le haut Oubanghi le 19 fé-

Digitized by Google

vrier. Il a été suivi à quelque temps de là du duc d'Uzès, qui, en l'absence du lt Jullien, s'est trouvé obligé de revenir à Brazzaville tant pour se soigner que pour préparer un convoi de matériel destiné à la mission. M. Jacques d'Uzès, parti des Abiras le 13 mars, a retrouvé le lt Jullien au poste de Banghi. Ils sont descendus tous deux à Loango, où le vapeur belge l'*Archiduchesse-Stéphanie* les a pris pour les ramener au Stanley-Pool. M. Jullien, après quelques jours de repos à Brazzaville, est descendu à la côte, où il s'est embarqué sur un paquebot portugais qui arrivera à Lisbonne en juin. Quant au duc d'Uzès, il a dû remonter vers les Abiras avec le matériel préparé pour sa mission. MM. Pottier et Riollot sont restés aux Abiras avec les tirailleurs algériens, à la disposition de M. Liotard.

LE PONT SUR LA MANCHE

Monsieur le Directeur,

La publicité faite récemment autour d'une Société d'études du Pont sur la Manche m'amène à faire les réflexions suivantes, dont la *Revue Française* pourra tirer tel parti qu'il lui semblera.

A quoi peut servir un pont sur la Manche ? A permettre aux Français de se rendre plus facilement en Angleterre ? Pourquoi faire ? Est-ce pour y surveiller leurs intérêts ? Est-ce pour y jouir du charmant climat de ce pays et des attractions de la " *season* " ? J'imagine que le trafic dans ce sens serait peu rémunérateur. Est-ce aussi pour un échange de marchandises ou de denrées ? Je ne le crois pas non plus, car je ne sache pas que les colis redoutent le mal de mer, et comme les prix de transport par cette voie ferrée seraient bien plus onéreux que ceux du transport par eau, en y ajoutant même tous les frais de manutention résultant du transbordement des dits colis du navire sur wagons, ainsi que le montant des avaries de mer et de manipulation.

A qui et à quoi pourrait donc bien servir ce pont ?

D'abord aux voyageurs transitant à travers la France, soit que, provenant d'une contrée étrangère, ils se rendent en Angleterre, soit que

Digitized by Google

provenant d'Angleterre, ils se rendent en quelque autre contrée hors de France.

Quel sera le résultat de ce trafic pour notre pays ?

Une perte assurément.

Le voyageur ayant à traverser la Manche par eau, s'arrête toujours un peu chez nous, ne fût-ce que pour attendre une embellie; il y fait des dépenses que le pont sur la Manche nous fera perdre en grande partie.

A quoi servira-t-il ce pont? Il servira à faire passer en transit une plus grande quantité de marchandises qui, grâce aux tarifs absurdes de pénétration, feront concurrence à nos produits d'exportation par l'abaisement de charges résultant de ces tarifs et par la diminution du temps nécessaire à leur transport du lieu de production au lieu de consommation.

La France y perdra des droits divers : de port, de quai, de pilotage, droits consulaires, et à cette perte s'ajoutera la diminution des dépenses et du personnel des équipages des navires caboteurs, remplacés par les trains de wagons passant par le pont, du personnel employé par les industries de transport maritime.

Il me paraît donc démontré que les avantages que la France pourrait retirer du pont sur la Manche seraient infiniment moindres que les inconvénients qu'elle aurait à subir.

D'autre part, au point de vue de la sécurité de la navigation, que se passerait-il ? L'on couperait la Manche en deux par un isthme factice et cela, quand nous dépensons des milliards pour percer tous les isthmes naturels qui gênent la circulation par eau. Mais ce serait grotesque ! Et la brume, et la pluie, et la neige, y pense-t-on ? Et l'accroissement formidable de la vitesse du courant, déjà si dangereux, résultant du rétrécissement du canal du Pas de Calais, occasionné par les piles du pont ? Y pense-t-on ? Comment ! on irait créer dans ce canal de 26 kilomètres *50* écueils qui n'y existent pas et l'on aurait l'audace de prétendre que ce serait sans danger ?

Mais quand on construirait ces piles, on ne sait donc pas que pour les élever il faudra occuper, avec les appareils et engins nécessaires, une surface d'eau triple ou quadruple, sinon plus, de celle qu'occupera la pile construite; que ces engins et appareils basculés par un gros temps constitueront des épaves excessivement dangereuses dérivant

Digitized by Google

sans signaux permettant de les apercevoir et de les éviter. La construction d'un pareil pont serait une semence de nombreuses et terribles catastrophes qu'il faut absolument éviter.

Que l'on passe sous la Manche par un tunnel, c'est bien — la France y perdra comme recettes, mais il n'y aura de danger que pour ceux qui trouveront leur intérêt à se servir de cette voie — mais, au moins, ceux qui n'en ont que faire ne courront aucun risque, ni pour leurs biens, ni pour leurs personnes.

Il est donc à souhaiter que cette question et cette mauvaire affaire soit à tout jamais coulée à fond.

LE NOCHER.

P.-S. — Voici quel pourrait être le plan de construction du pont sur la Manche, de Gris-Nez passant par la Varne, atterrissant dans les environs de Hougham.

De Gris-Nez à la Varne de la cote de 9 mètres à 11.30 soit	21.292m
De la cote 9 mètres de la Varne à la côte d'Angleterre passant sur le plateau cote 18-16 diminuant jusqu'à 7 mètres 1/2, soit.	13.886m
LONGUEUR TOTALE	35.178m

Le tracé est donc en 2 sections : l'une de 13.886 × 24 soit	332.464m²
La seconde de 21.292 × 45.	958.140m²
ENSEMBLE	1.290.604m²

Admettons des piles à 500 mètres l'une de l'autre (d'axe en axe), il faudra 35.178/500 piles, soit 70 piles. Chaque pile tronconique ayant une section trapézoïdale de 10 mètres à la surface avec un accroissement de 1 mètre par 20 mètres, présentera une section moyenne 10,5 × 24 pour 26 piles et une section moyenne de 11 × 45 pour 44 piles; la somme des sections des piles serait alors de 6.552 + 21.700 = 28.332 mètres. La section actuelle sera donc réduite au minimum de 28.332 mètres carrés, soit de 2,20 0/0.

Le courant qui passe dans le Pas de Calais actuellement varie entre 40 × 3,5 et 120 × 3,5 durant 3 heures avant la pleine mer de Cher-

Digitized by Google

bourg et 4 heures après ladite pleine mer; aussi donc la moyenne de la vitesse du courant pendant 7 heures par marée est de 80 $\times$ 3,50, soit 2 nœuds 80, mais il peut atteindre avec le coefficient 120 jusqu'à 4 nœuds 20. Si nous réduisons la section de 2,20 0/0, il a y des chances pour que la vitesse du courant augmente d'autant. Cette vitesse moyenne étant de 2,80, deviendrait 2,856; avec le coefficient de 120, elle atteindrait 4,28, soit dans le premier cas, 1^{m} 446 à la seconde et dans le second 2^{m} 60 à la seconde.

EXPLORATEURS ET VOYAGEURS

AFRIQUE

MM. *Graillot* et *Gsell*, membres de l'École française de Rome, explorent le pays au nord d'Aïn-Zana (Algérie), au point de vue archéologique.

M. *Alby*, chargé d'une mission au Fouta-Djallon, est en route pour Timbo; il est chargé de renouer avec les *alfas* (chefs) du pays des relations interrompues par l'état de guerre du Soudan.

MM. *Madrolle* et *Baillot*, partis de Mahmadou-Guimi, sur le Compouy (Guinée française), ont gagné Kadé, sur le Rio-Grande; le Téfiné, affluent du Rio-Grande, coule du sud au nord. De Kadé, ils ont été à Kembara, Medina, Guimi et Bembaya et sont rentrés par les pays soussous à Konakry; ces explorateurs sont rentrés en France.

Le l^{t} *Doring* est parti pour le Togo, où il doit prendre le commandement de la station de Bismarckburg et diriger une exploration vers le nord.

M. le Dr *Fleck*, qui a exploré en 1890 le désert du Kalahari, entre le haut Nosob et le lac Ngami, vient de publier le compte rendu de son voyage dans les *Mitteilungen aus den Deutschen Schutzgebieten*.

Le capitaine *Decamps* (XVII, 467), envoyé pour porter secours à l'expédition Jacques, vient d'arriver à l'embouchure du Zambèze; il remontera ce fleuve, puis gagnera le lac Nyassa, d'où il se rendra par terre au lac Tanganika.

Digitized by Google

Le major *Wissmann* (XVII, 371), après avoir conduit, des bouches du Zambèze sur le lac Nyassa, le steamer qui porte son nom, a fondé une station près de la baie Roumvira, dans le pays du chef Ouagouangouara (janvier).

M. *Gautier*, agrégé de l'Université, quittait Tananarive à la fin de février se dirigeant vers l'ouest, à cheval. Deux jours avant d'arriver à Ankavandra, il s'est heurté à une bande de Fahavalos. Deux de ses compagnons indigènes ont été tués, un autre blessé. Les brigands sakalaves ont emporté la plus grande partie des bagages de l'explorateur, y compris le théodolite et l'appareil photographique. M. Gautier a néanmoins continué sa route jusqu'à Ankavandra pour y faire donner des soins au blessé. Le retour à Tananarive s'imposait. Notre compatriote y est revenu en avril.

Le lt *Langheld* (XVII, 372), du comité antiesclavagiste allemand, est arrivé dans l'Irangi, d'où il est parti le 16 avril pour l'Oumbougué, où il rejoindra l'itinéraire de Baumann.

M. *Chefneux*, contrairement à ce qui avait été dit (XVII, 421), aurait facilement pu se rendre auprès de Menelik; après quoi il est revenu pour exploiter les salines du lac Assal puis est rentré en France.

RÉGIONS POLAIRES

Le lt *Peary*, qui a déjà traversé le Groenland de l'ouest à l'est en 1891-92, doit s'embarquer à la fin de juin pour la même région; il emmènera treize personnes; il établira un poste par 77°45′ lat. N.; le bateau qui l'amènera à la côte occidentale du Groenland viendra le reprendre dans deux ans.

M. *Th. V. Garde*, lieutenant de vaisseau danois, a quitté Copenhague le 2 avril pour le Groenland, où il doit relever les mouillages des districts de Julianehaab et de Frederikshaab.

Le capitaine *Richard Pike*, explorateur des régions arctiques, vient de mourir à St-Jean-de-Terre-Neuve; il était né en 1834. En 1881, il commandait le *Proteus* qui mena l'expédition scientifique du lieutenant Greely à la baie de Lady-Franklin. En 1883, il conduisit à bord du même navire une nouvelle expédition à la recherche du lieutenant Greely, l'entreprise échoua. Le capitaine Pike embarqua sur le *Kite*, en 1891, l'explorateur Peary pour le Groenland et l'année dernière il était allé à la recherche de celui-ci et l'avait ramené avec ses compagnons.

Digitized by Google

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES ET COLONIALES

AFRIQUE

Côte d'Ivoire : *Mission Marchand. — Incident de Tiassalé.* — Le capitaine Marchand, de l'infanterie de marine, parti de Bordeaux le 6 mars, à la tête d'une expédition, en compagnie du capitaine Manet et de M. Jocas, a quitté Gd-Bassam pour l'intérieur ; leur but est de se rendre entre les bassins de l'Abka et du Cavally, et d'explorer les voies navigables qui conduisent vers les hauts plateaux forestiers des bas États de Samory et vers la boucle du Niger. Le capitaine Marchand faisait prévenir récemment M. Raoul de Beckmann, gouverneur de Gd-Bassam, que les émissaires du village de Tiassalé, sur la partie inférieure du Lahou, à 106 kil. de la côte, étaient venus lui annoncer que leur chef s'opposait au passage de la mission. Tiassalé était lié avec nous par un traité signé avec M. Bricart, administrateur de Gd-Bassam. Ce traité étendait notre influence vers le N.-O., où la plupart des chefs indigènes avaient déjà reconnu notre autorité jusqu'au Cavally, rivière qui nous sépare de l'État de Liberia. Ce traité était destiné à nous donner aussi une compensation pour le meurtre de Voituret et Papillon (1891). Tiassalé, pour marquer la rupture des négociations, rendit à M. Bricart, qui assistait le capitaine Marchand, le traité conclu avec la France. Le capitaine Marchand fit demander des secours à M. Raoul de Beckmann. Ce dernier mit à la disposition des explorateurs 120 hommes, ce qui devait constituer, avec les 30 hommes déjà au service de la mission, une force totale de 150 hommes. Ils s'embarquèrent le 12 mai, à bord du *Kong*, chaland de la maison Verdier, pour se rendre à Graphi, point de la lagune le plus rapproché de la rivière de Lahou. Le *Diamant* se mit en route le dimanche 14, emmenant M. de Beckmann et son escorte, ainsi que M. le Dr Etournaud, médecin du service local ; ils étaient accompagnés de leurs porteurs. Fort de cette escorte, le capitaine Marchand a réussi à forcer l'entrée du village de Tiassalé ; au cours du combat, 2 tirailleurs ont été blessés. La mission continuera sa route vers le Cavally, qui est le but de son voyage. Le capitaine Marchand et le capitaine Manet essaieront de descendre le Cavally à l'aide de chaloupes démontables en acier. Le pays de Tiassalé a été soumis et pacifié. Le roi Eky et le chef militaire Comonobou sont en fuite. Fataouka a fait sa soumission ; il a été reconnu par la France comme chef de Tiassalé ; l'administrateur Cobéguier, le capitaine Manet et 40 tirailleurs s'installent auprès de lui. Une indemnité de guerre couvrira les frais de l'expédition : Fatouaka assurera pendant cinq mois la nourriture du poste, sauf pour le riz. Les populations, terrorisées par Eky, sont satisfaites de ce changement.

Dahomey (XVII, 379) : *Commandant supérieur.* — Le général Dodds, revenu en France par le *Tibet*, arrivé à Marseille le 11 mai, avait désigné le colonel Lambinet pour le remplacer provisoirement comme commandant

Digitized by Google

supérieur des établissements du Bénin. Ce dernier va rentrer en France et sera remplacé au Bénin par le colonel Dumas. Le lt-colonel Gonard, qui rentre également, sera remplacé par le capitaine Privé (de l'infanterie de marine).

Hostilités. — Le 19 avril, le général Dodds, à la veille de son départ pour la France, télégraphiait au Ministre de la Marine que Behanzin avait écrit qu'il était disposé à faire sa soumission, demandant qu'on réglât sa situation et le lieu de sa résidence. Le Gouvernement fit répondre qu'il assurerait l'existence de Behanzin, mais qu'il fixerait hors du Dahomey la résidence de l'ex-roi, au Sénégal par exemple. Behanzin a envoyé, le 28 avril, deux nouveaux messagers, Candido Rodriguez, le métis qui a confectionné le traité de 1890, et un cabécère de 1re classe, escortés de 20 guerriers, sans armes. Ce dernier a récité le message devant le colonel Lambinet : « Behanzin salue M. Carnot, tous les ministres, tous les officiers et tous les Français. Dieu a voulu la guerre. Behanzin est vaincu. Il demande la paix et se livre à la France. Il espère qu'on lui laissera Abomey. »

Le colonel Lambinet transmit ces propositions à Paris. Le Gouvernement ne jugea pas à propos d'y donner suite.

Le 2 mai, à l'ouest de la Lama, à 50 kilom. de Whydah, à 20 kilom. au S.-O. d'Abomey, un détachement du bataillon d'Afrique a été attaqué, sur la route de Toffo à Huansuko. Le lieutenant Courte, commandant l'avant-garde, a résisté sans être atteint par les balles. Dans le carré, le capitaine Maugin reçut 8 balles ; le lieutenant Aigret eut la cuisse traversée ; le sergent Bianconi et un chasseur ont des blessures légères. Le détachement, manquant d'eau et de moyens de transport, se replia sur Toffo. M. Maugin, promu commandant, est mort des suites de ses blessures.

Division administrative (XVII, 234). — Par décision du général Dodds du 6 avril, la province d'Allada est momentanément distraite du commandement de région de Whydah et constituée d'une façon autonome sous le nom de cercle ou région d'Allada. Le territoire de cette subdivision est limité, au sud, par la ligne frontière du territoire annexé ; à l'est, par la ligne des décimères (douanes) de la province de Quito ; à l'ouest, par le Couffo, et, au nord, par les dépressions où s'étend la Lama. Le commandant Chmitelin, commandant le bataillon d'infanterie légère d'Afrique, est nommé au commandement du cercle d'Allada.

Un arrêté du 20 avril rattache le territoire de la région de Cotonou à la région de Porto-Novo, sauf les cantons de Godomey, Zobbo et Abomey-Calavi, qui feront partie de la région de Whydah. Le commandant d'armes de Cotonou est placé directement sous les ordres du commandant supérieur pour tout ce qui concerne les mouvements par voie de mer. Le chef de bataillon Audéoud est nommé commandant d'armes à Cotonou.

Le général Dodds avait annexé, le 3 décembre dernier, aux possessions françaises du golfe de Bénin, les territoires de Whydah, Savi, Avréketé, Godomey et Abomey-Calavi, en réservant un protectorat de surveillance sur les autres parties du Dahomey. Quelque temps après, les territoires annexés

Digitized by Google

étaient divisés en deux parties, sous les noms de cercles de Whydah et de Cotonou. La division du territoire d'Allada et de Cotonou complète l'organisation du pays.

Délimitation franco-allemande (XVII, 379). — La commission chargée de procéder à la reconnaissance de la frontière entre la colonie allemande du Togo et les établissements du Bénin a clôturé ses travaux le 15 avril à Zebbé. Composée, pour l'Allemagne, de M. de Puttkamer, gouverneur du Togoland, et du Dr Grüner; pour la France, de MM. Colson, lieutenant de vaisseau, Steiner, lieutenant d'artillerie, Labarre, enseigne de vaisseau ; la commission a remonté le Mono d'Agomé-Séva à Toune, point déjà visité, en 1889, par M. d'Albéca, qui avait fait la carte de la région. Les coordonnées des divers points litigieux permettent de laisser en zone française tous les postes importants qui se trouvent situés à l'est du méridien-frontière passant par la pointe ouest de l'île Bayol.

Longitudes :	Ile Bayol. .	0° 40′ 37″	O. de Paris.
—	Athiémé . .	0° 36′ 52″	—
—	Topli. . . .	0° 39′ 52″	—
—	Togodo. . .	0° 39′ 52″	—

Le Mono coule en territoire français sur tout son parcours, sauf quatre milles entre Topli et Sagongé. Ces résultats auront pour conséquence de faire approuver les traités passés par M. d'Albéca, qui n'avaient pu être sanctionnés par suite de l'incertitude où l'on se trouvait sur les positions précises des villages.

Wharf. — Par décision du général Dodds en date du 7 mars, le wharf de Cotonou est ouvert au commerce à titre définitif.

État indépendant du Congo : *Opérations contre les Arabes*. — Nous avons mentionné que l'expédition Dhanis, partie de Gongo-Lutéké, sur le Sankourou, avait mis les Arabes en déroute, leur avait enlevé Nyangoué (XVII, 273 et 420) et tué leur chef Munié-Moharra. C'est le lieutenant Ch. de Wouters d'Oplinter qui commandait le détachement de 170 hommes qui a livré le combat où ce chef a trouvé la mort. La rencontre a eu lieu le 9 janvier, à 3 heures du camp de Goio Kapopa ; les Arabes étaient 2.000 et ont été complètement battus. Après le combat, on trouva des objets ayant appartenu à l'expédition Hodister.

Le lieutenant Chaltin, commandant du camp de Basoko, a remonté, avec 250 soldats, le Lomami jusqu'à Bena-Kamba, pour marcher ensuite jusqu'à Nyangoué, où il rejoindra l'expédition Dhanis.

Le capitaine Ponthier devait exécuter le même trajet. A l'heure actuelle, la jonction de MM. Dhanis, Chaltin et Ponthier doit être faite.

Bénoué : *Mission Mizon*. — Le lieutenant Mizon, échoué sur un banc de sable de la Bénoué en face de Chirou au-dessus du confluent de la Tarahha, a pu conclure un traité de protectorat avec le sultan Mohammed Mah, du Mouri supérieur, qui avait chassé l'année précédente les Anglais établis à Masnaioua. Bourouma, chef du Mouri inférieur, dont la capitale, Bakundi,

Digitized by Google

est située sur le passage des caravanes de Nagaousidéré et du Ibsi Tibissi les grands marchés d'ivoire et de gutta-percha du sud, avait, à l'exemple de Mohammed Inah, chassé les Anglais de chez lui. Il y a appelé le lieutenant Mizon, et MM. Nebout et Chabredier, envoyés par le chef de l'expédition, y ont signé un traité de protectorat au mois d'avril dernier.

Au-dessus de Chirou existe la grande tribu des Bassamoi, très hostile aux Anglais, qui n'ont jamais pu s'y établir. M. Mizon compte y faire triompher notre politique et donner ainsi à la France le cours moyen de la Bénoué, très riche en gomme et en gutta-percha.

La position des Anglais dans l'Adamaoua est fort précaire. Ils ont dû abandonner leurs comptoirs de Bouham-Djida et de Gueroua, dans la Haute-Bénoué, et comme ils sentaient le sultan de Yola, Djebaïrou, favorable aux Français et hostile à leur influence, ils lui ont suscité des embarras politiques. Djebaïrou a dû, pour détourner le danger, faire dans l'ouest du Mandara une campagne fructueuse qui a ramené dans sa capitale l'activité commerciale et la richesse. Il y rentre plus populaire que jamais et soutenu par l'élément arabe, favorable surtout aux Français représentés actuellement à Yola par M. Ponel, envoyé de M. de Brazza.

Madagascar : *Armement des Hovas.* — M. Henri Mager, délégué de Diégo-Suarez et de Sainte-Marie de Madagascar au Conseil supérieur des colonies, écrit ce qui suit :

« Le protectorat de la France sur Madagascar n'est plus qu'un mot, puisque depuis six mois le résident général de France n'a pu obtenir même une entrevue du premier ministre. Notre attitude, pour n'avoir pas été suffisamment ferme, a provoqué chez les Hovas le mépris des Français. Le dernier courrier nous apprend que les soldats de l'escorte du résident général ne peuvent plus sortir de leur caserne sans que le peuple les invective et leur jette des pierres ; on a dû les consigner. Le fait brutal devant lequel nous nous trouvons est celui-ci : comme au temps de Radama Ier, les Hovas s'arment, et ils ne dissimulent point que c'est contre nous. Ils viennent de recevoir 36 canons de campagne, 20.000 obus, 12.500 fusils, des munitions de toutes sortes. Mes correspondants de Madagascar m'ont informé que de nouveaux envois sont attendus ; avant peu, les Hovas disposeront de 100 canons de campagne et de 50.000 fusils. Ils veulent nous chasser, non seulement de leur plateau, mais de l'île entière. »

Afrique orientale : *Allemands.* — Le département colonial allemand a décidé, en conséquence de ses négociations avec le comité antiesclavagiste, de prendre possession du vapeur du major de Wissmann et de la station que celui-ci a établie à l'extrémité nord du lac Nyassa, ainsi que de toutes les marchandises qui s'y trouvent. Cette prise de possession serait exécutée avant la fin de juillet par le lieutenant Prince et c'est le gouvernement impérial qui remplacerait désormais le comité esclavagiste, dont les fonds sont épuisés (XVII, 371).

Digitized by Google

Esclaves libérés. — Le croiseur britannique *Philomèle* a capturé un navire venant de la côte allemande et se dirigeant vers le Nord. Il y avait à bord 42 esclaves qui ont été remis en liberté, ce qui porte à 200 le nombre total des esclaves libérés par le *Philomèle* pendant le mois d'avril.

Mort d'Émin-Pacha. — La mort d'Émin-Pacha, annoncée plusieurs fois depuis un an, puis démentie, serait un fait avéré aujourd'hui. Rachid, vali arabe des Stanley-Falls, a écrit, en effet, à son oncle Tippo-Tip la lettre suivante, datée du 3 décembre 1892, et communiquée en Europe par le capitaine Jérôme Becker :

« Saïd-ben-Abed se dirigeait de Kirondo vers Ouadelaï pour rejoindre un de ses hommes, Kirongo-Rouga, qui avait acheté de l'ivoire. Il rencontra Émin-Pacha, qui venait lui faire la guerre. Les deux troupes se sont battues pendant deux jours. Saïd-ben-Abed a battu Émin après avoir perdu beaucoup de monde. Saïd-ben-Abed a rejoint Émin le quatrième jour avec ses troupes. Un combat s'est engagé de nouveau, au cours duquel Émin a été fait prisonnier et tué avec tout son monde. De tous ses hommes, il ne reste que ceux qui sont à Ouadelaï ou dans les environs. »

Émin-Pacha, de son vrai nom Édouard Schnitzer, était né à Oppeln (Silésie) en 1840, de parents juifs. Après avoir visité l'Asie-Mineure et adopté les pratiques extérieures de l'islamisme, il entra au service du khédive Ismaël, en 1874, comme médecin. Gordon le chargea bientôt d'une mission dans l'Ouganda, et, en 1878, il le nomma gouverneur de la province de Hat-el-Estiva (province équatoriale), avec le titre de bey. Il y resta pendant dix ans, y fut cerné par les Mahdistes, sut néanmoins se maintenir avec sa petite troupe en face de ces derniers, et fut délivré malgré lui, ou plutôt entraîné hors de sa province par Stanley, envoyé à son secours en 1888-89. Arrivé à la côte orientale, il fut blessé par un accident, et entra au service de l'Allemagne, pour laquelle il partit vers le lac Victoria le 20 avril 1890. Après avoir fondé les postes de Bukoba et de Muanza, n'ayant pu s'entendre avec le gouverneur de Wissmann, il quitta la zone allemande avec son lieutenant Stuhlmann, explora le lac Albert-Édouard et les sources du Bomokandi. Mais la famine, la maladie et les luttes arrêtèrent l'expédition. Émin, presque aveugle, renvoya à la côte le Dr Stuhlmann, et continua sa marche en avant ; c'est ainsi qu'il rencontra la caravane arabe de Saïd-ben-Abed, avec laquelle il livra un combat où il trouva la mort.

Abyssinie : *Emprunt Ménélik.* — L'empereur Ménélick vient de terminer le remboursement du prêt de 2 millions que lui avait fait le gouvernement italien. Le solde de l'emprunt a été versé il y a deux mois à Harrar entre les mains du comte Salimbeni. Ménélick a ainsi rempli ses conventions avec le gouvernement italien et a même notablement avancé l'époque de la libération. Le contrat fixait un délai maximum de 20 ans.

Anglais et Italiens. — Des négociations sont engagées entre l'Italie et l'Angleterre, dans le but de préciser la ligne de démarcation des zones d'in-

Digitized by Google

fluence des deux États dans l'Afrique orientale, notamment dans la région de l'Ogaden.

Ouganda : *Anglais.* — Les actionnaires de la Cie britannique de l'Est africain, réunis en assemblée générale à Londres, sous la présidence de sir Arnold Kemball, ont le 19 mai adopté le rapport de M. Mackenzie, qui invite le gouvernement anglais à économiser pendant une période déterminée une partie de la somme votée pour la suppression de la traite et à l'affecter comme fonds de garantie au 3 0/0, à la construction d'un chemin de fer de la côte orientale à Kikaya. Pour Ouganda, M. Mackenzie propose les trois solutions suivantes :

1° En cas d'évacuation par le commissaire anglais et les troupes du gouvernement, liberté sera donnée à la Compagnie de céder ses droits à des tiers;

2° En cas d'annexion au protectorat britannique de Zanzibar, obtention par la Compagnie d'indemnités équivalentes à ses dépenses de conquête et d'organisation;

3° En cas d'annexion à la métropole, l'administration étant abandonnée à la Compagnie, droit pour celle-ci d'établir des impôts et de les percevoir pour son propre compte.

Le Tageblatt de Berlin publie de son correspondant, M. Eugène Wolff, une lettre de Kampala. M. Wolff est d'avis que l'Ouganda a été injustement divisé entre protestants, catholiques et mahométans, les premiers n'étant pas assez nombreux pour cultiver les districts fertiles que le capitaine Lugard leur a attribués, tandis que les catholiques se voient confinés dans la région de Boudou, laquelle est malsaine et trop petite. Quant aux mahométans, ils constituent un danger pour tous les chrétiens.

Annexion anglaise. — Sir Gerald Portal ayant recruté toutes les troupes égyptiennes pour le compte du gouvernement anglais, propose d'abandonner les deux forts les plus éloignés dans le Torou et de ramener les garnisons aux forts les plus rapprochés. Une colonne d'esclaves soudanais sera formée près du lac Owen. Le capitaine Mac Donald est nommé résident à Kampala. Sir Gerald est parti le 31 mars pour le Boudou.

Situation des pays voisins. — En décembre 1892, la situation des pays voisins de l'Ouganda était la suivante : M. *Grant* était établi dans l'Ou-Soga (placé en mai 1892 sous le protectorat britannique par le capitaine Williams); il a fixé le taux de l'impôt à payer par les indigènes; la moitié de cet impôt est réservée à la Cie, qui compte en tirer 1.000 £ en 1893. M. Grant exerce aussi le protectorat sur le Kavirondo; une expédition a été dirigée vers Save, au nord du mont Elgon, en vue d'y créer une station commerciale. M. *Stokes*, négociant irlandais, était à Kavalli (lac Albert-Nyanza); il a promis de payer à la Cie un dixième de la valeur de l'ivoire qu'il recueillera; 378 Soudanais et 63 Zanzibarites occupaient les forts voisins du lac Albert-Édouard, dans le Torou et l'Ou-Nyoro méridional.

Soudan oriental : *Nouveau mahdi.* — Le khalife Abdullah, qui réside à Omdurman (Khartoum), et dirige le mouvement mahdiste depuis 1885, comme successeur du mahdi Mohammed-Achmet, qui mourut à cette époque,

Digitized by Google

avait déjà vu se soulever contre son autorité, en 1888, dans le Darfour, un autre mahdi qui voulait détruire sa puissance. Abdullah réussit à l'écraser près d'El-Facher. Un nouveau compétiteur vient d'apparaître au Kordofan, et se prétend légitime successeur du Prophète; il serait en relations avec l'ordre des Senoussi et marcherait contre Omdurman.

Six Égyptiens, qui étaient à Khartoum en 1885, lorsque Gordon y périt, viennent d'arriver au Caire; Omdurman était tranquille lorsqu'ils quittèrent cette ville.

Il semblerait, d'autre part, que le Soudan est moins fermé aux relations avec la côte; en effet, quatre caravanes ont pu récemment accomplir le trajet entre Massaouah et Kassala.

Navigation par Suez en 1892. — Le mouvement de la navigation dans le canal de Suez, en 1892, constate le passage de 3.559 navires, ayant un tonnage net de 7.712.028 t. contre 4.207 navires et 8.698.777 t. en 1891 et 3.389 navires de 6.890.094 t. en 1890. Voici la décomposition, par nationalités, du transit de 1892 :

Pavillons	Navires	Tonnage net	Pavillons	Navires	Tonnage net
Anglais	2.581	5.826.861 t.	Ottoman	43	46.703 t.
Allemand	292	553.915	Russe	22	43.750
Français	174	415.973	Hellénique	6	10.074
Néerlandais	177	319.563	Belge	4	5.121
Italien	74	127.998	Japonais	3	3.726
Austro-Hongrois	61	124.625	Chinois	2	2.388
Norvégien	66	108.349	Égyptien	2	1.569
Espagnol	26	68.580	Siamois	1	1.279
Portugais	23	50.952	Américain	2	564

En classant les navires par catégorie, on trouve 2.708 steamers de commerce, 708 steamers postaux, 79 transports militaires, 51 bâtiments de guerre (dont 3 cuirassés), 6 yachts.

Les passagers ont été au nombre de 189.809. Parmi eux, on trouve : 70.239 passagers civils, 21.930 passagers spéciaux (pèlerins, émigrants, transportés), 91.743 militaires, dont : 36.077 Anglais, 25.996 Ottomans, 13.874 Français, 5.296 Russes, 3.778 Italiens, 3.125 Hollandais, 1.594 Espagnols, 1.195 Allemands, 620 Portugais et 188 Japonais.

Si l'on compare avec 1891 (1), on constatera que le nombre des passagers a peu varié (4.500 en moins en 1892). La catégorie des militaires est presque identique (37 en plus), mais la répartition varie sensiblement pour les Ottomans (6.500 en plus), les Français (7.000 en moins), les Italiens (2.000 en moins), les Allemands (900 en plus en 1892).

Au point de vue du transit, il y a diminution assez sensible sur les pavillons anglais, allemand, italien, tandis qu'il y a une légère augmentation

(1) Voir le transit de 1891, *R. Fr.*, 1er août 1892, t. XV; p. 139.

Digitized by Google

sur les pavillons français, néerlandais, norvégien, austro-hongrois, portugais. Comme classement par nationalité, il n'y a que des changements insignifiants. Le pavillon belge (4 navires) n'était pas représenté précédemment. Dans la proportion p. 100 par rapport au tonnage, l'ordre des pavillons est le suivant : anglais 75,55 0/0, allemand 7,18, français 5,39, néerlandais 4,14, italien 1,66, etc.

ASIE

Asie Centrale : *Exploration Conway.* — M. W. H. Conway a exploré en 1892 les montagnes du Karakoroum. Ces montagnes diffèrent de tous les groupes européens ; elles s'élèvent, pour la plupart, du milieu de déserts arides et, vu l'intensité de la chaleur, la végétation des parties basses subit un dépérissement beaucoup plus rapide que celle des parties élevées. Lee pics sont d'une ascension fort difficile et bordés de précipices. Les grands glaciers qu'on rencontre dans le groupe centre-asiatique ont quelquefois 10.000 pieds au-dessus du niveau de la mer. M. Conway a passé 88 jours dans la région des glaciers et a fait ou tenté l'ascension de 16 pics ou passes. Il a fait ses expéditions les plus importantes avec MM. Bruce et de Roudebusch : la traversée du Noushik La, le passage de la passe Hispar, le glacier le plus étendu du monde entier, les ascensions de l'aiguille de Dasskaroum, du pic de Cristal, du Pioneer Peak. L'expédition a visité 2.000 milles carrés inconnus au-dessus des neiges perpétuelles. Le mauvais temps avait empêché l'expédition de tenter l'escalade du K2, le second pic le plus élevé du groupe. Elle tenta de faire l'ascension du « Trône d'or », montagne de 24.000 pieds anglais environ de hauteur. Les ascensionnistes demeurèrent pendant huit jours sur cette montagne. Ils avaient laissé leurs coolies à un camp établi plus bas et n'étaient accompagnés que de quelques Goorkas. Ils campèrent sur la neige, à des hauteurs variant entre 18.200, 18.900 et 20.160 pieds. Ayant quitté leur camp le plus élevé, ils s'engagèrent dans une crevasse tracée par la neige et par les avalanches et qui paraissait aboutir au sommet du « Trône d'or ». Ils escaladèrent successivement, pour y parvenir, des pics de 20.700 et 21.220 pieds et parvinrent au sommet d'un pic de 22.500 pieds. A cet endroit, la crevasse s'arrêtait et un précipice les séparait du « Trône d'or ». Ils qualifièrent le point dont ils firent l'ascension du nom de Pioneer Peak (pic des pionniers). C'est le pic le plus élevé qu'ait jamais foulé le pied humain. Ils éprouvèrent, à ces hauteurs, une sorte de vertige pendant la marche, mais dès qu'ils s'arrêtaient ce malaise disparaissait bientôt. M. Conway croit qu'il serait possible de tenter l'ascension d'un autre pic dont il estime la hauteur à 25.000 pieds.

Siamois expulsés du Mékong (XVII, 521). — La région Cam-Lo et Aï-Lao a été évacuée par les Siamois, qui se sont retirés devant 600 Annamites commandés par le lieutenant Garnier, de la brigade de Faifoo. Ce mouvement rend possibles les communications entre Quang-Tri, sur la côte d'Annam, et Kemmarat, sur le Mékong. On franchit, à Aï-Lao, à une altitude de 300 mètres, la ligne de faîte qui sépare la côte de l'Annam du bassin

Digitized by Google

du Mékong, et, par le Sé-Tché-Pon et le Sé-Bang-Hien, on arrive sur le Mékong au-dessus des rapides de Kemmarat. De là, le Mékong est navigable, pendant la plus grande partie de l'année, presque jusqu'à Luang-Prabang; les populations nous sont favorables. (Voir la carte, p. 541.)

M. du Frénil, vice-résident, chargé de diriger l'action française dans la région située entre Aï-Lao et le Mékong, a occupé, le 29 avril, le poste de Hosang, le plus avancé de la région. Le mandarin siamois commandant le poste l'a évacué. Ce mandarin a marché avec ses hommes à la suite de M. du Frénil, vers les autres postes. Il a été convenu que les Siamois se retireraient ainsi par la route de Muong-Dinh au Mékong. A Muong-Dinh, M. du Frénil doit installer un poste administratif; il poussera jusqu'au Mékong et ouvrira une route entre Muong-Dinh et Cam-Lo. Le vice-résident Dubreuil est arrivé le 26 mai au confluent du Sé-Bang-Hien et du Mékong, en face de Kemmarat. Nous sommes maîtres de tous les postes que les Siamois occupaient entre Cam-Lo et Kemmarat. Les Siamois ont passé sur la rive droite du Mékong.

M. Luce, résident de Vinh, est parti pour la région de Cam-Mon et du Tran-Dung; le 29 mai, il a occupé Cam-Mon, évacué par les Siamois, le poste le plus important qu'ils possédaient dans l'Annam septentrional. Les territoires de la rive gauche, à l'ouest de l'Annam, seront ainsi dégagés. M. du Frénil signale, dans sa région, comme M. Bastard dans la région de Khone et Stung-Treng, l'accueil enthousiaste des habitants.

Le capitaine Thoreux, qui avait été fait prisonnier à Khône, a été remis en liberté.

Corée: *Vente de terre aux étrangers.* — La quantité de terres acquises en Corée par les étrangers s'étant beaucoup accrue, il y a deux ans, le Gouvernement du royaume fit paraître une proclamation défendant aux Coréens de vendre des terres aux étrangers, sous peine des punitions les plus sévères. Mais cette proclamation serait restée lettre morte. La vente de terres aux étrangers augmente d'année en année et le Gouvernement vient de menacer de la peine capitale tout sujet coréen qui contreviendrait à cette loi. Dans certains cas, le châtiment peut s'étendre même à la famille et aux parents.

AMÉRIQUE ET DIVERS

Canada : *Pêche des phoques.* — Le gouvernement a notifié aux capitaines des bateaux pêcheurs de phoques que la Grande-Bretagne et la Russie avaient conclu une entente, d'après laquelle les navires pêcheurs de phoques ne peuvent pêcher qu'à dix milles de la côte russe et à trente milles de certaines îles. Une indemnité sera accordée aux navires canadiens, saisis en 1892, dans la zone de 3 milles de la côte russe.

Patagonie : *Exploration de Siemiradzki.* — Le Dr Josef de Siemiradzki vient d'explorer la Patagonie du nord. Parti de General-Acha (chef-lieu de gouvernement de la Pampa, où aboutit la voie ferrée), il traversa la Pampa

Digitized by Google

par les sierras de Lihuel Galel et Choique Mahuida vers Choele-Choel (Avellaneda) et Roca sur le rio Negro, puis remonta ce fleuve et le rio Limay, sa branche méridionale, jusqu'au lac de Nahuel-Huapi. De là, il remonta les rios Collon-Cura et Aluminé et alla jusqu'à la passe de Longuimai, à travers les Andes, qui permet de pénétrer au Chili. Cette expédition modifie les cartes de la région telles qu'elles résultaient des expéditions de F.-P. Moreno (1879-80) et J. Rohde (1883) et rectifie un grand nombre d'erreurs. Une nouvelle carte de la Patagonie nord a été donnée par M. de Siemiradzki dans les *Mitteilungen*, de Gotha.

Réunion des voyageurs français. — Le 10 juin a eu lieu le 12e dîner des voyageurs et explorateurs français. Outre les membres de la mission Maistre, en l'honneur desquels avait lieu la réunion, on remarquait MM. Janssen, prince d'Arenberg, commandant Monteil, de Bizemont, Père Lecron des Missions de Lyon, Dybowski, Bonaparte-Wyse, Harmand, Maunoir, Blanc, Harry Alis, H. Krafft, secrétaire de la réunion, etc. M. Janssen, qui présidait ces agapes géographiques, M. de Bizemont et le prince d'Arenberg ont, avec beaucoup de finesse et de tact, salué les voyageurs en cours d'exploration, rappelé les progrès énormes réalisés dans ces dernières années et revendiqué pour la France un domaine colonial en rapport avec les découvertes et les travaux de ses explorateurs.

Exposition géologique au Muséum. — M. H. Milne-Edwards, directeur du Muséum d'histoire naturelle, a ouvert le 31 mai une exposition temporaire d'actualités géologiques dans une salle annexe des galeries de géologie et de minéralogie de cet établissement. L'exposition organisée sous la direction de M. Stanislas Meunier, professeur de géologie, comprend des échantillons, coupes, plans, photographies relatifs aux travaux géologiques les plus récents, parmi lesquels il faut citer : Pour la France ; la géologie des environs d'Alençon par M. Letellier ; celle des Ardoisières de Rochefort-en-Terre par M. Autissier ; l'étude géologique des derniers travaux pour l'adduction des eaux de l'Avre par M. G. Ramond ; l'étude géologique de la Sologne par MM. Dollfus et Gauchery. Pour l'Europe : la dernière éruption de l'Etna par M. Ricco de Catane ; la géologie des environs de Massa-Maritina, par M. B. Lotti ; les Roches de l'Anatolie par M. Dutreuil de Rhins. Pour l'Asie : les roches rapportées du Tonkin par le prince Henri d'Orléans. Pour l'Afrique les collections rapportées du Congo par les missions Dybowski et Cholet ; de Madagascar par MM. Douliot et Catat. Pour l'Amérique : l'étude géologique de la patagonie du nord par Sidemiradzki ; les collections de la Terre de Feu de MM. Rousson et Willems. Cette exposition est ouverte les mardi, jeudi et samedi, de 1 à 4 heures.

BIBLIOGRAPHIE

Le droit des gens maritime, par L. de Kermaingant. Picard, éditeur. (Extrait du compte rendu de l'Académie des Sciences morales et politiques.)

C'est l'éternelle question du droit de visite auquel les Anglais ne semblent pas avoir encore renoncé, qui fait l'objet des savantes recherches auxquelles s'est livré M. de Kermaingant. A cette époque (commencement du XVIIe siècle) l'Angleterre considère comme un dogme sa suprématie maritime et M. de Kermaingant nous fait voir comment, seuls, les intérêts de son commerce peuvent faire fléchir ses principes.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU TOME XVII

PREMIER SEMESTRE DE 1893

Livraisons de 157 à 168

Abyssinie. — *Chefneux* (Lac Assal) 38, 232 421 566
— *Duc d'Orléans* (Somalis) . . 82 232
— *Mashkow* 82
— *Ruspoli* † 516
— *Villiers* 82
— *Bottego*, *Ferrandi*, *Camperio*, etc. 82 467
— *Traversi* 421
— *Schirokoff* 516
— Fuite du Ras Aloula 139
— Chemin de fer d'Erythrée. . . 466
— Mackonnen à Obock 516
— Menelik et les Italiens 571
— Anglais et Italiens 571
Afrique. — Association des catholiques allemands 89
— Islamisme et fétichisme. . . . 145
— Chemins de fer africains . . . 462
Afrique australe (voir **Mozambique, Machonaland, Zambèze, Madagascar, Cap, Natal**).
— *L. Dècle* 128 274 467
— *Ed. Foa* 82
— *Johston* 467
— *J. Thomson* et *J. Grant*. . .38 370
— *Wissmann* 232 275 371 566
— Délimitation anglo-portugaise . 88
— Allemande 232
— Anglais au lac Ngami. 127
— Anglaise 212 214 381
— Chemins de fer 282 464
— Saint Paul, Amsterdam et Kerguelen. 266
— Seychelles (*cartes* d'après les premiers explorateurs) . . . 433
— Damaraland 520
Afrique occidentale (Voir **Congo, Tchad, Sénégal, Gambie, Guinée, Soudan, Niger, Cameroun, Togo, Côte d'Ivoire, Dahomey**).
— Egbas et Anglais. . . 127 273 323
— Yorouba et Anglais. 380
— Bénin et Togo (délimitation). . 280
— Ressources agricoles 281
— *Monteil* (*carte*) : du Sénégal au Tchad 30 174
Afrique orientale (Voir **Abyssinie, Egypte et Soudan**).
— *Locatelli* (Djouba) 38
— *Lugard* (grands lacs) 188
— *Decamps*. 467 565
— *Emin* 232 468 571
Afrique orientale allemande. — Explorations. . . 38 82 128 275 372 570
— Missions catholiques. 89
— *Baumann* 128 320
— Troubles. 235 275 324 382
— Divers. 382 571
— Chemin de fer 466
Afrique orientale anglaise (Voir **Ouganda**) 214
— *Dundas* (Djouba) 382
— *Nelson* †. 232
— Troubles. 235
— Mort du sultan de Zanzibar . . 282
— Chemin de fer 466
Afrique septentrionale (Voir **Algérie, Tunisie, Maroc, Sahara**).
Algérie (Voir **Sahara**).
— Missions protestantes 36
— Fils d'Abd-el-Kader 36
— Touareg 84
— Chemin de fer de Biskra à Ouargla 85
— Poste d'Hassi-Inifel 233
— Chemins de fer 463
Amérique (Voir **Etats-Unis**).
— Quatrième centenaire de sa découverte. 175 373
Amsterdam (Ile) 266
Angleterre. — Dépôts de charbon. . 5
— Problèmes coloniaux en 1892 . 206
Annam. — Religion. 97 150 218
— *Brière* 120
Arabie. — Explorations 431
Argentine. — (Rép.) Délimitations . 477
Armes. — (Vente d') au Sénégal et Congo 186
Asie centrale (Voir **Pamir, Thibet et Turkestan**).
— Chemin de fer transcaspien . . 314
— Délimitation russo-afghane . . 325
— Explorations 39 83 421 516
— *Conway* 574
— *Ch. Diener* (Himalaya) . . .92 276
— *Dutreuil de Rhins* 129 276
— *Galitzin* 83
— *Léontieff* et *Patrine* 129
— *Ximenès*. 313
— *Dunmore* 316
Asie mineure. — Chemins de fer 92 235 283
Australie. 206
— Destruction de Brisbane. . . . 428
Behring. — Pêcheries (arbitrage) . 367

Digitized by Google

Beloutchistan. — Déposition du Khan 520
Bénin. — Délimitation 280
— Autonomie. 327
Bibliographie. — 47 94 142 239 286 336 373 478 524 576
Birmanie. — Ambre. 425
— Négociations anglo-chinoises. . 520
— Anglais 129
— *Walker* 227
Bolivie. — Exploration. 421
Bornéo. — Exploration 277 516
— Délimitation 428
Bourbon en 1721. 296
Brésil. — Colonisation au Rio Grande do Sul 122
— Délimitation avec l'Argentine. 477
Calédonie (Nouvelle). — Câble . . 236
— Chemin de fer. 283
Cambodge. — Travaux publics . . 426
Cameroun. — Missions catholiques. 89
— Délimitation 469 555
— Télégraphe. 280
— Exploration 370 555
— Traité indigène. 516
— *Morgen* 555
Canada. — Changements ministériels. 93
— Intérêts français 172
— Écoles au Manitoba 209
— Commerce avec États-Unis. . . 208
— Mission de « la Capricieuse » . 249
— Immigration 523
— Phoques. 575
Canal des Deux-Mers 384
Cap. Télégraphe du Cap à l'Égypte. 139
— Électorat 213
— Chemins de fer 464
Cartographie 432
Caucase. — *Pourtcheller* 271
Chambres de commerce françaises. 285
Charbon (Dépôts de). — du Globe. 49
— de l'Océan Indien *(carte)* . . . 51
— de l'Océan Pacifique *(carte)*. . 112
— Hollandais de Poulo-Way. . . 270
Charbons de l'Extrême-Orient. . . 163
Cheick-Saïd. — Réoccupation par la France 189
Chemins de fer africains. 462
Chili. — Finances 77
Chine. — Télégraphes 522
— Opium. 511
— Troubles au Yunnan. 427
— *Wiasemski*. 276
— *P. Boell*. 277
— Ile Tsong-Ming. 96
— Syndicat français. 236
— Charbon. 163
— Shantung 286
Chinois aux États-Unis: Expulsion. 523
Cochinchine. — Navigation sur le haut Mékong. 236
— Finances 190
— Gouverneur 190
— Poulo Condor en 1721 296
Colombie. — *Sievers* 128
— *de Brettes et Candelier* . . 278 430
Colonies anglaises en 1892 206
— françaises. — Budget. 238
Compagnies (grandes) de commerce 143
— Du Congo belge 138
Congo (État indépendant du). . .
— Chemin de fer 464
— Cie pour le commerce et l'industrie 138
— Cie du Katanga 47 409
Conflit avec les Sociétés commerciales (fin du) 138
— Force publique. 47
— Missions 370
— Société Anversoise 423
— Société Anglo-Belge 424
— Belges au Mt Bomou. . . 471 472
— Explorations diverses. 37 370 409
— Opérations contre les Arabes. 273 420 569
— *Bia* † et *Francqui*. 41 42 274 324 370 412
— *Chaltin* 274 569
— *Crawford* 45
— *C. Delcommune* † 231
— *A. Delcommune* 41 43 81 273 324 370 409
— *Dhanis* 42 81 231 232 273 274 370 420 569
— *Hinck* 42 81
— *Hanolet* 472
— *A. Hodister* † 41 45
— *Jacques-Joubert* . . 42 46 127 274
— *Lejeune* †. 46
— *Liégeois* †. 46
— *Long* 42 127
— *Ponthier*. 42 274 569
— *Stairs* †. 41 409
— *Vankerckhoven*. † . 42 45 127 232 420
— *A. J. Wauters*. 231 273
Congo Français. — Oubanghi Mt Bomou (conflit franco-belge) 121 471
— Vapeurs. 519
— Ventes d'armes et de munitions 186
— Voie de communication de la côte au Congo. 470
— Exode des Batékés. 518
— Courrier violé par les Belges. 519
— *S. de Brazza* (Sangha) . . 231 331
— *L. Cholet* † 81
— *J. Dybowski (carte)* 68
— *Hess* 127
— *Laval* †. 41
— *Liotard* 467
— *Maistre (carte)*. . 321 469 499 529
— *Thollon* 127
— *Uzès* (d') 47 323 470 558
Congo Portugais. — Concession belge 88

Digitized by Google

Congrès archéologique de France . 478
Corée. — Etrangers. 575
Côte d'Ivoire. — Autonomie. . . . 327
— Convention avec Libéria. . . 85
— Côte d'Ivoire. 85
— Explorations 126 231
— Incident de Tiassalé 567
— *Binger, Monnier* 118
— *Marchand, Manet*. . . 138 273 567
— *Basset* 131
— *G. de Barral* †. 273
Dahomey. — Occupation 40 73
— Rapatriement. 40
— Dépenses. 86
— Organisation 186 234 567
— Nouvelles.. . 187 234 328 380 568
— Incident d'Adjarra 187
— Commerce des armés 329
— Expulsion des Allemands . . . 329
— Expulsion d'un Anglais 379
— Effectifs 330 379
— Délimitation 379 568
— Douanes. 379
— Hostilités. 568
Damaraland. — Mines de cuivre. . 520
— Prise de Hornkranz 520
Ecole d'hydrographie de Nantes . . 524
Egbas et Anglais . . . 127 188 273 323
Egypte. — Chemins de fer . . .90 462
— Incursions des Derviches.. . . 90
— Réveil national 91
— Télégraphe du Cap à l'Egypte . 139
— Canal de Suez 573
— Changements ministériels et Anglais. 168
— La France et l'Egypte (1876-93). 361
Enseignement des capitaines au long cours 503
Ephémérides de 1892. . . . . . 130 179
Espagne. — Nouveau champ d'émigration. 430
Etats-Unis. — Canal côtier 284
— Expulsion des Chinois. 523
— Canal entre New-York et Montréal. 332
— Villes de viandes. 429
Explorateurs. — Table spéciale (voir p. 581)
— de l'année 1892. 175
— (Cours spéciaux pour). 383
Fédération impériale anglaise . . . 216
Fidji. — Presse. 236
France. — Explorations souterraines 84
— Naturalisations en 1891. . . . 140
— Canal des Deux-Mers. 383
Gambie. — Anglais. 36
— Incident anglo-français 326
Guatemala. — Ville ensevelie . . . 429
Guinée française. — Autonomie . 327
— Fouta-Djallon. 327 379 565
Guinée (Nouvelle). — *Mac-Gregor*. 372
Guyane française. — Communes de plein exercice 94
Guyane anglaise. — Or. 333
— Exode des Bonis 477
Hawaï. — Révolution. 191 476
— Statistiques. 192 237
Hébrides (Nouvelles). — Troubles. 278
Heure universelle. 431
Ile flottante. 285
Ile en voie de disparition 285
Inde (Voir **Asie centrale**).
— Armement 93
— Congrès national 215
— Troubles sur l'Indus 468
Indo-Chine (Voir **Annam, Tonkin, Cochinchine, Siam**).
— Religion annamite . . .97 150 218
— *Massie* †. 83 129 194 200
— Empiètement des Siamois. 190 193 538 574
— Navigation sur le Haut-Mékong. 236
— *Archer, Lamington, Pavie* (carte) 241
— Français à Stung-Treng, Kong et So-Song. 383 476 521
— Cambodge. — Travaux publics. 426
Islamisme et fétichisme. 145
Islande. — *G. Buchet*. 84
Italiens en Tunisie 55 105
Japon. — Commerce. 546
Juifs dans le monde. — Statistique. 140
Kerguelen (dessins). 266 288
— et la déportation 332
Libéria. — Convention avec la France. 85
Machonaland. — Territoire de la British South African C°. . . 381
Madagascar. — Nouvelles 128 165 274
— Influences religieuses. 167
— Bibliographie. 239
— *Gautier* 566
— Armement des Hovas. 570
Malaise (Péninsule). — Ressources et avenir *(carte)*. 10 61
Manche (Pont sur la). 562
Marine (Voir **Charbon**).
— Rôle de la flotte russe dans la Baltique 318
— Navigation et paquebots transatlantiques. 506
Maroc. — Chemin de fer 463
Mexique. — Montagnes 40
Missions protestantes en Kabylie. . 36
— catholiques allemandes en Afrique 89
— à Madagascar. 167
Monténégro. — Etude *(carte)* . . . 337
Mozambique. — Chemins de fer 424 465
— Beïra 382
— Sociétés 381 382
— Colonisation *(Spring)*. 467
Natal. — Self-government. 213
Nicaragua (canal de) 93
— *Dr Mierisch* 372
Niger (Bas). — *Mizon*. . 37 87 467 569
— *Galloway*. 36

Digitized by Google

— *Maistre (carte)*. . . . 321 499 529
— Situation. 280
— Délimitation 469
— Protectorat des côtes du Niger. 518
Océanie. — *Ten Kate* 39
— Australie. 206 428
— Nouvelle-Zélande. 190 208
— Samoa. 191
— Hawaï. 191 237
— Nouvelle-Calédonie 236
— Nouvelles-Hébrides (troubles) . 278
— Fidji. 236
— Dépôt de charbon de Poulo-Way. 270
— Bornéo (exploration) 277
— — (délimitation) 428
— Salomon (troubles). 277
— Partage politique. 283
— Iles Tonga. 283 427
— Française (population) 428
Opium en Chine 54
Or. — Production. 334
Orange (Etat libre d'). — Chemins de fer 465
Oubanghi-M'Bomou — Français et Belges. 121 471
Ouganda. — Juge et partie. . . . 474
— *Mac Donald* 38
— *Lugard* 88 188
— *Williams* 467
— Evacuation et réoccupation. 88 572
— *G. Portal* 88 275 421
— La capitale *(plan)* 474
Pamir. — Russes, Chinois et Afghans. 312
Panama (canal de). — Avantages 203 264 305
Patagonie. — *Dr Machon* 468
— *de Siemiradzki* 575
Pêche à Saint-Pierre et Miquelon. . 284
Pêcheries de Terre-Neuve 309
— de Behring 367
Pôle Nord. — *Fr. Jackson* 325
— *Peary*, etc. 566
Pont sur la Manche. 562
Poulo-Condor (île de) en 1721 *(carte)*. 296
Réunion en 1721 296
Russie (Voir **Asie centrale.**)
— Caucase *(Pourtcheller et Merzbacher)* 271
— Platine dans l'Oural 285
— Rôle de la flotte russe dans la Baltique. 318
— Steppe kalmouke. 333
— Caucase (naphte et or) 335
— Religion des Svanètes. 355
— Riz au Transcaucase 425
Sahara. — Poste d'Hassi-Inifel. 233 514
— Touareg. 88
— Explorations 81 126 366
— *F. Foureau* 36 230 272 418
— *G. Méry*. 36 323 369 418
— Transsaharien 518
Saint-Paul (île). 266
Saint-Pierre-et-Miquelon. — Pêche. 284
Samoa. — Troubles. 191
Sandwich (Voir **Hawaï**).
Sénégal. — Situation. 137
— Chemins de fer. 81 136 464
— Télégraphe. 279
— Désannexions. 136
— Délimitation 272
— Vente d'armes et de munitions 186
— Cayor 279
— Cercle de Sedhiou 378
— — de Podor. 379
— Routes. 379
— Fodé-Kaba. 379
Seychelles (*cartes* d'après les premiers explorateurs). 433
Siam. — Empiètement en Annam *(carte)*. 193 538
— Expulsion du Mékong. 383 476 521 574
— *Fournereau* 276
— Chemins de fer. 476
— Anglais 522
Sierra-Leone. — Frontière . . 280 422
— Chemins de fer. 464
Société de géographie commerciale de Paris : Récompenses. . . 335
— de Paris : Récompenses et bureau. 431
Sorbonne. — Chaire de géographie coloniale. 524
Soudan français. — *Dr Crozat* † 36 230
— Campagne 1891-92 *(Humbert)* 393 481
— Campagne de 1893 *(Archinard* et *Combes)*. 37 233 279 289 325 370 423 468 515
— Tiéba † et Mounirou †. . . . 233
— Ahmadou (Hostilités) . . . 422 468
— Conseil d'administration. . . . 280
— Bélédougou 326
— Ségou : Déposition de Bodian. 326
— Chemins de fer. 394 464
Soudan oriental: — Nouveau mahdi. 572
Suez. — Navigation en 1892. . . . 573
Svanètes. — Religion. 355
Tchad (Lac). — *Monteil*. 30 174
— Exploration 230
Télégraphes du globe *(cartes)* . .49 97
— Au Sénégal 279
— Du Cap à l'Egypte 139
— Chinois et Russes : Jonction. . 522
— De Marseille à Tunis 185
— De la Nouvelle-Calédonie . . . 236
— Du Pacifique. 206
— De Cameroun 280
Terre-Neuve. — Pêcheries. . . 212 309
Thibet — *Rockhill*. 315
Togo. — Missions catholiques . . . 89
— Industrie. 422
— Délimitation 569
Tonga (îles). — Situation 427
Tonkin. — Commerce. 34 225
— Actuel. 142
— Explorateurs. 84

Digitized by Google

— Situation et piraterie . . . 224 226
— Douanes 225
— Impôts 225
— Docks de Haï-Phong 226
— Chemin de fer 226
— Mandarins et principe administratif 385 447
Transsaharien 518
Transvaal. — Chemins de fer . . . 465
Tunisie. — Résident 36
— Budget 517
— Explorations 36 229
— Français 53
— Italiens 55 105
— Démographie 53 105
— Télégraphe de Tunis à Marseille 185
— Délimitation 278
— Chemins de fer 463
— Port de Tunis 517
Turkestan. — Boukhara 313
— Forêts 314
Turquie (Voir **Asie Mineure**).
— Chemins de fer 94
Visite (Droit de). — Incident franco-anglais 473
Yémen. — *Harris* 275
Yorouba. — Traité aves les Anglais. 380
Zambèze. — *Wissmann* 37 232 275 371
— *Rankin* 38
— Explorations diverses 371
— Sociétés d'exploitation . . . 381 382
— *Angelvy* 128 324 371
Zanzibar. — Mort du Sultan 232
— Situation 414
— Droit de visite (incident) . . . 473
Zélande (Nouvelle) Révolution démocratique 190 208

TABLE DES NOMS

DES

EXPLORATEURS ET AUTEURS

(Les noms en *italique* sont ceux des explorateurs.)

Alby : Fouta-Djallon 565
Allen : Asie 421
Angelvy (G.) : Zambèze . . 128 324 371
Archer : Indo-Chine 241
Archinard : Soudan 37 233 279 325 370 422 468 515
Armajer : Angola 82
Badaire : Soudan 30 80
Baillot : Guinée française 565
Barral (G. de) † : Lahou . . . 126 273
Barré (Paul) : Chemins de fer africains 462
Basset : Guinée française 137
Baumann (Dr) : Est africain allemand 38 128 320
Becker (E.) † : Congo belge 232
Belvèse : Canada 249
Bertholon (Dr) : Tunisie 53 105
Bia † : Congo . . 41 42 272 324 370 409
Biddulph : Asie centrale 83
Binger : Guinée 36 118
Blanc (Ed.) : Asie centrale 39
Bœll (Paul) : Chine 277
Bottego : Somalis 82
Boutroue (A.) : Algérie 36
Brazza (de) : Sangha 231 331
Brettes (J. de) : Colombie 278 430
Briart (Dr Paul) : Congo 43 81
Bricart : Grand-Bassam 231
Brière : Annam 130
Briquelot : Soudan français 515
Buchet (J.) : Islande 84
Camperio : Abyssinie 83
Candelier (H.) : Colombie 278
Cartan : Tunisie 369
Carter : Egbas . . . 127 188 273 323 380
Chaltin : Congo 274 569
Chandler : Tana 372
Chefneux : Obock . . . 38 232 421 566
Cholet (Louis) † : Congo 81
Claesen : Mombouttous 232
Claine (J.) : Amérique 84
Combes : Soudan français . . 233 279 325 370 515
Conway : Himalaya 574
Cornetz (V.) : Tunisie 229
Crawford : Katanga 45
Crozat (Dr) † : Soudan 36 230
Curzon : Tonkin 84
Daniell (A.) † : Indus 468
Decamps : Tanganika . . . 324 467 565
Dècle (Lionel) : Zambèze . . 128 274 467
Delcommune (A) : Congo . . 41 43 81 273 324 409
Delcommune (C) † : Congo 231
Demanche (Georges) : Ephémérides de 1892 . . . . . 130 179
— Canada 172
— Soudan français 289
— France et Siam *(carte)* 538

Digitized by Google

Demeuse (F.): Congo 324
Dhanis: Congo. 42 81 231 232 273 274 420 569
Diamanti (O.): Asie. 372
Didier-Marie †: Sénégal. . . . 515
Diener: Himalaya 92 276
Dolisie: Congo français. 231
Doring: Togo. 565
Dundas: Somalis, Djouba . . . 275 382
Dunmore (lord): Asie centrale . . 83 316
Dutreuil de Rhins: Asie centrale 129 276
Dybowski (J.): Congo-Chari *(carte)*. 68
Ectors: Congo. 81
Emin: Est africain. . . 177 232 468 000
Fabert (Léon): Trarza 369
FAUVEL (A. A.): Péninsule malaise *(carte)*. 10 61
— Dépôts de charbon *(cartes)* 51 112 270
— Seychelles *(cartes)* 433
Ferrandi: Somalis. 83 467
Fischer: Sud-ouest africain. 232
Fleck: Kalahari. 565
FLOURENS: Terre-Neuve 309
Foa (Ed.): Afrique australe 82
Fondère: Gabon. 231
Foureau (F.): Sahara . . 36 230 272 418
Fournereau: Cambodge. 276
Franqui: Congo. 324 409
Galant: Madagascar. 37
Galitzin: Asie centrale. 83
Galloway (H. A.): Niger 37
Garde: Groenland. 566
Gaupillat: France. 84 516
Gautier: Madagascar. 274 566
Gordon †: Inde. 276
Graillot: Algérie 565
Grenard (F.): Asie centrale 276
Hanolet: M'Bomou. 472
Harris (W.): Yemen. 275
Henry (B.) †: Madagascar 128
Hermann: Est africain. 372
Hess (Dr): Congo . . . 47 127 324 470
Hinck: Congo. 42 81
HIRAM: Madagascar 165
Hocart: Kabylie 36
A. Hodister: † Congo. 41 45
Hoffmann: Himalaya 39
Huberlant (P) †: Congo. 370
Humbert: Soudan français. . . 393 481
Jackson (Fr.): Pôle nord 325
Jacob et Bernard: Algérie. 81
Jacques: Tanganika . . 42 46 127 274
Jahan (Ch.) †: Sénégal. 323
Johannes: Kilimandjaro 82
Johston: Nyassaland. 467
Joubert: Tanganika 42 46
Junod: Delagoa. 273
Komarovski: Pamir 83
Lamington: Indo-Chine 243
LANESSAN (de): Tonkin 224
Landes †: Tonkin 335
Langheld: Lac Victoria . . 128 372 566
Laval †: Congo français 41
Lavigerie (cardinal) †: Algérie . . 47
Legat: Katanga. 275
Lejeune †: Congo 46
LE NOCHER: Panama. 203 305
Léontieff: Asie 129
Liégeois †: Congo 46
Liotard: M'Bomou 467 471
Lippens †: Congo 324
Locatelli (G.): Djouba. 38
Long: Congo. 42 82 127
Lugard: Ouganda. 88 188
Mac-Cartney: Asie centrale 83
Mac-Donald: Ouganda. 38
Mac-Grégor: Nouvelle-Guinée. . . 372
Machon: Patagonie 468
Madrolle: Guinée française 565
Maindron: (M): Mer Rouge 39
Maistre: Congo et Bas-Niger . 321 420 469 499 529
Manet: Guinée française . 138 273 567
MARBEAU (ED.): Dépôts de charbon . 49
— Oubanghi 121
Marchand: Guinée française 138 273 567
Marmier: Soudan français. . . 81 136
Martel: France 84 516
Martinier (C): Lahou 126
Martinière (de la): Maroc. 80
Mashkow: Abyssinie. 82
Massie †: Indo-Chine. 83 129 194 200
MAT-GIOI: Siamois. 193
— Mandarins au Tonkin . . 385 447
Méry (G): Sahara . . . 36 323 369 418
Merzbacher: Caucase 271
Meyer: Est-africain 38
Miérisch: Nicaragua 372
Mizon: Niger. . . . 37 87 323 420 466
Monnier (Marcel): Guinée française. 118
Monteil: Tchad-Tripoli (carte) . 30 174
Morgen: Cameroun. 555
Moseley (H): Gambie 36
Nelson †: Est africain anglais . . . 232
Nogués (A.): Islamisme et fétichisme. 145
Nolde: Arabie 421
Norton †: Birmanie. 129
Orléans (Henri d'): Siam. 200
Orléans (duc): Harrar. 82 232
Paiva d'Andrade: Mozambique. . . 324
Pando (J. M.): Bolivie. 421
Paroisse: Fouta-Djallon 81
Patouillard: Tunisie. 36
Patrine: Asie. 129
Pavie: Indo-Chine (carte) 241
Peary: Groenland. 566
Pemberton: Asie centrale. 83
Peters †: Oubanghi. 370
Pike †: Pôle nord 566
Pobéguin: Guinée française. 516
Ponthier: Congo 42 274 569
Portal (sir Gérald): Ouganda 88 275 421
Pourtcheller: Caucase 271
Ramsay: Cameroun. 81
Ranchot: Madagascar 128

Digitized by Google

Rankin (D. J.): Zambézie 38
Robertson (Dr): Asie centrale 83
Rockhill: Thibet. 315
Roubaix (de): Congo. 37
Rouvier (Ch.): Tunisie. 36
Ruspoli †: Abyssinie 38 467 516
Sackteben: Chine 421
SALAIGNAC (A.): Plus Grande-Bretagne 206
— Canada. 249
Sapper (K.): Guatemala 40
Schele (de) : Est africain 275
Schirokoff: Abyssinie. 516
Schweinitz: Est africain 38 372
Scowell: Mexique 40
Serullas: Grand-Bassam 231
Siemiradzki (de) : Patagonie. . . . 575
Sievers (Dr) : Orénoque. 128
Simon (G. E.): Mékong. 325
Snouck-Hurgronje (Dr C.) : Arabie. 421
SOBIESKI : Monténégro 337
Spring: Est africain. 38 371 467
Stairs † : Congo. 41 409
Stuckens (Dr) : Congo 370
Taylor (Mlle): Asie centrale 516
Ten-Kate: Océanie 39
Termolle †: Oubanghi. 421
Thollon: Congo 127
Thomson: Nyassa 38 370
Thurn (E.) : Guyane. 40
Thys: Congo. 37
Traversi (Dr): Abyssinie 421
Troll: Asie centrale 516
Usès (d'). 47 323 470 558
Van Cott: Turkestan. 83
VANDAL (Albert): Egypte. 361
Vankerkhoven †: Congo-Ouellé 42 45 127 232 420
Varat (Ch.) †: Corée 421
VASCO (G.): Dépôts de charbon anglais. 5
Vaughan (W.): Mozambique. . . . 371
Velthuizen: Bornéo 516
Villiers: Somalis 82 275
VOULZIE: Behring 367
Vuillot: Algérie. 126
Walker: Birmanie. 277
Walshe: Lac Ngami 127
White: Himalaya 39
Wiazensky (C.): Chine. 83 276
Williams: Ouganda 88 467
Wissmann: Zambèze. 37 232 275 371 566
Wolf (Eug.): Est africain 82
Wunder: Est africain 128
Wyse (L. N. B.): Panama. 264
Ximènes: Asie centrale. 313
Yersin (Dr) : Indo-Chine 84
Younghusband: Asie centrale . . . 83
Ytier: Côte d'Ivoire 126

Digitized by Google

CARTES ET DESSINS

Livraisons.		Pages.
157	Carte de la Péninsule Malaise, A.-A. Fauvel	48
158	Dépôts de charbon de l'Océan Indien	49
158	Itinéraire de J. Dybowski (du Congo au Chari)	71
159	Dépôts de charbon de l'Océan Pacifique	97
160	Itinéraire de la mission Monteil au Soudan	174
162	Mékong : Explorations Archer, Lamington et Pavie	241
162	Vues de l'île Kerguelen	288
163	Plan de l'île de Poulo-Condor de 1721	301
164	Monténégro	337
166	Iles Seychelles (d'après les premiers explorateurs)	433
166	Plan de la capitale de l'Ouganda	475
168	Itinéraire de la mission Maistre du Congo au Niger	529
168	Carte des empiètements des Siamois en Annam	541

DOCUMENTS DIPLOMATIQUES, STATISTIQUES ET TABLEAUX

157	Commerce du Tonkin		34
158 et 159	Dépôts de charbon du monde entier	51	112
158	Dépenses des expéditions du Dahomey (1892) et des Achantis (1873)		86
158	Convention entre la France et Libéria (délimitation)		85
159 et 160	Ephémérides étrangères et coloniales de 1892	130	179
159	Sénégal : Désannexions (décret du 13 décembre 1892)		136
159	Israélites dans le monde entier : Statistique		140
159	Naturalisations en France en 1891		140
160	Itinéraire de la mission Monteil		174
160	Bilan géographique de l'année 1892		175
160	Sénégal et Congo : Ventes d'armes et munitions		186
160 et 161	Dahomey : Organisation	86	234
160	Egbas : Traité avec les Anglais		188
161	Statistique des îles Hawaï		236
162	Prise de possession des îles Kerguelen		269
163	Guinée française, côte d'Ivoire et Benin : Réorganisation		327
164	Yorouba : Traité avec l'Angleterre		380
165	Sté Anversoise et Sté Anglo-Belge du Congo (Statuts)		423
165	Bornéo : Délimitation anglo-hollandaise		428
166	Chemins de fer africains		462

CONCORDANCE DES FASCICULES

Le fascicule	157	comprend	les	pages	1 à 48	Le fascicule	163	comprend	les	pages	289 à 336
—	158	—	—		49 à 96	—	164	—	—		337 à 384
—	159	—	—		97 à 144	—	165	—	—		385 à 432
—	160	—	—		145 à 192	—	166	—	—		433 à 480
—	161	—	—		193 à 240	—	167	—	—		481 à 528
—	162	—	—		241 à 288	—	168	—	—		529 à 584

Le Propriétaire-Gérant, Édouard MARBEAU.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 13018-6-93. — (Encre Lorilleux).

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

G. E. STECHERT & Co
(ALFRED HAFNER)
NEW YORK

Digitized by Google

3 2044 105 224 935

Digitized by Google